This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

THE LIBRARY

Periodical Collection

CLASS

BOOK

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ARCH

JA

Digitized by Google

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

JANVIER—JUIN 1898

Digitized by Google

Droits de traduction et de reproduction réservés.

ANGERS, IMPRIMERIE DE A. BURDIN, RUE GARNIER, 4.

Digitized by Google

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

TROISIÈME SÉRIE. — TOME XXXII

JANVIER—JUIN 1898

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

—

1898

Digitized by Google

Digitized by Google

LE

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DE SÉVILLE

ET

LES RUINES D'ITALICA

(PLANCHE I.)

Le décret ordonnant la formation des musées provinciaux d'archéologie en Espagne ne remonte qu'à l'année 1879. C'est à cette époque que furent fondés les musées de Barcelone, de Grenade, de Séville et de Valladolid. L'installation en fut confiée à la Commission provinciale des Monuments, présidée par le gouverneur. On choisit les premiers conservateurs de ces musées parmi les membres d'un nouveau corps officiel des « Archives, bibliothèques et musées », qui fut créé à Madrid.

La Commission des Monuments de Séville, quelques années auparavant, avait commencé à réunir, dans les galeries de l'ancien couvent de la Merced, toutes les antiquités du domaine de l'État qui se trouvaient dispersées dans divers édifices publics. Elle recueillit l'importante collection du palais de l'Alcazar, comprenant l'intéressante série des inscriptions romaines de la province et de beaux fragments de sculpture antique, sortis des fouilles de Don Francisco de Bruna et du comte del Aguila à Italica, vers la fin du siècle dernier. D'autre part, elle retira aussi du dépôt du gouvernement provincial toutes les antiquités qui s'y trouvaient, la plupart provenant des fouilles faites à Italica en 1839, par Don Ivo de la Cortina.

D'après l'inventaire que laissa ce dernier, nous apprenons que quelques pièces de choix avaient été présentées alors à la Reine, à l'Ayuntamiento de Séville et à un amateur, secrétaire à cette époque de l'ambassade de France.

MAY 20 49

1256341

Digitized by Google

Une tête de Minerve, offerte à la Reine, doit se trouver au palais à Madrid. Une tête colossale de Trajan passa de l'hôtel de ville de Séville au musée, où elle se trouve actuellement. La tête de marbre donnée au secrétaire d'ambassade n'est pas

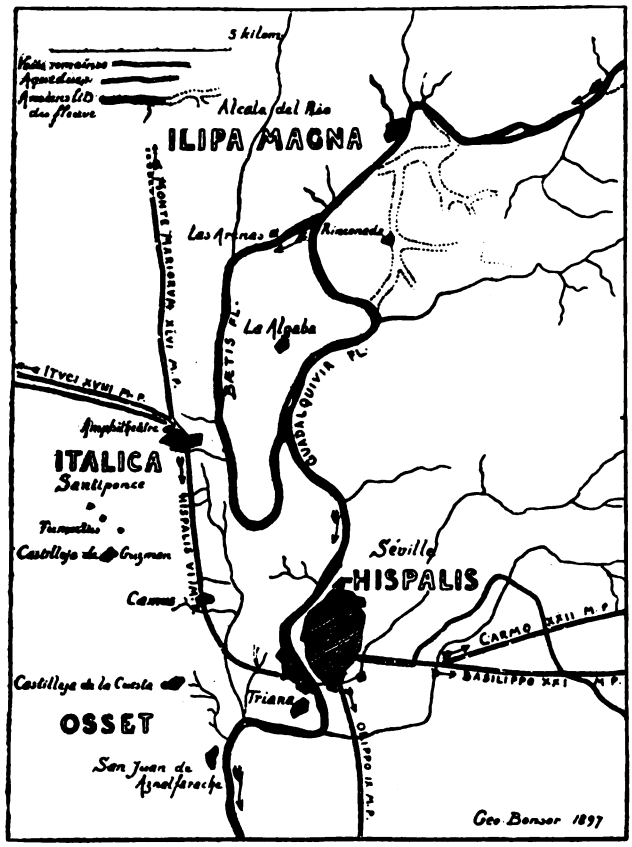

Environs d'Italica.

déterminée; ce dernier aurait aussi reçu plusieurs vases, deux lampes et une tête de gladiateur en terre cuite.

Dans l'ancien couvent de la Merced, à Séville, se trouvent aujourd'hui réunis les musées de peinture et d'archéologie.

Le musée de peinture occupe l'ancienne église du couvent et

Digitized by Google

doit sa renommée aux quarante et une toiles de Murillo qui s'y trouvent, la plupart de vrais chefs-d'œuvre. On y voit aussi des tableaux remarquables des peintres contemporains ou précurseurs de Murillo: Roelas, Zurbaran, Valdés Léal, Herrera, Pacheco, etc. C'est grâce à la prévoyance du chanoine Don Manuel Lopez Cepero que ces œuvres furent sauvées d'une perte certaine, lors de la suppression des couvents en 1836.

Le musée archéologique occupe trois des quatre cloîtres qui entourent le *patio* principal de l'ancien couvent. Sur les murs du vestibule de l'entrée principale et des corridors qui mènent aux cloîtres, on vient de disposer une intéressante collection de carreaux mauresques dits *azulejos*, et de nombreux spécimens de décoration polychrome des XVIe et XVII siècles, provenant des établissements céramiques de Triana.

Les plafonds sont partout ornés de ces beaux lambris de cèdre du XVIe siècle (*artezonado*), si répandus dans les édifices de cette époque en Andalousie.

Les cloîtres ou galeries qui forment le musée archéologique sont vitrés sur la cour ; celle-ci est un jardin où se trouvent des orangers, des grenadiers, des lauriers-roses, ainsi que des jasmins et de grands rosiers qui montent jusqu'aux toits.

Le musée comprend les objets les plus divers se rapportant à toutes les époques. Malgré le peu d'espace dont le conservateur, Don Manuel de Campos Munilla, pouvait disposer, il a su, cependant, éviter l'entassement. On lui saura gré, surtout, d'avoir relégué au bout d'une des galeries les nombreuses statues romaines de basse époque.

Nous ne décrirons ici que les quelques beaux fragments recueillis à Italica; le style de ces morceaux atteste la bonne époque de l'art gréco-romain, les temps des empereurs Trajan et Hadrien. En voici la liste, avec les indications sommaires dues au conservateur:

N° 94. — Nerva. H. 2 mètres. Statue découverte en 1788 à Italica à l'endroit appelé *Los Palacios*.

N° 95. — Trajan. H. 2m,20. Statue découverte en 1788.

Digitized by Google

N° 99. — Torse. H. 0m,95. Provient des bains appelés *Los Palacios*, à Italica.

94

95

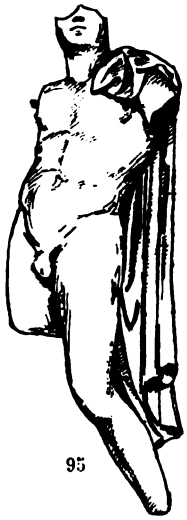

95

99

100

101

N° 100. — Diane. H. 1m,25. Découverte en 1781.

N° 101. — Torse. H. 0m,90.

N° 108. — Apollon. H. 1m,52.

N° 115. — Torse de jeune homme. H. 1m,12.

N° 118. — Torse colossal d'Hercule. H. 1m,47.

Un buste d'Hadrien (n° 151), de provenance douteuse, et une tête colossale de Trajan (n° 152), méritent aussi d'être men-

Digitized by Google

tionnés. Ces quelques pièces constituent, pour l'archéologue, la principale attraction du musée.

Il faut ensuite citer : 1° la série des inscriptions, dont quelques-unes sont très intéressantes ; elles figurent toutes d'ailleurs au *Corpus*.

2° Une margelle de puits en marbre, avec inscription, provenant de Trigueros.

3° Plusieurs grands chapiteaux corinthiens et l'architrave d'un édifice qu'on croit être le théâtre d'Italica.

108

115

118

4° Quelques mosaïques d'Italica.

5° Un cercueil en plomb, du temps des Visigoths.

6° De belles amphores (*tinajas*) et des margelles de citernes (*brocales*) émaillées, du temps des Arabes.

7° Pour les temps modernes nous citerons des vestiges de peintures murales ; une plaque tombale de bronze gravée ; des bois sculptés ; des écussons ; des grilles et autres objets en fer forgé.

Quelques grands sarcophages en pierre, sans ornements, qui occupent beaucoup de place, seraient mieux placés, croyons-nous, dans la cour ; le climat, en Andalousie, le permet. Il en est de même de certaines grandes inscriptions commémoratives modernes, qui offrent peu d'intérêt.

Digitized by Google

La visite du musée archéologique doit nécessairement se compléter par une excursion à Italica. Il est regrettable que ces ruines, qui sont si rapprochées de Séville, soient si peu connues. L'amphithéâtre surtout mérite bien une visite (pl. I). On y est reçu aujourd'hui par deux gardes que la Commission des Monuments y a installés et qui ont à leur charge la conservation des ruines. On vient cette année de leur construire une petite maison, où le visiteur est invité à se reposer, à boire de l'eau de la fontaine *del Moro* et à signer sur le registre de la Commission.

Ambroise de Moralès fut le premier à déclarer que les ruines situées près du village de Santiponce n'étaient pas *Sevilla-la-vieja*, comme on le supposait de son temps, mais une autre ville antique, voisine d'Hispalis, appelée *Italica*[1].

Peraza, en 1525[2], nous décrit l'état des ruines; il mentionne particulièrement l'amphithéâtre, dont on n'apercevait alors que quelques gradins. On faillit le détruire en 1711, pour en employer les matériaux à la construction d'une digue à Séville contre les affouillements du Guadalquivir[3].

Les moines du couvent voisin de Saint-Isidro, le Père Ceballos à leur tête, s'opposèrent à plusieurs reprises à la destruction de l'amphithéâtre, et à celle des ruines qui se trouvaient dans les terres du couvent. Ceballos mourut en 1802, laissant à ce sujet un manuscrit intitulé *La Italica*, qui n'a été publié qu'en 1886.

Voici la liste, par ordre de date, des principales explorations d'Italica :

1788. Fouilles de Don Francisco de Bruna et du comte del Aguila. Découverte des statues de Nerva et de Trajan qui sont aujourd'hui au Musée.

1799. Un moine de Saint-Isidro, José Moscoso, découvrit la grande mosaïque des Jeux du cirque et des Muses, reproduite dans l'ouvrage de Laborde, qui visita Italica en 1802[4].

1. Ambrosio de Moralès, né à Cordoue, chroniqueur de Philippe II (1513-1591), *Antiguedades de Espana*, Alcala de Henares, 1575.
2. Peraza, *Historia de Sevilla*, Sevilla, 1525.
3. D'après une lettre de Marti au marquis de Maffei, citée par Montfaucon.
4. Alexandre de Laborde, *Voyage pittoresque et historique de l'Espagne*, Paris, 1806-1820.

Digitized by Google

Cette mosaïque n'existe plus aujourd'hui.

1839. Fouilles de Don Ivo de la Cortina.

1856-1862. La « Diputacion provincial » et la reine Isabelle firent don d'une somme de 2,500 pesetas pour continuer à déblayer l'amphithéâtre.

1860. L'architecte Don Démétrio de los Rios entreprit les fouilles des thermes et de l'amphithéâtre. On lui doit un plan des ruines avec le périmètre exact des murailles de la ville. En 1862 il publia son mémoire sur l'amphithéâtre [1].

1874. Le même découvrit, à l'endroit appelé *Los Palacios*, une série de mosaïques des plus variées, d'une superficie totale de 851 mètres.

Nous arrivons ainsi aux recherches de ces dernières années. Celles de MM. Ariza et Engel donnèrent quelques bons résultats (surtout des sépultures et des mosaïques). Mais les fouilles clandestines des habitants de Santiponce eurent encore plus de succès. C'est à elles qu'on doit la découverte, en 1888, d'une grande table de bronze ayant 1^{m},55 de longueur, 0^{m},925 de largeur vers le haut et 0^{m},90 en bas. L'inscription qui la couvre comprend soixante-trois lignes, chacune d'une centaine de lettres environ.

Ce bronze, acheté pour 25,000 pesetas, est aujourd'hui au Musée de Madrid. Don Manuel de Berlanga en publia une traduction en 1891 [2]. Cette inscription a aussi été commentée par MM. Mommsen et Hübner. C'est un fragment de sénatus-consulte au sujet des combats de gladiateurs, proposé au sénat par les empereurs Marc Aurèle et Lucius Verus (161 à 192 ap. J.-C.). Ce règlement fixe le prix des spectacles, le nombre des séries de combattants, le prix des diverses classes de gladiateurs et les obligations des *lanistae*, sous les yeux desquels s'entraînaient les gladiateurs.

Le Musée archéologique national, à Madrid, possède aujourd'hui onze bronzes de ce genre; les cinq tables des lois municipales d'Osuna; les deux autres dites de Malaga et de Salpensa et celles d'Italica, de Bonanza, d'Audita et de Rio-Tinto. Trois des cinq bronzes découverts à Osuna, et ceux de Malaga, Salpensa et Bonanza appartenaient au marquis de Casa Loring de Malaga;

1. Demetrio de los Rios, *Memoria arqueologico-descriptiva del Anfiteatro de Italica*, Madrid, 1862.

2. Manuel Rodriguez de Berlanga, *El nuevo bronce de Italica*, Malaga, 1891. Voir aussi, *Boletin de la Real Academia de la Historia*, tome XXI, p. 385.

Digitized by Google

ils ont été achetés pour le musée au mois de juillet 1897 au prix de 100,000 pesetas. C'est à l'éminent et regretté homme d'État, Don Antonio Canovas del Castillo, que l'Espagne doit l'acquisition de ce trésor épigraphique.

Italica fut fondée par Scipion l'Africain, après la seconde guerre punique, pour servir de retraite à ses vétérans; mais l'importance de ce municipe, qui prit sous Hadrien la dénomination de *Colonia Aelia Augusta Italica*, ne date que du commencement du IIe siècle.

De nombreux auteurs ont prétendu qu'Italica était le berceau des empereurs Trajan, Hadrien, Théodose et du poète Silius Italicus. Mais, en réalité, Trajan seul y serait né, le 18 septembre 52. Hadrien est né à Rome; cependant son père Hadrianus Afer, cousin de Trajan, était d'Italica, d'une famille originaire de Picentia; sa mère était de Gadès (Cadix). Théodose le Grand naquit à Cauca sur le Douro. Quant à l'auteur des *Puniques*, il n'était certainement pas espagnol : le nom d'*Italicus* n'a rien à voir avec l'antique ville de la Bétique.

Italica était une bien petite ville. Nous pouvons juger de son étendue par le plan de Démétrio de los Rios, qui nous donne le périmètre de l'enceinte. Sa longueur de l'est à l'ouest était de 1,200 mètres et sa largeur de 500 mètres seulement. Cet emplacement est aujourd'hui couvert par le village de Santiponce et une plantation d'oliviers.

A l'ouest d'une petite élévation sur laquelle se trouve le village, on voyait encore, dans ces derniers temps, les ruines d'un quai sur l'ancienne rive du Bétis. Le fleuve se trouve aujourd'hui éloigné des ruines, environ de 3 kilomètres vers l'est.

Les ruines les plus intéressantes, dans la plantation d'oliviers, sont celles de deux grands établissements que M. Hübner appelle des thermes artificiels; ces ruines sont connues des habitants de Santiponce sous les noms pompeux de *Los Palacios* et de *bains de la Reina mora*. Ces édifices sont en grande partie faits de briques; nous avons relevé sur celles-ci les marques : *C. I. P.* et *C. L. P.*

Digitized by Google

Un aqueduc apportait à Italica les eaux de Tejada, l'antique Tucci ou Ituci, à 18 milles romains vers l'ouest. Ceballos parcourut en 1783 tout le trajet de cet ancien aqueduc, depuis sa source, près d'Escacena del Campo, jusqu'à Santiponce, aux thermes de la *Reina mora*, où il aboutit.

L'amphithéâtre est situé au nord-ouest des ruines, en dehors de l'enceinte de la ville. La moitié occidentale de cet imposant monument se trouve encaissée dans le flanc d'un plateau. Les Romains avaient pris la précaution d'établir de ce côté un système de drainage : celui-ci disparu, l'écoulement des eaux pluviales s'est effectué directement dans la *cavea*. C'est ainsi que s'explique cette épaisseur de terre couvrant l'amphithéâtre jusqu'au deuxième étage ou *praecinctio*.

La Commission des Monuments se chargea de continuer le déblaiement de la *cavea*, commencé en 1860 par Démétrio de los Rios. Au niveau du sol de l'arène apparurent des alignements de pierres indiquant la présence de certaines constructions souterraines dans le genre de celles des amphithéâtres de Rome, de Capoue, de Pouzzoles et de Syracuse. Ces constructions, à Italica, présentent un grand quadrilatère central avec un large passage qui le traverse et divise l'arène dans sa longueur. Dans les pierres qui apparaissent au niveau du sol, on voit les rainures où venait s'emboîter l'extrémité des poutres sur lesquelles reposait le plancher servant de couverture à ces passages souterrains. On sait aujourd'hui que ces planchers cachaient des trappes à la manière de nos théâtres, permettant de faire apparaître au milieu de l'arène, comme par enchantement, tous les décors nécessaires à ces grands spectacles décrits par Dion Cassius [1].

Italica est la neuvième ville mentionnée par Pline en aval de Cordoue, sur le Bétis, entre Ilipa (*Alcala del Rio*) et Hispalis (*Séville*) [2].

Au sujet de la navigation du fleuve, Strabon nous apprend que

1. Dion Cassius, LXXII, 17, 22.
2. Pline, *Hist. Nat.*, III, 11.

Digitized by Google

les grands vaisseaux remontaient le cours du Bétis jusqu'à Hispalis; ceux de grandeur moyenne allaient jusqu'à Ilipa; enfin, les barques continuaient jusqu'à Cordoue[1].

Nous possédons un éloquent témoignage de l'importance commerciale d'Ilipa à cette époque, dans les grandes masses de constructions qu'on voit aujourd'hui écroulées dans le fleuve devant Alcala del Rio ; ce sont les ruines du « Portus Ilipensis » (*Corpus inscr. lat.*, t. II, 1085).

Les fondations étaient en blocage d'une grande dureté; au dessus s'élevait une construction régulière en belles briques enchâssées dans un mortier si dur qu'on ne peut pas les en détacher sans les briser[2].

Il existe, en amont d'Alcala, d'autres ports riverains: à *Cantillana* (l'antique Næva), à *Alcolea del Rio* (Canania), à la *Peña de la Sal* (Arva) et à *Peñaflor* (Celti).

Les changements de lit du fleuve ont de tout temps été fort redoutés dans les environs de Séville. Les plaines de l'Algaba et de la Rinconada sont actuellement sillonnées par les anciens lits, qui rappellent autant de catastrophes survenues à différentes époques, au grand détriment des populations riveraines.

Parmi les crues mémorables du Bétis, il faut citer celle que mentionne Strabon sur l'autorité de Posidonius. C'est à Ilipa même qu'un certain Seleucus vit le fleuve s'élever à une telle hauteur, que les soldats pouvaient puiser de l'eau du haut des murailles de la ville, quand, en temps ordinaire, à marée haute, l'eau couvrait à peine la moitié du rivage[3].

Nous avons nous même voulu reconnaître l'ancien lit du Bétis entre ces deux stations riveraines d'Ilipa et d'Italica. Du temps de Pline, le fleuve se dirigeait vers le *Villar de las Arenas* (ruines romaines); il prenait ensuite la direction indiquée par la petite rivière Huelba et passait ainsi à l'est du village de Santiponce, où se trouvaient les quais d'Italica.

1. Strabon, III, 2, 3.
2. Ces briques ont $0^m,30$ de long sur $0^m,225$ de large et $0^m,08$ d'épaisseur.
3. Strabon, III, 5, 8.

Digitized by Google

La plaine marécageuse et souvent inondée qui sépare Séville de Santiponce ne permettant pas la construction d'une route en ligne droite, il est plus que probable que l'antique voie romaine, comme la route moderne, faisait un détour et passait au bas de la côte de Castilleja et par le village de Camas. La distance, qui est de 9 kilomètres de Séville à Santiponce par cette route, s'accorde d'ailleurs parfaitement avec les *VI. M. P.* de l'*Itinéraire* d'Antonin.

L'époque approximative de la disparition d'Italica et les causes de sa ruine ne sont pas des sujets aussi mystérieux qu'on l'a prétendu. Il existe même quelques témoignages historiques qui viendraient justifier cette disparition, à une époque que nous croyons antérieure à la déviation du cours du fleuve.

Vers la fin du VIe siècle, lorsque Léovigilde vint attaquer Séville où son fils rebelle Hermenegilde s'était réfugié, il établit son camp à Italica et fit, à cette occasion, réparer les murailles de la ville. Nous voyons des évêques d'Italica assister aux conciles de Séville et de Tolède jusqu'au VIIIe siècle. Enfin, d'après Lucas de Tuy, Isidore de Séville, en 636, aurait été enterré à Italica, par un évêque de cette ville, du nom d'Eparcius. Quand, au XIe siècle, en pleine domination musulmane, on vint y chercher son corps pour le transporter à Léon, la ville n'existait plus. On retrouva les reliques du saint sous les ruines d'une ancienne église qu'il avait, dit-on, fondée[1]. Plus tard, sur cet emplacement, le héros de Tarifa, Don Alonso Perez de Guzman el Bueno, fit élever le monastère de Saint-Isidro del Campo, aujourd'hui en grande partie détruit[2]. Dès cette époque, les

1. Voir Florez, *España Sagrada*, XXII, 108; XXIII, 131; IX, 234, 400.

2. L'ancienne église du monastère de Saint-Isidro del Campo est devenue l'église paroissiale du village de Santiponce. Il ne faut pas confondre saint Isidore avec saint Isidro. Le premier, le plus éminent des docteurs de l'Eglise en Espagne, était évêque de Séville, auteur des *Origines* ou *Etymologies* et de la *Chronique des Goths* ; il mourut en 636. Le second était un berger, qui, lors de la bataille de las Navas de Tolosa en 1212, où Alonso VIII défit Mohammed Ibn Abdallah, roi du Maroc, apparut aux Espagnols et leur montra un passage dans la Sierra-Moréna qui devait les mener à la victoire. Saint Isidro est le patron de Madrid.

Digitized by Google

ruines voisines ne sont plus connues que sous le nom de *Sevilla la vieja* et les terres des environs sont appelées *Santiponce*.

C'est donc bien à la domination musulmane que doit remonter la disparition de cette antique ville ; les chroniques arabes permettent de préciser davantage. Nous y voyons qu'Italica a été détruite par les Normands et les Berbères du IXe siècle. Les Normands firent leur apparition en Andalousie en 844. Ibn Adhari nous apprend qu'il remontèrent le Guadalquivir sur quatre-vingts embarcations; qu'ils surprirent Séville d'abord, Coria del Rio ensuite et qu'en dernier lieu ils s'emparèrent d'une ville appelée Talyata, à 2 milles de Séville, d'où ils furent enfin chassés par l'armée de l'émir Abdérame II, envoyée en toute hâte de Cordoue[1]. Talyata, cependant, aurait résisté à ce désastre ; quarante-cinq ans après le départ des Normands, son nom apparaît encore dans ces chroniques ; c'est la dernière fois. En 889, deux puissantes familles arabes du pays, qui s'étaient soulevées, invitèrent les hordes berbères de Mérida et de Médellin à se joindre à elles pour attaquer les riches renégats de Séville. Les Berbères s'empressèrent d'accepter cette offre, et « comme des vautours » ils se jetèrent sur les plantations baignées par le fleuve, qu'ils dévastèrent. Arrivés à Talyata, ils massacrèrent les habitants et réduisirent à l'esclavage les femmes et les enfants. Ils repoussèrent ensuite le gouverneur de Séville qui s'était avancé à leur rencontre et le forcèrent à se réfugier à Huevar. De retour à Talyata, pendant trois jours, ils livrèrent au pillage les propriétés voisines ; puis ils revinrent à Mérida avec leur butin.

Les commentaires ne sont pas d'accord sur la situation de cette ville de Talyata. Nous ne pouvons admettre que se soit Téjada ou Tucci, dont les ruines sont à 28 milles du fleuve; ni Tablada, une vaste plaine au sud de Séville, où il n'existe aucune trace d'emplacement de ville. Nous devons donc conclure avec Dozy, d'après les textes arabes, que Talyata était située à une

1. Voir Dozy, *Recherches sur l'histoire et la littérature de l'Espagne pendant le moyen âge* ; Fernandez y Gonzalez, *Hist. de Al-Andalus de Ben Adhari de Marruecos*, Granada, 1862.

Digitized by Google

demi-lieue à l'ouest de Séville, et, par conséquent, sur la rive opposée du fleuve. Du reste, l'apparition des Berbères sur la rive droite s'explique mieux ainsi. Ceux-ci pénétrèrent dans la vallée par la voie romaine la plus directe de Mérida à Séville et qui passait par Italica; c'est la première ville qu'ils durent rencontrer en descendant de la Sierra Moréna. Aussi n'hésitons-nous pas à croire que la Talyata qui fut saccagée au IXe siècle, par les Normands d'abord et ensuite par les Berbères, ne pouvait être autre que l'opulente Italica. Les Arabes vinrent plus tard chercher dans ses ruines les matériaux nécessaires à l'érection des édifices de cette époque à Séville. C'est alors que fut construite la grande mosquée dont il reste encore aujourd'hui la cour des orangers et cette superbe tour, *la Giralda*. On retrouva dans les fondations de cette ancienne mosquée, lors de la construction de la cathédrale actuelle, de nombreux fragments de marbre : chapiteaux et fûts de colonnes, cippes funéraires, ainsi que plusieurs statues et inscriptions qui probablement provenaient d'Italica.

Le transport à Séville, par la voie fluviale, de ces matériaux ne devait alors offrir aucune difficulté, car tout porte à croire que le Guadalquivir n'avait pas encore changé de lit.

George Bonsor.

Carmona.

Digitized by Google

NOTE

SUR UNE STATUE D'HOMME

TROUVÉE A DÉLOS

(Planche II.)

La villa délienne où nous avons découvert, dans l'été de 1894, la belle statue du Diadumène de Polyclète [1], était exceptionnellement riche en œuvres d'art et en morceaux d'architecture de toute espèce. Plusieurs de ces fragments étaient inachevés, blocs de marbre ou de pierre à peine taillés ou simplement dégrossis ; entre beaucoup d'autres, nous avons noté un petit torse, martelé dans le haut, inachevé à la partie inférieure, comme si l'artiste, mécontent de son œuvre avant de l'avoir finie, l'avait volontairement mutilée, et un bas-relief, sculpté dans une base cylindrique, mais à peine commencé, représentant deux femmes qui dansent : le dessin était esquissé, le marbre entaillé ; mais il n'était pas encore question de modelé. Cet amas bizarre de morceaux incomplets, disséminés dans les différentes parties de l'édifice, nous avait fait penser que nous pouvions être en présence d'un vaste atelier de sculpture ; et cette hypothèse, confirmée peut-être par d'autres faits, n'est point invraisemblable.

Mais, heureusement pour nous, lors de la catastrophe qui détruisit l'immeuble, l'artiste ou le praticien inconnu qui travaillait là avait encore en magasin bien des œuvres achevées, commandées sans doute, mais non livrées encore à l'acheteur.

1. *Bull. de Corr. hell.*, XIX, 1895, p. 509; *Monuments Piot*, t. III, fasc. 2, p. 137, pl. XIV-XV.

Digitized by Google

Et c'est ainsi que, dans une salle qui devait servir au maître de céans de musée provisoire, nous avons trouvé, tout à côté les unes des autres, une tête d'homme et une tête de femme, portraits très vivants de deux bourgeois romains ; une statue

Statue découverte à Délos.

d'Artémis chasseresse[1] ; la statue de Diadumène ; et enfin la statue d'homme que nous présentons aujourd'hui aux lecteurs de la *Revue archéologique*.

Cette statue colossale (hauteur totale : $2^{m},25$), dont le dessin ci-contre reproduit l'ensemble, et dont la planche II reproduit

1. *Bull. de Corr. hell.*, 1895, p. 479, fig. 7, 8, 11, 12.

Digitized by Google

le buste, est presque intacte [1]. Le personnage est figuré debout, appuyé à un tronc d'arbre ; le poids du corps porte sur la jambe droite ; la jambe gauche est rejetée en arrière et légèrement ployée. Le bras gauche pend le long du corps ; la main droite repose sur la hanche. Le personnage est nu, portant seulement un manteau rejeté derrière lui, dont une extrémité repose sur l'épaule gauche, tandis que l'autre est enroulée autour du poignet droit. Comme particularité matérielle, je signalerai seulement la calotte sphérique qui forme la partie supérieure du crâne, et qui est un morceau rapporté, antique. C'est ici un nouvel exemple de ce phénomène, si fréquent dans la statuaire antique, qui a été souvent remarqué, mais qu'il est difficile d'expliquer de façon tout à fait satisfaisante [2]. On admet d'ordinaire qu'il y a, de la part de l'artiste, prévision inexacte des dimensions probables de sa statue ; l'artiste, s'étant servi d'un bloc de marbre trop petit, l'a complété après coup. Mais il est vraiment étrange que tant d'artistes différents se soient toujours, sans varier, trompés d'un centimètre. Dans certains cas, il semble qu'on puisse expliquer le fait par le désir qu'avait l'artiste de faire une étude minutieuse de coiffure ; pour ce travail particulièrement délicat, il lui était plus commode de tenir en mains son bloc de marbre ; il en serait ainsi, par exemple pour la tête de femme de Délos, récemment publiée ici même [3]. Mais en tout cas l'observation ne vaut pas pour notre statue, dont le crâne est dénudé. Je cherche une explication satisfaisante, et ne la trouve pas.

Au moment de la découverte, j'avais cru pouvoir reconnaître une de ces statues d'athlètes vainqueurs qu'on avait coutume, à l'époque romaine, de placer dans les palestres, et où apparaît, souvent avec une réalité saisissante, dans le développement des

1. Le bras gauche est conservé; mais la photographie qui est ici reproduite avait été faite avant que l'avant-bras, qui était brisé, eût été remis en place. La statue est aujourd'hui au Musée central d'Athènes.
2. *Monuments Piot*, I. p. 71; III, p. 139.
3. *Revue archéol.*, XXXI, 1897, pl. XIII.

Digitized by Google

muscles pectoraux et des biceps, la force brutale. De fait nous retrouvons ici cette mâle vigueur, un peu matérielle ; l'attitude du personnage, fièrement campé, pourrait être celle d'un lutteur au repos. Pourtant je serais aujourd'hui porté à juger autrement. Pourquoi l'artiste aurait-il donné à cet athlète cette taille démesurée? A côté de ce colosse, le Diadumène, son voisin, paraissait un enfant. Ces proportions surhumaines font songer beaucoup plutôt aux statues-portraits que l'art hellénistique et gréco-romain a tant aimées. à ces images officielles de chefs d'États et de personnages célèbres que les villes grecques, par reconnaissance ou par flatterie, dressaient au milieu de leurs sanctuaires[1]. Nous savons, par des exemples fameux, que les artistes donnaient volontiers aux personnages dont ils reproduisaient ainsi les traits la nudité héroïque ; on appelait ces statues *achilléennes*, au dire de Pline[2]. Rappelons-nous seulement le prince grec du Musée des Thermes : « Si le personnage que cette statue met sous nos yeux a la musculature puissante d'un athlète, l'attitude du commandement éveille plutôt l'idée d'un chef de guerre. Appuyé sur un sceptre ou sur une lance, la main gauche négligemment ramenée derrière le dos, il regarde devant lui avec une expression hautaine[3]. » Faudrait-il changer grand'chose aux termes de cette description, pour l'appliquer à notre statue de Délos?

Il est donc probable que nous n'avons pas ici une statue d'athlète, mais la statue-portrait de quelque personnage célèbre de la fin du second ou du commencement du premier siècle avant notre ère. D'ailleurs notre personnage n'est plus un jeune homme ; tous les traits de sa physionomie indiquent qu'il a dépassé l'âge des luttes héroïques de la palestre ou du stade. Il a dépassé la quarantaine, et s'il a triomphé, c'est à la tête d'une armée, sur un champ de bataille.

Il n'est pas douteux que cette tête soit un portrait. Elle a une

1. Collignon, *Hist. de la sculpt. grecque*, II, p. 494.
2. Pline, *Hist. nat.*, XXXIV, 18; *Dictionnaire des Antiquités*, article *Imago* (Courbaud), p. 407.
3. Collignon, *Sculpt. grecque*, II, p. 494, fig. 257.

Digitized by Google

intensité de vie singulière, avec son crâne complètement rasé, ses grandes oreilles très écartées, ses mâchoires développées, son ossature sèche, ses traits durs, ses yeux enfoncés. On aimerait pouvoir nommer le personnage. Ce serait un problème d'iconographie intéressant à résoudre.

Si nous admettons que l'édifice où la statue a été trouvée fut rasé définitivement avec tant d'autres, lors du sac de Délos par Archélaos, lieutenant de Mithridate, en 88 avant J.-C. [1], c'est dans la période qui précède immédiatement la guerre de Mithridate qu'il faudrait limiter nos recherches. Or la liste est longue des dédicaces déliennes conservées en l'honneur de Romains illustres, pendant cette période [2], et plus grand encore sans doute le nombre des personnages honorés, dont le souvenir n'est pas parvenu jusqu'à nous. Parmi les personnages de premier plan, Sylla est alors le plus grand, chargé en 88 comme consul de la guerre contre Mithridate; et nous savons que, précisément à cette date, des monuments à lui dédiés s'élevaient à Délos [3]. Mais notre statue ne peut être une statue de Sylla; nous avons un portrait, qui est sans doute authentique, de Sylla, une monnaie frappée en son nom en 59, et, si ce n'est la profondeur du regard, je ne vois rien de commun entre les deux têtes [4]. Entre tous les bustes qui sont attribués avec plus ou moins de vraisemblance à Sylla, je n'en sais qu'un qui rappelle d'assez près le nôtre [5]; mais cette attribution est de celles qui ne supportent pas l'examen.

D'ailleurs le personnage dont nous avons ici le portrait n'est pas nécessairement un Romain. M. Homolle, en publiant une longue série de dédicaces qui s'échelonnent chronologiquement entre 130 et 88 avant J -C., a montré comment les monuments

1. Th. Reinach, *Mithridate*, p. 142.
2. Homolle, *Bull. de Corr. hell.*, 1884, p. 101 et suiv.
3. *Bull. de Corr. hell.*, 1884, p. 142 (Homolle) et p. 172 (S. Reinach); Th. Reinach, *Mithridate*, p. 141.
4. Helbig-Toutain, *Musées de Rome*, I, p. 51, n° 90; Baumeister, *Denkmaeler*, III, s. v. *Sulla*, fig. 1798; Bernouilli, *Roemische Ikonographie*, I, p. 88, pl. I, fig. 23-25.
5. Clarac-Reinach, p. 555, 5.

Digitized by Google

en l'honneur des fonctionnaires ou des rois du Pont, de la Bithynie, de la Syrie, de la Cappadoce, de la Parthie et de l'Égypte, prouvent les relations suivies entretenues par Délos avec tous ces royaumes pendant cette période[1]; il pourrait être tentant de retrouver ici les traits de quelque Séleucide ou de quelque Ptolémée.

Mais je ne peux songer à poursuivre cette enquête, n'ayant pas sous la main les instruments de travail que demanderait une étude iconographique sérieuse. J'ai voulu seulement indiquer le problème, et livrer un monument intéressant à l'examen des amis de l'iconographie antique, heureux si, mieux outillés et plus sagaces, ils parviennent à lui donner l'état civil qui lui manque encore.

Nancy, novembre 1897.

Louis Couve.

1. *Bull. de Corr. hell.*, 1884, p. 101.

Digitized by Google

L'HISTOIRE DE L'ÉCRITURE ÉGYPTIENNE

D'APRÈS LES DERNIÈRES PUBLICATIONS [1]

La publication intégrale des monuments compte au nombre des *desiderata* les plus pressants de l'égyptologie et il faut savoir un très grand gré à l'*Egypt archæological Survey* de l'avoir compris. Rien de plus décourageant, pour qui ne peut vérifier sur place, que ces « excerpta hieroglyphica » trop nombreux où la citation s'arrête, neuf fois sur dix, au passage qui vous intéressait spécialement. Il n'y a peut-être pas un ouvrage sur l'Égypte ancienne qui n'ait parlé des tombes de Beni-Hassan et qui n'en ait donné quelques croquis; à voir cependant, après Lepsius et tant d'autres, tout ce qu'apprend de nouveau la publication de M. Griffith, et à y trouver autant de documents inédits pour l'archéologie comme pour la philologie, on se rend compte des services que rendent à la science des travaux de ce genre. On se rend compte aussi de ce qu'il est permis d'en attendre pour des localités moins connues, comme Zawiet-el-Maietin, El-Kab, ou tant d'autres, dont chacun a donné au hasard, qui une tombe, qui un plan, qui un pan de mur, un fragment quelconque, voire un simple détail d'architecture. C'est à El-Bershèh et à Beni-Hassan que l'*Egypt archæological Survey* a dirigé ses premiers efforts, et elle a poursuivi parallèlement la publication de leurs monuments. Les deux premiers volumes de *Beni-Hassan* avaient exposé les résultats généraux de ces investigations; avec le troisième s'ouvre la série des études spéciales. Celle qu'a choisie pour commencer M. Griffith est une des plus attrayantes

1. *Beni-Hassan*, Part III, by F. Griffith. London, Quaritch, 1897, in-4°. 42 p. et 10 pl. en couleurs.

Digitized by Google

(et peut-être l'une des moins étudiées) de l'égyptologie; l'auteur recherche et compare les formes et les couleurs des signes hiéroglyphiques figurés dans les inscriptions de la nécropole, ajoutant ainsi un chapitre fort instructif à l'histoire de l'écriture égyptienne. La matière était féconde en aperçus nouveaux, dans un pays où l'évolution des formes scripturales a été aussi intimement liée à celle de la langue même et où la série des signes est toujours le vivant et pittoresque commentaire de la civilisation contemporaine.

Ces remarques générales, M. Griffith les a exposées partiellement en une courte préface, réservant le reste des observations philologiques ou archéologiques pour le commentaire particulier des différents signes qu'il a réunis en son étude. Il y a cependant en ces quelques lignes plus d'un renseignement nouveau; l'influence des procédés conventionnels du dessin égyptien sur la forme des hiéroglyphes, ainsi qu'un rapide exposé des causes principales qui leur ont donné naissance, doivent être mis au nombre des plus intéressants. Il y a là, pour une histoire de l'art égyptien, toute une série de faits encore mal connus et qu'il serait utile de rapprocher des conventions propres à l'architecture figurée.

Il serait difficile d'analyser pas à pas le reste du texte qui consiste, ainsi que je viens de le dire, en un commentaire des 104 signes reproduits dans les huit planches en couleur de ce volume. M. Griffith a dû forcément limiter son choix de hiéroglyphes; on ne peut que le regretter, en constatant le nombre de questions que peut soulever — sans malheureusement les résoudre toujours — l'examen des formes, des couleurs et des abréviations d'une centaine de signes de l'écriture égyptienne. L'étude philologique des textes aura profit en maintes occasions à consulter les contours et les traits internes des hiéroglyphes traités avec soin ; elle y trouvera, pour les recherches étymologiques, des renseignements que les caractères courants d'imprimerie ne pourraient pas plus lui fournir que ne saurait le faire le hiératique; et n'est-ce pas au reste une sorte d'écriture hié-

Digitized by Google

ratique particulière que nos signes typographiques égyptiens? Combien de fois pourtant un détail secondaire en apparence, et omis comme tel en nos transcriptions, n'était-il pas justement l'essentiel, la clef de l'origine du signe, de son mode de formation, de son sens idéographique ou de sa valeur phonétique?

Les planches de *Beni-Hassan* permettent d'apprécier assez bien tout ce qu'apprendra l'examen de hiéroglyphes exactement et intégralement reproduits; je crois que très souvent une telle recherche donnera la solution de questions de vocalisation encore incertaines ou inconnues, aidera à fixer des valeurs phonétiques encore douteuses, et pourra indiquer, aussi, pour les groupes tri- ou quadrilitères, à quelle racine bilitère se rattache la partie essentielle du mot. Enfin, en ayant ainsi sous les yeux non plus une silhouette, mais une véritable représentation picturale, on y trouvera l'explication toute naturelle des séries de valeurs, parfois si déconcertantes, de bien des polyphones égyptiens. Nous nous plaignons souvent des obscurités d'un texte, mais combien de fois n'est-ce pas notre faute? Nous avons supprimé dans la copie ou à l'impression le détail, la variante du signe qui permettait à l'Égyptien de s'y reconnaître et nous donnons une transcription où lui-même hésiterait en sa lecture. Il faut recourir en dernière analyse à l'estampage pour être fixé. Ce sont de véritables estampages de Beni-Hassan que nous a donnés M. Griffith et c'est assez justifier par là notre regret de leur petit nombre.

Je voudrais signaler encore, en cet ordre d'idées, les observations que suggèrent ces planches sur un mode particulier de formation des hiéroglyphes, mode sur lequel l'attention n'a pas encore été assez attirée. Un assez grand nombre de syllabiques, soit parmi les polyphones, soit parmi ceux qui présentent avec d'autres syllabiques des analogies frappantes dans leur silhouette (et par ex.), ont reçu, dans les cas où il y avait matière à amphibologie, un déterminatif phonétique, d'abord placé à côté ou en dessous, puis bientôt soudé au signe même. Or, si cette

Digitized by Google

formation est admise et reconnue pour les signes de marche (, , etc.), ou de jambe ( ), ou pour les signes transversaux ( ), il semble qu'on l'ait souvent perdue de vue dans d'autres cas. Ces adjonctions, soudées tantôt au sommet, tantôt à la base du signe, on les a traitées, sans plus d'examen, de « bouts de corde », de « mottes de terre », de « supports » ; ce sont en fait de véritables déterminatifs phonétiques internes. et n'étaient pas des valeurs semblables en égyptien, quoique issues d'un commun signe et, dans les cas amphibologiques, le premier servait par son (qui est un *t* et nullement une motte de terre) à préciser la valeur , le second à indiquer par son la lecture *tir* ou *tar* ; si le protocole royal écrit , c'est bien probablement pour indiquer par le la lecture *souton* et éviter toute lecture *risit* ; voilà deux exemples assez connus aujourd'hui[1] ; mais il y en a encore toute une série à établir; e des fac-similés comme ceux de M. Griffith, en reproduisant fidèlement les traits internes et les couleurs des différentes parties du signe, aideront fort à la déterminer et à la classer. Le signe semble bien un dérivé de ; on a traité de *bout de corde* l'adjonction latérale qui se trouve sur le sommet de la massue à gauche ; c'est bien une corde, mais la corde a la valeur *ou*, et le signe a la valeur *out'*, *oudz'* ; c'est donc surtout un *ou*, semble-t-il, et c'est un déterminatif phonétique. A-t-il été l'indication, pour toute une classe de mots, de la perte de l'aspiration qui persista pour les mots écrits en simple et de l'introduction, à sa place, d'une voyelle simple ou demi-aspirée (*ou* ou toute autre)? La place est insuffisante pour traiter ici la question en détail; elle devait tout au moins être indiquée en passant. Sans doute n'est

1. Voir la *Grammaire* d'Erman, § 44.

Digitized by Google

ce là qu'un des modes de formation propres à cette écriture ; mais, à y bien réfléchir, c'est par l'étude de tous ces petits phénomènes que l'on a peut-être la plus forte impression de l'incessant effort que représente l'évolution de cette écriture, et on en perçoit alors le sourd travail de décomposition et de recomposition perpétuelle. Nous ne connaissons qu'une partie de son histoire : cette histoire a plus de quatre mille ans et durant tout ce temps, sans relâche, les images s'abrègent, se schématisent, se combinent, prennent des valeurs syllabiques ou même alphabétiques ; elles se rompent, se mêlent et se refondent en valeurs nouvelles, le tout par cent procédés où se reflète tout ce que l'Égypte avait de conventions ou d'idées particulières.

Il est nécessaire d'insister sur ce point. Ce sont ces lois de l'écriture qui doivent nous indiquer à l'avance la portée exacte des recherches possibles au moyen de l'histoire des hiéroglyphes et qui préciseront les résultats qu'il est raisonnable d'en attendre pour l'archéologie ou pour la philologie. Les phénomènes dont je viens de parler procèdent, pour la majeure partie, d'une tendance initiale commune qui aboutit à l'abrévation conventionnelle : phénomène qui n'a rien de spécial à l'Égypte, il est vrai, mais qui était peut-être plus inévitable en Égypte qu'ailleurs, si l'on réfléchit à la nature du système graphique que maintint l'écriture officielle et religieuse. A force d'attacher une valeur fixe à certaines images toujours les mêmes, il devenait, comme toujours, de moins en moins nécessaire de s'attacher soit au détail, soit à la représentation intégrale. M. Griffith a eu l'excellente idée de renvoyer, pour une grande partie des signes de Beni-Hassan, aux signes similaires que M. Petrie avait relevés autrefois à Meïdoum ; la comparaison est singulièrement instructive ; elle le devient plus encore, quand on poursuit ces recherches sur les textes les plus anciens que nous ayons de l'Empire memphite. Les abrévations croissantes se suivent pour ainsi dire pas à pas sur nombre de signes ; un bras esquissant un geste remplace le corps tout entier exécutant une action, les détails internes d'un instrument sont peu à peu supprimés ; une teinte uniforme

Digitized by Google

est donnée à un signe dont les différents membres avaient jadis chacun leur couleur propre. Si bien qu'on en arrive tout naturellement à se demander si les signes de la XIIe dynastie ne sont pas déjà bien éloignés des premiers temps pour une recherche des origines; et si, notamment en ce qui concerne la nature exacte des images, il n'est pas téméraire d'affirmer que telle image représente, qu'elle a toujours représenté tel objet donné.

La difficulté doit sans doute se retrouver hors d'Égypte pour les vieux systèmes d'écriture qui ont procédé de la même origine que le système égyptien. Elle se complique malheureusement dans la vallée du Nil d'un ordre de faits tout particulier. Pour peu que l'on examine les documents les plus anciens, il faut reconnaître que l'Égypte faisait dès ce temps usage d'une écriture courante, l'écriture *hiératique*, pour lui garder le nom que nous lui avons donné — sans doute par antiphrase. Le fait est aujourd'hui connu et accepté; ce qui l'est moins, pour le moment, c'est l'influence qu'a eue cette écriture cursive sur les images de la grande écriture de la tradition, et il n'y a encore eu sur ce sujet que des études de détail. C'en est assez cependant pour constater que l'écriture hiératique avait, dès les plus anciens temps, rendu aux hiéroglyphes toute une catégorie de signes qu'elle leur avait jadis empruntés, mais qu'elle les avait restitués déformés, méconnaissables, et réduits à un trait. Si, pour quelques-uns, l'image originaire peut se retrouver, pour combien ne reste-t-elle pas douteuse, sinon à jamais inconnue? Les recherches de M. Maspero ont établi que le 𓋴 hiéroglyphique n'est qu'une régularisation d'un signe hiératique qui procédait lui-même du chevet 𓊨; le 𓋹 signe de la Nubie n'est qu'un ancien 𓋴 régularisé; le 𓊪 n'est peut-être qu'une déformation hiératique du 𓊨; mais pour nombre d'images l'objet primitif n'a-t-il pas disparu à jamais? Ces signes sont en fait beaucoup plus nombreux qu'on ne l'a soupçonné jusqu'ici. Plusieurs pourraient faire illusion, tant les contours capricieux du hiératique ont été régularisés, tant une habile symétrie leur a donné l'allure de hiéroglyphes inaltérés

Digitized by Google

depuis les premiers âges. La peinture elle-même est venue orner cette silhouette trompeuse; elle y a indiqué des détails dont la précision nous charme au premier abord. Je crains qu'il n'y en ait plusieurs de cette espèce à Beni-Hassan. Ce *dza* , par exemple, n'est-il pas figuré de deux façons dans la même planche (fig. 64 et 68)? Seule la silhouette est la même; les détails internes donnent pour l'un un faisceau de tiges, pour l'autre un allume-feu avec ses détails. N'en est-il pas de même pour de trop nombreux signes, où les couleurs ou les lignes intérieures des signes ont varié au gré du peintre et ne peuvent nous apporter aucun renseignement? Reste la ligne externe, le contour; mais là même, comme on vient de le voir, il y a eu en maintes occasions simple régularisation d'un trait d'écriture cursive et il n'y a qu'une apparence illusoire de hiéroglyphe authentique. Quelle confiance accorder dès lors à toutes ces images pour qui veut retrouver la civilisation ou la langue premières? Déjà bien hypothétique à la IIIe dynastie (à Meïdoum, par exemple), une telle entreprise ne risque-t-elle pas de l'être plus encore à Beni-Hassan, sous la XIIe? Sans tomber dans l'excès contraire, je serais tenté, pour ma part, de distinguer préalablement les diverses catégories de signes et de n'y chercher qu'avec une extrême circonspection des renseignements sur la période préhistorique.

Ces réserves expliqueront pourquoi il était fort difficile de trouver pour toute une catégorie de signes [1] une indication d'origine indiscutable. Il y en a beaucoup où la couleur employée, bien loin d'être un renseignement, est au contraire un embarras de plus, tant il est manifeste qu'elle a été mise d'une manière arbitraire [2]. Ce caractère tout conventionnel, et même, en apparence, tout capricieux, de l'enluminure des hiéroglyphes, M. Griffith l'avait signalé en son excellente préface; il avait même indiqué. — trop rapidement à mon gré — les motifs de convenances dé-

1. Cf. fig. 19, 71, 77 par exemple.
2. Cf. fig. 30, 41, 52, 85, 86, etc.

Digitized by Google

coratives qui venaient souvent décider de l'emploi des couleurs. Il y aurait peut-être eu lieu de tenir un plus grand compte de ces judicieuses remarques dans l'examen pratique des textes. L'abus des couleurs arbitraires expose à prendre un éventail (fig. 33) pour un coquillage [1]. Il a pu nous mettre sur une fausse voie en d'autres occasions.

Ainsi restreinte, l'étude de la vieille Égypte par les hiéroglyphes offre encore un vaste champ d'études et une série de recherches des plus attrayantes. Elles peuvent se diviser, si l'on veut bien adopter les observations que je viens d'exposer, en deux catégories bien distinctes :

Les premières, sans préjuger des époques antérieures, prendront le signe et ses variantes comme un document sur la civilisation et la langue contemporaines de l'artiste qui traça les légendes. L'ouvrage de M. Griffith contient, à ce point de vue, bon nombre de renseignements fort curieux, et un manuel d'archéologie aurait tout à gagner à rechercher dans ces signes d'écriture les détails d'une palette de scribe (fig. 18), d'une bourse (fig. 27), d'un rouleau de papyrus (61), d'un harpon (71), de vases (97, 101), etc., etc. Je laisse ici de côté toutes les remarques intéressantes que suggère la planche II consacrée aux oiseaux : la science à la fois naïve et précise, le sens si intime du trait et de l'allure caractéristique qui guidèrent le dessin de toutes ces figures d'animaux. Mais je crois devoir signaler la planche du frontispice (le signe exprimant le nome de Beni-Hassan reproduit en grandeur originale) parce qu'il y a là le point de départ de toute une série de recherches archéologiques. Pour qui n'est pas familiarisé avec les peintures murales de l'Égypte, cette planche sera une révélation du degré de pureté et d'élégance auquel était arrivée en ce pays la peinture héraldique. Et ce mot héraldique n'est pas ici une expression forcée; il n'y a pas plus d'exagération à l'employer que ceux d'armoiries et de blason, car le concept du moyen âge a été, sur ce point, celui de l'Égypte féodale. Ce

1. Maspero, *Cours du Collège de France*, 1897.

Digitized by Google

sont bien des armes que possédait chaque famille de la noblesse héréditaire, et si le dispositif des parties héraldiques n'est pas le nôtre, ce blason a eu comme celui d'Europe des parties et un agencement fixes; il a exprimé des idées parfois singulièrement analogues aux nôtres et il s'est orienté aussi vers les mêmes procédés conventionnels et symbolistes.

Laissons de côté, cependant, les avantages de toute espèce que peut présenter l'examen critique des hiéroglyphes pour qui cherche à préciser les valeurs douteuses, ou à expliquer, par le détail de l'objet, les raisons jusqu'ici ignorées de telle ou telle valeur. Les avantages sont trop évidents pour qu'il soit nécessaire d'y revenir et demandons-nous à présent si on peut aller plus loin et rechercher ce qu'étaient les âges *antérieurs* soit en leur langue, soit en leur civilisation.

Les recherches d'ordre philologique offrent ici des résultats moins aléatoires qu'on ne serait tout d'abord tenté de le croire, notamment dans l'étude des racines bilitères anciennes qui ont été le fond de toute la langue. Un très grand nombre d'entre elles, devenues trilitères par adjonctions initiales, ont perdu de très bonne heure la consonne médiale (l'ancienne première radicale) et sont redevenues bilitères. Comment retrouver cette radicale première, qui est la clef de la racine originale? Les déterminatifs phonétiques ont été souvent un auxiliaire fort efficace. Il est arrivé, en effet, que les déterminatifs, en survivant à la disparition de la consonne médiale, et en la donnant en eux-mêmes par leur valeur phonétique propre, permettaient la restitution de la forme pleine antérieure. Mais cette ressource est limitée à un trop petit nombre de cas, et nombreux sont les mots où l'on devine une élision de la consonne radicale première de la racine bilitère, sans pouvoir cependant décider entre deux ou trois solutions également vraisemblables. C'est ici que l'étude d'un bon nombre de hiéroglyphes soignés, avec leurs détails, peut apporter une aide inespérée. Ces signes, on saura en effet leur valeur phonétique précise par les variantes; les lignes, les couleurs, les détails de leur structure expliqueront d'autre part leur signification pré-

Digitized by Google

cise en tant qu'action ou objet. Si l'on constate alors dans le vocabulaire que ce même acte ou même objet possède, à la même époque, une prononciation différente, si en même temps cette différence est conforme à ce que nous savons des lois ordinaires des évolutions (par chute ou échange) dans des cas similaires déjà connus, on aura, semble-t-il, une sérieuse indication. Il y aura, en d'autres termes, une présomption que l'acte ou l'objet a eu, antérieurement, une prononciation identique à celle du signe; et tandis qu'elle suivait le cours normal des altérations dans les mots qui l'exprimaient en signes phonétiques indépendants, elle s'est figée, en quelque sorte, dans le signe hiéroglyphique. Bref, on aura acquis une donnée de plus dans la recherche des radicaux originaires.

Bornons-nous à ce cas, quoique ce ne soit pas le seul, et passons dans le domaine archéologique. Les recherches y sont extrêmement délicates et si rien ne paraît d'abord plus aisé que de déclarer que tel ou tel signe représente un objet préhistorique, l'examen d'un certain nombre de textes ne tarde guère à nous détromper. Les catégories de signes empruntés à l'homme, aux animaux, aux plantes, ne peuvent servir, de par leur nature même, en cet ordre de recherches. Et pour les autres, comment savoir en quelle classe il n'y a pas à craindre de tomber sur un de ces signes cursifs, venus du hiératique, redressés par convenance décorative et insérés avec force couleurs et détails chimériques dans l'appareil hiéroglyphique?

On peut y arriver jusqu'à un certain point. Mais les catégories dites « outils, armes, insignes » doivent être considérées comme les plus difficiles, surtout dans les cas où le trait est peu compliqué, car plus il est simple, plus il y a de chances pour que l'on ait affaire à un ancien signe hiératique. Il faut être trois fois certain pour décider qu'un instrument, ou qu'une arme, est bien un objet préhistorique — ou antéhistorique — conservé par l'écriture, *sous forme isolée*. Ce ne sera pas assez d'établir que cet objet se rattache bien, dans le vocabulaire, au groupe de mots dont le radical commun exprime une idée (acte ou objet) analogue — et

Digitized by Google

analogue au sens le plus étroit possible; ni assez encore, s'il y a des altérations, chutes ou échanges, dans les radicales, d'établir que ce changement est conforme aux lois générales constatées ailleurs sur dix cas semblables; car même alors, la preuve n'est pas établie irréfutable ; il y a encore à tenir compte de l'invincible penchant de l'Égyptien pour l'allitération. Une telle tendance a pu très bien le décider, en mainte occurrence, à régulariser d'abord un signe cursif en apparence d'hiéroglyphe, puis à insérer dans la silhouette ainsi obtenue une image d'objet dont la valeur phonétique sonnait d'une manière équivalente aux mots exprimés par ce signe, n'y eût-il entre eux aucune affinité réelle. Ainsi, rien ne prouve que le ᛏ soit bien l'ancienne fourche qui attachait les esclaves (fig. 42). Assurément, il doit y avoir, il y a des signes de ce genre contemporains de la formation primitive de l'écriture, mais ce n'est pas trop, pour les discerner, de toutes les ressources de la critique, de l'examen le plus minutieux des règles philologiques et d'expériences multiples. En outre, j'ai dit que les hypogées de Beni-Hassan étaient, à cet égard, des monuments d'une date bien basse et que c'est à Saqqarah, à Meïdoum, dans les mastabas d'El-Kab, découverts l'hiver dernier par M. Quibell, qu'il vaut mieux tenter d'avoir un aperçu de la civilisation primitive par l'étude des signes.

D'autres catégories de hiéroglyphes paraissent à cet égard plus certaines, écartant, ou à peu près, l'hypothèse de retour du hiératique ou de l'allitération. Tels seraient, à mon sens, les outils, armes et insignes, non plus *isolés*, mais associés à une portion de corps humain. Ici, la portion de corps est manifestement une abréviation du corps tout entier figuré dans l'accomplissement d'un acte : première présomption en faveur de l'ancienneté du signe. Ensuite, il n'y a guère lieu de supposer que le peintre de hiéroglyphes, en mettant, par exemple, dans la main un outil ou une arme d'apparence fort ancienne, l'y ait mis autrement que par tradition des âges anciens. M. Maspero a montré jadis[1] le

1. Maspero, *Notes au jour le jour*, § 5, p. 14.

Digitized by Google

parti à tirer des signes de cette espèce quand il nous a donné l'analyse détaillée du signe des idées d'action ou de force ⟷. L'os de mouton que tient le bras est une arme primitive qui n'a pu être inventée, à l'époque historique, par le dessinateur des signes et nous sommes, suivant toute vraisemblance, ramenés pour sa composition à une époque antéhistorique. Si le labourage a pour déterminàtif le signe ⟋, c'est évidemment une forme qui nous ramène au temps où, la charrue étant inconnue, ou « dépiquait » encore la terre au hoyau. Il en est de même pour les signes empruntés à l'architecture figurée, supports, huttes, coupes de salle ou de demeures, dont les silhouettes et les traits internes compliqués sont une garantie d'ancienneté. Le hiératique était une simplification par essence même; il n'aurait pu produire des traits aussi multipliés.

Il y a enfin toute une classe de signes où des motifs particuliers paraissent avoir fixé à jamais dans l'écriture des images de la première civilisation. Ce sont les hiéroglyphes où entrent des emblèmes religieux, des objets de culte, des insignes divins. Ici, comme dans le rituel, comme dans les formules et les peintures, un même ensemble de causes les a figées, semble-t-il, dès le temps où se formèrent, avec les croyances, les images qui les exprimaient. Les hiéroglyphes dans lesquels entrent une divinité ou son emblème, un fétiche, un acte consacré ou un objet de culte authentiquement reconnu pour tel, ont toutes les chances du monde pour être tels que les connurent les hommes de la primitive civilisation. C'est ainsi que les recherches sur l'écriture peuvent apporter des indices en une branche de l'égyptologie où l'on ne s'attendait peut-être pas à les appeler à l'aide, je veux dire dans les recherches mythologiques, et l'on en a une preuve curieuse dans le petit nombre même de signes réunis par M. Griffith. Sans parler de signes complexes comme celui du cynocéphale et du prêtre (n° 82), fort instructif cependant si l'on songe à la localité dont il provient et au voisinage du Thot d'Hermopolis, je signalerai seulement un hiéroglyphe des plus intéressants (n° 89) dont l'interprétation complète serait fort à souhaiter. Cette sorte

Digitized by Google

de poteau surmonté d'une tête à cornes de vache ressemble étrangement par le bas à ce qu'on est convenu d'appeler « la boucle d'Isis » ; son caractère hathorique est non moins frappant dans les détails de la face, des oreilles, des cornes-sistre à la partie supérieure. Est-ce un tronc d'arbre à la manière de *didou* ébranché, surmonté d'un crâne de vache? Est-ce une trace du fétichisme originaire? Quelle connexion peut-on établir entre le mythe hathorique et la « boucle d'Isis »? Autant de questions qui méritent une étude spéciale et que l'examen des variantes résoudra suivant toute probabilité. Elle pourra entraîner des conclusions toutes nouvelles sur les premières formes de ces cultes, notamment au point de vue des divinités funéraires. Il est, en tous les cas, permis, pour cette fois, de prononcer devant cette image le mot d'Égypte préhistorique.

Le moment paraît venu d'aborder franchement l'histoire de l'écriture égyptienne. La publication de M. Griffith a eu un vif succès dans le monde égyptologue, et elle a tout dernièrement suggéré à M. Borchardt[1] une série de remarques d'un haut intérêt. Il faut reconnaître pourtant que, pour étudier l'évolution des signes égyptiens, il faudra procéder autrement. Les hiéroglyphes de *Beni-Hassan* ne sont qu'un des chapitres d'une monographie. De quelles ressources disposons-nous à l'heure présente pour cette histoire de l'écriture? Hors les planches du *Medum* de M. Petrie et celles de *Beni-Hassan*, ce ne sont plus que signes épars et trop rares, signalés en passant, à peine quelques fois reproduits, le plus souvent sommairement décrits ; une vingtaine qui avaient frappé Mariette dans les *Mastabas*; un peu moins dans les *Monuments divers*; quelques indications dans la *Chrestomathie* de Rougé; partout ailleurs, c'est du texte que la copie s'est préoccupée et nullement des signes mêmes. Comment travailler avec de pareils documents? A s'en tenir seulement, pour le début de recherches si nécessaires, à la nécropole memphite, celui qui voudrait bien étudier à Gizèh et à Saqqarah les

1. *Zeitschrift für Ægypt. Sprache*, XXXIV, 2 (novembre 1897).

Digitized by Google

variantes d'une vingtaine de signes convenablement choisis ne regretterait pas sa peine, et c'est avec gratitude que l'on accueillerait sa tentative. C'était pour ma part une de celles que j'aurais le plus vivement souhaité d'accomplir s'il m'avait été possible, en Égypte, de séjourner quelque peu dans la région des mastabas.

George FOUCART.

Digitized by Google

SYRIACA

§ 1. — TRIPARADISOS

Il est assez connu que le second partage de l'empire d'Alexandre se fit en Syrie, dans un endroit nommé Triparadisos. Où placer cette localité historique? Le partage de 321 est raconté par Diodore et dans l'*Epitome* des Τὰ μετὰ Ἀλέξανδρον d'Arrien [1]: mais l'*Epitome* ne dit pas où le partage se fit, et Diodore dit seulement que Triparadisos était dans la Syrie du nord [2]. Les géographes, heureusement, sont plus explicites au sujet d'une localité de la Syrie du nord qu'ils nomment Paradisos, la même, évidemment, que le Triparadisos de Diodore. Paradisos se trouvait, d'après Strabon, près des sources de l'Oronte [3]; d'après Ptolémée, à 25′ au sud d'Émèse [4]. Paradisos ou Triparadisos doit donc être cherché au sud du lac de Homs, dans la grande et riche plaine déployée comme un éventail à l'entrée de la Coelé-Syrie.

C'est bien dans cette plaine que Robinson a cherché et devait chercher l'emplacement de Triparadisos. Il crut l'avoir trouvé au lieu dit Djoussieh-el-Kadim; c'est un ensemble de ruines antiques gisant au sud-est du lac de Homs, sur un plateau légèrement plus haut que la plaine et qui fait comme un glacis au pied des contreforts de l'Anti-Liban.

1. Photios, *Bibl.*, 92, 30 = Arrien, p. 244 Dübner (Didot).
2. XVIII, 39, 1 : Κατὰ δὲ τὴν Ἀσίαν Ἀρριδαῖος καὶ Πύθων οἱ τῶν βασιλέων ἐπιμεληταὶ ἀναζεύξαντες ἀπὸ τοῦ Νείλου... ἧκον εἰς Τριπαράδεισον τῆς ἄνω Συρίας.
3. XVI, 2, 19 : Μέχρι καὶ τῶν τοῦ Ὀρόντου πηγῶν, αἳ πλησίον τοῦ τε Λιβάνου καὶ τοῦ Παραδείσου καὶ τοῦ Αἰγυπτίου τείχους περὶ τὴν Ἀπαμέων γῆν εἰσι. Étienne de Byzance mentionne Paradisos d'après Strabon, *s. v.* Παράδεισος. Pline l'Ancien (V, 19) cite Paradisus de Syrie, mais dans une énumération alphabétique, et sans qu'on puisse rien tirer de cette mention.
4. V, 14.

Digitized by Google

Cette identification a été généralement admise[1]; elle est cependant inadmissible, et pour deux raisons : d'abord, parce que les ruines de Djoussieh-el-Kadim ne sont pas si anciennes que Robinson les a crues; ensuite, parce qu'un texte ancien, que Robinson ne connaissait pas, oblige de mettre Triparadisos, non, comme il le suppose, à plusieurs kilomètres de l'Oronte, mais sur ce fleuve même.

Voyons d'abord la seconde raison, qui est décisive.

On sait qu'après le meurtre de Perdiccas, l'armée macédonienne se hâta de revenir d'Égypte. Des messages furent envoyés dans la Syrie du nord, à Antipater, et en Chypre, à Antigone[2], pour les presser de rejoindre au plus vite les rois à Triparadisos. Antigone et Antipater se hâtèrent au rendez-vous; et c'est à Triparadisos, comme l'a supposé Droysen[3], que dut se passer l'histoire « sans lieu ni date » rapportée par Polyen[4]. Ἀντίγονος Ἀντίπατρον κινδυνεύοντα βληθῆναι ὑπὸ Μακεδόνων ἔσωσε. Τοῦ ὁτρατοπέδου μέσος ἦν ποταμὸς ὀξὺς τὸ ρεῦμα γέφυραν ἔχων · ἔνθεν οἱ Μακεδόνες (l'armée des rois) ἐσκήνουν · ἐκεῖθεν Ἀντίγονος ἔχων ἱππέας ὁμοφρονοῦντας... Quoique Triparadisos ne soit pas nommé dans le récit, c'est sûrement là que l'histoire a eu lieu[5]; et le fleuve dont parle Polyen est l'Oronte, près des sources duquel Strabon place Paradisos, qui, presque dès son origine, est de volume considérable, et qui, dans la région où nous cherchons Triparadisos, a bien un courant rapide.

Robinson avait cru retrouver à Djoussieh-el-Kadim les ruines d'une ville séleucide[6]. C'était leur attribuer une antiquité beau-

1. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 117. Renan n'a pas vu cette partie de la Syrie ; et les notes qu'y avait prises son collaborateur M. Lockroy sont fort insuffisantes. L'opinion de Robinson est encore admise par M. Dussaud, qui a visité ces pays l'an dernier ; cf. *Revue archéol.*, 1897, I, p. 354.

2. Arrien, p. 245 Dübner : Μετεκαλεῖτο δὲ καὶ Ἀντίγονος ἐκ Κύπρου.

3. *Hist. de l'hell.*, tr. fr., II, p. 126 et suiv.

4. IV, 6, 4.

5. C'est ce qu'admettent, avec Droysen, Kallenberg, *Philologus*, XXXVI (1877), p. 528 et Melber, dans sa réédition du Polyen de Woelfflin, p. 188.

6. Sur Djoussieh el-Kadim, cf. Ritter, *Erdkunde*, XVII, p. 156, 161, 172, 997. Deux voyageurs récents, MM. Gautier et Dussaud, gardent sur cette ques-

Digitized by Google

coup trop haute. Porter[1] est plus près de la vérité en les datant des bas temps romains. En réalité, ces ruines sont chrétiennes et contemporaines de celles que MM. de Vogüé, Waddington et Duthoit ont étudiées dans le Hauran et la Syrie du nord. Une grande construction, où l'on avait voulu reconnaître une forteresse, a dû être un couvent : à preuve le linteau de la porte d'entrée, linteau monumental qui, outre une dédicace grecque dont il reste quelques lettres, portait trois croix en relief, aujourd'hui martelées et à peu près disparues[2]. Les autres ruines de Djoussieh-el-Kadim sont celles du village qui, une fois le couvent fondé, n'avait pas tardé à s'établir auprès.

Djoussieh-el-Kadim est en dehors de la route d'Émèse à Héliopolis. C'est sur cette route qu'il faut chercher Triparadisos. D'après Polyen, Triparadisos était sur l'Oronte ; d'après Strabon, près des sources de ce fleuve ; d'après Ptolémée, au sud de Laodicée *ad Libanum* (Tell-Nebi-Mindoh). Or, il n'y a qu'un endroit qui satisfasse à ces conditions : c'est Ribla, si fameux par la Bible, et dont le village de Rablé, sur la rive droite de l'Oronte, garde fidèlement le nom et la place.

Pour achever de se convaincre que Triparadisos, où Antipater et Antigone vinrent attendre l'armée royale à son retour d'Égypte, correspond à Ribla, qu'on se rappelle quelques faits. C'est à Ribla qu'au retour de sa campagne contre l'Assyrie s'arrêta le pharaon Néchao, et qu'il y appella son vassal Josias, roi de Juda, pour se saisir de lui[3]. C'est à Ribla que campa Nabuchodonosor, après la prise de Jérusalem[4]. L'endroit a une importance

tion de date une réserve prudente. Pour le premier, les ruines de Djoussieh el-Kadim sont « des ruines grecques » (*C.-R. de l'Acad. des inscr.*, 1895, p. 451, avec deux dessins d'après des photographies). Pour l'autre, « elles sont antérieures à l'époque arabe ; on n'y retrouve pas de traces d'époque chrétienne » (*Revue archéol.*, 1897, I, p. 354).

1. *Five years in Damascus*, II, p. 332.

2. M. Dussaud (*loc. cit.*) donne de ce linteau un dessin fait d'après une photographie. Il a vu l'inscription, mais n'a pas remarqué les traces des croix.

3. II *Rois*, XXIII, 33.

4. *Id.*, XXV, 6, 20-21.

Digitized by Google

stratégique extrême : c'est bien, comme le dit Renan[1], « un point central où tous les envahisseurs de la Syrie établissent leur quartier général. » Ribla est à l'entrée septentrionale de la Coelé-Syrie, par où passent nécessairement les armées qui descendent ou remontent ces pays ; de là partait, d'après Renan[2], le chemin qui, par le Ouadi-Brissa et le Liban, menait à la côte de Phénicie ; et ceux qui, comme Antigone, débarqués à Laodicée ou à Tripolis, voulaient gagner la Syrie Creuse, ne pouvaient pas rejoindre la route d'Héliopolis plus au sud que Ribla. Où Néchao et Nabuchodonosor avaient campé, les Diadoques se donnèrent rendez-vous. Les armées passent toujours par les mêmes chemins.

L'endroit où fut pour la deuxième fois partagé l'empire d'Alexandre a repris aujourd'hui son nom biblique : le cas est ordinaire en Syrie, où les appellations grecques, en général, n'ont pas pris racine. Berœa est redevenue Alep, comme au temps hittite, et l'Épiphanie des Séleucides a repris le nom qu'elle portait à l'époque lointaine d'Uri le Hamathéen. Les vieux noms syriens continuaient à vivre, au temps des Grecs et des Romains, dans la langue du peuple ; ils reparurent avec les Arabes.

Il ne faudrait pas objecter qu'à l'endroit où nous plaçons Paradisos, on ne voit point de ruines antiques. Tant d'emplacements anciens, en Syrie, sont dans ce cas. Du reste, il est inexact que Rablé n'ait pas fourni d'antiquités. En revenant du voyage mémorable où il a copié au Ouadi-Brissa les inscriptions de Nabuchodonosor, M. Pognon a trouvé à Rablé une inscription grecque d'époque romaine[3]. A vrai dire, la disparition des restes de l'antiquité romaine et chrétienne s'explique avec une singulière facilité dans ce pays de plaine, d'alluvion et de culture. Ajoutons qu'on se tromperait sans doute en se figurant le

1. *Hist. du peuple d'Israël*, III, p. 265.
2. « En 590..., Nabuchodonosor put concentrer toutes ses forces en Syrie. Le quartier général fut établi à Ribla, vers les sources de l'Oronte. De là on dut gagner la côte, probablement par le Ouadi-Brissa actuel » (Id., *ibid.*, p. 348).
3. *Archives des Missions*, XXIX (3e série, t. XIV), p. 345 et suiv.

Digitized by Google

Paradisos de nos textes comme une ville, ayant enceinte et monuments : c'était au vrai un bourg, comme aujourd'hui Rablé, et précisément un bourg agricole : son nom même en est la preuve.

On peut croire qu'à l'arrivée des Macédoniens en Syrie, Triparadisos, *les Trois-Parcs*, était un domaine royal ou princier, propriété soit de l'Achéménide ou de son satrape, soit de quelque dynaste syrien. Le possesseur de ce pays était bien partagé : la terre était fertile [1], arrosée par l'Oronte, qui y coule avec rapidité [2], déjà large, mais guéable encore ; le climat est merveilleux ; la plaine, bornée d'un côté par les deux Libans, ouverte de l'autre, et à perte de vue, sur Homs, Hamath et la lointaine Tadmor, a une grandeur inoubliable. Le maître avait sans doute là sa maison d'habitation, un vaste et beau *konak*; on imagine quelque chose d'analogue au παράδεισος de la plaine de Jéricho, dont parle Strabon : ἔστι δ'αὐτοῦ καὶ βασίλειον καὶ ὁ τοῦ βαλσάμου παράδεισος [3]...

A quelque distance au nord de Rablé, sans village dans l'intervalle, se dresse comme un phare, sur le plus haut mamelon du seuil désolé de la Coelé-Syrie, ce monument singulier et encore mal étudié, connu sous le nom de *monument d'Hermel*. Je tâcherai ailleurs de montrer que ce mausolée superbe fut bâti pour un prince de la famille des Sampsigérames. Émèse était leur capitale ; ils auraient laissé des mausolées, non seulement à Homs, mais à Hermel ; et Ribla aurait été leur παράδεισος ; le domaine royal des Trois-Parcs leur serait échu, après avoir successivement appartenu au Perse et au Séleucide. Ainsi s'ex-

1. Outre mes souvenirs personnels, j'alléguerai ces quelques lignes traduites de l'excellente relation de M. Sachau, *Reise in Syrien und Mesopotamien*, p. 56-57 : « Le village de Rablé, de 300 à 400 habitants, est peuplé pour les deux tiers de catholiques romains (c'est-à-dire de Maronites). Les terres y sont si riches, que les paysans font venir chaque année plusieurs centaines d'ouvriers, hommes, femmes et enfants, qu'ils demandent aux abruptes montagnes des Ansariehs. Ces ouvriers se chargent du travail de la moisson moyennant une part, bien faible d'ailleurs, prélevée sur les récoltes ».

2. Τοῦ στρατοπέδου μέσος ἦν ποταμὸς ὀξὺς τὸ ῥεῦμα. Polyen, *loc. cit.*

3. XVI, 2, 41.

Digitized by Google

pliquerait que le nom de Paradisos ait jusqu'à l'époque impériale été gardé au vieux bourg syrien où tour à tour, Néchao, Nabuchodonosor et les Diadoques vinrent poser leur camp auprès des belles eaux de l'Oronte.

§ 2. — LA DÉESSE SYRIENNE SIMÉA

M. Fossey a découvert l'an dernier, entre Homs et la montagne des Ansariehs, au village de Burj-el-Qaé, l'inscription suivante (*Bull. de Corr. hell.*, XXI, 1897, p. 70) :

ЄΤΟΥϹΗΦΤΗΚΥΡΙΑϹΗΜЄΔ
ΜΑΡΤΙΑΛΙϹЄΠΙΜЄΛΗΤΗϹΦЄΙΛΙΠΠΟϹ
ΠΡΙϹΚΟϹΚΥΡΥΛΛΟϹΑΝΙΝΑϹΒΑΡΑΘΗΟΙЄΞΤΟ
ΝΝΑΟΝЄΠΟΗϹΑΝΔΙΑΤΟΥΠΡΟΓЄΓΡΑΜЄΝΟΥ ЄΠΙΜЄ·
ΛΗΤΟΥ

Ἔτους ηφ' τῇ κυρίᾳ Σημέ[ᾳ] Μαρτίαλις ἐπιμελητής, Φεῖλιππος, Πρῖσκος, Κύρυλλος, Ἀνίνας, Βαράθη(ς), οἱ ἕξ, τὸν ναὸν ἐπόησαν διὰ τοῦ προγεγραμ-(μ)ένου ἐπιμελητοῦ.

Ce n'est pas la première mention de Siméa dans l'épigraphie gréco-latine de la Phénicie ; et le rapprochement d'une inscription du temple de Zeus Baal Marcod, au mont Liban, avec les éclaircissements qu'elle a reçus de M. Nöldeke, est le commentaire le plus direct de l'inscription de Burj-el-Qaé.

C. I. L., III, 159 Mommsen.

« Deir el kal'a *in caraterri cubitali, incastrata nel muro di un sotteraneo a volta fatto di grossissime pietre e che non ha sofferto alterazione alcune nel suo materiale.*

TABERNA · OBMCATONVM I · O · M · B ·
ET · IVNONIS · FIL · IOVIS · SIM · · · · ·

Mariti *Nov. Fior.* 1768, 656 (inde Donat. 464, 6) et *viaggio di Soria* 2, 81.

1 Latetne OBLIGATIONVM *Iovis Optimi Maximi Balmarcodis*? — 2 SIME *Nov. Fior.* »

Digitized by Google

C. I. L., III, 6669 Mommsen.

« *Conferendi sunt Lucianus de dea Syria c.* 33 : ἐν μέσῳ δὲ ἀμφοτέρων ἕστηκε ξόανον ἄλλο... καλέεται δὲ σημήιον καὶ ὑπ' αὐτῶν Ἀσσυρίων, οὐδέ τι οὔνομα ἴδιον αὐτῷ ἔθεντο *et Pseudo-Melitonis apologia Syriaca* (*ed. Cureton spicil. Syriac. p.* 25) : « *Syri colebant deam 'Atti* (= *Atar-gati*) *ex Adiabene, quae misit filiam Balat medicam, quae sanavit Sîmê* (*sive Simê*), *filiam Hadad* ». *Ut Euhemeristica commenta mittamus, Sime filia Hadad respondet Iunoni Iovis filiae, nec offendet peritos, quod Atti illa et ipsa Iunoni aequiparatur, scilicet Iovis uxori. Legendum igitur, ut est in v.* 1, **SIME**. » *Haec Noeldekius. Quod coniectura proposuit Clermont-Ganneau* (Recueil d'arch. orient. p. 109) *taberna oraculorum, et a tradita lectione plus iusto recedit et abhorret omnino ab oraculis taberna.* »

En commentant l'inscription de Burj-el-Qaé, M. Fossey avait montré que la κυρία Σημέα devait être une déesse, et, d'après son nom même, une déesse du ciel. On voit par l'inscription de Déir el-kal'a que Siméa correspondait à Junon. C'est la même déesse syrienne que trois autres textes trouvés au temple de Jupiter Baal Marcod appellent *Juno regina* (*C. I. L.*, III, 6674, 6675, 6676; cf. 6680).

Je me demande si ce nom de Siméa ne se retrouve pas dans celui de la mère d'Elagabal, Symiamira. Voici comment on avait tâché d'expliquer le nom Symiamira : « Herodian schreibt Σοαιμίς, und ebenso Dio Cassius; Zonaras, der aus Dio schöpft, schreibt ebenso (XII, 13) [de même les inscriptions et les monnaies : **IOYΛIACOAIMIABACCIANH** *C. I. G.*, 6627; **SOAEMIAS** Cohen, III, 554 et suiv.; **COYAIMIAC. COYAIMIC** Mionnet, III, p. 367; Eckhel, VII, p. 265; **CEMIAC**, Mionnet, III, p. 407]; die Scriptores hist. Aug. Macr. 9, 2 Symiamyra; Hel. 2, 1 Symiamirae und ebenso 4, 4; 14, 4; 18, 2; Victor epit. 23 Soemea; Eutropius VIII, 22 Semiasera, Suriasera, Sinuasera, Semiamyra, Syriasira, Symia Surias, Suria Seria, Semia Syra, Simia Serena nach den Handschr.; Paeanius Συμία Σεουήρα; Historia Misc. p. 233,

Digitized by Google

Simea und Suria Sera (cod. Bamb. 513) oder sua risera (cod. Bamb. 514) : woraus der Herausgeber mater sua misera gemacht und in den Text gesetzt hat. Diese Nebenform ist, so seltsam sie auch scheint, doch kein Versehen der Abschreiber und ebensowenig von dem echten Namen zu trennen; ein Versuch, sie zu erklären, ist mir nicht bekannt. Ich weiss nicht, ob folgender Einfall das Richtige trifft. Für das Prototyp halte ich eine Form Symiasyra, bez. Semiasura, deren ersten Theil die durch die Münzen bezeugte Schreibung des Namens Σουαιμίς oder noch lieber Σεμίας ist; der zweite aber kann nur Syra, Sura, *die Syrerin* sein » (J. H. Mordtmann, dans la *Zeitschrift der deutschen Morgenländischen Gesellschaft* de 1877, p. 99). Il me paraît certain que les variantes fournies par les mss. d'Eutrope sont sans intérêt pour la question, et que M. Mordtmann a été dupe d' « étymologies populaires » inventées par des copistes qu'étonnait le nom de la princesse syrienne. La mère d'Elagabal a bien porté deux noms sémitiques, Soaimis, et un autre dont la leçon Symiamira (ou Symiamyra) est la transcription la plus approchée. M. Philippe Berger, dont j'ai pris l'avis, me dit que l'hypothèse n'offre rien d'impossible : la fin du nom Symiamira serait le mot *marat* apocopé (*marat* = maîtresse), et le nom entier signifierait : *Siméa est maîtresse.*

Quant à l'énigmatique inscription copiée jadis par Mariti, je n'entends pas plus que Mommsen la conjecture *taberna oraculorum.* Faut-il proposer *tabula obligationum*? Et convient-il de rapprocher l'inscription rupestre du Ouadi-Nahleh, près de Baʿalbek (*Bull. de Corr. hell.*, 1897, p. 66)?

§ 3. — LES FLOTTES ROMAINES EN SYRIE

L'histoire de la marine impériale n'offre pas pour l'instant de question plus obscure que celle des *stationes* lointaines des flottes d'Italie. On a trouvé l'épitaphe, à Thessalonique, d'un Raven-

Digitized by Google

nate[1], à Cyzique, d'un Misénate[2] : qu'étaient précisément, pour la flotte de Ravenne Thessalonique, et Cyzique pour celle de Misène? On a découvert au Pirée des épitaphes de Ravennates et de Misénates : les deux flottes italiennes eurent-elles donc chacune, successivement ou à la fois, une division stationnée au Pirée, ayant dans ce port magasins, casernes et dépôts? Le problème se complique encore de la façon suivante : outre les deux grandes flottes de Ravenne et de Misène, il y a eu dans la Méditerranée des flottes provinciales, flotte d'Alexandrie, flotte du Pont, flotte de Syrie ; or, quoiqu'il y eût une *classis Syriaca*, le plus grand port de Syrie, Séleucie, a servi d'attache à une division du Levant détachée de Misène. Le fait, sans doute, est étrange, et vaut la peine d'être signalé : d'autant que les plus récents auteurs qui aient écrit de la flotte impériale[3] n'y ont pas insisté.

Nos documents sur la marine impériale en Syrie sont les suivants :

1

Ægypt. Urkunden, n° 113. Fayoum.

Ἀντίγρ(αφον) ἐπ[ικρ(ίσεως) . . . . . .
σὺετρανοῦ καὶ . . . . . αι . . . . .
θυγατρὸς αὐτοῦ
Ἐκ τόμου ἐπικρίσεων Γαΐου Ἀουιδίου Ἡλιοδώρου γενομένου ἡγεμόνος, οὗ προγραφή. Οἱ ὑπογεγραμμέ(νοι) σὺετρανοὶ στρατευσάμενοι ἐν εἴλαις καὶ ἐν σπείραις καὶ ἐν κλάσσαις δυσὶ Μεισηνάτῃ καὶ Συριακῇ, κ. τ. λ.

C. Avidius Heliodorus, préfet d'Égypte en 140, l'était encore en 143 (Fiebiger, pp. 423-424). Pour l'intelligence du document, cf. Meyer (*Philologus*, 1897, pp. 193-216) : c'est un extrait du re-

1. *C. I. L.*, III, 7327.
2. *C. I. G.*, II, 3692.
3. Cf. la remarquable dissertation d'Otto Fiebiger, *De classium italicarum historia et institutis* (*Leipziger Studien*, XV, p. 277-459), et Victor Chapot, *La flotte de Misène*, thèse de doct. en droit, Paris, 1896.

Digitized by Google

gistre des ἐπικρίσεις, extrait demandé au préfet d'Égypte pour constater que le vétéran N. est bien en congé régulier.

2

C. I. G., 2346 *e*, add. Tinos.

Λούκι[ο]ς Κάσιο[ς] Λονγῖνος στρατιώτης στόλου Συριακοῦ [1].

3

C. I. A., III, 2, 1447. Le Pirée.

Μαίωρ Φιλίππι στρατιώτης ληκτὸς κλάσσης Συριακῆς γένει Ἀράδιος ἐτῶν τριάκοντα δύω.

Μαίωρ Φιλίππι = Maior Philippi (scil. filius).

4

C. I. G., 3125 = *C. I. L.*, III, 421. Téos.

in corona : *in corona :*

Ο ΔΗΜΟΣ Ο ΔΗΜΟΣ
DIS MANIBVS
QVIR
CORVS
5 CLASSISSYRIACAE
ECIT
ΘΕΟΙΣ
ΕΙΝ
ΠΟΥ
10 ΚΟΣΣΤΟΥ
ΥΙΩΕΠΟΙΗΣΕΝ

Mommsen : l. 10, ναύαρχΟΣΣΤΟλοῦ συριακοῦ).

5

C. I. L., III, 434. Éphèse.

Haec arca C. Iuli Hilari trierarchi classis Syriacae, liburna Grypi, et Domitiae Grap[t]ae uxoris eius coniugis carissimae.

1. Ce soldat — sans doute un Syrien — portait le nom et le *cognomen* de C. Cassius Longinus, le célèbre jurisconsulte, qui fut gouverneur de Syrie sous Claude.

Digitized by Google

6

C. I. L., VIII, 8934. Bougie.

Sex. Cornelio Sex. f. Arn. Dextro, proc(uratori) Asiae, iuridico Alexandreae, proc(uratori) Neaspoleos et Mausolei, praef(ecto) classis Syr(iacae), donis militarib(us) donato a divo Hadriano ob bellum Iudaicum hasta pura et vexillo, praef(ecto) alae I Aug(ustae) gem(inae) colonorum, trib(uno) leg(ionis) VIII Aug(ustæ), praef(ecto) coh(ortis) V Raetorum, praef(ecto) fabrum III, patrono coloniae, P. Blaesius Felix (centurio) leg(ionis) II Traian(ae) fort(is) adfini piissimo ob merita.

La guerre de Judée après laquelle fut décoré Dexter est celle que suscita la révolte de Bar-Côcêba (131-135).

7

C. I. L., VIII, 9358. Cherchel.

P. Aelio P. fil. Palatina Marciano praef. coh. I Augustae Bracarum praeposito n. Illyricorum trib. coh. ael. expeditae praef. al. aug. II Thracum praeposito al. gemin. Sebas[sten.] praeposito classis Syriacae et Augustae praef. classis Moesiaticae C. Caesius Marcellus veter. ex. dec. al. II Thracum.

8

C. I. L., VIII, 9385. Cherchel.

Lucia Petronia fecit Crescenti Sylvani militi classis Syriacae marito suo bene merenti.

De ces huit documents, le premier nous montre que la *classis Syriaca* était absolument distincte de la *classis Misenensis*; le sixième, que la *classis Syriaca* avait à sa tête un *praefectus*; le septième, qu'elle portait le surnom d'*Augusta*. Chose curieuse, aucun ne provient de Syrie[1] : les documents trouvés en Syrie ne

1. M. Héron de Villefosse (dans le *Dict. des Antiquités*, art. *Classis*) suppose, d'après l'épitaphe de Cherchel (n° 8), que la flotte de Syrie avait une *statio* en Maurétanie. Ce serait bien surprenant ; un bateau de la flotte de Syrie a pu faire à Césarée de Maurétanie un séjour prolongé pour toutes sortes de raisons sans que Césarée fût pour autant une *statio* de cette flotte.

Digitized by Google

nous font connaître, comme on va voir, que des officiers ou des marins de Ravenne et de Misène.

9

C. I. L., III, 168. Beyrouth.

D. M. M. Aurelio Domitio trierarcho cl. pr. Antoninian. Ravennat. P. V. Vettia Vetilla Hepes marito bene merenti posuit. [*S. q.*] *h. a. aperuerit aliutve corpus induxerit, dabit fisco Caesaris III d. nummum.*

10

B. C. H., XXI (1897), p. 77. Séleucie de Piérie.

D. M. Annius Herculanus navarchus classis pr[*aetori*]*ae Misenensis natione* [*It*]*alicus stipendiorum XXXIIII vixit annis LIII. Antonius Plotianus trierarchus curavit.*

11

B. C. H., XXI (1897), p. 76. Séleucie de Piérie.

D. M. L. Pa[*ulino ?...*] *tri*[*er. clar.*] *pr. Mise*[*nensis*] *vi*[*xit annis ... mili*]*ta*[*vit annis...*].

12

Archaeologia, LIV (1895), p. 433, pl. XLIV [1].

C. Fabullius Macer, optio classis praetor. Misenatium, III Tigride, emit puerum, natione Transfluminianum, nomine Abban quem Eutychen sive quo alio nomine vocatur, annorum circiter septem, pretio denariorum ducentorum et capitulario portitorio, de Q. Iulio Prisco, milite classis eiusdem et trieri eadem : eum puerum sanum esse ex edicto, et si quis eum puerum partemve quam eius evicerit, simplam pecuniam sine denuntiatione recte dare stipulatus est Fabullius Macer; spopondit Q. Iulius Priscus; id fide sua et auctoritate iussit C. Iulius Antiochus, manipularios III Virtute.

1. Ce papyrus, trouvé au Fayoum et conservé aujourd'hui au Musée Britannique, a été publié et commenté par M. Maunde Thompson. Cf. *Revue archéol.*, 1896, I, p. 271, et Chapot, p. 236.

Digitized by Google

Eosque denarios ducentos qui s(upra) s(cripti) sunt, probos, recte numeratos, accepisse et habere dixit Q. Iulius Priscus venditor, a C. Fabullio Macro, emptore; et tradidisse ei mancipium s(upra) s(criptum) Eutychen bonis condicionibus.

Actum Seleuciae Pieriae in castris in hibernis vexillationis clas. pr. Misenatium VIIII K. Iunias, Q. Servilio Pudente et A(ulo) Fufidio Pollione cos., etc.

« C. Fabullius Macer, maître dans la flotte prétorienne de Misène, trière *Le Tigre*, a acheté un enfant du pays d'Outre-fleuve[1], répondant aux noms d'Abbas, Eutychès, etc., âgé d'environ sept ans, au prix de 200 deniers plus le droit de douane, de Q. Julius Priscus, matelot de la même flotte et de la même trière, lequel enfant est en bon état de santé, comme le veut l'édit ; en cas d'éviction totale ou partielle, Fabullius Macer a stipulé le remboursement du prix d'achat au simple sans être obligé de dénoncer le trouble, clause acceptée par le vendeur ; le fidéijusseur est C. Julius Antiochus, manipulaire sur la trière *Vertu*...

« Fait à Séleucie de Piérie, au camp, dans les quartiers du détachement de la flotte prétorienne des Misénates, le 9e jour des calendes de juin, sous le consulat de Q. Servilius Prudens et d'Aulus Fufidius Pollio » (166 ap. J.-C.).

La suite de l'acte donne la signature d'un *suboptio* de la trière *Liber Pater* qui souscrit pour le fidéijusseur C. Julius Antiochus, illettré, et celles de trois témoins, un *suboptio* de la trière *Salus*, un centurion de la trière *Providentia*, et un trompette-chef (*buccinator principalis*) de la trière *Virtus*.

1. Pour M. Maunde Thompson, *transfluminianum* signifie « du pays situé à l'est de l'Euphrate ». Cette expression géographique est peut-être la traduction d'un vieux mot syrien : Abbas serait de ce pays d'*Abarnahra* dont Mazaios fut satrape. Cf. les statères nos 238-241 du Catalogue de M. Babelon (*Perses achéménides*, p. XLV et 33, pl. V, 18-20) dont les légendes araméennes ont été expliquées par M. Joseph Halévy (*Mélanges d'épigraphie et d'archéologie*, p. 64-71). Le *pays d'au delà du fleuve* (Abarnahra) serait soit le pays compris entre l'Euphrate et la mer, c'est-à-dire la Syrie du Nord, soit, plus probablement, la Mésopotamie.

Digitized by Google

L'importance du port de Séleucie sous les Romains n'est pas douteuse. C'était le νεώριον d'Antioche, et c'était là qu'arrivaient à la mer, comme aujourd'hui à Alexandrette, comme, au XIIIe siècle, à l'Aïas d'Arménie, les caravanes venues de la Syrie, de la Commagène, de la Mésopotamie, de plus loin encore, des profondeurs de l'Asie. Une des grandes routes du monde aboutit au pied de l'Amanus. Et c'était là aussi que débarquaient les empereurs et les légats, quand la guerre les appelait d'Occident à la frontière arménienne ou parthe ; joignez à cela le voisinage de la Cilicie et la nécessité, dans ces parages, d'une flotte qui veillât sans cesse aux pirates.

Ces raisons expliquent l'énormité des travaux accomplis par les Romains au port de Séleucie. Les Séleucides l'avaient créé; les Romains l'agrandirent, et pour en écarter un torrent qui menaçait de l'ensabler, creusèrent dans la montagne, en plein rocher, une tranchée prodigieuse, l'un des travaux d'art les plus imposants qui subsistent de l'antiquité. Nous ne savons pas le temps qu'ils y mirent ; je serais pour ma part disposé à croire que cette grande œuvre fut faite de suite, sous les Flaviens. A l'entrée de ce canal, une inscription de deux lignes se lit au ras du sol, en grandes lettres bien gravées[1] :

DIVVS VESPASIANVS
ET DIVVS TITVS

Nous n'avons pas pu, mon compagnon et moi, faire déblayer le rocher, et voir si l'inscription ne se continuait pas plus bas. M. Clermont-Ganneau[2] l'a donnée de la façon suivante, d'après une copie communiquée dont il n'indique pas l'origine :

1. C'est au dessus de cette inscription, à une hauteur d'environ 8 mètres, qu'est gravé dans un carré un grand œil, emblème de conjuration, qui rappelle les deux yeux gravés sur les remparts de Thasos (Conze, *Reise auf die Inseln des Thrakischen Meeres*, p. 12-13, et pl. V ; cf. Otto Jahn, *Ueber die Aberglaube des boesen Blicks bei den Alten*, et l'ouvrage capital de Tuchmann, *La fascination*, dans *Mélusine*).

2. *Rapport sur une mission en Palestine et en Phénicie entreprise en* 1881 (*Arch. des Missions*, 1885, p. 248). Cf. *C. I. L.*, III, 6702.

Digitized by Google

« Sur le roc, dans le canal » :

DIVVS VESPASIANVS
ET DIVVS TITVS
F C

A l'autre bout du canal est une inscription en l'honneur d'Antonin[1]. A mon avis, elle a rapport, non à la tranchée même, mais à un pont jeté à cet endroit par dessus la tranchée[2].

Quoi qu'il en soit, il est certain que le canal fut creusé par l'armée, et que la flotte y collabora avec les légions. Renan a copié sur les parois de la tranchée les inscriptions suivantes :

Waddington 2714. Ἐπὶ Κατσίου Π[ρί]σκου ἑκατοντάρχου λεγεῶνος τετάρ[τη]ς ὅθεν ἀρχ[ή].

W. 2717 = *C. I. L.*, 6045. *Vex*[*illatio*]*nis leg*(*ionis*) *X* [*Fret. f*]*elic*[*iter*?].

W. 2715. Ἐπὶ ...]ίου Γερμανοῦ [ν]υάρχου ὅ[θ]εν ἀρ[χὴ δ]ιὰ Μάρκο Λ[ουκιλ]λίου.

Séleucie de Piérie n'était pas, tant s'en faut, le seul port de la Syrie. Laodicée, Béryte, Sidon, Césarée, Joppé étaient des villes importantes, par le commerce et l'industrie, et il est possible que la *classis Syriaca* y fût stationnée. Séleucie de Piérie aurait servi d'attache à la flotte misénate, parce que cette flotte aurait eu le soin de transporter en Syrie les empereurs et les légats, et que ceux-ci se rendaient ordinairement à Antioche. La flotte syrienne aurait eu la surveillance du reste de la côte syrienne, du mont

1. Waddington, n° 1836.

2. Il serait bien désirable qu'une étude approfondie fût faite de ce canal, ainsi que de la nécropole, du port et des murailles. Des fouilles à Séleucie, surtout dans les environs du port (où nous avons trouvé les inscriptions de nos Misénates, et où l'on voit encore la statue de fleuve décrite par Bourquelot), seraient certainement productives en inscriptions et monuments gréco-romains. La description du P. Bourquelot (*Mémoires sur les ruines de Séleucie de Piérie*, dans les *Études de théologie, de philosophie et d'histoire*, publiées par des PP. de la Compagnie de Jésus, 1860) est tout à fait insuffisante, et Renan, qui a visité Séleucie en 1865, n'a malheureusement pas eu le temps et les moyens d'en faire le sujet d'une étude.

Digitized by Google

Cassius jusqu'à Péluse. « A l'époque romaine, écrit Renan[1], la flotte stationnait souvent dans les parages du Liban et sans doute choisissait ses mâts parmi les plus beaux pins de la montagne. » Si l'on n'a retrouvé dans les ports syriens, Séleucie mise à part, qu'une seule inscription ayant rapport à l'histoire de la marine impériale — l'épitaphe d'un officier ravennate (n° 9) — cette pénurie de documents n'est évidemment qu'un effet du hasard, et l'on est en droit d'espérer que ce même hasard nous apprendra un jour quel était le port d'attache de la flotte de Syrie.

Il se peut du reste que la flotte de Misène n'ait eu des vaisseaux à Séleucie que pendant un laps de temps assez court, et que le fait doive s'expliquer par les événements dont l'Orient aurait alors été le théâtre. L'acte de vente qui nous apprend la présence à Séleucie d'au moins cinq trières misénates (*Tigris*, *Virtus*, *Liber Pater*, *Providentia*, *Salus*) et l'existence d'une caserne pour les équipages de cette escadre, est daté de 166; il nous reporte au règne de Marc Aurèle, au lendemain de cette longue guerre parthique, commencée en 161 par des revers terribles de Rome, et qui avait nécessité de si grands efforts. Lucius Verus était parti pour l'Orient, y était resté quatre ans (162-166), pendant lesquels il avait plusieurs fois résidé à Antioche. L'épitaphe du navarque misénate Annius Herculanus, d'après le caractère de l'écriture, semble de la même époque.

Paul PERDRIZET.

1. *Miss. de Phénicie*, p. 279, à propos des inscriptions d'Hadrien, trouvées au Liban, *arborum genera IV*, *cetera privata*, desquelles Renan, dans un autre endroit de son ouvrage (*Miss.*, p. 858) rapproche Végèce V, 4 : *ex cupresso et pinu domestica, sive silvestri larice et abiete praecipue liburna contexitur*. Ce seraient les quatre essences dont parlent les inscriptions hadriennes, et elles auraient été réservées pour la flotte : justement le cyprès, le pin, le mélèze et le sapin sont très communs dans le Liban.

Digitized by Google

LE

MILLIAIRE DE MIRABEL

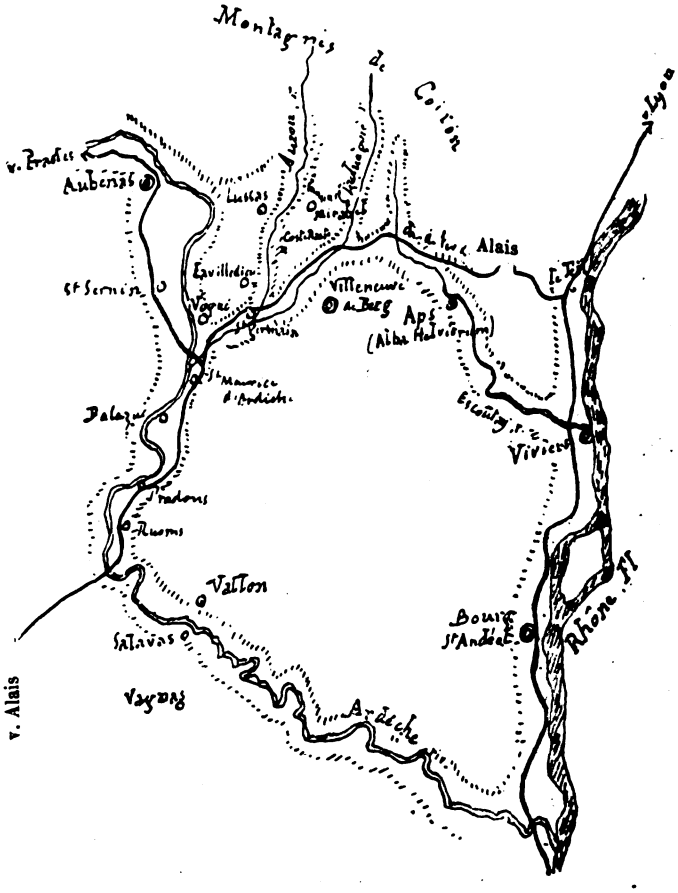

Au mois de février dernier, un cultivateur de Mirabel, commune du département de l'Ardèche, en défrichant le sol de sa

Digitized by Google

propriété, rencontrait, presque à fleur de terre, un milliaire romain qui portait l'inscription suivante :

IMP · CAESARE
T · AELIO · HADR ·
ANTONINO
AVG · PIO
P · P · TRIB · POT ·
VII · COS ·
IIII · M · P · X

Ce monument peut être daté avec certitude de l'an 145 après J.-C., 7e année du règne d'Antonin le Pieux. Les trouvailles de ce genre ne sont pas rares dans l'ancien Vivarais. Elles attestent que ce pays était, à l'époque romaine, sillonné de voies impériales venant toutes aboutir à la ville d'*Alba* (aujourd'hui Aps en Vivarais), métropole de la cité des *Helvii*. Mais celle que nous signalons présente un intérêt tout particulier. On connaissait déjà l'existence d'une voie antique reliant *Alba* à *Nemausus* (Nîmes) et qui traversait le territoire des villages de Saint-Germain, Balazuc, Pradons, Ruoms, Salavas et Vagnas, comme l'indique une douzaine de milliaires découverts à diverses époques dans ces localités[1]. Or les inscriptions qui ont pu être relevées sur la plupart de ces monuments sont absolument identiques, le chiffre des milles mis à part, à celle de la pierre de Mirabel. Faut-il admettre que cette dernière appartenait à la même voie que les précédentes, et qu'elle peut servir à en compléter le tracé? Nous ne le croyons pas, et pour plusieurs raisons.

La première, c'est que le nombre de milles marqué sur cette pierre, si on le rapproche de ceux que portaient quelques-uns des autres milliaires, ne correspond pas exactement à la distance qui la séparait de ceux-ci. Nous négligerons l'inscription de Balazuc dont l'authenticité est, paraît-il, douteuse. Mais la borne qui marquait le vingtième mille a été trouvée à 200 mètres du vil-

1. Voir les inscriptions de ces milliaires au t. XII du *Corpus Inscr. Lat.*, pp. 664-665.

Digitized by Google

lage de Pradons, sur la route de Balazuc. Entre ce point et le

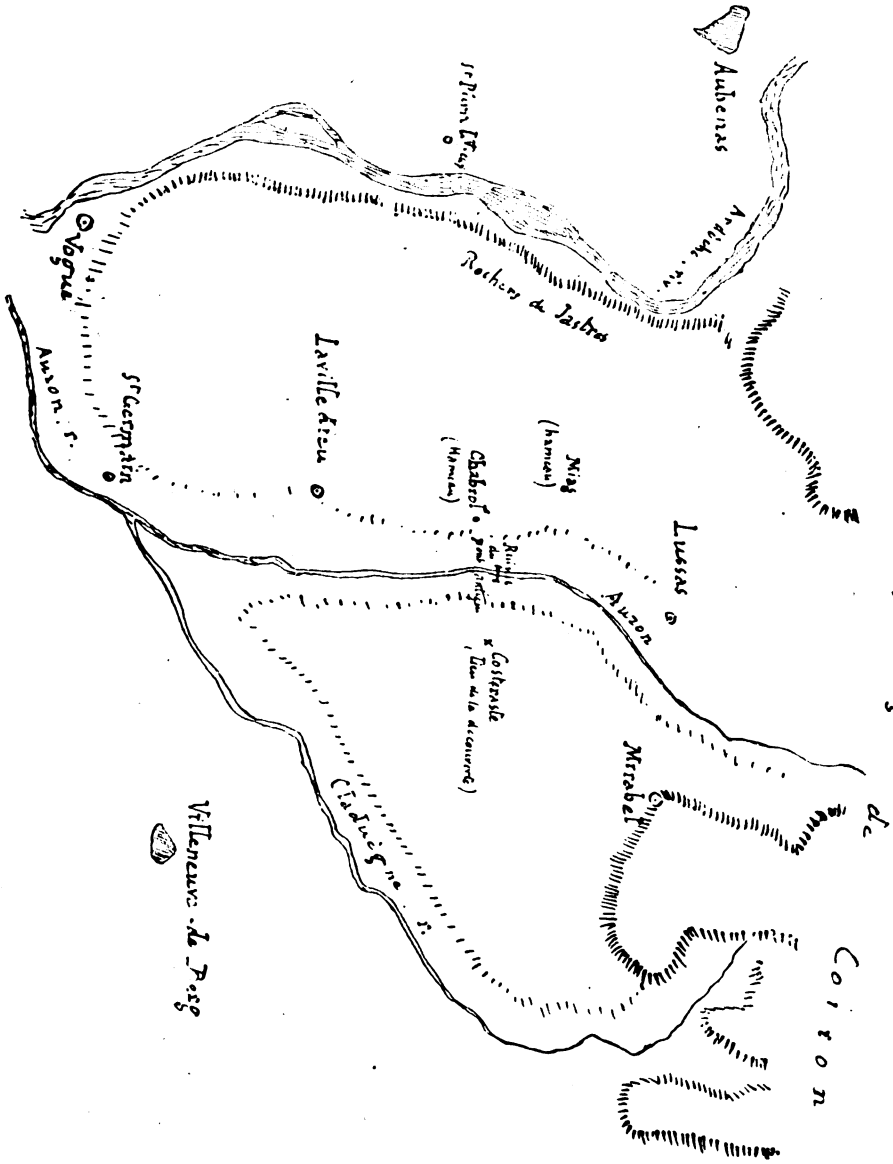

lieu de la dernière découverte, qui est la montagne de Coste-

Digitized by Google

Raste, située sur les confins de Mirabel et de Lavilledieu, il y a 16 kilomètres en ligne droite. Étant donnée la nature du pays, qui ne permet pas de construire des routes rectilignes et qui rend, par contre, les rampes nombreuses, on peut évaluer la distance réelle à un chiffre sensiblement plus élevé; 10 milles romains ne font pourtant que 14.810 mètres. Le vingt-deuxième mille se trouvait à peu près exactement au village de Ruoms, distant de Coste-Raste de 18^{km},400 en ligne droite [1]. Or 12 milles ne font que 17^{km},772. D'autre part, le chiffre de 10 milles, qui équivaut à 14^{km},810, représente assez bien la longueur du trajet entre Coste-Raste et la ville d'Aps. Il ne semble pas que la borne trouvée en cet endroit ait été déplacée; du reste, le parfait état de conservation de la pierre et de l'inscription infirme, dans une certaine mesure, cette hypothèse. La borne marquait donc le passage d'une voie différente de celle qui allait d'Aps à Nîmes, mais qui avait le même point de départ que celle-ci.

A l'appui de notre opinion, nous alléguerons d'autres faits plus probants que le calcul des distances, qui ne comporte pas une très grande précision (il faudrait être sûr de la place occupée, à l'origine, par chaque milliaire) et ne donne que des résultats approximatifs. Dans la commune de Saint-Germain, la voie antique subsiste encore sur un espace de 100 mètres environ; elle aboutissait à un pont qui franchissait le torrent d'Auzon en amont du village actuel, et dont il reste une arche presque tout entière. Nous pouvons en conclure qu'elle se dirigeait de là sur *Alba*, en remontant la vallée du Claduègne, affluent de l'Auzon, c'est-à-dire en suivant à peu près le même parcours que la voie ferrée du Teil à Alais. Elle ne passait donc point sur la montagne de Coste-Raste, et cela s'explique aisément, puisqu'elle avait un tracé marqué en quelque sorte par la nature. En adoptant cette voie plus courte, on observe que les nombres de milles portés sur les milliaires de Pradons, Ruoms, etc. concordent

1. Ces distances ont été mesurées sur la carte d'état-major (feuille de Privas).

Digitized by Google

beaucoup mieux avec les distances. Le vingtième mille se trouvait à 25^{km},400 d'Aps en ligne droite; si on allonge cette distance d'un sixième, en raison des accidents de terrain, on obtient 29^{km},633; or 20 milles romains équivalent à 29^{km},620. Le vingt-deuxième mille était distant de la même ville de 27^{km},800, en ligne droite; ce chiffre, accru d'un sixième, donne 32^{km},433; or, 22 milles romains représentent 32^{km},560.

Mais nous prétendons, en outre, qu'une autre voie romaine, partant également d'*Alba* et franchissant le pays montueux qui sépare la vallée du Claduègne de celle de l'Auzon, passait au nord de la précédente et précisément à Coste-Raste. Ce lieu prête, en effet, à certaines remarques topographiques. D'un côté, au levant, la ligne de faîte de ces hauteurs est coupée d'une échancrure qui ouvre un chemin naturel. Du côté opposé, les eaux ont raviné profondément les pentes de la montagne et ont dû emporter la route; mais, sur l'Auzon, et à 600 mètres seulement de distance, se voient encore quelques vestiges d'un pont antique pareil à celui qui existe plus bas, à Saint-Germain. Ainsi la voie qui passait en cet endroit ne peut se confondre avec celle de Nîmes; elle se dirigeait vers l'ouest et était destinée sans doute à relier la métropole des *Helvii* au bassin d'Aubenas, qui fut aussi, à l'époque romaine, un centre important de culture et de population, comme en témoignent les nombreux débris d'antiquités qu'on y a trouvés. L'abbé Rouchier, auteur d'une *Histoire du Vivarais*, dont un seul volume a paru en 1861, a signalé le premier cette voie impériale, mais sans aucune preuve sérieuse[1]; son opinion reposait uniquement sur la présence de diverses ruines éparses dans le pays, telles que les fondations d'un édicule de forme demi-circulaire, naguère encore visibles à peu de distance de Coste-Raste, et, sur le rocher de Jastres, des restes de murailles que la tradition populaire a baptisés *Camp de César*. Cette hypothèse a maintenant une base plus assurée.

1. *Ouvr. cité*, p. 119 et suiv.

Digitized by Google

Ajoutons qu'à Saint-Pierre-le-Vieux (territoire d'Aubenas), sur les bords de l'Ardèche, a été trouvée l'inscription dédicatoire d'un temple de Mars, datée du règne d'Antonin le Pieux[1], comme le milliaire de Mirabel. La relation de temps qui est ainsi constatée entre la construction de cet édifice religieux et celle de la route dont nous parlons, n'est pas un fait négligeable.

A partir d'Aubenas, la voie antique devait suivre, au sud, la vallée de l'Ardèche, où se rencontrent çà et là des monuments funéraires, par exemple à Saint-Cernin et à Saint-Maurice[2], pour aller rejoindre la voie directe d'Aps à Nîmes. L'abbé Rouchier a eu le tort de considérer la route qui passait par Aubenas comme la voie principale, et celle qui passait par Saint-Germain comme un simple *compendium*[3]; c'est le contraire qui est la vérité : cela ressort du compte des distances exposé ci-dessus.

En somme, la découverte de Mirabel a fait retrouver les traces d'une voie romaine, dont l'existence avait été seulement soupçonnée jusqu'à présent; aussi n'avons-nous pas jugé inutile de la commenter et d'en discuter la portée[4].

Ph. Pouzet,

Professeur agrégé d'Histoire
au Lycée de Saint-Étienne.

1. A. Du Bois, *Album du Vivarais*, 1842, p. 251.
2. Rouchier, *Hist. du Vivarais*, p. 123-125.
3. V. *ouvr. cité*, p. 589.
4. [Le milliaire de Mirabel a été acquis par le Musée de Saint-Germain. — *Réd.*]

Digitized by Google

LES CABIRES ET MÉLICERTE

Ceux qui attribuent aux Phéniciens, navigateurs ou colons, une influence prépondérante sur la civilisation de la Grèce primitive, ne manquent pas d'invoquer, à l'appui de leur thèse, le nom des Cabires, les grands dieux de Samothrace. Ce nom, en effet, comme l'ont déjà reconnu Scaliger et Bochart, est identique au sémitique *Kabirim*, signifiant les grands (s.-ent. *dieux*). Cette étymologie a paru si embarrassante aux partisans de la doctrine d'Otfried Müller qu'ils ont essayé de la nier, malgré l'évidence. Welcker, remarquant que les Cabires sont, à l'origine, des génies du feu, prétend dériver leur nom de καίειν, brûler, avec insertion du *digamma*, Κάϝειροι[1]. F. Lenormant[2] adopta cette manière de voir et soutint que les Κάβειροι n'avaient été confondus avec les *Kabirim* phéniciens qu'à une époque tardive, par suite de la ressemblance fortuite des noms. Ces théories n'ont pas prévalu. Aujourd'hui, l'opinion commune est que les Κάβειροι, θεοὶ μεγάλοι son bien les *Kabirim* et que ces derniers ont été introduits dans la Grèce du nord et en Béotie par les navigateurs phéniciens. L'auteur du plus récent travail d'ensemble sur les Cabires, M. Bloch[3], est tout à fait affirmatif à cet égard : *Der Name ist, wie längst erkannt, semitisch... wonach ihre Bezeichnung, als* θεοὶ μεγάλοι... *nur die Uebersetzung ihrer phoinikischen Bezeichnung ist... Als Phoiniker waren die Kabiren Retter zur See... Das griechische*

1. Welcker, *Aeschyl. Trilogie*, p. 161.
2. Art. *Cabire* du *Dictionnaire des Antiquités*.
3. Art. *Megaloi Theoi* du *Lexicon* de Roscher (1896).

Digitized by Google

Mutterland verhielt sich im ganzen ablehnend gegen die phoinikischen Götter. Phœnikische Seefahrer brachten den Kult zweier Gottheiten, Vater und Sohn, nach Westen zu den griechischen Inseln. Es fiel den glücklichen Seefahrern nicht schwer für diese Schützgeister, deren fratzenhafte Bilder ihre Schiffe schmückten, Proselyten zu machen, etc.

Sur un point, cependant, qui est d'une grande importance, M. Bloch est d'accord avec Lenormant. Il ne pense pas que les *Kabirim* phéniciens dont parlent Philon de Biblos et Damascius, groupe de huit divinités personnifiant les sept planètes et le monde, soient identiques aux *Kabirim* que les navigateurs phéniciens introduisirent en Grèce. Le nom de *Kabirim*, signifiant « les grands » ou « les puissants », est trop vague, remarque M. Bloch, pour qu'on veuille le restreindre à la désignation d'un groupe unique de divinités.

Encore faudrait-il qu'une désignation pareille fût justifiée par la nature des divinités auxquelles on l'applique. Il est vraiment difficile de croire que les Phéniciens aient qualifié de *grands dieux* les petites idoles grimaçantes qu'ils plaçaient à l'avant de leurs navires. Cette opinion, à la vérité très répandue, se fonde sur un passage unique d'Hérodote (III, 37). Cambyse, raconte-t-il, étant à Memphis, entra dans un temple d'Héphaestos et se moqua fort de la statue du dieu. Cette statue ressemble beaucoup aux Patèques que les Phéniciens placent à la proue de leurs navires. Pour ceux qui n'ont pas vu ces Patèques, je dirai que la figure d'Héphaestos est celle d'un Pygmée. Cambyse entra aussi dans le temple des Cabires, dont il brûla les statues avec force sarcasmes. Ces images ressemblent aussi à celles d'Héphaestos, dont les Cabires passent pour les fils. — Ce passage ne comporte pas, à mon avis, les conséquences qu'on en tire. A Memphis, des dieux au type de Phtah, qui a donné naisnaissance à celui des Patèques, peuvent avoir été assimilés aux Cabires; mais on n'a nul droit de conclure de là que les Patèques phéniciens fussent identiques aux Cabires grecs. En bonne logique, il faudrait dire aussi que l'Héphaestos grec était représenté

Digitized by Google

sous l'aspect d'un nain grotesque; or, nous savons qu'il n'en était rien.

Le même Hérodote, dans un autre passage où il parle des Cabires, cette fois à propos de l'île de Samothrace (II, 51), les présente comme des divinités purement pélasgiques et il dit ailleurs (V, 26) que les îles de Lemnos et d'Imbros, autres centres du culte cabirique, étaient encore habitées par les Pélasges à l'époque des guerres médiques.

Je ne veux pas m'arrêter à démontrer ici que le culte des Cabires ne présente aucun caractère phénicien et se rattache, en revanche, à d'autres cultes primitifs de la Grèce, comme celui des grandes déesses d'Éleusis. Il me suffit de m'en tenir à l'argument que l'on a prétendu tirer de leur nom.

J'admets comme évident, d'abord, malgré Welcker et Lenormant, que le nom des Κάβειροι est sémitique, identique à *Kabirim*. Mais je n'admets pas que ces *grands dieux* aient aucun rapport avec les Patèques des vaisseaux phéniciens. Or, comme *Kabirim* signifie bien « les grands », force est de considérer cette épithète comme la traduction de celle qu'on donnait aux dieux de Samothrace, θεοὶ μεγάλοι, au lieu d'accueillir comme allant de soi l'hypothèse inverse.

Je suppose que les Pélasges de Samothrace et d'Imbros avaient des divinités anonymes qualifiées de « grands dieux ». Quand, vers le IXe siècle, les navigateurs phéniciens abordèrent dans les îles du nord, ils appelèrent ces dieux *Kabirim*. Pour les Grecs, c'était là un nom propre, non un adjectif; à leur tour, ils tirèrent de *Kabirim* le nom des Κάβειροι.

Cette hypothèse est parfaitement d'accord avec une observation d'Hérodote (II, 52), qu'il ne faut jamais perdre de vue. Les Pélasges, dit-il, sacrifiaient d'abord aux dieux sans leur donner de nom; c'est ce qu'on m'a raconté à Dodone. Ils les appelaient simplement dieux, θεούς. Longtemps après, ils apprirent des Égyptiens les noms de tous les dieux, à l'exception de celui de Dionysos. Ils envoyèrent plus tard consulter l'oracle de Dodone, pour savoir s'ils pouvaient adopter les noms des

Digitized by Google

dieux que leur apportaient les Barbares; l'oracle leur répondit de s'en servir. Depuis cette époque, les Pélasges sacrifient aux dieux en les désignant par leurs noms; et ces noms, ils les ont transmis aux Hellènes.

Cette légende paraît recouvrir un fonds de vérité; mettons seulement *Phéniciens* au lieu d'*Égyptiens* et nous comprendrons comment la traduction sémitique d'une épithète grecque ou pélasgique a pu devenir un nom propre, ayant acquis droit de cité dans la langue grecque.

Il y aurait lieu, à mon avis, de supposer le même *processus* partout où le nom d'une divinité hellénique très ancienne se présente avec un *facies* sémitique. Je me contenterai, pour le moment, d'alléguer un autre exemple, celui de Mélicerte, adoré à Corinthe sous le nom de Palémon, le dieu protecteur des navires. On racontait que Mélicerte, tué par sa mère Ino, que la jalouse Héra avait rendue folle, fut élevé au rang des dieux par Dionysos. Lajard et Raoul-Rochette ont déjà remarqué que le nom de Mélicerte est identique à celui de Melqart, le dieu local ou *Baal* de Tyr. Les mythologues contemporains tendent à considérer comme phénicienne toute la légende de Mélicerte et d'Ino; M. Bérard est allé jusqu'à proposer — avec quelque réserve, heureusement — de reconnaître dans *Palaimon* un *Baal Yam* « dieu des mers »[1].

Je n'aperçois aucune raison de faire de Palémon un dieu sémitique. Le fait qu'on lui sacrifiait des enfants à Ténédos[2] ne prouve rien à cet égard. On le voit paraître dans le vieux culte athénien des Iobakkhoi, associé à Aphrodite comme Dionysos à Koré[3]. Pour Ino-Leucothée, M. Clermont-Ganneau a récemment soutenu que c'était une divinité sémitique d'un caractère lunaire, nommée peut-être à l'origine *lebanah*, c'est-à-dire « la blanche[4] »; mais lorsque les poètes grecs appellent les Néréides Λευκοθέαι,

1. Bérard, *Origine des cultes arcadiens*, p. 254.
2. Preller-Robert, t. I, p. 603.
2. Voir le texte épigraphique dans Maass, *Orpheus*, p. 26, l. 122.
3. Clermont-Ganneau, *Rec. d'archéol. orientale*, t. II, p. 69.

Digitized by Google

il semble clair que cette désignation, appliquée à des déesses marines, fait simplement allusion à la blancheur des vagues écumantes[1].

L'hypothèse généralement admise, c'est que les Tyriens ont introduit le dieu Melqart à Corinthe et que les Grecs en ont fait leur Mélicerte. Ici encore, le rapprochement linguistique est incontestable; mais la conclusion qu'on en tire est fausse. Melqart signifie simplement le roi de la ville, *Melek-qart*; c'est-là une désignation très vague. Supposons que Corinthe, cité maritime, ait sacrifié à un dieu marin anonyme, comme les « grands dieux » marins de Samothrace, ou à un dieu ayant reçu, on ne sait pourquoi, l'épithète de Palémon (*le lutteur* ou *le frappeur*); les Phéniciens, entrant en relations avec Corinthe, ont pu très naturellement appeler ce dieu le « roi de la ville », *Melqart*. Dans le *sabir* gréco-phénicien du port de Corinthe, *Melqart* sera vite devenu *Melikertes*. Mélicerte, avons-nous dit, n'est autre que Palémon; or, Παλαίμων est un surnom d'Héraklès, suivant les uns, un fils d'Héraklès suivant d'autres[2]. Comme les Grecs identifiaient à Héraklès le Melqart de Tyr, il n'est pas impossible que cette coïncidence ait aidé à établir la synonymie. Mais les rapprochements de ce genre présentent toujours un caractère très hasardeux et il est remarquable que les anciens n'ont jamais identifié Mélicerte à Héraklès. M. de Witte, il est vrai, a prétendu le contraire[3], d'après un miroir étrusque où un cavalier appelé *Hercle*, monté sur un cheval appelé *Pakste*, paraît entouré d'un cercle de vagues; il a pensé qu'il s'agissait de Mélicerte-Hercule se précipitant dans la mer. Mais on lui a fait observer avec raison que le cercle des vagues était simplement décoratif et que le cavalier devait être l'*Hercules equester* des Latins[4].

1. On peut aussi rappeler le nom de la Néréide *Galatée*, « die Milchweisse ». Cf. Preller-Robert, t. I, p. 556, 4 et p. 602, 1.
2. Cf. une dédicace de Coronée : Ἡρακλεῖ Παλαίμονι καὶ τῇ πόλει (*Corp. inscr. graec. septentr.*, n° 2874).
3. *Gaz. archéol.*, t. VI, p. 95.
4. Voir l'art. *Melikertes* du *Lexicon* de Roscher.

Digitized by Google

Quant à la légende de Mélicerte, le rôle qu'y joue Dionysos, divinité qui n'est pas sémitique, ne porte nullement à en chercher l'originie en Phénicie. Mais l'explication de cette légende très compliquée ne doit pas nous occuper ici. Nous avons seulement cru légitime, à propos de deux noms de divinités grecques qui sont évidemment sémitiques, de mettre les mythologues en garde contre les conclusions trop hâtives que ces noms suggèrent. Pour établir l'origine sémitique de la mythologie grecque, la présence de noms sémitiques dans le panthéon grec ne suffit pas.

Salomon Reinach.

Digitized by Google

LES

LÉGENDES DES MONNAIES SASSANIDES

Dans un précédent mémoire [1], j'ai donné, sous le titre d'*Onomastique arsacide*, un essai d'interprétation des noms propres des rois parthes tels qu'on les trouve sur les monnaies et chez les historiens contemporains. Je me propose aujourd'hui de faire le même travail pour les monnaies sassanides [2], mais à la différence que, pour les arsacides, je n'avais pas à m'occuper des légendes autres que les noms propres, puisqu'elles sont en grec et que le sens en est parfaitement connu [3], tandis que celles des monnaies sassanides sont toutes rédigées et écrites en pehlvi et qu'elles comprennent une assez grande variété de protocoles, titres royaux, épithètes, dates dont il est intéressant pour l'histoire comme pour les collectionneurs d'avoir le sens exact.

La langue est le persan. On distingue trois grandes époques dans l'histoire de la langue persane :

1° La période achéménide qui est celle du *vieux perse* et qui va depuis Cyrus jusqu'à Alexandre. Il n'existe pas une monnaie portant des légendes en vieux perse, si ce n'est les monnaies des satrapes avec leurs noms en caractères araméens de la Mésopotamie et de l'Asie Mineure ; mais, à défaut de monnaies

1. Voir *Revue numismatique*, 1895.

2. Je ne m'occupe pas du côté iconographique des médailles sassanides qu'il serait très intéressant d'étudier et de comparer aux bas-reliefs, aux intailles et aux camées de cette époque. Je laisse également de côté la question des ateliers monétaires dont la lecture n'est pas toujours certaine.

3. Je ne parle pas, bien entendu, des rois des provinces (*moloûk et-taouâïf*) tributaires du Grand Roi, et dont les légendes sont en caractères araméens qui représentent la première époque du pehlvi. Ces monnaies de la période arsacide devront faire plus tard, quand elles seront mieux connues, l'objet d'une étude spéciale.

Digitized by Google

avec épigraphes, les rois achéménides nous ont laissé des témoignages de leur langue dans les magnifiques inscriptions cunéiformes de Behistoun, de Naqshi-Roustam, de Persépolis, de Suez, d'Alvend et de Suse ; la plus récente est celle d'Artaxerxès Ochus (361-336). L'écriture employée pour cette époque, du moins pour les monuments, était l'écriture cunéiforme alphabétique, empruntée ou plutôt formée sur les caractères syllabiques des inscriptions babyloniennes, après les conquêtes de Cyrus. Il n'existe pas de monnaies de l'époque achéménide avec légendes en caractères cunéiformes.

2° La période qui s'écoule entre la chute des Achéménides et l'invasion arabe et qui comprend près de mille ans (—332 à +640) ; c'est l'époque du *moyen persan* et du *pehlvi*.

3° Enfin la période du *persan moderne* qui commence à l'invasion musulmane et se modifie profondément au point de vue du lexique par l'adoption d'un grand nombre de mots arabes.

C'est à la seconde période qu'appartiennent les dynasties Arsacide et Sassanide. Il ne nous reste aucune inscription certaine des rois arsacides et aucune trace (puisque leurs monnaies sont en grec) de la langue de l'Irân pendant une étendue de près de cinq siècles (— 248 à + 225) ; mais, avec les Sassanides et même déjà avec leurs prédécesseurs (la dynastie persépolitaine[1]), un caractère nouveau, tiré de l'alphabet araméen, apparaît sur des monnaies et dans des inscriptions lapidaires, et en même temps il se forme une littérature manuscrite considérable. Ce caractère est ce qu'on appelle le *pehlvi* et la langue de ces monuments divers est la *langue pehlvie*. A côté du pehlvi proprement dit, les inscriptions et de rares médailles de cuivre nous ont révélé l'existence d'une autre écriture plus proche de l'alphabet carré araméen, et d'un dialecte moitié persan, moitié araméen qui était également employé en Perse, au moins chez certaines populations, dans les premiers temps de la monarchie, et sur la nature

1. Je l'ai exclue à dessin du présent travail, parce que les légendes ne sont pas en vrai pehlvi ; les caractères sont encore du proto-pehlvi araméen.

Digitized by Google

duquel on n'est pas encore bien fixé. On a donné à cette écriture et à cette langue diverses appellations parmi lesquelles celle de *chaldéo-pehlvi* est la plus courante. Revenons au pehlvi.

« Dans l'histoire de la langue persane, dit James Darmesteter, c'est le *pehlvi* qui est le moment important et principal. L'on connaît et l'on comprend le perse, l'on connaît et l'on comprend le persan moderne; dans l'une et dans l'autre langue les formes phonétiques et grammaticales sont claires et connues d'une façon précise. Mais entre les mots et les formes du perse, les mots et les formes du persan, il y a un abîme : c'est le pehlvi qui doit le combler et livrer l'intermédiaire. Malheureusement des difficultés d'un ordre spécial, et dont l'équivalent ne se rencontre dans aucun autre système de langue, compliquent infiniment la recherche. Ces difficultés sont de deux sortes : les unes tiennent au système d'écriture dans lequel sont rédigés les textes, soit inscriptions soit manuscrits; les autres tiennent au caractère même de la langue[1]. »

Ce sont ces difficultés qui font qu'on a tant de peine à lire et à traduire les textes pehlvis. Pour les inscriptions sassanides de Naqshi-Roustam, Naqshi-Radjeb, Taqi-Bostân, etc., à cette difficulté première s'ajoute celle du mauvais état des copies dues aux anciens voyageurs, nos missionnaires modernes, MM. Dieulafoy, de Morgan et autres ayant négligé de nous rapporter des estampages ou des photographies. Les pierres précieuses gravées que nous possédons par centaines offrent le plus souvent les mêmes embarras de lecture et d'interprétation. Quant aux monnaies, les titres royaux de la face et les inscriptions des revers constituent un nombre relativement restreint d'inscriptions, en sorte que les résultats sont plus satisfaisants, et si les

1. *Études iraniennes*, in-8, Paris, 1883, t. I, p. 14. — Je me permettrai de renvoyer d'une manière générale pour le présent travail à mon Mémoire sur les *Monnaies à légendes en pehlvi* qui a paru dans la *Revue archéologique* en 1886. — Pour les autres ouvrages cités, je suppose le lecteur au courant de la bibliographie; à cet égard on trouvera une liste très complète en tête du *Catalogue des monnaies arsacides, sassanides*, etc., dressé par M. A. de Markoff, Saint-Pétersbourg, in-8°, 1889.

Digitized by Google

caractères sont difficiles à lire quand les pièces ne sont pas en très bon état, on est toujours sûr (sauf quelques exceptions) de leurs sens. Ces légendes sont généralement connues; pourtant leur interprétation avait besoin d'être reprise et je me suis efforcé, à l'aide de nouvelles recherches et de documents historiques et philologiques que mes prédécesseurs ont négligés ou n'avaient pas à leur disposition, soit de justifier les lectures proposées, soit de présenter de nouvelles interprétations.

Dans mon mémoire précité sur l'onomastique arsacide, j'ai expliqué l'origine du mot *pehlvi*, *pahlava* qui est la transcription phonétique de *parthava*. Il signifie pour nous le persan moyen, c'est-à-dire la langue perse de l'époque sassanide intermédiaire entre le perse des Achéménides et le persan moderne qui s'est modifié depuis la conquête arabe; mais, sous les Sassanides, le mot *pahlav* (*pahlavik* d'Élysée) semble avoir désigné la langue de la dynastie précédente, c'est-à-dire de la dynastie parthe ou arsacide, langue dans laquelle avait été expliqué l'Avesta, car on sait que l'avestique était ce que nous appelons aujourd'hui à tort le *zend* et que le *zend* était le « commentaire » en langue pehlvi-parthe. Le mot *pahlav* avait donc, à l'époque sassanide, un sens archaïque et en quelque sorte religieux en tant qu'idiome. Un peu plus tard, ce mot change de sens: les *pahlavân* (au pluriel) indiquent les descendants de la famille royale arsacide, comme les Surên, les Karên, etc., qui avaient fait leur soumission à Ardéshir et représentaient la vieille noblesse de l'Irân [1]. De même que nous ignorons l'expression exacte dont se servaient les Sassanides pour désigner la langue de l'Avesta (que nous appelons *zend*), de même nous ne savons pas le terme qu'ils employaient pour désigner leur langue courante. Peut-être était-ce le mot *pârsi* (pers. mod. et arabe *fârsi*) qui avait dû rester de l'époque achéménide, car dans les inscriptions

1. V. Spiegel, *Eran. Alterth.*, t. III, p. 242; Noeldeke, *Tabari*, p. 438; J. Darmesteter, *Zend-Avesta*, t. III, Introd., p. XCIV. Le mot *pahlavan* a changé, dans la suite des temps, d'acception, et c'est ainsi qu'en osmanli il est pris en mauvaise part et signifie « jongleur ».

Digitized by Google

cunéiformes de Darius et de ses successeurs, les souverains s'intitulent *Parsay khshâyathiya* « roi de Perse », *Parsa Parsahya putra* « Perse, fils de Perse ». Il faut remarquer toutefois que sous les sassanides le mot *Parsa* semble avoir disparu et avoir été remplacé par celui de *Irânshatr* « pays de l'Irân » (devenu *Irânshehr*). Nous verrons plus loin que les habitants de l'Irân s'appelaient eux-mêmes *Airya*[1] ;

Quant à l'écriture pehlvie, aussi claire à l'origine qu'aucune autre écriture sémitique, elle devint indéchiffrable par la multiplication des caractères polyphones et l'abus des ligatures. Il fallut alors créer un nouvel alphabet pour les textes sacrés et c'est ainsi que fut créé l'alphabet zend qui est l'alphabet pehlvi des IVe et Ve siècles transformé pour les sons vocaliques sur le modèle de l'alphabet grec[2].

Le présent travail portera principalement sur les légendes des monnaies d'argent et des quelques rares médailles en or que nous ont laissées les Sassanides. La monnaie de cuivre est très peu abondante, de petit module et en mauvais état. On ne s'explique guère la rareté de ce monnayage qui était pourtant nécessaire pour les besoins de tous les jours et qui a dû, par suite, exister en grand nombre. Une autre particularité également inexplicable est l'absence de ce numéraire à partir du IVe siècle de notre ère, celui que nous possédons étant des six ou sept premiers souverains seulement. Il y aurait donc grand intérêt à ne pas négliger, dans les trouvailles de monnaies sassanides, toutes celles qui sont en cuivre, au lieu de les rejeter comme on le fait d'ordinaire en Perse, où l'argent seul a du prix pour les inventeurs. D'après les pièces de bronze qui nous sont parvenues du Haut-Empire, et dont quelques-unes ont été publiées par nous, on peut voir qu'il y en a qui présentent des légendes en

1. Dans le *Boundehesh* l'Irân est appelé *Khvanîras* (zend *hvaniratha*), « le pays central » autour duquel sont placées les autres contrées » ; les Chinois disent de même « l'Empire du Milieu ».

2. J. Darmesteter, *Zend-Avesta*, t. III, p. XCIV de l'Introduction. V. aussi t. I, Introd., p. XL.

Digitized by Google

pehlvi sassanide et en chaldéo-pehlvi et que leur étude peut donner des résultats nouveaux et importants.

Ardéshir I [1] (226-241 de J.-C.)

C'est Ardéshir I Bâbegân ou (Pâpekân), qui est le fondateur de la dynastie ; il est dit fils de Pâpek, petit-fils de Sâsân, etc. ; de *Sâsân* a été formé le pehlvi *Sâsânikân* les fils de Sâsân, grec Σασανικᾶν (Agathias), arm. *Sasanakan* et *Sasanean*, pers. mod. *Sâsâniyân*, « les Sassanides »[2]. *Ardéshir* est la forme populaire de ce nom, probablement très ancienne; la forme archaïque, qui remonte à l'époque achéménide, est *Artakhshatra* « qui a le pouvoir (*khshatr*) suprême »; c'est celle que l'on trouve sur les monnaies et sur les inscriptions lapidaires [3]; on rencontre aussi les formes altérées *Artashetr*, *Artakhtashr* et *Artasher*. Par suite de la transformation phonétique de *tr* en *hr*, et de la suppression de la gutturale, *khshatr* est devenu *shahr*, puis *shehr*, et *shir*; de son côté *Arta* s'est adouci en *Arda*, forme secondaire, et c'est ainsi que s'expliquent les graphies *Artasher* et *Ardeshir*; en grec Ἀρταξάρης, Ἀρτασήρ, Ἀρτασείρος, Ἀρτασίρης (chez les Byzantins), armén. *Artashir* et *Artashes* (Artaxias de Tacite, Ἀρταξίας des monnaies), Talmud, *Ardashir*. Dans le *Kârnâmak* qui est l'histoire (en pehlvi du VIIe siècle) de ce roi, son nom est écrit *Artakhshîr*. J'ai à peine besoin de dire que *Artakhshatra* est l'Ἀρταξέρξης des classiques grecs, mais, étymologiquement, le mot grec paraît formé sur le type de Xerxès (*Khshayârsha*) « puissant ». Ce serait un mot perse *Artakhshayârsha* qui ne nous a

1. Afin d'éviter des confusions, je rends toujours par *sh* notre *ch* français, car celui-ci n'a pas toujours cette valeur.

2. Sur la généalogie des premiers Sassanides, v. Gutschmid dans *ZDMG.*, 1880, p. 476.

3. Les noms propres *Artakhshatr*, *Shâhpûhri*, *Auhrmazd* conservaient leurs formes archaïques sur les monuments, en même temps que d'autres mots, comme *pâtakhshatr* (devenu *pâdishâh*); mais ils n'étaient compris que des lettrés, car le peuple ne savait pas lire. V. J. Darmesteter, *Études iraniennes*, 1883, t. I, p. 68.

Digitized by Google

pas été conservé et dont on trouve l'analogue dans le susien *Artakhtchaartcha*, avec le même sens étymologique « qui a le pouvoir suprême »[1].

Les monnaies d'Ardéshir appartiennent à deux époques : dans la première, il est représenté avec son père Pâpek au revers; dans la seconde, il figure seul ou avec son fils Sapor.

Sur les monnaies du premier type, le buste d'Ardéshir est de face avec la légende *Bagi Artashetr malkâ* « le divin A. roi ». De l'autre côté, buste de Pâpek tourné à gauche de l'observateur avec les mots : *Bagi Pâpâki*. Généralement les pièces sont très bien gravées, mais les légendes sont le plus souvent inintelligibles et leur lecture a résisté aux efforts de tous les savants : en dehors des mots *bagi*, *malkâ* et des noms propres qui sont toujours reconnaissables, il faut renoncer à rien tirer de certain du surplus des légendes[2]. Bartholomaei, du reste, qui était un savant distingué, a déclaré que ces caractères illisibles étaient des transcriptions grossières faites par des artistes ignorants et qui ne méritaient pas d'être prises en considération[3].

Pâpâki et *Pâpaki*, nom du père d'Ardéshir. D'après le *Kârnâmak* ce dernier serait le fils de Sâsân, berger au service de Pâpak, mais de la race royale de Dârâ et réduit à cette condition obscure; sa mère était la fille de Pâpak qui éleva ainsi Ardéshir et devint son père adoptif. Le mot est devenu *Bâbek* en arabe et, avec la terminaison persane *ân*, signe de filiation, *Bâbekân* « fils de Bâbek ». C'est ainsi : *Ardéshir Bâbekân* ou *Bâbegân* (pers. mod.) que ce souverain est toujours désigné chez les historiens musulmans.

Dans la seconde série de ses monnaies, celles où il est représenté seul, le buste tourné à droite, avec le pyrée au revers, Ardéshir a les titres de : *Mazdaiasn bagi Artakhshetr malkân malkâ Airân minotchetri men Yazdân* « le mazdéen, le divin Ardé-

1. Sur les diverses formes de *Artakhshatr* et ses nombreux dérivés, v. Justi, *Iranisches Namenbuch*, in-4, 1895, p. 34 et 173.
2. Mordtmann a relevé la plupart des variantes dans le *ZDMG.*, 1865, p. 114.
3. Bartholomaei, *Quatrième lettre à M. Dorn*, 1858, p. 354.

Digitized by Google

shir, roi des rois de l'Irân, rejeton de race divine ». Dans l'inscription trilingue de Naqshi-Roustam le texte grec est ainsi rédigé : ΤΟΥΤΟ ΤΟ ΠΡΟϹΩΠΟΜ (*sic*) ΜΑϹΔΑϹΝΟΥ ΘΕΟΥ ΑΡΤΑΞΑΡΟΥ ΒΑϹΙΛΕΟϹ ΒΑϹΙΛΕΩΝ ΑΡΙΑΝΩΝ ΕΚΓΕΝΟΥϹ ΘΕΩΝ ΥΙΟΥ ΘΕΟΥ ΠΑΠΑΚΟΥ ΒΑϹΙΛΕΩϹ « Ceci est l'image du mazdéen le divin Artaxerxès, roi des rois des Ariens, de race divine, fils du divin Pâpak roi » et dans les deux textes pehlvi et chaldéo-pehlvi : *patkali zana mazdaiasn bagi Artakhshatr, malkân malkâ Airân minotchetri men yaztân, bara bagi Pâpaki malkâ* ; dans le texte chaldéo-pehlvi le mot persan *bagi* (divin) est remplacé par le sémitique correspondant *alaha*[1].

Sur ses monnaies, Ardéshir prend d'abord simplement le titre de *malkâ Airân* « roi de l'Irân », puis le titre de *malkân malkâ* « roi des rois » quand il eut vaincu successivement tous les rois (*malkâ*) arsacides dont le dernier fut Artaban le Pehlvi en 227 de J.-C. ; enfin les mots *minotchetri men yaztân* ne se trouvent que sur les monnaies de la dernière époque, ce qui ferait supposer que l'inscription de Naqshi-Roustam qui contient ces mots est de la fin du règne.

Mazdaiasn, adorateur (*iasn* ou *yasn*) d'Ahura Mazda ou Ormazd, « le souverain créateur (*Ahura*) omniscient (*Mazda*) ». le dieu suprême dans l'Avesta. La forme zende était *Mazda-Yasnô*; plus tard, vers la fin des Sassanides, on se servait surtout de l'expression pehlvie *Veh-dîn* ou *Beh-dîn*, en zend *Vanuhi daêna* « fidèle, de la bonne religion » pour désigner le zoroastrien, par opposition aux infidèles. Sur les intailles on trouve *Vohudîn* qui a même sens. Le mot *Beh-dîn* est encore aujourd'hui employé chez les Parsis de l'Inde. Comme équivalents de *mazdaiasn*, les monnaies

1. On sait que c'est de Sacy qui, le premier, en 1793 et 1809, a déchiffré l'écriture pehlvie des monuments et des monnaies. V. mon *Mémoire sur l'Histoire de l'épigraphie sassanide*, in-8, Louvain, 1828. — D'après Marquart (*ZDMG.*, 1895, p. 670), il faudrait lire : ...*shâhânshâh Erân ké tchithro az yazatân* « roi des rois de l'Irân qui est (*ké*) de semence des dieux » ; *minu* serait non le zend *manus* « ciel », mais le pronom relatif araméen *man hou*, « lequel » que les Perses lisaient *ke*, de même qu'ils lisaient *az* au lieu de *men*, et *shâhân shâh* au lieu de *malkân malkâ* ; v. *infra* sur cette question de lecture.

Digitized by Google

nous présentent deux autres dérivés du nom divin, savoir *Mazdaï*, nom de plusieurs satrapes perses de l'époque achéménide et qui avait évidemment le sens de *mazdéen* ou de « voué à Mazda », et *Mazdavân* que l'on trouve au revers de certaines monnaies indo-scythes et dont le sens est « qui possède Mazda »[1].

Bagi « divin, Dieu » (*alaha* en chaldéo-pelhvi), *zi alahia* sur les monnaies de la Perside, expression qui correspond au θεός des Séleucides : les souverains ont de tout temps aimé à se considérer comme des dieux ou tout au moins d'origine divine. C'était le dieu qui, au moment de la conception matérielle, intervenait pour jeter la semence divine. Les mots pehlvis *mino tchetri men Yasdân* sont très explicites à cet égard : *mino, minû* est le ciel (zend *manus*), *tchetri* (zend *tchitra*)[2] est la semence, *shîhar* en chaldéo-pehlvi ; *min* est la particule sémitique « de » (en persan *az*). Le roi de Perse est divin et de semence céleste des dieux (*yastân*) ; c'est le ἔκγονος θεῶν de l'inscription trilingue précitée.

Yasdân ou *Yastân* (le signe pehlvi avait une prononciation intermédiaire entre le *t* et le *d*) est le pluriel du *yast*, *yazata* ; ce sont les *yzeds* ou *izeds* de l'Avesta. Ce mot remplace quelquefois *minû* dans les composés ainsi : *yezdi-tchetri* « de divine semence », Yezdegerd (*yezdi-karta*), « de formation divine », etc. On trouve aussi sur les monnaies le composé inverse *tchetri-yezdân* « semence des dieux ». Dans les inscriptions sanscrites du roi de l'Inde, Piyadasi, qui régnait cinq siècles avant Ardéshir (264 à 223 av. J.-C.), ce monarque prend l'épithète de *dêvanâmpriya* « cher aux dêvas » et l'on sait que les empereurs de la Chine, comme les Hioung-nou et tous les souverains tartares, s'intitulaient depuis une haute antiquité « fils du Ciel » (*tien-tse*).

Les rois kouchans de l'Inde, plus particulièrement connus sous le nom de Touroushkas, dont nous avons de nombreuses mé-

1. *Journal asiatique*, juin 1895, p. 520. — Le mot *mazdayasn*, adorateur de la vraie religion, était, dans l'Avesta, opposé à *daevayasn*, adorateur des *déva* ou mauvais génies, c'est-à-dire les infidèles. V. J. Darmesteter, *Zend-Avesta*, t. III, p. 221.

2. Sur les nombreux dérivés du zend *manustchitra*, v. Justi, *Iran. Namenbuch*, p. 191.

Digitized by Google

dailles, ont, dans leurs inscriptions sanscrites, le titre indien de *dévaputra* « fils de dieu » qu'ils avaient apporté sans doute de la Haute-Asie, leur pays d'origine. C'est seulement deux siècles plus tard que la même appellation apparaît sur les monnaies d'Ardéshir, et, comme elle était inconnue aux Arsacides (du moins on ne la rencontre pas sur leurs monnaies) et aux Achéménides, il n'y a rien d'impossible à ce qu'elle ait une origine scythique. De même pour l'expression perse *Baga-puthra* « fils de Dieu » devenue plus tard *Bagpur* puis *Fagfur* chez les historiens persans pour désigner l'empereur de la Chine, et qui a dû être créée à la même époque, au IIIe siècle de notre ère. Ces faits laissent supposer des rapports d'affaires et de commerce entre la Perse, la Chine et l'Inde dès les premiers temps de l'ère chrétienne[1].

Malkân malkâ « roi des rois »; ces mots sont la traduction du ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ des monnaies parthes. Ce titre n'était pas seulement une pure gloriole, une imitation du *Adon malkim* des Ptolomée, du *melek melakim* des Babyloniens; il répondait à un état de choses qui a réellement existé. On sait en effet que l'empire arsacide n'était que la réunion de plusieurs *malkân* ou princes feudataires qui régnaient chacun sur sa province pour les affaires intérieures, mais qui devaient concourir à la défense générale, fournir de l'argent et des troupes au Grand Roi dont la capitale était Ctésiphon sur le Tigre. Ces petits princes avaient le droit de frapper monnaie, mais à la condition que les légendes fussent en pehlvi, que la tête du Grand Roi fût représentée d'un côté avec la tiare arsacide et que le vassal ne prît que le titre de simple *malkâ*, sans autre coiffure qu'un diadème ou un bandeau[2]. C'est ainsi, comme je l'ai dit plus haut, qu'Ardéshir, au début de son règne, n'était qu'un simple *malkâ Airân* et qu'il ne prit le titre de *malkân malkâ* qu'après avoir successivement vaincu tous les différents gouverneurs de provinces, les *moloûk et-taouâïf*, comme les appellent les historiens arabes.

1. V. J. Darmesteter dans *Journal asiatique*, août 1887, p 68.
2. V. mon article *La Numismatique araméenne*, etc. dans le *Journal asiatique*, 1889, et mon Mémoire sur les *Monnaies à légendes en pehlvi*, 1886.

Digitized by Google

Grammaticalement, l'expression *malkân malkâ* se compose de deux mots sémitiques dont le premier a la forme du pluriel perse *ân*, et le second a l'état emphatique en *a* d'après la grammaire araméenne. Dans la version chaldéo-pehlvie de l'inscription de Hâdji-âbâd, comme sur les monnaies sassanides en cuivre que j'ai publiées dans la *Revue numismatique*[1] et qui ont des légendes en chaldéo-pehlvi, l'expression est *malkîn malkâ*, c'est-à-dire avec le pluriel araméen en *în* au lieu du pluriel perse. Ce titre royal était prononcé tantôt *malkân malkâ*, tantôt *shâhânshâh* suivant les contrées; nous ne savons rien de positif à cet égard; mais il semble probable (ainsi qu'en témoigne le *saansaa* d'Ammien Marcellin) que la prononciation officielle devait être *shâhânshâh* dans tout l'Irân, tandis que la prononciation sémitique était limitée aux provinces limitrophes de la Mésopotamie[2].

L'expression *shâhânshâh* « shâh des shâhs » ou « roi des rois » est le représentant de l'ancien *khshâyathiya khshâyathiyânâm* de l'époque achéménide. On ne peut pas savoir au juste à quel moment l'altération phonétique s'est produite, mais à coup sûr elle existait déjà au premier siècle de notre ère, ainsi qu'en témoignent la légende *shâhanano shâh* des monnaies de Kanishka et de ses successeurs et le titre de *shâhi* qu'ils prennent dans leurs inscriptions rédigées en sanscrit[3]. Celle de Samoudra-goupta à Allahâbâd (vers 380 de J.-C.) renferme le titre de *shâhi shâhânashâhi*. Le titre de *shâhânshâh* est toujours resté usité à la cour des rois de Perse; il fait encore partie aujourd'hui du protocole de Mozafer ed-dîn, le souverain actuel.

Ardéshir s'intitule « roi des rois de l'Irân ». Disons, en passant,

1. Sous le titre de *Monnaies sassanides inédites*, 1895.

2. Ceci se rattache à la question, fort controversée, sur la manière dont les Persans lisaient et prononçaient les mots sémitiques qui se trouvaient dans les textes écrits. Je renverrai, à cet égard, à mon *Mémoire sur les monnaies pehlvies*, p. 39 du tirage à part, et à un article très complet de M. de Harlez, *Origin and nature of the pehlvi*, dans le *Bab. Or. Record*, 1887. V. aussi Noeldeke, *ZDMG.*, 1877, pp. 147-559 et 1879, pp. 511 et 689.

3. V. mon *Mémoire sur les rois indo-scythes* dans la *Revue numismatique*, 1888, p. 56 et suiv. du tirage à part, et *Revue archéologique*, 1885, I, 212.

Digitized by Google

que c'est la première fois que l'on voit le nom du pays indiqué sur les monnaies; ce n'était pas, en effet, l'usage ni chez les Grecs, ni chez les Achéménides, ni chez les Arsacides, pas plus que dans l'empire romain et byzantin. L'innovation introduite par Ardéshir n'a pas eu d'imitateur en Orient, si ce n'est beaucoup plus tard.

L'Irân (*Airân*) désigne non seulement la province de Perse ou du Farsistân, mais toute la vaste contrée qui s'étend du Tigre à l'Indus et que Ardéshir avait conquise province par province; ce mot paraît formé du génitif pluriel perse *Aryanâm* ou *Ariyân*, d'où est sortie le grec **APIANΩN** des inscriptions tritingues et la forme **APEANΩN** des monnaies de Gotarzès[1]. Dans les inscriptions cunéiformes, les Achéménides s'intitulent « Aryen, de semence aryenne », *Ariya*, *Ariya tchitra*. La prononciation *Irân* (ou mieux *Érân*) est toute moderne; sous les Sassanides, les Perses s'appelaient eux-mêmes *Airya* et l'on a vu que, dans le texte grec de l'inscription de Naqshi-Roustam, Ardéshir est désigné par les mots roi des rois des Ariens (**APIANΩN**). Sous le règne de son successeur, le titre s'augmente des mots « et des Anariens », qui ne durent que très peu de temps et disparaissent du protocole sous Bahrâm IV. Le mot *Irân* lui-même devient de plus en plus rare et disparaît à son tour sous Yezdegerd II. La légende monétaire se simplifie encore : le titre de *malkân malkâ* ne reparaît plus à partir de Péroze; à dater de ce prince et jusqu'à la fin de la dynastie, les rois ont seulement leur nom sans y ajouter même le simple titre de *malkâ*, que l'on ne voit plus alors réapparaître que sur les monnaies indo-sassanides. Mais le mot Irân reste, bien entendu, le nom typique de l'empire (*Irânshehr*[2]) et on le trouve dans les composés *irânanbarak-pet* « chef des magasins

1. V. Marquart, *Beiträge zur Geschichte und Sage von Eran* dans le *ZDMG.*, 1895, p. 628 et sq., où les différents passages des auteurs anciens sont relevés. Dans l'épopée persane, *Airyu* (Airik), un des trois fils de Féridoun, est le père des Iraniens.

2. V. J. Darmesteter, *Lettre de Tansar au roi du Tabaristan*, 1894, p. 111. Le mot *Irânshehr* est souvent rendu en arabe par l'expression *albilâd* « les pays »; v. Noeldeke, *Tabari*, p. 5.

Digitized by Google

de l'Irân », *irândapir-pet* « chef des scribes », *irânspah-pet* « chef de l'armée », et autres dignités dont les appellations nous ont été conservées par les légendes des intailles sassanides, ou par les auteurs arméniens, ou enfin par les auteurs byzantins contemporains.

Si le protocole disparaît des monnaies, il est conservé dans les relations diplomatiques que les rois de Perse entretenaient avec l'Inde, la Chine, les Kouchans et les Ephthalites, puis les Turcs de la Transoxiane et enfin avec l'empire de Constantinople. Firdousi nous a conservé le texte de la lettre adressée par Bahrâm Gour au Fagfour de la Chine et qui renferme ces mots : « De la part du roi du monde qui porte haut la tête, la couronne des grands, seul roi des rois, incomparable par sa bravoure et sa majesté, maître victorieux du monde, portant la tête plus haut que tous les rois. » Nous trouvons d'autre part chez les auteurs latins et grecs contemporains une série de protocoles usités par les Perses dans leurs rapports avec la cour de Byzance. Celui qu'emploie Chosroès II Parviz dans une lettre qu'il adresse à Bahrâm Tchoubin, et dont Théophylacte Simocatta nous a conservé la traduction grecque, est particulièrement intéressant[1].

Il existe de rares monnaies de bronze et d'argent frappées par Ardéshir à la fin de son règne avec le buste de Sapor son fils[2]. Les légendes sont très courtes : d'un côté simplement *Artakhshetr malkâ*; de l'autre *Shâhpoutri malkâ*. Nous avons là une forme archaïque du nom de Sapor, nous y reviendrons plus loin. Sur d'autres pièces des mêmes princes les légendes sont illisibles.

Au revers de ses monnaies et à gauche ou à droite du pyrée,

1. V. Lebeau Saint-Martin, *Histoire du Bas-Empire*, t. X, p. 302. — V. aussi mon *Mémoire sur les monnaies pehlvies*, p. 40; et sur les *Huns Ephthalites*, p. 28. — Ed. Thomas a relevé ces divers protocoles dans son *Early Sassanian Inscriptions*, 1868, p. 33.

2. Firdousi, *Livre des Rois*, VI, p. 302, nous dit en effet que, à l'âge de soixante-huit ans, Ardéshir associa son fils à l'empire. Par contre, le même auteur raconte, VI, p. 275, qu'après la naissance de Sapor, il fit frapper des monnaies au nom du ministre qui lui avait annoncé cet événement, ce qui est inexact. Pour le type avec Sapor au revers, il n'en existe qu'un exemplaire connu, c'est celui décrit par Bartholomaei, *Mél. asiatiques*, 1859, p. 629.

Digitized by Google

on trouve avec le nom d'Ardéshir, écrit diversement comme nous l'avons dit, une légende en six lettres. M. de Sacy lisait *iezdani* « le divin », Dorn et Mordtmann : *nûvâzi* « l'adorateur » ; mais Noeldeke a trouvé la vraie lecture : *nûrâ zi* « le feu d'(Ardéshir) » ; *nûr* est le mot araméen à l'état construit *nûrâ*, *zi* (araméen) est la particule sémitique employée dans le pehlvi sassanide pour exprimer la possession (on la trouve dans les inscriptions), c'est-à-dire « le feu ou le pyrée consacré par Ardéshir [1]. » Dans ce cas, au lieu de lire comme Mordtmann *Ardeshir nûvâzi*, il faut lire *nûrâ zi Ardeshir*. On retrouve le même mot sur les monnaies des successeurs, mais toujours suivi du nom du souverain : *nûra zi Shâhpuhri*, *nûrâ zi Auhrmazdi*, etc., jusqu'à Sapor III ; à partir de cette époque, il disparaît des légendes monétaires. Quelquefois on trouve simplement *nûrâ* sans la particule sémitique *zi* exprimant le génitif, mais alors il faut ajouter l'*i* qui exprime en persan l'idée de rapport (*izafet*), *nûrâ-i* « le feu de ». L'izafet, qui ne s'écrit plus aujourd'hui, s'écrivait encore, quoique rarement, à l'époque pehlvie (on en trouve des exemples sur les monnaies et sur les intailles). Enfin *nûrâ* est remplacé sur les monnaies par son équivalent *atûr*, qui est le vrai mot avestique pour désigner le feu ; l'on doit lire par exemple *âtûr-i Shâhpuhri*, etc., « le feu consacré par Sapor », et non « adorateur du feu » (*feuerverehrer*) comme le traduit Mordtmann.

Sapor I (241-272)

L'ancienne orthographe de ce nom était en perse *Shâhputra* « fils de roi », que l'on trouve dans les inscriptions cunéiformes sous la forme *kshathiya puthra* ; mais à l'époque où ce mot composé entre dans l'histoire, il est probable que l'on ne disait déjà plus *putra* « fils », mais *puhr* suivant la déformation phonétique du pehlvi. On prononçait donc *Shâhpuhr*, ou plus grammaticale-

1. V. Noeldeke, *ZDMG.*, 1879 et les observations de Mordtmann, *ZDMG.*, 1880.

Digitized by Google

ment et avec l'izafet, *Shâh-i puhr*, forme qui nous a été conservée par le texte chaldéo-pehlvi de l'inscription de Hâdji-âbâd[1]. Sur sa monnaie que j'ai mentionnée plus haut, frappée avant l'avènement de Sapor au trône, le nom de ce prince est écrit à tort *Shâhpuhtri*, et sur une autre pièce signalée par Bartholomaei, *Shâhputri*. Ces deux formes archaïques peuvent s'expliquer par ce fait que ces monnaies auraient été frappées dans une province éloignée où le dialecte admettait encore le *t*, ou bien ces formes sont purement graphiques comme celle *Artahshatr*. Sur leurs monuments, les rois sassanides tenaient à l'orthographe ancienne, phénomène qui n'est pas rare en épigraphie. La forme *Shâhputri* est du reste, jusqu'ici, tout à fait isolée car, dans les inscriptions de Naqshi-Radjeb, de Hâdji-âbâd, de Tâqi-Bostân et de Takhti-Djemshid où le nom de Sapor se trouve mentionné, il est écrit *Shâhpuhri* (avec l'*i* final signe du nominatif). La forme sous laquelle ce nom est parvenu jusqu'à nous (*Sapor*) est la transcription des auteurs grecs contemporains, Σαπωρ, avec l'ω, pour nous apprendre que les Perses prononçaient la deuxième syllabe du mot *pôr* ou *pour* avec une voyelle longue. Mais la forme Σαβωρ se rencontre également chez les auteurs de l'époque sassanide : c'est la prononciation populaire et c'est celle que l'on trouve dans Ammien Marcellin, écrivain de la fin du IVe siècle, *Birisabora* ; dans Zosime († en 502) qui cite la ville de Βηρσαβωρα (*Pirouz-Sapor* « victoire de Sapor II »); dans le Talmud, et chez les écrivains syriaques[2]. Cunningham a publié (*Num. Chron.*, 1893, p. 173 et pl. IV) des monnaies de cuivre au type de Sapor II frappées probablement dans des provinces éloignées, avec une

1. Firdousi, *Livre des Rois*. t. V, p. 268 et sq. ; *Tabari*, Noeldeke, p. 27; *Tabari*, Zotenberg, II, p. 77; le *Kârnâmak*, p. 62, ont longuement raconté la naissance de Shâhpuhr, fils d'Ardéshir et d'une princesse arsacide, et dans quelles circonstances l'enfant, alors inconnu, reçut le nom de « fils de roi ». Les historiens arabes ont donné à Sapor I le surnom de *el-djanoud* « des armées ».

2. V. Noeldeke, *Kârnâmak*, p. 61, et l'article *Sapor* dans le *Iranisches Namenbuch* de F. Justi, in-4, 1895, p. 284. Une forme *Shâhpuhrakan* « fils de S. » dans l'inscription de Naqshi-Radjeb est irrégulière et a été créée par analogie avec *Pâpekan*.

Digitized by Google

légende en caractères kouchans qu'il lit *Shâboro*. Enfin sur quelques intailles sassanides on trouve la forme *Shâpouh*. Mordtmann a relevé sur des monnaies de Sapor I les formes altérées de *Shâhvarah*, *Shâhour*, *Shâhvarpur*, etc. (*ZDMG.*, 1880, p. 18).

La série complète des titres de Sapor I sur ses monnaies est : *mazdaiasn Bagi Shâhpuhri malkân malkâ Airân, minotchetri men Yezdân*, mais elle n'est pas toujours aussi complète. Au revers : *Nurâ zi Shâhpuhri*. Dans l'inscription de Naqshi-Radjeb[1] qui a été consacrée par Sapor I et qui est en trois langues : grec, pehlvi, chaldéo-pehlvi, Sapor I a ajouté à son titre « roi des rois de l'Irân » ces mots « et de l'Anirân » (ΒΑϹΙΛΕΩϹ ΒΑϹΙΛΕΩΝ ΑΡΙΑΝΩΝ ΚΑΙ ΑΝΑΡΙΑΝΩΝ) d'origine céleste, fils du mazdéen le divin ΑΡΤΑΞΑΡΟΥ ΒΑϹΙΛΕΩϹ ΒΑϹΙΛΕΩΝ ΑΡΙΑΝΩΝ, d'origine céleste, ΕΚΓΟΝΟΥ ΘΕΟΥ ΠΑΠΑΚΟΥ ΒΑϹΙΛΕΩϹ. Ainsi on voit la gradation en même temps que la généalogie de Sapor : Pâpek est simple βασιλεύς, Ardéshir est roi des rois des Ariens (Iraniens), et Sapor I, roi des rois des Ariens et des Anariens. Dans le texte pehlvi de l'inscription on a de même : *bagi Shâhpuhri malkân malkâ Airân ve Anirân minotchetri men Yezdân, bara mazdaiasn bagi Artahshetri malkân malkâ Airân minotchetri men Yezdân nâpi bagi Pâpeki malkâ* (petit-fils du divin Pâpek, roi), et, dans le texte chaldéo-pehlvi même formule sauf l'emploi de *alaha* « divin », au lieu de *bagi*. Dans l'inscription bilingue de Hâdji-âbâd, qui a été gravée comme on sait par l'ordre du même roi, il prend également le titre de *malkân malkâ Airân ve Anirân*. On ne s'explique guère pourquoi Sapor, sur ses monnaies, se contente des mots « roi de l'Irân », au lieu de « roi de l'Irân et de l'Anirân »? Quel est le sens de ce mot « Anirân »? Il faut entendre tous les peuples non iraniens, c'est-à-dire les populations sémitiques et touraniennes de l'empire[2], ou peut-être plus générale-

1. Pour toutes les inscriptions sassanides voir mon *Mémoire sur les monnaies pehlvies* avec les planches d'inscriptions qui sont à la suite du tirage à part (1886).

2. Cf. Noeldeke, *Tabari*, p. 18, note. Le mot *Anirân* est formé avec la particule privative perse *an*

Digitized by Google

ment, comme le comprenait de Sacy, « roi de l'Irân et de tout le reste de la terre (non iranienne) », expression emphatique qui n'est pas rare dans les protocoles orientaux tant anciens que modernes. La gemme du Cabinet de Gotha publiée par Pertsch en 1868 et qui représente une très belle tête royale avec une légende circulaire, contient également les mots *Irân ve Anirân*. La titulature est celle de Sapor I, mais les derniers mots que le savant allemand lit *bar... Mazd* « fils du mazdéen » pourraient se lire *bar Auhrmazd* « fils de Hormazd II » et alors la pierre précieuse serait de Sapor II[1]. On n'a pas trouvé sur le revers de ses pièces d'autres légendes que les mots *nûrâ zi* « feu de » que j'ai expliqués plus haut, et *Shâhpuh-i-Artakhsh* « Sapor fils d'Ardéshir ».

Hormazd I (272-273).

Hormazd (Hormisdas, Ormazd, etc.) est la forme abrégée de *Ahuramazda*, zend *Ahura* « créateur » et *mazda* « omniscient ». Le mot est écrit en pehlvi, avec transposition de l'*h* : *Auhrmazdi*. Dans les inscriptions perses la forme est *Auramazda* et dans la traduction scythique du deuxième groupe, *Oramazda annap Harriyanam* « dieu des Ariens »[2]. Chez les Parsis le nom est devenu *Anhôma* par une fausse lecture. Le *Boundehesh* (Livre de la Création) commence par ces mots pehlvis : *poun shami dâtâr anhuma* qu'il faut traduire par « au nom du créateur Ahuramazda »[3]. La forme grecque Ορμισδας fait supposer que la prononciation persane était *Hormizd*.

La légende complète des monnaies (en petit nombre) d'Hormazd I est : *Mazdaiasn bagi Auhrmazdi malkân malkâ Airân ve Anirân minotchetri men Yezdân*. C'est ce souverain qui a mis le

1. V. *ZDMG.*, 1868, p. 281, 1880; p. 21.
2. V. Oppert, *Le peuple et la langue des Mèdes*, 1879, p. 151.
3. V. F. Justi, *Der Bundehesh*, in-8, 1868; W. West, traduction anglaise dans le premier volume des *Pahlavi texts*, Oxford, 1880, p. XVIII; et Haug, *Old pahlvi pazend glossary*, 1870, p. 64.

Digitized by Google

premier sur ses monnaies les mots *ve Anirân* « et de l'Anirân », bien que Sapor I, son père, les eût compris dans son protocole lapidaire, ainsi que je l'ai expliqué plus haut.

Il existe quelques rares monnaies de cuivre frappées par des gouverneurs de provinces avec l'autorisation du roi, et qui portent, d'un côté, le nom du gouverneur et de l'autre la tête d'Hormazd I avec sa titulature en ces termes : *Bagi Auhrmazdi malkîn malkâ Airân minutchetri* « le divin Hormazd, roi des rois de l'Irân, de semence céleste ». L'expression *malkîn* au lieu de *malkân* est un pluriel araméen, le même que l'on rencontre dans le texte chaldéo-pehlvi de l'inscription bilingue de Hâdji-âbâd. Il existe plusieurs autres monnaies de cuivre frappées non plus par des gouverneurs, mais par les rois eux-mêmes; ces pièces, en petit nombre et malheureusement fort mal conservées, ont été négligées par les numismatistes; elles demanderaient à être étudiées tout spécialement, car elles renferment des légendes nouvelles qui seraient très importantes à connaître[1].

Sur le revers de ses monnaies, Hormazd I n'a que la légende *nûrâ zi Auhrmazdi* « le feu d'H. ». Je laisse de côté la prétendue légende *Avasta murta* « image de l'Avesta » que Ed. Thomas croit lire sur une monnaie du même souverain, mais dont il ne donne pas la gravure, en sorte que tout contrôle est impossible. Quant à l'intaille en grenat que Mordtmann a publiée en 1864, avec la légende pehlvie qu'il lisait *Piroudj Hurmazdi ... malkân* et qu'il attribuait à Hormazd, M. F. Justi a donné une lecture différente « Piroudj H. fils de Maroé » qui est en effet la vraie, en sorte que le sceau est celui d'un simple particulier, mais de haut rang, ainsi que le montre son buste orné d'une riche tiare. La belle monnaie d'or contenant le nom de ce roi décrite par Thomas et Mordtmann est en réalité de Hormazd II; nous y reviendrons plus loin.

1. V. mon mémoire *Monnaies sassanides inédites*, dans la *Revue numismatique*, 1895, p. 45 sq.

Digitized by Google

Bahram I (273-276).

Fils d'Hormazd. La forme pehlvie de ce nom, celle que donnent les monnaies et les inscriptions, est *Varahrân*, très bien rendue par le grec Οὐαραράνης, Οὐραράνης, et Βαχράμης, mot dans lequel le χ correspond à l'aspirée gutturale *h*. La forme pehlvie n'est elle-même que l'altération phonétique du zend *Verethragna* « victorieux », nom du génie de la victoire devenu l'un des izeds les plus populaires du panthéon avestique. C'est donc un nom religieux, ce qui explique son origine zende. Ce mot a été diversement altéré suivant les époques et les lieux ; il est devenu *Vahaken*, *Vahagn* et *Vahan* (Βαάνης), en arménien, *Varthagn* (ΟΡΘΑΓΝΗΣ), nom d'un roi indo-parthe contemporain de Gondopharès, *Varlagn* (ΟΡΛΑΓΝΟ) sur le revers des monnaies de Kaniskha. Une forme postérieure Βαράμης, Βαράμ, arménien et sassanide *Vram*, a été adoptée par les Arabes, *Bahrâm*, c'est celle que l'on emploie généralement dans l'histoire[1] et que l'on trouve dans les livres religieux pehlvis : le Bahrâm Yasht, le feu Bahrâm, etc. Sur une drachme de la collection Bartholomaei (pl. XXXII, n° 4), le nom du roi est écrit très lisiblement *Varahrâms*. Dans la traduction sanscrite de Neriozengh, le mot est transcrit *Vritahan*.

La titulature complète de Bahrâm I sur ses monnaies est : *mazdaiasn bagi Varahrân malkân malkâ Airân ve Anirân mino tchetri men Yezdân*; elle est quelquefois plus courte, sans les trois derniers mots. Sur une intaille décrite par Mordtmann (*ZDMG.*, 1877, n° 30), représentant le roi coiffé de la tiare, la légende est *Varahrân atûri zi aturmihen-i iezditchetri yom shapir taft* « Varahrân adorateur du feu qui est de la race du feu, d'origine

1. V. J. Darmesteter, *Zend-Avesta*, t. II, 1892, p. 529. C'est aussi la forme adoptée dans les livres pehlvis postérieurs, ainsi *Vâhrâm Vargâvand* (le splendide) est le Messie qu'attendent les Parsis et qui doit venir les délivrer de l'oppression des Tâjiks ou Arabes (v. *Boundehesh*, trad. West, ch. III; Blochet, *Textes pelhvis*, III, p. 12 et IV, p. 13).

Digitized by Google

divine, bonheur éclatant »[1]. Sur plusieurs monnaies décrites par Mordtmann (*ZDMG.*, 1880, p. 29 sq.), il y a à la suite du protocole complet les mots *i Artakhshatr* qu'il traduit par « d'origine céleste d'Ardéshir ». J'ai vu depuis d'autres pièces avec cette légende, notamment dans la collection du général Clark, à Londres, en 1895, mais elles sont rares.

Les légendes des revers des monnaies de Bahrâm I sont *nûrâ* et *nûrâ zi*. M. Mordtmann croit devoir lire *roshni farza* sur la pièce de la collection Bartholomaei déjà mentionnée (pl. XXXII, n° 4), mots qu'il traduit par « brillante blancheur » ; mais je crois qu'il faut tout simplement lire *nûrâ zi malkâ* « le feu du roi ». Sur une autre pièce de la collection Soubhi Pacha, Mordtmann (*ZDMG.*, 1880, p. 30) signale une légende à l'avers : *minotchetri men Yesdân rabâ rushân i Artakhshatri* qu'il traduit « de semence céleste des dieux, grand éclat (ou très éclatante) d'Ardéshir ». Par la place qu'occupent les mots *rabâ rushân* entre *Yesdan* et *Artakhshatri*, surtout si l'*izafet* (*i*) qui marque les rapports est marqué après *rushân*, il est plus que probable qu'il s'agit ici de l'adjectif *rushân* (zend *raokhshna*, pers. mod. *rushân*) signifiant « éclatant, illustre » et non de l'ethnique *Kushân* que nous rencontrerons plus loin sous Hormazd II. La lecture de Mordtmann est donc exacte et intéressante à signaler.

Bahram II (276-293)

Les monnaies de ce prince forment trois séries : 1° celles où il est representé seul ; 2° celles où il est avec sa femme ; 3° enfin les monnaies où il est avec sa femme et son fils.

Les monnaies de la première catégorie sont plus rares que celles des deux autres. La titulature complète est : *mazdaiasn bagi Varahrân malkân malkâ Airân v Anirân minotchetri men Yezdân*, comme pour Bahrâm I, mais il est facile de les distinguer

1. Lecture rectifiée par F. Justi, *ZDMG.*, 1892. Il est possible que cette légende s'applique à un mage du nom de Varahrân plutôt qu'au roi lui-même.

Digitized by Google

par le type de la figure et notamment par la coiffure : Bahrâm II a toujours une couronne ailée qu'il porte même sur ses bas-reliefs. Ce détail de la coiffure a une grande importance quand il s'agit d'identifier les souverains dont les portraits figurent dans les bas-reliefs sassanides[1], surtout lorsque ceux-ci ne sont accompagnés d'aucune inscription. Sur les pièces des autres séries, la titulature du roi est plus ou moins complète. Le nom de la reine et celui de l'enfant représentés sur ces monnaies ne sont pas indiqués. Nous savons que l'enfant est celui qui fut plus tard Bahrâm III. Quant au nom de la reine, les auteurs orientaux ne nous le font pas connaître. Mordtmann (*ZDMG.*, 1880, p. 158) croit avoir lu *Remza* sur une monnaie du cabinet Alichan, mais la lecture est incertaine. Les légendes que l'on rencontre sur les revers des monnaies de Bahrâm II sont : *nûrâ*, *nûrâ zi Varahrân*, *âtûr-i Varahrân* « le feu de Bahrâm »; *Varahrân yezdâni* « le divin ». Mordtmann (*ZDMG.*, 1854, p. 41) dit que cette lecture est certaine, mais il faut se rappeler que cette épithète *yezdâni* (due à de Sacy) a été lue, depuis, *nûrâ zi* (l'incertitude de l'écriture pehlvie se prête à cette double interprétation), de sorte que l'affirmation de Mordtmann est sujette à caution. Il faut également rejeter, provisoirement du moins, la légende *nuvuazi-nuvah* que le même savant (*ZDMG.*, 1880, p. 38) a relevée sur une pièce de sa collection, légende qui n'a pas de sens.

Il existe de Bahrâm II un bas-relief bien connu, sis à Naqshi-Roustam, où il est représenté tendant un anneau à sa femme avec l'enfant entre eux d'eux. Ce bas-relief est anépigraphe[2]; mais sur un autre, sis à Shâhpour, où il est également figuré présentant une fleur (ou un cœur) à une femme, il existe une inscription en quatre lignes qui est très effacée et qui ne laisse lire que le nom de *Varahrân*[3]. Il existe encore d'autres sculptures sur

1. V. mes *Notices sur quelques monuments sassanides* dans le *Journal asiatique*, avril 1896 et juin 1897.

2. V. ma *Notice* dans *Journal asiatique*, avril 1896.

3. V. Ouseley, *Travels in the East*, 1819, t. II, pl. 29. — Ker Porter, *Travels in Persia*, etc., London, 1822, pl. LVII. — Kiash, *Ancient persian sculptures*. Bombay, 1889, pl. LXXIV. — Mordtmann, *ZDMG.*, 1880, p. 39.

Digitized by Google

pierre attribuées au même souverain; mais comme elles sont ané pigraphes, je n'ai pas à m'en occuper ici[1].

Bahram III (293)

Fils et successeur de Bahrâm II. On vient de voir qu'il figure déjà sur les monnaies de son père. Sur ses monnaies, qui ne sont pas communes, la légende royale est *mazdaiasn bagi Varahrân malknâ malkâ Airân minotchetri men Yezdân*; ces mots *v Anirân* manquent; au revers: *nourâ zi Varahrân.* Ce prince avait reçu le nom de *Sakânshâh* « prince des Sakas » (Σεγάνσαχ d'Agathias) à la suite de l'expédition de Bahrâm II contre les peuples de la Sakastène vers l'an 280 avant J.-C. Il existe au British Museum une pierre gravée provenant de Sir H. Rawlinson et qui porte la légende pehlvie : *Varahrân zi malkâ Varahrânân* « Bahrâm le roi fils de Bahrâm »[2]. Cette légende peut aussi bien s'appliquer à Bahrâm II qu'à Bahrâm III, tous deux fils de Bahrâm. L'historien arabe Tabari donne quatre ans de règne à Bahrâm III, et Firdousi quatre mois seulement; c'est cette dernière assertion qui est la plus proche de la vérité.

Narses (293-302)

Narsah ou *Narsahi*[3] suivent l'orthographe pehlvie des monnaies, syr. *Narsehi* et *Narse*, Ναρσῆς. Ναρσαῖος des auteurs grecs. L'inscription en onze lignes qui est sur le bas-relief rupestre de la ville de Shâhpour donne la vraie généalogie de ce roi « fils de Sapor I, petit-fils d'Ardéshir », par conséquent arrière-grand-oncle de Bahrâm III, et non son frère, comme le disent à tort Tabari

1. V. ma *Notice* dans *Journal asiatique*, juin 1897.
2. V. Mordtmann, *ZDMG.*, 1864, n° 6; 1880, p. 42; Noeldeke, *Tabari*, p. 49,
3. En zend *nairyosanha* (Neriosang), nom d'un des feux sacrés, messager d'Ahura Mazda.

Digitized by Google

et divers autres historiens[1]. Noeldeke et Mordtmann remarquent que l'auteur arménien Sebeos est le seul qui soit conforme à l'inscription. Le protocole complet de ce roi est sur ses monnaies : *mazdaiasn bagi Narsahi malkân malkâ Airân v Anirân minotchetri men Yezdân*; à la suite de ces mots l'inscription précitée ajoute : *bari* (pour *bara*) *mazdaiasn bagi Shâpûhri malkân malkâ Airân v Anirân minotchetri men Yezdân*, *napi bagi Artakhshetr malkân malkâ* « fils du mazdéen le divin Sapor, etc., petit-fils du divin Ardéshir, etc. ». Au revers : *nûrâ zi Narsahi* et quelquefois *malkaï* « royal ».

E. Drouin.

(*A suivre.*)

1. Sur la généalogie de Narsès, v. Justi, *Namenbuch*, p. 222.

Digitized by Google

VOYAGE ARCHÉOLOGIQUE

DE

Ph. LE BAS

EN GRÈCE ET EN ASIE MINEURE

Du 1er janvier 1843 au 1er décembre 1844

EXTRAITS DE SA CORRESPONDANCE

(*Suite*[1].)

Smyrne, le 24 janvier 1844.

Ma lettre du 29 novembre, mon cher Jacquinet, s'est croisée avec votre aimable épître du 27 octobre que j'ai reçue le 11 décembre, au moment où je quittais Aïzani et ses admirables ruines, chassé par la neige et par les frimats. Je vous remercie de n'avoir pas attendu ma réponse pour me donner de vos chères nouvelles. C'est ainsi que doit agir l'amitié : elle ne compte pas et, sans montrer une exigence ridicule, le moins pressé doit prendre l'initiative. Je vois avec plaisir que vous pensez comme moi à cet égard et ce n'est pas la seule sympathie qui existe entre nous.

Vous savez sans doute par ma mère quel itinéraire j'ai suivi depuis mon départ d'Athènes et les motifs qui m'ont fait préférer l'Asie Mineure au nord de la Grèce. Vous savez que j'ai été assez heureux pour faire ample moisson de villes perdues et d'inscriptions inédites, dans des contrées regardées jusqu'ici comme improductives pour les archéologues et trop sauvages pour attirer les touristes. *Le temps de l'Ionie est à la fin venu* et dans cet Eldorado des antiquaires, j'espère bien me débarbouiller avec de l'ambroisie. Je suis maintenant à Smyrne, en vue de la terre promise, comme feu Moïse, et arrêté par des pluies qui n'ont pas de fin. Vienne un rayon de soleil et je pars, car les délices de Smyrne (quelles délices!) ne me font pas oublier le devoir. Après l'Ionie viendra le tour des Cyclades, de ces îles qui vous intéressent si fort et que j'aime aussi sans trop savoir pourquoi. Mais je ne veux les voir qu'au plus beau mois du printemps, verdoyantes et fleuries, éclairées par un beau soleil, baignées

1. Voir les numéros de septembre-octobre et novembre-décembre 1897.

Digitized by Google

par une mer d'azur. Nous verrons ensuite si la route de Delphes et des Thermopyles est devenue plus sûre, si quelque Hercule constitutionnel les a purgées des Scirons qui les infestent depuis le retour de la liberté. Et puis, quelque temps qu'il fasse et dussent tous les forbans du monde écumer la mer Méditerranée et me barrer le passage, je mettrai le cap sur Paris, où, Dieu aidant, je serai à la fin d'octobre, à moins que M. Villemain ne me rappelle plus tôt. Ce sera pour moi un jour de bonheur que celui où je me retrouverai au milieu de ma famille et de des amis, où je ferai ma rentrée à l'École normale, où je serrerai la main de mes chers collègues, la vôtre surtout, mon cher Jacquinet, qui à ce titre ajoutez celui d'élève bien-aimé et d'ami de prédilection. Les bonnes causeries! Mais ne parlons pas de tout cela, le courage du pauvre voyageur en souffrirait et il a besoin de toute son énergie pour les nouvelles épreuves qui lui restent à subir.

Tout à vous de cœur.

Votre vieil ami,

Ph. Le Bas.

Mille choses affectueuses à Lacroix, à Havet, à Cartelier, à Despois, etc.

J'ai reçu, mon cher Léon, ta lettre écrite dans toutes les joies du jour de l'an. Je suis charmé que ces fêtes se soient agréablement passées pour vous. Bonne maman m'a tout raconté : votre dîner chez votre maman Clémence, les beaux cadeaux que vous avez reçus, etc. Vous ne recevrez les miens que dans dix mois peut-être, mais vous ne perdrez pas pour avoir attendu. Soyez donc bien sages, bien laborieux, faites que le jour où je vous reverrai soit pour moi un jour de bonheur. Il faut pour cela que je ne reçoive d'ici là que des éloges sur votre compte et si tu veux qu'il en soit ainsi, il faut t'efforcer de contenter tes maîtres et d'atteindre, pour ne plus le quitter, le premier rang de ta classe. Je n'ai pas le temps de t'en écrire plus long aujourd'hui. Dans quelques jours je vais rentrer en campagne et à mon retour je te raconterai mes aventures.

Je t'embrasse tendrement,

Ph. Le Bas.

Smyrne, le 26 janvier 1844.

39 Smyrne, le 29 janvier 1844.

Je suis encore à Smyrne, ma bonne mère, retenu par les pluies continuelles qui tombent depuis un mois et j'en profite pour te procurer la satisfaction de causer encore une fois avec ton fils avant son départ. J'ai sous les yeux ta bonne lettre du 6 janvier où tu me racontes toutes les joies de nos chers enfants. Je suis heureux de t'entendre dire : *il y a du mieux*. Je le trouve moi-même à la distance où je suis placé et je t'en remercie, car ta sévérité éclairée a dû contribuer à ce résultat si satisfaisant pour mon cœur. Il est aussi bien doux pour moi de savoir qu'ils t'aiment tendrement. Renier, notre bon Renier, m'a raconté à ce sujet une petite scène qui m'a touché jusqu'aux larmes; qu'ils persévèrent dans cette bonne voie et je n'aurai plus rien à désirer.

Digitized by Google

Que je te gronde un peu, ma tendre mère, au sujet d'un passage de ton avant-dernière lettre où tu t'écries : « Pauvre femme, pourquoi as-tu un cœur et pourquoi ne peux-tu pas exprimer tout ce que tu sens ! » Tranquillise-toi ; jamais âme tendre n'a su mieux que toi peindre ce qu'elle éprouve, et pour moi l'épître la plus élégante, la mieux tournée, la plus brillante de style ne vaut pas tes lettres, si bonnes, si affectueuses dont chaque parole part du cœur et suffirait pour te faire aimer. Rassure-toi donc, ne t'inquiète pas de la forme. Je te lis avec bonheur, quoi que tu me dises. Personne n'a au même degré que toi le don de me transporter au milieu de tous les objets de mes affections et de me consoler de mon exil. Encore une fois, rassure-toi, ne baisse pas la tête : lève-la au contraire, car personne plus que toi, dont la vie est si pure, dont l'âme est si belle, n'a le droit de porter la tête haute.

Quand je dis que tu es irréprochable, cela n'est pas tout à fait exact. Car je crains bien que tu ne sois un peu paresseuse à l'endroit des *Mémoires*. Tu ne m'en dis plus rien, et cependant tu sais que ce serait pour moi le plus précieux don, le plus riche héritage que je pusse recevoir de ta tendresse maternelle. Allons ! un peu de courage. La prolongation de mon séjour en Orient va te laisser de nouveaux loisirs : utilise-les et qu'à mon retour je puisse trouver ton travail achevé, déposé sur mon bureau ; que ce soit ma première lecture en arrivant. Je regarderai ce don comme un talisman pour l'avenir.

La nouvelle du rétablissement de l'aimable Mme Paulin m'a causé une vive joie, mais cette bonne Rose m'afflige et m'alarme profondément. Pauvre Péguy ! que je le plains : c'est un si bon ménage. Je fais des vœux bien sincères pour que les médecins se soient trompés et je veux espérer encore qu'il en est ainsi. La mort de Mme Demouy ne m'a pas surpris et je l'estime heureuse d'être allée rejoindre son fils bien-aimé.

J'espère, ma bonne mère, que le temps s'est remis à Paris et que tu as pu enfin accomplir ton pieux pèlerinage au Père-Lachaise. Que ne suis-je près de toi pour t'y accompagner, mon bras te soutiendrait et tu pourrais sans crainte de chute satisfaire ta tendresse ! Ne manque pas quand tu visiteras cette tombe qui nous est si chère d'y déposer une couronne pour moi. Pauvre père, je lui dois ce respectueux souvenir. Il a tant fait pour moi ! il m'aimait si cordialement ! Il est encore une autre couronne que je te prie d'aller suspendre dans un champ de mort plus voisin de toi. Celle-là il faut qu'elle soit portée par Léon et par Clémence. Je veux qu'ils conservent le souvenir de leur pauvre mère. Elle les aimait tant ! Je ne t'en écrirai pas plus long aujourd'hui, ma bonne mère. Tu verras par le nombre de lettres que je t'envoie aujourd'hui quel emploi laborieux j'ai fait de mon séjour à Smyrne. Pour satisfaire tous mes chers correspondants, il me faut de toute nécessité faire la part un peu plus petite à chacun. Je ne crois d'ailleurs avoir rien omis d'essentiel dans ce que je t'écris et les adresses des lettres ci-jointes seront une réponse à autant de questions ou de demandes contenues dans tes dernières missives.

Je ne finirai pas cependant sans te prier d'être mon interprète auprès de tous nos parents et de tous nos amis. Je suis charmé d'apprendre que ma lettre a fait plaisir à mon oncle. Il en aura une autre dans quelque temps ; mais aujour-

Digitized by Google

d'hui, il sera assez indulgent pour me permettre de satisfaire à plusieurs dettes criardes. Il ne perdra pas pour attendre. Pour aujourd'hui je me contenterai de le remercier des paroles tout aimables qu'il t'a adressées sur mon compte. Si je mérite jamais qu'on m'appelle le digne fils de mon père, je le devrai aux nobles exemples que j'ai eus sous les yeux et le sien n'aura certainement pas été le moins digne d'être suivi. Ne m'oublie pas non plus auprès de sa digne femme, notre chère Eugénie. Je ne te dis rien pour tous ceux auxquels j'écris, mais le bon Vaugeois, l'aimable famille Cottin, Prévost dont la lettre m'a rendu bien heureux, sa chère femme, Paulin et sa femme sauront par ta bouche que je ne les oublie pas et me sauront gré de t'avoir choisie pour ambassadrice.

Adieu, ma bonne mère, je t'embrasse tendrement et te remercie de ton courage. *Patience et résignation!* telle doit être notre devise à tous deux jusqu'au jour où nous en prendrons une nouvelle en nous revoyant : *Bonheur!*

Ton fils dévoué,

Ph. Le Bas.

J'attends les comptes de 1843, pour aviser aux moyens de couvrir tes dépenses de 1844. Provisoirement, j'écris à M. Fleury-Hérard, mon banquier, de te compter une somme de 914 francs que le Ministre de l'Instruction publique a dû ordonnancer à mon profit comme remboursement d'avances faites par moi. J'espère que M. Beugnot aura décidé M. Villemain à obtempérer à ma demande relativement à l'augmentation d'indemnité que je sollicite. Dans ce cas, tu toucherais tous les mois une somme de 300 francs chez le banquier. Je pense qu'avec cette somme, l'École, l'Institut, ta pension et tes petites réserves tu pourrais faire honneur à tes affaires. Si le Ministre refusait, j'aviserais à d'autres moyens et les 914 francs te permettraient d'attendre deux ou trois mois. Dans un cas d'urgence, tu auras toujours la ressource d'Ansart.

Je t'envoie ci-joint la lettre pour M. Fleury-Hérard. Tu feras bien de la lui porter toi-même en te faisant accompagner par un de tes neveux, Prévost ou Paul. Paul sera, je crois, celui que cela dérangera le moins.

Je t'envoie en outre pour M. Fleury-Hérard une lettre que tu ne lui remettras que dans le cas où le Ministre m'accorderait l'augmentation de 300 francs par mois que je lui demande. Si le Ministre refuse, déchire ma lettre comme nulle et non avenue.

Henri t'embrasse tendrement et me charge pour toi de mille choses bonnes et affectueuses. M. Landron te présente ses respects et te remercie d'avoir pensé à lui. Ne m'oublie pas surtout auprès de Mme Lacroix et de ses enfants. Dis à cette excellente amie que son silence m'afflige.

Mon cher Léon,

Redouble d'efforts, mon ami, applique-toi, pense à moi surtout, et tu retrouveras de l'énergie dans les instants où le courage t'abandonne.

Ta petite lettre du 16 janvier m'est parvenue au moment où j'allais rentrer en campagne. Je ne veux pas partir sans te répondre que tu te trompes quand tu

Digitized by Google

penses que je ne me ressens pas de l'hiver. Nous avons eu des pluies, du vent, des ouragans terribles. Les montagnes qui entourent la rade de Smyrne sont couvertes de neige. Mais cependant, je dois en convenir, l'hiver ici est moins rigoureux qu'à Paris.

Adieu, mon cher enfant, je t'embrasse tendrement et serai bien heureux si à mon retour je te trouve tel que mon affection pour toi le désire.

Smyrne, le 15 février 1844.

Ph. Le Bas.

41 Smyrne, le 15 février 1844.

Ma bonne mère, je t'écris quelques lignes avant de partir pour Stratonicée. L'expédition que j'avais projetée sera moins longue que je ne l'aurais voulu, parce qu'il faut que je sois à Athènes à la fin de mars prochain. M. le Ministre de France en Grèce s'étant refusé à m'avancer les fonds nécessaires pour continuer les moulages et le Ministre de l'Intérieur me laissant par son silence dans un embarras compromettant, je prends le parti de me transporter sur les lieux afin de trancher dans le vif. Mais, comme je ne puis avoir de réponse avant cinq ou six semaines à la lettre que j'ai écrite à M. Duchâtel le 29 janvier dernier, non plus qu'à celle que Lenormant a reçue de moi en date du même jour, je profite de ce délai pour faire en toute hâte l'expédition pour laquelle M. Villemain m'a autorisé à prolonger mon séjour en Asie. Dieu veuille qu'en arrivant je trouve des nouvelles qui me tranquillisent et me permettent d'achever ma tâche sans de nouveaux obstacles! Va donc trouver Lenormant à qui j'ai écrit avant-hier; remets-lui ma lettre. Conjure-le, supplie-le de mettre tout en œuvre pour me tirer de l'embarras où je me trouve. Il ne peut refuser ce service à un collègue qui l'aime aussi sincèrement que moi. Je ne saurais te dire à quel point je suis contrarié, affligé de ce contre-temps qui dérange toutes mes combinaisons et brise toutes mes espérances.

La nouvelle de la mort de cette pauvre Rose m'a causé un profond chagrin, bien que j'y fusse préparé. C'est une perte cruelle pour tous ceux qui la connaissaient, pour ce pauvre Alphonse surtout. Remets-lui le billet que tu trouveras ci-joint en lui exprimant ma vive sympathie pour sa trop juste douleur.

J'ai reçu dans son temps la lettre par laquelle M. Beugnot m'annonce que ma mission est prolongée de deux mois, c'est-à-dire jusqu'au 1er mai; mais en même temps m'est parvenue une lettre de M. Villemain m'annonçant que je puis rester absent jusqu'au 1er avril. Lequel des deux croire? Je m'en tiens à la donnée la plus favorable, d'autant mieux que la lettre de M. Beugnot est du 17 janvier et celle du Ministre, du 10. Mais, cependant, cela me laisse dans l'incertitude. Prie mon excellent confrère de tirer toute cette affaire au clair. En vérité, ce n'était guère la peine de faire les uns et les autres un si grand effort de courage et de résignation pour se voir ainsi mis dans l'impossibilité de rien entreprendre avec quelque suite. Le Ministre de l'Intérieur, en me laissant privé de réponse et de direction, et, par conséquent, sans ressources pour continuer les travaux qu'il m'a confiés, le Ministre de l'Instruction publique, en me concé-

Digitized by Google

dant par lambeaux le temps que je réclame pour mener à bien ma mission archéologique, me cassent bras et jambes et me mettent dans l'impossibilité de rien faire d'important. Comment entreprendre une expédition qui réclamerait au moins trois mois quand on ne m'en accorde officiellement qu'un seul! Comment, d'un autre côté, faire poursuivre les travaux de moulage, quand on me laisse sans argent et avec la perspective de voir mettre à mon compte tout ce que j'aurai dépensé au delà du crédit qui m'a été ouvert? Comment enfin garder M. Landron auprès de moi, M. Landron qui m'est si nécessaire, si l'on ne me donne pas le moyen de pourvoir à son entretien, car le fonds du Ministère de l'Instruction publique suffit à peine pour moi? Tu le vois, la position n'est pas belle et il faut que j'en sorte à quelque prix que ce soit. Vois donc mes amis, communique-leur cette lettre. Prie-les d'intervenir énergiquement. Il faut que, d'une manière quelconque, je sorte de la perplexité où je me trouve.

Ce que je demande, c'est d'une part que le Ministre de l'Intérieur m'autorise à poursuivre ou m'invite à interrompre les travaux dont il m'a confié la direction, mais, dans tous les cas, qu'il me continue l'allocation de 1,000 francs par mois qui m'est nécessaire, jusqu'au jour où les travaux cesseront, sauf à exiger de moi le compte de l'emploi de ces fonds. C'est, d'une autre part, que M. Villemain décide une fois pour toutes si je dois rentrer en France au 1er mai ou si je dois rester en Orient jusqu'en octobre. Il est bien entendu que dans ce dernier cas, il devrait m'accorder jusqu'à cette époque l'augmentation de 300 francs par mois que j'ai réclamée pour faire face à tes besoins et à ceux de ma famille.

Du reste, rassure-toi, ma bonne mère. Mon courage est loin de s'abattre devant de pareils obstacles. Ma conscience me dit que j'ai bien fait tout ce qu'on m'a permis de faire. Si les résultats ne sont pas aussi nombreux que je l'aurais désiré, la faute n'en sera pas à moi, mais à ceux qui m'ont refusé les moyens d'agir.

Réponds-moi à Athènes et continue à m'y écrire jusqu'à nouvel ordre. Dès que j'aurai obtenu une solution favorable ou défavorable, je me remettrai en route, soit pour la France, soit pour la Grèce du nord ou l'Asie. Malgré mon vif désir de te revoir, je ne te dissimulerai pas que je préférerais, puisque j'y suis résigné et que tu en as pris ton parti, être mis en position d'achever ma tâche, et de rentrer au gîte avec les honneurs de la guerre.

J'ai reçu de ma chère comtesse une lettre qui m'a fait grand plaisir. Je lui répondrai pendant le voyage et ma lettre partira vers le 20 mars. Pauvres amis! quand donc le sort se lassera-t-il de les accabler? J'admire l'énergie de cette vertueuse amie, sa fermeté, sa résignation. Quel bonheur pour elle, dans cette position si triste, que d'avoir trouvé l'appui de son excellente tante!

Tu as maintenant reçu une longue lettre de Henri. Sa santé est bonne, excellente même. Il grossit à vue d'œil. C'est toujours un bien bon ami. Landron le Sauvage te remercie de ton intérêt pour lui. Il est fort triste du silence de sa famille.

J'espère que l'indisposition de mon oncle n'aura pas eu de suites. Dis-lui qu'à mon grand regret, je ne puis encore lui écrire par ce courrier.

. . . . . .

Digitized by Google

Tu m'engages à écrire à Havet et à Cartelier, mais il me semble que ce n'est pas à moi à faire le premier pas. S'ils tenaient à une lettre de moi, ils l'auraient provoquée en prenant les devants. Tout ce qu'on peut demander à un voyageur c'est qu'il réponde. Assure-les toutefois de ma sincère amitié et prie-les d'être les interprètes de mes sentiments auprès de M. Vacherot et de M. Dubois.

J'ai lu avec un vif intérêt tout ce que tu m'écris au sujet de Léon et de Clémence. Remercie mon cher Keller et la bonne Mlle Demay de tous leurs soins pour ces chers enfants dont les petites lettres m'ont fait grand plaisir.

Amitiés à Prévost, à Élisa, à Paul, à Virginie. Sois l'interprète de mes respectueux sentiments auprès de MM^mes^ Beugnot, Lenormant et Burnouf, et de ma sincère amitié auprès de leurs maris.

Adieu, ma bonne mère, je t'embrasse comme je t'aime.

Ton fils dévoué,

Ph. Le Bas.

Amitiés à Paul et à tous ces Messieurs. Ne m'oublie pas auprès de Paulin, de Vaugeois, etc., etc.

. . . . . .

Surtout n'oublie pas de m'envoyer toutes mes lettres à Athènes jusqu'à nouvel ordre.

42 Kuluk, près de Mylassa, 21 mars 1844.

Ma bonne mère, voilà aujourd'hui un mois que j'ai quitté Smyrne et c'est aujourd'hui seulement que je trouve une occasion de te faire parvenir de mes nouvelles. Je me suis mis en route sous d'assez tristes auspices. L'extrême parcimonie dont M. Villemain a fait preuve à mon égard en m'accordant d'abord deux mois, puis un autre mois de prolongation, et cela, dans une saison où les pluies m'ont retenu captif pendant cinquante jours à Smyrne, m'avait fort attristé en ce qu'elle m'obligeait à changer tous mes projets et à écourter mon voyage. Pour comble de déplaisir, je suis parti seul. Ce pauvre M. Landron, au moment du départ, a été atteint d'une affection cérébrale; et, forcé de le quitter, j'ai dû prier mon cher Henri de ne pas l'abandonner et de me représenter auprès de lui pour tous les soins que son état exigeait. Je lui ai aussi laissé Raphaël pour seconder Henri, et me suis mis en route escorté de mon interprète Baptiste auquel, en arrivant à Aïdin, j'ai adjoint un gendarme turc nommé Suléiman ou Soliman, qui m'a été donné par le pacha de cette province. Me voilà donc seul depuis un mois, rôdant au milieu des montagnes de la Carie; fort triste de mon isolement, fort inquiet de l'état où j'ai laissé M. Landron, fort contrarié d'être privé du secours de cet habile artiste dont la coopération m'a déjà fait faute plus d'une fois. J'ai cependant trouvé quelque consolation dans les résultats que j'ai obtenus. Mon excursion sera loin d'avoir été inutile pour l'histoire, la géographie et l'archéologie en général. A Mylasa seulement j'ai transcrit près de cinquante inscriptions inédites; j'ai déterminé

Digitized by Google

la position d'Alabanda, découvert le temple de Jupiter Labrandenus, pris une copie de la grande inscription de Stratonicée, retrouvé à Mylasa trois fragments d'un quatrième exemplaire de ce monument, et enfin, à Jasos, que j'ai quitté ce matin, des inscriptions réputées illisibles par mes devanciers m'ont fourni, après une étude attentive et pénible, les documents les plus curieux et les plus intéressants pour l'histoire des théâtres de l'antiquité. Fais part de tout cela à mon excellent ami, M. le comte Beugnot, en lui répétant ce qu'il sait, du reste, qu'il n'est pas de cœur qui lui soit plus dévoué que le mien. Il m'obligera de dire un mot de tout cela au Ministre, le temps me manquant pour écrire à ce dernier avec assez de détails. Peut-être jugera-t-il aussi convenable d'annoncer à l'Académie avec quel zèle je me dévoue à des recherches faites pour l'intéresser.

Mon projet était d'abord, en quittant Jasos, de remonter vers le nord en longeant la côte pour me trouver à Smyrne quelques jours avant le départ du bateau à vapeur qui doit me porter à Athènes, mais j'ai appris ce matin que, près de Kuluk, petit port au sud de Jasos et l'une des échelles de Mylassa, se trouvent d'antiques ruines désignées sous le nom de Touzlané Hassaré, et, comme aucun voyageur n'en fait mention, je me suis décidé à un retard de trois jours pour tenter une chance qui peut amener de beaux résultats ; car on me parle de beaucoup d'inscriptions, de bas-reliefs représentant des guerriers combattant, etc. Il ne faut pas abandonner cela à d'autres. Cette course faite, je reprends la route de Smyrne, toujours un peu en zigzag, car autrement, on ne fait rien de bon. Il faut vraiment tout mon amour pour la science et tout mon désir de répondre à la confiance de M. Villemain, pour ne pas revenir par la voie la plus courte et dans le moins de temps possible ; car il me tarde bien d'avoir des nouvelles de mon malade. S'il est rétabli, je ne le rencontrerai pas à Smyrne, car il est convenu que, dans ce cas, mes deux compagnons partiront pour Athènes, où tu sais tous les ennuis qui me sont survenus.

Mais il faut te quitter, bonne mère. Il est tard et demain avec le jour je monte à cheval pour aller à la recherche de l'Eldorado archéologique qui m'est promis. En arrivant à Smyrne, je t'écrirai encore quelques lignes, puis une longue lettre pendant les neuf jours de quarantaine que je ferai soit à Syra, soit au Pirée. Adieu, embrasse pour moi mon Léon, mes Clémences et reçois pour toi les assurances du tendre attachement et du respectueux dévouement de

Ton fils,

Ph. Le Bas.

Amitiés à Renier, à Prévost, à Paul et à Virginie, à Boulou, etc., etc.
Ma santé est excellente.

Mon cher Léon, il y a bien longtemps que tu n'as reçu une lettre de moi. Ce n'est pas le désir qui m'a manqué, mais le temps. Il n'y a pas de poste, d'ailleurs, dans les montagnes de l'Asie Mineure que je viens de parcourir. Aujourd'hui que je suis plus libre et que j'ai la certitude qu'une lettre de moi te parviendra sûrement, causons un peu ensemble, ce sera pour moi le repos le plus

Digitized by Google

agréable des occupations pénibles auxquelles j'ai dû me livrer depuis mon retour en Grèce.

J'ai appris avec une vive satisfaction que tu allais au collège Saint-Louis et que tu t'en faisais une joie. Il faut, mon enfant, que cela dure et que j'apprenne bientôt que tu fais tout pour contenter ton professeur et que tu as obtenu de bonnes places dans les compositions. Ce sera pour moi la plus douce consolation des fatigues que j'endure depuis seize mois et cela doublera le bonheur que j'aurai à te revoir. Il faut, songes-y bien, donner le bon exemple à ta petite sœur, car tu est l'aîné et comme elle t'aime bien, elle voudra t'imiter.

Je ne puis pas te parler bien longuement de mon voyage. J'ai visité successivement Smyrne, Tralles, Alabanda, Stratonicée, Mylasa, Jasos, Milet, Priène, Éphèse et suis revenu à Smyrne où je me suis embarqué pour Syra. Là, j'ai passé neuf jours dans un lazaret pour faire quarantaine et à peine sorti de cette ennuyeuse prison, je me suis rendu à Athènes où j'ai rejoint ton ami Henri et M. Landron qui m'y avaient devancé.

A peine arrivé j'ai passé trois jours dans mon lit, retenu par une maladie qui aurait pu devenir sérieuse si je n'avais recouru au grand remède, une application de sangsues. A peine rétabli, il m'a fallu monter à l'Acropole, visiter les travaux que je suis chargé de vérifier et écrire de longues lettres aux ministres qui m'ont envoyé.

Heureusement, tout cela est fini; mais à peine libre de ces devoirs, il faut que je songe à me remettre en route. J'ai le projet d'aller passer douze ou quinze jours dans l'île d'Eubée où j'aurai pour compagnon de voyage M. le capitaine Péretié, aimable compatriote, excellent chasseur, et ayant les plus belles moustaches des cinq parties du monde, fumant le tchibouk mieux que tous les pachas de l'empire ottoman, et portant un grand sabre qui a déjà envoyé dans l'autre monde plus d'un clephte (c'est ainsi qu'on appelle les brigands dans ce pays-ci, attendu qu'en grec κλέπτω signifie *voler*). J'oubliais ses éperons qui ont 0m,30 de long et pour lesquels il n'existe pas de coursiers rebelles. Tu l'aimeras quand tu sauras qu'il a pour les confitures un goût au moins égal au tien, car à la distance où vous êtes l'un de l'autre, il ne peut y avoir concurrence.

Je t'écris cette lettre sur le buréau de M. de Roujoux, consul de France dans les Cyclades, ayant auprès de moi sa gentille petite fille, Mlle Lina, qui a de beaux cheveux noirs, de grands yeux *idem* et qui serait charmée de faire ta connaissance. Voilà ce qu'elle me dit : ἐπιθυμῶ διὰ νὰ τὸν γνωρίσω. Tu demanderas à ton ami Renier de t'expliquer cela.

Adieu, mon ami, sois sage, καλὸ παιδί, travaille bien, σπούδαζε καλά afin que je t'aime bien, διὰ νὰ 'σ' ἀγαπήσω περιπλέον.

Je t'embrasse tendrement.

Ph. Le Bas.

Athènes, le 9 avril 1844.

43 Smyrne, le 10 avril 1844.

Ma bonne mère, me voici enfin de retour à Smyrne et à peine arrivé, je m'embarque pour Athènes. J'ai trouvé ici tes bonnes lettres qui m'ont rendu bien heu-

Digitized by Google

reux. Il n'en a pas été de même de mes dépêches ministérielles. Elles sont au nombre de deux. La première, en date du 8 février, me refuse positivement l'augmentation que je sollicitais, mais m'annonce que ma mission est prolongée jusqu'au mois d'octobre ; la seconde semble m'inviter à rentrer immédiatement en France et me fixe pour terme le 1er avril, bien que l'ordre n'eût pu arriver que le 22 mars au plus tôt et que, par conséquent, je n'eusse pu m'embarquer que la veille du jour prescrit pour mon arrivée à Paris. On a donc perdu la tête dans les bureaux. On y croit donc que l'Asie Mineure n'est pas plus éloignée que Pontoise, que la petite poste y fonctionne et qu'elle est aussi active et aussi exacte qu'à Paris. Tout cela me dégoûte fort et je suis bien tenté d'envoyer tout au démon qui profite des préoccupations politiques de M. Villemain pour faire des siennes contre moi et de revenir bien tranquillement me rasseoir au milieu de vous. Confie mes ennuis, mes déplaisirs à ma providence, mon cher ami Bethmont. Prie-le de voir un peu de quoi il s'agit et de demander une décision bien catégorique qui me tire de l'océan d'incertitude sur lequel on semble se plaire à me ballotter : *ordre, contre-ordre, désordre*, telle était la devise qu'on avait supposé être celle du roi Louis-Napoléon en Hollande. Je serais tenté de croire qu'il l'a léguée à l'arbitre capricieux de mes destinées archéologiques. Ma patience est à bout et mon mécontentement est à son comble.

Du reste, ma santé est excellente et si j'avais l'esprit plus tranquille, je n'aurais rien à désirer que l'instant du retour. Mon excursion a été productive et féconde en résultats intéressants. De quelque côté que je porte mes pas, il en sera toujours ainsi sur cette terre classique ; mais cependant je ne puis, comme on semble l'exiger de moi, dire d'avance que *j'ai l'espoir fondé d'importants résultats*, car un espoir fondé c'est presque une certitude et la certitude ne peut reposer que sur des faits connus : or, des faits connus ne sont plus des découvertes.

Adieu, ma bonne mère, je vais m'embarquer dans un quart d'heure et il faut que je te quitte J'ignore encore où nous ferons quarantaine, à Syra ou au Pirée, mais en quelque lieu que ce soit, je profiterai des loisirs que je ne puis manquer d'y avoir pour t'écrire longuement et m'acquitter de mes dettes envers parents et amis. La première lettre que j'écrirai après celle qui te sera destinée, sera pour Bethmont que je te prie de remercier en attendant. Dis-lui qu'il a en moi plus qu'un frère, un ami de cœur. Il me connaît, il te croira sans peine. Ne m'oublie pas surtout auprès de sa chère Clarisse.

J'embrasse enfants et amis et toi surtout, ma mère chérie, qui tiens le premier rang parmi ceux qui m'aiment et parmi ceux que j'aime.

Ph. Le Bas.

44 Syra, le 20 avril 1844.

Depuis bientôt près de deux mois, ma bonne mère, ton cher voyageur n'a pas causé avec toi, car les quelques lignes par lesquelles je t'ai annoncé, il y a dix jours, mon retour à Smyrne, ne peuvent vraiment compter pour une lettre. Tu es impatiente de connaître les résultats et les aventures de ma seconde

Digitized by Google

excursion ; je vais te satisfaire, malheureusement avec plus de brièveté que je ne voudrais.

J'ai quitté Smyrne le 20 février, sous de bien tristes auspices, je puis te le dire aujourd'hui. Le pauvre M. Landron, au moment de nous mettre en campagne, alors que tous nos chevaux étaient sellés et nos bagages chargés, avait été atteint d'une affection cérébrale... assez grave pour l'obliger à prendre le lit au lieu de monter gaiement à cheval pour voir de nouveaux pays, de nouveaux chefs-d'œuvre. C'était le 15 ou le 16. J'attendis quelques jours, espérant que ce ne serait qu'une indisposition sans suites. Mais le mal ne faisant que s'aggraver, je tins conseil avec mon cher Henri et obtins de son dévouement et de son amitié qu'il resterait auprès du malade et lui prodiguerait ses soins sous la direction d'un médecin habile, tandis que moi je partirais pour Stratonicée, but auquel les irrésolutions de M. Villemain me forçaient de restreindre mon second voyage. La prolongation de trois mois à laquelle l'Excellence universitaire avait consenti, ne semblait m'avoir été accordée qu'à cette condition et je pouvais d'autant moins me défendre de répondre à ses intentions qu'il s'agissait pour moi de compléter mon importante découverte de Géronthrae. Je partis donc le 20 et, prenant la route la plus courte, je me dirigeai sur Guzzel-Hissar ou Aïdin, à travers la plaine souvent inondée de Caïstre. Dès le second jour, la pluie, qui m'avait retenu cinq mois prisonnier à Smyrne, recommença à tomber avec force et peu s'en fallut que, surpris par la nuit dans les environs de Tireh, nous ne nous égarassions au milieu des marais, ce qui nous eût forcé à bivouaquer dans la position la moins agréable qui soit au monde. Heureusement, la Providence nous envoya un guide et nous pûmes enfin atteindre notre destination. Je passe sous silence nos longues démarches pour obtenir un gîte, une soirée passée sans souper, une nuit dans une écurie et pis même que cela, etc. De pareils détails me conduiraient trop loin. Le lendemain, la pluie continua. Que faire? Tireh, bien qu'il occupe l'emplacement de l'ancienne Tyrrha, n'offrait aucun monument qui pût m'engager à m'arrêter. Aïdin n'était plus qu'à une journée et demie. Je me décidai donc à partir, suivi, comme je le fus toujours pendant toute cette excursion, de mon drogman, Baptiste Gaspar, ancien sacristain des Lazaristes de Constantinople, n'ayant d'intelligence que pour arrondir sa bourse aux dépens de la mienne et cherchant à déguiser sa coquinerie impudente sous le masque hypocrite d'une âme pieuse et candide. Une grande partie de la journée fut consacrée à gravir le mont Mesogès, espèce de rocher à pic où vingt fois nos chevaux de bagage s'abattirent, retenus dans les crevasses entre les parois desquelles il nous fallait passer; le reste du jour nous cheminâmes sur la crête de cette chaîne qui sépare la vallée du Caïstre de celle du Méandre, contrée sauvage et fertile tout à la fois que j'aurais admirée de grand cœur, n'eût été la pluie qui refroidissait singulièrement mon enthousiasme. Comme rien n'annonçait qu'elle dût cesser et comme la nuit approchait, que Guzzel-Hissar était encore à quatre heures de distance, que la route offrait des difficultés et des dangers, nous nous décidâmes à nous arrêter dans une cahute de douanier décorée du nom pompeux de café, où nous fûmes un tant soit peu plus à l'abri qu'en plein air, mais où la fumée faillit nous aveugler. Le lendemain, j'arrivai à mon but

Digitized by Google

après avoir traversé au moins trente fois le même torrent qui coule au milieu d'un ravin très pittoresque et j'arrivai enfin vers midi dans l'ancienne Tralles. Là encore, trois jours de captivité, la pluie, qui avait cessé un instant, ayant repris avec violence; à Tralles cependant, entre deux gouttes d'eau, j'ai recueilli toutes les inscriptions qui subsistent encore et fait mon métier d'antiquaire avec ma conscience accoutumée. L'air devenu serein, après une visite au pacha pour obtenir un cavas ou gendarme d'escorte, ce qu'il m'octroya avec beaucoup de bonne grâce, je me lançai au milieu des montagnes et des vallées de la Carie ayant augmenté mon escorte du dit cavas, le brave Suleiman, ancien janissaire, tout étonné encore d'avoir sa tête sur ses épaules et se consolant de ses infortunes passées en aidant Baptiste à s'engraisser à mes dépens sous la condition d'un partage fraternel; du reste, plein de dévouement et corrigeant de son fouet quiconque, Turc ou chrétien, n'avait pas pour le *beizadé*, le fils du prince (c'est le titre que me donne le firman du Sultan), tous les égards et tout le respect prescrits par le Chef des croyants.

D'Aïdin, je voulais me rendre dans la vallée du Marsyas par la route la plus directe, mais le débordement des rivières m'obligea à un détour d'une journée. Je dus à cette circonstance la découverte d'une inscription qui lève toutes les incertitudes des savants sur la véritable position de la ville d'Alabanda où se trouvait, au temps de Pline, le tribunal suprême de la Carie et où, de tout temps, les habitants ont eu à lutter contre des armées de scorpions. A quatre lieues de là, dans la vallée de Karpourli, une ville ancienne encore debout, avec son acropole, son théâtre, ses murs, ses édifices, ses tombeaux, le tout en granit; spectacle imposant! Mais quel est le nom de cette cité qui a survécu à tant de désastres? Rien ne le dit. Impossible de retrouver une seule inscription. La plupart des voyageurs croient que c'était Orthosia. Je serais beaucoup plus disposé à y voir Alinda, le refuge d'Adda, reine de Carie, alors qu'Alexandre vint assiéger Halicarnasse; mais je n'avancerai cette opinion qu'avec réserve et je te permets, ma bonne mère, d'en croire ce que tu voudras jusqu'à plus ample information.

Je voudrais, mère bien-aimée, continuer le récit de mon odyssée, mais je viens de sortir de la quarantaine, j'ai à m'occuper de mon retour à Athènes et il faut que je te quitte un instant.

M. Piscatory, ministre de France en Grèce, arrive à l'instant ici d'un petit voyage qu'il vient de faire dans les îles. Les premiers moments de notre entrevue ont été assez aigre-doux, mais la bonne harmonie s'est promptement rétablie et il s'est empressé de tout mettre en œuvre pour réparer le mal qu'il m'a fait. Il a écrit sous mes yeux une lettre confidentielle à M. Duchâtel, ministre de l'Intérieur, pour qu'il ait à me rembourser les quatre premiers mois de 1844 et qu'il fournisse les moyens de marcher encore jusqu'à la fin d'août. Il me tarde bien de savoir ce qu'a obtenu mon cher Bethmont. J'espère l'apprendre aujourd'hui, mais malheureusement je ne le saurai qu'après le départ de cette lettre. Si rien n'était fait, il pourra profiter de ce nouvel incident.

Je n'ai le temps de te parler de personne, car on me fait demander mes lettres pour la France, qui doivent partir immédiatement. Je ne pourrai donc encore écrire cette fois à Bethmont. Qu'il ne m'accuse pas d'ingratitude pour cela; il

Digitized by Google

me connaîtrait bien mal. Il y a longtemps que je l'aime, que j'ai deviné son âme et celle de sa chère Clarisse. Ce qu'il fait en ce moment pour moi n'ajoute pas à l'affection qu'il m'inspire, mais à l'amitié se joindra désormais la reconnaissance et il peut compter sur moi à la vie et à la mort, comme je compte aussi sur lui. Communique-lui l'extrait ci-joint des deux lettres que M. Villemain m'a écrites à vingt-quatre jours de distance. Il verra ce qu'est l'homme. Du reste, j'irai provisoirement de l'avant comme si je n'avais reçu que la première, la deuxième ne pouvant raisonnablement être considérée comme une décision.

Adieu, mère chérie, je te quitte à regret sans avoir pu répondre à aucune des six lettres de toi qui sont jusqu'ici restées sans réponse. Dans dix jours, tu auras la suite de mon journal et une longue, longue lettre où je paierai mon arriéré avec tous. Embrasse pour moi femme, enfants, amis. Le bon Renier m'excusera, je le dédommagerai à Athènes.

Ton fils tout dévoué,

Ph. Le Bas.

Extrait de la lettre du 8 février 1844.

...Quant à la prolongation de voyage que vous désirez et dans la supposition même où cette demande ne serait pas liée à l'augmentation que je ne puis réaliser, je ne puis y consentir que si vous avez l'espérance d'un résultat important. Vous savez, en effet, le vide que votre absence laisse à l'École normale. Je suis prêt, toutefois, Monsieur et cher confrère, à passer sur cette considération, et étendant le terme indiqué dans ma lettre du 10 janvier, j'assurerai jusqu'au mois d'octobre les dispositions précédemment prises. Je devrai, pour cela, ajourner quelques autres mesures ; mais j'estime trop, Monsieur et cher confrère, votre savante ardeur, votre courage contre tant de fatigues et la haute sagacité de vos recherches pour ne pas céder à l'opinion que vous m'exprimez.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée [et ensuite de la main du Ministre] et de mes vœux bien affectueux et bien sincères pour le succès de vos honorables travaux.

Le Ministre, etc. *Signé* : Villemain.

Extrait de la lettre du 4 mars 1844.

...Vous avez dû recevoir ma lettre en date du 8 février, par laquelle je vous exposais tout mon regret de ne pouvoir accéder à votre demande d'un accroissement d'indemnité mensuelle et vous faisais connaître l'intention de prolonger jusqu'au mois d'octobre prochain le terme de votre mission dans le cas seulement où vous aurez l'espérance fondée de quelque résultat important. Je ne doute pas que, dans le cas contraire, vous ne vous mettiez en mesure de rentrer en France à l'époque que j'avais antérieurement fixée par ma lettre du 10 janvier dernier, c'est-à-dire au 1er avril prochain.

Recevez, etc.

Signé : Villemain.

Digitized by Google

45 Athènes, le 10 mai 1844.

Ma bonne mère, je te dois la continuation du récit de ma dernière course en Asie; mais où en étais-je resté? je l'ai totalement oublié. Je reprendrai pour plus de sûreté à mon départ de Tralles.

C'était le 26 février. La pluie continuait et me présageait des difficultés peut-être insurmontables, car j'avais encore plusieurs grands fleuves à passer. Par un bonheur inattendu, elle cessa tout à coup, au moment où j'allais traverser la plaine marécageuse qu'arrose le Méandre aux nombreux replis. Bien m'en prit, vraiment; car malgré toute la vigueur de mon coursier, j'eusse, sans cette faveur du ciel, couru grand risque de rester embourbé dans quelque fondrière avant d'avoir pu atteindre la rive du fleuve. Je t'épargne les détails de mon passage dans un bac triangulaire dont le va-et-vient se compose de lianes mal unies entre elles et présentant d'autant moins de sécurité au passager que les Turcs sont, de tous les mariniers, les plus inhabiles et les plus inexpérimentés. Parvenu sur la rive gauche, j'appris à mon grand déplaisir que la route directe conduisant à la vallée de la Tchina, qui devait être l'objet de mes premières recherches, était impraticable depuis deux mois, et force me fut de me résigner à un détour.

Résignation! voilà un mot qui doit souvent trouver sa place dans le récit d'un voyageur lancé seul sur une terre sauvage, au milieu d'un peuple incivilisé dont il ne connaît pas la langue. Le soir, nous couchions à Yourtousch (quel nom!), à l'entrée d'une gorge que nous suivîmes le lendemain pendant trois heures, et où nous déjeunâmes près de la tente de bons Turcomans. Ici pourrait trouver place un épisode que je ne te raconterai pas dans la crainte de paraître vouloir marcher sur les brisées de M. de Chateaubriand.

Une pauvre jeune femme, belle, pâle, dévorée par la fièvre, auprès de laquelle on me conduisit parce que tout Européen est un médecin pour les Turcs. Ouvre l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem* et lis ce qui arriva à l'illustre voyageur en pareille circonstance, cela vaudra beaucoup mieux que tout ce que je pourrai te dire ici. Une heure plus tard j'atteignais la vallée, objet de mes désirs. Le génie protecteur des archéologues m'avait guidé. Si j'eusse suivi la route ordinaire, je n'eusse point fait une découverte qui fera pâmer d'aise mon ami Ansart, car elle doit enrichir d'une notion positive son excellent livre sur la géographie ancienne. Pendant que Suleiman et Baptiste se querellent avec l'aga du village de Chachmak pour qu'il me facilite le moyen de passer la rivière qui donne son nom à la vallée, j'entre dans la cour de la mosquée et là, sur une colonne de marbre dont les Turcs ont fait une fontaine, je lis une inscription grecque du temps de l'empereur Constantin, laquelle m'apprend que je suis à 5 milles romains d'Alabanda, chef-lieu juridique d'une province de la Carie, alors que l'Asie n'était plus qu'une province romaine. C'était une borne milliaire occupant encore la place où les représentants de l'autorité impériale l'avaient fait planter quinze siècles auparavant. A combien suis-je de Arab-Hissar, *Arab-Hissara katch sahat kaldè?* demandai-je à l'imam de la mosquée. *Bir boutchouk*, me répondit-il. Ce qui veut dire : à une heure et demie. C'était donc bien là

Digitized by Google

qu'il fallait placer la ville en question. Voilà qui prouve combien il est utile d'entrer dans la cour des mosquées et surtout de savoir le turc. Sans ma profonde connaissance de cette langue et sans ma visite à la djami (mosquée), le fatal point d'interrogation serait resté éternellement accolé à un nom moderne quelconque écrit sur les cartes à côté d'Alabanda.

A une lieue de Chachmak coule la Tchina, l'ancien Marsyas, que nous devions franchir pour nous rendre dans la vallée de Karpoutli où existent des ruines que je tenais beaucoup à visiter. Mais je me rappelle maintenant que je t'ai déjà raconté cette partie de mon voyage, ma navigation à dos de chameau, ma mésaventure dans la vallée en question où je fus surpris par les ténèbres, où je m'égarai seul avec mon drogman, séparé de mon cavas et de mes bagages et faillis passer la nuit à la belle étoile, ce qui eût été peu divertissant le 27 février, dans une plaine marécageuse. Je t'ai parlé des admirables ruines de Démirdjidérési qu'on prend pour celles d'Orthosia et où je voudrais voir celles d'Alinda, refuge de la reine Adda au temps de l'expédition d'Alexandre.

Je t'ai dit aussi que de là j'étais retourné dans la vallée de la Tchina, que j'avais couché à Arab-Hissar, dont la position s'accorde parfaitement avec la description qu'en donne le géographe Strabon, que j'y avais trouvé les ruines d'un théâtre et d'un tribunal, mais que je n'y avais heureusement eu affaire à aucun de ces scorpions tristement célèbres qui y pullulent de toute éternité. Tu sais encore, ou j'ai bien mauvaise mémoire et confonds la lettre que j'ai écrite à Syra avec le récit de mon odyssée que j'ai fait à mes deux compagnons quand je les ai rejoints, tu sais, dis-je, que d'Alabanda je me suis dirigé sur Tchina, que des savants supposent avoir remplacé Coseinia, ce qui est douteux, et de là sur Ilihina où l'on place l'antique Lagina avec beaucoup plus de vraisemblance. Je t'ai conduite, si je ne me trompe fort, jusqu'à Stratonicée, but principal de mon excursion.

Là j'ai retrouvé le fameux édit de Dioclétien gravé sur les parois extérieures du Sérapéium et copié beaucoup d'autres inscriptions moins importantes sans doute, mais d'autant plus précieuses qu'elles sont inédites, car c'est de l'inédit que je cherche, de l'inédit qu'attend de moi M. Villemain, que me demandent à grands cris tous mes confrères de France, d'Italie et d'Allemagne ; sans inédit, pour moi point de salut. Il me faut de l'inédit, n'en fût-il plus au monde. Voilà mon mot d'ordre de chaque jour. Après cinq jours employés à copier, estamper, fouiller, gratter la terre avec mes ongles, je quittai les débris de la ville bâtie en l'honneur de la belle Stratonice et deux jours plus tard j'étais à Mylasa. Quelle riche récolte dans cette ville ! Que de trésors inconnus sont venus enrichir mes calepins ! Pendant huit jours entiers, j'ai écrit, écrit, écrit et toujours de l'inédit : juge de ma joie. Je dois ce bonheur à un compatriote, M. de Salmont, médecin, qui, à la suite d'une vie aventureuse qu'il a promenée dans toutes les contrées de l'Europe, en Égypte et en Asie, s'est fixé et marié dans ce coin de l'Anatolie et veut y faire souche d'honnête homme. Grâce à son titre d'*Ekim-bachi*, les grilles et les verrous sont tombés devant l'archéologue qui, pour la première et l'unique fois de son voyage, a pu pénétrer, à la faveur de ce talisman, dans l'intérieur des maisons turques, sanctuaires ordinairement

Digitized by Google

fermés aux *djiaours* (infidèles). Près de 150 inscriptions! toutes longues et incomplètes! Ce qui est un mérite de plus, car de fait s'il n'avait pas à déployer sa sagacité dans les restitutions, que serait l'épigraphiste? Un écolier qui traduit plus ou moins fidèlement une version grecque et dans deux ans Léon pourrait devenir mon rival, mon antagoniste! Près de 150 inscriptions inédites! et tout cela dû à un seul mot d'*Ekim-bachi*, voilà un mot digne de figurer à côté du *Sésame, ouvre-toi* du fameux conte d'*Ali Baba ou les quarante voleurs* qui a si longtemps charmé mon enfance et plus tard celle de ma gentille Clémence et de mon cher Léon.

Mais ce n'est pas tout, je n'ai pas seulement copié des inscriptions, j'ai fait plus : j'en ai emporté, et quelles inscriptions! rien moins que trois décrets du temps d'Artaxerxès Mnémon et du satrape Mausole, le mari de la célèbre Artémise. Ce sera un des plus précieux ornements de notre Musée des Antiquités. Et ce rare et intéressant monument, que m'a-t-il coûté? 1000 francs? Non. 900 francs? Non. 800 francs? Non, encore. 500 francs? Non, mille fois non. Je l'ai payé la bagatelle de 100 francs, et il en vaut 2000 comme un liard. On ne dira pas que je ruine le Gouvernement.

Le 16 mars, je quittai Mylasa, ayant pressé le citron jusqu'à la dernière goutte. Les voyageurs peuvent se dispenser de passer par là désormais, je ne leur ai point laissé le moindre petit épi à glaner. Il s'agissait maintenant de retrouver un temple qui s'était jusqu'alors dérobé aux recherches des voyageurs. Et quel temple! ni plus ni moins que celui de Jupiter Labrandenus, le dieu protecteur de la Carie, le dieu à la double hache! On l'avait cru voir dans plusieurs endroits, notamment à Ayakli, mais aucune des positions qu'on lui avait assignées ne repondait aux renseignements fournis par Strabon. Me voilà donc parti, gravissant les montagnes situées au nord de Mylasa, rôdant en tous sens à travers les rochers et les précipices, criant : Labranda! Labranda! et ne recevant de réponse que des échos. Le soir nous allâmes prendre gîte à Turbet, petit village célèbre par le tombeau d'un saint musulman. Là, le soir, en fumant le chibouk et en buvant le café sans sucre, j'interrogeai les nombreux visiteurs qui, suivant un usage fort importun, étaient assis les jambes croisées et la pipe en main autour du foyer, près duquel j'occupais la place d'honneur, couché sur un matelas qu'habitent de père en fils des insectes plus importuns que tous les visiteurs du monde, fût-ce même P... de triste mémoire.

J'appris d'eux qu'à environ une heure à l'ouest, sur la route de Mylasa à Tralles, on voyait un ancien château *Eskikali* ou *Eski-Hissar*, distant de Mylasa d'environ trois heures. Ce devait être Labranda que Strabon place à 68 stades au nord de la ville que je viens de nommer. Juge de l'impatience avec laquelle j'attendis le lendemain. J'en dormis à peine et dès le lever du soleil, au grand déplaisir de Suleiman et de Gaspar qui n'aiment pas se mettre en route sans avoir copieusement déjeuné et fait leur *kief*, nous partîmes sous la conduite d'un guide qui, par des sentiers presque impossibles, nous mena au lieu si désiré appelé aujourd'hui *Yaïla*. J'avais enfin rencontré l'objet de mes fatigantes recherches, j'étais bien à Labranda. Strabon dit que le temple de Jupiter Statius dans ce lieu était fort ancien. Tout dans les ruines de celui de Yaïla annonce

Digitized by Google

une haute antiquité. Il ne ressemble en rien à tous ceux que j'ai vus jusqu'à ce jour. Point de péristyle. Quatre murs en assises régulières, trois fenêtres ouvertes au sud et au nord, une fenêtre à droite et à gauche de la cella, et au nord et au sud du portique, au fond du sanctuaire, une grande niche carrée où était sans doute placée la statue en bois du roi des dieux. En avant du portique, parmi les décombres, deux fûts de colonnes ioniques en marbre blanc qui devaient soutenir l'architrave et le fronton, si toutefois il en a existé un. Ce temple était un lieu de pèlerinage pour tous les Cariens du voisinage et notamment pour les Mylasiens. Encore aujourd'hui les Grecs établis à Mylasa y viennent chaque année dans la belle saison passer quelques jours à se divertir, ce qui mieux que des inscriptions et des médailles prouve l'exactitude de mon opinion sur ce lieu. Mais une preuve plus concluante encore, ce sont les traces nombreuses et, de distance en distance, très bien conservées, de la voie sacrée qui, au dire de Strabon, conduisait de Mylasa à Labranda. Les dalles et les murs de soutènement subsistent encore dans plusieurs endroits et la largeur de la route est à peu de chose près la même que celle de la voie sacrée qui conduisait d'Athènes à Éleusis. Ma découverte me paraît donc hors de doute et voilà encore un sujet de joie pour mon cher Ansart.

Le temps me manque pour te parler des nombreux édifices dont j'ai observé les ruines, du stade, des tombeaux. Descendons le plus tôt possible vers le sud et dirigeons-nous vers Mandaliah. Mais avant d'y arriver, arrêtons-nous à Ayakli, nom dans lequel je verrais volontiers l'altération d'*Heracleia*, ville qui ne pouvait être éloignée de Mylasa. Là se voient les restes d'un théâtre, d'une citadelle, mais surtout d'un temple d'ordre corinthien qui n'a jamais été achevé et dont la fondation ne peut remonter au delà du IIe siècle de notre ère, ce qui, indépendamment d'autres raisons plus fortes encore, ne permet pas de les confondre, comme l'a fait tout récemment encore M. Fellows, avec le temple de Jupiter Labrandenus.

De Mandaliah, petite ville turque où j'ai trouvé deux inscriptions assez curieuses, je me suis rapproché de la mer et me suis rendu en franchissant une chaîne de montagnes dans la petite plaine d'Assyn-Kalési à une lieue de laquelle sont les ruines de Jasos. Là, je me suis arrêté trois jours, occupé à déchiffrer sur les murs d'un théâtre antique des inscriptions déclarées illisibles par mes devanciers, mais dont, à force de patience, je suis parvenu à comprendre et à copier la plus grande partie. Il en est une surtout qui sera regardée par tous les savants et hommes du monde comme une découverte vraiment curieuse. Il résulte de ce monument qu'il existait autrefois à Téos une corporation d'artistes dionysiaques qui était comme une espèce de conservatoire dramatique qui fournissait des troupes d'acteurs tant tragiques que comiques, avec les musiciens et les auxiliaires indispensables aux principales villes du littoral de l'Asie Mineure. En effet, le monument en question n'est autre chose qu'une délibération par laquelle cette société arrête, entre autres dispositions, qu'une compagnie dramatique sera expédiée à Jasos et en détermine la composition ainsi qu'il suit :

Joueurs de flûte,	Timoclès et Photas.
Tragédiens,	Posidonius et Sosipâtre.

Digitized by Google

Comédiens,	Agatharque et Mœrias.
Citharède,	Zénothée.
Cithariste,	Apollonius.

Rien n'est oublié, pas même les figurants et les comparses. Ne croit-on pas lire, comme je l'écrivais à M. Villemain, une de ces affiches qu'on placarde dans les villes d'Italie au commencement du Carnaval ou dans nos villes de province à l'ouverture de l'année théâtrale? Il n'y a donc rien de nouveau sous le soleil! Ce qui rend la conformité plus frappante, c'est que le cas est prévu où quelqu'un des artistes désignés ne se trouverait pas à son poste pour l'époque indiquée et empêcherait ainsi les représentations. Il sera passible d'une amende de mille drachmes, ni plus ni moins. Les seules excuses qu'il puisse faire valoir sont la maladie ou le mauvais temps.

Il sera curieux de rapprocher cette inscription du beau vase peint appartenant au Musée de Naples et sur un dessin duquel tu m'as vu longtemps méditer. Tu te rappelles qu'on y voit une troupe de comédiens, déjà tout costumés pour jouer un drame satyrique, causant entre eux, presque tous le masque à la main en attendant que l'on commence. Le joueur de flûte et le citharède sont là accordant leurs instruments.

A propos de citharède, fais-toi donc lire par Renier, dans Strabon (liv. XIV, ch. II, § 21), une anecdote relative à un des musiciens (c'était peut-être mon Zénothée) qui était venu se faire entendre à Jasos. Elle vaut la peine d'être connue.

Mais ce n'est pas sans peine, ma bonne mère, que je suis parvenu à faire cette conquête sur le temps destructeur de toutes choses. Il m'a fallu passer trois jours dans les postures les plus bizares et les plus incommodes, tantôt sous la pluie, tantôt à l'ardeur du soleil. Qui m'en saura gré?

Je m'arrête ici, car l'heure où le courrier doit partir approche. J'espère pouvoir t'envoyer par le courrier prochain la fin de mon journal. Tout cela aurait bien peu d'intérêt pour toi et pour nos amis, si je n'y étais en scène. Ta tendresse pour moi te rend précieux les détails les plus insignifiants quand ils me concernent, je le sais, et pour ce motif je continuerai, malgré l'ennui que me cause à moi-même cette insipide histoire.

Je ne puis aujourd'hui répondre à ta lettre du 17 avril. Je le ferai dans ma lettre du 20.

Je t'embrasse tendrement,

Ph. Le Bas.

Amitiés à tous, parents et amis.

Je fais partir aujourd'hui douze caisses de moulages dont j'espère qu'on sera satisfait. J'écris aussi deux lettres au Ministre de l'Intérieur, l'une pour lui annoncer cet envoi, l'autre pour lui transmettre mes comptes. J'attends avec l'impatience la décision que mon excellent ami, M. Beugnot, a obtenue pour moi.

Tu trouveras ci-joint un bon de 300 francs sur M. Fleury-Hérard. Va le toucher et sois assez bonne pour en remettre le montant à la femme d'Antonini. Elle te donnera un reçu que tu m'enverras.

Ph. Le Bas.

Digitized by Google

46 Athènes, le 20 mai 1844.

Ma bonne mère, pendant que j'étais occupé à recueillir péniblement les annales dramatiques de Jasos, je fus fort surpris de recevoir une visite. Au milieu de ces ruines solitaires que déroberont bientôt à tous les regards les lenstiques, les caroubiers et les oliviers sauvages, au milieu de ces ruines situées à cinq milles au moins du seul village qu'on rencontre sur cette côte autrefois si opulente, on ne voit d'ordinaire que des troupeaux errant à l'aventure sans gardiens apparents. C'était le maître de ce troupeau qui venait me distraire de ma pénible tâche. J'appris bientôt de lui qu'il était Grec, originaire de Mylasa, et que sa richesse, comme celle des héros d'Homère, consistait surtout dans de nombreux bestiaux. Je lui demandai où était sa demeure, il me montra un tombeau à un mille de là au pied de la montagne. Il m'interrogea à son tour sur les lieux où nous nous trouvions, sur leur antique histoire et m'apprit qu'à quelques heures de là, sur la côte méridionale du golfe, il existait des débris antiques presque aussi importants que ceux qui m'avaient attiré dans ses pâturages; ajoutant qu'il se ferait un plaisir de m'y conduire, si l'arrivée récente d'un bâtiment crétois qui venait lui acheter une grande partie de ses bœufs, ne l'obligeait à ne point quitter son gîte de quelques jours.

Mon intention, en quittant Jasos, était de remonter vers le nord pour regagner Smyrne par la route la plus courte; mais comment résister à la tentation de visiter le premier une ville antique? Il ne s'agissait d'ailleurs que d'un retard de trois jours. Je donnai donc l'ordre de tout préparer pour me rendre à Kuluk, petite échelle de commerce à deux milles environ de laquelle je devais trouver Touzlané-Assaré, et les restes d'une de ces cités nombreuses qui s'élevaient autrefois sur les rivages de la presqu'île d'Halicarnasse. Le 21 mars au soir j'arrivais à Kuluk et le lendemain (22) je parcourais une colline couverte de débris d'architecture, avec un temple, un stade, un théâtre et quelques inscriptions dont malheureusement aucune ne m'apprit le nom de ma découverte. Était-ce Passala, le port de Mylasa? Je ne le crois point. Passala était, suivant toute probabilité, beaucoup plus à l'est, car il y a au moins six heures de marche entre Mylasa et ce point. Ce n'était pas non plus Bargylia, car l'emplacement de cette ville doit être recherché à neuf heures plus loin vers l'ouest dans un lieu qui porte encore aujourd'hui le même nom quoiqu'un peu altéré, à Barélia. C'est du moins ce qui résulte des renseignements qui m'ont été donnés à Kuluk par un vieux capitaine grec, Giorgio Pancosta de Patmos, qui depuis son enfance parcourt incessamment ces parages. Qu'était-ce donc? Je crois le savoir; mais je ne veux pas te dire mon secret. J'ai d'ailleurs besoin de laisser mûrir mes idées à cet égard et de me livrer à quelques recherches pour lesquelles je n'ai pas ici les livres nécessaires.

Le lendemain (23), ma bonne mère, je revoyais pour la deuxième fois les ruines d'Ayakli qui seront pour moi celles d'*Héraclée* de Carie, jusqu'à ce qu'on me prouve le contraire, ce qui, je crois, sera fort difficile. Le 24, je couchais à Bassi, au bord du lac de ce nom et voyais, malheureusement de loin, les murs encore debout d'Héraclée du Latmos, aujourd'hui Kapukéré. Le 24 je partais pour Jéronda, où l'on admire encore aujourd'hui les restes du temple d'Apollon

Digitized by Google

Didyme. Le 27, j'étais à Milet, le 29 à Priène, le 30 au Panionium, le 31 à Éphèse et le 2 avril je rentrais à Smyrne. Partout, dans ces lieux que je viens d'énumérer, j'ai recueilli quelques inscriptions qui avaient échappé à mes devanciers, à Priène surtout d'où je rapporte une addition considérable au décret par lequel les Rhodiens, en qualité d'arbitres, avaient fixé les limites réciproques des Samiens et des Priéniens. Le 10, je m'embarquais pour Syra, impatient de revoir mes compagnons et de mettre un terme aux difficultés sans nombre qui étaient venues entraver nos travaux à Athènes. Il fallait d'abord se constituer prisonnier dans un lazaret, s'y faire laver, purifier et attendre huit jours que l'heure de la délivrance sonnât. Je t'épargne la description de cet étrange caravansérail où se trouvent réunis Français, Anglais, Allemands, Italiens, Grecs, Turcs et Arabes, tous vivant suivant leurs usages, circulant dans la même cour, sans avoir aucun contact, supportant avec plus ou moins de patience les longs ennuis de la captivité; j'arrive au 14 où une agréable surprise m'était réservée, la visite de mon cher Henri qui était venu au devant de moi et qui chaque jour, jusqu'à ma sortie, vint passer avec moi quelques heures. Enfin le 19 je fus mis en libre pratique et le 21, je partais pour Athènes avec M. Piscatory, ministre plénipotentiaire de France à Athènes, qui venait de faire une tournée dans les Cyclades et qui s'était arrêté quelques heures à Syra pour fermer ses dépêches. Le 22, je rentrais à Athènes où le pauvre Landron était encore bien souffrant. Tu peux juger du plaisir que j'éprouve à me retrouver au milieu de mes deux compagnons, après deux mois de solitude. Mais à peine arrivé, je dus aussi payer mon tribut; une application de sangsues faite à temps rétablit bientôt l'équilibre. Landron, de son côté, se remit et aujourd'hui nous sommes tous florissants de santé et prêts à braver de nouveaux hasards.

En voyant à Syra M. Piscatory, j'avais eu avec lui une explication assez vive. Je m'étais plaint, non sans quelque amertume, de la lettre hostile qu'il avait écrite au Ministère et de la position pénible et embarrassante où la décision prise, sans doute par suite de cette lettre, allait me placer désormais. Il allégua en faveur de sa conduite des raisons sans valeur et qui lui parurent à lui-même si peu propres à combattre mes plaintes que quelques instants après, il m'offrit d'écrire à Paris pour pallier le mal qu'il m'avait fait et me replacer dans la situation d'où je n'aurais pas dû sortir. J'acceptai, comme bien tu penses, et j'obtins même que le courrier suivant il écrirait encore avec plus de détails et d'une manière non moins pressante. Voilà où j'en suis. Heureusement que le ministre d'Angleterre avait mission de son gouvernement pour faire mouler différents objets d'arts du Parthénon et qu'il m'a proposé de travailler désormais à frais communs. L'offre était trop avantageuse pour ne pas l'accepter. Je ne l'ai fait cependant qu'après avoir pris l'avis de M. Piscatory qui a été de tout point conforme au mien. Or, comme j'étais en position de leur faire une livraison immédiate, attendu qu'une dizaine de moules subsistaient encore, notre caisse va recevoir d'ici à quelques jours une somme qui nous permettra de continuer les travaux pendant quelque temps.

Cette affaire terminée, et elle le sera vers la fin de cette semaine, nous partirons pour le nord de la Grèce où nous resterons environ un mois. Tu continueras

Digitized by Google

pendant ce temps à recevoir de mes nouvelles, car le service de la poste étant bien fait, je m'arrangerai pour que chaque paquebot continue à te porter une lettre de moi. Tout en m'occupant de nos moulages, de l'expédition de onze nouvelles caisses dont le contenu ne peut manquer d'avoir du succès à Paris, je n'ai pas négligé ce qui doit être mon occupation principale ; les inscriptions. Il en existe ici près de 2400; mais il s'agit de savoir quelles sont celles qui ont été publiées et de s'assurer jusqu'à quel point elles l'ont été d'une manière convenable. Il fallait encore prendre copie de toutes celles que les estampages exécutés l'an dernier n'avaient pas suffisamment reproduites et c'est à cela que j'ai employé tous mes loisirs. Ce sera le fond principal de ma récolte. Je suis loin d'avoir fini, mais c'est un travail qu'on peut reprendre et laisser sans inconvénient. Ce que je laisserai à faire cette fois, je le terminerai à mon retour.

Tu vois, mère chérie, que je ne puis songer encore au retour, quoi qu'en dise mon cher Bethmont. Je suis charmé de voir que tu es de mon avis à cet égard. M. Villemain m'a accordé de ne rentrer qu'au mois d'octobre et doit par conséquent avoir pris ses mesures pour me fournir jusqu'à cette époque les moyens de voyager. Le Ministre de l'Intérieur s'engage à payer tout ce qui a été fait jusqu'au 1er mai. La moitié des frais qui auront lieu ultérieurement sera payé par le Musée Britannique, les moyens de faire face à l'autre moitié ont été demandés officiellement par M. Piscatory; il ne s'agit plus, pour tout mener à bien, que de 3000 francs. Il me semble impossible qu'on me les refuse. Dans tous les cas, j'attendrai jusqu'à ce qu'une décision favorable ou un refus formel me soit parvenu. Je serai heureux et fier d'avoir, malgré tant d'obstacles, rempli une tâche honorable, complété les matériaux précieux qui doivent occuper ma vieillesse et enrichi notre École des beaux-arts des plus beaux modèles que l'on puisse offrir à l'admiration et à l'étude des élèves et des artistes eux-mêmes. Je suis charmé d'apprendre que la maladie de mon Léon n'a pas eu de suites fâcheuses et qu'il est aujourd'hui rétabli complètement et retourné à ses études. Sa lettre à l'occasion du 1er mai m'a été fort agréable. . . . . .

. . . . . .

Je le félicite du courage dont il a fait preuve chez le dentiste. Je répondrai à sa lettre et à celle de sa petite sœur par le prochain courrier. En attendant, je les embrasse tendrement l'un et l'autre.

J'ai appris avec plaisir le mariage de Zélime. Si j'étais moins occupé, j'écrirais à Pauline et à Hachette pour les en féliciter : mais où trouver le temps? Supplée à mon silence en les assurant de mon bien sincère attachement.

Je dois toujours une lettre à Eugène Burnouf. Il l'aura, mais que son indulgente amitié prenne patience. Sois l'interprète de mes sentiments affectueux auprès de toute cette chère famille.

Lenormant m'abandonne. Cela me fait plus de peine que je ne saurais le dire, car lui aussi je l'aime bien cordialement et je serais heureux qu'il me payât de retour.

Tu as été fort étonnée et fort inquiète de recevoir ma lettre du 10 avril par la petite poste. Cela tient probablement à une cause très simple. J'aurai oublié de remettre toutes mes lettres sous une enveloppe à ton adresse et Rime, en

Digitized by Google

recevant le paquet portant son nom, aura envoyé les différentes missives à leur destination par le moyen le plus naturel et le plus facile.

J'embrasse affectueusement mon bon oncle et notre chère Eugénie. Ils sont bien aimables de porter autant d'intérêt au pauvre voyageur. J'attends toujours une lettre de ma chère Mme Lacroix. Eugène devrait bien écrire à Landron qui a lieu d'être surpris de son silence. Je fais des vœux sincères pour le rétablissement de Cornu ; ne m'oublie pas auprès d'Hortense. J'ai vu hier un architecte grec nommé Lysandre Kaftanzoglou qui les a tous connus à Rome ainsi que Constant et qui se rappelle à leur bon souvenir.

Je te remercie des bonnes nouvelles que tu me donnes de notre chère Éléonore. Renier voudrait recevoir une lettre de moi. Il l'aura, mais qu'il prenne patience.

Dis à M. Beugnot que je me propose de lui répondre sous peu, que tout accoutumé que je suis à ses sentiments affectueux pour moi, l'expression m'en est toujours bien agréable. Mets-moi aux pieds de Mme Beugnot et baise pour moi la menotte de Mlle Marguerite. Garde-toi bien d'oublier de dire à Arthur que je ne l'oublie pas.

Adieu, ma bonne mère, j'admire ton courage et ta noble résignation. Je t'en aimerais plus s'il était possible. Encore quelques mois et nous serons réunis. Le jour où je te serrerai contre mon cœur sera un bien beau jour pour ton fils.

Ph. Le Bas.

Amitiés bien cordiales à la famille Mimerel. Mes respectueuses tendresses à Mme Grignon.

J'apprends avec une vive peine que Mme Cottin est souffrante. J'espère que la chaleur et le beau temps la délivreront de ces vilaines douleurs.

J'embrasse Clémence et la remercie des soins pleins de tendresse qu'elle a donnés à Léon. Je lui dois une lettre, mais je ne puis aujourd'hui payer ma dette, ce sera pour le 30.

Ne m'oublie pas auprès de Paul et de sa Virginie. Amitiés à Vaugeois, à Keller, à sa chère femme, à Mlle Demay, etc. Je voudrais n'oublier personne. Tu connais mes affections et suppléeras à mon silence.

. . . . . .

Quand tu verras la bonne Devaux, rappelle-moi à son souvenir et dis-lui que je me réjouis de la savoir plus près de nous. Elle aura plus souvent notre visite. Mes respects à sa mère.

Rappelle-moi au souvenir de Prévost et d'Élsa. Donne-moi souvent de leurs nouvelles. Tu sais combien je les aime. J'attends prochainement une lettre de Prévost.

Je te remercie de tes souhaits à l'occasion de ma fête, mon cher Léon. . .

. . . . . .

Je suis charmé de n'avoir appris ta maladie que pour me réjouir de ton rétablissement. Je te félicite du courage que tu as montré chez le dentiste. Puisse-je avoir bientôt à te féliciter de tes succès au collège. Rien ne saurait m'être plus agréable. Redouble d'efforts, mon ami, tes progrès, ta persévérance dans

Digitized by Google

le bien, sont, tu as raison de le penser, le plus beau bouquet que tu puisses m'offrir. Fais que je pense toujours à toi avec bonheur et sans arrière-pensées pénibles. Tu me dois cette satisfaction en échange de l'affection que je te porte et des sacrifices que je fais pour te donner une bonne éducation. Tu n'es plus un petit garçon, l'âge de raison a commencé pour toi. Prouve-moi que tu m'aimes en te conduisant et en travaillant comme un bon écolier, bien pénétré de l'amour du devoir et qui comprend tout ce qu'il doit d'amour et de reconnaissance à Dieu et à sa famille.

Je n'ai rien de nouveau à t'apprendre. Ma vie se passe sur un beau rocher au milieu des ruines de quatre beaux temples, en présence d'un bel horizon, que terminent la plus belle mer, les plus belles îles et les plus belles montagnes. Rien de plus ravissant que ce spectacle au soleil couchant. Tu seras de mon avis quand tu verras les dessins qu'en a faits M. Landron.

Quand tu recevras cette lettre, je serai depuis près de quinze jours en Béotie et en Phocide ; j'aurai visité Thèbes, la patrie d'Épaminondas et de Pélopidas, et Delphes où Apollon rendait ses oracles. J'irai probablement aussi saluer les Thermopyles où mourut Léonidas et je reviendrai par Marathon qui fut témoin de la première victoire remportée par les Athéniens sur les Perses. Tu vois que partout je rencontrerai de glorieux souvenirs.

Adieu, mon enfant, profite de mes conseils. Je t'embrasse de tout cœur.

Ph. Le Bas.

Athènes, le 30 mai 1844.

47 Athènes, le 31 mai 1844.

Ma bonne mère, je t'écris encore d'Athènes. Le voisinage des élections a remué en Grèce toutes les passions et mes amis s'accordent à me dissuader d'entreprendre en ce moment le voyage d'Étolie et d'Acarnanie. Ce serait le comble de l'imprudence. Je vais donc me borner à une tournée en Eubée et peut-être en Béotie. Puis je reviendrai à Athènes. Suivant l'état des affaires, je me mettrai en campagne pour le nord-ouest de la Grèce, ou j'irai encore faire une excursion en Asie Mineure. Il est probable que je m'arrêterai à ce dernier parti; tu en seras instruite en temps convenable.

J'ai reçu par le dernier courrier une lettre par laquelle M. Villemain m'accorde enfin d'une manière précise et définitive la prolongation que je leur avais demandée jusqu'au mois d'octobre. Je vais lui répondre pour le remercier, mais ma lettre ne pourra partir que par le prochain paquebot. Si notre cher député le voit d'ici-là, prie-le de lui exprimer ma gratitude.

Reste maintenant à connaître la décision du Ministre de l'Intérieur. J'espère que le prochain courrier me l'apportera et qu'elle sera favorable. Dans tous les cas, les moulages que je viens de livrer au ministre d'Angleterre doivent m'être acquittés demain et la somme que je recevrai me permettra d'attendre la lettre de M. Duchâtel sans craindre d'être arrêté par le manque d'argent. J'espère que notre dernier envoi à l'École des beaux-arts sera accueilli aussi favorablement que le précédent et contribuera à déterminer l'autorité. Tout marche bien,

Digitized by Google

tout peut être conduit à bon terme et il serait désespérant d'abondonner la partie quand on est si près de la gagner.

Je te remercie des nouvelles que tu me donnes dans ta lettre de toute la famille et de tous nos amis. Sois l'interprète de mes sentiments affectueux auprès d'eux. N'oublie personne, le temps me manque pour nommer chacun.

Adieu, ma bonne mère. Je t'embrasse bien tendrement.

Ph. Le Bas.

48 Athènes, le 10 juin 1844.

Tu n'auras aujourd'hui de ton cher voyageur, ma bonne mère, qu'une lettre bien courte. Notre vie est très occupée et très monotone : elle offre donc peu de matière à de longs récits. Monter le matin entre six et sept heures à l'Acropole, y donner le coup d'œil du maître, copier des inscriptions presque illisibles, descendre à onze heures pour déjeuner, prendre un peu de repos jusqu'à ce que le plus fort de la chaleur soit passé, remonter vers trois ou quatre heures, reprendre les occupations du matin, redescendre au coucher du soleil, c'est-à-dire vers sept heures et demie, dîner, causer avec mes deux compagnons des travaux de la journée et de ceux du lendemain tout en fumant le tchibouki, nous coucher de dix à onze, voilà l'emploi régulier constant de nos journées. Les seules exceptions sont quelques dîners dans le monde diplomatique, quelques visites à faire ou à recevoir. Ce n'est plus la vie aventureuse et enviée des voyages; mais quelque monotone que soit notre existence, chaque jour vient ajouter de nouvelles richesses à nos acquisitions et au repos comme en marche nous augmentons notre trésor. Landron et moi nous sommes d'une activité infatigable et nul de nous ne vole, je t'en réponds, l'argent que le Gouvernement consacre à notre mission.

Tu t'étonneras sans doute de recevoir encore une lettre d'Athènes, quand ma dernière missive t'annonçait pour le 3 notre départ de cette ville. Des circonstances indépendantes de notre volonté nous ont contraints de renvoyer à un autre temps notre excursion dans le nord de la Grèce.

La révolution de ce pays est loin d'être terminée. Des troubles civils viennent d'éclater en Acarnanie et aujourd'hui même un escadron de cavalerie a reçu ordre de partir pour le lieu de l'insurrection. Le moment, tu le vois, serait mal choisi pour explorer ce pays. Il convient donc de renvoyer la partie à des temps plus tranquilles. En attendant, je voudrais retourner en Asie Mineure, mais cette fois visiter les côtes A cet effet, j'ai demandé à M. Piscatory, notre ministre en Grèce, de mettre à ma disposition un des petits bâtiments de la flotte. Réussirai-je? J'en doute fort et crains bien d'en être réduit à fréter un bâtiment marchand. A la grâce de Dieu!

J'ai appris avec une profonde douleur la mort du respectable M. Burnouf. C'est une grande perte pour sa famille, pour ses amis, pour l'Institut et pour l'Université. Pour ma part, je le regrette comme un père.

Dis bien à Eugène toute la part que je prends à sa juste douleur, que je voudrais être auprès de lui pour lui offrir les consolations d'une amitié sincère et dévouée.

Digitized by Google

La lettre que tu m'as envoyée n'était pas, comme tu le croyais, de M. Beugnot, mais de sa femme. Je n'ai pas moins été surpris que toi, et que tous ceux qui lui sont attachés, de l'opinion qu'il a embrassée et défendue relativement à la liberté de l'enseignement. J'ai la certitude qu'il a cédé à une conviction profonde, mais je le vois avec peine s'engager dans une voie qui ne me paraît pas la bonne, et je suis persuadé qu'il regrettera un jour d'avoir soutenu une cause qui ne saurait être la sienne. Tout ceci entre nous. Je ne veux pas qu'il puisse supposer que je le blâme. On doit du respect à toutes les opinions de bonne foi.

Le silence que Lenormant garde avec moi m'étonne et m'afflige. Je ne puis concevoir qu'il me délaisse ainsi, me sachant dans une position embarrassante d'où il pouvait contribuer à me sortir. J'apprends avec peine qu'il a des ennuis et des inquiétudes; je conçois que, père de famille, il combatte avant tout pour ses autels et son foyer; mais quelques lignes lui coûteraient si peu et me feraient tant de plaisir.

Tu trouveras ci-joint une lettre pour notre excellent ami de la rue du Mont-Thabor. Elle est un peu courte, mais j'ai si peu de loisirs! D'ailleurs, ils doivent me connaître.

Ce que tu me dis de la santé de Vaugeois m'afflige. Dis-lui tous les vœux que je fais pour son rétablissement. Je t'en conjure, ma bonne mère, que son indisposition ne t'alarme pas pour toi. Redouble de soin afin de me conserver ma mère bien-aimée. Que deviendrais-je sans toi? Du courage! encore quatre mois et nous serons réunis et nous oublierons dans de mutuelles caresses une longue et bien pénible absence.

Merci des détails dans lesquels tu entres au sujet de Léon et de sa sœur. J'écris par ce dernier courrier à leur maman avec qui j'étais bien en retard. Je la sais indulgente et ma lettre achèvera de faire taire tous ses justes griefs.

Je t'envoie une lettre pour Charles V... Il faut encourager son retour au bien. Sa mère ne m'a pas encore répondu. J'aime à croire que cela tient seulement au peu de temps dont son établissement lui permet de disposer.

Adieu, mère chérie, amitiés à mon oncle, à Eugénie, à Prévost, à Élisa, à Paul, à Virginie, à Régnier, à Éléonore, aux Mimerel, à tous ceux que nous aimons et qui nous aiment. C'est dire que je comprends dans ce nombre Jules, Boulou et bien d'autres encore.

Je t'embrasse tendrement.

Ton fils dévoué,

Ph. Le Bas.

Henri t'assure de son affection filiale. Landron te présente ses respects.

Athènes, le 12 juin 1844.

Mon cher Jacquinet [1], depuis bientôt deux mois que j'ai reçu votre aimable lettre du 25 mars, j'ai voulu bien souvent vous écrire, mais je n'en ai jamais pu

1. Ancien élève de Ph. Le Bas à l'École Normale supérieure.

Digitized by Google

trouver le temps. De nombreuses et pénibles occupations m'attendaient à Athènes; j'ai dû m'y livrer tout entier pour porter remède au mal qu'on m'avait fait pendant mon absence et c'est à peine si j'ai pu, durant cet intervalle, trouver le temps d'écrire quelques lignes à ma mère. Vous savez que je ne suis pas venu ici uniquement pour recueillir des inscriptions, qu'afin d'avoir avec moi un artiste qui dessinât les monuments qui me paraitraient dignes d'intérêt, j'ai dû me charger de faire exécuter sous ma direction et sous la sienne des moulages de tous les chefs-d'œuvre de la sculpture et de l'architecture antique que je rencontrerais soit à Athènes, soit en Grèce. Eh bien! l'on a profité du temps ou j'étais en Asie, après avoir laissé à mon mouleur toutes les instructions convenables, pour chercher à m'enlever, au profit d'un autre, cet accessoire indispensable de ma mission. Il en est résulté pour moi des embarras de tous genres et l'obligation d'abandonner l'Asie beaucoup plus tôt que je ne l'aurais voulu. De retour ici il m'a fallu combattre les injustes préventions de notre ambassadeur, détruire celles qu'il avait inspirées au Ministère, aviser aux moyens de continuer une tâche que pour tout au monde je n'aurais voulu abandonner à un autre, et cela tout en m'occupant de mes études archéologiques et épigraphiques, but principal de mon voyage. Voilà pourquoi, mon ami, je suis si en retard avec vous. Vous voyez que je suis excusable.

Après avoir mis ordre à mes ennuyeuses affaires dont la solution ne peut tarder maintenant à m'être connue, je voulais partir pour le nord de la Grèce d'où la révolution du 3 septembre m'avait une première fois repoussé. Mais il a fallu encore y renoncer du moins pour quelque temps. Il ne s'agit plus seulement de bandes de voleurs parcourant cette terre classique du brigandage; la guerre civile est imminente, et venir se jeter au milieu des partis aux prises ne saurait convenir à un paisible archéologue. J'attends donc, et d'ici à ce que le calme et l'ordre soient rétablis, j'irai probablement visiter quelques-unes des Cyclades, si je ne puis obtenir un bâtiment léger de la flotte pour me transporter sur la côte sud-ouest de l'Asie Mineure où il me reste encore d'importantes explorations à faire.

Vous voyez, mon cher collègue, que le métier de missionnaire scientifique, archéologique, épigraphique, géographique, etc., n'est pas toujours facile. Je me console en déchiffrant à l'Acropole des inscriptions que j'avais abandonnées comme illisibles. Je parviens aux dépens de mes yeux à en tirer quelque chose, mais c'est un vilain métier, surtout par l'ardente chaleur qui commence à sévir et qui est particulièrement sensible sur ce rocher nu au milieu de ces monceaux de marbre.

Je ne suis pas seulement surpris, mon cher ami, je suis indigné de ce qui se passe aujourd'hui en France, bien que le temps me manque pour suivre de très près ces tristes débats. Où allons-nous? Que d'insolence, que d'audace d'une part, que de faiblesse, que de honteux ménagements de l'autre! On a une arme puissante à sa disposition pour mettre un terme à ces prétentions ridicules, mais on ne veut pas l'employer parce qu'on la redoute encore plus que toutes les attaques des papegots. Que deviendrons-nous? Le bon sens public me rassure.

Adieu, mon cher Jacquinet. Amitiés à Havet, à Cartelier, à Despois et à tous

Digitized by Google

nos collègues. Ne m'oubliez pas auprès de MM. Dubois et Vacherot. Présentez mes respects à madame votre mère et croyez-moi toujours

Votre ami dévoué,

Ph. Le Bas.

49 Athènes, le 30 juin 1844.

Enfin, ma bonne mère, je crois que je touche au terme de ma captivité. Les affaires commencent à prendre ici une meilleure tournure et je présume que du 23 au 24, je pourrai me remettre en route. Je m'en réjouis, car cette vie sédentaire que je mène depuis deux mois commence à me lasser. Il me tarde de vivre sur le sommet des montagnes et d'y respirer un air plus vif que celui de l'Attique.

Depuis dix jours il fait ici une chaleur étouffante, et les insectes, surtout les cousins, ne me laissent pas un instant de sommeil.

Je tiens d'ailleurs à poursuivre le cours de mes découvertes et à augmenter mes richesses scientifiques. Ce sera le moyen d'attendre plus patiemment l'instant du retour. Encore quatre mois au plus et je serai au milieu de vous. Quelle joie! Quel bonheur! Je ne veux pas y trop penser, car la tentation de m'embarquer pour la France pourrait bien me venir et je pourrais enfin n'avoir pas la force d'y résister.

Nos travaux marchent bien et d'ici à quinze ou vingt jours, nous pourrons expédier à Paris notre grand moulage d'architecture. Ce sera une œuvre qui fera du bruit et qui, je l'espère, achèvera de me donner gain de cause auprès du Ministre de l'Intérieur.

Les lettres des enfants m'ont fait grand plaisir. J'ai remarqué avec satisfaction que celle de Léon offrait beaucoup moins de fautes d'orthographe. Je leur répondrai par le prochain paquebot. Je remercie Clémence de son aimable souvenir. Le temps me manque aujourd'hui pour causer avec elle, mais j'aurai ce plaisir d'ici à dix jours.

J'ai appris avec peine la maladie d'Estelle. Il a dû en résulter pour toi, mère chérie, beaucoup de fatigues. Repose-toi, je t'en supplie. Conserve-moi mon plus précieux trésor, ma mère.

Que je te retrouve bien portante, que nous puissions couler encore de longs jours ensemble. Que je puisse, après une séparation de vingt mois, te prodiguer mes soins, mes caresses filiales, embellir mes dernières années en embellissant les tiennes! c'est mon vœu le plus cher.

Tu trouveras ci-joint une lettre pour ce pauvre Péguy. Répète-lui ce que je lui dis, que personne ne s'associe plus sincèrement, plus cordialement que moi à sa trop juste douleur; que je voudrais lui offrir des consolations, mais qu'il n'en est pas contre un pareil coup.

Ce que tu me dis de la santé de Mme L... m'afflige profondément. Pauvre femme!... Quel malheur au moment de goûter les fruits d'une vie consacrée au travail! Espérons que l'arrêt n'est pas irrévocable. Les oracles de la médecine ne sont pas infaillibles, heureusement.

Digitized by Google

Je suis charmé d'apprendre que Bernard a une place chez M. Didot. Je l'engage bien à tout faire pour la conserver. Il le doit à sa mère et à sa sœur dont l'avenir dépend de lui.

Je m'afflige du silence de Fix. Renier m'avait cependant promis une lettre de lui. Je l'excuse si sa santé seule l'empêche de me répondre, mais j'aimerais encore mieux être en droit de lui faire un reproche amical pour me laisser ainsi dans l'oubli.

Je n'écrirai pas aujourd'hui à Bethmont. Le temps me manque. Je compte sur son indulgence, comme je compte sur son amitié.

Adieu, bonne mère, je te quitte à regret. Sois l'interprète de mes sentiments auprès de mon oncle et d'Eugénie, de Prévost, d'Élisa, de Paul, de Virginie, de Paulin qui encore une fois m'a sauvé mon Léon, de tous ceux, en un mot, que j'aime.

Ton fils dévoué,

Ph. Le Bas.

Henri t'embrasse. Landron te présente ses respects.

Athènes, le 20 juin 1844.

J'ai reçu tes deux lettres, mon cher Léon; et j'ai vu avec plaisir qu'elles renferment beaucoup moins de fautes d'orthographe que la précédente. J'ai été aussi plus content de ton écriture. Continue, mon ami, redouble d'efforts pour ne mériter que des éloges.

Je suis charmé d'apprendre que tu fais de la gymnastique. Cela te donnera de la force et de l'adresse et si un jour tu dois comme moi voyager en Orient, tu pourras, ainsi que M. Landron, monter sur les temples, sur les édifices et admirer de près les belles sculptures qui les décorent.

J'ai lu avec intérêt l'histoire que t'a contée ton maître. Mais, dis-moi, ce maître-là m'a tout l'air d'être né sur les bords de la Garonne.

M. Péretié n'est pas en ce moment à Athènes. Dès qu'il sera de retour, je lui communiquerai ta lettre. Mlle Lina te remercie de tes compliments. Elle me demande souvent de tes nouvelles.

Continue à bien travailler, mon cher enfant ; c'est le plus sûr moyen de me rendre heureux et de me prouver que tu m'aimes.

Je t'embrasse tendrement,

Ph. Le Bas.

Dis mille choses aimables pour moi à mon ami M. Keller. Je lui écrirai par le prochain paquebot.

50 Athènes, le 30 juin 1844.

Enfin, ma bonne mère, je me remets en route. Aujourd'hui à deux heures, je m'embarque pour l'île d'Andros où je me propose de passer quatre ou cinq jours. De là, j'irai à Tinos puis à Miconi et viendrai ensuite à Syra prendre le bateau à vapeur qui me ramènera à Athènes. J'espère à mon retour de cette petite excursion pouvoir en entreprendre une plus grande, celle du nord de la Grèce.

Digitized by Google

Tout me porte à croire qu'à cette époque, les élections seront terminées et cette cause de désordre une fois disparue, le calme et l'ordre reparaîtront sans doute dans le pays et laisseront au voyageur la possibilité de faire, sans préoccupations autres que celles de la science, ses recherches et ses investigations.

Depuis longtemps, ma bonne mère, j'oublie de te parler d'Economidès que j'ai eu la satisfaction de retrouver à Athènes et dont tu as dû recevoir une petite lettre par un des derniers courriers. Il est toujours le même, bon, affectueux, plein de droiture. Sa petite femme s'acclimate avec résignation. Elle le rend heureux et paraît l'aimer avec dévouement. Son fils a été, il y a quelques jours, baptisé à la grecque, c'est-à-dire plongé nu dans une cuve, après avoir été frotté d'huile de la tête aux pieds. Tu peux juger de ses cris, de ses hurlements. C'est Coletti[1] qui lui a servi de parrain. A propos de Coletti, il m'a chargé de te présenter ses excuses et ses respects. Il est toujours dans l'ombre depuis que le parti anglais est aux affaires. Mais il est probable qu'il en sortira avant peu. Vainement, pour se maintenir, les adversaires de notre ami recourent aux émeutes, aux actes les plus arbitraires; le bon sens public fera justice de leurs menées et de leur fautes et nos partisans auront leur tour.

Mais laissons bien vite la politique. Nous avons des choses plus importantes à nous dire. Prévost m'écrit que ta santé n'est pas très bonne. Je t'en conjure, mère bien-aimée, soigne-toi, tranquillise-toi, bannis toute préoccupation pénible. Tu as jusqu'ici donné des preuves d'un courage et d'une résignation héroïques; si elles sont désormais au-dessus de tes forces, écris-le moi sans hésiter, je reviendrai auprès de toi; quelque grand que soit le sacrifice quand je me vois si près du terme, sois sûre qu'il ne me coûtera pas. Avant tout, ma bonne, mon excellente mère, c'est un trésor que je ne saurais remplacer et que je dois couver d'un œil avare.

J'apprends avec un véritable chagrin la maladie de cette chère Mme Lenglet. Il est fâcheux qu'elle ne puisse suivre son fils en Angleterre. Cette distraction lui eût été salutaire, j'en suis sûr. Dis à Amand, quand tu le verras, avec quelle sincérité je m'associe à ses inquiétudes et à ses chagrins.

J'ai reçu de mon cher Régnier une lettre admirable. Je ne pourrai pas, je le crains bien, lui répondre aujourd'hui, mais ce sera pour le prochain courrier. Je ne saurais trop le redire : on ne pouvait faire un meilleur choix.

Les deux lettres de Lenormant m'ont fait beaucoup de bien. Je ne doutais pas de son amitié; mais je ne pouvais m'expliquer son silence. Aujourd'hui je sais à quelle cause il faut l'attribuer, ou plutôt je sais que si sa lettre du 15 mars ne m'est point parvenue, il n'y a point de sa faute. Me voilà rassuré et je puis continuer à l'aimer en frère, sans aucune arrière-pensée pénible.

J'attends avec impatience la lettre que mon cher M. Beugnot t'a promise pour moi. Dis-lui, ainsi qu'à l'aimable et bonne comtesse, que je pense souvent à eux et qu'ils sont au premier rang de ceux qui me font désirer le retour.

Je ne sais si je pourrai aujourd'hui écrire à mon cher Bethmont. Il est 8 heures, je pars à midi et pas une seule malle n'est faite. Je vais d'abord me déli-

1. Célèbre homme d'État grec.

Digitized by Google

vrer de cette pénible corvée et ce qui me restera de loisir sera consacré à l'amitié.

Adieu, mère chérie, sois mon interprète auprès de tous ceux qui veulent bien penser au pauvre voyageur et lui porter quelque amitié. C'est nommer au premier rang mon cher grand-oncle, son Eugénie, Prévost, Élisa, Paul, Virginie, Mimerel et sa bonne femme, Mme Lacroix, mes bons Cottins, etc., Boulou, Jules, etc. Embrasse tendrement pour moi mes chers petits. Dis à Léon que ses dernières lettres sont beaucoup mieux que les précédentes, que je l'ai vu avec plaisir. Je l'engage à profiter des bonnes leçons de son professeur, de l'intérêt qu'il lui porte, cher enfant ; tout me dit que je dois bien augurer de lui. C'est une bonne petite nature ; il a du cœur, il n'est pas dépourvu d'intelligence. Que Dieu lui donne la santé et il tiendra comme un autre son rang dans le monde, surtout s'il peut aimer mes études et entrer dans la carrière sous mes auspices. Pour Clémence, je suis également rassuré. Ce que son caractère laisse encore à désirer se modifiera sous ton heureuse influence. Elle aussi a un bon cœur, elle a de l'esprit, de la finesse. Bien dirigée, elle sera une femme agréable. Il ne s'agit plus que de songer à la dot ; nous nous en occuperons au retour.

Je t'embrasse tendrement,

Ph. Le Bas.

51 Syra, le 11 juillet 1844.

Ma bonne mère, j'arrive à l'instant à Syra et le départ très prochain du paquebot me laisse à peine le temps de te dire que mon excursion a été très heureuse sous plus d'un rapport et que, malgré la chaleur extrême, nos santés n'ont pas cessé un seul instant d'être excellentes.

Je suis assez content aussi des résultats scientifiques que j'ai obtenus. Je t'en parlerai avec quelques détails dans ma première lettre. Aujourd'hui, il me reste à peine le temps de t'embrasser.

Ton fils dévoué,

Ph. Le Bas.

Je n'ai reçu qu'aujourd'hui ta lettre du 7 juin arrivée à Athènes deux jours après mon départ. J'y répondrai dès demain. Ma prochaine lettre te dédommagera de la brièveté de celle-ci. Amitiés à tous ceux que j'aime. Tu les connais.

52 (*manque*).

53 Athènes, le 31 juillet 1844.

Bonne mère, je ne puis aujourd'hui t'adresser que quelques lignes. Bien que je n'aie pas cessé d'écrire depuis dix jours, à peine si j'ai le temps de te dire que je me porte bien et que j'entrevois avec bonheur s'approcher l'instant du retour. Mais aussi une lettre de douze pages à Guigniaut en réponse à l'insolente conduite de Raoul Rochette à mon égard, une autre au bon Renier, un rapport de vingt-quatre pages in-folio à M. Villemain, une lettre au Ministre de l'Intérieur pour lui annoncer un nouvel envoi, plusieurs missives adressées à mes connaissances d'Asie Mineure pour entretenir leur zèle, un petit billet à l'oncle Désiré, etc., etc., voilà ce qu'emporte aujourd'hui le courrier.

Digitized by Google

Du reste, ma vie pendant ces dix jours s'étant tout entière passée à la maison, j'aurais peu de choses intéressantes à te dire. Je ferai demain les lettres que tu me demandes et te les enverrai par le prochain paquebot. Aujourd'hui, il me reste à peine le temps...

En t'écrivant demain, bonne mère, je répondrai en détail à chaque paragraphe de ta lettre. Cela se bornera à des assurances d'amitié pour les différentes personnes dont tu me parles. Qu'elles les reçoivent en masse, le détail viendra un peu plus tard.

Je t'embrasse tendrement,

Ton fils dévoué,

Ph. Le Bas.

54 Athènes, le 7 août 1844.

Ma bonne mère, l'homme propose et Dieu dispose. Je voulais causer longuement avec toi et t'envoyer une de ces lettres en huit pages que tu aimes tant, mais j'apprends à l'instant que le brick *Le Cerf*, qui doit me porter en Asie Mineure, vient d'arriver et doit repartir ce soir; j'ai donc à peine le temps de te dire que j'ai reçu ta lettre du 17 juillet, qu'elle m'a fait grand plaisir, que je te remercie de toutes les nouvelles que tu me donnes et te prie d'être mon interprète auprès de tous nos parents et amis. Leur souvenir m'est cher et les assurances de leur affection sont la plus douce consolation de mon exil.

Il faut, ma bonne mère, continuer à m'adresser tes lettres à Athènes, et ne pas t'inquiéter si tu restes un mois et même plus sans recevoir de mes nouvelles. Je vais dans un pays où, tu le sais par expérience, le service de la poste est chose inconnue. A peine parvenu à Smyrne d'où je partirai pour Athènes, je te donnerai de mes nouvelles. D'ici là, patience et confiance. Ma santé est excellente, grâce à Dieu, et tout me fait espérer que je rentrerai au gîte sans avoir payé mon tribut à la fièvre.

. . . . . .

Je te quitte, ma bonne mère; il faut songer à mes bagages, car j'ai un nouveau domestique, le fameux Raphaël ayant été renvoyé pour nous avoir volés de la manière la plus scandaleuse et avoir poussé l'audace jusqu'à forcer ma malle, afin d'enlever l'argent qu'elle contenait. Je pars seul avec Landron, le brick ne pouvant donner asile à plus de deux personnes. Tu dois penser si je suis contrarié de quitter encore une fois Henri. Heureusement, je le laisse entouré sinon d'amis, au moins de bonnes connaissances, et d'ailleurs mon absence ne sera pas de plus de cinq semaines.

Adieu, mère bien-aimée, encore deux mois et demi et nous nous dédommagerons dans de doux et mutuels embrassements d'une longue et pénible séparation.

Ton fils dévoué,

Ph. Le Bas

(*A suivre.*)

Digitized by Google

PRÉCIS DES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

FAITES DANS LE GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

De 1845 à 1897.

Sur l'invitation de notre ami et camarade de l'École normale, M. Salomon Reinach, membre de l'Institut de France, nous nous sommes décidé à donner, dans une série d'articles, un aperçu des principales découvertes archéologiques faites dans le grand-duché de Luxembourg et décrites dans les *Publications de la Section historique de l'Institut*[1]. Ce travail de seconde main n'a pas la prétention de remplacer lesdites *Publications* : notre intention est, bien au contraire, de faire connaître aux archéologues français les antiquités qui ont été exhumées dans notre pays et de les engager à étudier, à la source même, celles qui attireront plus particulièrement leur attention.

Nous avons suivi la division établie par l'excellente table sommaire dressée par M. de Muyser, membre de l'Institut de Luxembourg ; seulement, cette table n'allant pas au delà de 1889, il nous faudra, une fois arrivé à cette date, ou bien achever d'abord, pour les années 1889-1897, la table des matières, ou bien faire abstraction de toute division, pour cette période, et suivre l'ordre chronologique.

La table sommaire admet les subdivisions suivantes : 1° Découvertes archéologiques de l'époque romaine ; 2° Routes et camps romains ; 3° Autels romains ; statues et inscriptions ; 4° Tombes romaines et gallo-romaines ; 5° Tombes gallo-franques.

I. — DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES DE L'ÉPOQUE ROMAINE

Rapport sur la recherche d'antiquités romaines à Epternach[2]. — A 800 mètres des remparts de la ville actuelle d'Echternach, les cultivateurs, en labourant leurs champs, découvrirent, dès 1830 environ, des substructions d'une forme inusitée, ce qui engagea la *Société archéologique* à y ordonner des fouilles qui s'étendirent sur une aire de dix ares à peu près. L'espace qu'on a déblayé avait fait partie d'un bâtiment principal ou corps de logis, mais la continuité

1. *Publications de la Société pour la recherche et la conservation des monuments historiques dans le grand-duché de Luxembourg*, constituée sous le patronage de Sa Majesté le Roi Grand-Duc, par arrêté du 2 septembre 1845. — En 1868, la dénomination de *Société archéologique* a été changée en celle de *Section historique de l'Institut*

2. *Publications*, vol. VI, p. 74, année 1850 (Brimmeyr).

Digitized by Google

des substructions au delà de cette superficie a donné la conviction qu'on n'avait étudié qu'une partie de l'édifice. D'autre part, il est sûr que les décombres, telles que pierrailles, plâtras, fragments de tuiles, tessons de pots, ferrailles et marbres, avaient été postérieurement remués, bouleversés, brisés de nouveau, et que tout objet de valeur en avait été enlevé; que cette mine de trésors, en un mot, avait été exploitée par les barbares et par le moyen âge. — Les substructions mêmes et les objets qu'on a examinés sont détaillés et décrits dans l'article que nous résumons. De l'étude de ces débris, l'auteur conclut à l'existence de plusieurs édifices situés à quelque distance les uns des autres. Il est d'avis que les fouilles exécutées n'ont atteint qu'une partie d'un bâtiment très spacieux, qui présente la disposition intérieure d'une maison antique arrangée d'une manière somptueuse et peu commune. Cette villa fut ravagée probablement lors de l'irruption des peuples barbares au ve siècle. La ville de Trèves, en effet, au rapport de Salvien et de Grégoire de Tours, fut incendiée et saccagée plusieurs fois, et la dévastation se sera étendue, à la même époque, sur les pays environnants. — Le plus ancien document qui fasse mention de la *villa Epternacus* est la charte de fondation du monastère par Irmine, fille du roi Dagobert.

Substructions romaines près du village de Nagem[1]. — Il y a environ trente ans, un habitant de ce village, dans l'endroit appelé *Heidenberg* (mont des païens), a mis à découvert l'intérieur d'un appartement dallé de tuiles de diverses dimensions, sous lesquelles il y avait des supports d'hypocauste. On retira du même souterrain un bois de cerf, un collier en or et quelques médailles en or, qui ont passé au creuset de l'orfèvre. A côté de ce premier mur, on déblaya un appartement solidement construit et on découvrit des médailles, des fers de lances, des statuettes d'une terre cuite blanchâtre, divers objets en bronze et en fer, des fragments de colonne et d'autres pierres de taille de dimensions différentes. L'élévation de ce plateau, les découvertes faites, la proximité d'une voie romaine, le voisinage de sources abondantes font présumer que tout ce plateau était habité à l'époque gallo-romaine et qu'il y avait là peut-être une de ces stations militaires, qui, ayant perdu leur destination stratégique, devinrent un centre de population. Ces habitations furent ravagées par les peuples germaniques au ve siècle et reconstruites plus tard, puisque des monnaies d'époques moins reculées ont été également recueillies sur ce plateau. Ce qui prouve encore que les environs de Nagem ont été habités du temps des Romains, c'est la découverte de sépultures gallo-romaines, comme nous le verrons plus loin.

Mosaïque romaine découverte à Bous en 1851[2]. — Dans un jardin de ce village, à une profondeur de plus d'un mètre, on découvrit une belle mosaïque romaine. Elle n'était plus entière, la partie conservée était longue de 4 mètres sur une largeur de 2. Il paraît que la longueur totale était de 6 mètres. Les cubes blancs et bleus qui la composaient étaient d'une pâte séchée au soleil[3].

1. *Publications*, vol. IX, p. 145, année 1853 (Namur).
2. *Publications*, vol. VII, p. 231, année 1851 (Namur).
3. Rapport de M. Wurth-Paquet du 19 février 1851 et dessin de la mosaïque de M. H. Munchen.

Digitized by Google

Les murs qui s'élevaient du côté du midi et de l'ouest de la mosaïque étaient assez bien conservés ; la partie de l'ouest était couverte de peintures, qui, exposées à l'action de l'air et des gelées, s'écaillèrent et disparurent bientôt. Pendant les premiers jours après le déblaiement, on y reconnaissait deux jambes de grandeur presque naturelle. Dans la partie du bâtiment où se trouvait la mosaïque, on a remarqué une poutre consumée par un incendie. Le propriétaire a transporté la mosaïque à Paris dans un but de spéculation. Le même jardin avait été fouillé, il y a environ vingt-quatre ans, et l'on y avait trouvé une grande quantité de médailles. Le terrain est jonché de morceaux de tuiles à rebord, de grosses pierres, parmi lesquelles un chapiteau d'ordre dorique et les montants d'une porte cochère. On y a rencontré des pierres de taille d'un granit étranger et des pierres extraites aux environs de Metz. Tout porte à croire qu'il y avait à Bous une villa d'une certaine importance. Dans la propriété voisine, on trouva, il y a trente ans, un dallage en marbre dont chaque pièce formait un carré de quatre parties de différentes couleurs ainsi qu'un piédestal de statuette en marbre blanc. Des traces de constructions romaines existent en outre dans une grande partie du village, et, depuis de longues années, on y découvre des médailles et d'autres antiques. De plus, cette localité est située à côté de la voie romaine qui conduit du camp de Dalheim à Stadtbredimus, voie dont les traces ne sont pas effacées.

Un article complémentaire sur la mosaïque de Bous[1], paru en 1876, décrit trois autres mosaïques et différentes antiques, découvertes au même endroit, entre les années 1851 et 1876. Nous en reproduirons ci-après la partie essentielle.

La mosaïque découverte en 1851, de 6 mètres de long sur 4 de large, était située au bout d'un mur d'environ 50 mètres de long, dirigé en ligne droite de l'ouest vers l'est. A l'autre bout du même mur, vers l'ouest, au même niveau et à $1^m,20$ sous terre, sont adossées les deux mosaïques à deux tons, mesurant chacune 5 mètres sur $6^m,50$ et séparées entre elles par un couloir de $1^m,50$ de largeur. A environ 10 mètres de distance vers le midi et à 2 mètres environ en contre-bas des deux dernières mosaïques, se trouvait située la grande mosaïque polychrome gisant en partie dans la chaussée de la rue, à une profondeur de $0^m,40$. Elle était endommagée à tel point que, la conservation en ayant été reconnue impossible, on s'est vu obligé de l'extraire par morceaux. Un de ces fragments est déposé au Musée. Les médaillons octogones de $0^m,58$ de côté intérieur avaient été extraits antérieurement. Ils renfermaient probablement des sujets dans le genre de ceux de la mosaïque de Nennig, qui ne mesurent que $0^m,50$ de côté. A juger par les dimensions de son cadre, cette remarquable mosaïque ne devait pas mesurer moins de 15 à 20 mètres de côté. Les nombreuses substructions gisant dans les jardins de la partie sud du village indiquent que le Bous romain possédait encore d'autres habitations. De tout temps, du reste, on y trouva des antiques. Nous citerons un piédestal en marbre blanc surmonté des pieds d'une statuette, un fragment de vase en terre sigillée avec ornements en relief, une chaîne en or, un cheval en bronze, des écailles d'huîtres, des clous, des gonds en fer, des dé-

1. *Publications*, vol. XXXI, p. 179 (M. Arendt).

Digitized by Google

pôts de cendres et les objets cités dans l'article précédent[1]. Quant à la situation topographique et à l'importance stratégique de cette localité, nous y reviendrons plus tard dans le chapitre qui traitera des routes romaines.

Fouilles de Lellig[2]. — Sur une élévation qui domine deux vallons, on a trouvé, à quinze minutes du village de Lellig, des vestiges de maçonnerie en moellons et mortier. Tout le terrain est jonché de fragments de tuiles plates à rebord, de clous et de cendres. A quelque distance coule une source assez abondante. L'auteur croit que les substructions sont celles d'un *castellum* romain, ou d'une station de poste fortifiée, intermédiaire entre Wasserbillig et Alttrier, comme Dalheim se trouvait placé entre Metz et Trèves, et le Tossenberg entre Andethanna et Arlon. Voici l'énumération des objets qu'on y a découverts : une spatule en fer, un marteau de même métal, une lame de poignard, un fer de pique, un anneau en fer, un fragment de meule à bras, des fragments de poterie gallo-romaine, rouge, jaune et bleuâtre, des fragments de vases en verre mince, une très grande quantité de tuiles à rebord et de tuiles creuses, des clous de différentes dimensions, des ossements humains et d'animaux, des monnaies romaines, entre autres d'Antonin et de Marc-Aurèle, enfin un fragment de corniche fort bien taillée en pierre dure, qui a $0^{m},35$ de large, $0^{m},40$ de long et $0^{m},12$ d'épaisseur.

Andethanna[3]. — Andethanna est, sans contredit, le plus ancien nom de village qui existe dans notre pays, mais ni les géographes anciens ni les modernes ne sont d'accord sur la question de savoir à quelle localité revient ce nom. Les uns croient qu'Andethanna fut autrefois Echternach. Bertels place Andethanna à 300 pas à peu près d'Echternach, à l'endroit même qui fait le sujet du premier article de cette série. Les atlas sont aussi indécis. D'autres sont d'avis qu'Andethanna était Alttrier, ou Helpert, siège du culte païen. Toutes ces hypothèses ont été réfutées, et nous affirmons que l'Andethanna d'autrefois se trouvait à l'endroit où sont placés aujourd'hui les villages Oberanwen et de Hostert.

Il existe une grande ressemblance entre les mots *Andethanna* et *Anwen*, notamment quand on prend en considération les changements successifs qui se sont produits dans ce dernier nom. Aux temps les plus reculés, Andethanna s'appelait encore *Andewana* ; ensuite, il y a mille ans, *Andetwanna* et *Andewennen*, il y a sept siècles.

De plus, l'Itinéraire d'Antonin cite les localités situées sur la route de Trèves à Reims et en indique la distance de cette dernière ville :

Iter a Durocortoro Treveros usque :
Vungum vicum leg. XXII;
Epoïssum leg. XXII;
Orolaunum vicum leg. XX;
Andethannale vicum leg. XV;
Treveros civitatem leg. XV.

1. *Publications*, vol. VII, p. 136 et 231.
2. *Publications*, vol. VII, p. 230, année 1851 (M. Arendt).
3. *Publications*, vol. VI, p. 199, année 1850 (Engling). Texte allemand.

Digitized by Google

Les distances indiquées ci-dessus montrent clairement où il faut placer Andethanna. La route romaine, en effet, allait de Reims par Vouzi, Groix-Carignan et Etalle à Arlon. D'Arlon, elle passait à Strassen où elle se bifurquait, d'un côté, vers Dalheim, de l'autre, par Luxembourg, le Grünewald vers Anwen. Or, les véritables distances entre Arlon et Anwen d'une part, Anwen et Trèves d'autre part sont conformes aux indications de l'*Itinéraire*, si nous admettons qu'Andethanna se trouvait à peu près à l'endroit où s'élève aujourd'hui le village d'Oberanwen. Il ne serait pas possible de justifier ces chiffres, si Echternach avait été l'Andethanna d'autrefois ou quelque autre localité plus ou moins éloignée d'Anwen. D'Arlon à Echternach, il y a environ 21 milles gaulois et d'Echternach à Trèves : 7,5, quoique la distance *totale* d'Arlon à Trèves soit à peu près la même par Anwen et par Echternach.

Enfin, la route romaine entre Luxembourg et Anwen par le Grünewald est l'une des mieux conservées qu'il y ait, tandis que, aux environs d'Echternach, il n'existe ni de route romaine ni même de *diverticulum* qui y conduise directement.

Le séjour prolongé des Romains à Anwen est attesté par les nombreux débris d'antiquités trouvées à Oberanwen, Hostert et Niederanwen. On y a découvert des monnaies et des restes de sépultures, de murs, de tours, de pavés, de statues, de colonnes, de pierres de taille, de mosaïques, de vases et de tuiles[1]. Le fait qu'on a rencontré des traces de tours et de murs considérables aux alentours de ces localités prouve qu'Oberanwen et Hostert formaient plus qu'une simple station, qu'il y avait là nécessairement une *mutatio* ou *mansio*. G. Wiltheim en juge ainsi[2] : « *Quantum mihi quidem videtur, Hostert specula vel forte praetorium Andethannae fuerit; ad montis quippe cilium in arduo est, et vicinam vallem undequaque despectat, omnino ut Neomagense illud praetorium castrorum Constantini M. tres leucas infra Treveros, de quo Freherus in Mosell. Auson. Nam et hic, sicut illic, medio rotunda antiqua turris visitur, aliique fornices et parietinae, veterum aedificiorum reliquiae et multis sub terris caveae murique et pilae, tesselato opere, lapide sectili, eodem plane modo, quo in amphitheatro Treverensi carceres et cavearum vestibula; multa praeterea pavimenta fuso opere et calce cretaque, ut apparet, et contuso latere, alicubi etiam pavimentum ejusmodi geminum, vicini fontis rivulis hinc inde pervium; item tegulae coctiles, omnino ejusdem formae, cujus illae quae ad Titelberg et Alttrier et ad viam militarem, quae Rhemis Treveros ducit juxta Luxemburgum reperimus.* »

Découverte d'un camp romain près de Grevenmacher[3]. — Ce camp est situé à un kilomètre environ des vestiges de la voie consulaire qui traverse le bois de Grevenmacher, en venant de Wasserbillig pour se diriger sur Dalheim. La grande élévation de cet endroit, sa situation topographique, c'est-à-dire sa position forte, naturelle et artificielle, la proximité d'un ruisseau et de plusieurs sources

1. G. Wiltheim, *Hist. L. disq.*, p. I, l. I, c. 7, § 2; l. II, c. 7; l. III, c. 9; *Publications*, vol. IV et *Publications*, vol. V.
2. *H. a. disq.*, planche I, l. I, c. 7. § 2 et Al. Wiltheim, *Not. hist. in Greg. Turon. narrat.*, I, 8, c. 15.
3. *Publications*, vol. IX, p. 146, année 1853 (M. Arendt).

Digitized by Google

d'eau, tout enfin a dû engager les soldats romains à approprier cette place en camp fortifié. Aussi y a-t-on découvert récemment, en moins d'une journée, une vingtaine de médailles romaines, en petit bronze, la plupart à l'effigie de Constantin[1], des fragments de grosses tuiles à rebord, des vases en terre cuite et sigillée, un petit vase en cuivre et quelques autres objets.

Traces du séjour des Romains dans les environs de Luxembourg[2]. — Les localités citées dans cet article entourent la ville de Luxembourg et en sont éloignées de 4 à 12 kilomètres environ. Si l'on y ajoute les villages de Hostert et d'Oberanwen, dont il a été question précédemment, la circonférence sera à peu près complète. — A proximité du village de Mamer, on a trouvé des fragments de cruches à pâte grise demi-poreuse ainsi que des morceaux de briques romaines. A côté de la route qui conduit de Mamer à Kehlen, en approchant de ce dernier village, on reconnaît, sur une assez grande étendue, les vestiges de murs très considérables. A côté et dans les débris de ces constructions, on a découvert une grande quantité de cendres et des briques à grandes dimensions, qui paraissent avoir servi de conduites d'eau. Les nombreuses antiques provenant de cette localité et se trouvant au Musée attestent que cette contrée était habitée par les Romains. Entre Strassen et Merl, on a observé un champ tout couvert de morceaux de briques romaines, dont on a rencontré encore une grande quantité sur les hauteurs de Kockelscheuer et à Bergem, commune de Roeser. D'autres objets, découverts dans ce dernier endroit, permettent de croire que des fours à poteries y ont existé à l'époque gallo-romaine. Des substructions et des fragments de briques ont été trouvés encore entre Bonnevoie et Itzig, entre Itzig et le Scheidhof et près du village de Sandweiler. On y a constaté, en même temps, la présence de plusieurs de ces petites mares qui ordinairement couvrent les hauteurs qui portaient des constructions romaines. Au delà de Sandweiler, dans un champ où les substructions romaines s'étendent sur un espace d'au moins un hectare, on a découvert des murs, des médailles, des styles, des ossements et des bois de cerf en grande quantité. Il y existe également une mare, qui, quoique comblée, a conservé de l'humidité. Derrière cet emplacement, sur une longueur d'un kilomètre, on a rencontré des conduits d'eau formés de canaux trilatéraux de pierres d'Audun, ouverts supérieurement, d'une largeur de près de $0^{m},30$ et d'autant de hauteur. Servaient-ils à un cours d'eau ? Il y a de l'eau dans le fond qui est inférieur au plateau de 80 à 100 mètres. Les Romains auraient-ils connu la méthode de canalisation ou de drainage dans les sables pour recueillir ainsi une eau saine et filtrée ? On a pris ces mares pour des margelles celtiques. N'est-il pas plus probable que c'étaient, en partie du moins, des réservoirs d'eau à l'usage des localités environnantes ? Il est constaté, du reste, que, dans nos contrées, voies romaines, habitations gallo-romaines et mares se trouvent dans une constante corrélation.

1. Ces pièces, à l'effigie de Postumus, Tetricus, Licinius, Constantin I et II, Constance, Magnence, Valentinien, Valens, Maxime (Magnus), embrassent un espace de temps de 130 ans, c'est-à-dire de 258 à 388.
2. *Publications*, vol. XII, p. 159, année 1856 (Fischer et Namur).

Digitized by Google

Les Romains dans les Ardennes [1]. — Près du village de Welscheid, sur les rives de la Warck, on a trouvé des débris de constructions et de meules à bras, des tuiles plates et à rebord et les traces d'une route romaine. Ces découvertes prouvent le séjour des Romains dans la vallée de Welscheid et leur passage dans ces lieux. Elles permettent, en même temps, de résoudre la question de savoir quelle fut, à cette époque, la communication la plus directe entre la Moselle et la Meuse, c'est-à-dire entre Trèves et Namur. Les points de passage, entre Wasserbillig et Ingeldorf d'une part, Harlange et la Meuse d'autre part, étant suffisamment établis, il reste à fixer la direction de la route romaine entre Ingeldorf et Harlange. Nous basant sur les antiquités trouvées dans nos Ardennes, nous sommes d'avis que la route romaine la plus directe, entre la Moselle et la Meuse, suivait la rive droite de la Sûre jusqu'au-dessus de Boulaide, traversait deux fois ce fleuve près d'Ingeldorf, longeait la Warck jusqu'à Oberwarken, montait vers le Windhof, descendait ensuite au moulin de Welscheid, suivait, dans la direction des restes de la route romaine, la rivière appelée encore *Römerschterbach* (rivière des Romains), pour se diriger vers Kemen. De là, elle passait par les hauteurs de Heiderscheid et gagnait le territoire d'Eschdorf. Il n'est pas possible d'en établir la direction entre Eschdorf et le nouveau passage de la Sûre. Dès Baschleiden, elle se sera confondue avec la route romaine qui traversait Harlange et Bastogne et aboutissait à la Meuse.

Si nous admettons que telle fut la voie qui reliait le plus directement Trèves à Namur, il nous sera possible d'expliquer la prompte communication que nous voyons parfois se réaliser dans l'histoire entre le pays des Tréviriens et celui des Belges. Qu'on appelle ce chemin *diverticulum*, ou route secondaire, l'importance pour les piétons en est évidente, car, malgré les nombreux tournants, malgré son étroitesse et son escarpement, il abrégeait de sept à huit heures de marche le voyage de Trèves à Namur.

Le village de *Kemen* a eu son nom du *Kiem* (route romaine), qui venait de Welscheid et passait là. Dès restes de ce Kiem auraient existé tout récemment encore : « On a reconnu un *diverticulum* de voie romaine qui traversait le ban de Kemen et se dirigeait vers une tour d'observation placée au midi de Kemen, sur une hauteur abrupte, entre la Sûre et la Warck [2]. »

En dehors des traces d'une route romaine, on découvrit à Welscheid, il y a quatre ou cinq mois (nous sommes en 1858), plusieurs centaines de monnaies en cuivre, du temps des empereurs du IIIe siècle. Elles étaient dispersées sur un espace de 200 mètres, à peu de profondeur de la surface du sol, ce qui prouve qu'elles n'avaient pas été cachées, mais perdues par les Romains obligés de se retirer en toute hâte. Ces monnaies, sur lesquelles on ne peut presque déchiffrer autre chose que la terminaison *icus*, proviennent probablement des deux seuls empereurs : *Claudius Gothicus II* et *Tetricus II*. Elles appartiennent donc à la même époque que celles dont on a découvert tant d'exemplaires dans d'autres parties de notre pays. En 1843, on en déterra à Grosbaus ; en 1847, à Niederdonven et à

1. *Publications*, vol. XI, p. 169, année 1858 ; vol. XV, p. 165 et 223 ; vol. XVI, p. 121 ; vol. XVII, p. 168 ; vol. XIX, p. 133 ; vol. XXI, p. 180 (Engling). Texte allemand.
2. *Publications*, vol. XIII, p. 42 (de la Fontaine).

Digitized by Google

Bettendorf; en 1849, à Lintgen; en 1857, à Schlindermanderscheid et à Ettelbruck, en même temps qu'un trésor marqué par une pierre portant une *ascia*. Les médailles d'Ettelbruck datent de la seconde moitié du IIIe siècle et sont frappées à l'effigie des empereurs et impératrices: *Gordianus III*, *Philippus I* et *II*, *Trajanus Decius*, *Herenius Etruscus*, *Trebonianus Gallus*, *Volusianus*, *Aemilianus*, *Valerianus*, *Gallienus*, *Salonina*, *Saloninus*, *Postumus*, *Otacilla Severa*, *Herennia Etruscilla*, *Mariniana*, *Victorinus*, *Quintillus*. A Schlindermanderscheid, on trouva plus de 600 monnaies, dont : 13 *Gallienus*, 1 *Salonina*, 2 *Quintillus*, 2 *Victorinus*, 17 *Tetricus*, 18 *Claudius Gothicus*, 1 *Postumus*[1] ; entre Grosbaus et Vichten, quelques centaines de *Caracalla*, *Placidella*, *Geta*, *Macrinus*, *Diadumenianus*, *Elagabalus*, *Julia Paula*, *Julia Aquilia Severa*, *Annia Faustina*, *Julia Soemias*, *Julia Moesa*, *Severus Alexander*, *Orbiana*, *Julia Mamoea*, *Uranius Antoninus*, *Maximinus*, *Paulina*, *Maximus Caesar*, *Gordianus Africanus pater*, id. *filius*, *Balbinus*, *Papienus*, *Gordianus Pius*, *Philippus pater et filius*, *Otacilia Severa*, *Marinus*, *Pacatinus*, *Trajanus Decius*, *Etruscilla*, *Herennius Etruscus*, *Hostilianus*, *Tribonianus Gallus*, *Volusianus*, *Aemilianus*, *Cornelia Supera*, *Valerianus Senior*, *Mariniana*, *Gallienus*, *Salonina*. Celles de Lintgen, au nombre de 560 et en demi-argent, étaient cachées dans un vase de terre et datent de *Marius*, *Postumus* et *Victorinus*, dont les deux derniers périrent en 267.

Il est surprenant que, dans des endroits si éloignés les uns des autres, on ait découvert tant de monnaies romaines appartenant à la même époque, dont les unes avaient été cachées et abandonnées, les autres, perdues et dispersées. Ce fait cependant s'explique par l'histoire. Les plus récentes d'entre ces médailles ont été frappées et mises en circulation quelques années, au moins, avant la mort des empereurs Gallien, Claude le Gothique et Tetricus II, donc vers l'an 270 au plus tard. Or, d'après Grégoire de Tours[2], Aimoin[3] et Bertholet[4], ce fut là, précisément, pour le Luxembourg, une période de troubles et de bouleversements, pendant lesquels les Suèves, les Francs et les Alemans chassèrent les Romains de Trèves, en les repoussant vers la Belgique et la Gaule. Cette invasion des barbares, qui ne dura pas dix ans, fut néanmoins aussi sanglante, et pour les Romains et pour notre pays, que celle provoquée par Attila, moins de cent ans plus tard, et qu'on considère à tort comme la première dévastation générale survenue entre la Moselle et la Meuse.

A proximité de l'endroit où, en 1858, on avait trouvé 600 médailles des empereurs Gordien à Postume, on découvrit, en 1889, un autre trésor, dont 1,892 pièces, présentant 912 variétés, furent acquises par le Musée[5]. Nous passerons, pour le moment, sur ces nombreuses variétés[6], nous bornant à indiquer les noms des souverains sons lesquels ces monnaies furent frappées. Ce sont : *Gallienus*,

1. Rapport de M. le Dr Glaesener.
2. *Hist. Franc.*, I, 32.
3. *De Gest. Franc.*, III, 1.
4. *Hist. de Lux.*, I, 130.
5. *Publications*, vol. XLII, p. 303, année 1895 (M. van Werveke).
6. A la fin de ce travail, nous donnerons l'énumération complète des richesses numismatiques qui ont été offertes au Musée ou acquises par son conservateur.

Digitized by Google

Salonina, Postumus, Victorinus, Marius, Tetricus pater et filius, Claudius II, Quintillus, Aurelianus, Severina, Tacitus Florianus, Probus, Carus, Numerianus, Carinus, Magnia Urbica, Diocletianus, Maximianus Herculeus, Constantinus I Chlorus, Galerius Maximianus.

Si cette nouvelle trouvaille ne doit point infirmer les conclusions qu'on a tirées des découvertes numismatiques faites antérieurement au même endroit, il faudra bien admettre que les causes qui ont provoqué l'enfouissement de ces dernières médailles sont toutes différentes de celles qui ont été exposées plus haut. En effet, une bonne partie des médailles, découvertes en 1889, étant de date plus récente que celles trouvées en 1858, il est évident que les circonstances qui ont fait abandonner ces trésors n'ont pas été de même nature, supposé toutefois que les troubles, dont nous avons précédemment parlé, aient réellement pris fin avec le règne de Tetricus II.

Jules Keiffer.

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 15 OCTOBRE 1897

M. Héron de Villefosse, président, annonce la mort de don P. de Gayangos, correspondant étranger de l'Académie.

L'Académie procède à la désignation de deux candidats à la chaire de paléographie de l'École nationale des Chartes, vacante par suite du récent décès de M. Léon Gautier. Elle désigne en première ligne M. Élie Berger, archiviste aux Archives nationales, et en seconde ligne M. Maurice Prou, bibliothécaire au Département des monnaies et médailles, à la Bibliothèque nationale.

M. Henri Weil annonce la découverte faite par M. Jules Nicole, de Genève, de nouveaux fragments de Ménandre. M. Weil pense qu'une des quatre colonnes conservées contient la fin du prologue. Il insiste sur l'intérêt de cette trouvaille, dont il se propose de reparler dans une communication plus détaillée.

M. de Boislisle lit une notice inédite de Saint-Simon sur le cardinal de Polignac et présente à ce sujet quelques observations sur les collections d'antiquités que le cardinal avait rapportées de Rome. — MM. l'abbé Duchesne, S. Reinach et E. Müntz ajoutent quelques observations. M. S. Reinach rappelle le recueil publié par le sculpteur Adam, qui indique la collection Polignac comme provenance des marbres par lui reproduits; Clarac s'est défié de cette indication comme du recueil tout entier, mais l'identification, faite par M. Benndorf en 1876, de l'une de ces statues (un Perse trouvé à Rome sous Léon X) avec une statue du Musée d'Aix, prouve que les scrupules de Clarac étaient exagérés.

M. Paul Tannery fait une communication sur la géomancie. Le nom grec de ce mode spécial de divination avait dans l'antiquité une signification générale; il a été donné au moyen âge, dans l'Occident latin, à une pratique arabe, par un traducteur nommé *Hugo Sanctelliensis* (?), qui vivait en Aragon dans la première moitié du XIe siècle. Les Grecs de Byzance ont donné à la même pratique un nom tout différent, tiré de l'arabe *raml*, qui signifie « sable ». M. Tannery ajoute quelques détails sur cette pratique. — MM. Paul Meyer, Barbier de Meynard, Clermont-Ganneau et Maspero présentent diverses observations sur ce mode de divination.

SÉANCE DU 22 OCTOBRE 1897

M. le président donne lecture d'une lettre par laquelle M. Ernest Babelon pose sa candidature à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. Léon Gautier.

La discussion des titres des candidats aux places de membre ordinaire vacantes par suite du décès de MM. Ed. Le Blant et Léon Gautier est fixée au dernier vendredi de novembre.

M. Barbier de Meynard lit, au nom de la commission du prix Benoît-Garnier,

Digitized by Google

un rapport annonçant que cette commission a alloué au R. P. Hacquard, missionnaire de la compagnie des Pères Blancs, une somme de 5.000 francs, à titre d'encouragement, pour continuer ses études sur les langues africaines (grammaire et dictionnaire banbara). Le président donne acte à M. Barbier de Meynard de cette décision, qui est adoptée.

M. Clermont-Ganneau commence la lecture d'un mémoire sur une très ancienne inscription arabe en caractères coufiques, récemment découverte à Jérusalem, à une centaine de mètres à l'est de l'église du Saint-Sépulcre. Grâce aux estampages et photographies que lui en ont envoyés le P. Séjourné et le P. Fournier, il a pu déchiffrer et traduire ce texte, qui constitue un document historique et archéologique de premier ordre pour la question, si débattue, des divers sanctuaires élevés par l'empereur Constantin et sa mère Hélène sur l'emplacement traditionnel de la Passion. M. Clermont-Ganneau a retrouvé, en effet, dans la chronique arabe d'Eutychius, la preuve qu'au xe s. p. C. les musulmans s'étaient emparés d'une partie du vestibule et de l'escalier de la grande basilique de Constantin pour y établir une mosquée qu'ils appelaient « mosquée d'Omar », sous prétexte que le calife Omar, lors de la prise de Jérusalem, avait fait en cet endroit la prière rituelle du culte musulman. C'est de cette mosquée qu'il s'agit dans l'inscription, interdisant d'une manière absolue aux chrétiens l'accès du nouveau sanctuaire musulman. M. Clermont-Ganneau établit que le bloc sur lequel est gravée cette inscription fait partie intégrante du mur oriental de la basilique constantinienne, dont il avait dégagé l'angle S.-E. dans ses fouilles de 1873. La présence de l'inscription assure définitivement l'identité de ce mur, d'un très bel appareil. — Dans la seconde partie de son mémoire, qui fera l'objet d'une lecture ultérieure, M. Clermont-Ganneau se propose de montrer, par le rapprochement de cette inscription avec les textes historiques qu'elle vient illustrer, le parti qu'on en peut tirer pour trancher la question, encore si contestée, de l'emplacement, de la forme générale et de l'orientation de la basilique de Constantin.

M. Moïse Schwab communique une note sur la transcription hébraïque de quelques mots latins au moyen âge.

SÉANCE DU 29 OCTOBRE 1897

M. Henri Weil revient sur les nouveaux fragments de Ménandre découverts en Égypte et publiés par M. Jules Nicole, de Genève. Ces fragments sont tirés du *Campagnard* de Ménandre, comédie très goûtée dans l'antiquité et déjà connue par quelques citations, dont deux se retrouvent dans le papyrus en question. Après avoir insisté sur le mérite du premier éditeur, M. Weil examine à son tour les nouveaux textes, propose des suppléments pour les lacunes, et essaye de deviner une partie de l'intrigue. Les morceaux les plus intéressants sont d'abord un récit d'une vérité toute réaliste, puis quelques vers d'une ironie fine et bien attique, ensuite la fin d'un monologue et des fragments d'autres scènes qui excitent notre curiosité sans la satisfaire et laissent le champ libre aux combinaisons conjecturales.

Digitized by Google

L'Académie procède à la nomination d'un membre de la Commission des monnaies et médailles, en remplacement de M. Ed. Le Blant, décédé, M. Héron de Villefosse est nommé à l'unanimité des voix.

Sur un rapport de M. Hamy, présenté au nom de la commission de la fondation Garnier, l'Académie accorde sur les arrérages de cette fondation une somme de 20.000 francs à M. Ch.-E. Bonin, vice-résident de France en Indo-Chine, qui prépare un grand voyage d'exploration dans la haute Asie.

SÉANCE DU 5 NOVEMBRE 1897

L'Académie propose pour les premier et second prix Bordin et pour le prix ordinaire, à décerner en 1900, les sujets suivants. Premier prix Bordin : « Étude sur deux commentaires du Coran : le Tefsîr de Tabarî et le Kachchâf de Zamakhshari. Après avoir indiqué les origines et le caractère de ces deux œuvres, y relever ce qu'elles contiennent d'essentiel, au point de vue de la métaphysique, du droit, de l'histoire, de la grammaire et de la lexicographie, en s'en tenant aux résultats immédiatement applicables à l'interprétation du texte coranique. » — 2e prix Bordin : « Étude générale et classement des monuments de l'art dit gréco-bouddhique du N.-O. de l'Inde ; constater les influences occidentales qui s'y manifestent et leur relation avec les monuments de l'Inde intérieure. » — Prix ordinaire : « Étudier la géographie de la Syrie, de la Mésopotamie et des régions voisines d'après les auteurs syriaques, en consultant de préférence les Chroniques, les Actes des Martyrs et ceux des conciles nestoriens ».

M. Salomon Reinach communique une lettre de M. Cavvadias, éphore général des antiquités grecques, qui annonce la découverte, sur l'Acropole, d'une inscription très importante pour l'histoire de l'art. Elle prouve que le petit temple de la Victoire Aptère, qui domine encore aujourd'hui l'entrée de l'Acropole, a été construit vers 450 a. C. par Callicratès, un des architectes du Parthénon, au début du gouvernement de Périclès. Cette découverte permet d'écarter les théories généralement admises, qui attribuent le temple de la Victoire Aptère au temps de Cimon (vers 465), ou le font contemporain de la construction des Propylées (437-432), ou enfin en abaissent la date jusqu'en 425. M. S. Reinach insiste sur les conséquences que la chronologie de l'architecture et de la sculpture attiques pourra tirer de cette trouvaille, qui confirme une hypothèse émise en 1880 par M. Carl Robert, professeur à Halle.

M. Clermont-Ganneau achève la lecture de son mémoire sur l'emplacement de l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem. Il s'attache à démontrer que l'inscription coufique commentée par lui dans la précédente séance permet de trancher d'une manière définitive la question de la position et de l'orientation de la célèbre basilique, aujourd'hui détruite, que Constantin et sainte Hélène avaient élevée sur l'emplacement de la Passion. Ce document prouve, contrairement à une nouvelle théorie soutenue par l'école allemande, que la façade de cette basilique regardait l'est et non l'ouest, et qu'on accédait aux portes d'entrée par un escalier monumental occupant toute la largeur de la façade et débouchant sous

Digitized by Google

un grand vestibule à colonnades. C'est dans ce vestibule même que, plusieurs siècles après, les musulmans avaient établi une mosquée, à l'endroit où, selon eux, après la reddition de Jérusalem, le calife Omar avait fait ses dévotions, et c'est cette mosquée dont parle l'inscription récemment découverte.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DU 12 NOVEMBRE 1897

Les lectures ont eu lieu dans l'ordre suivant :

1° Discours de M. Héron de Villefosse, président, annonçant les prix décernés en 1897 et les sujets des prix proposés;

2° Notice historique sur la vie et les travaux de M. Jean-Barthélemy Hauréau, membre ordinaire de l'Académie, par M. Wallon, secrétaire perpétuel;

3° Le voile de l'oblation, par M. Salomon Reinach, membre de l'Académie.

M. Salomon Reinach, dans ce mémoire, étudie la coutume romaine de sacrifier et de prier la tête couverte. Il montre que cette coutume a existé également en Grèce, où le voile paraît comme le symbole de la consécration à une divinité. C'est cette idée, et non celle de concentrer l'attention de l'adorant — explication des anciens adoptée par les modernes — qui est à l'origine de toutes les coutumes religieuses où le voile joue un rôle. On peut en suivre le développement, par une filière ininterrompue, jusque dans la « prise de voile » du rituel chrétien.

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 1897

M. Philippe Berger annonce la découverte d'une inscription phénicienne à Avignon. Elle a été trouvée à plus de trois mètres sous le sol, par M. Meunier. M. Mayer-Lambert l'a traduite et la publiera prochainement dans le *Journal asiatique*. C'est l'épitaphe d'une prêtresse mariée, nommée Libequa. Le nom de la déesse à laquelle elle était consacrée est malheureusement mutilé. L'inscription se termine par la recommandation de ne pas ouvrir la sépulture. M. Berger insiste sur l'importance de cette découverte pour l'histoire de la colonisation phénicienne. C'est, en effet, la première inscription phénicienne trouvée en Gaule dont l'origine soit indiscutable, et elle a été trouvée à plusieurs lieues dans l'intérieur des terres.

M. B. Haussoullier communique, sur le manuscrit du poète Bacchylidès, récemment découvert en Égypte et acquis par le Musée Britannique, des renseignements qu'il doit à M. Kenyon, l'un des conservateurs du Musée. On ne connaissait de Bacchylidès qu'une centaine de vers : on en possède maintenant plus de mille. M. Haussoullier lit la traduction d'un poème intitulé *Thésée*, d'un genre nouveau, et quelques fragments d'une ode olympique en l'honneur d'Hiéron, roi de Syracuse. L'édition paraîtra avant le 10 décembre 1897.

M. Dieulafoy annonce le succès complet des fouilles entreprises à Martres-Tolosanes (Haute-Garonne).

M. Barth communique le contenu d'un rapport et une lettre de M. Hoernle, secrétaire de la Société asiatique du Bengale, au sujet de nouvelles découvertes

Digitized by Google

de manuscrits et d'antiquités diverses dans la partie sud du Turkestan chinois, aux environs de Khotan.

M. Schlumberger donne lecture, au nom de M. Ch. Diehl, professeur d'histoire à l'Université de Nancy, d'un mémoire sur les dernières années du règne de Justinien, fragment d'un livre qui sera publié prochainement sur Justinien et la civilisation byzantine au VIe siècle.

M. Foucart donne des renseignements sur la découverte que la Société anglaise de l'Egypt Exploration Fund a faite à Oxyrrhinchos, dans le courant de l'hiver dernier. Les fouilles dirigées par MM. Grenfell et Hunt ont mis au jour plusieurs milliers de papyrus grecs. La plus grande partie est relative à des affaires publiques et privées et à l'administration civile et militaire de l'époque romaine; mais 300 environ contiennent des morceaux plus ou moins étendus d'auteurs classiques. On annonce pour l'année prochaine la publication d'un premier volume qui contiendra des fragments d'*Œdipe-Roi*, de la *République* de Platon, des *Helléniques* de Xénophon, du discours d'Isocrate Περὶ ἀντιδόσεως, et des exordes attribués à Démosthène. La part de l'inédit n'est pas moindre : on a trouvé des fragments d'un poème sapphique, une partie d'un traité attribué à Aristoxène, 50 vers d'une comédie perdue, etc. On sait que la même Société achève en ce moment la publication de 1300 vers du poète Bacchylidès, trouvés également sur un papyrus égyptien. Il serait à désirer que la France prît sa part dans ces découvertes et que l'Académie provoquât la formation de Sociétés françaises pour exécuter des fouilles régulières en Égypte. — MM. Michel Bréal et Clermont-Ganneau appuient cette proposition.

M. Héron de Villefosse annonce que M. Durighello a fait don au Musée du Louvre de la seconde tablette du diplôme militaire communiqué à l'Académie au mois de juin dernier, et qui a été découvert à Fick, dans le Djôlan, près du lac de Tibériade.

SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 1897

M. Héron de Villefosse donne lecture d'une lettre datée de Tunis, 15 novembre 1897, et où M. Toutain annonce qu'il y a environ un mois, le service des ponts et chaussées du département de Constantine, au cours de travaux de dessèchement, a découvert en un lieu appelé Aïn-Chabrou, situé à 12 kilomètres environ à l'ouest de Tébessa, plusieurs statuettes et fragments de statues entassés en un même point. Ces statues sont en terre cuite revêtue d'un stuc polychrome. Parmi les fragments les plus curieux on peut citer une tête, un peu moins grande que nature, dont le front et les joues gardent encore des traces de couleur chair, dont les cheveux, les sourcils, la barbe étaient dorés, les yeux bleus : la partie inférieure d'un torse revêtu d'une cuirasse, paraissant appartenir à la même statue que la tête, et sur lequel se voient nettement les couleurs rouge ponceau, bleu et or; enfin, plusieurs morceaux de draperies sur lesquelles alternent le rouge et l'or.

Digitized by Google

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 1897

L'Académie se forme en comité secret.

SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 1897

M. de Vogüé communique l'ensemble des documents rapportés de Pétra par le P. Lagrange. Ces documents se composent de 67 textes copiés et en partie estampés, de dessins et d'observations. Les monuments visités par le P. Lagrange et le P. Vincent sont, non des monuments funéraires, mais des monuments religieux. Les trois sanctuaires qu'ils ont particulièrement étudiés, situés à l'extérieur de la ville de Pétra, se composent de salles ouvertes, taillées dans le rocher, ayant au fond une niche où était la statue de la divinité; deux de ces sanctuaires ont conservé une inscription dédicatoire; les parois des salles et les rochers avoisinants sont couverts de proscynèmes tracés par des visiteurs pieux. Dans un de ces sanctuaires, nommé El-Mer, une inscription porte que la statue abritée par la niche était celle d'« Obodath », un des rois de Nabatène, divinisé après sa mort, comme l'avait justement supposé M. Clermont-Ganneau. Dans une seconde grotte, appelée aujourd'hui El-Madras, le dieu adoré était « Dusara », qui, dans un proscynème gravé sur les parois de la salle, est nommé « dieu de Medrasa » : le souvenir de cette qualification s'est conservé dans le nom du lieu.

L'Académie procède à l'élection d'un membre ordinaire, en remplacement de M. Le Blant, décédé. Les candidats sont : MM. Derenbourg, Devéria et Pottier. Au septième tour, M. Devéria est élu par 21 voix contre 9 à M. Derenbourg et 7 à M. Pottier.

L'Académie procède à l'élection d'un membre ordinaire, en remplacement de M. Léon Gautier, décédé. Les candidats sont : MM. Babelon, Bouché-Leclerq, Maurice Croiset et Flach. Au second tour, M. Babelon est élu par 19 voix contre 4 à M. Bouché-Leclerq, 8 à M. Croiset et 6 à M. Flach.

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 1897

M. Héron de Villefosse donne lecture d'une lettre où M. Paul Dissard annonce qu'un cultivateur du hameau de Charmoux a découvert, sur le territoire de la commune de Coligny (Ain), les débris d'une magnifique statue de bronze remontant à l'époque gallo-romaine et représentant très probablement Apollon. En même temps, ont été recueillis les fragments de deux grandes tables de bronze, au nombre de près de 150 et dont 120 sont couverts d'inscriptions gauloises. Après examen sommaire, M. Dissard croit qu'il s'agit d'un calendrier dont les divisions sont faites par demi-mois lunaires de 14 ou 15 jours. Ces monuments ont été acquis par les Musées de Lyon.

M. Charles Bonin, vice-résident en Indo-Chine, archiviste-paléographe, fait une communication sur le tombeau de Gengis-Khan, qu'il a visité au cours d'une exploration en Mongolie. Ce monument, qui se trouve au milieu du désert, est protégé par deux tentes, gardées par les Mongols de l'Ordos, descendants des

Digitized by Google

anciens soldats de Gengis-Khan. M. Bonin a recueilli en outre un grand nombre de légendes relatives à ce grand chef.

SÉANCE DU 24 DÉCEMBRE 1897

M. Héron de Villefosse rend compte d'une lettre adressée à M. le secrétaire perpétuel par M. Ducroquet, agriculteur à Oudna (Tunisie). Cette lettre renfermait la copie d'une inscription récemment découverte. L'inscription, gravée sur un bloc de pierre de Keddel en forme de piédestal, peut se lire ainsi : *C. Egnatio Cosmin*[*o*], *Hor*(*atia tribu*), *Viniciano. C. Egnati*(*i*) *Cosmini fl*(*aminis*) *perp*(*etui*) *filio, adlecto equo publ*(*ico*) *ab imp*(*eratore*) *Hadriano ob meritum patris ejus qui, inter cetera quae rei p*(*ublicae*) *testamento suo legavit, etiam curi*(*i*)*s singulis annuos quadraginta m*(*illia*) *n*(*ummos*) *dedit ut natalis ejus in publico vescantur. Curiae universae s*(*ua*) *p*(*ecunia*) *f*(*ecerunt*). L'inscription des habitants d'Uthina dans la tribu Horatia était déjà connue par l'épitaphe d'un soldat de la IIIe légion, trouvée à Lambèse (*C. I. L.*, VII, 3067).

M. Héron de Villefosse annonce que le R. P. Delattre, en réunissant vingt fragments d'une plaque de marbre blanc, trouvés sur la colline de Saint-Louis à Carthage, a obtenu un texte relatif à un personnage dont le nom n'a pas été retrouvé, mais qui était certainement un proconsul d'Afrique, probablement L. Aradius Valerius Proculus, *qui et Populonius*, auquel deux inscriptions de Rome attribuent un « cursus honorum » absolument identique. Ce personnage fut proconsul d'Afrique dans le second quart du IVe siècle.

L'Académie a élu correspondants étrangers le R. P. Henri Denifle, O. P., sous-archiviste du Saint-Siège, et M. Ignazio Guidi, professeur à l'Université de Rome.

L'Académie a élu correspondant M. Ch. Diehl, professeur à la Faculté des lettres de Nancy.

SÉANCE DU 29 DÉCEMBRE 1897

M. Héron de Villefosse, président, annonce qu'il a reçu de M. Paul Dissard le calque des inscriptions gauloises récemment découvertes à Lyon, et qu'elles seront insérées dans les Comptes rendus des séances de l'Académie.

L'Académie procède à l'élection d'un président et d'un vice-président pour l'année 1898. Sont élus à l'unanimité : président, M. Longnon ; vice-président, M. Alfred Croiset.

L'Académie procède à l'élection des commissions suivantes :

Prix Gobert : MM. Paris, Meyer, Picot et Babelon ;

Travaux littéraires : MM. Perrot, Ravaisson, Delisle, Deloche, Barbier de Meynard, Maspero et d'Arbois de Jubainville ;

Antiquités nationales : MM. Delisle, Paris, Bertrand, Meyer, Viollet, de Lasteyrie et Reinach ;

Écoles françaises d'Athènes et de Rome : MM. Heuzey, Perrot, Paris, Foucart, Weil, Meyer, Boissier et Müntz ;

Digitized by Google

Fondation Piot : MM. Delisle, Heuzey, Perrot, Maspero, Saglio, de Lasteyrie, Müntz et Ravaisson ;

Nord de l'Afrique : MM. Heuzey, Perrot, Barbier de Meynard, Boissier, Héron de Villefosse, Berger, Cagnat et Babelon ;

Fondation Benoît Garnier : MM. Barbier de Meynard, Schefer, Senart et Hamy.

Commission administrative : MM. Delisle et Ravaisson.

M. Toutain fait une communication sur des statuettes en terre cuite récemment découvertes à Tébessa.

M. Cagnat commence la lecture d'une communication sur les sondages exécutés, l'été dernier, dans la baie de Carthage, par les officiers du contre-torpilleur *Condor*.

SÉANCE DU 7 JANVIER 1898

M. Barth annonce qu'il offre à la Bibliothèque de l'Institut une collection d'*Alsatica* (environ 1.200 volumes et brochures), formée par son père, M. Étienne Barth.

L'Académie procède à l'élection des commissions suivantes :

Prix ordinaire : MM. Girard, Weil, Boissier et Havet.

Prix Stanislas Julien : MM. Schefer, Oppert, Maspero et Devéria.

Prix de La Grange : MM. Delisle, Paris, Meyer et Picot.

Prix Duchalais (numismatique du moyen âge) : MM. Deloche, Schumberger, de Barthélemy et Babelon.

Prix Saintour (antiquité classique) : MM. Heuzey, Perrot, Weil et Boissier.

Prix Berger : MM. Delisle, Paris, de Boislisle, Viollet, de Barthélemy et Lasteyrie.

Prix Delalande-Guérineau : MM. Delisle, Paris, Meyer et Picot.

Prix Fould : MM. Heuzey, Maspero, de Lasteyrie et Müntz.

Prix Loubat : MM. Schefer, Oppert, Maspero et Hamy.

M. Émile Bourguet, ancien membre de l'École d'Athènes, fait une communication sur une inscription de Delphes, de 338-337 a C., qui contient la preuve que les offrandes de Crésus ont été, malgré les assertions de Plutarque et de Diodore, fondues par les Phocidiens pendant la guerre sacrée.

SÉANCE DU 14 JANVIER 1898

M. Héron de Villefosse communique, au nom de M. Joseph Buche, professeur au lycée de Bourg, les photographies de plusieurs morceaux (et en particulier de la tête) de la statue de bronze trouvée près de Coligny (Ain), au lieu dit Verpois. M. Buche croit que les débris recueillis ne peuvent appartenir à une statue d'Apollon, mais plutôt à une statue de Mars, et que la statue devait être coiffée d'un casque. Cette conclusion est confirmée par le rapprochement des fragments de Coligny avec une statuette en bronze du dieu Mars, nu et casqué, trouvée en 1788 à Oyonnax (Ain), dans le même pays, et appartenant aujourd'hui à M. Aimé Vingtrinier.

Digitized by Google

M. Héron de Villefosse annonce que la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône vient d'acquérir une mosaïque antique trouvée à Sens, commune de Sennecey-le-Grand (Saône-et-Loire). Le tableau principal représente une course de chars dans le cirque. Deux obélisques se dressent à l'extrémité gauche; quatre chars attelés de deux chevaux sont lancés au galop. Au-dessous de chaque char est inscrit le nom de l'aurige : *p*RISCIANVS, COMM*unis*, BALEARIO et PECVLIARIS. Tout le reste du pavage consiste en ornements géométriques, à l'exception d'un grand panneau à personnages, où l'on ne distingue plus qu'un pan de draperie.

M. Héron de Villefosse présente, au nom de M. Camille Jullian, correspondant de l'Académie, un col d'amphore avec une marque de fabrique. La présence de la croix donne un intérêt particulier à cet objet vulgaire, qui a été découvert, en septembre 1897, dans des travaux exécutés à l'église Saint-Seurin de Bordeaux. Il était évident que l'amphore avait été autrefois et à dessein coupée en deux moitiés; on avait dû, ensuite, y renfermer le corps d'un enfant, en rapprochant les deux parties du vase. C'était un usage courant dans l'antiquité. La forme des lettres annonce le second siècle. Le cimetière ancien de Saint-Seurin n'avait encore livré que des souvenirs chrétiens, dont le plus ancien n'est pas antérieur au cinquième siècle. M. Jullian, rapprochant cette amphore d'une autre conservée au Musée d'Avignon, en conclut que la croix a été, pour les artisans païens, une marque d'industrie.

M. Cagnat termine la lecture d'un mémoire intitulé : Recherches sur les ports de Carthage, exécutées sous les ordres de M. le commandant Dutheil de La Rochère, capitaine de frégate, commandant le *Condor*, par M. de Roquefeuil, enseigne de vaisseau. — MM. Dieulafoy et Clermont-Ganneau présentent quelques observations.

M. Dieulafoy communique une étude sur la légende de Clémence Isaure, d'après les documents récemment découverts par M. Roschach, qui paraissent définitivement ruiner cette légende.

M. Prou donne lecture d'un mémoire posthume de M. Edmond Le Blant, sur les commentaires des Livres saints et les artistes chrétiens des premiers siècles.

M. Clermont-Ganneau lit une lettre de M. Jules Rouvier, de Beyrouth, relative à la découverte de deux puits, paraissant faire partie d'une nécropole ignorée jusqu'ici, au point précis que M. Rouvier a désigné comme étant celui de Laodicée de Canaan.

M. Babelon annonce que M. Edmond Le Blant a légué au Cabinet des Médailles les antiquités de toutes sortes qu'il avait recueillies au cours de sa longue carrière. Ce legs important comprend 102 pierres gravées, intailles ou camées et pâtes antiques; 13 tessères, bagues, cachets et autres monuments en plomb, cuivre ou ivoire; 45 lampes en terre cuite, païennes ou chrétiennes; 20 statuettes ou fragments de figurines et de vases; enfin deux inscriptions funéraires romaines.

M. Théodore Reinach donne lecture d'un mémoire sur l'invention de la tachygraphie.

Digitized by Google

SÉANCE DU 21 JANVIER 1898

M. Philippe Berger communique deux inscriptions grecques des environs de Naplouse. La première est l'épitaphe d'une mère et de ses trois filles, qui toutes quatre portent des noms juifs. La mère s'appelait Sara, les filles Domna, Sara et Melcha. L'inscription se termine par la formule *asaleuta*, dans laquelle il faut sans doute voir l'équivalent de l'hébreu *salôm*, « en paix ». — La seconde est également funéraire. Elle est gravée sur un fût de colonne et se compose de deux vers, que M. Berger propose de lire ainsi : « Courage, ma sœur, car tu es maintenant la belle servante de Cora, fille de Pluton; car tu étais (initiée) aux mystères d'Éleusis. » Il est intéressant de constater cette pénétration des dogmes éleusiniens en Palestine aux premièrs siècles de notre ère. — MM. Cagnat et Clermont-Ganneau présentent quelques observations.

M. Müntz annonce que le torse de la Minerve Médicis, envoyé en 1841 par Ingres à l'École des Beaux-Arts, vient d'être installé dans le vestibule du Palais des Études, où les archéologues pourront l'étudier facilement. Il discute à ce sujet la conjecture de M. Furtwængler, qui considère le torse en question comme provenant d'un des frontons du Parthénon. — M. Collignon présente quelques observations.

M. Clermont-Ganneau dépose un mémoire de M. le docteur Jules Rouvier sur l'exploration de la nécropole récemment découverte non loin de Beyrouth.

M. Prou achève la lecture d'un mémoire de feu M. Edmond Le Blant, intitulé : *Les commentaires des Livres saints et les artistes chrétiens des premiers siècles.*

SÉANCE DU 28 JANVIER 1898

M. Schefer communique un télégramme de M. Blanchet annonçant que, dès le début des travaux entrepris à Saddrata, après avoir déblayé treize pièces du palais signalé par M. Tarry, il a découvert soixante mètres carrés de sculpture décorative et d'inscriptions entièrement intacts. La mosquée à demi déblayée est encore haute de quatre mètres; les voûtes subsistent. Une maison ornée d'arceaux et de colonnes a également été mise à jour.

M. Cailletet, de l'Académie des sciences, annonce que la Société archéologique de Châtillon-sur-Seine a pu, grâce à une subvention de l'Académie, continuer les fouilles de *Vertillum* (Vertault).

M. Eugène Müntz observe que la décoration du mausolée de Sainte-Constance, situé aux portes de Rome sur la via Nomentana, marque, mieux que tout autre monument, le passage de l'art païen à l'art chrétien. Si elle se rattache encore, par la richesse des ornements et la prédominance de l'élément symbolique, aux traditions romaines du Haut-Empire, le caractère des représentations, longtemps mal interprétées, autorise à la considérer comme le premier manifeste de la religion nouvelle. M. Müntz, qui s'occupe de reconstituer cet ensemble précieux à l'aide de descriptions ou de dessins anciens, communique une série de reproductions inédites, parmi lesquelles un croquis du xve siècle conservé à l'Escurial; on y voit, entre autres, une scène de sacrifice. M. Müntz

Digitized by Google

montre en outre que, contrairement à l'opinion de M. de Rossi, les niches du mausolée étaient ornées de statues, probablement celles des apôtres. — On a récemment établi un rapprochement entre les Tableaux de Philostrate l'ancien et une des scènes de Sainte-Constance; M. Müntz incline à penser qu'une autre mosaïque romaine du IVe siècle, celle de l'ancienne basilique du Vatican, se rattachait également aux descriptions du rhéteur grec.

M. Alfred Croiset donne lecture d'une notice sur le poète lyrique Bacchylide.

M. Léopold Hervieux lit un mémoire sur la traduction latine du livre de *Kalila et Dimna*, par Raymond de Béziers. Après avoir démontré que cette traduction n'est qu'un plagiat mal dissimulé de celle de Jean de Capoue, M. Hervieux établit que le ms. latin 8505 de la Bibliothèque nationale, qui renferme la traduction de Raymond, n'est pas, contrairement à l'opinion de Silvestre de Sacy, la copie du ms. latin 8504, plus ancien, mais surchargé de nombreuses interpolations; que ce n'est pas Raymond qui a été l'auteur des additions faites dans le ms. 8504, et enfin que ce n'est pas ce volume qui a été offert, en 1313, au roi Philippe le Bel.

M. Giry donne lecture d'une note de M. Brutails sur la date de construction de la chapelle Sainte-Croix de Montmajour. On sait à quelle époque très reculée certains archéologues font remonter les églises romanes de la Provence. L'un de leurs principaux arguments consistait à rapprocher ces édifices de la chapelle Sainte-Croix de Montmajour, consacrée, selon eux, le 19 avril 1019. Cette date est donnée, en effet, par Mérimée comme extraite du procès-verbal de la dédicace, et elle s'applique bien, toujours selon eux, à la chapelle actuelle, puisqu'une inscription apprend que celle-ci a été dédiée un 19 avril. M. Brutails constate que la date donnée par Mérimée ne se trouve pas dans le procès-verbal de consécration et qu'elle a été imaginée d'après l'inscription précitée. On n'a pas l'acte de consécration de la chapelle actuelle de Sainte-Croix. Le procès-verbal du XIe siècle, faussement attribué à 1019, se rapporte peut-être à la grotte désignée sous le nom d'Oratoire de Saint-Trophime.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU MERCREDI 10 MARS 1897

M. Roman lit une note sur le grand sceau de l'ordre du Croissant fondé en 1448 par le roi René. M. de Villefosse offre un ouvrage de M. Berthelé, et M. Adrien Blanchet parle de mosaïques trouvées à Sens près Sennecey. M. le général Pothier présente à la Société une carte de la distribution des rites funéraires aux temps préhistoriques. M. Babelon étudie une amulette trouvée à Carthage; M. l'abbé Beurlier, des intailles trouvées en Messénie, et M. Michon, un fuseau grec qu'il rapproche de fuseaux représentés sur des monuments funéraires.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

— Nous recevons la lettre suivante :

Le Moustoir-Lan, près Pontivy, 15 janvier 1898.

Vers le milieu de l'année 1897, un paysan découvrit, à Elliant près de Quimper, une statuette en bronze du dieu Pan. Cette statuette fut acquise par un marchand d'antiquités, qui me l'a cédée tout récemment. Je vous en adresse une photographie, d'après laquelle il vous sera facile de faire exécuter une gravure.

Il n'existe de statues analogues ni au Musée de Quimper, ni au Musée de la Société polymathique du Morbihan.

La statuette n'a pas été fondue d'un seul jet; tout le corps est d'un seul morceau, y compris la tête et les jambes; seuls, une partie des bras ont été coulés séparément et étaient retenus à la hauteur des seins par un tenon soudé, sans doute, dans un trou pratiqué dans la partie du bras fondu avec le reste du corps. On remarque encore des traces de soudure au plomb dans le trou du bras gauche. Malheureusement le bras droit manque, et, malgré les recherches minutieuses du paysan dans l'endroit de la découverte, il n'a pas été retrouvé. Le bras gauche est très musculeux; les doigts fermés tiennent la syrinx, attribut du dieu Pan.

Le bras gauche, trouvé détaché de la statuette, a été resoudé.

La hauteur est de $0^m,17$ des pieds à l'extrémité des cornes; la largeur, aux épaules, de $0^m,045$. La patine, d'un vert brunâtre, est oxydée en plusieurs endroits. Ces traces d'oxydation sont naturellement expliquées par un long séjour dans un endroit probablement humide; elles s'écrasent sous le doigt, et n'ont que très légèrement entamé la patine. En somme, la conservation en est excellente.

Pour expliquer la présence de ce bronze romain à Elliant, nous pouvons citer de nombreuses traces de l'occupation romaine dans le pays. C'est ainsi qu'à 800 mètres du bourg, on remarque une borne milliaire refouillée; sur la voie de Scaër à Stang-Askel, de très nombreuses substructions couronnant les hauteurs qui dominent le camp romain existant sur le mamelon boisé de Tréanna [1]. En

1. « Les tuiles et débris de poteries, trouvés dans un seul champ, ont servi à macadamiser un chemin vicinal sur plus de 100 mètres » (P. du Chatellier, *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère. Inventaire des monuments de ce département*, p. 191). — M. du Chatellier possède une amphore trouvée, en 1879, dans cet établissement.

Digitized by Google

descendant de Tréanna vers la rivière, on peut voir, dans une lande, deux buttes artificielles allongées. Citons encore, dans le bois d'Elliant, à 500 mètres au nord, un camp quadrangulaire, avec enceinte élevée en pierres sèches et tours ; des substructions sur les bords de l'Odet, près du Moustoir ; des débris romains de toutes sortes recueillis au bourg même [1]. Ainsi s'explique la trouvaille d'une statuette en bronze dans ce milieu romain si bien caractérisé.

Agréez, etc.

AVENEAU DE LA GRANCIÈRE.

— Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur,

Me permettrez-vous de présenter quelques observations à propos de l'article paru dans le dernier n° de la *Revue archéologique* « Sur une tête cuite coiffée à la *Julia Titi*? ». M. Papier (de Bône), le possesseur et l'éditeur de cette terre cuite, la recommande à l'attention des iconographes. Si son identification est vraie, s'il y a des portraits en terre cuite de personnes de la famille impériale, c'est bien le cas de répéter le distique de Martial que, depuis d'Agincourt, on a cité plus d'une fois :

Sum fragilis, sed tu, moneo, ne sperne sigillum :
Non pudet Alciden nomen habere meum.

Mais l'explication de M. Papier ne va pas sans difficultés. La terre cuite porte sur les cheveux un objet où M. Papier reconnaît un peigne. Mais la coiffure à la *Julia Titi* est une coiffure sans peigne. Au vrai, ce soi-disant peigne est un polos, la terre cuite est de fabrication grecque et de plusieurs siècles antérieure aux Flaviens. M. Papier se souvient qu' « en la lui remettant, le Dr Mouilleron lui dit la tenir d'un malade qui l'avait rapportée d'Alexandrie... » Je n'ai pas assez étudié les terres cuites alexandrines pour décider si la terre cuite Papier est vraiment d'Alexandrie. Il ne serait pas impossible qu'elle provînt en fin de compte de Béotie ou de Locride.

M. Papier se demande si sa tête de terre cuite provient d'une statuette ou d'un buste. D'une statuette certainement. Il remarque que « sa partie postérieure offre un bombement assez prononcé qui devait l'empêcher de remplir l'office d'applique » ; ce qui signifie, je suppose, que la terre cuite avait été faite avec *un* moule seulement, la partie postérieure n'étant pas modelée, mais seulement fermée.

La coiffure de cette terre cuite n'est point celle qu'affectionnait la fille de Titus. La coiffure à la *Julia Titi* n'est du reste pas une création des coiffeuses de cette princesse : on la trouve déjà à Myrina. Une très jolie figurine de femme nue tenant un *volumen* à moitié déroulé (Sapho ?) se voit au Musée d'Athènes, parmi les terres cuites myrinéennes léguées par feu Misthos.

Je suis, Monsieur, votre dévoué serviteur.

Paul P.

1. P. du Chatellier, *op. cit.*, p. 192.

Digitized by Google

— Nous recevons la lettre suivante :

Carhaix, 9 janvier 1898.

Quoique la saison n'y soit guère propice, je suis à Carhaix à faire des fouilles. Depuis longtemps je faisais tout pour trouver la nécropole de la cité romaine; enfin m'y voilà. Plusieurs sépultures isolées, trouvées à des époques diverses, n'avaient pas donné de suite. Il y a trois semaines, une plantation de pommiers, dans un champ sur la déclivité au sud de la ville, près de l'ancienne voie romaine de Carhaix à Callac, a fait découvrir quelques urnes cinéraires. Le propriétaire m'ayant autorisé à faire des fouilles régulières dans son champ, je suis accouru ici et cette semaine j'ai trouvé quarante-sept urnes pleines de restes incinérés. Malheureusement, la plupart, placées à une très petite profondeur, ont énormément souffert des travaux de culture qui se font dans ce terrain.

Ces urnes sont disposées en lignes parallèles allant de l'est à l'ouest.

La saison est bien ingrate pour un pareil travail. La partie que je fouille me paraît être le champ de repos d'une population pauvre. Toutefois, la grande quantité de pointes en fer que je trouve autour des urnes me fait penser qu'elles ont été enfermées, pour la plupart, dans des coffres en bois.

Bien à vous.

P. du Chatellier.

— M. L. Chotain nous annonce qu'en exploitant une carrière à Homécourt (par Briey, Meurthe-et-Moselle), il a découvert un cimetière mérovingien. Parmi les objets recueillis, notre correspondant nous signale des vases, un scramasax, un angon, une hache, plusieurs couteaux, une plaque de ceinturon avec gravure argentée, un collier formé de grains en verre et en ambre, enfin, un « bout de corniche provenant certainement d'un temple romain ».

— On vient d'exposer au Musée de Berlin les projets envoyés au concours ouvert l'an dernier par l'empereur d'Allemagne pour la restauration, que nous avons annoncée, de la statue dite *L'Enfant de la collection Sabouroff*, auquel il manque la tête. Trente-deux projets, envoyés par trente et un artistes, ont été exposés; le prix a été décerné à M. Rheinhold Begas et à M. Paul Peterich.

L'empereur d'Allemagne, que ce succès encourage plus que jamais à continuer ces étranges sujets de concours, a proposé, pour l'an prochain, la reconstitution du beau torse d'Aphrodite qui est exposé dans la salle des Héros, au Musée de Berlin, ouvrage du IIIe ou IVe siècle avant Jésus-Christ et auquel manquent la tête, les bras et les jambes.

(*Chronique des arts et de la curiosité*).

— On vient de découvrir, dans le département de Meurthe-et-Moselle, à Jœuf, un vaste cimetière mérovingien, qui contient plus de cent tombeaux, dont une vingtaine ont déjà été fouillés.

On a trouvé également, au même endroit, d'énormes blocs sculptés provenant d'un temple gallo-romain. Un grand morceau d'architecture, très riche comme décoration, indiquerait que ce temple avait environ douze mètres de haut.

(*Chronique des arts et de la curiosité*).

Digitized by Google

— *École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire*, XVIIIe année, fascic. 1-3, mars-juin, 1897 : Besnier, *Note sur une inscription inédite trouvée à Rome* (figure dans le texte. Il s'agit vraisemblablement d'un *eques singularis*). — G. Daumet, *Étude sur les relations d'Innocent VI avec Pedro I, roi de Castille, au sujet de Blanche de Bourbon*. — F. Nougaret, *Description du manuscrit de Plaute* B (suite et fin). — P. Fabre, *La perception du cens aspostolique en France en* 1291-1293. — G. de Puybaudet, *Une liste épiscopale d'Angoulême*. — G. de Manteyer, *Les manuscrits de la reine Christine aux archives du Vatican*.

— La vingt-quatrième livraison du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* (Hachette) vient de paraître (*Hoplomachia-Imago*). Nous y remarquons les articles suivants, qui sont de vrais traités de la matière : *Horæ* (Hild), *Horologium* (Ardaillon), *Horoi* (Caillemer), *Horrea* (Thédenat), *Hortus* (Lafaye), *Hospitium* (Lécrivain), *Hyakinthia* (Fougères), *Hybréos graphè* (Caillemer), *Hydraulus* (Ruelle), *Hydria* (Pottier), *Hygea* (Lechat), *Hymnus* (Th. Reinach), *Hypocaustum* (Thédenat), *Hypotheca* (Cuq), *Iliacæ tabulæ* (Michon), *Illustres* (Julian), etc. Ces noms suffisent à faire apprécier la valeur des collaborateurs que MM. Saglio et Pottier ont réussi à attacher à leur entreprise ; on ne peut d'ailleurs que se réjouir de voir les livraisons se succéder bien plus rapidement qu'elles le faisaient il y a quelques années.

— *Revue de l'art ancien et moderne*, n° 3 : A. Mézières, *Le duc d'Aumale* (portrait du duc d'Aumale, par Bonnat, héliogravure). — L. Heuzey, *La toge romaine étudiée sur le modèle vivant*. II (figures dans le texte). — P. Richer, *La figuration artistique de la course* (figures dans le texte) — Fierens-Gevaert, *L'Exposition de Bruxelles*. I. *L'art belge en* 1897. *Les salons de* 1897 (fin). *La peinture* (portrait de Joseph Bertrand, gravure d'Achille Jacquet, d'après la peinture de Bonnat). *La sculpture*, par Pierre Lalo (le poète, d'après Falguière, héliogravure. *Le tombeau de Mme Carvalho*, par A. Mercié, gravure de Sulpis). *La gravure en médailles*, par E. Molinier. *L'architecture*, par Pascal. *La gravure*, par P. Lalo. — *Bibliographie*. E. Rod, *L'art ancien à l'Exposition nationale suisse*. — M. Maindron, *Les tapisseries de la bataille de Pavie*. — Fr. Courboin, *La peinture à l'œuf*. — Ed. Clunet, *L'art et la loi*. — Béraldi, *Propos de bibliophile. Les ventes de livres et d'estampes de la saison. Revue des travaux relatifs aux beaux-arts, publiés dans les périodiques étrangers. Le mouvement artistique*.

— *Revue de l'art ancien et moderne*, 1897, n° 4, 10 juillet : G. Lafenestre, *Portraits de John Julius Angerstein et de sa femme, par sir Thomas Lawrence*, au Musée du Louvre (M. et Mme Angerstein, gravure au burin, par Émile Buland). — P. Richer, *De la figuration artistique de la course*. II (Figures dans le texte). — Ph. Homolle, *L'École française d'Athènes*. II (figures dans le texte). — H. Lemonnier, *A propos de la nouvelle pièce de 5 francs. Le Semeur*. — P. Gusman, *Les portraits à Pompéi* (figures dans le texte). — P. Vitry, *Un buste de négresse* par *Houdon, au Musée de Versailles* (figures). — Bibliographie. — G. Migeon, *Les meubles du moyen âge et de la Renaissance*,

Digitized by Google

par Émile Molinier (figures). — H. Béraldi, *Propos de bibliophile (les Ventes de livres et les estampes)*. — E. Clunet, *L'Art et la loi. Ouvrages sur les beaux-arts publiés en France et à l'étranger pendant le 2e trimestre de 1897*. — *Le mouvement artistique*, pour faire suite aux articles sur les salons : *M. Alfred Chauchard*, d'après le tableau de Benjamin Constant, héliogravure. — *La moisson des Œillettes*, d'après le tableau de J. Breton, héliogravure. — *Bonaparte*, d'après le buste de Gérôme, héliogravure.

— *Revue de l'art ancien et moderne*, n° 5, 10 août 1897 : Th. Homolle, *L'École française d'Athènes*, II. — P. Leprieur, *Jean Fouquet*, II. — E. Müntz, *L'art français du* XVIIIe *siècle et l'enseignement académique* (La douleur d'Andromaque, d'après le tableau de Louis David, héliogravure) — G. Séailles, *Henner* (Portrait de Mlle H. F., lithographie de Fuchs). — M. Demaison, *Les envois de Rome*. — M. Tourneux, *Une eau-forte inédite de J. Jacquemart* (Boîte en laque du Japon, eau-forte de Jacquemart). — *Bibliographie*, etc.

— *La Revue de l'art ancien et moderne*, 1897, n° 6, septembre 1897 : Max. Collignon, *Le style décoratif à Rome au temps d'Auguste* (offrande à Priape, stuc du Musée des Thermes, gravé par Fréd. Massé). — H. Mayeux, *Causeries sur les styles. L'enfance de l'art*. — P. Gauthiez, *Jean des Bandes noires, le dernier des condottieri* (Jean de Médicis, d'après le tableau du Titien, héliogravure). — G. Lafenestre, *Le portrait de Marie Leckzinska par Carl Van Loo* (gravure de Gauje). — H. de La Tour, *Le Vase dit de Sobieski* (héliogravure). — P. Le Prieur, *Jean Fouquet*. III. — Fierens-Gevaert, *Exposition internationale de Bruxelles*. — Bibliographie, etc.

— Cahier 7, octobre : L. Heuzey, *La toge romaine sur le modèle vivant*, III (Décius se dévouant aux dieux infernaux, gravure de Leturcq, d'après le modèle vivant drapé par Léon Heuzey). — M. Collignon, *Le style décoratif à Rome au temps d'Auguste* (villa romaine, relief en stuc du Musée des Thermes ; gravure par Fr. Masié). — E. Mascart, *L'arc-en-ciel dans l'art*. — P. de Nolhac, *L'art à Versailles, la chambre de Louis XIV*. — E. Mâle, *Le portail Sainte-Anne à Notre-Dame de Paris*. — H. Bouchot, *Le Maître aux Ardents* (Le Bal des Ardents, héliogravure Dujardin). — Demaison, *Le Musée Cernuschi*. — Fr. Courboin, *Le Retour de l'école, tableau attribué à Chardin* (héliogravure Dujardin). — Fierens-Gevaert, *L'Exposition internationale de Bruxelles*. III. — Bibliographie, etc.

— Cahier 8, novembre : Homolle, *Le bronze de Delphes* (héliogravure Dujardin). — L. Heuzey, *La toge romaine d'après le modèle vivant*, IV (La constitution romaine, gravure de Fr. Massé d'après une composition de Chartran). — G. Lafenestre, *Nicolas Froment, d'Avignon* (Le Buisson ardent, gravure de Burssey). — P. de Nolhac, *L'art de Versailles, la chambre de Louis XIV*. II. — F. Engerand, *Nattier, peintre des favorites de Louis XV* (La duchesse de Châteauroux, héliogravure Dujardin). — M. Maindron, *Les armes de duel*. — V. Waille, *La basilique de Cherchel*. — P. Leprieur, *Jean Fouquet*. IV (Le procès du duc d'Alençon, héliogravure). — G. Monval, *Beaumarchais, fouetté*. — *Bibliographie*. — H. Béraldi, *Propos de bibliophile*.

Digitized by Google

— Cahier 9, décembre : Saint-Saëns, *Le mouvement musical.* — Haussoullier et Pontremoli, *Fouilles de Didymes* (Entablement et chapiteau du temple d'Apollon, héliogravure Dujardin). — P. Flat, *Une troisième Vierge au rocher* (héliogravure). — R. de Maulde de la Clavière, *A propos de quelques soi-disant portraits de femme.* — E. Molinier, *Deux portraits du maréchal Trivulce.* — F. Engerand, *Nattier, peintre des favorites de Louis XV* (La marquise de Flavancourt, lithographie de Fuchs). — G. Larroumet, *Luc-Olivier Merson* (La duchesse de Montmorency et le poète Théophile, gravure de Géry-Bichard). — Gérôme, *La Société de l'art précieux.* — Pit, *Le David de Michel-Ange au château de Bury.* — Une reliure de Marius Michel pour les « Fleurs du Mal » (héliogravure). — *Bibliographie.* — H. Béraldi, *Propos de bibliophile.*

Ce que nous n'avons pu indiquer dans ces sommaires, c'est le grand nombre d'illustrations dans le texte que renferment tous les articles. C'est tantôt des reproductions directes, tantôt des dessins d'après les monuments. On ne saurait trop louer le soin et le goût apportés au choix et à l'exécution de ces planches et de ces vignettes tirées en typographie.

— *Gazette des Beaux-Arts*, 1er juillet 1897 : J. Flammermont, *Les portraits de Marie-Antoinette* (1er article. Figures dans le texte). — A. Besnard, *Le Salon du Champ de Mars*, 2e et dernier article (figures dans le texte. Sainte-Geneviève ravitaillant Paris assiégé, carton de Puvis de Chavannes, héliogravure). — G. Bénédite, *Une tête de statue royale*, Psammétik III (héliogravure). — A. Maignan, *Le Salon des Champs-Élysées* (3e et dernier article, figures, *Aigle tuant un lièvre*, eau-forte de Bonnat). — Ary Renan, *Une nouvelle illustration des évangiles*, par James Tissot (2e et dernier article, reproductions de dessins originaux de Tissot). — H. Bouchot, *Beaudouin, peintre religieux* (2e et dernier article. Figures dans le texte). — *Correspondances de l'étranger* (Vienne, Bruxelles).

— *Gazette des Beaux-Arts* du 1er décembre 1897 : — *Hans Holbein sur la route d'Italie : Lucerne ; Altdorf* (premier article), par Pierre Gauthiez ; — *Français*, par Émile Michel ; — *La Villa d'Hadrien*, par Pierre Gusman ; — *Le style Empire sous Louis XV*, par Gaston Schefer ; — *Le portrait de Giovanna Tornabuoni par Domenico Ghirlandajo*, par Maurice Paléologue ; — *La collection Hainauer*, par E. Molinier ; — *Un rénovateur de l'art industriel : William Morris*, par H. Frantz ; — « *Margot l'Enragée* », *un tableau retrouvé de P. Breughel le Vieux*, par H. Hymans ; — Chronique musicale : « *Les Maîtres chanteurs* » *de Richard Wagner*, par Paul Dukas ; — Bibliographie des ouvrages publiés en France et à l'étranger, sur les Beaux-Arts et la Curiosité, pendant le deuxième semestre de l'année 1897, par Aug. Marguillier.

Quatre gravures hors texte : *Matinée de Printemps*, dessin par Français, phototypie ; — *Giovanna Tornabuoni*, par Domenico Ghirlandajo, héliogravure Fillon et Heuse ; — *Neptune*, par Andrea Briosco, dit Riccio, eau-forte de P. Halm ; — *Le Calvaire de Casamicciola, à Ischia*, aquarelle de E. Hébert, héliogravure Dujardin. — Nombreuses gravures dans le texte.

— *Zeitschrift der deutschen morgenlaendischen Gesellschaft*, LIe vol., fasc. III :

Digitized by Google

Vollers, *Contributions à la connaissance de l'arabe moderne* (*index* terminant cette excellente étude, dont nous avons signalé déjà la haute portée philologique). — Schulthess, *La lettre de Mara bar Sarapion* (n'est pas l'œuvre d'un chrétien, mais d'un païen stoïcien de Samosate). — Bacher, *Un commentaire persan du livre de Samuel.* — Suter, *Remarques critiques sur le mémoire de M. Steinschneider, concernant les traductions arabes d'ouvrages grecs.* — Baumstarck, *Epaphroditos et Hyginus* (retrouve très heureusement, sous les formes arabes défigurées, les noms du grammairien grec, ami de Flavius Josèphe, et celui du *gromaticus* romain). — Kaufmann, *Documents hébreux se rapportant à l'histoire de l'Égypte musulmane.* — Oestrup, *Deux manuscrits arabes du Sinaï* (intéressants pour les origines de l'arabe dit « vulgaire »). — Goldziher, *Sur un vers arabe cité dans l'ouvrage hébreu du Livre du Khazarî.* — Oldenberg, *Savitar* (mythologie védique). — Wlislocki, *La prétendue « Chanson de Pharaon » des Tziganes.* — Margoliouth, *Un ancien manuscrit de liturgie samaritaine.* — Cl. Huart, *Observation sur un vers persan cité par M. Vambéry.* — Weissbach, *Sur la chronologie du faux Smerdis et de Darius, fils d'Hystaspe.* — Von Rosthorn, *Fragments d'un vocabulaire tibétain oriental.* — Nallino, *Observations sur le dialecte arabe d'Égypte.* — Bibliographie.

— *Revue des Études grecques*, t. X, avril-juin 1897. Partie administrative : Statuts de l'Association. La médaille de l'Association. Souscription permanente pour les monuments grecs. Assemblée générale du 3 juin 1897. Discours de MM. Bréal, président, et P. Girard, secrétaire. Rapport de la Commission administrative. Le deuxième hymne delphique à Apollon, transcription pour harpe et chant. — Partie littéraire : P. Tannery, *Pseudonymes antiques.* — Th. Reinach, *Une inscription crétoise méconnue.* — M. Holleaux, *Note sur un décret d'Érétrie.* — Bibliographie : Ch.-E. Ruelle, *Bibliographie annuelle des études grecques* (1894-96).

T. X, juillet-septembre 1897. Partie littéraire : A. de Ridder, *Le disque homérique.* — Ch. Baron, *Contributions à la chronologie de Platon.* — M. Holleaux, *Deux inscriptions trouvées à Kleitor.* — Ch.-E. Ruelle, *Le monocorde, instrument de musique.* — Th. Reinach, *Fragments musicologiques inédits.* — Chronique : H. Lechat, *Bulletin archéologique* ; — Bibliographie : *Comptes-rendus bibliographiques.*

— *Bulletin de Correspondance hellénique*, 20e année, décembre 1896. — A. de Ridder, *Un bronze chalcidien de l'Acropole d'Athènes* (pl. I et Ibis). — P. Tannery, *Inscriptions de Delphes. Deux fragments concernant des systèmes d'écriture abrégée* (pl. VIII). — E. Ardaillon, *Rapport sur les fouilles du port de Délos* (pl. II-III. C'est la description la plus complète que l'on ait d'un port grec autre que le Pirée). — E. Pottier, *La tête au cécryphale du Louvre* (pl. XVII-XVIII. Trouve, dans la tête du Louvre, un type créé par l'école attique du v siècle, vers 450, et incline à y voir un original. Infiniment de finesse et de goût dans cet article). — P. Jouguet, *Inscriptions métriques d'Apollinopolis magna.* — P. Perdrizet, *Inscriptions de Delphes* (elles forment une première série de textes qui ont trait aux rapports de Delphes avec la Macédoine). — G. Millet, *Inscrip-*

Digitized by Google

tions byzantines de Trébizonde. — Th. Homolle, *Inscriptions de Délos. Le roi Nabis.* — Th. Reinach, *Une crise monétaire au* IIIe *siècle de l'ère chrétienne* (inscription de Mylasa). — P. Perdrizet, *Inscriptions de Delphes.* Παράσημα de villes sur des stèles de proxénie. — W. Doerpfeld, *Le théâtre de Delphes et la scène du théâtre grec* (important pour la discussion engagée entre Doerpfeld et ses contradicteurs, à propos des dispositions qui caractérisaient le théâtre grec).

— *Bulletin de Correspondance hellénique*, pl. XXI, septembre-octobre 1897 : P. Perdrizet, *Sur la mitré homérique* (pl. X, XI). — P. Jouguet, *Documents ptolémaïques.* — P. Perdrizet, *Inscription de Laconie.* — A. de Ridder, *L'hoplitodrome de Tubingue.* — T. Homolle, *Topographie de Delphes* (pl. XIV, XV, XVI et XVII. On a là le commencement d'une description complète et très précise du terrain exploré par les fouilles françaises, description dont tout le détail peut être suivi sur les planches qui accompagnent l'article. Les inscriptions retrouvées y sont, chacunes remises à sa place ; il ne manque que les images pour que l'on ait là une exposition méthodique du résultat des fouilles. Le plus difficile et le plus intéressant est fait dès maintenant ; il semble que, grâce à l'activité avec laquelle travaille M. Tournaire, le reste doive suivre à bref délai).

— *Institut de Correspondance hellénique.* Séances de l'hiver : Th. Homolle, *Le trésor de Cnide* (description très précise du monument et de ses sculptures). — P. Perdrizet, *Apollon de bronze archaïque* (vignette). — P. Perdrizet, *Coquille décorée de dessins au trait* (pl. XXI-XXIII. Ce serait un ouvrage assyrien. Publie à ce propos d'autres coquilles historiées, de même origine, qui appartiennent au Musée Britannique). — Th. Homolle, *Sur quelques ex-voto trouvés à Delphes* (Ex-voto des Argiens. Dédicace du trésor des Athéniens. Inscriptions du grand autel. Inscriptions de la Lesché de Cnide). — Colin, *Le culte d'Apollon pythien à Athènes.* — Th. Homolle, *Histoire du temple de Delphes* (tous les résultats des fouilles sont ici résumés. Il résulte de cette étude que tout n'a pas disparu du temple des Alcméonides, comme on l'avait cru au premier moment). — Perdrizet, *Bion de Milet.* — Fossey, *Inscription d'Elburdj en Syrie.* — Homolle, *Les métopes du trésor de Sicyone* (pl. X-XI). — Colin, *La Pythaïde athénienne au* IVe *siècle.* — Perdrizet, *Bronze archaïque de Delphes* (vignette).

21e année, janvier-août 1897. — S. Reinach, *Un monument oublié de l'art mycénien* (pl. I. Cerf en or trouvé à Amyclées, reproduit d'après Caylus). — A. de Ridder, *Inscriptions de Paros et de Naxos.* — Caron, *Trouvailles de monnaies du moyen age à Delphes.* — Ch. Fossey, *Inscriptions de Syrie.* — P. Perdrizet et Ch. Fossey, *Voyage dans la Syrie du Nord* (pl. II-IV) — E. Legrand, *Inscriptions de Paphlagonie.* — P. Perdrizet, *Proxènes macédoniens à Delphes.* — Dobrusky, *Inscriptions et monuments figurés de la Thrace* (19 figures dans le texte). — P. Jouguet, *Documents ptolémaïques.* — Nouvelles et correspondance.

— Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική, 3e série, 1897, cahiers 1 et 2 : Kavvadias, *Contributions à la topographie d'Athènes. Les fouilles sur le versant nord de l'Acropole*

Digitized by Google

(pl. 1-4. Fixe la situation de grottes et de sanctuaires dont la place et le vrai nom n'avaient pas, jusqu'ici, été reconnus). — Skias, *Inscriptions d'Éleusis.* — Couve, *Amphore de style proto-attique* (monument important et dont l'intérêt est très bien mis en lumière. Peinture noire et rouge. Deux personnages montés chacun sur un char, en face d'un lion rampant). — Kastriotis, *Inscriptions votives à Apollon* ὑπὸ μακραῖς.

— Ἐφημερὶς ἐπιγραφική, 1897, 3e et 4e cahiers : Tsoundas, *Moules et épées de Mycènes* (pl. 7 et 8, avec deux figures dans le texte). — Hartwig, *Onos d'Érétrie* (on appelait ainsi des ustensiles, en forme de bât, qui jouait dans l'industrie domestique du filage du chanvre ou de la laine un rôle que K. Robert a été le premier à définir, dans l'Ἐφημερίς de 1892, p. 297 et suivantes. Cet ustensile, en terre cuite, sans doute un cadeau de mariage, est couvert de charmantes peintures qui représentent des scènes d'amour et la préparation des noces. Pl. IX, X, très bien exécutées par Gilliéron). — Courouniotis, *Inscriptions d'Érétrie* (avec des fac-similés). — H. Fritze, *Contribution à l'étude des formes du culte d'Éleusis* (7 figures dans le texte). — Kavvadias, *Sur le temple de la Victoire sans ailes, d'après une inscription de l'Acropole* (pl. 11, phototypie de l'inscription. Celle-ci indique, comme architecte du temple, Callicrate, et conduit à fixer la date de l'érection du petit édifice vers 447).

— Πρακτικὰ τῆς ἀρχαιολογικῆς ἑταιρείας τοῦ ἔτους 1896, in-8o, Athènes, 1897 : P. Kavvadias, *Rapport sur les travaux de la Société pendant l'année* 1896 (contient des rapports sommaires sur les fouilles qui ont été exécutées, en 1896, aux frais de la Société : 1° sur la pente nord de l'Acropole; 2° au Céramique extérieur; 3° dans le cimetière du Dipylon; 4° en Attique, près d'Amarousie; 5° dans l'hiéron d'Amphiaraos, près d'Oropos; 6° à Éleusis; 7° à Mycènes; 8° dans l'hiéron d'Asclépios à Épidaure. Donne des renseignements sur les travaux entrepris pour la consolidation des ruines du Parthénon et la restauration de l'église de Daphni. Principaux achats de monuments antiques faits par la Société). — *Rapport de la Commission des finances et tableaux y annexés.* — *Procès-verbaux des séances ordinaires et extraordinaires.* — Léonardos, *Fouilles faites dans le temple de Despoiné à Lykosoura* (ce rapport très détaillé et très intéressant est accompagné de trois planches de plans et de coupes, qui ont été dessinés avec soin par Al. Lykakis).

— *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, t. IX, 27e session, 5e séance. — Le Page Renouf, président, *Le Livre des Morts*, chap. CXXXVI *a* et CXXXVI *b*. — E. J. Pilcher, *La date de l'inscription de Siloam* (3 planches; attribue cette inscription au règne d'Hérode). — A. Legge, *Une formule copte d'exorcisme du second siècle de notre ère.* — P. Le Page Renouf, *Young et Champollion* (défend la mémoire de Champollion et montre très clairement la différence qui existe entre la méthode de celui-ci et celle de son prédécesseur, qui ne pouvait aboutir). — W.-E. Crum, *Un palimpseste copte.*

— *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, t. XIX, 27e session, 7e séance, — 1er juin : P. Le Page Renouf (président) : *Le Livre des Morts*, chap. CXXXVI^A-

Digitized by Google

CXXXIX (2 planches). — Mlle Plunkett, *Le calendrier mède et la constellation du Taureau* (5 planches). — A. Boissier, *Note sur un linteau de porte découvert en Assyrie*, par G. Smith. — Eisenlohr, *Les papyrus Rollin et leurs calculs de cuisson* (fin). 7e séance, 2 nov. : W. Rylands, *Notice biographique sur le président défunt P. Le Page Renouf.* — Sayce, *Notes d'assyriologie.* — F. Griffith, *Scarabées appartenant à M. John Ward. Le groupe Khian de rois. La stèle d'Israël Notes additionnelles sur la littérature égyptienne.* — A. Sayce, *Cylindre de Cappadoce en hématite.* — F. Legge, *Formule d'incantation copte.*

— *Bullettino della Commissione archeologica comunale di Roma*, avril-juin 1897 : Savignoni, *Un bas-relief du Palatin et une peinture d'Herculanum*, (pl. V-VI. Étude sur un groupe de bas-reliefs auxquels se rattachent à la fois la représentation d'Orphée avec Eurydice et Hermès, celle de Médée avec les Péliades et celle de Pirithoüs avec Thésée et Héraclès). — Wuensch, *Une plaquette de plomb antique avec inscription* (pl. VII; se rattache à la catégorie bien connue des *devotiones*). — Amelung, *De l'art alexandrin à propos de deux têtes trouvées à Rome* (pl. VIII-IX). — R. Lanciani, *Variétés* (pl. X-XI). — Gatti, *Decouvertes récentes d'antiquités.*

Juillet-septembre : L. Mariani, *Statues de femmes vêtues du peplos* (pl. XII, XIII, XIV. Étude d'un type intéressant, qui est représenté par de nombreuses figures, dont les plus connues sont les célèbres statues de bronze d'Herculanum). — O. Marucchi, *Les obélisques égyptiens à Rome* (suite). — G. Pinza, *Sur les murs romains attribués à l'époque des rois.* — Spinazzola, *C. Cilnius Mæcenas.* — Gatti, *Découvertes récentes d'antiquités.*

— *The Journal of Hellenic Studies*, vol. XVII. Partie I. Avril 1897 : Cecil Smith, *Inscriptions de Melos.* — J. G. C. Anderson, *Le système des routes de l'Asie Mineure orientale d'après les renseignements que l'on peut tirer du récit des campagnes des empereurs de Constantinople.* — F. W. Allen, *Le texte des hymnes homériques ;* — Partie III : H. B. Walters, *De quelques antiquités de l'âge mycénien récemment acquises par le Musée Britannique* (pl. III, pierres gravées qui donnent quelques variantes curieuses des types connus). — G.-F. Hill, *Note sur les acquisitions récentes de monnaies grecques qu'a faites le Musée Britannique* (pl. II). — J. B. Bury, *L'émeute Nika, sous Justinien.* — Percy Gardner, *Note sur la base de Mantinée.* — D. Mackenzie, *Fouilles de l'École anglaise à Mélos. Le site des trois églises* (pl. V). — Myres, *Fouilles à Cypre, en 1894.* — C. E. Edgar, *Deux stèles du Kynosarge* (pl. IV). — W. Rhys Robert, *Le traité grec sur le Sublime. L'intérêt qu'il présente pour les modernes.*

— *Mittheilungen des k. d. arch. Instituts. Athenische Abtheilung*, t. XXII, cahier I, janvier-juillet 1897 : A. Kœrte, *Études sur l'Asie-Mineure* ; II, *Gordion et l'expédition de Manlius contre les Galates* (pl. I, II. Paraît avoir découvert le vrai site de Gordion, près du confluent du Thymbris et du Sangarius). — Dragoumis, *Une épigramme de Simonide et le tombeau des Corinthiens à Salamine* (pl. IX. A retrouvé, sur un bloc de marbre, un fragment de l'épitaphe composée par Simonide pour la tombe des Corinthiens). — H. Schrader, *La Gigantomachie du*

Digitized by Google

fronton du vieux temple d'Athéna dans l'Acropole (pl. III-V. Très important pour l'histoire de la sculpture attique). — Jacobs, *Les Thasiaca de Cyriaque d'Ancône dans le manuscrit* 5250 *du Vatican.* — P. Wolters, *Le roi Nabis.* — E. Pridik, *Nouvelles anses d'amphore estampées, d'Athènes.* — W. Doerpfeld, *Le vieux temple d'Athéna sur l'Acropole* (5e article. Maintient toutes ses affirmations antérieures au sujet de la réparation et de la persistance du vieux temple après la seconde guerre médique, mais donne une explication nouvelle des textes de Strabon et de Pausanias qu'il croit se rapporter à cet édifice). — A. Wilhelm, *Un devis de travaux de Lébadée.* — M. K. Krispi et A. Wilhelm, *Un nouveau fragment de la Chronique de Paros* (pl. XIV et une planche en typographie). — E. Ziebarth, *Une inscription crétoise.* — L. Buerchner, *Inscriptions de Salonique.* — Découvertes. — Procès-verbaux des séances.

— *Mittheilungen des k. d. arch. Instituts. Athen. Abth.*, t. XXII, 3e cahier. — S. Wide, *Survivance des motifs d'ornement mycéniens* (pl. VI). — G. Loeschcke, *Vase d'Égine* (prouve qu'un vase très connu, à bec de griffon, qui a été vendu au Musée Britannique comme provenant de Santorin, a été trouvé à Égine, ce qui ne prouve pas qu'il soit d'Égine). — L. Pallat, *Une trouvaille de vases à Égine* (pl. VII-VIII). — Th. Preger, *Concours musicaux d'enfants à Sparte.* — P. Kretschmer, *Les signes secondaires de l'alphabet corinthien.* — R. Zahn, *Un des bulletins (ostraka) par lesquels Thémistocle a été condamné à l'exil.* — M. Frænkel, *Rectifications épigraphiques.* — Découvertes.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Die altisraelitische Ueberlieferung in inschriftlicher Beleuchtung. Ein Einspruch gegen die Aufstellungen der modernen Pentateuchkritik, von Dr Fritz Hommel. München, 1897, in-8°, xvi-356 pages.

Comme le sous-titre l'indique, le livre de M. Hommel est une réfutation des théories modernes sur l'âge et la composition du Pentateuque. Suivant la thèse soutenue par Reuss et ses successeurs, Graf, Stade et Wellhausen, la période historique de l'histoire du peuple d'Israël ne commencerait qu'avec Salomon et ses successeurs, et le Pentateuque ne contiendrait, sur l'époque antérieure, qu'un ramas de légendes tendancieuses fabriquées après le retour de l'exil pour donner à la Loi, promulguée par Esdras et non par Moïse, l'autorité d'une loi antique et sacrée. Le Deutéronome aurait été composé à l'époque où l'on prétendit l'avoir retrouvé au cours des travaux de reconstruction du temple, c'est-à-dire au temps du roi Josias, et les passages où l'on parle d'un Deutéronome antérieur seraient des interpolations. Suivant Wellhausen, les Israélites auraient été, jusqu'à la conquête de la Palestine transjordanienne, de purs nomades incapables de toute civilisation : les légendes héroïques et le culte des patriarches seraient des emprunts faits par les vainqueurs aux peuples conquis, aux Cananéens; enfin, la contradiction entre les exigences de la loi sacerdotale, jusqu'à présent considérée comme mosaïque, et la vie réelle au temps des Juges, de Samuel et des Rois, prouverait le caractère apocryphe d'une bonne partie du Pentateuque, et surtout du Code sacerdotal (livres III et IV de Moïse, description de l'Arche dans l'*Exode*, etc.).

Cette thèse radicale a été combattue par des affirmations non moins absolues. William Henry par exemple (*The unity of the book of Genesis*, New-York, 1895) a récemment encore soutenu la haute antiquité et l'unité de composition du Pentateuque.

Entre ces partis extrêmes, M. Hommel a pris une position intermédiaire : il admet, pour le Pentateuque, la pluralité des sources, dont témoignent, suivant lui, les changements du nom de Dieu (Elohim, Jahvé), les différences de style et les récits en partie double; mais il maintient avec énergie la haute antiquité du livre et le caractère historique des traditions qu'il contient. L'originalité de sa thèse est toute dans les arguments dont il l'appuie. Sans dédaigner les preuves que l'on peut tirer de la Bible elle-même, par exemple des allusions à la loi contenue dans les Prophètes, antérieurs au retour de l'exil, il cherche ailleurs la réfutation définitive des théories de l'école critique. La tradition relie l'histoire d'Abraham à la Babylonie, celle de Jacob et de Joseph à l'Égypte, celle de Moïse à l'Égypte et à l'Arabie; c'est donc avec les monuments de la Babylonie, de l'Égypte et de l'Arabie qu'il faut contrôler les données du Pentateuque sur l'histoire primitive des Israélites. Wellhausen prétend par exemple que les noms propres du Code sacerdotal ont été refaits à une époque

Digitized by Google

bien postérieure à Moïse : M. Hommel prouvera, à l'aide des inscriptions sémitiques, que déjà au temps d'Abraham ces noms étaient usités chez une partie des Sémites occidentaux de l'Asie antérieure et qu'il ne saurait être question d'y voir une invention postérieure à la captivité de Babylone.

Nous ne pouvons donner ici une analyse complète du livre de M. Hommel et suivre dans le détail son argumentation aussi abondante qu'ingénieuse. Nous nous bornerons à résumer les passages les plus importants, pour donner une idée de la méthode employée par l'auteur.

L'histoire des peuples vivant en Palestine à l'époque la plus reculée contredit la thèse, soutenue par Wellhausen, de la barbarie des Hébreux à l'époque prémosaïque. Les textes cunéiformes trouvés à Tell-el-Amarna nous donnent la correspondance des rois babyloniens, assyriens et palestiniens avec Aménophis III et Aménophis IV (1400 av. J.-C.); ils attestent que le babylonien était alors la langue diplomatique de l'Asie antérieure, ce qui suppose une conquête et une longue influence de la Babylonie. En effet, Gudéa, patési de Sirpulla, au commencement du troisième millénaire avant J.-C., tire le cèdre et le buis de l'Amanus, la pierre à bâtir de Subsalla (pays des Amorrhéens), l'albâtre de Dedan (Moabitide), le cèdre et le platane de Ursu (Liban?), le cuivre, le fer, la poudre d'or et le diorite de l'Arabie. L'Arabie joue un rôle considérable dans l'épopée de Nimrod (voyage d'Izdubar). Des listes de sacrifices, de l'époque de la dynastie d'Ur, nous apprennent que vingt ou vingt-trois siècles avant J.-C. les filles du roi Ini-Sin étaient mariées aux patésis de Anschan (Elam), de Zasphali (Cilicie ?) et de Marchaschi (Ma'arrach), et que le même Ini-Sin soumit Kémosch et Sâbu (Arabie centrale), Simurru (Phénicie). Donc, avant le temps d'Abraham, la Syrie, la Phénicie, la Palestine et l'Arabie étaient soumises à l'influence babylonienne, influence durable et qui s'étendit aux éléments nomades et semi-nomades (p. 34-38).

D'autre part, les témoignages égyptiens prouvent que la Palestine avait été aussi, dès la plus haute époque, en relation avec les peuples des bords du Nil. Dès le temps de la VIe dynastie, les Asiates ('Amu) qui habitent sur le sable sont appelés rebelles; ils avaient donc été soumis; ils n'étaient pas tous nomades, car les Égyptiens se vantent d'avoir coupé leurs figuiers et leurs vignes. Le voyage de Si-nuhu en Edom, qui date de la XIIe dynastie, nous montre un pays planté de figuiers, de vignes, d'oliviers, fertile en blé et en orge. Enfin les peintures du temps d'User-tesen II représentent une ambassade d'Asiates commerçants. Placés entre les deux vallées de l'Euphrate et du Nil, les Sémites occidentaux avaient donc subi de bonne heure l'influence des antiques civilisations de l'Égypte et de la Babylonie et l'on n'a pas le droit d'affirmer qu'ils étaient, à l'époque de Moïse, de purs sauvages, pour en conclure à l'impossibilité de la législation mosaïque (p. 47-53).

Une des thèses les plus importantes du livre de M. Hommel est celle par laquelle il affirme la présence d'Arabes monothéistes en Babylonie à l'époque d'Abraham (chap. III). Dans le silence des textes, c'est de l'étude des noms propres que M. Hommel déduit l'origine arabe de la dynastie de Hammurabi et d'une bonne partie de ses sujets, et leur croyance à un dieu unique. On sait que

Digitized by Google

la plupart des noms sémitiques sont des noms théophores, c'est-à-dire contiennent un nom de divinité, comme Samsu-ilu-na, *Samsu est notre Dieu*, Assur-nadin-achi, *Assur a donné un frère*. Les autres éléments de ces noms sont des verbes, des substantifs, des pronoms dont la forme varie suivant les dialectes. Ainsi la même racine verbale donne les imparfaits *iškun* en assyrien, *jiškon* en hébreu et *iaskun* en arabe. On peut donc, de l'analyse de ces noms, tirer des données précieuses sur la religion et la nationalité de ceux qui les portent. Or, sur les onze rois qui composent la dynastie de Hammurabi, deux seulement, suivant M. Hommel, ont des noms babyloniens; les autres ont des noms arabes. La dynastie tout entière est donc arabe, ce qui suppose une longue immigration d'Arabes en Mésopotamie ou une conquête, ou les deux ensemble. Or les plus anciennes inscriptions minéennes et sabéennes, qui portent des dédicaces à des dieux et à des déesses comme Athar de Kabadh, Wadd, An-Karib, la dame de Našk, attestent bien le polythéisme des peuples qui les ont rédigées. Mais la prédominance du terme générique *ilu*, dieu, dans les noms théophores, ou de synonymes comme *abi*, mon père, *'ammi*, mon oncle paternel, *khali*, mon oncle maternel, prédominance qui est d'autant plus grande que les noms sont fournis par des inscriptions plus anciennes, nous fait remonter à une époque où les Arabes n'adoraient qu'un seul dieu, dont le nom, qu'on osait à peine prononcer, était le plus souvent remplacé par une périphrase. La dynastie arabe qui régnait en Babylonie vers 2000 avant J.-C., c'est-à-dire à l'époque d'Abraham, était donc monothéiste. En outre, la plus ancienne formation des noms hébreux est analogue à celle des Arabes de la dynastie de Hammurabi, et des Arabes nommés dans les inscriptions sabéennes; donc les Hébreux de l'époque patriarcale étaient encore à demi arabes et n'échangèrent que plus tard leur ancien idiome contre la langue cananéenne si étroitement apparentée au phénicien, qui est devenue l'hébreu. Les plus anciens noms hébreux datent de 2000 ans avant J.-C. et ne peuvent avoir été forgés à l'époque royale, époque à laquelle de tout autres noms étaient en usage. Enfin, le chapitre x de la *Genèse* qui a conservé le souvenir de cette parenté primitive des Hébreux et des Arabes, — Eber a deux fils, Pheleg, ancêtre des Hébreux, et Joktan, ancêtre des Arabes, — attesté l'antiquité de la tradition israélite, car, sans documents écrits, le souvenir de cette parenté se serait perdu de bonne heure.

On comprend l'importance de la chronologie babylonienne dans la thèse de M. Hommel et l'on ne s'étonnera pas des efforts qu'il fait pour démontrer que Hammurabi et Abraham sont contemporains. La chronologie de ces temps lointains est encore élastique et se prête facilement à toutes les combinaisons. On a fait varier l'année de l'avènement de Hammurabi depuis 2394 avant J.-C. jusqu'à 1923, soit un déplacement de 471 années, et il n'est pas étonnant que M. Hommel arrive à la placer à la date qui lui convient, c'est-à-dire en 1947. Il lui suffit pour cela de déclarer que la dynastie d'Uru-ku est un doublet apocryphe de la dynastie de Hammurabi, et qu'il n'y a pas à tenir compte des 368 années de règne que les scribes babyloniens attribuent à ses rois. Il fait remarquer avec raison que, dans les deux dynasties, il y a onze rois, dont le sixième règne cinquante-cinq ans, qu'il n'est guère vraisemblable que le pre-

Digitized by Google

mier et le deuxième rois de la dynastie d'Uru-ku aient régné l'un soixante, l'autre cinquante-cinq ans (p. 127-128). Mais il ne répond peut-être pas d'une manière suffisante à cette objection que deux rois de la dynastie suspecte, Ilu-ma-ilu et Gul-kiśar, sont connus par d'autres témoignages, et l'on s'étonne que le même historien, qui a fait sur la longueur des règnes de la dynastie d'Uru-ku une observation si juste, se livre au calcul suivant : l'exode se place à la fin du règne de Ramsès le Grand (1348-1281) ou dans la cinquième année du règne de son successeur Mernephtah (1277). Les quatre cent trente années passées par Israël dans le pays de Gosen font reculer son arrivée jusqu'en 1707. Jacob entre en Égypte à l'âge de *cent trente* ans, ce qui met sa naissance en 1837. Abraham avait alors *cent soixante* ans; il était donc né en 1997; il sortit de Harran pour aller en Canaan vers l'âge de soixante-quinze ans, donc en 1922; la bataille de la vallée de Siddim (*Gen.*, XIV) se place quelques années après, ce qui concorde avec les dates fixées pour le règne de Hammurabi (Amraphel), 1947-1892 (p. 126-127). La longévité était-elle, suivant M. Hommel, le privilège des Abrahamides?

Le chapitre intitulé *Abraham et Hammurabi* emprunte aux dernières découvertes des arguments plus sérieux en faveur de l'authenticité de la tradition biblique. Le quatorzième chapitre de la *Genèse* raconte la révolte des rois de Sodome, de Gomorrhe, d'Adma, de Şeboïm et de Béla, contre Kedor-Lahomer, roi d'Élam, auquel ils étaient soumis depuis treize ans, la première victoire de celui-ci et de ses alliés, Amraphel, roi de Sinhar, Ariokh, roi de Larsa, et Tidhal, roi des nations, le captivité de Loth et sa délivrance par Abraham et ses trois cent dix-huit serviteurs. La critique n'a pas manqué de contester la réalité historique de l'expédition de Kedor-Lahomer, et Nöldeke, dans ses *Untersuchungen zur Kritik des Alten Testamentes*, considère le chapitre XIV comme une invention tendancieuse d'une époque bien postérieure aux événements racontés, quoique antérieure à l'exil. Mais nous connaissons par les textes cunéiformes un Eri-Aku (= Ariokh), roi d'Ellasar (= Larsa), contemporain de Hammurabi (= Amraphel), une déesse élamite Lagamar et deux rois élamites Kudur-Mabuk et Kudur-Nanchundi (p. 160-162); par ces mêmes textes nous savons qu'au temps d'Ariokh, Elam dominait sur Canaan. Mais il y a mieux : une lettre de Hammurabi à Sin-Idinna, publiée en 1896 par le P. Scheil dans la *Revue biblique*, mentionne la défaite de Kedor-Lahomer (écrit Ku-dur-nu-ukh-ga-mar). La réalité historique des faits rappelés et des personnages nommés dans le chapitre XIV de la *Genèse* est donc établie. Supposera-t-on que les Juifs ont emprunté ces données aux prêtres babyloniens pendant l'exil? Mais un rédacteur de cette époque n'aurait pas employé des noms de lieu qui n'étaient plus connus, comme en témoignent les gloses qui les expliquent : Bela, qui est Zo'ar; Siddim, qui est la mer salée; la source du jugement, qui est Kadeš; vallée de Śarre, qui est la vallée du roi, et pour les noms de personne, il nous aurait donné la forme de la tradition babylonienne postérieure : Khammurabi et Kedorlagomer (p. 162-165). De toute façon enfin, il faudrait supposer une tradition israélite mettant Hammurabi en relation avec Abraham, car les prêtres babyloniens ne savaient rien de celui-ci (p. 191). Il faut donc admettre que le récit de la *Genèse* remonte à l'époque

Digitized by Google

même d'Abraham. Il a été d'abord rédigé dans l'écriture cunéiforme, car nous avons vu que cette écriture fut employée en Palestine au moins jusqu'en 1400 avant J.-C., et seule elle a pu donner lieu à la transcription de Hammu-rabi en Amraphel, soit par la lecture *rapaltu* = *rapaštu* pour *rabi* (p. 106), soit par la lecture *pil* pour *be* (en supposant une prononciation locale *Ammurabe*, le signe *be* pouvant aussi se lire *pil*), p. 194.

Le nom du pays d'Abraham, Ur-Kašdim, Ar-pa-kešad, Kešed (M. Hommel prétend établir l'identité des pays désignés par ces noms) nous fait aussi remonter au deuxième millénaire avant J.-C. Un siècle plus tard, Kašdu est devenu Ḳardu, et à l'époque de l'exil Kaldu. Nous avons dans ce nom une nouvelle preuve de l'antiquité de la tradition relative à Abraham.

Je crois avoir donné une idée suffisante de la méthode de M. Hommel; je me bornerai donc à indiquer brièvement les idées principales des derniers chapitres. Au xve siècle avant J.-C. les noms palestiniens sont formés comme les noms phéniciens de l'époque postérieure, c'est-à-dire qu'ils diffèrent sensiblement des noms hébreux. Les traditions sur l'époque patriarcale n'ont pu être empruntées par les Hébreux aux Cananéens, car les noms des patriarches et des Israélites contemporains de Moïse sont, par leur composition, en complet désaccord avec ceux des Cananéens et il est impossible d'admettre qu'Abraham, par exemple, soit un weli cananéen dont les Israélites se seraient approprié le culte après leur installation à Hébron. Les inscriptions minéennes, l'inscription de Merneptah qui mentionne la ruine d'Israël, confirment les traditions israélites sur le pays d'Ashur, Cheber et Hébron. Les relations des Minéens avec la Palestine transjordanienne sont attestées par l'onomastique de ce pays (Ma'an, au sud de Pétra, Sebaïm près Hesbon, Aštarot Ḳarnaim, en Basan, sont des noms empruntés à l'Arabie). La langue et l'alphabet de l'inscription de Mésa sont cananéens, mais on y trouve certaines particularités orthographiques qui ne peuvent s'expliquer que par un usage antérieur de l'alphabet minéen (*ā* et *ī* indiqués par le signe de l'aspiration, *hé*). Donc, à l'époque de Moïse, les Hébreux se servaient déjà de l'alphabet, et une partie considérable des traditions contenues dans la *Genèse* était déjà fixée par écrit. Le mot *lawi'u*, *lévi*(*te*), de l'inscription de El-ʿela, atteste aussi les emprunts faits à l'Arabie pour les cérémonies du culte.

Cette analyse incomplète suffira, j'espère, pour montrer l'importance du livre de M. Hommel et inspirer le désir de le lire à tous ceux qu'intéressent les questions bibliques. Je n'en serai que plus à l'aise pour formuler quelques critiques.

Les étymologies au moyen desquelles M. Hommel prétend établir l'origine arabe de noms trouvés dans les contrats babyloniens sont parfois trop suspectes et trop visiblement imaginées pour les besoins de la cause[1]. Ainsi (p. 102) M. Hommel explique le nom *Samsu-ridmi* comme étant l'équivalent d'un nom *Sumhu-rijami* trouvé dans les inscriptions du sud de l'Arabie. « Les Babyloniens, dit-il, n'écrivaient pas ordinairement le *h*, ils devaient donc rendre l'arabe

1. M. Halévy, dans sa *Revue sémitique* de 1897, a déjà relevé les erreurs les plus manifestes.

Digitized by Google

sumu-hu « son nom », soit par *sumu*, soit par *šumu*, soit enfin par *sumsu* (proprement *šumu-šu*), ce qui en babylonien signifie « son nom ». Dans ce dernier cas, il n'y avait plus qu'un pas à faire pour remplacer *sumsu* par le nom du dieu du soleil babylonien Samsu. » Ainsi, pour établir la thèse du monothéisme arabo-babylonien, M. Hommel en arrive à supposer qu'un nom purement babylonien ne serait qu'une déformation d'un nom arabe. Je ne sais non plus si l'avenir vérifiera l'identification qu'il établit entre Hammurabi et Amraphel, ni l'explication de Salem pour Jérusalem. Pour ce dernier nom M. Hommel suppose une orthographe cunéiforme Uru-salem, et la chute de Uru, pris par un lecteur comme un simple déterminatif du nom de ville (p. 200-201). Ses ingénieuses conjectures sur les noms propres ont le défaut d'être trop souvent fondées sur l'écriture seule, et de supposer toujours la tradition écrite. Comment admettre que le nom de Jérusalem ait été tronqué en Salem par un scribe qui habitait la ville ou on entendait ce nom tous les jours? Voit-on un chroniqueur de *Villeneuve* ou de *Ville-d'Avray* réduisant ces noms à *Neuve* ou à *d'Avray*?

Les prémisses des raisonnements de M. Hommel ne paraissent pas toujours suffisamment solides. La plupart des allusions à la Palestine qu'il trouve dans les textes cunéiformes ne sont réelles qu'autant que l'identification entre ce pays et le pays de Martu est exacte. Or, le seul fondement de cette identification est, d'après M. Hommel, le fréquent rapprochement de Ur et de Martu dans des documents astrologiques ou dans des oracles. Mais il semble que cela nous conduirait plutôt à chercher Martu en Mésopotamie, près de Ur, et, en effet, M. Hommel lui-même nous signal un canton de Martu près de Sippar (p. 57). — L'usage que M. Hommel fait des inscriptions de l'Arabie aurait peut être exigé une démonstration plus complète de la haute antiquité qu'il attribue à certaines d'entre elles. P. 76, M. Hommel se contente d'affirmer que les plus anciennes appartiennent aux siècles x-viii avant J.-C. On sait que la question est encore controversée. L'allusion à certains évènements du règne de Setnecht (le prédécesseur de Ramsès III), que M. Hommel, après M. Glaser, voudrait retrouver dans une inscription minéenne (p. 251), est encore trop conjecturale pour servir de base à une démonstration aussi importante.

La logique de M. Hommel ne paraît pas non plus impeccable. Par exemple, il prétend, p. 28-29, que les traces de fétichisme que l'on retrouve à toutes les époques de l'histoire d'Israël et surtout dans le royaume du Nord prouvent aussi peu contre le monothéisme primitif que les superstitions allemandes contre l'existence *actuelle* du christianisme. On voit trop la faiblesse d'une pareille comparaison. Il faudrait remplacer actuelle par primitive pour que le parallélisme entre le raisonnement imaginé par M. Hommel et celui de ses adversaires fût exact, et cela suffirait aussi pour retourner contre M. Hommel sa comparaison et montrer que les conclusions qu'il combat ne sont pas si dénuées de fondement. M. Hommel considère la rapide assimilation des Hyksos à la civilisation égyptienne comme une preuve de leur état de culture avancée (p. 43). N'est-ce pas exactement le contraire qu'il en faudrait conclure? Voulant démontrer que la dynastie de Hammurabi est arabe et trouvant quelques noms qui résistent à

Digitized by Google

ses tours de passe-passe étymologiques, comme Apil-Sin et Sin-muballit, M. Hommel fait observer (p. 104-105), très justement, que parmi les rois de la dynastie cosséenne, le fils de Ramman-šuma-uçur (nom babylonien) porte un nom cosséen Mili-šipak, et son petit-fils le nom babylonien de Marduk-apli-iddin, et que le même fait se reproduit souvent dans les contrats de l'époque. Mais quelle conséquence tirer de là, sinon qu'il ne faut pas conclure trop vite du nom à la nationalité, et quelle objection plus grave les adversaires de M. Hommel pourraient-ils faire à une théorie presque tout entière tirée des noms propres? Ailleurs (p. 220), M. Hommel reconnaît que les noms propres cananéens contenus dans les lettres de Tell-el-Amarna ne sont jamais formés avec le nom de Baal, bien que les documents égptiens de la même époque (XVIII et XIXe dynastie) nomment expressément Baal comme le dieu principal de Canaan. Ainsi des seuls noms propres on aurait pu conclure que Baal était inconnu des Phéniciens à l'époque de Tell-el-Amarna. M. Hommel dissimule mal la faiblesse de sa méthode en soutenant l'identité de Addu (qui est pourtant écrit phonétiquement dans le nom *Ri-ib-al-di*) et de Baal. N'est-ce pas enfin au moyen d'une logique trop spéciale que M. Hommel, p. 87, conclut du polythéisme des Minéens du premier millénaire avant J.-C. au monothéisme des Minéens du deuxième millénaire?

La démonstration de M. Hommel n'est donc pas, dans toutes ses parties, aussi décisive[1] qu'il semble le croire, mais sa tentative n'en reste pas moins intéressante, comme un exemple de la façon dont l'exégèse biblique peut être renouvelée par les découvertes de l'archéologie.

C. Fossey.

E. Chartraire. — **Inventaire du Trésor de l'église primatiale et métropolitaine de Sens**, publ. par ordre de Mgr Ardin, archevêque de Sens. — Paris, Picard, 1897 ; in-8, viii-114 p.

Le trésor de la cathédrale de Sens est célèbre. Par le nombre et la valeur des objets qu'il renferme, il est l'un de ceux qui fournissent le plus de documents à l'histoire des arts industriels. Est-il besoin de rappeler, parmi les tapisseries, le parement de retable du cardinal de Bourbon, représentant en trois panneaux le *Couronnement de la Vierge*, la *Réception de Bethsabée par Salomon*, l'*Entrevue d'Esther et d'Assuérus*? C'est de cette magnifique tenture qu'A. de Montaiglon a dit : « Dans le sens de la richesse et de la grâce, c'est une pure merveille de tapisserie, et, à part celles de Raphaël, qui sont d'un autre ordre, on n'en citera ni de supérieure, ni même d'égale. » Mais on peut signaler spécialement une haute-lisse d'Arras, exécutée pour le cardinal Wolsey, et dont M. l'abbé Chartraire a le premier reconnu la provenance; longtemps reléguée dans le garde-meuble de l'Archevêché, Mgr Ardin l'a fait placer dans

1. Je dois ajouter : ni aussi originale que pourrait le faire supposer le silence de M. Hommel sur ses emprunts. Cf., par exemple, sur la situation du pays de Qir, Hommel, p. 210 et Halévy, dans *Rev. Et. juives*, IX, p. 60, repris dans *Recherches bibliques*, IV, 1, et p. 167. Il serait facile de multiplier ces rapprochements.

Digitized by Google

le trésor, en pleine lumière, si bien même, qu'on souhaitera de la voir protégée, comme les autres tapisseries, d'un voile qui assure la conservation des couleurs.

La collection d'étoffes anciennes est bien connue des archéologues; mais elle s'est singulièrement enrichie de l'adjonction d'un nombre considérable de tissus anciens, précieux et variés, retirés d'anciens coffres lors de la dernière visite des reliquaires en 1896, et dont c'est le mérite de M. l'abbé Chartraire d'avoir reconnu l'intérêt et le prix. Elles sont maintenant soigneusement étalées sous verre dans des tiroirs, dont la disposition permettra de les étudier tout en les protégeant contre les atteintes du jour et de la poussière. Citons le suaire de saint Siviard, étoffe byzantine, à fond blanc damassé, ornée de médaillons circulaires qui n'ont pas moins de 0m,65 de diamètre et encadrant des griffons dont la tête, les pieds et la queue sont brochés en soie violette et or. Cette ornementation rappelle celle du suaire de Charlemagne à Aix-la-Chapelle.

Non moins remarquable est le suaire de saint Léon, tissu orné de rosaces quadrilobées, enfermant des lions affrontés, brochés en or et en soie. Et encore une étoffe avec un sujet antique : un personnage vêtu d'une tunique courte, terrassé par une panthère, et un fragment de personnage (probablement une femme), vêtu d'une tunique longue et flottante, dans un mouvement de course et brandissant un poignard : ce sujet, qui se répétait, s'enlève en jaune sur un fond pourpre. Un autre fragment d'étoffe byzantine (n° 17) donne la figure d'un empereur, en vert sur fond pourpre. Il y a bien d'autres morceaux remarquables. Nous n'en citerons qu'un, c'est une toile aussi intéressante par la technique que par le sujet. Sur un fond blanc de toile fine et serrée sont brochés en traits épais et saillants des fils de même couleur, lâches et bouclés. Des médaillons elliptiques encadrent l'*Assomption de la Vierge*, entourée de l'inscription : *Com transisset Maria mater Domino de apostolis*. Si ce travail remonte, comme il paraît au latin de l'inscription, à la forme des lettres et au dessin des personnages, à l'époque barbare, c'est, croyons-nous, la plus ancienne représentation de l'Assomption. Les châsses ont aussi livré toute une série de bourses, dont la plupart, avant de servir à envelopper des reliques, n'étaient que des aumônières d'un usage profane, par exemple le n° 106, à sujet galant, travail français du XIVe siècle, aussi frais qu'au sortir des mains de l'ouvrier. Les ornements sacerdotaux sont connus. Les ivoires ne le sont pas moins : pyxide d'entre le IVe et le VIe siècle, peigne dit de saint Loup, coffret byzantin à douze pans avec l'histoire de David et celle de Joseph. Dans l'orfèvrerie, la maîtresse pièce est la Sainte-Coupe, ciboire de vermeil de la fin du XIIe siècle, d'une forme particulièrement élégante. Le reliquaire de la vraie Croix est une œuvre composite, qui date de 1873, mais qui renferme un reliquaire du XIVe siècle. Parmi les croix, il en est une très petite, simple objet d'applique, mais qui, en raison de son ornementation géométrique, peut remonter à l'époque carolingienne, ou même mérovingienne. Une crosse du XIIIe siècle présente cet intérêt d'être approximativement datée, puisqu'elle a été trouvée dans le tombeau de l'archevêque Guillaume de Melun, qui occupa le siège de Sens de 1317 à 1329. L'anneau, dit de saint Loup, s'il n'a pas appartenu à cet archevêque mort en 623, remonte cependant à l'époque mérovingienne, car le chaton, orné d'un

Digitized by Google

saphir sans gravure, est retenu par deux têtes de dauphin : saint Avit demandait au VIe siècle qu'un anneau, qui lui était destiné, se terminât ainsi par deux dauphins. Quant à l'anneau prétendu de Grégoire XI, qui provient de la reine Anne d'Autriche, l'améthyste gravée (un Christ en croix), qui forme le chaton, ne doit pas, en raison de sa forme, remonter au-delà de la fin du XVIe siècle. Les émaux n'offrent aucun spécimen particulièrement remarquable.

L'inventaire, rédigé par M. l'abbé Chartraire, a toutes les qualités qu'on est en droit de demander à un pareil travail : il tient même plus que ne promet son titre. L'auteur, profitant des travaux de ses devanciers, Millin, Didron, de Linas, A. de Montaiglon, Gustave Julliot, et y ajoutant les ressources de son érudition personnelle, a rédigé un catalogue qui se recommande par la précision et la critique. C'est d'abord un guide pour les visiteurs, mais plus que cela, un livre que les archéologues auront intérêt à consulter et qui leur fournira de précieux documents. Les dates, souvent difficiles à déterminer, concordent avec l'état des connaissances archéologiques actuelles ; elles sont fondées sur des comparaisons et parfois sur des documents écrits. Les descriptions sont très claires et contiennent tous les renseignements utiles. Des notes en petit texte donnent l'historique des objets et les passages des anciens inventaires qui peuvent en éclairer l'origine ou la primitive destination. Ce serait oublier l'un des principaux mérites du livre que n'en pas signaler l'illustration. Il ne renferme pas moins de cinquante-huit vignettes et une planche hors texte, obtenues par des procédés divers, mais dont quelques-unes dérivent directement de photographies. Si quelques figures ont été empruntées à des ouvrages précédemment parus, une bonne partie a été faite pour le livre et consacrée à la reproduction des étoffes récemment découvertes. En dépit du format petit et maniable du livre, la plupart des gravures sont assez nettes et fidèles, assez détaillées pour permettre l'étude des ornements. Celles des tapisseries, qui sont dues à la plume de M. Marcellin Germain, ont été dessinées avec un soin infini.

Parmi les photographies directement reproduites, nous signalerons le tissu de l'*Assomption* et les panneaux du coffret byzantin ; l'ensemble de ce dernier objet se trouve en bien des ouvrages, mais personne n'avait donné le détail des panneaux depuis Millin.

On ne saurait donc que louer M. l'abbé Chartraire de l'habileté et du talent dont il a fait preuve dans l'accomplissement de sa tâche ; les érudits lui sauront gré d'avoir mis à leur disposition, dans un livre maniable et d'un prix accessible à tous, des documents de premier ordre pour l'histoire de l'art.

M. Prou.

C. Weichardt. **Pompei vor der Zerstoerung. Reconstruction der Tempel und ihrer Umgebung.** Leipzig, Koehler, 1897. In-fol. de 128 p., avec 12 pl.

« Ce qu'il y a de plus intéressant à Pompéi, dit M. Weichardt, c'est ce qu'on n'y voit pas. » Lorsqu'un architecte s'est longuement promené à travers ces ruines, il se produit dans son imagination, presque sans le concours de sa volonté, un

Digitized by Google

travail de restitution qui fait émerger le passé du présent, achève les édifices mutilés et leur rend l'éclat de la fraîcheur. Si la volonté intervient alors pour encourager le labeur ingrat et pénible des mensurations, si l'architecte a la patience et le talent de confier au papier ce qu'il entrevoit, si, enfin, ce qui n'est pas aisé, il trouve un éditeur ou s'édite lui-même, une nouvelle *restauration de Pompéi* vient s'ajouter aux travaux de Piranesi, de Gell et de Mazois. L'œuvre de M. Weichardt a passé par ces diverses phases; elle a pour nous le grand intérêt d'être *le premier travail d'ensemble sur les édifices de Pompéi* depuis l'invention de la photographie. L'exécution matérielle en est fort belle; outre douze planches d'héliogravure d'après les aquarelles de l'auteur, nous y trouvons cent cinquante reproductions directes ou indirectes, plans, vues, statues et peintures; tout cela est exécuté avec un goût qui, pour n'être pas le goût français (je songe surtout aux grandes vignettes en tête des chapitres), n'en est pas moins l'expression sincère de la personnalité d'un artiste. Voici les sujets des planches in-folio qui reproduisent les restaurations de l'auteur :

I, II, III. Temple grec du *forum triangulaire.*
IV, V. Temple d'Apollon.
VI, VII, VIII. Temple de Jupiter.
IX. Temple de la Fortune Auguste.
X. Temple de Vespasien.
XI. Temple d'Isis.
XII. Temple des trois dieux.

Sur ce dernier dessin figure, au premier plan, un grand vase d'argile à figures rouges; c'est là une petite hérésie, car on n'a jamais trouvé de vases peints à Pompéi. La collection de Berlin et quelques autres contiennent, il est vrai, des vases auxquels les inventaires assignent cette provenance; mais ces indications résultent d'erreurs ou de fraudes de marchands.

Puisque nous en sommes à l'illustration, nous signalerons encore les figures suivantes, qui sont particulièrement dignes d'arrêter les archéologues : Fig. 1, relief en stuc, à rapprocher de ceux de la Farnésine (cour du temple d'Isis); fig. 25, état actuel (vue) de l'angle sud-est du forum triangulaire; fig. 46, 47, deux termes d'Hermès et de Maja ou Libera; fig. 52, similigravure de la statue de Vénus = Clarac 625, 1404; fig. 53, similigravure de l'Hermaphrodite = Clarac 671, 1731 ; fig. 93, restitution de l'arc de Néron; fig. 131, similigravure de l'Isis = Clarac 990, 2580; fig. 151, 152, premières publications photographiques des deux grandes terres cuites représentant Zeus et Héra (Rhoden, pl. 29).

M. Weichardt raconte qu'un ami libraire lui aurait dit : « On regardera certainement vos images, mais je vous conseille d'abréger le plus possible votre texte, car personne ne le lira! » Il y a, dans cette boutade, un fond de vérité et de bon sens. Est-il donc si facile de *lire* le texte d'un in-folio, quelque bien imprimé qu'il soit, et de s'absorber dans ce texte, quand l'œil et l'attention en sont continuellement détournés par des vignettes? Cependant, je n'ai pas voulu, pour ma part, donner raison au libraire de M. Weichardt; je ne me suis pas contenté de regarder les images, j'ai lu. L'auteur écrit simplement, raisonnable-

Digitized by Google

ment, comme un homme qui possède à fond son sujet et ne cherche pas à éveiller, par un lyrisme de commande, l'illusion d'une émotion qu'il ne ressent pas. Il connaît les monuments mieux que les livres, ce qui convient parfaitement à un artiste. Il a des idées à lui et ne compile pas. On n'a qu'à comparer, à cet égard (p. 22, 23), le plan restitué du *forum triangulaire* donné par l'auteur avec ceux de Mazois et de Fiorelli qu'il a reproduits. La restitution du *temple grec* n'est pas moins originale. Sur la planche I, l'auteur a figuré une maison à quatre étages, chaque étage en retrait sur le précédent; il y a là, semble-t-il, une tentative intéressante, sur laquelle M. Weichardt promet de revenir quand il étudiera les édifices civils de Pompéi. Le chapitre VIII est consacré à la restitution du prétendu arc de triomphe de Néron, qu'il rétablit autrement que Mazois et Rossini (fig 96-100). Le bas-relief découvert dans la maison de Caecilius Jucundus (fig. 102) ne représente pas le temple de Jupiter et le petit arc de triomphe, mais un temple et un arc quelconque, figurés dans une intention purement décorative; c'est là un point sur lequel on donnera volontiers raison à M. W. Il est bien plus douteux que le cavalier de bronze, découvert en 1823 au pied de l'arc voisin du temple de la Fortune, représente, comme le veut M. W., l'empereur Claude; ce personnage ressemble d'ailleurs fort peu à Néron, avec lequel on l'identifie généralement, et peut-être faudrait-il le chercher dans la famille impériale plutôt que parmi les princes ayant régné.

Salomon Reinach.

Dr Carton. **Étude sur les travaux hydrauliques des Romains en Tunisie.** Tunis, Imprimerie Rapide. 1897.

Appelé, par les obligations de sa profession, à parcourir en tous sens, depuis 1886, la régence de Tunis, M. le docteur Carton, médecin militaire, vivement frappé de l'importance des travaux hydrauliques dont les Romains avaient couvert le sol, s'était donné la tâche de recueillir les éléments d'une étude approfondie de ces travaux. Le premier parmi ceux qui, dès l'établissement du protectorat en Tunisie, avaient porté leur attention sur l'avenir de cette belle province, M. Carton avait compris quels services une pareille étude pourrait rendre à la colonisation; on aura une idée du zèle qui présida à ses recherches, si l'on observe que, depuis 1887, M. Carton n'a pas fait paraître moins de vingt-quatre mémoires, où il a traité (soit spécialement, soit incidemment, à l'occasion d'importantes découvertes épigraphiques relatives au colonat), de la climatologie, de l'agriculture, du régime et de l'aménagement des eaux en Tunisie à l'époque romaine, et ce sont ces recherches que, servi par une heureuse inspiration, il vient tout récemment de condenser dans une très intéressante *Étude sur les travaux hydrauliques des Romains en Tunisie*, volumineux mémoire enrichi de nombreuses gravures, d'après des dessins ou des photographies qui sont également son œuvre.

Après avoir, dans une préface substantielle, exposé dans quel esprit il a entrepris ce travail; après avoir, en particulier, expliqué qu'il s'est gardé d'établir,

Digitized by Google

comme d'autres l'ont fait, de subtiles distinctions entre l'hydraulique du sud et celle du nord de la Régence, ses recherches lui ayant, tout au contraire, montré que, partout, une même nécessité, celle de recueillir jusqu'au moindre filet d'eau, a déterminé la construction de travaux hydrauliques, innombrables il est vrai, mais de types, en définitive, peu nombreux et communs aux deux régions — M. Carton, passant immédiatement à l'examen des faits, décrit et restitue, dans le plus grand détail, les ouvrages — parfois imposants, comme ceux de Dougga — destinés pas les Romains à l'aménagement de la surface du sol, au captage, au collectionnement et à la distribution des eaux, évoquant ainsi, avec une netteté singulière, ce merveilleux réseau des travaux hydrauliques, dont les vestiges, qu'il a su retrouver jusque dans l'extrême sud de la Régence, attestent que c'est bien à l'*arrosage méthodique du sol* que la Tunisie a dû, autrefois, de devenir l'un des plus importants greniers de Rome.

Dès lors, on aperçoit l'enseignement que, dans ses conclusions, qui font suite à un excellent résumé, M. Carton tire de ces faits pour le plus grand profit de la colonisation actuelle; M. Carton croit — et il a raison de croire — à l'influence des massifs forestiers sur la quantité des pluies annuelles; il est donc partisan du reboisement immédiat, et, en attendant, de toute mesure administrative propre à assurer, plus efficacement que par le passé, la protection de la richesse forestière existante; mais, avec non moins de raison, il préconise, encore et surtout, la réfection facile, par le colon, moyennant l'aide discrète du gouvernement, de nombre de ces travaux hydrauliques romains — véritables modèles d'aménagement *économique* — dont il a si bien décrit les organes et analysé le fonctionnement.

Nous avons foi, comme M. Carton, dans la toute-puissance de la petite colonisation individuelle, dont les efforts sont lents, mais irrésistibles; il s'agit simplement d'orienter ces efforts, et c'est à quoi s'applique excellemment M. Carton, et par le livre, et par l'exemple : et, en effet, M. Carton n'est point seulement, le chercheur consciencieux et érudit qui a su faire, dans son livre, l'heureuse application des documents fournis par l'archéologie à la solution du problème si attachant du réveil d'une colonie qui peut et qui doit redevenir prospère; il est aussi un colon, qui met en pratique, dans la Tunisie même, les conseils qu'il a tirés, si judicieusement, de l'étude des travaux hydrauliques des ingénieurs romains en Tunisie.

A.-T. Vercoutre.

Paul du Chatellier. **Explorations sur les montagnes d'Arrhées et leurs ramifications.** Saint-Brieuc, 1897.

Les patientes recherches de M. Paul du Chatellier dans une des régions les moins fréquentées du Finistère ont été récompensées par plusieurs découvertes intéressantes; comme l'auteur les a résumées lui-même (p. 63-64), nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ici ses conclusions :

« En somme, dans cette campagne, nous avons reconnu *six* dolmens ou allées couvertes, plus ou moins ruinés, dont deux ont des sculptures; *onze* menhirs,

Digitized by Google

cent soixante et un tumulus, *huit* cachettes de fondeurs, *quatorze* camps ou enceintes fortifiées et *trois* cachettes de monnaies gauloises.

« Parmi les tumulus qui nous ont donné des observations précises, neuf seulement recouvraient des sépultures par inhumation directe, douze étaient des tumulus de souvenir [cénotaphes] : les autres recouvraient des sépultures par incinération.

« Quelques-uns d'entre eux nous ont fourni des constatations inédites. Parmi ceux-ci sont surtout intéressants :

« 1° Le grand tumulus du Reuniou, en Berrien, dans la sépulture duque nous avons recueilli un squelette couvert d'un linceul en cuir fait de plusieurs peaux cousues ensemble.

« 2° Le tumulus de Ruguellou, en La Feuillée, situé dans le champ dit *Parc-an-Duniel*, qui recouvrait une chambre funéraire complètement enveloppée d'argile ferrugineuse que les constructeurs avaient vitrifiée par un feu ardent, pour bien la protéger contre les infiltrations extérieures, après quoi ils avaient dressé le tumulus par dessus,

« 3° Enfin le tumulus de Goarem-ar-Velin, lui aussi sur les terres de Ruguellou ; ici encore, les constructeurs ont entouré la chambre funéraire d'argile qu'ils ont cuite sur place par un feu si intense que quelques pierres des murailles du caveau ont éclaté.

« Un fait également notable est le groupement important de tumulus de l'époque du bronze, 161, sur les sommets des côteaux entourant le marais de Saint-Michel, ce qui indique un séjour très prolongé et une population très dense en ces lieux. Ces populations supplantèrent assez tôt celles de la pierre polie, qui du reste ne paraissent pas avoir été nombreuses dans le pays, à en juger par le petit nombre de monuments qu'elles y ont laissés.

« Dans les cent et quelques tumulus que nous avons étudiés et qui renfermaient des sépultures, tantôt les restes du défunt étaient déposés directement en terre sans protection, tantôt on avait dressé pour les recevoir des caveaux recouverts de grandes dalles ou simplement de voûtes défectueuses formées quelquefois par des pierres placées en encorbellement.

« Ces différences de construction n'impliquent pas des populations d'époques différentes, puisque nous trouvons, à l'intérieur de ces diverses sépultures, les mêmes mobiliers, les mêmes poteries. Elles tiennent, croyons-nous, à la difficulté de trouver de grandes tables et aussi beaucoup à la difficulté, dans un pays accidenté, de les faire arriver là où se dressait le monument funéraire. Et si, dans un même groupement, on rencontre un tumulus ayant une chambre recouverte d'une grande dalle, à côté d'autres ayant des chambres simplement voûtées, c'est que dans le premier on avait mis les restes d'un chef qu'on voulait particulièrement honorer et qu'on n'a pas hésité à faire, pour la construction de son mausolée, un effort exceptionnel. »

Voilà d'excellentes observations. — M. Paul du Chatellier, que les lecteurs de la *Revue archéologique* connaissent de longue date, vient d'être nommé président de la Société archéologique du Finistère. On ne peut que féliciter cette Société d'un pareil choix. S. R.

Digitized by Google

G. Bertrin. — **La question homérique.** *Variétés littéraires.* (Un récent voyage en Grèce, les jeux olympiques d'aujourd'hui, etc.). — Paris, Poussielgue, 1897.

Les deux cents premières pages de ce livre sont une profession d'orthodoxie homérique, inspirée des préfaces de feu Pierron et dirigée contre le wolfianisme très modéré de M. Croiset. Il suffit de les parcourir pour se convaincre que l'auteur connaît imparfaitement le sujet qu'il traite et tranche des questions très difficiles en amateur. Espérons que les critiques étrangers ne prendront pas la dissertation de M. Bertrin pour l'expression de l'érudition française en matière homérique. — Le *Récent voyage en Grèce* est d'une lecture plus agréable, ou, pour mieux dire, moins agaçante. Et pourtant, quelle légèreté d'appréciation! L'auteur n'a pas même passé huit jours pleins sur le sol grec ; il ignore complètement la langue du pays (p. 236); mais il porte un jugement sur le caractère et la valeur morale des habitants! On lira cela, p. 243 et suiv. Les descriptions de Delphes, d'Olympie et de Délos ne renferment guère que des banalités, avec des fautes d'impressions fâcheuses comme *Dyonisos* (p. 226) et *Tyrinthe* (p. 231). M. Bertrin croit que la porte des Lions « formait l'entrée monumentale du palais de Mycènes »; il eût bien fait de modifier cette phrase, comme aussi de supprimer, çà et là, quelques traits d'esprit d'un goût douteux. Ce récit de voyage fut, dit-on, une aimable conférence; mais toutes les conférences ne sont pas bonnes à imprimer.

X.

E. Graf. **Ein helvetisch-römischer Fund vom Lindberg bei Winterthur.** Winterthur, Zeigler, 1897.

Il s'agit, dans cette brochure, d'une découverte d'objets de bronze faite en 1709 près de Winterthur (emplacement de l'ancien *Vitudurum*). Ces objets sont loin d'être inédits, mais ils ont été, jusqu'à présent, très mal publiés. M. Graf en a donné d'excellentes photographies; il a raconté avec détail l'histoire de ce petit trésor et décrit les figures qui le composent (1, 2, statuettes de Mercure; 3, taureau; 5, 6, sangliers; 7, panthère; 8, chien ; 9, ours; 11, 12, 13, 14, 15, hachettes votives en bronze). Pourquoi ne se forme-t-il pas un Comité d'archéologues helvètes pour publier, sur le modèle du présent opuscule, un *Corpus* des petits bronzes découverts sur le territoire actuel de la Suisse?

S. R.

Le Gérant : Ernest LEROUX.

Digitized by Google

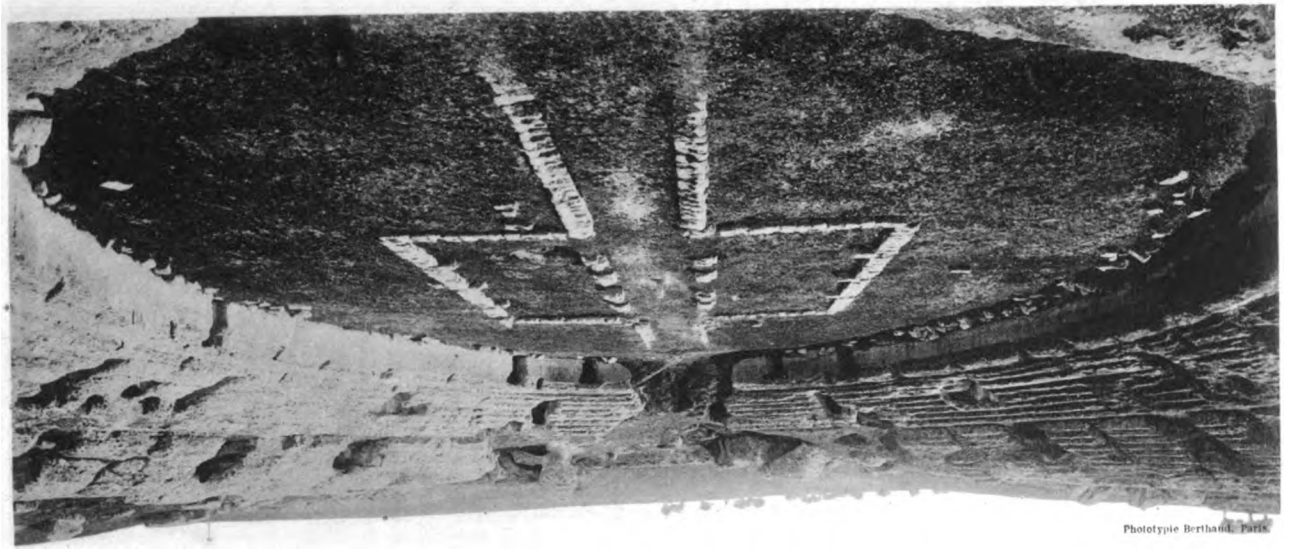

VUE DE L'AMPHITHÉATRE D'ITALICA

Digitized by Google

Digitized by Google

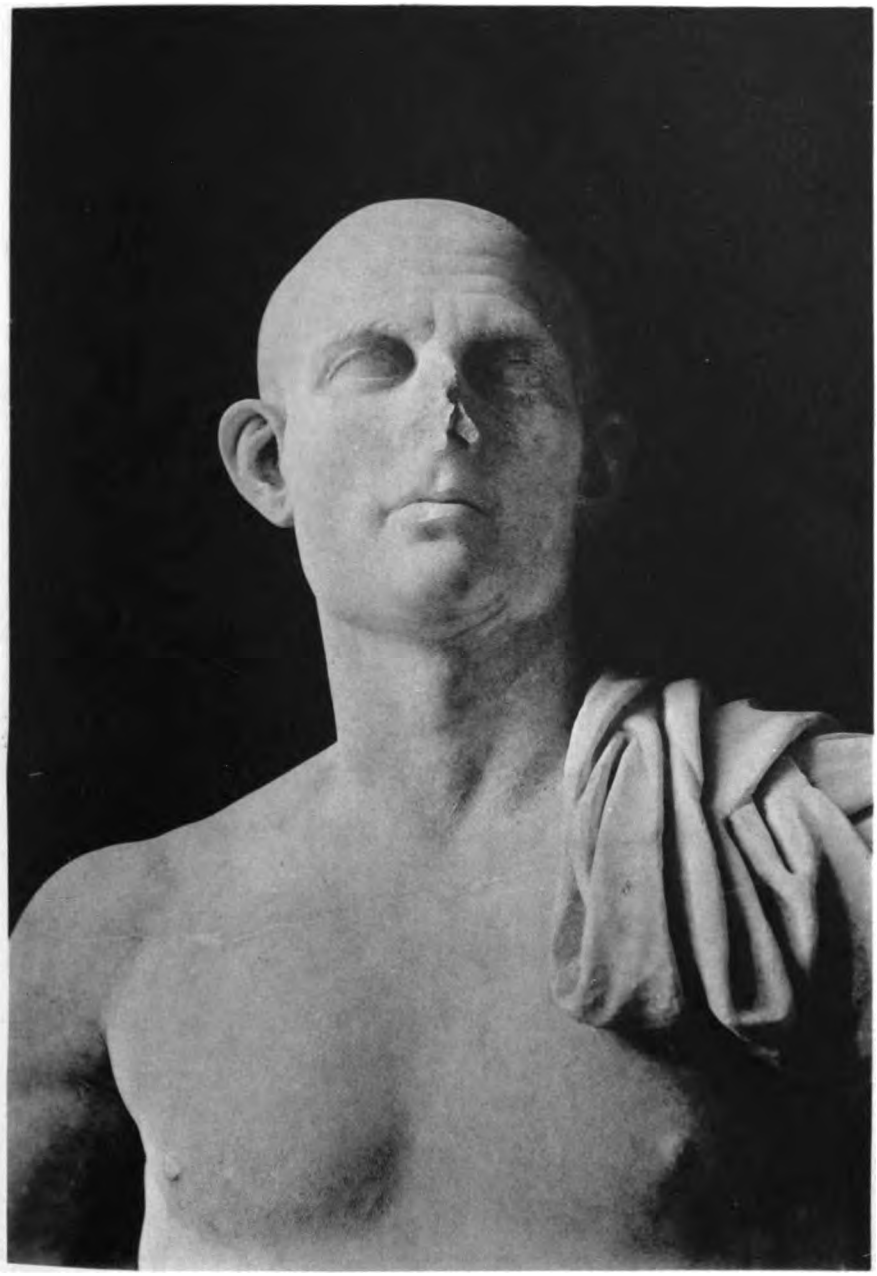

Phototypie Berthaud, Paris.

BUSTE D'UNE STATUE TROUVÉE A DÉLOS

Digitized by Google

Digitized by Google

STATUES ANTIQUES

DES MUSÉES DE COMPIÈGNE ET DE NEVERS

(Planches III, IV, V)

I

LA CORINNE DE SILANION

Les anciens ont attribué au sculpteur Silanion trois images de femmes célèbres : une *Jocaste*, une *Sappho* et une *Corinne*[1].

Personne, que je sache, n'a encore prétendu identifier la *Jocaste*. M. Winter, en 1890, a cru reconnaître une copie de la *Sappho* dans un beau buste féminin de la villa Albani[2]; bien que son hypothèse ait été combattue par M. Furtwaengler, elle peut invoquer des considérations d'un certain poids.

De son côté, M. Furtwaengler a tenté d'établir que deux copies de la *Corinne* se trouvaient l'une à Rome, au Capitole, l'autre dans la collection Somzée, à Bruxelles[3].

La statuette que nous publions (pl. V)[4] ne donne pas raison à M. Furtwaengler; en revanche, elle enrichit l'histoire de l'art d'une copie bien authentique de la *Corinne*[5].

1. Overbeck, *Schriftquellen*, p. 258, 259.
2. Winter, *Jahrb. des Instit.*, 1890, p. 152 et pl. III; cf. Collignon, *Hist. de la sculpt.*, t. II, p. 345, fig. 176, et Furtwaengler, *Masterpieces*, p. 71, 1. La meilleure reproduction du buste Albani est celle d'Arndt-Bruckmann, *Portraits*, n° 148.
3. Furtwaengler, *Sammlung Somzée*, p. 27 (*ad* pl. XX). On trouvera ces deux statues dans le *Répertoire de la statuaire*, t. II, p. 305, 6 et 675, 6.
4. J'en dois la photographie à la complaisance de M. Blu, conservateur du Musée Vivenel. Un dessin de la même statuette a paru dans le *Répertoire de la statuaire*, t. II, p. 664, 10.
5. Cf. *Revue critique*, 1898, I, p. 50-53, où j'ai signalé pour la première fois l'intérêt de cette statuette en rendant compte de la *Sammlung Somzée*.

Digitized by Google

Antoine Vivenel (1799-1862), entrepreneur de travaux publics, avait commencé, en 1825, à former une collection d'objets d'art de tous les pays et de toutes les époques. En 1843, il donna cette collection à sa ville natale, Compiègne, où elle a été très bien installée à l'Hôtel de Ville. Bien qu'on en ait publié, en 1870, un catalogue sommaire[1], elle paraît être restée à peu près inconnue des archéologues. C'est ainsi que des vases peints de grand prix, provenant des collections Beugnot, Magnoncourt et de Canino, qui avaient été acquis par Vivenel, sont mentionnés comme « disparus » dans des publications récentes[2]; c'est ainsi encore que la *Corinne*, admirée dès 1850 par Eugène Pelletan dans une lettre rendue publique, est restée inédite et inutilisée jusqu'à ce jour[3].

Cette statuette de marbre a 0m,48 de haut. Elle représente une jeune fille drapée, debout, tenant des deux mains un manuscrit déroulé. A sa gauche est un petit autel; dans la statue originale, dont celle qui nous occupe est une copie d'époque romaine, il y avait peut-être, à la place de l'autel, un coffret à manuscrits

1. *Catalogue du Musée Vivenel*, Compiègne, 1870, 213 p. in-8 (exemplaire du Musée de Saint-Germain; l'ouvrage est aujourd'hui introuvable, mais M. Blu, conservateur, prépare un nouveau catalogue).

2. Voir les p. 74-108 du catalogue. Voici quelques indications : n° 978, amphore au nom de Sostratos (*C. I. G.*, IV, 7598); n°s 985, 986, 987, amphores panathénaïques; n° 1025, vase avec inscr. = *C. I. G.*, IV, 7450; n° 1102, vase au nom de Iasis (sans doute *Lysis*). — Le n° 1842 est le célèbre candélabre *ap.* Micali, *Storia*, pl. XXXIX = *Rép. de la stat.*, t. II, p. 140, 9.

3. Dans le *Catalogue*, elle porte le n° 210 : « Corinne tenant un *volumen* déroulé. Statuette; sur le socle **KOPINNA**. Travail romain. H. 48. » — La lettre de Pelletan à Félicien Mallefille, datée de juillet 1850, est reproduite dans la préface du *Catalogue*. On y lit, p. XIV, à propos du Musée Vivenel : « La sculpture sur marbre y compte seule une centaine de monuments de la première importance : un torse antique de l'époque de Phidias, véritable chef-d'œuvre d'exécution, une statue grecque de Bacchus, *une statuette de Corinne*, une statuette de Satyre, une tête de Mercure, une autre tête colossale de Niobé. » Le torse, dont j'ai une photographie, figure dans le *Rép. de la stat.*, t. II, p. 818, 5; il a été découvert près de Saint-Rémy en Provence (haut. 0m,62). On trouvera dans le même recueil (p. 795, 4), une jolie statuette d'Héraklès, où le bas des jambes est seul moderne. La tête colossale de Niobé, dont je n'ai pu obtenir une photographie convenable, est un excellent morceau, qui mériterait d'être moulé.

Digitized by Google

(*scrinium*, *capsa*). Sur la base on lit l'inscription **KOPINNA**, dont l'authenticité est indiscutable et qui désigne évidemment la personne représentée.

Il y a eu sans doute, dans l'antiquité, plus d'une statue de Corinne, la poétesse de Tanagra, la rivale de Pindare; mais quelques arguments, à notre avis décisifs, indiquent que l'original de la statuette de Compiègne doit être la *Corinne* de Silanion, mentionnée par Tatien :

1° Le costume, qui ressemble à celui des Muses de Mantinée[1] et des figurines en terre cuite de Tanagre, suggère l'idée d'un original du IVe siècle, contemporain de Praxitèle et de Silanion.

2° La coiffure, consistant en bandeaux ondulés ramenés vers le sommet de la tête[2], est celle qu'une certaine école d'art, au IVe siècle et non plus tôt, prête volontiers aux jeunes filles, et aux jeunes filles seulement[3]. Le plus ancien exemple qu'on puisse dater avec quelque certitude est une tête féminine des frontons d'Épidaure[4], œuvre de Timothée (vers 375 av. J.-C.)[5]. C'est à cette époque également que peut appartenir l'original de la belle tête de jeune fille conservée à Munich, qui accuse un style antérieur à l'influence de Praxitèle. On a supposé que lac oiffure en question était une mode individuelle, mise en faveur, au IVe siècle, par quelque beauté fameuse comme Phryné[6]. Mais il est à remarquer que les têtes de femmes dérivant de Praxitèle

1. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1888, pl. III.

2. Cf. Fabricius, *Bull. dell' Inst.*, 1883, p. 69; Heydemann, *Sächs. Ber.*, 1878, p. 115 et les auteurs cités dans la note suivante.

3. En particulier aux Muses, aux Nymphes, à Artémis et sans doute aussi à Kora (Arndt, *Festschrift f. Overbeck*, p. 96). Le n° 504 de Berlin = *Rép.*, t. II, p. 664, 8, n'est certainement pas une Aphrodite. Pour des Muses, voir *Rép.*, t. I, p. 274, 4; pour Artémis, *Rép.*, t. II, p. 311, 3; p. 312, 1, 2, 3, 4; p. 316, 10. Cf. aussi la jeune fille assise trouvée à Mâcon, *Rép.*, t. II, p. 686, 1. M. P. Gardner (*Journ. of Hell Stud.*, 1895, p. 188) croit que la chevelure en bandeaux ondulés est celle de Polyxène dans la fresque de Polygnote à Delphes (Πολυξένη δὲ κατὰ τὰ εἰθισμένα παρθένοις ἀναπέπλεκται τὰς ἐν τῇ κεφαλῇ τρίχας, Paus., X, 25, 10); mais il faudrait alors que l'on trouvât cette coiffure dans les sculptures du Ve siècle, où je ne sache pas qu'on l'ait encore signalée.

4. Cavvadias, *Épidaure*, pl. VIII, 9. Ce n'est pas une Amazone.

5. Foucart, *Bull. de Corresp. hellén.*, 1890, p. 502.

6. Helbig, *Führer*, t. I, p. 286, n° 379.

Digitized by Google

n'offrent pas d'exemple de cette coiffure (voir, notamment, l'Artémis de Gabies, dont les cheveux sont disposés tout autrement). On est donc amené à y voir une mode un peu plus ancienne que l'ἀκμή de Praxitèle et à lui attribuer, du moins à l'origine, un caractère local. Or, de toutes les images féminines où paraît cette coiffure, les terres cuites tanagréennes sont les plus nombreuses; d'autre part, Corinne est une Tanagréenne et l'on peut supposer que la statue de Corinne par Silanion s'élevait à Tanagre. Donc, et alors même que nous ignorerions le texte de Tatien qui attribue à Silanion une statue de Corinne[1], nous serions amenés à chercher en Béotie, dans la première moitié du IVe siècle, l'original de la statuette de Compiègne. Cet original a-t-il inspiré les coroplastes tanagréens, ou n'est-il lui-même qu'un exemple isolé parmi les produits de toute une école dont se sont inspirés ces coroplastes? Nous inclinerions vers la seconde hypothèse et ne prétendons pas revendiquer pour la *Corinne* de Silanion l'importance et l'influence que M. Max. Mayer attribuait naguère aux *Thespiades* de Praxitèle[2]. Mais il semble bien résulter, de ce qui précède, que l'on a fait fausse route en rattachant à Praxitèle l'art des coroplastes tanagréens. Dans l'état actuel de notre savoir, c'est autour de Silanion, non de Praxitèle, qu'il faut grouper les charmantes images de vierges connues par les têtes de Munich[3] et de Corfou[4], les statues d'Aegion[5], de Délos[6] et d'Herculanum[7], nombre de statuettes de Tanagre et de Myrina[8], sans compter

1. Tatien, *C. Graec.*, 52 : Κορίννης Σιλανίων (ἐστιν ὁ δημιουργός).
2. *Athen. Mitth.*, 1892, p. 264. Cf. Amelung, *Basis des Praxiteles*, p. 47.
3. Lützow, *Münch. Antiken*, pl. 19; Lucy Mitchell, *Hist. of sculpt.*, p. 619, fig. 251. Cf. Arndt, *Festschrift f. Overbeck*, p. 96.
4. Lucy Mitchell, p. 620, fig. 252.
5. *Rép.*, t. II, p. 665, 2.
6. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1895, pl. VII; la tête seule, *Revue archéol.*, 1897, II, pl. XIII.
7. *Rép.*, t. II, p. 685, 1 (à Dresde). La tête seule *ap.* Amelung, *Basis des Praxiteles*, p. 31. Voir aussi la jolie statuette de la collection Torlonia, *Rép.*, II, 306, 1, celle du Vatican, *Rép.*, I, 207, 5 et celle de Naples, *Rép.*, I, 258, 2.
8. Voir les exemples cités par M. Couve, *Bull. de Corresp. hellén.*, 1895, p. 484, n. 4 et *Revue archéol.*, 1897, II, p. 26, n. 4.

Digitized by Google

quelques reliefs[1] et des monnaies[2] où l'influence du même type se fait sentir.

L'époque exacte de l'activité de Silanion est encore mal établie. Pline (XXXIV, 51) la place vers 328 et cette date a été récemment défendue par M. Delamarre[3], à l'aide d'arguments qu'a combattus M. Furtwaengler[4]. MM. Michaelis et Furtwaengler croient que Silanion est l'aîné de Praxitèle, qu'il travaillait dans la première moitié du IVe siècle. L'attribution, à Silanion, d'un buste de Platon connu par différentes répliques[5] et du *Thésée* d'Ince Blundell Hall[6], où subsistent des traces d'archaïsme, vient à l'appui de l'opinion défendue par MM. Michaelis et Furtwaengler. Il me semble que la *Corinne* de Compiègne la confirme, au point qu'il ne sera plus guère permis de la mettre en doute. Brunn a donc eu raison de croire que l'art de Silanion marque une transition entre celui du Ve siècle et celui des novateurs résolus du IVe siècle, Praxitèle et Lysippe[7].

On sait que, dans les statuettes qui reproduisent des statues célèbres, comme en général dans toutes les copies, la tête est toujours la partie la plus soignée. Or, si je ne m'abuse, il existe un air de famille entre la tête de la statuette Vivenel et celle de la *Sappho* Albani. La parenté semble surtout s'accuser dans la forme et le modelé des yeux. Si cette impression est justifiée, la

1. Tête de Sunium, en haut-relief, *Journ. Hell. Stud.*, 1895, pl. 6. Bas-relief de Vienne (Nymphes), Lucy Mitchell, *Hist. of sculpt.*, p. 550, fig. 224. Sarcophage du Louvre (Muses), *Rép.*, t. I, p. 93. Sarcophage Townley (Muses), *Rép.*, t. I, p. 269, 8; 270, 7, etc.

2. Artémis sur les monnaies d'Orthagoreia en Macédoine, de la première moitié du IVe siècle (*Brit. Mus. Macedon.*, p. 88). Arsinoé sur des monnaies gréco-égyptiennes des environs de 280 (*Coins of the Lagidae*, pl. VIII, XIII).

3. *Revue de Philologie*, 1894, p. 162.

4. Cf. Furtwaengler, *Statuenkopien*, I, p. 38; Sellers, *Pliny*, p. 234; Klein, *Praxiteles*, p. 36. La question a été clairement exposée par M. Collignon, *Hist. de la sculpt.*, t. II, p. 344.

5. Cf. *American Journal*, 1888, pl. I; Collignon, *Hist. de la sculpt.*, t. II, p. 177.

6. Furtwaengler, *Statuenkopien*, I, pl. II-III, p. 35; *Sammlung Somzée*, p. 28.

7. Brunn, *Bayer. Sitzungsb.*, 1892, p. 663; voir aussi Furtwaengler, *Masterpieces*, p. 153, qui rapproche à cet égard Silanion d'Euphranor.

Digitized by Google

théorie de M. Winter, qui reconnaît dans la *Sappho* Albani une copie de la *Sappho* de Silanion, gagnerait encore en vraisemblance.

J'en ai dit assez pour faire entendre que la statuette de Compiègne doit occuper désormais un rang honorable parmi les monuments de la sculpture antique et que les moulages, qu'on ne manquera pas d'en faire bientôt, mériteront de prendre place dans toutes les grandes collections.

II

LES STATUES DU PIRÉE A NEVERS

Vers 1853, l'amiral Jacquinot, commandant l'escadre du Levant, embarqua au Pirée deux statues de marbre dont il fit don au Musée de Nevers [1]. Ces statues étaient complètement oubliées lorsque, en 1897, j'eus l'occasion d'entretenir M. de Saint-Venant, inspecteur des forêts à Nevers, du *Répertoire de la statuaire antique* auquel je travaillais. M. de Saint-Venant me parla de statues grecques conservées au Musée de Nevers et eut l'obligeance de m'en adresser, bientôt après, d'excellentes photographies, d'après lesquelles ont été exécutées nos planches III et IV [2].

Du torse viril, haut de $0^{m},46$ [3], que nous avons fait reproduire sous deux aspects, il n'y a pas grand' chose à dire, si ce n'est que c'est un morceau de sculpture excellent, où l'influence de Praxitèle est sensible. La statue n'était certainement pas celle d'un athlète, mais d'un jeune dieu — Éros, Apollon ou Dionysos. La désignation d'Éros paraît encore la plus probable ; mais il est difficile, en l'absence de tout attribut, d'être affirmatif.

1. Musée lapidaire *de la Porte du Croux*. Le Musée possède encore deux beaux bustes en marbre d'Hadrien et de Marc-Aurèle découverts en 1861 près de Nevers, à Saincaize, et un torse fragmenté de Vénus nue, également en marbre, exhumé à Magny-Cours (Nièvre).
2. Cf. Saint-Venant, *Journal de la Nièvre*, 30 nov. 1897.
3. Marbre de Paros. Voir *Rép. de la stat.*, t. II, p. 785, 6.

Digitized by Google

L'autre figure (haut. 1m,01)[1] m'a tout de suite rappelé une statue identique, mais plus mutilée et sans tête, qui, découverte également au Pirée, près de la Douane, se trouve au Musée de cette ville et a été publiée en 1894 par M. Ziehen[2]. L'archéologue allemand y a reconnu un épistate des jeux, un distributeur de récompensès aux athlètes : ces récompenses sont des bandelettes, des *alabastra*, des couronnes. Comme, dans la statue de Nevers, où la tête subsiste, le personnage est ceint lui-même d'une bandelette formant bourrelet, on pourrait se demander si le « distributeur de récompenses » n'est pas plutôt un « accapareur de récompenses », un lauréat chargé et même surchargé des prix de ses multiples victoires. Les deux statues du Pirée et de Nevers ont pu fort bien se faire pendant à l'entrée d'un des gymnases de la ville.

L'exécution de ces figures n'est pas très bonne ; il est cependant difficile de les attribuer à une époque postérieure au IIe siècle avant notre ère[3]. Elles seraient donc plus anciennes que la destruction du Pirée par Sylla, catastrophe qui a probablement été exagérée par les historiens et qui n'a pas laissé d'épargner beaucoup d'œuvres d'art. On sait combien la prétendue dévastation du Pirée a servi d'argument aux modernes qui, voulant faire de Pausanias un compilateur, affirment que le Pirée tel qu'il le décrit est antérieur aux événements de l'an 86[4]. La découverte de statues comme celles de Nevers n'est pas favorable à leur opinion.

A plusieurs reprises, le Ministère de l'Instruction publique a éveillé l'attention de ses correspondants sur l'utilité qu'il y aurait à inventorier et à publier les œuvres d'art de provenance grecque conservées dans nos musées provinciaux. Peu d'archéologues, jusqu'à présent, ont répondu à cet appel. Les exemples que le

1. Marbre du Pentélique. Revers très sommairement modelé, presque brut par endroits. Voir *Rép. de la stat.*, t. II, p. 537, 5.

2. Ziehen, *Athen. Mittheil.*, 1894, p. 137.

3. *Ohne Zweifel aus römischer Zeit*, écrit M. Ziehen (p. 138). Il m'est impossible de deviner sur quoi se fonde l'assurance de M. Ziehen.

4. Cf. Kalkmann, *Pausanias der Perieget*, p. 54 et Gurlitt, *Ueber Pausanias*, p. 198.

Digitized by Google

hasard nous a fournis, et qui font l'objet de la présente notice, attestent, plus éloquemment que toutes les circulaires, les résultats heureux qu'on pourrait attendre d'une exploration scientifique de nos collections[1].

Salomon Reinach.

1. On peut rappeler, à ce propos, la « découverte », due à M. Max. Mayer, des vases grecs de la collection Panckoucke au Musée de Boulogne-sur-Mer (*Archäol. Anzeiger*, 1889, p. 184 ; cf. Pottier, *Album archéol. des Musées de province*, p. 66 et suiv.). Une très bonne statue en marbre de Dionysos, provenant de la collection Campana, est oubliée au Musée de Reims (*Rép.*, t. II, 785, 7). J'ai noté une Artémis en marbre, de grandeur naturelle, au Musée d'Amiens, en compagnie de plusieurs grands bustes, très mal éclairés, qui n'ont pas été étudiés encore.

Digitized by Google

LES

LÉGENDES DES MONNAIES SASSANIDES

(*Suite et fin*[1].)

Hormazd II (302-309)

Fils de Narsès. Sa titulature *mazdaiasn bagi Auhrmazdi malkân malkâ Airân v Anirân minotchetri men Yesdân* est rarement complète. Sur quelques monnaies, le mot *bagi* « divin » est remplacé par celui de *vohiâ* « l'excellent », que Sir H. Rawlinson lisait *shâhia*. On ne rencontre cette épithète que sur les monnaies de Hormazd II et dans les inscriptions de Sapor II et de Sapor III. Un médaillon d'or porte au revers : *nûrâ Varahrân* « le feu Bahrâm » ou *Bahrâm âtûr*. Ces mots désignent le feu par excellence, celui qui provient des phénomènes naturels comme l'éclair, la combustion de naphte, et qui sert à purifier les autres feux. Cette légende unique a été signalée par Mordtmann sur une médaille d'or trouvée à Kazvin en 1867 et faisant partie de la collection Bartholomaei. Les légendes ordinaires des revers sont : *nûrâ zi Auhrmazdi*, *âtruni* « l'adorateur du feu. » Avec Hormazd II apparaît pour la première fois l'image du *ferouer*[2] dans les

1. Voir le n° de janvier-février.

2. Le férouer ou *fróhar* (*fravashi*, *fravarti* en zend) est l'élément divin et immortel de la personnalité humaine; il était en Perse l'objet d'un culte tout particulier. L'Avesta contient un très bel *yasht* (hymne) aux Fravashis. V. J. Darmesteter, *Zend-Avesta*, t. II, p. 500 sq. — Déjà, sur les monnaies dites *persépolitaines*, antérieures aux Sassanides, on voit, au-dessus des flammes du pyrée, l'image d'Ahura Mazda.

Digitized by Google

flammes du pyrée. Ce symbole du génie, sorte d'ange gardien de l'homme au milieu du feu, a un sens qui nous échappe; on le trouve sur le revers des successeurs, mais le ferouer se transforme peu à peu de manière à devenir un pyrée anthropoïde.

C'est aussi sous Hormazd II que l'on constate pour la première fois l'existence de mots sur le piédestal du pyrée ou à l'exergue. Ces mots sont des épithètes qui s'adressent soit au feu soit au roi, comme *radi* « généreux », *vârid* « croissance », *apasta* « confiance », *afdi* « louange », *mithra* (nom du Dieu), *vohia* « excellent », *piroudj* « victorieux » et quelques autres d'une lecture difficile.

La plus intéressante comme la plus célèbre des monnaies de Hormazd II est la pièce d'or qui a été frappée à l'occasion du mariage de ce prince avec la fille du roi des grands Koushans de Kâboul (grands Yue-tchi). Cette pièce, connue depuis longtemps, a été diversement interprétée; on l'attribuait autrefois à Hormazd I. Je me permettrai de renvoyer à une étude dont elle a été l'objet tout récemment[1], me contentant de donner ici les deux légendes pehlvies qui sont inscrites de deux côtés de la pièce : Avers : *mazdaiasn bagi Auhrmazdi rabbâ Kushân malkân malkâ* « le mazdéen le divin Hormazd, grand Kouchan, roi des rois (de l'Irân) »; Revers : *mazdaiasn bagi Auhrmazdi malki* (ou *malkaï*), *rabâ* (ou *rabbâ*)[2] *Kushân malkân malkâ* « le mazdéen, le divin Hormazd, de la famille royale des grands Koushans, roi des rois de l'Irân ». Une autre pièce, qui est une monnaie de bronze, petit module, porte sur un seul côté la légende *Auhrmazdi rabbâ Kushân malkâ* « Hormazd, le grand Koushan, roi ». Ce qui donne à ces deux pièces une véritable importance c'est la mention que l'on trouve, pour la première et unique fois en pehlvi, de la nation des *Kouchans*, nom de la dynastie des Yue-tchi qui a occupé la Transoxiane, l'Irân oriental, le sud de l'Hindo-koush et le nord-

1. V. *Revue numismatique*, 1896 : *Monnaies des grands Kouchans postérieurs*, p. 162 et sq. Cette médaille, qui appartenait autrefois à Sir H. Rawlinson, est maintenant au British Museum.

2. *Rabbâ* est la forme araméenne; *raba* est la lecture pure et simple du pehlvi.

Digitized by Google

ouest de l'Inde pendant plusieurs siècles. On sait que le même nom dynastique se rencontre sous les formes *Koshano*, *Kushana*, *Gushana* sur les monnaies et dans les inscriptions des rois Touroushka[1]. A raison de son alliance avec la famille des Yue-tchi qui, au commencement du IVe siècle de notre ère, avaient été chassés du Penjâb et ne régnaient plus qu'à Kâboul et en Transoxiane, Hormazd II s'intitule « prince royal (*malkaï*) de la famille des grands Koushans ». Tel est le sens qu'il faut donner aux mots *rabbâ Koushân* que portent les deux monnaies ci-dessus mentionnées. La drachme d'argent que M. de Markoff décrit dans son catalogue[2] et qu'il attribue (à tort, suivant nous, à Hormazd I) pourrait très bien appartenir à la même série, avec les mots *rabbâ Koushân* qui, précisément, sont effacés au milieu de chacune des légendes du droit et du revers. Le Cabinet de France possède une médaille en or représentant, d'un côté, Hormazd reconnaissable à sa coiffure (car la légende est défectueuse) et un buste de femme. Il est probable que cette médaille a dû être frappée à la suite du mariage avec la princesse tartare[3].

Nous verrons plus loin une monnaie de Bahrâm IV sur laquelle il faut peut-être lire aussi la même légende. Par contre, le *rabbâ roushân* de la pièce de Bahrâm I, dont nous avons parlé plus haut, est une légende toute différente.

1. Voir *Revue numismatique*, 1888 : *Chronologie et numismatique des rois indo-scythes*.

2. *Catalogue des monnaies sassanides*, etc. *de l'Institut des Langues orientales*. Pétersbourg, 1889, p. 60, n° 21. La reproduction photographique qui est au frontispice n'est pas très nette.

3. La légende de cette pièce est tellement incorrecte que l'on serait tenté de douter de son authenticité ; mais il faut remarquer, d'une part, que la pièce a été frappée et non coulée, et ensuite qu'aucun faussaire n'aurait pu imaginer cette circonstance du mariage d'Hormazd. Cependant l'aspect général de la pièce, les traits du roi, les deux assistants au revers remplacés par deux colonnes, ne sont pas sans inspirer des doutes sur cette monnaie, qui, autrement, aurait une importante valeur historique.

Digitized by Google

Sapor II (309-379)

Surnommé par les auteurs arabes *Dhou'l-aktâf* (l'homme aux épaules, sans doute à cause de sa force, l'expression pehlvie est inconnue)[1]. Je me suis expliqué plus haut sur l'étymologie du mot Sapor. Le protocole de ce roi : *mazdaiasn bagi Shâhpûhri malkân-malkâ Airân v Anirân minotchetri men Yezdân* se trouve rarement complet sur ses médailles. Les mots *v Anirân* sont rares et tendent de plus en plus à disparaître; il en est de même de la formule *minotchetri men Yezdân* qui est ici pour la dernière fois.

Dans l'inscription A de Tâqi-Bostân déchiffrée par S. de Sacy en 1809, Sapor II s'intitule *mazdaiasn vohiâ Shahpûhri malkân malkâ Airân v Anirân minotchetri men Yezdân, bara mazdaiasn vohiâ Auhrmazdi... napi vohiâ Narsehi malkân malkâ* « le mazdéen, l'excellent Sapor, etc., fils du mazdéen l'excellent Hormazd, petit-fils de Narsès, roi des rois »

On trouve au revers des monnaies de Sapor II les mots : *nûrâ zi Shahpûhri, râst* (juste, honnête) et sur le piédestal de l'autel du feu, *malkaï* (royal), *Airân, As* (Ispahan?). Mordtmann décrit sous le n° 270 (*ZDMG.*, 1880) une drachme portant au revers un mot qu'il lit *yezdikert* et il part de cette découverte pour introduire un roi de ce nom (outre les trois déjà connus) qui se serait révolté contre Sapor et aurait eu un règne très court; mais l'existence de ce Yezdegerd n'est pas mentionné par les historiens et, du reste, la lecture de Mordtmann est très contestable d'après le fac-simile qu'il donne de la légende, car il ne reproduit pas la pièce entière.

Ardéshir II (379-383)

L'historien Tabari en fait le frère de Sapor II; il serait alors

1. Noeldeke, *Tabari*, p. 52. Le *Modjmel* donne une autre explication; v. *Journal asiatique*, décembre 1841, p. 510.

Digitized by Google

monté sur le trône dans un âge très avancé, son père Hormazd II étant mort en 309. L'auteur du *Modjmel*, Firdousi et autres disent de même qu'il fut l'oncle de Sapor III et qu'il n'accepta la royauté que parce que ce dernier était encore mineur en 379[1]. Le protocole de ses monnaies est : *mazdaiasn bagi Artakhshatr malkân malkâ Airân* et, le plus souvent, il est très écourté. Les revers sont généralement anépigraphes et ne présentent rien de remarquable. Les historiens ont donné à ce roi le surnom de *nîkoukar*, en persan « le bienfaisant ».

Sapor III (383-388)

Dans l'inscription B de Tâqi-Bostân, gravée sur le bas-relief que ce souverain a fait ériger en l'honneur de son père et qui porte les noms des deux rois, Sapor III s'intitule : *mazdaiasn vohiâ Shâhpûhri malkân malkâ Airân v Anirân minotchetri men Yezdân barâ mazdaiasn vohiâ Shâhpûhri malkân mâlkâ*, etc., *napi vohiâ Auhrmazdi malkân malkâ* « le mazdéen, l'excellent Sapor III, etc., fils du mazdéen, l'excellent Sapor II, etc., petit-fils d'Hormazd II, roi des rois ». Sur ses monnaies, son protocole est plus court : il est « roi des rois de l'Irân et de l'Anirân » ou plus simplement *malkân malkâ Irân*, ou même les deux mots seuls *Shâhpûhri malkâ*; le mot *vohiâ* est remplacé par *bagi*. Sur quelques pièces on rencontre la particule sémitique *zi* déjà expliquée, « lequel » : *Shâhpûhri zi malkâ* « Sapor qui est (lequel est) roi ». Les revers portent invariablement les mots *âtûri-Shâhpûhri* « feu de Sapor ». A partir de cette époque, le mot *nûrâ* est remplacé par *âtûr*. On voit quelquefois, mais sur le droit de la pièce, à la suite du protocole, le mot *kadi* ou *gadi* que nous expliquerons plus loin. Mordtmann décrit (n° 558, *op. l.*) une monnaie avec le mot *râst* « juste » sur le pyrée ; elle est aussi au Catalogue de Markoff (n° 63, *op. l.*).

1. V. Patkanian, *Histoire de la dynastie Sassanide* dans le *Journal asiatique*, mars 1866, p. 156, et Noeldeke, *Tabari*, p. 69.

Digitized by Google

Bahram IV (388-399)

Surnommé *Kirmânshâh* (Κερμασάς d'Agathias)[1], du nom de la province de Kirmân dont il avait été gouverneur, fils de Sapor II d'après Tabari et Mirkhond, de Sapor III suivant d'autres auteurs. La fameuse améthyste du duc de Devonshire, avec la légende *Varahrân Kirmân malkâ, bara mazdaiasn bagi Shâhpûhri malkân malkâ Airân ve Anirân minutchetri men Yezdân*, lui appartient; sur ses monnaies, il ne porte que les épithètes de *mazdaiasn bagi zi malkâ Irân* ou le plus souvent *zi malkâ* « le roi ». A partir de Bahrâm IV, les mots *ve Anirân* disparaissent du protocole monétaire. Les légendes des revers sont : *âtûri Varahrân*, *râst V.*, « le juste V. », ou simplement *râst*, notamment sur le piédestal du pyrée, avec l'indication de quelques ateliers monétaires que Mordtmann interprète ainsi : *As* (Ispahân), *Ka* (Kâzeroun), *Kir* (Kirmân), *Da* et *Dar* (Dârabgerd), *Kho* (Khorassân), *Babâ* (Ctésiphon), *Rad* (Hékatompyle, ou Raï), *Her* (Hérat), *Veh* (Beh-Hormazd), etc. Ce sont les premières mentions de villes sur les monnaies ; le nombre en devient ensuite de plus en plus grand. Nous adoptons provisoirement, faute de mieux, les lectures (quoique souvent hypothétiques) de Mordtmann sur les ateliers monétaires que nous ne mentionnerons du reste qu'exceptionnellement.

Deux pièces de la collection Bartholomaei (pl. X, nos 17 et 18) portent au revers *âtûr Yezdkarti* « le feu de Yezdegerd » : il s'agit ici de Yezdegerd I, le fils et successeur de Bahrâm IV. Il existe aussi quelques drachmes de ce dernier, avec le nom de *Shâhpûhri malkâ* au revers (v. Mordtmann, *ZMDG.*, 1880, p. 85). Ce Sapor est le nom d'un autre fils de Bahrâm IV ; peut-être est-ce le même que le Sapor qui règna en Arménie sous le nom de *Shapouh* de 415 à 419 et qui serait alors frère de Yezdegerd et non son fils comme

1. *Vram krman arkay* dans Lazare de Pharbe (Justi, *Namenbuch*, p. 362).

Digitized by Google

le disent les historiens arméniens. Sur une pièce du cabinet Borell à Constantinople, décrite par Mordtmann (*ZDMG.*, 1854, n° 125), ce savant a lu *afkudâr* (d'après le fac-simile pl. IV, n° 6, ce serait *dârâfku*) qu'il interprète par « seigneur du monde »; mais si *dâr* ou mieux *dârâ* « celui qui possède, souverain » est persan, *afku* n'est ni persan ni sémitique; il est donc plus que probable que cette légende doit signifier *dârâpker* pour Dârâbgerd. De même, sur une autre drachme de la collection Bartholomaei (pl. X, n° 11), on lit *Varahrân zi dâr*. On serait tenté de traduire « Bahrâm le maître », mais *dâr* n'est jamais seul et ne s'emploie que comme suffixe en pehlvi. Mordtmann y voit, avec plus de vraisemblance, le nom de la même ville Dârâbgerd; mais alors que signifie *zi*? Il est vrai que la lecture de ce mot est douteuse sur l'exemplaire de Bartholomaei.

Dans la même collection du savant russe se trouvent deux pièces (pl. X, n°s 12 et 13) avec la légende *kavî babâ* au revers. La lecture paraît bien certaine. Mordtmann traduit par « résidence royale » c'est-à-dire Ctésiphon. Nous aurions ici pour la première fois l'emploi du mot *kavi* qui correspond au zend *kava* « roi » et qui a dû exister en pehlvi : *kavi Khosrav* « le roi Khosroès » ; persan mod. *ki* (pron. *ké*). Le dictionnaire persan *Borhân-i Qati* dit que *ké* signifiait autrefois « roi des rois », et correspondait à l'arabe : *malik el-moloûk*. Le mot est resté dans *dirafsh-i kaviyani* ou *kavân-i dirafsh* « l'étendard des rois ».

Sur une autre monnaie dépendant de sa collection, Mordtmann (*ZDMG.*, 1880, p. 76, n° 322) a lu *rabâ..... Varahrân*; la légende est malheureusement incomplète, mais d'après ce que nous avons dit plus haut à propos de la pièce d'or d'Hormazd II, il n'est pas impossible de rétablir le mot manquant et d'admettre que l'inscription entière a dû être *rabâ Koushân*. Bien que les historiens ne nous aient laissé aucune trace des rapports entre Bahrâm IV et les Yue-tchi, ce souverain a pu prendre, comme son prédécesseur médiat, le titre de « grand Koushan », en raison des relations d'amitié qui ont existé pendant une certaine période entre les deux empires.

Digitized by Google

Yezdegerd I (399-420)

La forme pehlvie de ce nom est *Yazdekerti* dont le sens est « créé par les izeds », zend *Yazatakarta*, en grec Ἰσδιγέρδης et Ἰσδηγέρδης; armén. *Iaskert* et *Hazgerd*. Yezdegerd ou Yezdedjerd est l'orthographe arabe. Les auteurs persans lui donnent le surnom de *bazagar* (*bazak-kar*, en pehlvi) « le criminel ou le méchant ». Quelques auteurs arméniens l'appellent *Aztadjat* (qui paraît être tout simplement une altération de *Yastakart*). Il porte généralement sur ses monnaies l'épithète de *râmshetri* pour *râmi-khshatra*, « la prospérité de l'empire ». Son protocole est : *mazdaiasn bagi râmshetri Yazdekerti malkân malkâ Airân*; ce dernier mot, de plus en plus rare, ne reparaît plus sur les monnaies après Yezdegerd. Le général Bartholomaei a contesté la lecture *râmshetri* et a proposé *râmâturi* « joie du feu »; mais le nom du feu est toujours écrit avec un *û* : *âtûr*, ainsi qu'on peut le constater par les revers mêmes de ce roi : *âtûr*, *âtûri* « gardien du feu ». Autres légendes des revers[1] : *râsti* « bon » *âtesh*, « feu » (synonime d'*âtûr*), des noms de villes *as*, *ah*, *ka*, *ker*, *rad* (Aspahan, Kâzeroun, Kermân, Hécatompyles), etc., et quelques autres légendes illisibles.

Il existe de très rares monnaies de Yezdegerd avec le nom de Bahrâm V son fils; au revers : *Varahrân*, *Varah-âtûr*, *Varahrân-Iezdekerti*, qui passa son enfance chez Al-Mundhir, roi des Arabes de Hira. Le nom de la mère de Bahrâm, *Gâsyândokht*, nous a été conservé; c'était une Juive. L'aïeule de Yezdegerd I était également une Juive ; son nom était Ifrâ-Hormazd et elle était l'épouse de Sapor II (v. J. Darmesteter, *Textes pehlvis relatifs au Judaïsme*, 1889). Le nom de la mère de Bahrâm V, que Darmesteter lisait *Shâsyan-*, doit être rectifié en *Gâsyândokht*, « la jeune fille qui est la bénédiction du trône » d'après Justi (*ZDMG.*, 1895, p. 687).

1. V. Catalogue de Markoff, et Mordtmann, *ZDMG.*, 1880.

Digitized by Google

Bahram V (420-438)

Surnommé *Gour* « âne sauvage » on ne sait à quelle occasion, bien que les auteurs orientaux soient pleins de récits merveilleux sur l'enfance et le règne de ce prince[1]. Il porte sur ses monnaies l'épithète de *râmshetri* comme son père. Sa titulature est très courte : *mazdaiasn bagi Varahrân malkân malkâ*, ou *mazdaiasn bagi râmshetri Varahrân malkâ*, ou *mazdaiasn bagi âtûri Varahrân* « le mazdéen, le divin gardien du feu (*âtûri*) V. » Sur une monnaie de la collection Prokesh-Osten, décrite par Mordtmann (*op. l.*, n° 433), ce savant a lu l'inscription de la manière suivante : *Varahrân malkân malkâ zi kavi-kerker* ou *kartar* « V. roi des rois, c'est-à-dire le roi, le seigneur (das heisst der König, der Herrscher) » et il justifie cette traduction par le fait que Bahrâm V, ayant interdit de se servir de mots sémitiques à sa cour, aurait cru devoir expliquer sur ses monnaies le titre de *malkân malkâ* par les mots persans correspondants *kavi kartar* « le roi, le seigneur ». Cette interprétation ne m'ayant pas paru très satisfaisante, et Mordtmann ne donnant pas le dessin de la pièce, j'ai dû me procurer un moulage de l'original qui est au Musée de Berlin[2]. A l'examen de la partie de la légende en question, je vis de suite que la lecture *kavi* était impossible, le dernier caractère de ce mot ne pouvant être qu'un *m* ou un *p* (*f*) ; d'autre part, le second caractère peut se lire aussi bien *r* que *v* : on a donc *karm* ou *karf*. Or *karf* et *karfak* signifient en pehlvi « bonne œuvre » et le composé *karf-kart* se trouve à deux reprises dans l'inscription de Naqshi-Radjeb avec le même sens. L'adjectif dérivé *karf-kartar* signifiera donc « celui qui fait de bonnes œuvres », épithète pieuse qui convient très bien au roi et

1. L'âne sauvage joue un rôle important dans les épisodes de chasse chez les Perses; v. Noeldeke, *Kârnâmak*, 1879, p. 39.

1. Grâce à l'obligeance du Dr H. Nützel, attaché à la direction de cet établissement, à qui j'adresse ici mes plus vifs remerciements.

Digitized by Google

qui est dans le même ordre d'idée que celles de *vohiâ* « excellent », *râst* « juste » que présentent d'autres pièces (v. *suprà* sous Hormazd II). Je lirai donc ainsi la fin de la légende : *malkâ gi karf-kartar* « roi le bienfaisant »[1].

Plusieurs monnaies de Bahrâm V ont au revers les deux letres *vh* qui sont probablement l'abréviation de *vohû* « bon », d'où *vohûdîn* « qui suit la bonne religion, » que l'on rencontre sur des intailles (v. *suprà*). Les autres légendes des revers sont des initiales d'ateliers monétaires et le nom propre Varahrân, écrit le plus souvent en abrégé *Varah* ou *Varahr*.

La gemme du Cabinet de France avec buste et légende pehlvie, que Mordtmann (*ZDMG.*, 1864, n° 12) attribue à Bahrâm V Gour, est simplement le sceau d'un mage; la légende doit être lue *Varân zi magupat aturfarnbagân* « Bahrâm le chef des mages (mobed), fils d'Aturnfarnbag » (Noeldeke, *Kârnâmak*, p. 37). Par contre, il faut restituer à Bahrâm V la pièce que Thomas[2] a attribuée à Bahrâm VI Tchoubin (v. *infrà*).

Un fait intéressant à signaler dans la numismatique de Bahrâm V, est l'introduction du monnayage sassanide dans la Transoxiane, où jusqu'alors les monnaies des Koushans avaient seuls cours. A la suite de la victoire remportée par Bahrâm sur les Ephthalites à Koushmihân, près de Merv, vers l'an 428[3], des rapports politiques et de commerce s'établirent entre ces tribus tartares, qui venaient d'arriver dans le Turkestan, et les Sassanides. La paix fut signée, il y eut un échange d'ambassades et c'est à la suite de ces négociations que les monnaies d'argent de Bahrâm V pénétrèrent de l'autre côté de l'Oxus. Les Ephthalites adoptèrent pour type la drachme sassanide avec le portrait du roi de Perse et le pyrée accosté des deux assistants (le mobed et le

1. J'ai soumis cette interprétation à M. W. West, l'éminent doyen des études pehlvies. C'est lui qui m'a signalé le mot *karf-kart* dans l'inscription de Naqshi-Radjeb, ainsi qu'une autre forme *karfakîhî* dans l'inscription de Takhti-Djemshid à Persépolis.

2. *Numismatic and other antiquar. illustr. of the Sassanians*, 1873, p. 80.

3. V. mon Mémoire sur les *Huns Ephthalites*, Louvain, 1895, p.

Digitized by Google

souverain), les flammes entourant le *férouer*. Les pièces qui furent frappées alors en Transoxiane sont faciles à reconnaître, bien qu'au premier abord elles paraissent semblables à celles émanant des ateliers sassanides, et qu'elles aient conservé jusqu'à la légende pehlvie et au protocole de Bahrâm. Plus tard, l'inscription pehlvie disparaît et fait place à des caractères sogdiens d'origine araméenne; mais le buste de roi et le pyrée sont maintenus. C'est ce qu'on appelle les monnaies des *khoda* ou *khoddat* de Bokhara. Après la conquête arabe (705-714), le même monnayage subsiste pendant plusieurs siècles, mais en s'altérant de plus en plus. Les Arabes ont donné à ces pièces particulières de Bokhara qui avaient cours dans toute la Transoxiane et même sur les marchés voisins, les appellations successives de *dirhems noirs*, *ghitrifi* et *mohammedieh*[1]. Il y en avait encore au IXe siècle et, aujourd'hui, depuis la conquête russe, on en trouve un grand nombre dans le sol.

Yezdegerd II (438-457)

Son vrai nom sur les monnaies est *Kadi-Yazdekerti*. L'épithète de *kadi* ou *gadi* est portée aussi par Péroze et par Kobad; on la trouve déjà au revers d'une monnaie de Sapor III. Bartholomaei et Dorn font venir ce mot du sémitique *gad* « bonheur », *gadi* « fortuné »; le sens serait donc « le fortuné » et non le « prince » comme on a traduit quelquefois. Le *gimmel* sémitique devait avoir un son guttural particulier que les Persans de l'époque sassanide (comme dans le *guief* moderne) rendaient par le signe du *k*. La prononciation devait donc être plutôt *gadi* que *kadi* (v. *infrà* à propos du mot *gadeh*)[2]. La titulature de Yezdegerd II est *mazdaiasn kadi Yazdekerti malkâ*,

1. V. *Revue numismatique*, 1892, p. 205; Markoff, *Gouverneurs du Khorassan*, etc., 1891, p. 14.
2. Ce mot n'a, bien entendu, aucun rapport avec l'arabe *qâdhi*, nom du magistrat musulman que l'on transcrit par *cadi*.

Digitized by Google

ou *mazdaiasn bagi malkân malkâ kadi Yazdekerti* ou simplement *mazdaiasn kadi Yazdekerti.*

L'épithète ordinaire de ce roi sur le revers de ses monnaies est *navaki* « le priant, l'adorateur », de *navik* « prière », zend *nivaêdhya*. On trouve aussi *âtû*, *atûrî* et la mention de quelques ateliers monétaires. Le férouer n'est plus dans les flammes du pyrée et ne reparaît plus qu'avec Balâsh. Le piédestal de l'autel du feu porte les mots *rât* « chef religieux » ou *râst* pour *râsti* « juste ». A partir de Yezdegerd II on ne voit plus de légende ni emblème sur cette partie du revers de la monnaie.

Yezdegerd II est l'époux de la reine Dinaki dont le nom se trouve sur la belle intaille de la collection Stroganoff, décrite par Mordtmann (*ZDMG.*, 1876 et 1877) et par Dorn (*Comm. archéolog. de Pétersbourg*, 1881). La première partie de la légende de cette intaille est *Dînakî zi malkatân malkatâ mahîstî...* « Dînakî, la reine des reines, très grande... », l'expression *malkatân malkatâ* est particulièrement intéressante à signaler; elle nous donne la preuve que les mots *malkân malkâ*, s'ils étaient prononcés quelquefois *shâhânshâh*, n'en faisaient pas moins partie du fonds de la langue. Du reste, déjà en pehlvi (comme en persan moderne), la distinction du genre n'existait plus dans les substantifs et il est possible que pour désigner « la reine des reines » on prononçât *malkatân malkatâ* et non *shâhânshâh*, qui aurait été une expression ambiguë. Cependant nous devons dire que d'après les lois de formation grammaticale on pourrait s'attendre à une forme *shâhânî* « reine » et à un génitif pluriel *shâhâniân*, ce qui donnerait *shâhâniân shâhânî* comme correspondant pehlvi du sémitique *malkatân malkatâ*; mais ces mots ne se sont pas encore rencontrés dans les livres. En persan moderne on emploierait le mot arabe *maliket*. Deux siècles après Yezdegerd II, nous verrons la reine Bôrân être appelée par les historiens persans et arabes *shâhzanân* « la reine des femmes » et *dokhtzanân* « la princesse des femmes », expressions qui étaient peut-être celles déjà usitées du temps de la reine Dînakî.

Digitized by Google

Hormazd III (457)

Un des fils de Yezdegerd; il ne règna que quelques mois et fut renversé par Péroze, son frère. Il avait le titre de prince du Seïstan ou de Sakastène, *Sayânshâh*. On ne connaît aucune monnaie de ce prince; la pièce que Longpérier a publiée et attribuée à Hormazd III est en réalité une de ces monnaies encore incertaines qui appartiennent à la série indo-sassanide. Dans son premier mémoire (*ZDMG.*, 1854, p. 71) sur les monnaies sassanides, Mordtmann avait attribué à Hormazd III des pièces portant une légende qu'il lisait *Khodad Varda*; mais il a reconnu plus tard cette erreur (v. *infrà*, *Balash*). De même, les pièces décrites par Thomas (*Numism. illustrations*, London, 1873, p. 67) comme étant de Hormazd III sont en réalité de Djamâsp.

Péroze (457-484)

Sur ses monnaies (*Gadi* ou *Kadi*)-*Piroutchi* « fortuné, victorieux » (zend *pairi-raotshâh* « qui a de l'éclat dans la victoire », *Peroz* en arménien, Περόζης chez les Byzantins contemporains, var. Πειρώζης et Περώζης); la forme arabe est *Firouz* qui est devenu plus tard le nom de plusieurs souverains[1]. Sur une monnaie imitée des Sassanides, d'époque et d'attribution incertaines[2], le nom est écrit par *z* : *Pirouzi* au lieu d'un *tch* ou *dj*, ce qui permet de croire que le signe pehlvi représentant cette lettre avait les deux sons *tch* et *z*; témoin, au surplus, l'arménien *Péroz* qui a cependant le son *tch* dans son alphabet[3] (le grec et l'arabe ne

1. V. Justi, *Iranisches Namenbuch*, in-4, Marburg, 1895, p. 247 sq. La prononciation *Peroze* au lieu de *Firouz* (qui serait possible, car le pehlvi a le même signe pour *p* et *f*) est attestée par le grec et par le chinois *Pé-lou-se*.
2. V. *Revue numismatique*, 1896.
3. De même, sur les monnaies des gouverneurs arabes, le nom *Aziz* est rendu en pehlvi par *Atchitch*.

Digitized by Google

possèdent pas ce son palatal). Le protocole de ce roi est *mazdaiasn kadi Piroutchi*; le mot *malkâ* n'existe plus et l'épithète *mazdaiasn* manque le plus souvent. Ce qui fait l'intérêt du monnayage de Péroze, c'est que ce prince est le premier qui ait eu l'idée de mettre la date en se servant des années de règne[1], en même temps qu'il indiquait la ville où la pièce avait été frappée. La date est toujours à gauche du pyrée, par rapport à l'observateur, et la mention de la ville à droite. La plus ancienne date est de l'an 3 (*talat*) qui correspond à 459 de J.-C. ; à partir de cette époque, nous avons toutes les années inscrites en pehlvi jusqu'à la fin des Sassanides et pendant toute la période des gouverneurs arabes de la Perse. La numération est en pehlvi pour le nombre premier (*aoïki* ou *aivaki*) et à partir de onze; mais pour les nombres 2 à 10, ils sont représentés par la forme sémitique : *tarîn*, *talatâ*, *ârbâ*, *khomshâ*, *shâtâ*, *shâbâ*, *tômenâ*, *tishâ* et *asrâ*; on ignore les motifs de cet emploi de la langue sémitique; du reste, on rencontre aussi, mais rarement, le mot pehlvi *tchehar* (= 4) pour *ârbâ*, de même que le nombre 1 est quelquefois indiqué par le sémitique *ahadi* (v. Dorn, *Mél. asiat.*, 1858, p. 439 sq.). Les monnaies de Péroze sont très nombreuses; le Musée de l'Institut des Langues orientales à Pétersbourg, notamment, en possède une riche variété ; mais en dehors de la date et des ateliers monétaires qui deviennent de plus en plus nombreux, il y a souvent des lettres isolées, des commencements de mots dont le sens nous échappe : on est déjà, du reste, en pleine décadence au point de vue de l'art.

Balash (484-488), frère de Péroze.

Balâsh, *Palâsh* sont des formes arabes altérées de *Valgash*,

1. Avant Péroze, comment les Sassanides dataient-ils leurs ordonnances ou édits? Il est probable que c'était de l'*ère des Perses* qui est mentionnée, pour la date 117, dans les Actes des martyrs syriens à propos de la grande persécution ordonnée par Sapor II contre les chrétiens. V. Noeldeke, *Tabari*, p. 410, et L. Ideler, *Handbuch der Chronologie*, t. II, 1826, p. 553.

Digitized by Google

Vologèse. Le roi Vologèse VI, un des derniers Arsacides, est appelé *Balâsh* ou *Walâsh* par les Orientaux (Tabari, Firdousi, etc.) Le général Bartholomaei, M. de Markoff et autres classent ce roi sous le nom de *Vologèse*, forme grecque arsacide qui était certainement hors d'usage à la fin du ve siècle. Les auteurs byzantins donnent les formes Βλάσης, Βλάσιος, Βλάσσης, Βάλας, Ουάλας, etc. Les Arméniens ont conservé l'ancienne forme *Vagharsh* et *Valarsh*[1]. Sur ses monnaies, le nom de ce roi est écrit *Valkash* que, par suite de la polyphonie des lettres pehlvies, on a lu longtemps *Varda*. Ce nom est toujours précédé de l'épithète *Hûkad* ou *Hûgad*, en pehlvi *hû* « bon » et *kad* ou *gad* « bonheur » en sémitique; ce serait donc « le bienheureux » ou « le fortuné », comme le grec εὐτυχής[2]. D'après l'historien arménien Lazare de Pharbe, Balâsh eut à lutter contre un de ses frères *Zaren* qui prétendait avoir des droits au trône; mais il n'existe aucune monnaie de ce rebelle.

Les monnaies de Balâsh ne portent aucune date aux revers, mais seulement *Valkâ* ou *Valkash* et quelques ateliers monétaires. Les flammes du pyrée entourent le férouer qui reparaît pour la dernière fois.

Djamasp (497-499)

C'est Kobâd qui est le successeur immédiat de Balâsh, son oncle; mais au bout de neuf ans il est déposé et remplacé par son frère Djamâsp qui ne régna que trois ans (497-498-499). Sur ses monnaies le nom de ce roi est écrit *zâm* ou *iâm*, abréviation de *Zâmâsp* qui n'est jamais écrit en entier. Mordtmann (*ZDMG.*,

1. V. Justi, *Ir. Namenbuch*, p. 345; Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, t. VII, p. 305, note de Saint-Martin qui a reconnu le premier (en 1827) l'identité de ces divers noms.

2. Bartholomaei et Dorn, *Mélanges asiatiques*, 1858, p. 335. Sur le sens de *gad*, v. *infrà* sous Khosroès II, et *suprà* à propos de Yezdegerd II. Thomas traduit *Hûkad* par « le prince du feu » *Hur kadi*, qu'il rapprochait du nom grec *Hyrcodès*, et Cunningham y voyait un mot *hurka* « loup ».

Digitized by Google

1865, p. 440) a décrit une drachme sur laquelle il croit avoir lu *Zâmâsp*; mais il est possible qu'il faille lire plutôt *zâm âf* pour *afzud* (voir plus loin).

Les formes grecques Ζαμάσπης, Ζαμάσης, syr. *Zâmâsp*, armén. *Zamasb* indiquent la vraie prononciation à l'époque sassanide, mais le mot est ancien et appartient à l'épopée iranienne : Djâmâspa « celui qui possède des chevaux » est le fils de Kai Khosrau, oncle de Gushtâsp ou Vishtâspa, disciple de Zoroastre. Ce nom, aujourd'hui encore, est très répandu chez les Parsis.

Comme pour Balâsh et Péroze, la titulature du roi se borne à son nom sans aucun titre; on ne voit donc sur les monnaies de Djamâsp que les trois lettres *zâm*, et, au revers, les années de règne *aioki*, *tarîn*, *talatâ*, avec les villes monétaires. Sur toutes ses monnaies, ce prince est représenté avec un enfant qui lui tend une couronne; je n'ai trouvé dans les historiens aucune indication pouvant expliquer cette particularité.

Kobad (488-531).

Kobâd ou *Kabâd* (*Qobâd* d'après l'orthographe arabe) est aussi un mot avestique, *Kawâta*, l'ancêtre des Kayanides; le sens de ce mot est : « trouvé sur un seuil » d'après la légende[1]. En grec Καβάτης, Καβάδης, Κουάδης, etc., arménien *Kout* (mauvaise lecture pour *Kavat*). Sur les monnaies *Kavât* (et rarement *Kavâd*) suivi, à partir de l'an 16, du mot *afzuni* pour *afzunik* « excellent ». Cet adjectif, qui se rattache à un autre mot *afzut* que nous trouverons plus loin, est quelquefois abrégé en *afzu* et *af*. Kobâd est le seul qui ait ce mot *à la suite* de son nom; sur les monnaies de ses successeurs *afzut* est toujours séparé et de l'autre côté du champ de la pièce. A dater de l'an 13, le monnayage sassanide s'enrichit, sur la marge, du symbole de l'étoile dans un croissant que les derniers Arsacides avaient déjà mis sur leurs monnaies, mais

1. V. le *Boundehesh*, trad. West, 1880, p. 136.

Digitized by Google

qui avait disparu de l'iconographie monétaire. Ce double signe qui représente la conjonction des planètes (notamment celle de Vénus et de Jupiter) était considéré comme emblème de bonheur.

Le signe de Kobâd est divisé en deux parties : la première va des années 488 à 497 (ans 1 à 9 du règne); la seconde, après Djamâsp, comprend les années 499 à 531 (ans 11 à 43). Les dates ne sont inscrites que sur les monnaies du second règne; celles du premier règne ont simplement, aux revers, le mot *Kavât* avec l'indication de la ville d'émission; mais, à partir de sa restauration sur le trône, en 499, Kobâd a eu soin, comme ses deux prédécesseurs, de faire dater sa monnaie. La plus ancienne date est de l'an 11 *iadjdeh* qui correspond à 499 (la lecture *aioki* mentionnée par Dorn a été combattue avec raison par Bartholomaei, *Mél. asiat.*, avril 1859, p. 613); la plus récente est de l'an 43 (*si tchehal*), qui est l'an 531; on possède la série complète des nombres entre ces deux dates. L'épithète *afzuni*, dont j'ai parlé plus haut, ne se rencontre sur l'avers, à la suite du nom du roi, qu'à partir de l'an 16 du règne.

Sur une médaille d'or au Musée de l'Ermitage, représentant d'un côté Kobâd de face et de l'autre Khosroès, son fils, qu'il venait d'associer à l'empire, la légende du roi est *Kavâti kadi* « Kobâd le fortuné » ; sur le revers, *djoubâni afzou(ni)* « excellence, gloire au jeune (prince) ». La pièce porte aussi la date de l'an 25 (*pantch-vist*)[1]. Nous devons signaler une drachme de Kobâd datée de l'an 27 (*haft vist*), avec une triple légende marginale en caractères inconnus que j'ai proposé de lire *shâhânashâh* et qui était frappée en contremarque après coup, sur les pièces destinées à circuler dans les provinces limitrophes des territoires occupés par les Ephthalites, c'est-à-dire de la Transoxiane[2]. Pareille légende se rencontre sur des monnaies de Pé-

1. V. *Bulletin numismatique*, de R. Serrure, t. II, 1893, p. 61.
2. V. mon article *Monnaies bilingues sassanides* dans la *Revue numismatique*, 1890.

Digitized by Google

roze, de Balâsh, de Kobâd de l'an 43, de Khosroès I et d'Hormazd IV, c'est-à-dire pendant la période de la domination des Ephthalites. Sur une pièce de Péroze, la contremarque se compose de deux groupes de signes que je lis *nâ shâ* pour *nâma* « au nom de » ou *nâmah* « ordre ». Le sens de cette surfrappe serait donc « par ordre (ou au nom) du roi ».

La liste des ateliers monétaires aux revers de Kobâd est considérable; on la trouvera dans Mordtmann, *ZDMG.*, 1880, p. 112, et dans le Catalogue de Markoff, nos 200 à 294.

Je dois encore mentionner une monnaie ou plutôt une médaille portant une tête sur chaque côté et qui est probablement de Kobâd, frappée dans les dernières années de son règne[1]. On lit d'un côté *Khusrui*, nom de Khosroès qui n'était encore qu'associé, et, de l'autre, *shatrodar* pour *shatardar* « prince ». Cette médaille, dont il n'existe que deux exemplaires connus, en fort mauvais état de conservation, est en argent de bas titre. Il serait bien à désirer qu'on en trouvât un meilleur exemplaire, car il existe deux légendes circulaires marginales qui doivent contenir des renseignements précieux. Le mot *Kavât* paraît être le seul que l'on puisse lire actuellement. — Une intaille du British Museum qu'a publiée Ed. Thomas (*JRAS.*, 1852, *Pelhvi gems*, n° 82) contient en pehlvi cursif une légende que Thomas et après lui Mordtmann (*ZDMG.*, 1864, n° 8 et 1880, p. 115) ont lue *Kavât malkân malkâ faravesh*, et que ce dernier attribuait au roi Kobâd; mais il s'agit tout simplement d'un grand-prêtre « le mage des mages » (*maguân magui*, expression analogue à *môbedân môbed*) du nom de *Kavât*, ainsi que l'ont montré P. Horn (*Sassan. Siegelst.*, p. 27), et Justi (*Iran. Namenbuch*, p. 159).

Khosroès I (531-579)

En pehlvi *Khosru*, *Khosrav*, zend *Khu-sravâ* « la bonne

1. V. mon article *Monnaies sassanides inédites* dans la *Revue numismatique*, 1895, p. 57 et sq.

Digitized by Google

gloire », personnage légendaire de l'Avesta; armén. *Khosrov*, grec, Χοσρόης, ar. *Kesra*. (plur. *Akasira* « la dynastie des Kesra »). On trouve aussi sur les monnaies *Khosrui* (qui est la forme ordinaire), *Khosrub* et même *Khosrudi* et *Khusruti*; cette dernière lecture a été contestée notamment par Noeldeke (*ZDMG.*, 1877). Dorn (*Mél. asiat.*, avril 1859) a cherché à l'expliquer par un participe présent *khusruvand* qui viendrait du verbe *sruv* « parler » : le sens serait « qui parle bien ». Quoi qu'il en soit, cette forme en *di* ou *ti* est certaine : voir notamment Mordtmann (*ZDMG.*, 1880, p. 120), de Markoff, *Catalogue*, n° 309, Bartholomaei, pl. 23, n° 30, et la médaille d'or dont nous parlerons plus loin. Khosroès I est surtout connu sous le nom d'*Anoushirvân*, abrégé en *Noushirvân* et dont le sens est en pehlvi (*anushâk ruvân* ou *rûbân*) « à l'âme immortelle ». On ignore s'il a porté cette épithète de son vivant ou si elle ne lui a pas été plutôt donnée après sa mort[1]. En tous cas, le mot n'est pas sur les monnaies, car elles ne portent que le nom de *Khosrui* d'un côté de la face, avec la formule *afzu* de l'autre côté; sur les revers, il y a la date et l'atelier monétaire. La racine pehlvie *afzu* (infin. *afzutan*) a le sens de accroître, développer, augmenter; c'est d'elle qu'ont été tirées les diverses formes *afzut*, *afzutu*, *afzui*, *afzun*, *afzuni*, que l'on trouve sur les monnaies des derniers Sassanides. On a vu plus haut que *afzuni* se rencontre déjà sur des monnaies de Kobâd.

1. V. Noeldeke, *Tabari*, p. 136; et Casartelli dans le *Babyl. and orient. Record*, may 1887 : *Discourses of Chosroës the immortal-souled*. Le *Kârnâmak* (trad. Noeldeke, p. 45) nous apprend que la formule royale, quand on parlait aux souverains, était *anoshâk bêt* « sois immortel » (en araméen, d'après Daniel, on disait *malkâ le 'alemin khaï* « roi vis éternellement »). La forme grecque du mot *Anoushirvân* ne nous a pas été conservée, mais nous avons la première partie du mot dans le nom du fils de Khosroès *Anûshazâd* (*Anûshakdjât*) que Procope a transcrit en 'Ανωσάζαδος, correction de « 'Ανασώζαδος fils de l'immortel ». V. Noeldeke, *op. l.*, p. 467 et 471; *Kârnâmak*, p. 52; Justi, *Namenb.*, v° *Anosh*, p. 18. Dans l'inscription de Naqshi-Radjeb, l'expression *anûshak rûbân* est remplacée par celle de *bûkht-rûbân* « âme pure, délivrée »; Haug (*Essay on pahlawi*, 1870, p. 74) fait remarquer que ces deux épithètes sont employées dans les livres pehlvis, pour désigner un personnage décédé. — Dans la version latine par Jean de Capoue du roman pehlvi *Kalila et Dimna*, le nom de Khosroès Anoushirvân a été singulièrement altéré en *Xirben*, *Nixhuen*, *Anatriz Kasri* suivant les manuscrits (v. l'édition de Joseph Derenbourg, 1880, p. 14).

Digitized by Google

L'expression est même plus ancienne, car on la trouve dans la grande inscription de Sapor à Naqshi-Radjeb : *manâk zi avnuni* « le symbole de la croissance », c'est-à-dire de la royauté. Ces divers mots *afzut*, *afzu*, *afzui*, *afzun*, *afzuni*, etc., dont il est difficile de donner le sens exactement grammatical, peuvent se rendre tous par une seule expression correspondant à notre français « Vive! que Dieu fasse vivre[1] ! »

Mordtmann attribue à Khosroès une intaille du Cabinet de France publiée par Ouseley en 1801 et dont il lit la légende avec de Sacy : *Khosrui zi melek zi Aturfeien* « Khosroès le roi, qui glorifie le feu » ; mais Noeldeke (*Kârnâmak*, p. 37) a rétabli la vraie lecture : *zi magui* « le mage »; il s'agit donc d'un prêtre du nom de Khosroès, et non du souverain.

Nous avons vu plus haut que quelques pièces de Khosroès I étaient poinçonnées d'une contremarque en caractères anariens : *shâhânashâh* ou *nâmah-i shâh*, destinée à donner une valeur circulatoire pour les pays où cette écriture était usitée[2].

Les revers de monnaies de Khosroès portent d'un côté la date (de l'an 1 à l'an 48 du règne), et, de l'autre, l'indication de l'atelier monétaire; il n'y a aucune autre mention.

Mordtmann (*op. l.*, n° 507) décrit deux monnaies de l'époque de Khosroès I qui pourraient avoir été frappées par des rebelles; mais il n'a pas donné le dessin de ces pièces qui peuvent être intéressantes à étudier. Le fac-simile de l'une des inscriptions me paraît devoir être lu *Iezdkrti*.

Hormazd IV (579-590).

Né du mariage de Khosroès avec la fille du khaqan des Turcs, d'où son surnom de *Turkzâdeh* « fils de la Turque ». Le nom

1. C'est Olshausen qui le premier, en 1843, a donné le vrai sens de *afzut*. Avant lui Dorn (1840) avait lu *apiti*, et Longpérier *apest(an)*. V. *Mélanges asiatiques*, décembre 1857, octobre 1858, janvier 1859.

2. Mordtmann (*Z.* 1880, p. 121) a donné le fac-simile très exact de cette contremarque, sans interprétation.

Digitized by Google

d'Hormazd est écrit sur ses monnaies tantôt correctement *Auhrmazdi*, tantôt *Auhrmazi*, *Auhrmaz*, accompagné de *afzu* ou *afzun*. Au revers : les dates de règne, de l'an 1 à l'an 12, avec les indications des villes monétaires. Mordtmann (*ZDMG.*, 1880, p. 126) signale même une pièce unique de sa collection portant la date de l'an 13 (*sidj deh*), ce qui changerait légèrement les deux dates extrêmes. On sait, du reste, que les années de règne n'étaient pas effectives : il suffisait qu'un roi eût commencé à régner dans les derniers jours d'une année en cours pour que ces quelques jours comptassent pour l'*an premier*.

A partir de l'an 6 du règne, on voit apparaître un monogramme qui remplace *afzu*. Ce monogramme, composé de plusieurs lettres, peut se lire *amru*, *armu* et, à la rigueur, *afzu*, puisqu'il tient la place de ce mot ; mais rien n'est moins certain. En tout cas, il faut le distinguer d'un autre signe que nous trouverons plus loin sous Khosroès II et ses successeurs. Mordtmann (*op. l.*, p. 127) les confond à tort et pense que le second n'est que la dégénérescence du premier[1].

Bahram VI (590)

Il n'est pas de la famille royale ; c'était un général perse du nom de Varahrân qui se révolta contre Hormazd et se fit proclamer roi. Son règne ne dura que quelques mois. Les historiens lui ont donné le surnom de *tchoubin* « l'homme au bâton » (v. Noeldeke, *Tabari*, p. 271 ; Justi, *Namenbuch*, p. 363), Djoubineh dans le *Modjmel* ; on le désigne aussi, sous le nom de Bahrâm, fils de Bahrâm-Goushnâsp (Βαράμ υἱὸς Βαραμγουσνᾶς, dans Théophylacte). Ses monnaies sont rares ; elles portent à l'avers les mots *Varahrân afzu* sans le monogramme d'Hormazd IV, et, au

1. Ed. Thomas a lu *salam* pour le premier signe et *amatch* pour le second ; mais il avoue que le sens vrai reste une énigme. V. *Indo-Sassanian coins*, 1883, p. 17.

Digitized by Google

revers, la date : l'*an premier* (*aioki*), avec l'indication des villes où elles ont été émises; ces villes sont Ctésiphon, Meiboud, Nehavend et Zadrakarta. Thomas a publié en 1873[1] une drachme sur laquelle le nom de Varahrân, écrit en rétrograde, est suivi de trois lettres qu'il lisait *tchoub*; il attribuait en conséquence cette pièce à Bahrâm VI. C'était là une erreur; par le style, par la forme du pyrée anthropoïde, l'absence de date au revers et par l'écriture, il est facile de voir que cette monnaie est de Bahrâm V qui régnait 170 ans plus tôt; quant aux lettres que Thomas lisait *tchoub*, ce sont celles qui composent le mot *malkâ* écrit à l'endroit et dont la fin se confond avec la fin de *Varahrân*.

Le deuxième exemplaire connu de ce type à légende rétrograde se trouve dans la collection Linéwitch[2].

Le Cabinet de France possède une très belle médaille en or de Bahrâm VI, petit module, avec la légende *Varahrân afzu*, et, au revers, *aioki*, sans indication d'atelier monétaire.

Le Tabari persan[3] raconte que Bahrâm VI avait fait frapper à Raï cent mille dirhems au nom de Khosroès, fils d'Hormazd, quand il n'était encore que prince royal et que ces dirhems avaient l'effigie de Khosroès sur les deux côtés. Il est inutile de dire que de pareilles pièces n'ont jamais existé. Il n'est pas impossible, toutefois, si le fait de l'émission est exact, que parmi les monnaies que nous avons de Khosroès II avec la date de l'an *un* « aioki » il s'en trouve qui, par la figure et le type jeune, appartiennent à cette émission.

Bestam (592-597)

Bestâm est aussi un rebelle comme Bahrâm VI, mais son règne fut plus long, car il dura environ six ans, ainsi que le prou-

1. *Numismatic*, etc. *of the Sassanians*, p. 80.
2. Tiesenhausen, *Monnaies orientales de M. Linéwitch* (en russe), 1890, p. 3.
3. Trad. Zotenberg, t. II, p. 269.

Digitized by Google

vent les dates de son monnayage. Vaincu par Khosroès, il se réfugia chez les Turcs qui étaient alors en possession de la Transoxiane[1].

Bestâm est la forme grecque (Βεστάμ et Βεστάν) de son nom, qui est en pehlvi *Vishtâkhma*, nom avestique, « très fort » Ὑσταίκμας dans les *Perses* d'Eschyle, arm. *Wstâm* et *Westam*, ar. *Bistâm*; forme dérivée : *Gustehem* dans Firdousi.

Sur ses monnaies *Perozi* ou *Piroutchi Vistâkhm afzun* « Vive Bistâm le victorieux », avec le monogramme de Khosroès II dont nous parlerons plus loin : au revers, l'atelier monétaire *Rad* que Mordtmann traduit par Hékatompyle et que Noeldeke (*ZDMG.*, 1877, p. 150) explique par *Raï*; c'est le seul qui soit mentionné. Les dates portent les années 2 à 6 du règne; l'an 1 manque jusqu'ici.

Khosroès II (590-627)

Son surnom est *Parviz* pour *Aparvîz*. La vraie orthographe est en effet le pehlvi *aparvetch*, traduction de l'avestique *aivithura* « le vainqueur » même sens que *piroutchi* ou *perozi*. Arm. *Aprovez*, syr. *Abarwez*, ar. *Abarwîz* remplacé quelquefois par *al-Mozafar* ou *al-Mansour* qui ont le même sens[2]. La forme grecque nous manque ; on ne trouve pas non plus cette épithète sur les monnaies, pas plus que celle d'Anoushirvân pour Khosroès I.

La légende de la face est *Khusrui afzun* ou *afzut* ou *afzutu*, accompagnée d'une sorte de monogramme qui a quelque analogie avec celui des monnaies d'Hormazd IV, mais dont il faut toutefois le distinguer, comme nous l'avons dit plus haut. Le monogramme de Khosroès II a été adopté par la plupart de ses suc-

1. V. Noeldeke, *Tabari*, p. 478, sq.; Gutschmid, *ZDMG.*, 1880, p. 748.
2. Justi, *Namenbuch*, p. 19; Hübschmann, *Persische Studien*, p. 40 et 177. On voit que *aparvetch* et *piroutchi*, que l'on croyait autrefois avoir la même origine, soient deux mots différents, mais ayant même sens.

Digitized by Google

cesseurs au trône de Perse; il est devenu ensuite comme un emblème monétaire conservé par tous les gouverneurs ou princes qui ont fait frapper monnaie au type sassanide.

L'interprétation de ce signe a donné lieu à bien des discussions : on l'a d'abord traduit par *zaman* « tempus augeatur », *sim* « argentum auctum » (Stickel), puis par *gadman* (Wahl et Dorn) et enfin *gadah* « majesté[1] ». On s'est arrêté à ce dernier sens et on traduit généralement ce monogramme avec *afzun* par « que sa majesté vive » ; mais rien ne justifie ces diverses lectures, car on ne trouve dans ce signe symbolique aucun des éléments du mot *gadah*. Il est certain, toutefois, que ce signe inconnu représente un mot qui doit aller avec *afzun*, et si ce n'est pas le mot sémitique *gadah*, ce doit être quelque chose d'équivalent; aussi, faute de mieux, conservons-nous à ce monogramme cette signification.

Nous pouvons ajouter que le mot *gadman* existait en pehlvi (il est notamment dans l'inscription de Pai-Kouli, n° 26), avec le sens de « éclat, splendeur » appliqué à Dieu, aux anges ou à tout grand personnage comme le roi[2]. Par extension, il répondait à ce que nous appelons « majesté », c'est-à-dire « la splendeur du roi ». Le mot se compose du radical *gad* ou *gada* qui, en araméen, avait le sens de « fortune, bonheur et d'ange gardien »; en syriaque *gadah de malkâ* « la majesté du roi » — et du suffixe *man* fréquent en pehlvi et sur la prononciation duquel on a beaucoup écrit. On voit que si les éranistes modernes veulent qu'on écrive *gadah* au lieu de *gadman*, ils sont en opposition avec la tradition parsie que nous a transmise le *Borhân-i Qati*[3]. L'adjectif

1. V. Dorn, *Mélanges asiatiques*, t. III, 1857; Mordtmann, *ZDMG.*, 1880, p. 129. Nous avons rencontré le dérivé *kadi* ou *gadi* sur les monnaies de Yezdegerd II.

2. Le dictionnaire persan *Borhân-i Qati* dit en terme exprès : « *Gâdman* est un vieux mot qui en zend (pehlvi) et en pazend (parsi) se prononçait *gadmin* et signifiait la lumière et la splendeur spirituelle ».

3. V. Kirste, *Das Pehlvisuffix man* dans *WZKM.*, 1889, p. 313; Casartelli, *The semitic suffix man* dans *Bab. or. Record*, May 1888, et *Actes du Congrès des Orient.*, Genève, 1894, sect. I, p. 207.

Digitized by Google

sémitique *gad*, associé au préfixe pehlvi *hû* « bon », a donné le composé *hûgad* « le bien heureux, le très fortuné » que porte Balâsh sur ses monnaies, ainsi que nous l'avons constaté ci-dessus.

Une autre légende dont le sens a été long à déterminer est le mot de trois lettres pehvies qui apparaît sur la marge des monnaies de Khosroès II à partir de l'an 11 du règne; il n'est pas sur toutes les pièces, mais sur le plus grand nombre. Thomas en 1872 le lisait *abd* « serviteur ». Stickel a proposé *safid* « blanc d'argent »; comme le fait remarquer Mordtmann [1], la première lettre n'est pas un *s*, mais incontestablement un *a*; en outre, il est contraire à l'usage de mettre le nom de la monnaie sur une pièce. Dorn pense qu'il faut lire *afid* « louange » (à Dieu ou au prince?). Cette hypothèse est d'autant plus probable que les gouverneurs arabes de la Perse, de même les ispehbeds du Taberistan, qui ont continué le monnayage de Khosroès et d'Yezdegerd III, ont conservé également cette légende marginale qui, pour eux musulmans, correspondait à la formule *el-hamdou lillah* « louange à Allah » qui se trouve sur leurs pièces. Au point de vue paléographique, comme sous le rapport historique, la lecture *afid* offre donc quelque vraisemblance; elle est, en outre, conforme au lexique iranien. Le mot *afd* ou *afid*, qui a disparu du persan moderne, se trouvait dans l'ancienne langue. Le dictionnaire persan *Borhân-i Qati* dit en propres termes : « ce mot signifiait en langue pehlvie (*be zebân-i pehlvi*) « éloge, louange » et correspondait au mot arabe *hamd* dans l'expression *hamdou lillah* « louange à Dieu ». Il ne doit donc plus y avoir de doute sur le sens de cette légende marginale [2]. Rappelons qu'on trouve le mot *afid* déjà sur les monnaies de Hormazd II.

Le monnayage de Khosroès II est très abondant; les revers ne renferment aucune légende particulière, si ce n'est les ateliers

1. Mordtmann, *ZDMG.*, 1880, p. 132; Dorn, dans *Mélanges asiatiques*, janvier 1859.

2. Le même mot *afd* signifiait en pehlvi « merveille » ; il est resté dans les persan moderne *afdidan* « admirer », *ufdah* « digne d'admirer ».

Digitized by Google

monétaires et les dates; on a la série depuis l'an 1 du règne jusqu'à l'an 38 qui correspond à 627-628 de notre ère[1]. Il existe même une pièce de l'an 39, *noudj-sih*, au Musée de l'Ermitage, frappée à *Dâ* (râbgerd) et une autre dans la collection Bartholomaei frappée à Mei(boud). L'an 39 aurait commencé le 17 juin 628 et Khosroès fut tué par ordre de son fils le 12 Adar (25 février 628); on ne peut donc guère s'expliquer la mention d'une année 39 que par le fait de l'ignorance de la mort du roi dans les villes éloignées du centre comme les deux villes que nous venons de citer, Dârâbgerd et Meiboud (près de Yezd)[2].

Au règne de Khosroès II appartient la belle pièce d'argent du Musée de Vienne représentant d'un côté Khosroès de face et de l'autre la tête du dieu solaire Aditya qui a été longtemps prise pour une tête de femme. Cette monnaie est bien connue, car elle a été publiée par Ouseley (1801), Longpérier (1840), Cunningham (1875), Drouin (1876), et elle a été étudiée en outre par Olshausen, Dorn et Mordtmann. Je n'ai donc pas à la décrire plus longuement ici [3]. Je mentionnerai seulement les inscriptions: on lit sur la face du côté du roi: *gadah afzutu, Khosrui malkân malkâ*, et sur le revers : *haft-sih* (an 37), *Airân afzût hûdîna* « que Irân vive avec la bonne religion ». C'est à Dorn que l'on doit cette lecture (1859). Mordtmann l'avait adoptée en 1865; puis, en 1880, il a cru devoir changer la traduction de *hûdîna* et rendre ce mot par « bonne justice » (*gute Gerechtigkeit*), ce qui est inexact. En effet, le vrai sens de *hûdîna*, ou mieux *hûdîno* est « de bonne religion »; c'est l'épithète consacrée (*Vehdîn, Behdîn*), que nous avons déjà rencontrée, pour désigner celui qui appartient à la vraie religion, c'est-à-dire la religion mazdéenne, par opposition au non-zoroastrien qui est *Ak-dîn*[4]. On suppose que cette médaille a été

1. V. la liste des années dans Mordtmann, *ZDMG.*, 1880, p. 133, et dans le *Catalogue* de Markoff, p. 112 et sq.

2. V. ce qu'en disent Noeldeke, *Tabari*, p. 432, et Gutschmid, *ZDMG.*, 1880, p. 746.

3. Je renvoie à mon article sur les *Monnaies à légendes en pehlvi* dans la *Revue archéologique*, 1886, p. 90 du tirage à part.

4. Le mot *dîn* « religion » en pehlvi, est le zend *dâena*; il a passé en arabe.

Digitized by Google

frappée à Moultân lors de l'expédition de Khosroès II dans l'Inde; le buste du dieu solaire adoré à cette époque à Moultân et que l'on trouve sur d'autres monnaies de la période indo-sassanide, ne permet pas de douter, bien que les historiens ne nous aient laissé rien de précis à cet égard, que Khosroès n'ait été dans l'Inde en l'an 626, date de la pièce. Bahrâm V y avait pénétré deux siècles avant en visiteur, sinon en conquérant. Tabari[1] nous apprend que Anoushirvân fit une expédition dans cette contrée et qu'il obtint par un traité de paix un territoire le long de l'Indus; la route était donc frayée et Khosroès Parviz a bien pu retourner jusque de l'autre côté du fleuve[2].

Une autre pièce qui appartient au même règne (bien qu'on l'ait attribuée — à tort suivant moi — à Khosroès I) est une médaille d'or représentant d'un côté le buste du roi de face, comme sur les monnaies byzantines, et sur le revers un personnage en pied, avec une légende circulaire sur les deux faces. Cette pièce célèbre a été publiée successivement par Ker Porter (1817), Longpérier (1840), Bartholomaei (1873); elle a été étudiée par Longpérier, Olshausen, Krafft et, en dernier lieu, par Mordtmann (*ZDMG.*, 1880, p. 122). Sur le côté du buste royal, à droite, le nom du souverain *Khusrud* (forme rare que nous avons mentionnée plus haut), à gauche *afzu*. Sur le côté opposé: à gauche du personnage debout, *Khusrud tchahâr-sih* (année 34); à droite, une légende qui se termine par *kartâr*, seul mot lisible. Mordtmann a proposé pour le commencement de l'inscription *djîhan djîtibani* et il traduit le tout par « celui qui détient la puissance du monde » (der die Weltherrschaft ausübt). Mais quoique *djîhân* et *djîtik* aient tous deux le sens de « monde terrestre » en pehlvi, l'emploi de ces deux mots l'un après l'autre serait un pléonasme difficile à admettre. L'ensemble de la lecture de Mordtmann est du reste fort douteuse et tient à ce qu'il avait une empreinte défectueuse.

1. *Tabari*, trad. Zotenberg, II, p. 221.
2. Sur les rapports de Khosroès avec Pulakesi, roi de Mahârasûtra, v. Noeldeke, *Tabari*, p. 371.

Digitized by Google

Grâce à un nouveau moulage[1] plus exact, je crois pouvoir proposer une nouvelle interprétation[2] : je lis (lettre pour lettre) : *sh, h, a, n, s, p, d, b, t, k, r, t, a, r,* ce qui donne *shahâna spadabet kartâr* « qui remplit les fonctions de généralissime de l'empire ». Le premier mot *shahâna* « royal », adjectif formé de *shâh*, se rencontre pour la première fois sur une monnaie. On a vu que le titre de « roi, souverain » était toujours rendu par l'araméen *malkâ*, mais l'adjectif « royal » ne pouvait se rendre que par le mot pehlvi *shahâna* (écrit ici avec *a* bref comme dans *Shahpûhr*) formé à l'aide du suffixe *âna* comme dans *buzurg-âna* « puissant[3] », etc. Le deuxième mot *spadabet* « chef de l'armée » est bien connu ; il correspond au vieux perse *spadapati* et se trouve dans les textes pehlvis avec les graphies *sipâhpat*, *sipâhpatîh* « charge de commandant ». Nous savons par le *Kârnâmak* et par Tabari que le nom de la charge de généralissime (sorte de ministre de la guerre) pour tout l'empire sassanide était *airân spahbed*, avec quatre sous-dignitaires commandant les quatre corps de l'orient (*Khorassan*), de l'occident (*Khorwaran*), du nord (*Apakhtâr*) et du sud (*Nimroz*). A la fin de l'empire on prononçait *spedbed*, puis *spehbed* et aussi *aspebed*, ainsi qu'en témoignent les auteurs grecs contemporains (Ἀσπαβέδας, Ἀσπαβέδης dans Théophylacte et Procope, *sparabed* chez les Arméniens, *spehbed* chez les Arabes).

Nous avons vu sur une monnaie de Bahrâm V le mot *kartar* écrit ici *kartâr*, nom d'agent qui se met toujours après la fonction ; *spadabet kartâr* signifiera donc « qui agit comme, qui remplit la fonction de chef de l'armée ». Si tel est le sens de notre

1. Cette médaille, qui a appartenu successivement au colonel Rotiers, au duc de Blacas et à Bartholomaei, est maintenant au Musée de l'Ermitage. M. A. de Markoff, attaché à cet établissement, a bien voulu m'envoyer une empreinte collationnée sur l'original. Je lui adresse ici mes sincères remerciements.

2. Olshausen, *Monatsber. Akad. Berlin*, 1880, p. 368, avait rejeté la traduction de Mordtmann et avait proposé un autre déchiffrement également inexplicable : *in khidevgân Meïbout kartâr* « ceci est le fils du khédive Meïboud, vizir ». Ce Meïbout serait le Mebodès envoyé en 578 par Khosroès I, auprès de Justin II, pour négocier la paix.

3. V. J. Darmesteter, *Études iraniennes*, I, p. 271 ; Vullers, *Gramm. linguae persicae*, 1870, p. 220.

Digitized by Google

légende, nul doute qu'il ne faille l'appliquer au grand dignitaire revêtu de son uniforme, les deux mains appuyées sur son épée, qui orne le champ du revers de la pièce. Malheureusement, son nom ne nous a pas été conservé ; il ne pouvait certes se trouver sur la pièce où le nom du roi avait seul le droit de figurer. Tabari nous apprend que c'est Khosroès I qui donna de l'extension à la charge de chef de l'armée, en créant les sous-commandements des quatre régions ; peut-être est-ce à l'occasion de cette nouvelle organisation que fut frappée notre médaille d'or qui, dans ce cas, devrait être placée au règne de Khosroès I[1].

Kobad II Shîroïé (628).

On sait qu'il fit périr son père Khosroès II dans des circonstances particulièrement dramatiques, racontées tout au long par Tabari, d'où l'épithète de parricide que lui donnent les historiens. Son vrai nom était *Shîroïé*, diminutif de *shîr* « lion », Σιρόης, Σειροΐης, Σηρόης, chez les Byzantins, syr. *Shiroï*, arm. *Ṣheroï*[2]. En montant sur le trône, il prit le nom de *Kobâd*; c'est celui que l'on trouve sur ses monnaies avec l'épithète de *Piroutch : Piroutch Kavâtu* « Kobâd le victorieux » ; mais sans la légende *gadah afzut* de Khosroès II. Toutes les pièces que l'on possède de ce monarque portent la date de l'an 2 (*tarîn*) avec l'indication de la ville d'émission. On n'a pas de monnaies de l'an 1. Kobâd II n'a régné que quelques mois, de février à septembre 628, mais l'année perse ayant commencé le 17 juin, le règne de Kobâd se trouve en fait avoir entamé la seconde année.

1. V. Noeldeke, *Tabari*, p. 155; F. Justi, *Namenbuch*, s. v° *Spadapati*, p. 306.
2. Noeldeke, *Tabari*, p. 361 ; Justi, *Namenbuch*, p. 297. Pott (*ZDMG.*, 1854, p. 141) faisait dériver (à tort) *shîr* de *shehr*, *khshatra* « puissant ». Dans les Annales chinoises, *Shiroïe* est rendu par *Shi-li* et *Khosroès* par *Kou-sa-ho* ; v. Khanikoff, *Ethnographie de la Perse*, 1866, p. 81.

Digitized by Google

Ardéshir III (628-630)

Ce prince, âgé de moins de dix ans à la mort de Shîroïé son père, a régné sous la tutelle de Mihr Adar Gushnâsp, de septembre 628 à avril 630. Ses monnaies ne sont pas rares et sont datées de l'an 1 et de l'an 2; elles portent du côté de la face les mots *Artakhshatr afzun*. Dans les Annales chinoises contemporaines de la fin des Sassanides, Ardéshir fils de Shîroïé est appelé *I-tan-shi* fils de *Shi-li* (Khanikoff, *op. l.*, p. 80).

Shahrbaraz (630)

Son nom de famille était *Khoream* « majestueux », altéré par les Arméniens en *Khorian* et *Khorheam;* (Χοριάνης), Φεροχάνης de Théophylacte. On trouve aussi chez les auteurs les noms de *Erazman* ou *Rasmayuzan*, *Rominzan* : ces mots n'ont pas de sens connu. Il était général de Khosroès II qui le surnomma Shahr-barâz « le sanglier de l'empire », nom qui a été à son tour altéré en *shariyâr*, lequel a un tout autre sens[1], comme on le verra plus loin. Il n'existe pas de monnaies de cet usurpateur, qui ne régna du reste que quelques jours. Celles que Longpérier a publiées en 1840 sous le nom de *Sarparaz* sont du gouverneur arabe Omar ben Obeïdallah; il en est de même de la pièce sur laquelle S. de Sacy a lu (en 1793) Shariar et qui est en réalité de Sapor II.

1. V. Noeldeke, *Tabari*, p. 292. Sur la confusion de *ferrukh* et de *khore* ayant tous deux le sens de « majesté », et employés alternativement pour désigner ce roi, v. *ibid.*, p. 395, et *Syrische Chronik*. 1893, p. 24; Justi, *Namenbuch*, p. 278, et Hübschmann, *Iranica*, dans *ZDMG.*, 1893, p. 622.

Digitized by Google

Boran (630-631)

Bôrân est la fille de Khosroès II; elle succède à Shahbarâz au mois de mai 630 et meurt au mois d'octobre 631. *Bôrân* est la vraie orthographe (le sens est inconnu), Βοράνη de Théophane, Βαράμ de quelques auteurs, ar. *Bourân*, armén. *Bor*, *Born* et *Pepour*, syr. *Boran*. Avec la terminaison persane *dokht* « fille, princesse », ce mot est devenu *Bôrândokht*, puis *Pourândokht* puis enfin *Tourândokht*. Dans quelques documents arabes, elle est désignée sous le nom de *Dokhtzanân* et *Shâhzanân* « la reine des femmes »[1].

Sur ses monnaies : *Bôrân gadah afzutu ;* au revers les dates 1, 2 et 3 (*ayoki*, *tarîn*, *telatâ*), avec mention de l'atelier monétaire. La pièce décrite par Longpérier sous le nom de *Pourân* est une monnaie de Ferhân, ispehbed du Taberistan[2].

A partir de Bôrân, la plus grande confusion règne parmi les auteurs arabes, arméniens ou syriaques sur le nombre, le nom et l'ordre des derniers souverains sassanides. Je ne mentionnerai ici que ceux qui intéressent la numismatique, savoir Azermidokht, Khorezâd, Hormazd V, et le dernier de la dynastie, Yezdegerd III.

Longpérier a publié et décrit une drachme qu'il attribuait à la reine *Azermidokht*[3], la sœur de Bôrân, *Zarmandoukht*, *Zarmik* des Arméniens; mais c'est une erreur. Cette pièce a été frappée par Hani, ispehbed du Taberistan, en l'an 137 de l'ère de cette province (788 de J.-C.). Il n'existe donc pas jusqu'à ce jour de monnaies de cette reine.

1. V. Noeldeke, *Tabari*, p. 399.
2. V. mon article *Monnaies de la reine sassanide Bôrân* dans la *Revue numismatique*, 1893, p. 167 sq.
3. Par changement de points diacritiques, quelques auteurs ont écrit *Arzemidokht*, qui n'a pas de sens. *Azerm* en persan signifie « la chaste », comme notre mot *Agnès*.

Digitized by Google

Khorezâd-Khosrau ou (par suite de la confusion signalée entre *Khore* et *Ferrukh*) Ferrukhzâd « le fils de Ferrukh » Khosroès. C'est le *Kesra* des historiens. Thomas et après lui Mordtmann (*ZDMG.*, 1880, p. 109) ont décrit une petite monnaie d'argent sur laquelle ce dernier lisait *gadah afzutu*, *Kesra* (*Iarashf* d'après Thomas); mais l'orthographe arabe *Kesra*, formée beaucoup plus tard, est impossible sur une monnaie sassanide. Nous croirions plus volontiers avec Noeldeke que la pièce du Cabinet de Berlin qu'il signale (p. XXVIII de son *Tabari*) avec la légende *Khusrui*, est de ce Khosroès III Khorezâd. Cette monnaie porte la date *tarîn* « an deux », ce qui fait supposer que son court règne a compris la fin de l'année perse qui a expiré le 16 juin 632 et le commencement de l'année suivante.

Hormaz V.

Il était petit-fils de Khoroès Parviz, d'après Sebeos. On a de lui des monnaies de l'an 1 et de l'an 2 avec la légende *Auhrma gadah afzutu;* les ateliers monétaires sont au nombre de six. Il paraît avoir régné en même temps que d'autres princes éphémères de cette époque troublée.

Yezdegerd III

Yezdegerd fils de Shariâr, petit-fils de Khosroès Parvîz, est monté sur le trône dans l'année perse qui a commencé le 16 juin 632. C'est cette année qui a servi de point de départ à l'ère de ce nom, laquelle a servi elle-même de base à la chronologie pehlvie qui est encore employée aujourd'hui par les Parsis de l'Inde[1]. Il fut tué à Merv en l'an 31 de l'hégire, au mois de

1. V. mon mémoire sur l'*Ère de Yezdegerd et le calendrier perse* dans la *Revue archéologique*, 1889. *Shariâr*, *Shahriyâr* paraît être une altération de *Khshatradar* « qui a la puissance ». Ce prince était un des fils de Khosroès II et de Shirîn. Dans Théophane Σαλιαρός, fils de Σειρέμ (Justi, *Namenbuch*, p. 174).

Digitized by Google

septembre 651 de J.-C., c'est-à-dire pendant l'année perse qui va du 11 juin 651 au 10 juin 652.

L'écriture des légendes est très négligée. Le nom du roi est figuré le plus souvent *Yezkarti* (izkrti), rarement *Yazdekarti*, qui est la vraie orthographe; derrière la tête : *gadah afzut*. Au revers, l'atelier monétaire et la date. On a le monnayage depuis l'an 1 (du 16 juin 632 au 15 juin 633) jusqu'à l'an 20 (*vist*) qui va du 11 juin 651 au 10 juin 652. A ce moment commence le monnayage arabe frappé par les khalifes ou leurs gouverneurs à l'imitation de la drachme sassanide avec des légendes pehlvies et arabes. L'année 652 est le point de départ de l'ère dite du Taberistan, employée par les ispehbeds de ce pays. Les légendes pehlvies de cette période postérieure à la conquête contiennent : le mot *afzut*, la date, les noms des ateliers monétaires dont le nombre augmente, le nom du gouverneur ou du khalife avec la filiation persane en *-ân* (Obeitala-i Ziiatân, Apdula-i Amirân, Ziiat abou Sofiân, etc.) et sur quelques monnaies fort rares le titre honorifique *amir-i varôishnikân* « prince des croyants (pehlvi *varôïsh*, croyance ; *varôishnik*, celui qui croit), traduction de l'arabe *émir el-mouminin*. C'est la plus ancienne mention de ce titre, qui est encore employé aujourd'hui pour désigner le prince chef de la religion musulmane. Elle se trouve sur une monnaie du khalife Abd er-Rahmân Moavia I, datée de l'an 43 de l'hégire (664 de J.-C.). Mais l'étude des monnaies de l'époque pehlvi-arabe sort du cadre de notre travail; il en est de même des monnaies que l'on est convenu d'appeler *indo-sassanides*, qui ont été frappées par des princes encore mal connus, sur le type sassanide, dans l'Irân oriental ou dans le nord-ouest de l'Inde et qui portent des légendes en dévanagari, en caractères inconnus et quelques-unes en pehlvi. Plusieurs de ces pièces ont été publiées, mais leur lecture laisse à désirer; d'autres sont encore inédites, en sorte qu'un travail d'ensemble est encore impossible.

Je dirai quelques mots, en terminant, du nom de la monnaie chez les Sassanides. Les livres pehlvis ne nous ont rien laissé à cet égard; mais nous savons par le Talmud, qui a été terminé au

Digitized by Google

ve siècle de notre ère, que le mot sémitique de la pièce d'argent était *zouz* (que l'on trouve déjà dans les textes cunéiformes) et le mot perse *karsha*. Le *zouz* était le sicle d'argent (*sheqel*). Dans une inscription trilingue sur un poids du British Museum on a la correspondance : susien *koursha*, perse *karsha*, assyrien *sheqel*. Le mot *drachme* ne se trouve pas dans le Talmud ; on peut en conclure qu'il n'était pas usité à l'époque sassanide et que les Perses se servaient des deux mots *karsha* et *zouz*. Ce dernier est resté employé très tard dans le peuple, pour désigner la pièce d'argent, car il est cité par opposition au dinar dans un texte syriaque du XIVe siècle (*Hist. de Yabalaha*, trad. J.-B. Chabot, p. 102). La monnaie de cuivre est désignée dans le Talmud par le mot *ma'a*, ce qui nous porte à croire que c'était aussi le nom employé en Perse. (Je dois ces renseignements à M. J. Halévy.)

E. Drouin.

Digitized by Google

BRONZES ESPAGNOLS

DE STYLE GRÉCO-ASIATIQUE

Les statuettes de bronze trouvées en Espagne, et que leur style ne permet d'attribuer ni à l'importation phénicienne, grecque ou italienne, ni au style hispano-romain, sont nombreuses dans les Musées publics et dans les collections particulières de la Péninsule ; mais elles n'ont jamais attiré l'attention des archéologues étrangers, et les Espagnols les ont étudiées rarement. L'heure est propice sans doute, au moment où la découverte du buste d'Elché jette une si vive lumière sur l'art dont les sculptures du *Cerro de los Santos* sont l'expression, pour faire connaître sans retard quelques figurines qui leur sont de très près apparentées.

Quatre d'entre elles sont conservées au Musée archéologique national de Madrid; la cinquième appartient à D. Antonio Vivès, le distingué numismate; la sixième fait partie de la collection de l'Académie Royale de l'Histoire. Je dois à l'inépuisable complaisance de mes amis, D. José Ramón Mélida, conservateur des Antiques du Musée, et D. A. Vivès, et à la précieuse bienveillance de M. l'académicien Juan Facundo Riaño d'avoir pu photographier et étudier à loisir ces précieux petits monuments.

Fig. 1.

La première statuette porte, au Catalogue du Musée, le numéro 3515; elle est signalée en ces termes :

Prêtresse. Elle est vêtue d'une tunique et d'un manteau qui lui couvre une partie de la tête et descend jusqu'aux pieds; elle le saisit et le soulève de ses deux mains jointes, en l'écartant du corps. Sous le man-

Digitized by Google

teau se voit une coiffure en forme de casque. Elle porte des pendants d'oreilles et un collier sur la poitrine, par dessus la tunique. Don de l'Excellentissime marquis de Monistrol. Hauteur, 0m,15.

Don Juan de Dios de La Rada y Delgado, directeur général du Musée, a bien voulu ajouter à ce renseignement que le petit bronze a été trouvé à Montéagudo, curieux village aux portes de Murcie, très riche en antiquités ibériques[1].

Une seconde figure de tout point semblable à celle-là, dont elle est une réplique, appartient à l'Académie de l'Histoire. Elle n'a pas de numéro d'inventaire; la provenance indiquée est Jumilla, petite ville également située non loin de Murcie, dans la région du Cerro de los Santos[2].

La description du Catalogue de Madrid veut être complétée et rectifiée. Je ferai d'abord remarquer que ce que le rédacteur appelle un casque (*casquete*) est une mitre arrondie, comme celle de la tête d'Elché et de la tête du Cerro n° 3515[3]. Ce qui dépasse le voile, sur le front, n'est autre chose que le diadème métallique que portent de nombreuse sfigures du Cerro ; les soi-disant pendants d'oreilles, identiques aux roues de la grande statue de Madrid par exemple[4], sont suspendus non aux oreilles, mais aux

1. Notre ami Arthur Engel a signalé l'importance archéologique de Montéagudo dans la *Revue archéologique*, 1896, p. 15 (Nouvelles et Correspondance). J'ai pu moi-même, tout récemment, m'assurer qu'il y a là un champ fort riche d'investigations. Les paysans le saccagent sans remède, et par malheur, les faussaires commencent à l'exploiter à leur manière.

2. Dans l'Histoire de Jumilla publiée en 1800 par le Père Lozano (*Historia antiqua y moderna de Jumilla*, por el Doctor Don Juan Lozano, canonigo de la Santa Iglesia de Cartagena, Murcia, 1800, in-4°), ouvrage curieux et très rare qu'a bien voulu me signaler A. Engel, l'auteur a reproduit parmi nombre de figurines romaines quelques petits bronzes de style indigène; j'en ai noté un fort semblable à celui que j'étudie (n° III, cf. p. 106). Lozano dit qu'il provient de Montéagudo. Serait-ce celui qui est actuellement à l'Académie? Peut-être les différences que l'on peut constater entre les bronzes de Madrid et l'image de Lozano, ne sont-elles dues qu'à la maladresse du dessinateur. Tous les *bois* de l'Histoire de Jumilla sont absolument barbares. Il serait d'un grand intérêt de retrouver les originaux, qui n'ont pas dû s'égarer bien loin.

3. J'en ai donné une image dans mon article sur le buste d'Elché, dans les *Monuments Piot* (1er fascicule de 1898), fig. 4.

4. Publiée par M. Léon Heuzey, *Revue d'assyriologie et d'archéologie*

Digitized by Google

cadenettes tombant du diadème à droite et à gauche du visage. La pendeloque du collier, en forme de losange, n'est peut-être qu'une ampoule du genre de celles qui ornent deux des colliers de la statue d'Elché, mais sommairement dessinée; si elle n'est cela, elle est un sachet ou une amulette, comme en portent au cou nombre de femmes du Cerro. Quant au vêtement, il semble qu'il se compose, outre la grande chape, d'une étoffe enveloppant tout le corps, et dont un pan reviendrait par dessus l'épaule gauche, faisant écharpe sur la poitrine. Mais ce serait là une tunique de forme bien insolite et bien incommode. Je crois que, comme la statue d'Elché, la figurine de Madrid porte une longue chemise, dont on voit distinctement l'épaisseur autour du cou, et un manteau passé par dessus, laissant l'épaule droite libre, dans le genre de ceux qui donnent tant d'élégance à nombre de statues féminines dans l'art grec archaïque. Quant à la chape, qui enserre étroitement la femme du sommet de la mitre jusqu'aux talons, s'entr'ouvrant seulement sur la poitrine pour laisser voir le collier, et laissant à peine saillir le bout des pieds, j'avais cru d'abord, comme le rédacteur du Catalogue, que la sorte de boule qui masque la jonction des deux bords au devant de la taille n'était qu'une indication maladroite des mains portant un objet, un vase sans doute. Mais la statue d'Elché, ou plutôt la statuette du Cerro, qui m'a permis de reconstituer l'attitude primitive des statues de ce type[1], m'engage à reconnaître plutôt ici le bouton ou la broche qui fermait le manteau. Les mains sont absolument cachées sous l'étoffe, et, ce qui le prouve, c'est que les bords sont joints étroitement; si les mains s'avançaient, ils devraient s'écarter, comme c'est le cas pour la plupart des statues du Cerro.

Tous ces détails classent sans hésitation possible le petit bronze de Montéagudo et ses répliques. Non seulement il faut les rattacher aux sculptures du Cerro de los Santos, mais, dans la

orientale, 14, pl. III. = *Bulletin de Correspondance Hellénique*, XV, pl. XVII. = A. Engel, *Archives des Missions scientifiques*, 1892, pl. IX.

1. Je l'ai publiée dans les *Monuments Piot* : *Le buste d'Elché*, fig. 5.

Digitized by Google

série si nombreuse, et où l'on doit établir des sections chronologiques, c'est du buste d'Elché qu'il faut les rapprocher surtout.

Certes, l'aspect général en est fort différent; la parure, sinon le vêtement, est autre; le geste n'est pas le même, non plus que l'attitude; le style enfin, surtout le type du visage, dont le galbe est ici arrondi et comme aplati, dont les traits sont mous et sans finesse, sont loin d'avoir la même valeur d'art. Mais il faut bien accorder que l'auteur de ce petit bronze sans prétention au beau, menue œuvre industrielle fondue peut-être à des milliers d'exemplaires, ne pouvait rivaliser avec un maître tel que le sculpteur de la merveille d'Elché.

Et cela constaté, on ne peut nier que si, comme j'ai cru pouvoir l'établir, l'influence grecque s'est directement exercée au Cerro de los Santos, on en trouve les traces très nettes dans le petit ex-voto comme dans les statues. La forme allongée, les longues lignes verticales du manteau, la tête bien droite et bien en face, les jambes et les pieds joints, la forme aplatie des jambes serrées dans un vrai fourreau, toute la raideur guindée évoque naturellement l'idée d'un archaïque xoanon.

Il faut rapprocher de ce bronze un bronze plus petit, haut seulement de $0^{m},07$, qui figure à l'inventaire du cabinet de l'Académie de l'Histoire sous le n° 223. Il provient du legs testamentaire de D. Jiménez Serrano, et l'on croit, sans pouvoir l'affirmer, qu'il a été trouvé dans la province de Jaen. Pour moi, je pense que cette indication est erronée; le lieu d'origine est bien plutôt la province de Murcie. Du moins on peut affirmer que si vraiment la figure a été trouvée si loin du Cerro, c'est qu'elle a été exportée. On y retrouve en effet la mitre, le voile qui la couvre, formant une sorte de capuchon et s'enfonçant sous le manteau. Ce manteau, par une disposition un peu différente de celle qu'il affecte dans le bronze précédent et dans les statues de pierre, semble agrafé sur la poitrine; il s'entr'ouve sur l'estomac et le ventre, pour permettre aux mains écartées de sortir en saillie. Puis les bords se rejoignent de nouveau à mi-cuisses, pour retomber, unis étroitement, jusqu'au dessus des

Digitized by Google

pieds. Ce n'est en somme qu'une variante assez naturelle; elle n'empêche pas que la figure n'ait, comme la première, un aspect frappant de xoanon archaïque, et ce qui ajoute encore à l'impression grecque qu'il produit, c'est le style du visage, où le nez crochu se projette en forme de bec d'oiseau, comme c'est l'habitude pour quelques très antiques terres cuites de style mycénien, gréco-oriental ou grec.

Ce détail, du reste, ne suffit pas à décider que ce bronze se rapporte à une période plus reculée que celui du Musée. Il est si petit que l'on doit concéder beaucoup à l'inexpérience de l'ouvrier aux prises avec des difficultés de modelage et de fonte qui dépassaient son mérite. S'il n'a pas fait mieux, c'est sans doute que ses mains ne le pouvaient pas, bien qu'il eût dans l'esprit ou sous les yeux des modèles d'un art déjà très avancé. Car la forme de la mitre et le voile rentrant sous la chape, aussi la position des mains rappellent surtout la statue d'Elché.

Fig. 2.

La figurine suivante porte au Musée le n° 18537; elle provient, selon D. Eulogio Saavédra, qui en a fait don par testament à la collection nationale, de la région *bastitane*, c'est-à-dire des environs de Murcie. Elle est haute de 0m,08; le bronze a une jolie patine claire. La tête est coiffée d'une mitre plus pointue que celle de la figure 1; le voile la couvre également, cachant les cheveux et les oreilles. Le vêtement se compose, outre ce voile, d'une robe épaisse et assez ample, qui descend jusqu'aux chevilles, et d'où débordent les pieds nus. Le voile est plus court que la robe qui le dépasse. Mais au lieu d'envelopper hermétiquement tout le corps, il s'ouvre en cœur sur la poitrine; depuis la taille seulement les deux pans sont rapprochés sans se toucher par leurs bords, ni être attachés l'un à l'autre par un bouton ou une fibule. Sur les épaules l'étoffe fait de gros plis. Les deux mains, au lieu d'être reployées sous le voile, et cachées, sortent au devant de la taille, sans qu'on puisse bien

Digitized by Google

comprendre comment s'arrange en cet endroit la draperie. Elles sont tendues, l'une à côté de l'autre, comme pour supporter un objet.

Par derrière, le bronze est tout uniment arrondi, sans modelé.

La femme se tient dans la même attitude rigide que les précédentes, les pieds serrés l'un contre l'autre, le corps, depuis les épaules, emprisonné dans une gaine étroite. Le style de la figurine est tout à fait barbare. Les traits du visage sont plus naturels que ceux des précédentes; ils sont plus régulièrement dessinés et modelés; mais la tête, très rejetée en arrière, est beaucoup trop grosse pour le corps; de même les pieds sont énormes, hors de proportion avec la hauteur du personnage, la longueur de ses jambes et la dimension de ses mains, réduites à l'extrême. Mais, comme pour la précédente statuette, ce qu'il importe de constater, c'est qu'elle appartient indubitablement au cycle des sculptures du Cerro, et plus particulièrement de celles dont la statue d'Elché est le chef-d'œuvre.

Fig. 3.

Le second petit bronze Saavédra (n° 18538) est haut de 0^{m},09. A première vue, il paraît se distinguer beaucoup des autres; il s'y rattache pourtant de façon certaine. Il représente aussi une femme debout, les jambes unies, qui, de ses deux mains largement ouvertes les paumes en avant, et écartées du corps obliquement, fait un geste de bienveillant accueil. Elle est vêtue d'une robe qui embrasse étroitement les hanches et les jambes — elle s'arrête, en s'évasant un peu en cloche, juste au-dessus des pieds — marque la taille par une dépression très nette, et s'enroule autour du buste, sans qu'on devine très bien de quelle manière, en se croisant comme un fichu. Et peut-être en effet faut-il distinguer deux pièces dans ce costume, une jupe retenue à la taille par une ceinture, et un fichu, dont les deux pointes, ramenées par

Digitized by Google

dessous les aisselles, sont attachées derrière le dos, laissant les avant-bras nus depuis le coude à peu près[1]. La tête est coiffée d'une mitre pointue et à l'extrémité de cette pointe est accroché un voile qui pend sur le dos; il s'étale largement par derrière, formant comme une sorte de fond sur lequel se détachent la tête et les épaules; il est relevé du reste de façon à dessiner de chaque côté de la taille deux pans pointus qui s'écartent, comme les bouts de deux ailes à demi repliées. Ainsi, n'étaient les deux mains qui font saillie à droite et à gauche, la silhouette de la statue vue de face représenterait exactement l'extrémité d'une flèche, la pointe avec un peu de la haste. La tête, grosse, est disproportionnée, comme les mains; le nez est en bec d'aigle; les yeux sont formés de deux petites boulettes rondes et saillantes; de chaque côté du visage sont suspendues de petites rondelles.

Je reconnais encore ici les éléments des figurines déjà étudiées, et par conséquent le rapprochement avec les statues du Cerro s'impose. La mitre, avec le diadème et les disques pendus en guise de boucles d'oreilles, le voile, la forme de gaine sont désormais des détails bien connus. Seul le grand manteau manque; mais on ne regrette pas son absence, car ainsi nous est révélée la forme exacte du voile, ce vêtement essentiel dissimulé d'ordinaire sous l'ampleur de la chape remontante. Quant au style, il est bien identique, et grâce aux transitions qu'établit naturellement dans notre esprit la série des figurines précédentes, nous avons encore l'impression d'influences grecques très prochaines.

Il faut rapprocher de cette statuette celle que représente, de face et de dos, la figure 4. C'est celle qui appartient à D. A. Vivès. L'attitude est absolument semblable. Les jambes et les pieds sont joints de même; les mains font le même geste. Mais la mitre est ici

1. On peut se demander, en voyant cette disposition du corsage, si telle n'était pas vraiment la façon dont étaient vêtues les femmes qui ont servi de modèles aux sculpteurs du Cerro. Ainsi s'expliquerait plus facilement le pli d'étoffe transversale que l'on voit sur la poitrine de la dame d'Elché par exemple, et de notre figurine n° 1. Ce qui fait hésiter, c'est que l'on aperçoit nettement autour du cou le bord d'une chemise.

Digitized by Google

beaucoup moins haute et pointue ; les diverses parties du costume sont pour ainsi dire enchevêtrées l'une dans l'autre. On voit mal où finit le voile pendant de la mitre ; il semble, par derrière et par devant au-dessous des bras, se confondre avec la robe, et il en est de même pour le fichu qui passe en écharpe sur l'épaule gauche et tombe en un gros plis zigzaguant le long de la poitrine, du ventre et de la cuisse gauche. Les bras sont presque complètement nus.

Fig. 4.

Par malheur, le style de la figurine est détestable. Il n'y a aucune finesse ni dans les traits du visage, rond et lourd, avec les yeux en boules, ni dans la forme des mains et des pieds. On ne sent pas le corps sous les draperies molles ; le revers est plat et peu travaillé. C'est une mauvaise épreuve d'un modèle à bon marché ; il n'a pour nous qu'une valeur documentaire, que rend surtout grande le pli de l'étoffe drapée, par devant, à la mode grecque archaïque. On note là une franchise d'imitation qui parle haut en faveur de l'influence directe de l'art hellénique. Ce dernier bronze provient aussi du legs Saavédra (j'insiste sur ce point qu'il a été trouvé dans la région bastitane) ; il est peut-être le plus intéressant de tous ; il est du moins le plus curieux. Il est inventorié à Madrid sous le n° 18537, et mesure 0m,08 de haut. Il est creux ; le métal très fin a une jolie patine noire. Le travail est plus précis que celui des autres figurines et contraste avec la naï-

Fig. 5.

Digitized by Google

veté de la forme plus qu'élémentaire. Le personnage est une femme coiffée d'une mitre très arrondie sur les côtés et plus large que la tête. Toute cette coiffure, tout le front est couvert d'un manteau qui forme capuchon, cachant les oreilles et une partie des joues, qui tombe sur le dos et les épaules, et, laissant à peine paraître un peu de la gorge, sur laquelle un trait transversal indique le bord d'un vêtement de dessous, enveloppe entièrement le corps sans qu'on puisse distinguer sous l'étoffe ni l'éminence des épaules, ni la saillie des bras, ni le resserrement de la taille, ni l'évasement des hanches, ni le rétrécissement des genoux et des chevilles. Les deux bords se rejoignent et tombent droits jusqu'aux pieds, qui, eux-mêmes, ne sont pas modelés, mais simplement marqués par un bourrelet au devant du manteau. Ainsi tout le personnage a l'air d'une petite colonne habillée, d'un pieu drapé que surmonte une tête. Seulement les deux bords de la chape sont ornés chacun de trois dents symétriques, formées, à ce qu'il semble, par l'étoffe retournée et découpée. Des traits de burin réguliers et parallèles strient obliquement, et dans le même sens, ces espèces de revers.

Toute la statuette a un aspect bizarre et quelque peu comique, Cependant l'expression de son visage est plutôt triste; comme les traits en sont modelés avec une vraie fermeté, il n'est pas interdit de le rapprocher de celui du buste d'Elché, et de trouver, sans vouloir trop forcer la note, des rapports entre l'un et l'autre. Les yeux sont peu apparents et semblent usés; mais le nez est ici aussi mince et long. La bouche a la même expression mélancolique; le menton rond et peu proéminent la même construction solide; surtout la physionomie sévère est caractéristique d'un art qui s'efforce vers un idéal de grandeur majestueuse.

D'autre part la forme générale du corps, ou plutôt de la gaine, dont je ne crois pas qu'aucune icône dédalique ait jamais dépassé la simplicité naïve, paraît exiger que l'on fasse reculer la fabrication de la figurine jusqu'à une époque extrêmement lointaine. Mais le soin des zigzags géométriquement réguliers éveille dans

Digitized by Google

le souvenir des images d'un archaïsme plus récent. Ces soi-disant revers ne sont autre chose qu'une imitation des plis chers à la Grèce avant les guerres médiques. Toutefois la figurine, à mon gré, mérite vraiment l'épithète d'archaïsante plutôt que celle d'archaïque ; on y saisit sur le fait un effort de stylisation, pour ainsi dire. Voilà ce qui donne à l'œuvre minuscule une saveur toute particulière. Je la croirais volontiers plus jeune que toutes les autres, plus jeune que la statue d'Elché ; c'est le travail de quelque artiste ingénieux qui réagissait à sa manière, consciemment ou non, par un retour en arrière, contre les tendances d'un art qui, ayant reçu de l'influence grecque tout ce qui pouvait lui être utile, s'engageait dans des voies nouvelles, peut-être celles de la décadence.

On le voit, chacune des figurines que j'ai comprises dans cette étude a son intérêt; elles forment d'ailleurs un ensemble qui n'est pas sans valeur pour l'histoire de la sculpture indigène de l'Espagne avant la conquête romaine. Ne dussent-elles servir qu'à fournir un argument nouveau et décisif pour prouver l'authenticité de la plus grande partie des objets recueillis au Cerro de los Santos, qu'elles méritaient encore d'être publiées. Que si l'on me reprochait de m'en occuper ici trop longuement, je repondrais que ce sont, je crois, les premières de cette provenance et de ce style qui soient présentées à l'estime des savants. Et je demanderais qu'on me sache gré d'avoir une fois de plus attiré l'attention sur un art encore peu connu, dont l'œuvre capitale, illuminée vivement de beauté grecque, est un chef-d'œuvre, dont quelques humbles productions, éclairées du reflet du chef-d'œuvre, ne sont méprisables ni par la technique, ni par le style, ni par l'inspiration.

Pierre Paris.

Digitized by Google

UN LÉCYTHE INÉDIT

DU

MUSÉE DU LOUVRE

Fig. 1.

Le petit vase que nous publions ici se trouve dans la salle L des vases au Musée du Louvre; il porte le n° d'inventaire CA 617, et est donné comme provenant de Thèbes en Béotie. Il appartient à la classe des petits lécythes kotyliskes, qu'on appelle communément proto-corinthiens. Mais on sait que cette classe se subdivise en deux groupes, faciles à distinguer l'un de l'autre, bien qu'ils ne soient pas absolument indépendants l'un de l'autre. Le premier groupe, de beaucoup le plus nombreux, se compose de lécythes dont la décoration est purement géométrique ou consiste en zones d'animaux courants, tracés en silhouettes noires, sans retouches en couleur et sans incisions; tous les musées possèdent de nombreux spécimens de ce type. Le second groupe, auquel se rattache notre vase, comprend des lécythes de même forme, d'aussi petites dimensions, mais de style plus développé, avec des zones d'animaux passants du type corinthien, ou des scènes plus compliquées; les figures sont noires, avec des retouches

Digitized by Google

violacées et des traits incisés. C'est ce second groupe que je voudrais essayer de caractériser de façon plus précise ; du même coup j'aurai défini le style du petit vase publié ici pour la première fois.

Voici d'abord un catalogue sommaire des lécythes de ce type que je connais par des reproductions ou des descriptions.

1. — Musée de Berlin, n° 336 = *Arch. Zeitung*, 1883, pl. X, 1. Provenance : Corinthe. Centauromachie.

2. — Londres, collection W. Temple = *Arch. Zeitung*, 1883, pl. X, 2. Provenance : Nola. Chasse au lion sur la zone principale ; chiens poursuivant le lièvre, sur la zone secondaire.

3. — Collection de M. de Radowitz = *Arch. Zeitung*, 1883, p. 161 (vignette). Acheté à Athènes. Animaux passants sur la zone principale (lion, sanglier, taureau) ; chasse au lièvre sur la zone secondaire.

4. — British Museum = *Journal of Hellenic Studies*, XI, 1890, pl. I-II. Provenance : Thèbes. Scène de combat sur la zone principale ; défilé de cavaliers au galop, et chasse au lièvre sur les zones secondaires.

5. — Musée de Berlin = *Arch. Anzeiger*, 1888, p. 247 (figure). Provenance : Thèbes. Animaux passants sur la zone principale ; chasse au lièvre sur la zone secondaire.

6. — Collection Ravenstein à Bruxelles, n° 207 = *Arch. Anzeiger*, 1888, p. 247.

7. — Musée de Corneto = *Arch. Anzeiger*, 1888, p. 247. Zone d'animaux passants.

8. — Musée de Berlin = *Arch. Anzeiger*, 1893, p. 83, n° 6. Provenance : Sicile. Trois zones d'animaux passants (lion, taureau, cerf, bouquetin, daim) ; zone secondaire avec chasse au lièvre.

9. — Musée de Dresde = *Arch. Anzeiger*, 1894, p. 33 (figure). Provenance : Rhodes. Sur la zone principale, hommes et quadrupèdes (chevaux ou mulets) ; chasse au lièvre sur la zone secondaire.

10. — Musée de Berlin = *Arch. Anzeiger*, 1895, p. 33 (figure). Provenance : Grèce propre. Chasse au lion ; démon ailé dans l'attitude de la course.

Digitized by Google

11. — Musée de Berlin = *Arch. Anzeiger*, 1895, p. 34 (figure). Provenance : Grèce propre. Zone d'animaux passants (bouquetin, bélier, lion, taureau); scène du départ pour le combat; suicide d'Ajax.

12. — Musée de Boston = *Arch. Anzeiger*, 1896, p. 96. Quatre exemplaires de même type : Bellérophon et la Chimère, Héraklès et les Centaures; animaux passants.

13. — Nécropole du Fusco à Syracuse = *Notizie degli Scavi*, 1893, p. 458, tombe 29. Zone d'animaux passants; zone secondaire avec chasse au lièvre.

14. — Même provenance = *Notizie degli Scavi*, 1893, p. 471, tombe 85. Scène de combat; sphinx ; zone secondaire avec chasse au lièvre.

15. — Même provenance = *Notizie degli Scavi*, 1893, p. 479, tombe 113. Zone d'animaux passants.

16. — Même provenance = *Notizie degli Scavi*, 1895, p. 156, tombe 366. Animaux passants; chasse au sanglier; chasse au lièvre sur la zone secondaire.

17. — Même provenance = *Notizie degli Scavi*, 1895, p. 190. Animaux passants.

18. — Musée de Berlin, n° 340. Provenance : Vulci. Sphinx et taureau; chasse au lièvre sur la zone secondaire.

Nous joignons à ce catalogue, probablement incomplet, l'exemplaire du Louvre. Ces exemples sont en tout cas assez nombreux pour nous permettre d'étudier le groupe. Ce groupe a son unité facile à saisir; en dépit de nombreuses différences de détail, tous ces exemplaires se ressemblent, ont un air de famille. Sans parler de la forme qui est, avec des nuances, la même partout[1], bien des traits communs sont caractéristiques. Si nous considérons la technique des figures, par exemple, nous voyons que plusieurs de ces vases ne sont décorés que d'une seule frise figurée; les figures, comme celles des vases proprement corinthiens, sont

1. Un seul exemplaire, le n° 4, présente une particularité remarquable : le goulot ordinaire est remplacé par une tête de lion modelée; mais le caractère général du vase n'en est pas modifié.

Digitized by Google

noires avec des retouches violacées ou rouges, et des traits incisés ; jamais de retouches blanches ; ainsi le lécythe du Louvre, et les nos 1, 7, 10, 15, 17. Quand le vase est décoré de deux zones superposées, on distingue une zone principale et une zone secondaire plus étroite ; la technique des figures est celle que nous venons de définir, pour la zone principale ; au contraire, les figures de la zone secondaire sont de simples silhouettes, sans traits incisés et sans retouches en couleur. J'ajoute que, partout, cette frise secondaire représente le sujet de la chasse au lièvre, soit sous sa forme la plus complète, les chiens poursuivant le lièvre ; soit sous sa forme abrégée, les chiens courant ; ainsi les nos 2, 3, 4, 5, 8, 9, 13, 14, 16, 18. Si nous considérons les motifs, géométriques ou floraux, qui décorent les différentes parties du vase, en dehors des zones figurées, nous noterons quelques particularités intéressantes. Comme la plupart des vases archaïques, ceux-ci portent à la base une couronne d'arêtes rayonnantes ; mais il faut remarquer que, dans plusieurs exemplaires, cette couronne est double (nos 1, 2, 16), et que, dans plusieurs autres, où la couronne est simple, les arêtes sont séparées par des postes ou ornements en forme de boucles (nos 5, 7, 10, 17) : ce sont là comme des marques de fabrique. Le plat de l'anse est généralement décoré ; j'ai pu le constater pour huit exemplaires au moins ; or, deux motifs seulement paraissent en honneur dans ce groupe pour la décoration de l'anse : la tresse, que je retrouve cinq fois [l'exemplaire du Louvre et les nos 1, 4, 5, 14] et un système d'arêtes de poisson superposées, que je rencontre trois fois [nos 2, 9, 16]. L'épaule du vase est décorée, dans le plus grand nombre d'exemplaires, d'un motif floral compliqué, formé de palmettes et de fleurs de lotus enchevêtrées : ce motif, que je retrouve avec des différences insignifiantes sur onze de nos lécythes, peut être considéré comme vraiment caractéristique du groupe [nos 1, 2, 4, 5, 7, 8, 10, 11, 14, 16, 17]. Si enfin nous considérons les motifs de remplissage dans le champ des tableaux, nous voyons qu'ils sont très variés, mais qu'il n'en est pour ainsi dire pas un seul qui ne se retrouve au moins sur deux ou trois des exemplaires

Digitized by Google

de la série : le cercle de points avec point central [l'exemplaire du Louvre et les n°s 2, 9]; le cercle de points avec point central, et des rayons réunissant le point central aux points de la circonférence [n°s 1, 5, 13, 15, 16]; les variétés de la grecque sous sa forme la plus simple [le lécythe du Louvre, et les n°s 5, 8, 16]; l'ornement en forme de S [le lécythe du Louvre et le n° 5]; l'ornement en zigzag [le lécythe du Louvre et les n°s 1, 2, 15]; la poste ou boucle [le lécythe du Louvre et les n°s 4, 5, 10, 14, 15, 17]; d'autres encore.

Il est donc certain que tous ces petits lécythes forment un groupe à part. Mais l'important est de préciser la place que ce groupe occupe parmi les autres séries céramiques de l'époque archaïque. On le rattache d'ordinaire au groupe plus étendu des vases communément appelés proto-corinthiens; nos lécythes de style développé représenteraient l'aboutissement logique de l'évolution du style proto-corinthien, et formeraient le pont entre le style proto-corinthien et le style corinthien proprement dit. Encore faudrait-il savoir exactement ce que c'est que le style proto-corinthien.

Le terme de *proto-corinthien*, qui a conquis droit de cité dans le langage archéologique, a été bien malheureusement choisi. Si ce mot a un sens précis, il doit désigner un groupe de vases, antérieurs au groupe corinthien mais déjà apparentés à ce groupe, c'est-à-dire l'annonçant et le préparant. Il doit désigner un style qui a servi à former le style corinthien. Or, en fait, la définition des vases qu'on groupe d'ordinaire sous le nom de proto-corinthiens n'est pas adéquate du tout à l'idée que peut suggérer ce terme. Ce nom est appliqué à tout un groupe de petits vases, de formes très diverses, de fabrique commune, reconnaissables à un ensemble de caractères d'ailleurs assez flottants, comme la nature de l'argile, généralement très fine et très blanche: la nature du décor purement linéaire et géométrique; les zones de chiens courants, tracés en silhouettes noires. Ces vases, dont tous les musées renferment de nombreux spécimens, sont des lécythes kotyliskes, des bombyles, des œnochoés, des olpés, des

Digitized by Google

skyphoi, des pyxides, des coupes de tout genre[1]. On trouve ces vases en grand nombre dans les nécropoles anciennes de Corinthe, de Béotie et d'Attique, d'Étrurie et de Sicile.

Quelles raisons a-t-on de leur donner ce nom de *proto-corinthiens*? Il est évident d'abord que ce groupe, dans son ensemble, représente un degré de l'évolution de la céramique antérieur au développement de la peinture communément appelée corinthienne; la nature seule du décor, purement géométrique et linéaire, suffirait à le prouver; et les journaux de fouilles apportent ici leur témoignage précis. Dans les tombes à fosses de Vulci qui contiennent des vases proto-corinthiens, il n'y a pas de vases proprement corinthiens[2]; de même dans les tombes les plus anciennes des nécropoles de Mégara Hyblæa et de Syracuse, en Sicile[3]; de même dans les antiques nécropoles béotiennes[4]. Par contre, à Naucratis, les plus anciens vases sont des vases corinthiens; on n'y trouve pas de vases proto-corinthiens[5]. Mais cette constatation ne résout pas le problème : la question est de savoir s'il y a un lien de parenté entre les deux groupes proto-corinthien et corinthien. Quant à moi, ce lien m'échappe.

La technique des peintures n'est pas la même dans les deux groupes. Ce qui caractérise essentiellement la céramique corinthienne, par opposition à toutes les autres écoles céramiques de la période immédiatement antérieure, c'est l'emploi simultané des engobes rouges et des traits incisés à l'intérieur des figures. Cette double invention a été une révolution dans l'histoire de la peinture grecque; et, avec Pline, nous pouvons en faire honneur aux peintres corinthiens. Or, dans les vases du groupe proto-corinthien qui sont décorés de figures (chiens courants), ces

1. Wilisch, *Altkor. Thonind.*, pl. I; *Annali*, 1877, *tav. d'agg.* AB, CD, UV; 1878, *tav. d'agg.* R; *Notizie degli Scavi*, 1878, pl. IV-V; 1893, p. 468-480; 1895, p. 132-180.
2. Gsell, *Vulci*, passim.
3. *Notizie degli Scavi*, 1893, p. 445; 1895, p. 109; *Mon. antichi*, I, p. 780.
4. *Jahrbuch*, III, 1888, p. 350; *Monuments Piot*, I, p. 32 et suiv.
5. *Naukratis*, II, p. 49.

Digitized by Google

figures sont toujours peintes en silhouettes noires, sans incisions et sans retouches rouges.

Les formes de vases les plus caractéristiques ne sont pas les mêmes dans les deux groupes. Je ne crois pas qu'il y ait d'amphorisques, d'aryballes, d'alabastres proto-corinthiens; et certes, s'il est des formes chères aux potiers de Corinthe, ce sont celles-là. Par contre, quelques-unes des formes, propres au style proto-corinthien, sont étrangères au groupe proprement corinthien, par exemple l'œnochoé à fond plat et à long col [*Annali*, 1877, *tav.* CD, 1] ou le lécythe kotyliske. D'autres formes sont communes aux deux groupes, mais ce sont précisément les moins caractéristiques, celles qui se rencontrent dans toutes les séries céramiques de l'époque archaïque, par exemple la pyxis et le skyphos. Il n'y a pas, quant aux formes, évolution du groupe proto-corinthien au groupe corinthien.

Les motifs décoratifs ne sont pas les mêmes dans les deux groupes. Les éléments essentiels de la décoration des vases corinthiens, à savoir les rosaces florales, les combinaisons de lotus et de palmettes, les godrons, font défaut dans le groupe proto-corinthien. Et, par contre, nous ne trouvons que tout à fait exceptionnellement dans la céramique corinthienne les motifs qui décorent la panse des vases proto-corinthiens, à savoir toutes les variétés de zigzags, de boucles, de rubans ondulés, de triangles et de losanges. Les seules figures vivantes qu'on rencontre sur les vases proto-corinthiens sont ces chiens courants qui représentent en abrégé le sujet bien connu de la chasse au lièvre; c'est un sujet que jamais la céramique corinthienne n'a adopté. Pour ce qui est de la décoration des vases, il y a un abîme entre les deux groupes céramiques.

Enfin, le principe même de la décoration est différent dans les deux groupes. L'originalité principale de la céramique corinthienne, par rapport aux céramiques plus anciennes ou contemporaines, est peut-être en ceci qu'elle a définitivement substitué la décoration par frises à la décoration en métopes; et il est sans doute superflu de démontrer que la décoration en métopes, qui

Digitized by Google

est essentiellement celle des vases du Dipylon, est étrangère à l'art corinthien. Or, dans leur grande généralité, les vases protocorinthiens sont restés fidèles à l'antique tradition dipylienne[1].

Je crois donc qu'on peut affirmer l'entière indépendance des deux groupes proto-corinthien et corinthien. L'adoption du style corinthien dans la Grèce propre marque la date d'une vraie révolution dans l'histoire de la céramique; et la céramique corinthienne n'est à aucun degré le développement ou la transformation de la céramique proto-corinthienne; c'est pourquoi je disais que le choix du mot proto-corinthien a été un choix malheureux. Au contraire il serait facile de montrer que le style proto-corinthien n'est pas autre chose qu'une dégénérescence du style géométrique d'Athènes. Pour s'en rendre compte, il suffit de rapprocher les vases proto-corinthiens des séries céramiques analogues et contemporaines[2]. Comme les vases proto-attiques, comme ceux du groupe de Phalère, comme les vases géométriques d'Italie[3], les vases proto-corinthiens représentent, par les caractères de leur décoration, les derniers efforts du style géométrique. C'est la décadence d'un genre qui essaie en vain de se renouveler pour vivre, et pas du tout la naissance d'un genre nouveau. Dans chacun de ces groupes, on trouve des vases dont le style est directement dérivé du style du Dipylon[4]; mais, le plus souvent, chacun de ces groupes modifie à son gré, sans principes bien arrêtés, les traditions très fixes léguées par les potiers du Dipylon, tantôt par des dispositions nouvelles des

1. On sait d'ailleurs que les vases du Dipylon ont connu aussi les *frises* décoratives; mais ils les ont toujours subordonnées au système des métopes. C'est ce même mélange, étranger au style corinthien, que nous retrouvons dans les vases proto-corinthiens avec frises d'animaux courants.

2. Le rapprochement a déjà été fait : Boehlau, *Jahrbuch*, 1888, p. 350, 353; C. Smith, *Journal of Hellenic Studies*, 1890, p. 167.

3. *Jahrbuch*, 1887, p. 33-66, pl. III-V, *Ath. Mitth.*, 1892, pl. X; 1895, pl. III; Gsell, *Vulci*, p. 380-398; Pottier, *Album du Louvre*, I, pl. 30-31; Rayet, *Céramique*, fig. 25.

4. *Jahrbuch*, 1887, p. 50, 55, fig. 9, 10, 19, 20; *Annali*, 1877, *tav.* CD, 5; *Notizie degli Scavi*, 1893, p. 477; 1895, p. 132, 151.

Digitized by Google

motifs sur le champ du vase, tantôt par l'adjonction de motifs linéaires inconnus à Athènes et empruntés aux écoles insulaires de Rhodes ou de Milo, tantôt par l'adjonction de motifs floraux empruntés aux mêmes écoles insulaires. Ainsi on comprend qu'il y ait dans tous ces groupes de style géométrique décadent à la fois un air de famille et une très grande diversité. Il est d'ailleurs remarquable qu'ils n'ont rien produit de durable. Tous ces monuments sont intéressants, par leur variété même, et parce qu'il est toujours curieux de saisir sur le fait des tentatives de renaissance artistique. Mais on serait, je pense, embarrassé de montrer entre quelle direction d'art ancienne et quelle direction d'art récente ces groupes post-dipyliens forment la transition. Chacun à sa façon représente la survivance du style géométrique : rien de plus. C'est l'école corinthienne qui, à un moment donné, a accompli la révolution cherchée par d'autres; elle l'a accomplie en laissant résolument de côté les motifs de décoration transmis par les écoles plus anciennes de la Grèce propre, et en allant vers l'Orient chercher des motifs nouveaux. C'est pourquoi il ne faut pas chercher le lien qui n'existe pas entre le groupe proto-corinthien, dernière épave du style géométrique, et le groupe proprement corinthien qui inaugure une ère nouvelle.

On m'objectera qu'il y a pourtant des vases proto-corinthiens qui sont des monuments de transition. On cite par exemple des vases où la technique corinthienne des traits incisés et des retouches rouges s'allie aux motifs de la décoration géométrique[1]. On cite aussi des formes de vases, caractéristiques de l'art corinthien, qui se rencontrent déjà dans la céramique proto-corinthienne ; par exemple l'œnochoé à large panse, à col bas, à fond plat. C'est une forme qui est inconnue en dehors de la céramique corinthienne[2]. Or, les fouilles de Syracuse en ont donné de nombreux exemplaires, décorés à la mode proto-corinthienne, et de

1. Birch, *Ancient pottery*, p. 186, fig. 127; *Notizie degli Scavi*, 1895, p. 153.
2. Rayet, *Céramique*, pl. V, 1. On trouve quelques exemplaires de cette forme, légèrement modifiée, dans le *bucchero-nero*, à l'époque de l'importation des vases corinthiens en Italie : Gsell, *Vulci*, p. 462.

Digitized by Google

types assez variés, dans leur ressemblance générale, pour qu'on puisse suivre le progrès constant de la forme, depuis les modèles les plus lourds jusqu'aux modèles du plus pur type corinthien[1]. De même la forme, essentiellement corinthienne, du cratère ou amphore à colonnettes[2] nous apparaît déjà constituée et fixée dans le groupe proto-corinthien[3]. Voilà des témoignages de la transition cherchée entre les deux groupes.

Mais il faut considérer les choses d'un peu près. D'abord les journaux de fouilles constatent que, dans les nécropoles anciennes, beaucoup de tombes contiennent à la fois des vases proto-corinthiens et des vases corinthiens; c'est la preuve que la fabrication des vases proto-corinthiens n'a pas brusquement cessé avec l'apparition du style corinthien. Qu'est-ce à dire? Si je trouve dans ces tombes des vases proto-corinthiens où la technique corinthienne fait son apparition, je peux dire que ce sont des monuments de transition; mais j'ai tout aussi bien le droit de penser que cette adaptation de motifs corinthiens est due à l'imitation de modèles corinthiens.

Une autre observation permet d'être plus affirmatif encore. Nous ne savons pas, et ne saurons peut-être jamais, quelle a été la patrie d'origine du style proto-corinthien. Mais un fait certain, c'est que Corinthe a été un des centres principaux de la fabrication de ce genre de vases; on a trouvé un grand nombre de ces vases dans les nécropoles de Corinthe même[4]; la collection la plus riche qu'on en ait provient de la nécropole corinthienne du Fusco, à Syracuse[5]; enfin, un grand nombre des vases proto-corinthiens sont faits de cette argile très finement épurée, d'un blanc crémeux, qu'on reconnaît au premier coup d'œil, et

1. *Annali*, 1877, *tav.* AB, 6; CD, 3; *Notizie degli Scavi*, 1893, p. 468, 477; 1895, p. 153.
2. *Antike Denkm.*, I, 8, 12; Pottier, *Album*, pl. 42 à 50.
3. *Notizie degli Scavi*, 1893, p. 454, 477; 1895, p. 135, 186.
4. *Musée d'Athènes*, nos 269, 302, 886-890; *Musée de Berlin*, nos 320, 321, 325, 326, 333, 334; *Musée de Vienne*, no 51.
5. *Notizie degli Scavi*, 1893, p. 445 et suiv.; 1895, p. 109 et suiv.

Digitized by Google

qui caractérise les produits authentiques de la céramique de Corinthe[1]. Or, précisément, ceux des vases proto-corinthiens qui ont l'apparence de monuments de transition sont manifestement sortis des ateliers corinthiens : ceci doit nous rendre attentifs. Nous voyons, dans le groupe proto-corinthien, se fixer des types de vases que le style corinthien adoptera définitivement, par exemple l'œnochoé à fond plat et l'amphore à colonnettes ; et à mesure que la forme se perfectionne, le style des peintures se développe. Mais tous ces prototypes, au moins jusqu'à nouvel ordre, proviennent de la nécropole corinthienne de Syracuse. S'il est vrai que le style proto-corinthien, qui a été partout répandu dans le monde grec, n'a d'une façon générale aucun lien de parenté avec le style corinthien : si, d'autre part, les seuls monuments où se révèle quelque parenté des deux groupes sont des vases sortis des ateliers même de Corinthe, je suis en droit de penser que cette parenté s'explique par l'imitation commune des mêmes modèles. Pour ce qui est des formes, particulièrement, ce sont les ateliers de Corinthe qui les ont mises à la mode ; elles ont été adoptées d'abord par les potiers qui pratiquaient le genre *proto-corinthien*, puis par ceux qui ont constitué le style proprement corinthien ; les uns et les autres ont emprunté ces formes directement aux modèles qui étaient courants dans la métallurgie corinthienne. Nous n'avons aucune raison de conclure, de la communauté des formes, que le style corinthien est le développement du style proto-corinthien.

Mais le même problème se pose à nouveau devant nous à propos des lécythes de style développé qui ont été l'occasion de cette étude. Par leur forme et par quelques-uns de leurs motifs décoratifs, ces petits vases se rattachent étroitement au groupe précédent, au groupe des vases proto-corinthiens géométriques ; mais déjà ils portent des compositions analogues à celles des vases corinthiens, avec la technique des engobes rouges et des traits incisés, propre à la céramique corinthienne. Ne nous don-

1. Furtwaengler, *Arch. Zeit.*, 1883, p. 153 ; C. Smith, *Journal of Hellenic Studies*, 1890, p. 175.

Digitized by Google

neront-ils pas les intermédiaires que nous avons vainement cherchés jusqu'ici, par où le style proto-corinthien se relie au style corinthien?

On l'a pensé. Dans un de ses intéressants rapports sur les fouilles de Syracuse[1], M. Orsi a marqué l'évolution de ce type de lécythe; il a montré comment la forme du vase s'affinait à mesure que le type des peintures se développait; les plus anciens lécythes, ceux dont le décor est purement linéaire, sont aussi les plus ventrus, les plus lourds; ils vont en s'affinant, quand les figures apparaissent sous la forme de chiens courants, en silhouettes noires; ils deviennent tout à fait élégants dans le style développé, où les scènes figurées se compliquent, où la technique des incisions et des engobes est définitivement adoptée. A l'évolution de la forme correspond l'évolution du style; et au terme de l'évolution, nous trouvons le style corinthien constitué. D'abord un décor simplement géométrique; puis quelques silhouettes d'animaux apparaissant au milieu d'un décor linéaire; puis les ornements géométriques disparaissent peu à peu, et la zone d'animaux courants devient l'important; puis, à son tour, cette zone d'animaux est reléguée au bas de la panse ou sur l'épaule, et la partie centrale du vase est remplie par un sujet plus compliqué, en même temps que la technique des figures se perfectionne; souvent, dans ce groupe, la zone secondaire d'animaux courants n'existe plus. L'évolution est très logique.

En fait, les choses ne sont pas aussi simples qu'elles paraissent. Il est certain que nos lécythes de style développé sont de la même famille que le groupe précédent, où nous trouvons la même forme de vase, le même goût pour le sujet de la chasse au lièvre, quelques-uns des mêmes motifs géométriques : zigzags, boucles, triangles et losanges de types divers. Mais, d'autre part, ces lécythes révèlent des caractères si différents de ceux que nous avons constatés dans le premier groupe qu'il est impossible de les considérer comme un simple perfectionnement. S'il n'y avait

1. *Notizie degli Scavi*, 1895, p. 109 et suiv.

Digitized by Google

ici qu'un progrès logique et naturel du style, on le constaterait aux transformations lentes et régulières de la technique, aux complications successives apportées au traitement d'un même sujet, à l'introduction d'abord timide, puis plus hardie de sujets nouveaux, en un mot à des transitions insensibles. Or, c'est tout autre chose que nous constatons. Nos lécythes offrent le mélange de deux styles différents : le style que nous avons caractérisé plus haut et que, par habitude, nous continuons à appeler proto-corinthien, et le style corinthien. Il n'y a pas ici de transition de l'un à l'autre, il y a juxtaposition.

La seule technique employée dans les zones figurées des vases proto-corinthiens géométriques était celle des silhouettes, sans engobes ni incisions; dans les lécythes du second groupe, la technique universellement employée pour les figures de la frise principale est la technique corinthienne des silhouettes noires, avec engobes rouges et traits incisés; si nous retrouvons encore ici des traces de l'ancienne technique, c'est dans les frises secondaires, celles où est conservé le vieux sujet de la chasse au lièvre. Qu'on ne nous objecte pas que, précisément, le mélange de deux techniques sur un même vase prouve que nous avons affaire à un monument de transition. Si nos lécythes étaient des monuments de transition, nous devrions trouver tantôt la nouvelle technique appliquée à l'ancien sujet de la chasse au lièvre, tantôt des sujets nouveaux traités encore suivant l'ancienne technique. Au contraire la règle absolue que nous trouvons observée dans notre groupe est celle-ci : l'ancien motif des chiens courants est toujours traité suivant la technique ancienne; la technique nouvelle est exclusivement appliquée aux sujets nouveaux. C'est la preuve que nos artistes ont volontairement adapté à des cadres anciens des tableaux neufs tout prêts. Et, s'il est vrai que cette technique nouvelle est l'invention des peintres corinthiens, et que ces sujets nouveaux sont précisément ceux qui forment le répertoire courant de la céramique corinthienne, nous pouvons conclure que nos lécythes ont été faits sous l'influence directe de la céramique corinthienne constituée dans ses éléments essentiels;

Digitized by Google

ils représentent une fusion du style *proto-corinthien* et du style corinthien proprement dit.

Quels sont en effet les sujets nouveaux qui sont figurés sur nos lécythes? Sur onze exemplaires de notre groupe (nos 1, 2, 4, 5, 7, 8, 10, 11, 14, 16, 17), l'épaule est décorée d'un motif floral très compliqué et fort élégant, dont l'élément essentiel est une guirlande de palmettes et de lotus; sous la forme particulière où cette combinaison florale se présente ici, je ne connais rien de semblable dans la céramique archaïque en dehors de la céramique proprement corinthienne et de la céramique attico-corinthienne[1]. Ce motif a sans doute été emprunté à l'Orient; mais c'est l'industrie corinthienne qui se l'est d'abord approprié avant de le répandre en Grèce[2]. Neuf exemplaires du groupe portent une ou deux frises d'animaux passants (nos 3, 5, 7, 8, 11, 12, 13, 16, 17, 18); ce sont précisément les animaux ou monstres fantastiques qu'on retrouve le plus souvent sur les vases corinthiens : lions, taureaux, béliers, bouquetins, tigres, sangliers, cerfs, sphinx, griffons. Il n'est pas douteux pour moi qu'il faut attribuer à l'influence directe de l'art corinthien la substitution de ce motif nouveau au vieux motif de la chasse au lièvre.

Enfin pour les scènes plus compliquées, nous aboutirions aux mêmes conclusions : les scènes de combats, combats à nombreux personnages ou combats singuliers (nos 4, 14); les scènes de chasse, chasse au lion ou chasse au sanglier (nos 2, 10, 16); la lutte d'Héraklès contre les Centaures ou contre le lion de Némée (nos 1, 10, 12); le départ du héros en char (n° 11); les défilés de cavaliers (n° 4); le suicide d'Ajax (n° 11). Voilà autant de sujets dont les plus anciennes représentations connues en Grèce se trouvent dans la plus ancienne céramique corinthienne. Sans aborder les questions d'origine, il est incontestable, dans l'état

1. *Musée d'Athènes*, n° 340; *Mon. antichi*, I, p. 846; *Arch. Zeit.*, 1882, pl. 10. Les motifs analogues des amphores de Milo sont assez différents : Rayet, *Céramique*, pl. II.

2. Cf. les bijoux trouvés à Thèbes : *Arch. Anzeiger*, 1891, p. 125; Ἐφ. ἀρχ., 1892, pl. 12.

Digitized by Google

actuel de nos connaissances, que c'est l'art corinthien qui a d'abord répandu ces sujets; c'est par lui qu'ils sont entrés dans le domaine de la peinture grecque. Ici encore je conclus que les peintres de nos petits lécythes ont puisé au répertoire des céramistes corinthiens.

Je conçois ainsi l'histoire de ce petit groupe de vases. A l'époque où le style corinthien se constituait à Corinthe même et commençait à se répandre au dehors, le style géométrique, dont le style *proto-corinthien* n'est qu'une dernière variété, agonisait; et précisément, si le style corinthien a eu si vite une telle vogue dans la Grèce propre, c'est qu'il ne trouvait plus en face de lui de rivaux redoutables. Mais il y avait encore, à Corinthe et ailleurs, des ateliers où on fabriquait des vases *proto-corinthiens*; les potiers ont essayé quelque temps de lutter contre leurs rivaux grandissants, en profitant de leurs inventions; et nos lécythes proto-corinthiens de style développé manifestent cet effort d'une école d'art mourante, pour se renouveler par des emprunts faits à la grande école rivale. Cet effort n'a pas abouti, parce que la floraison de l'art corinthien a été extraordinairement rapide et universelle. Mais nous lui devons au moins quelques modèles charmants : l'art corinthien le plus pur n'a rien produit de plus délicat que quelques-uns des lécythes de ce groupe.

Cet essai de fusion de deux styles a dû être contemporain de la constitution même du style corinthien; et ce serait une erreur de faire descendre trop bas nos lécythes[1]. Les rapports des fouilles de Syracuse nous fournissent à cet égard des renseignements précieux; les lécythes de notre groupe se trouvent dans des tombes contemporaines de la première importation de vases corinthiens, où les vases proto-corinthiens sont encore en majorité; on ne les rencontre pas dans les tombes où le matériel funéraire

1. On a longtemps pensé que le style corinthien s'était constitué peu à peu par la substitution graduelle des motifs compliqués aux motifs simples, des figures vivantes aux ornements floraux, et de la figure humaine aux figures d'animaux. Cette conception trop simpliste des choses est manifestement fausse : sous l'influence des modèles orientaux, le style corinthien s'est constitué presque d'un seul coup.

Digitized by Google

consiste exclusivement en vases de style corinthien. C'est dire qu'ils datent de l'époque où le style corinthien commençait à se répandre au dehors, mais où le style proto-corinthien était encore en faveur. La fabrication de ce genre de vases a cessé quand l'influence corinthienne a définitivement triomphé[1].

Il ne semble pas que nous puissions déterminer pour notre groupe de lécythes un centre unique de fabrication. Les emprunts faits à l'art corinthien ne font pas nécessairement pencher la balance en faveur des ateliers de Corinthe même; on sait avec quelle rapidité le style corinthien s'est répandu en Attique et en Béotie. Pourtant, à certain indices, on peut croire qu'à Corinthe on a fabriqué de ces vases : la parenté de nos lécythes avec les vases du groupe proto-corinthien géométrique, qui, nous l'avons vu, ont été fabriqués en grande partie à Corinthe même; la nature de l'argile, si blanche et si fine, qui est si semblable à celle des vases et des pinakes corinthiens; enfin l'origine connue de quelques exemplaires. L'un d'eux (n° 1) est donné comme venant de Corinthe, et plusieurs autres proviennent de la nécropole corinthienne de Syracuse (n°s 13 à 17). Je reconnais d'ailleurs qu'aucun de ces arguments n'a la valeur d'une preuve décisive.

D'autre part, plusieurs exemplaires, dont celui du Louvre que nous publions ici, proviennent des nécropoles de Thèbes. Et peut-être cette origine béotienne expliquerait-elle mieux qu'une origine corinthienne certains caractères de leur décoration dont nous n'avons pas encore parlé. Ce sont les ornements géométriques que je veux dire. Il suffit de considérer la figure ci-contre pour voir que ces *Füllmotive* sont étrangers à la céramique corinthienne[2]. Au contraire, il n'en est presque aucun qui ne soit familier aux vieux potiers béotiens : qu'on se reporte au cratère

1. *Notizie degli Scavi*, 1893, p. 445 et suiv. — Exceptionnellement, on rencontre des lécythes de même forme, dont le décor est purement corinthien; mais c'est très rare; la céramique corinthienne n'a jamais adopté ce type de vase. J'en connais un exemple au *Musée d'Athènes*, n° 918 : aigle volant; lions; rosaces dans le champ.

2. Par contre, dans notre groupe de lécythes, les rosaces asiatiques manquent complètement. Le n° 14 fait seul exception; c'est un lécythe du Fusco.

Digitized by Google

de Thèbes (*Jahrbuch*, 1887, pl. IV) et à la collection si riche d'anciens vases béotiens publiés par M. Boehlau (*Jahrbuch*, 1888, p. 330-357); on retrouvera là presque tous les ornements qui remplissent ici le champ du tableau, y compris quelques-uns des

Fig. 2.

plus caractéristiques, comme la croix ansée qu'on voit ici entre les jambes du second cheval[1], et la palmette à double volute, suspendue à la partie supérieure du tableau[2]. Si on songe au rôle considérable qu'ont joué les ateliers béotiens dans l'histoire de la céramique grecque, dans la dernière période du style géométrique[3], on admettra volontiers que c'est de Béotie que ce genre original de décoration géométrique a pénétré en Attique, où il a eu une assez belle fortune[4]. J'explique de même l'invasion des mêmes motifs au milieu de scènes corinthiennes, dans notre groupe de lécythes.

Mais la céramique béotienne elle-même avait reçu du dehors ce mode de décoration. A la même époque les amphores de Milo sont décorées de façon très analogue. Comme les potiers de Milo, les potiers de Béotie sont les élèves directs des Rhodiens. Je n'en veux pour preuve que ces mêmes *Füllmotive* géométriques, dont je retrouve tous les prototypes dans la céramique rhodienne : *Musée Napoléon III*, pl. 53, 54, 57; *Louvre*, A, 300, 305, 309;

1. *Jahrbuch*, 1888, p. 357.
2. *Jahrbuch*, 1887, pl. 4; 1888, p. 357; cf. *Bull. de Corr. hellén.*, 1897, p. 450.
3. Couve, *Bull. de Corr. hellén.*, 1897, p. 447.
4. *Jahrbuch*, 1887, pl. 3, p. 46 et suiv.; *Ath. Mitth.*, 1895, pl. 3.

Digitized by Google

Jahrbuch, 1886, p. 138, 139, 142. La comparaison de notre lécythe avec ces quelques exemplaires rhodiens, auxquels on pourrait sans doute en ajouter bien d'autres, montre que nous ne nous trompons pas en attribuant à l'art rhodien l'origine de ces motifs de décoration.

L'influence rhodienne se manifeste encore ici à d'autres détails. L'épaule de notre lécythe (fig. 1) est décorée d'une imbrication très fine, alternativement noire et rouge; il n'y a pas de traits incisés; tous les détails sont peints. Les imbrications des vases corinthiens ont un caractère très différent[1]. C'est dans la céramique rhodienne que nous trouvons les modèles que notre potier a copiés : *Louvre*, A, 321. — Je rattache à la même origine la zone d'ornements en forme de T qui décore ici les bords de l'orifice (fig. 3) : *Jahrbuch*, 1886, p. 139; *Louvre*, A, 305. — Enfin il n'est pas nécessaire de démontrer une fois de plus que la tresse, qui est un des motifs les plus ordinaires sur nos lécythes [fig. 3, et nos 1, 4, 5, 14, 17], est un motif oriental qui a pénétré dans la Grèce propre par l'intermédiaire de l'art rhodien[2].

Fig. 3.

En résumé, pour définir le style du groupe de lécythes que nous venons d'étudier, je crois qu'il y faut reconnaître la combinaison de trois influences, très nettement saisissables : l'influence du style *proto-corinthien* géométrique qu'on reconnaît à la forme des vases et à certains détails d'ornementation; l'influence du style corinthien naissant, qui se manifeste dans le choix des sujets figurés et la technique nouvelle des peintures; l'influence du style rhodien, par l'intermédiaire des ateliers de Béotie, dans le choix des principaux motifs accessoires de décoration. C'est beaucoup

1. *Louvre*, A. 435, 440.
2. Couve, *Bull. de Corr. hell.*, 1897, p. 469.

Digitized by Google

sans doute. Une analyse aussi minutieuse peut sembler excessive, appliquée à un petit groupe de monuments d'aussi modeste apparence. Mais, outre que plusieurs de ces petits vases sont des chefs-d'œuvre de finesse et d'élégance, ce groupe nous reporte à une des périodes les plus intéressantes de l'histoire de la céramique grecque. C'est une période de tâtonnements et de recherches; dans tous les ateliers à la fois, en Béotie, à Athènes, à Corinthe et ailleurs, on cherche à renouveler un art qui languissait, en combinant les acquisitions du passé avec des éléments nouveaux. Au moment même où les céramistes corinthiens trouvent la formule qui sera, pendant quelque temps au moins, la formule triomphante, on cherche tout autour d'eux d'autres formules. Notre groupe de lécythes représente une de ces tentatives de rénovation. La tentative a échoué, en face de la floraison rapide et définitive de la céramique corinthienne; elle n'en est pas moins intéressante à constater. Par ce mélange d'éléments empruntés de gauche et de droite, nos lécythes ont leur physionomie à part; et, si modestes qu'ils soient, ils ont autant de valeur documentaire que les vases proto-attiques ou que les vases proto-béotiens ou que les amphores de Milo. Tous ces groupes représentent des efforts parallèles dans une même direction; aussi les traits de ressemblance sont-ils nombreux; la décoration des amphores de Milo rappelle de très près, à certains égards, celle de nos lécythes[1], parce que les peintres de l'une et de l'autre école ont puisé aux mêmes sources. Mais chaque groupe n'en garde pas moins son originalité propre.

Il reste à dire quelques mots du sujet qui est figuré sur la panse du lécythe ici publié (fig. 2). Le caractère de cette composition est tout à fait celui des anciennes compositions corinthiennes; c'est-à-dire que toutes les figures y sont simplement juxtaposées; le sujet se déroule en longueur, sans qu'il y ait de groupes liés.

1. On sait qu'une amphore de Milo présente un détail de technique assez rare : les figures viriles sont peintes au brun clair, tandis que les chairs des femmes gardent la couleur du fond (Ἐφ. ἀρχ., 1894, pl. 13-14); il est curieux de retrouver cette même coloration brune des chairs sur deux de nos lécythes : nos 1 et 4 = *Journal of Hell. Studies*, 1890, p. 167 et *Arch. Zeit.*, 1883, p. 153.

Digitized by Google

La composition vraiment *dramatique* est étrangère à l'ancien art corinthien; et cela se comprend aisément, d'abord parce qu'il est infiniment plus facile de juxtaposer des figures que de les grouper, ensuite parce que le principe de la décoration en *frise*, qui est celui de l'art corinthien, appelle naturellement des sujets développés en longueur[1]. Les compositions qui rappellent celle-ci sont nombreuses dans l'ancien art corinthien[2]. Mais c'est aussi le type des figures qui est ici très corinthien d'aspect; sans insister, il suffit de remarquer ces cavaliers de petite taille, juchés sur de grands chevaux, hauts sur pattes, au corps très allongé, à la crinière épaisse et soigneusement tressée; tous les cavaliers des vases d'ancien style corinthien ressemblent étonnamment à ceux-ci[3]; et, pour saisir l'originalité de ce type, il suffit de mettre en regard les cavaliers des vases ioniens[4].

Le sujet que le peintre a voulu ici représenter n'est pas facile à déterminer exactement. A gauche, deux cavaliers; tous deux ont la même attitude; la main gauche tient les rênes, tandis que la main droite, rejetée en arrière, fait le geste de lancer un javelot. A droite, deux guerriers à pied, dont l'un tient une lance, et l'autre brandit une épée. Au centre de la composition, un personnage monstrueux, vêtu d'une longue robe élargie dans le bas[5], lève les deux bras au ciel. Il est remarquable que ce personnage est sensiblement plus grand que les autres; sa tête surtout est démesurément grosse.

Rien, dans l'ensemble de cette composition, n'éveille l'idée d'une caricature. Les dimensions exagérées de la figure centrale me font penser plutôt à l'intervention d'une divinité au milieu

1. Sur ce sujet, voir : C. Robert, *Bild und Lied*, p. 14; Lœschcke, *Boreas u. Oreithyia*, p. 9; Holwerda, *Jahrbuch*, 1890, p. 255.

2. Louvre, E 609 (pyxis de Charès); Wilisch, *Altkor. Thonind.*, pl. V, 49; Benndorf, *Gr. u. sic. Vasenb.*, pl. XXX, 10.

3. *Louvre*, E 609, 629, 630, 633, 635, 636; *Bull. de Corr. hell.*, 1895, pl. XIX; Ἐφ. ἀρχ., 1885, pl. 7.

4. *Bull. de Corr. hell.*, 1897, p. 458; *Arch. Anzeiger*, 1892, p. 75.

5. L'Artémis τίκτουσα du grand vase à reliefs de Thèbes est ainsi vêtue : Ἐφ. ἀρχ., 1892, pl. 9.

Digitized by Google

d'une scène tout humaine. Je me rappelle un vase d'ancien style, inédit, au Musée d'Athènes, provenant de Thèbes[1], où est représenté un sujet dionysiaque; au milieu d'un groupe de Satyres et d'hommes qui dansent, jouent de la flûte, ou boivent, Dionysos lui-même est figuré, tenant de la main gauche un oiseau par le col; le corps du dieu a des proportions monstrueuses, par rapport à celui des autres personnages. Je songe aussi à la petite amphore corinthienne où est figuré le retour d'Héphaistos vers l'Olympe[2] : là aussi, nous trouvons une divinité, féminine, dont les proportions sont supra-humaines; en tout cas elle a une tête beaucoup trop grosse pour le reste du corps; c'est le personnage que M. Loeschcke appelle Thétis.

Mais, ici, quelle serait cette divinité qui intervient au milieu de ce groupe de combattants? Remarquant que cette figure peut être aussi bien féminine que virile, j'y verrais volontiers la représentation d'Éris, la déesse de la discorde, ἄμοτον μεμαυῖα, κρατερή, λαοσσόος, πολύστονος, suivant les expressions homériques[3] : elle donne ici le signal de la mêlée à ces guerriers prêts à se jeter les uns sur les autres. Je sais bien que la figure d'Éris apparaît souvent sur les vases attiques à figures noires, mêlée à des groupes de combattants, et désignée par une inscription; et que, dans tous ces monuments, elle a un caractère très différent de celui qu'elle a sur notre lécythe : c'est un génie ailé, féminin, analogue aux Nikés qu'on voit si souvent sur les vases[4]. Mais cette conception, récente, ne répond absolument pas à l'idée qu'on peut se faire d'Éris d'après la poésie homérique ou hésiodique[5], où Éris nous est présentée comme une divinité horrible à voir. Sur le coffre de Cypsélos était figuré le combat singulier d'Ajax et d'Hector, avec Éris séparant les deux héros : αἰσχίστη τὸ εἶδος[6]. Il me semble

1. *Musée d'Athènes*, n° 418 = Collignon, *Catalogue*, n° 176 = Dumont, *Céramiques*, I, p. 237.
2. Lœschcke, *Ath. Mitth.*, XIX, 1894, pl. 8.
3. *Iliade*, IV, 440; V, 518; XI, 3, 73; XVIII, 535; XX, 48.
4. Gerhard, *Aus. Vasenb.*, I, 20; III, 194; IV, 325; Roscher, *Lexicon der Mythologie*, s. v. *Eris*.
5. Hésiode, *Bouclier*, v. 148, 156.
6. Pausanias, V, 19, 2.

Digitized by Google

qu'une figure monstrueuse comme celle de notre lécythe nous donne une idée de ce que pouvait être l'Éris du coffre de Cypsélos[1]. Si notre hypothèse paraissait acceptable, il serait intéressant d'avoir rencontré le prototype de cette représentation sur un vase d'ancien style corinthien. Ce serait un argument de plus en faveur de l'origine corinthienne du coffre de Cypsélos.

Louis Couve.

Nancy, janvier 1898.

P. S. — Cet article était imprimé quand j'ai reçu le fascicule des *Athenische Mittheilungen* (XXII, 1897, p. 265-333, pl. VII-VIII) qui contient le mémoire de M. Pallat sur la céramique archaïque d'Égine. Je regrette d'autant plus de n'en avoir pas eu plus tôt connaissance que les conclusions de M. Pallat sur les rapports du style proto-corinthien et du style corinthien ne s'accordent pas avec les miennes. Je dois dire qu'il ne m'a pas convaincu; il me paraît impossible, en particulier, de considérer comme des monuments de transition entre le proto-corinthien et le corinthien les olpés à oreillettes qu'il cite en note (p. 319); ce sont bien plutôt des vases corinthiens d'imitation : *Musée Napoléon III*, pl. 64, 65; Rayet, *Céramique*, p. 78; *Berlin*, nos 1135-1138, 1247-1259; *Vienne*, no 125; *Louvre*, E 422, 423, 436; *Münich*, nos 944, 949, 953, 955, 958; presque tous les vases de cette forme proviennent d'Italie ou de Rhodes; le Musée d'Athènes n'en contient pas un seul. M. Pallat invoque le témoignage de M. Orsi; mais je crois pouvoir affirmer, d'après le contexte, que M. Orsi ne donne pas au terme *protocorinzio zoomorfo* le même sens que M. Pallat lui-même. L. C.

1. Rien ne nous autorise à penser que l'Éris du coffre de Cypsélos devait avoir un visage de Gorgone : Murray, *Monuments Piot*, IV, p. 39.

Digitized by Google

UN

PLAN ÉGYPTIEN D'UNE TOMBE ROYALE

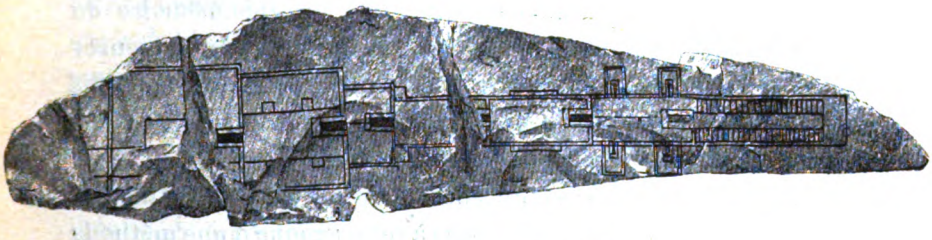

Fig. 1. — Plan d'une tombe sur un *ostracon*.

Les plans antiques de monuments égyptiens sont excessivement rares; jusqu'ici on n'en connaissait qu'un seul, conservé au Musée de Turin. Tracé sur un papyrus malheureusement mutilé, il figure les dernières salles du tombeau de Ramsès IV de la XXe dynastie). Cette pièce curieuse, déjà mentionnée par Champollion, fut publiée par Lepsius[1], puis étudiée à nouveau par Chabas[2]. On ne peut guère considérer comme plan l'espèce de modèle en relief d'un édifice d'Héliopolis signalé par M. Émile Brugsch-bey[3].

En 1889, pendant le déblaiement des tombes VI et IX de Biban-el-Molouk, j'ai recueilli un grand nombre d'*ostraca* couverts d'inscriptions ou de dessins, et parmi eux se trouvaient les débris d'un plan coté analogue à celui de Turin, tracé sur un simple éclat de pierre. Le bloc, long de 0^m,835, était brisé en quatre mor-

1. *Grundplan des Grabers König Ramses IV*... aus den *Abhandlungen der königl. Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, 1867.
2. *Troisièmes Mélanges*, t. II, p. 175.
3. E. Brugsch-bey, *On et Onion* dans le *Recueil de Travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes*, vol. VIII, p. 1.

Digitized by Google

ceaux qui, par bonheur, ont tous été retrouvés et se raccordent d'une manière assez satisfaisante[1].

On ne peut avoir aucune hésitation sur le genre de monument figuré; c'est bien une tombe royale qui est représentée; il est assez curieux que les deux seuls plans que nous possédions se rapportent à des sépultures de Pharaons.

Évidemment nous n'avons pas sous les yeux un dessin soigné; la surface ondulée, inégale, de la pierre prouve assez que nous ne possédons qu'un croquis à main levée, un aide-mémoire du contre-maître chargé de la surveillance des travaux de creusement de l'hypogée. Tous les traits sont marqués en rouge, tandis que sur le papyrus de Turin le tracé est en noir et le rouge est réservé pour indiquer la fosse du sarcophage.

Dans les deux plans les procédés de figuration sont les mêmes et sembleraient indiquer l'existence à cette époque d'une méthode conventionnelle de représentation; du reste il y a peu à faire pour passer de cette méthode à celle employée de nos jours.

Les parois du tombeau sont indiquées par un double trait dont l'intervalle est peint en blanc; c'est une convention peu exacte dans le cas présent, car la syringe étant creusée dans la montagne la muraille est formée par le roc et n'a pas d'épaisseur. Le plan de Turin a en outre pour représenter la masse une série de lignes pointillées obliques alternativement rouges et noires : c'est l'origine des hachures que nous employons maintenant pour indiquer les coupes.

On reconnaît facilement un escalier de vingt-six marches coupé par un plan incliné, ainsi qu'il s'en trouve dans les tranchées à ciel ouvert précédant presque toutes les tombes royales.

Les portes sont représentées rabattues et l'ouverture est peinte en jaune, teinte conventionnelle pour le bois du vantail. Il n'y a du reste aucune relation entre les mesures réelles des baies et celles qui leur sont attribuées sur le dessin; par exemple, on n'aurait pu franchir l'entrée des petites chambres annexes du premier

1. Exposé au Musée de Gizèh, sous le numéro 1327.

Digitized by Google

corridor, si, en réalité, elles avaient été percées proportionnellement aux dimensions que leur donne le croquis.

Les rectangles allongés et les carrés peints en blanc qui figurent de part et d'autre des deuxième et troisième corridors sont des niches placées à une certaine hauteur au-dessus du sol.

Après ces couloirs la tombe s'élargit. La première chambre n'offre rien de particulier; dans la seconde les quatre carrés blancs indiquent des piliers réservés dans la masse, entre les quels des traits simples marquent les limites d'un plan incliné à pente rapide. Le plan de Turin comporte également le tracé d'une descente à travers les salles W et X. Chabas n'avait pas reconnu cette particularité, et comme cette division s'appelle Ro-sta « entrée de couloir », il avait imaginé pour le Ro-sta une théorie de séparation de la tombe en plusieurs sections qui ne semble pas devoir être conservée.

Un rectangle peint en blanc indiquait dans la dernière salle l'emplacement de la fosse dans laquelle était en partie encastré le sarcophage.

Nous avons ici le modèle pour ainsi dire classique des tombes royales de la XVIIIe à la XXe dynastie, d'où sont dérivés par quelques modifications de détails tous les types de syringes de Biban-el-Molouk. Avant de chercher à identifier ce plan avec l'un des vingt et quelques hypogées actuellement connus, il faut étudier les inscriptions qui accompagnent le dessin; malheureusement les légendes sont très effacées : l'encre noire est partie presque partout, ne laissant sur la pierre qu'une trace jaunâtre.

Au-dessus de l'escalier on lit : > « le divin couloir du chemin découvert 30 coudées, largeur 1/2 ». Je ne m'explique pas ce dernier chiffre qui doit-être fautif; peut-être au lieu de ∠ devait-il y avoir le signe ∠ = 7.

Le premier corridor est appellé « le divin couloir du So-

leil, en coudées 30, largeur en coudées 6, hauteur 7 ». Le nom de cette partie du tombeau vient de ce qu'ordinairement sur ses murs étaient tracées les litanies de Râ.

De la légende du second corridor on ne distingue plus que

Les niches rectangulaires sont ainsi désignées : : « les cachettes dans lesquelles reposent les dieux de l'Occident[1]. » Dans ces retraits sont généralement peints les personnages énumérés dans la litanie du Soleil.

Une cassure interrompt les inscriptions du troisième couloir; il n'en subsiste que Le... endroit... en coudées 30; largeur en coudées 6; hauteur... »

Je n'ai pu lire d'une façon certaine le nom des niches

La première salle, de même que sur le plan de Turin, est appelée « la salle d'attente, chambre de 10 sur 10, hauteur 7... »

Dans la seconde salle on lit : « La salle... trésor, en coudées 20, largeur en coudées 20, hauteur 7. » La légende du plan incliné est absolument illisible sauf le premier mot « la descente... »

1. D'un côté il semble qu'il y ait « la divine région inférieure » au lieu de l'Amenti, l'Occident.

Digitized by Google

Enfin dans la dernière chambre je crois distinguer « la maison d'or... » au commencement de l'inscription; le reste a disparu.

Les dimensions de cette dernière pièce sont supérieures à celles des chambres précédentes sur le croquis, peut-être y avait-il 25 coudées sur chaque côté. En dressant le plan proportionnellement aux mesures indiquées par le texte, on obtient la figure 2.

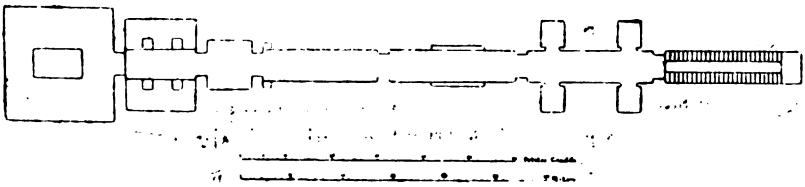

Fig. 2. — Plan d'après les mesures de l'ostracon.

Le tombeau n° 6, celui de Ramsès Râ-nefer-ka dans lequel a été trouvé l'*ostracon*, présente une grande similitude de forme; il n'y a que la chambre sépulcrale dont les proportions relatives soient modifiées (fig. 3). Si l'on compare les dimensions données

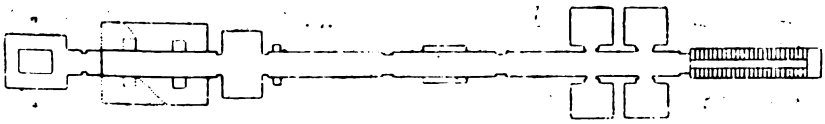

Fig. 3. — Tombe n° 6.

par le plan avec celles relevées dans la syringe, en prenant la petite coudée de 0m,45 comme unité des mesures égyptiennes, ainsi qu'on l'a fait pour le plan de Turin, on obtient le tableau suivant.

Digitized by Google

	PLAN	TOMBEAU N° 6	
	m	m	m
1er corridor	30 coudées = 13,50	porte 1,00 corridor 17,00	18
2e corridor	30 coudées = 13,50	porte 1,00 corridor 10,00	11
3e corridor	30 coudées = 13,50	porte 1,00 corridor 11,45	12,45
1re chambre	10 coudées = 4,50	porte 0,59 chambre 3,85	4,44
2e chambre	20 coudées = 9,00	porte 1,40 chambre 10,90	12,30
3e chambre	25 coudées? = 11,25	porte 3,64 chambre 6,90	10,54
	TOTAL 65,25		68,73

Sur le total la différence est peu considérable ; si même la dernière salle avait eu 30 coudées au lieu de 25 que je lui ai attribuées, l'excès se réduirait à 1m,23, ce qui est insignifiant. D'autre part, nous ne savons pas si l'épaisseur des portes qui séparent les différentes parties de la tombe est comptée dans les mesures du plan et, si elle était comprise dans les chiffres, comment elle était répartie. En résumé, bien que les totaux semblent être d'accord, les chiffres partiels ne correspondent pas; aussi je ne pense pas que l'*ostracon* nous ait gardé un croquis du tombeau n° 6. Beaucoup d'objets recueillis en même temps portent les cartouches de Ramsès Râ-kheper-mât. Or, la syringe de ce Pharaon est également à Biban-el-Molouk, à côté de celle de Séti Ier, et porte le n° 18. Elle est malheureusement complètement ensablée, sauf les deux premiers corridors et l'on n'a pu pénétrer jusqu'au fond. Il y a de fortes probabilités pour que le plan ait rapport à cette tombe. Nous devrons peut-être attendre encore longtemps avant de pouvoir vérifier cette hypothèse; de toutes manières le monument m'a paru assez intéressant en lui-même, au point de vue des connaissances des anciens, pour mériter d'être publié.

G. Daressy.

Digitized by Google

BENVENUTO CELLINI

A LA COUR DE FRANCE

Les *Mémoires* de Benvenuto Cellini, souvent réimprimés, souvent traduits, fort consultés, cités à profusion par les historiens de l'art et par les chercheurs d'anecdotes, n'ont jamais fait l'objet d'un examen critique. Ce n'est pas qu'on ne trouve assez de personnes pour soupçonner en général la véracité de l'auteur, mais l'histoire n'en continue pas moins de se faire avec son témoignage. Il entra même dans l'idée de M. Plon, auteur d'un gros livre sur cet artiste, de le venger d'un pareil soupçon et de démontrer qu'il fut exact en tout. Cette prétention est excessive, et quoiqu'on trouve en effet sous cette plume la vérité en plus d'un point, il importe chez lui de discerner les rencontres.

C'est ce discernement qu'on voudrait faire ici touchant les événements généralement connus de son séjour à la cour de France. N'est-ce pas volontairement s'exposer à l'erreur que de recevoir l'histoire toute faite des mains de ceux qui y furent mêlés? Encore faudrait-il que d'eux-mêmes ils ne donnassent pas, comme il arrive, des moyens de les contredire. Aidé de Cellini lui-même et de quelques autres instruments de contrôle, on peut espérer de corriger ces mémoires. Ces instruments sont assez connus des érudits, hors un, infiniment précieux, qu'on emploiera ici pour la première fois. C'est le journal de François Ier, qui se tire du *Catalogue des Actes* de ce monarque, récemment achevé de publier par l'Académie des Sciences morales et politiques. On y apprend exactement, par la date de chacun de ces actes, en quel lieu, tous les jours de ce règne, se trouvaient

Digitized by Google

le roi et la cour. Grâce aux concordances qu'on relève dans les *Mémoires*, ce document permet d'établir une chronologie parfaitement certaine des événements que Cellini rapporte. En plusieurs endroits il le corrige et, pour quelque effet qu'on s'en serve, fournit un singulier appoint aux pièces qui permettront de débrouiller cette histoire.

I

Cellini fut en France peu d'années avant la mort de François Ier, de 1540 à 1545. Logé par ce prince au petit hôtel de Nesle, dont le palais de l'Institut occupe la place, il mit la main durant ce temps à plusieurs travaux tant d'orfèvrerie que de bronze, dont la plupart sont restés inachevés. Un départ imprévu termina ce séjour, agité, s'il faut en croire l'auteur, de mille aventures singulières. Mille persécutions le traversèrent, dont le roi à la fin fut ébranlé, en dépit de la bienveillance dont Cellini se vante qu'il fut prévenu pour lui. Pour rien au monde le roi ne le voulait perdre, et ce ne fut qu'en se défendant et sur promesse expresse de retour qu'il le laissa partir enfin. Tel est le récit de notre auteur.

Tant s'en faut que ce récit soit clair et satisfaisant dans les détails, que Cellini lui-même en rapporte diversement les circonstances, soit dans ses traités *de l'Orfèvrerie* et *de la Sculpture*, soit dans quelques pièces accessoires, soit jusque dans ses *Mémoires* mêmes.

Un point bien arrêté chez lui, c'est de ne faire du roi que des éloges. Cette affectation se fait remarquer d'abord, et l'on est tenté de n'y voir qu'un témoignage de plus des parfaites prévenances de ce prince envers les artistes, telles que ceux-ci, encore que malmenés de sa cour, ne laissaient pas de se louer de lui. Je suis très assuré que cette conclusion est fausse.

La raison en est premièrement que plusieurs des reproches

Digitized by Google

qu'il fait tombent nécessairement et malgré lui sur le roi. Car on lui passe encore d'accuser tantôt Mme d'Estampes, tantôt le cardinal de Ferrare, tantôt les secrétaires royaux Neufville de Villeroy et Lallemand de Marmagnes, d'avoir indisposé le roi et intercepté ses faveurs. Tel est en effet le biais qu'il nous présente. A vrai dire, ce roi fait une étrange figure, toujours promettant (XIV, XXXVIII, XXXIX)[1], toujours empêché de tenir par la malice des courtisans ligués, toujours se reprenant à promettre de plus belle. Ces récits-là pourraient prêter à des parodies fort plaisantes. On y verrait paraître François Ier disant: Faites entrer Benvenuto, que *je le noie cette fois dans l'or*. Et Benvenuto continuerait de traverser la scène, toujours à sec. Encore, dis-je, pourrait-on consentir à l'en croire là-dessus, s'il ne formait des plaintes plus précises. Selon les conventions qu'il rapporte au début de son séjour en France (XII), le roi, en outre d'une pension annuelle, promettait de « lui payer tous les ouvrages qu'il ferait », ce qui n'empêche, selon les *Mémoires* toujours, que « de ses ouvrages terminés il ne toucha jamais un sou » (LIX). Je n'examine pas s'il dit la vérité, ne voulant ici remarquer autre chose sinon qu'en protestant de la faveur royale, il ne laisse pas d'accuser le roi, seul responsable évidemment d'un manque de parole de cette sorte. Ses assertions là dessus sont constantes. Au *Traité de l'Orfèvrerie*, on lui voit mettre en compte dans ce qu'il a laissé en France, une somme de 15.000 écus pour les ouvrages qu'on ne lui a point payés (ch. XII). Si le roi, dans les derniers temps, empressé de calmer son ressentiment, déclare qu'il le noiera dans l'or (XLVI), du moins incontinent n'ordonne-t-il autre chose que de lui rendre « tout l'argent qu'il avait dépensé du sien ». Quand, sur la remise solennelle de la fameuse statue d'argent de Jupiter, le roi lui fit payer 1000 écus, Cellini ne manque pas

1. Nous renvoyons dans cet article aux éditions de Cellini présentement dans le commerce de Le Monnier à Florence. Les *Mémoires* y sont divisés en deux parties, à la seconde desquelles les chiffres donnés sans autre indication se réfèrent. Les *Documents* joints aux *Mémoires* sont également numérotés, et achèvent un premier volume. Le second contient les *Traités* et quelques autres pièces aussi numérotées.

Digitized by Google

d'ajouter : « Partie était de ma pension, partie des comptes que je fis voir de ce que j'avais fourni de ma poche » (XLII).

Les persécutions, les intrigues ne servent ici d'aucune explication; la contradiction demeure pressante et l'on n'y saurait échapper. Si notre auteur eut tant à se louer de François Ier, qu'il ne l'appelle ordinairement que des noms de prince « grand et merveilleux », quelle étrange querelle est-ce qu'il lui cherche; et si cette querelle est justifiée, d'où vient qu'il lui donne de telles louanges?

« Se louer d'un grand, dit La Bruyère, phrase délicate dans son origine, et qui signifie sans doute se louer soi-même en disant d'un grand tout le bien qu'il nous a fait ou qu'il n'a pas songé à nous faire. » Les *Mémoires* furent écrits à Florence, sous le gouvernement de Côme de Médicis, pour qui Cellini travaillait alors. Si nous disions que, rebuté par l'avarice et le ton capricieux de ce nouveau maître, réduit à un train de vie médiocre après l'abondance dont il sortait, notre homme ne put manquer de faire de grands récits de la vie qu'il avait menée en France, se targuant d'une considération singulière et de l'estime qu'un roi fit de ses talents, l'explication serait au moins vraisemblable, et il n'y manquerait plus que la sanction des textes. Or les textes là-dessus abondent. A tout propos, au cours de son récit, on voit en effet revenir « la belle situation qu'il avait laissée à Paris » en comparaison de la vie contrariée qu'il dit qu'il menait à Florence (LXII, LXXIV, LXXV, XC). Il s'en vante au grand-duc (LXVI), il s'en vante aux Syndics de Florence (*Documents*, I, LIX et LX), il en rebat jusqu'aux oreilles de deux voyageurs siciliens rencontrés sur la place devant sa statue de Persée (XCII). Lui-même rapporte ce dernier trait, et je crois que personne jamais ne fit plus galamment les honneurs de son propre ridicule. Enfin ce point ressort jusqu'à l'évidence, qu'à toutes les traverses qui lui venaient soit du grand-duc, soit d'ailleurs, les Florentins étaient fort assurés d'ouïr ramener la France et le *miravigliosissimo re Francesco di Francia*.

Il doit donc passer pour constant que Benvenuto a loué Fran-

Digitized by Google

çois Ier principalement par vantardise, à quoi je consens qu'on joigne quelque sincérité de regret. Car c'est une question de savoir s'il eut vraiment à se plaindre du roi et si ses griefs sont fondés; ce qui est maintenant établi, c'est qu'il crut avoir à s'en plaindre, et qu'en dépit de ses déclarations, aussi bien avec François Ier qu'avec ses autres protecteurs, Benvenuto ne put s'entendre. Sa vanité l'empêcha d'en convenir, mais sa mémoire en garda quelque chose, et le témoignage en reste dans son ouvrage.

Aussi bien faut-il expliquer ce départ, dont Cellini ne donne partout que des raisons insuffisantes. François Ier était à Argentan, où il conte qu'il l'alla trouver. C'était le temps des guerres avec l'Anglais. Notre homme portait deux vases d'argent, et les ayant présentés au roi, il le pria de le laisser partir, « n'étant pas le temps, dit-il, de faire des statues, mais de faire la guerre » (XLVIII). On n'en trouve pas d'autre motif en cet endroit. Selon ce que Cellini répète en toute rencontre, il ne partait alors que pour un temps. Le roi en colère refusa de lui répondre. Le cardinal de Ferrare promit de s'entremettre et de lui faire passer l'ordre du roi. De retour à Paris, Cellini attendit, et ne recevant rien, se crut autorisé. Il partit. Des émissaires se mirent à sa poursuite et lui reprirent trois vases d'argent qu'il emportait (XLIX, L). Je rapporte ici l'événement tel qu'il se trouve consigné aux *Mémoires*. Dans le *Traité de la Sculpture*, écrit plus tard, les choses reparaissent modifiées. C'est sur une permission expresse du roi transmise par le cardinal, que Cellini se met en route (ch. VIII). De la poursuite plus de nouvelles. François Ier débute par mille caresses, dont on n'avait rien dit dans le premier récit, où l'on voit au contraire le roi différant d'accorder l'audience et laissant Cellini « plusieurs jours en détresse ».

Soit mensonge exprès, soit illusion, on voit que l'histoire prenait avec le temps une tournure plus favorable, et Cellini se risque à dire en cet endroit de ses ouvrages que, s'il ne retourna pas en France comme il en était convenu, la mort de François Ier en fut cause. Ce n'est pas ce qu'on trouve aux *Mémoires*, où ce point reste sans explication. J'infère de ces contradictions, de

Digitized by Google

ces réticences et de ses aveux, qu'il y eut entre Cellini et le roi des causes de rupture auxquelles le Florentin voulut obvier par son départ. Nous verrons que cette rupture n'était que commencée et quels événements la consommèrent.

A retenir en général le récit de son séjour en France, on trouve Benvenuto tourmenté de deux manières : par les rivalités qu'il essuya et par l'argent qu'il dit qu'on lui refusait. Quant à la possession de l'hôtel de Nesle, rien n'est plus connu que la suite des contretemps qu'il y endura. Le roi lui fit présent de cette maison comme du sien, quoique le prévôt de Paris la tînt alors. Il s'ensuivit une résistance à laquelle Cellini se vante d'avoir fait tête les armes à la main (XII). Neufville de Villeroy, chargé de le défendre, entreprit premièrement de le décourager, tant il paraît que tout le monde conjurait contre lui, puis le remit au seigneur de Marmagnes, lequel crut de son droit de s'installer en Nesle, où, suivant Cellini, « il prit les meilleures chambres ». Fureur, menaces, rixe, ensuite desquelles le roi changea encore de mains son protégé (XIII). Plus tard il le rendit propriétaire du lieu (XIX). Mais Mme d'Étampes s'en mêlait. Elle prit contre lui la défense d'un fabricant de salpêtre, qui était à elle, et qui, logé chez Cellini, y voulait demeurer malgré lui. Il fut jeté dehors à grands coups, avec un autre qu'on ne nomme point (XXV, XXVI). Jusqu'à la fin, de pareilles histoires reviennent. Les dernières regardent un parfumeur qui fournissait Mme d'Étampes, et à qui le roi, « qui goûtait ses produits », pensa donner en récompense logis dans le jeu de paume de Nesle. L'Italien l'assaillit et l'en chassa par force (XL). Le roi à ce coup se le tint pour dit et par acte enregistré lui rendit ce jeu de paume et lui confirma le reste.

Nous possédons cet acte, dont le texte fournit un moyen de contrôle propre à nous arrêter un instant. On y prend une idée à la fois directe et précise de la manière dont notre auteur écrit sa propre histoire.

Premièrement ledit parfumeur s'y change en « un nommé Jean Leroux, tuilier » : détail en soi de peu d'importance, mais qui

Digitized by Google

rend sans application l'entremise supposée de la duchesse d'Étampes présentant au roi des parfums. On y voit que Cellini délaissait son jeu de paume et le louait même pour le profit. Ce jeu de paume portait toute une maison avec son jardin, que le roi lui voyant inutile, avait livrés aux fours du briquetier. La pièce dont nous faisons mention rend à Benvenuto cette dépendance de Nesle, sur ce que le roi lui-même a reconnu qu'il en avait besoin pour ses ouvrages. Mais ce qu'il est plaisant de remarquer, on ne voit là paraître aucune des violences et prouesses que l'auteur des *Mémoires* rapporte. Pas n'est question dans cette pièce authentique, de « pierres, de piques, d'arquebuses » (XL), mais d' « oppositions et d'appellations intentées par ledit Cellini » (*Doc.*, II, II). Cellini plaidait et se plaignait au roi : c'étaient là ses assauts. Ce caractère de bravache est assez connu, il a frappé tous les lecteurs de son ouvrage. Ceux qui l'en justifient ne le sauraient ici. Dans une note souvent rapportée, le célèbre Mariette l'a traité de *poltron*, dont quelques éditeurs se plaignent. Il est vrai que cet orfèvre affecta de figurer en homme à faire peur à tout le monde. Si on l'en veut croire, c'est de lui que le coup de fusil partit, qui tua le connétable de Bourbon sous les murs de Rome. Il eût exterminé jusqu'à son successeur le prince d'Orange : un autre coup de fusil tiré par lui du château Saint-Ange faillit amener ce grand coup. Par malheur c'est un fait établi que ce capitaine survécut, et Cellini dans son histoire s'est contenté de l'avoir blessé. Il faut avoir présents ces propos de matamore quand on recueille son témoignage.

L'examen qu'on vient de faire ne doit pas nous engager dans la besogne à la fois facile et incertaine de rechercher la vérité du reste par voie d'analogie et d'hypothèse. Ce qui est de sûr, c'est que ces querelles incessantes ne laissaient pas d'importuner le roi; et lui-même avoue (XXV) que celui-ci fut par deux fois sur le point de se fâcher et de lui retirer sa faveur. Au début de son séjour déjà nous avons le récit d'une audience (XIII), où paraissent autre chose que les bonnes grâces du maître. « Qui êtes-vous, dit le roi, et quel est votre nom? » Benve-

Digitized by Google

nuto venait rebattre ses oreilles du prévôt de Paris et de l'hôtel de Nesle.

Le fait est que quant au logis Benvenuto eût eu tort de se plaindre, étant seigneur et châtelain de Nesle, de quoi il se vanta plus tard (*Doc.*, II, III). Il faut ici joindre quelques remarques sur le train de vie qu'il menait à Paris. Nous apprendrons jusqu'à quel point il convient d'accueillir les doléances de Cellini, achevant par là de circonscrire nos recherches.

La tâche de l'historien est ici délicate, placé entre des vanteries et des plaintes qu'il n'a pas lieu de croire moins outrées les unes que les autres. En général il paraît sage de se fier à lui dans ses *Mémoires* plus qu'ailleurs. Nous avons vu plus haut comment sa fantaisie se donnait carrière avec les années. Les *Mémoires* donc nous rapportent qu' « il vivait fort honorablement » (XLIX), que sa garde-robe se composait « de fourrures de toute beauté et de draps d'une finesse extrême » (XLII). Outre ses apprentis on lui voit des servantes, et jusqu'à des valets d'écurie (XLII). Sa pension diversement rapportée, tantôt de 700 écus (XII), tantôt de 1000 (XXXIX, XCII; *Orfèvrerie*, XII; *Doc.*, I, LIX; II, III), s'augmentait de suppléments qui portaient ses ressources à 4000 écus l'an (XCII). Il se peut que tout cela soit incertain, particulièrement le dernier chiffre rapporté sur la fin des *Mémoires* postérieure de sept ans au reste; mais voici quelque chose de plus précis: c'est que Cellini logeait et entretenait chez lui ceux de ses compatriotes qui passaient à Paris. Le médecin Vidius, l'archevêque de Pavie, Louis Alemani, éprouvèrent sa magnificence. Ce dernier vécut plusieurs mois avec ses enfants au Petit-Nesle; le prélat y logeait avec ses serviteurs et son train d'écurie (XXIV, XLIX). Ce n'est encore que Cellini qui parle; mais une lettre de Nicolas Martelli, que Tassi a publiée, nomme le Stradino, le Tribolo, Tasso, Varchi, d'autres encore comme ayant rapporté au pays le témoignage de sa rare fortune. C'était en 1543. On vante en outre sa libéralité et sa facilité « à faire part à tout venant de son bien dans sa riche maison. »

Ce sont des façons de grand seigneur, et la preuve que Fran-

Digitized by Google

çois Ier ne traita pas Benvenuto moins bien qu'il n'avait fait le Rosso et le Primatice, dont le train, selon Vasari, fut moins celui d'un artiste que celui d'un grand seigneur.

Les exagérations qu'il convient de relever (*Orfèvrerie*, ch. XII; *Doc.*, I, LIX) n'empêchent donc pas que la vérité n'ait été assez belle; et c'est une chose étrange que, menant une telle vie, cet homme-là ait encore trouvé de quoi tant se plaindre à la bourse. Son avidité fut sans doute insatiable. Sans décider encore si ses réclamations portaient en soi quelque apparence, nous ne pouvons dès maintenant y voir que des chicanes et des raffinements d'avarice.

Il est plaisant, en face de pareils témoignages, de placer le récit où l'on veut nous faire croire que François Ier marchandait ses artistes, « comme une charge de bois », dit-il. L'épisode est connu : il ne faut que le rappeler. Cellini à son arrivée se vit proposer 300 écus de pension de la part du roi. On avait cru que ce serait assez. Les 700 ne furent accordés que sur la peur qu'on eut de le perdre. Notre homme, qui suivait la cour en voyage, à ce qu'il dit, s'enfuit et, ramené de force, on fut obligé de le satisfaire (X, XI). « Ce fut, dit-il, en Dauphiné, dans un château dont j'ai oublié le nom. »

C'est ici le lieu d'introduire le document nouveau dont nous avons parlé, et d'en tirer un premier secours. Le roi ne fut en Dauphiné ni de l'année 1540 en laquelle Cellini parut à la cour de France, ni même de l'année 1541, ni des suivantes. Une mention barrée dans le manuscrit, et conservée par quelques éditions, portait : « C'était le dernier jour d'octobre. » Selon le *Catalogue des Actes*, le roi se trouvait le 30 octobre à Paris. Incertitude de date, erreur de lieu, on voit de quel poids ce témoignage peut être.

Il nous faut à présent entrer dans un détail où nous trouverons la clef des plaintes de Cellini et l'explication de son départ.

Digitized by Google

II

La grande rivalité que Cellini rencontra en France, fut celle du Primatice appelé Boulogne, que la duchesse d'Étampes protégeait. Cette rivalité a fourni les chapitres les plus attachants et les plus pittoresques de cette partie des *Mémoires*. Écrivains, peintres, graveurs et musiciens en ont à l'envi célébré le principal épisode, celui de l'exposition finale et triomphante du Jupiter d'argent ciselé par Cellini, dans la grande galerie de Fontainebleau.

Il n'est pas de tableau qui soit plus populaire, pas un qui fasse partie plus essentielle de l'iconographie de l'histoire. Au singulier talent qui le mit en cours, le préjugé même a joint ses prestiges. Les rancunes romantiques s'y reposaient comme en un symbole de l'humiliation de l'art officiel devant l'indépendance du génie, oubliant que Cellini n'était pas moins au roi que le rival qu'il écrasait. Les moins prévenus goûtent dans un tel spectacle la revanche des talents sur l'intrigue et la juste récompense de l'art persécuté. Constatons qu'au cours de sa brillante carrière, jamais cet épisode n'a rencontré de peintre plus habile que son auteur. La verve, le mouvement, la couleur, l'audacieuse mise en scène d'augustes personnages, une précision de détail parfaite et surprenante, un naturel allègre et débordé, un trait brusque dégagé du souci littéraire et qui jette les choses devant les yeux, méritent à cette vive peinture la fortune qu'elle a faite dans le monde. S'il ne fallait aux récits des auteurs pour être reçus de l'historien, que les signes établis de cette existence idéale qu'on dit que les lettres confèrent, nul doute qu'il ne fût superflu de peser le sérieux de celle-ci. Mais nous nous proposons autre chose que de plaire et l'exactitude est ici nécessaire.

On voit le Primatice paraître une première fois dans les *Mémoires* de Cellini, pour lui disputer les commandes royales. Mme d'Étampes le poussait, et le roi séduit par elle, céda (XXVI).

Digitized by Google

Je rappelle que le Primatice était peintre et stucateur, et aussi architecte, pourvu en un mot d'une sorte de direction générale qui s'étendait sur toutes les branches de l'art, quelque chose à la cour des Valois comme ce que Lebrun fut à Versailles. Il importe de déterminer le point précis de cette querelle, que quelques auteurs ont méconnu. Feu M. Reiset, dans son *Nicolò dell' Abbate*, n'a pas craint d'avancer que le Primatice disputa la commande de la Porte Dorée : c'est la porte qui s'ouvre sur la Cour Ovale du château de Fontainebleau au bout de la chaussée de Maintenon, et pour laquelle Cellini fit sa Nymphe transportée depuis à Anet. Ce savant auteur s'est mépris, sur la foi de qui, je l'ignore, quoique je trouve sous la plume de Castellan, dont le livre est loin d'être méprisable, des textes rapportés comme de Cellini et qui mentionnent en effet ce point : source possible d'une pareille erreur. Je ne sais où Castellan prend ces textes, mais le fait est que Cellini n'en fournit qu'un original assez différent de la copie de Castellan, et le malheur veut que ce point soit dans les différences.

Le Florentin était alors chargé de deux commandes du roi pour Fontainebleau : cette porte et une fontaine, dont la pièce principale fut une figure colossale de Mars sous les traits de François Ier. Pas une fois on ne voit mentionner dans la querelle autre chose que ce dernier ouvrage (XXVI, XXXI, XXXII), et la précision de notre auteur tranche ici la question sans phrases.

Cellini en avait terminé les modèles et les avait montrés au roi. Le journal de François Ier permet de marquer exactement le temps auquel il entreprit ce travail. C'est à la suite d'une visite du roi, retourné à Paris après assez longtemps et se disposant à partir pour Saint-Germain-en-Laye où il compte passer quinze jours (XX). Je ne trouve de concordance à ce détail dans toute la durée du séjour de l'auteur et en particulier vers le temps où le reste du récit nous oblige à le placer, que du 17 au 28 janvier de l'année 1542. Conformément toujours à ce que dit Cellini (XXI), on retrouve peu après le roi à Paris, du 18 au 28 février. C'est à cette date qu'il place la présentation de ses modèles.

Digitized by Google

Passé ce temps, Benvenuto ne revit le roi qu'à Fontainebleau, appelé pour la frappe des monnaies, que celui-ci voulait lui confier. Le même journal me contraint de placer ce voyage entre le 13 février et le 5 avril 1543. C'est là que l'hôte de Nesle apprend que le Primatice avait dérobé sa commande, et tomba tout à coup dans un accès de fureur qu'on aurait tort de s'essayer à décrire. Benvenuto court chez son rival et le menace de « le tuer comme un chien ». Celui-ci refuse de rendre la commande, et l'autre, quoiqu'il fût, à ce qu'il dit, « plus près de faire que de remettre », s'en retourne (XXXI, XXXII). Peu après Boulogne vient à Paris et, sans qu'on en donne d'autre cause, remet la commande entre ses mains (XXXIII).

Ce qu'il y a de vrai dans le détail de ce récit n'est pas ce qui nous importe. Que Cellini, une fois de plus, ait été brave et terrible à souhait, ne nous en plaignons pas, car l'accent de la querelle est tout propre à nous divertir. Il a pensé tuer son rival; il s'est tenu, c'est encore mieux. Ce qui est parfaitement incontestable, c'est que ladite fontaine fut, en fin de compte, exécutée par le Primatice. Nous la trouvons aux *Comptes des Bâtiments du Roi* (I, p. 198) avec le nom de son auteur : « Audit Primadicis de Boulogne, pour avoir vaqué à la conduite et fait desdits patrons et ouvrages de peinture, piédestal et accoutrement dudit Hercule et colonnes de grès en façon de termes à mode antique pour le perron de ladite fontaine. » Ce perron, dans l'usage du temps, ne signifie nullement un escalier, mais un massif de pierre, dont d'anciens guides nous gardent la description, et dont une vue de Ducerceau nous présente le dessin en petit. Ce morceau, dès longtemps détruit, s'élevait au milieu de la Cour de la Fontaine, qui donne sur l'étang des carpes. M. Plon a fait erreur en croyant que Cellini travaillait pour les jardins de Fontainebleau, et en prenant pour la fontaine Bleau la fontaine dont il fait mention. Il est vrai que cette confusion de noms se trouve peut-être dans Cellini (XX), mais tant d'autres depuis l'ont faite qu'il ne faut pas y prendre garde.

Le malheur veut que nous ne puissions dater précisément le

Digitized by Google

paiement rapporté ci-dessus, parce qu'il est compris dans une période de dix ans, de 1541 à 1550, ce qui fait qu'on n'y démêle point si Cellini a menti en effet, ou si l'ouvrage fut dévolu à son rival après son départ. Mon opinion n'en est pas moins faite, et je veux tirer de Cellini lui-même l'aveu de la vérité qu'il cache.

Ce qui frappe quand on lit de près sa défense, c'est l'étrange tour qu'il prend pour réclamer son dû. Il avait, à ce qu'il dit, la commande du roi. Que ne recourait-il au roi, lui demandant seulement ce qu'il fallait qu'il fît des modèles approuvés par lui, plutôt que de s'en aller pour tuer le Primatice, ce qui, à tout prendre, n'avançait rien? Mais il était si loin de prendre un tel parti, qu'au Bolonais même il commence par objecter tout autre chose que la commande qu'il eut du roi. Voici les débuts de son discours, dont l'accent ne se laisse pas traduire : « Quand un homme est un honnête homme, il fait les travaux qui sont à lui, et qui se conduit autrement, il n'a plus le nom d'un honnête homme. Vous savez de reste que le roi m'avait donné son grand colosse à faire, *de quoi on parle depuis dix-huit mois et ni vous ni personne ne s'était avisé d'en rien dire, d'où vient que j'ai pris les peines que j'ai prises*; et je me suis présenté au roi à qui mes modèles ont su plaire, et *il y a je ne sais combien de mois que je n'ai rien entendu dire là-dessus...* » Qu'on prenne garde à la remarque que voici. S'il eût été en possession d'opposer à un caprice du roi une première volonté clairement exprimée, jamais il n'eût perdu son temps à arguer des peines qu'il a prises sans que personne, dix-huit mois durant, les lui ait disputées, comme il dit. Ce n'est pas là la défense d'un premier occupant, mais d'un homme qui, ayant pris sur soi d'entreprendre l'ouvrage, s'y crut assez autorisé parce que personne ne lui défendait.

Et de fait je vois bien qu'il raconte comment ses modèles furent montrés au roi, mais je n'en trouve nulle part la commande explicite. Les *Mémoires* rapportent seulement ce qui suit (xx). Mme d'Étampes en ce temps-là ne le persécutait pas encore :

« Ils se mirent à parler de *Fontaine Bleau* (Cellini l'écrit en

Digitized by Google

deux mots). Mme d'Étampes dit à Sa Majesté qu'il devait me faire faire quelque chose pour orner *sa Fontaine Bleau*. Aussitôt le roi dit : C'est bien fait de parler comme vous faites, et je veux qu'il soit maintenant décidé qu'on fera *là* quelque chose de beau; et se tournant vers moi, il demanda ce que je pensais qu'on pouvait faire pour *cette belle fontaine*... Sa Majesté dit son avis, puis il ajouta... que je lui fisse un modèle pour *cette sienne belle fontaine* du plus riche ornement que je pourrais, parce que *ce lieu* était le plus grand divertissement qu'il eût dans son royaume. » Il y a équivoque évidemment sur *Fontaine Bleau* marquant la résidence royale et *Fontaine Bleau* signifiant une fontaine. Et ce serait peut-être assez de remarquer cela. Goethe entendait du lieu le second *Fontaine Bleau*, qu'il a traduit par *dieser Lustort*. Roscoe, par *cette sienne belle fontaine* employé pour la seconde fois, comprend également la résidence, et traduit *his seat at Fontainebleau*. Enfin Leclanché, qui suit Goethe sur le premier point, traduit littéralement le reste, accompagnant deux fois *cette belle fontaine* d'un *sic* qui marque qu'il a peine à concevoir qu'il s'agisse de la fontaine même. Nous croyons que l'étymologie de Fontainebleau a jeté fort naturellement l'italien dans cette équivoque, et que l'intention de Cellini n'est autre que de parler du lieu en général. Du reste, des esquisses qu'il rapporte peu après, l'une regardait la Porte Dorée, qui n'a point de rapport à la fontaine.

Ainsi d'une part l'impossibilité de remarquer dans les *Mémoires* la commande expresse de cette fontaine, d'autre part une défense qui ne la suppose point : un troisième texte achèvera l'argument. C'est que François Ier, dans une grande scène de reproches qui précède de peu le départ de Cellini, le reprenant tout en colère de faire pour lui trop de choses qu'il n'a jamais demandées, l'orfèvre, venant à la fontaine, répond (XLV) : « Il est bien vrai que pour mon grand colosse, je l'ai mené au point qu'il est avec l'argent de ma propre bourse, parce qu'il m'a paru que vous un si grand roi et moi un pauvre artiste, je devais faire pour votre gloire et la mienne une statue comme les anciens n'en eurent

Digitized by Google

jamais. » *Habemus confitentem*... La démonstration est faite. Cellini n'eut jamais commande de la fontaine, et les rôles, dans sa querelle avec le Primatice, sont tout simplement retournés. Depuis dix-huit mois il y travaillait : c'est en effet le temps dont il pouvait arguer selon les dates que nous avons fournies, exactement de treize à quinze. Mais l'Hercule mentionné plus haut et qui reposa sur le perron dont Primatice fit le dessin, était un ouvrage de Michel Ange, dont je crois volontiers que la place fut retenue avant que Cellini s'en mêlât.

On voit se dessiner cette posture, qui fut celle d'un importun. La vanité n'y fournit pas seule, mais encore une ignorance extrême de ce qui se passe autour de lui et des rapports de lui au reste du monde. Là est la cause de cette fâcherie et de ces démarches impertinentes, comparables à celles d'un gros bourdon qui de son vol aveugle et brusque s'en va donner contre toutes les vitres d'une chambre. Il ne voit rien, ne mesure rien, ne connaît que soi et ses talents, et ne saurait pas seulement que les autres sont au monde sans les coups qu'il se fait en se heurtant à eux et qu'il nomme des persécutions.

Une des choses extraordinaires qu'on puisse lire, c'est le motif qu'il assigne au voyage que le Primatice fit en Italie pour chercher des antiquités, et d'où revinrent, comme on sait, les creux de plusieurs belles antiques, dont les bronzes en partie sont au Louvre. « Il se fit, dit l'autre, mouleur d'antiques, parce qu'il n'avait pu de ses mains rivaliser avec mes ouvrages, il employa cette ruse lombarde » (XXXVII). Voilà une étrange résolution, et l'on n'eût pas imaginé que le désir du roi de meubler d'antiques son palais, eût eu besoin, pour être satisfait, de la peur que Cellini faisait aux gens. Quelques critiques ont renchéri là-dessus et ont imprimé que si Primatice partit, c'était pour éviter que Cellini ne le tuât. Pas une fois celui-ci ne s'avise que son rival était sculpteur autant que peintre, et que François Ier le fit venir principalement comme stucateur. Il dit quelque part que tout ce que Boulogne savait, il l'avait pris du Rosso Florentin (XXVI), ce qui pourra paraître énorme, rien ne différant plus de la manière

Digitized by Google

du Rosso que celle du Primatice, instruit sous Jules Romain et par l'étude des ouvrages du Corrège. Puis n'est-ce pas une extrême simplicité de nous représenter un homme, qui dès ce temps-là tenait un premier rang dans la cour et dirigeait tout ce qui se faisait de considérable à Fontainebleau, comme un simple protégé de la maîtresse du roi, réduit à gueuser des commandes qu'il se fût certainement attribuées sans tant de précaution?

C'est au retour de ces fameuses antiques que se place la scène dont nous avons parlé. C'était par hasard le jour qu'on les devait présenter au roi que Cellini arriva à Fontainebleau, portant avec lui son Jupiter (XLI). Ce Jupiter était le fait d'une commande, la première qu'il eût reçue du roi, de douze figures de grandeur naturelle pour servir de chandeliers. Des douze dieux qu'elles durent représenter, ce Jupiter seul fut achevé. On le plaça dans la galerie décorée de fresques par le Rosso appelée aujourd'hui Galerie de François Ier : ainsi le voulut Mme d'Étampes, afin que la comparaison fût faite entre l'ouvrage du Florentin et les fontes de son protégé, qui précisément se trouvaient là. Cet artifice ne la rassura point et il fallut qu'elle s'ingérât encore de n'y mener le roi qu'à la nuit, pour qu'on ne vît goutte au mérite de cette pièce. « Fort adroitement, dit Cellini, je plaçai un morceau d'une torche blanche entre les flammes » du foudre que le dieu portait, et quand la cour parut, on alluma tout à coup cette torche. Les lumières, qui tombaient d'en haut, firent paraître l'ouvrage dans toute sa force, tandis que les antiques du Primatice, éclairées d'en dessous par les flambeaux des laquais, se faisaient voir sans avantage. Mme d'Étampes fut confondue, et le roi déclara au nez de sa favorite et en présence de toute la cour, que l'habileté de son orfèvre surpassait celle des anciens. Ce fut une espèce d'apothéose.

Je n'en ai pas rapporté tout le détail, dont le relief et la précision l'emportent à vrai dire sur la vraisemblance. Ou plutôt c'est une vraisemblance plus convenable à la poésie et à l'éloquence qu'à l'histoire. On ne s'arrêtera pas à peser ce point, parce qu'il ne saurait fournir de conclusion positive. Qu'il suffise de remar-

Digitized by Google

quer la surprenante rencontre qui mène notre homme à Fontainebleau à point pour concourir contre son rival; en second lieu de quel étrange artifice on s'avise pour le rabaisser; quelle singulière patience on avait eue de porter au premier étage du château des bronzes d'un poids énorme destinés aux jardins; enfin, si la statue servait de chandelier, apparemment le bras levé du Jupiter, qui tenait la foudre, dut être disposé pour servir de torchère, et l'on se demande ce qu'il y eut de particulièrement adroit à placer là un morceau de cire, ce qu'il y eut de rare et d'imprévu dans un éclairage qui naturellement dut être tant de fois répété.

Il faut, par une confrontation précise de cette partie des *Mémoires* avec le journal de François Ier, réduire ces soupçons en certitude et mettre heureusement d'accord sur ce point les conclusions d'une critique exacte et les exigences du vraisemblable.

L'exposition du Jupiter prend place dans le récit de Cellini entre deux visites du roi, dans l'une desquelles on lui fait voir le colosse monté en plâtre (XXXIX); dans l'autre, rejetée quelque temps après et passée l'époque où François Ier s'occupant de fortifier Paris, lui demanda là-dessus conseil à ce qu'il dit, se trouve la scène de reproches rapportée ci-dessus (XLIV, XLV, XLVI). Voilà une détermination exacte, d'autant plus que l'ordre du récit n'est pas seulement ce que j'y considère, mais l'enchaînement des événements. Ce ne peut être par caprice ni méprise que Cellini les range de la sorte. Car dans la première de ces visites, le Jupiter nous est montré comme terminé dans l'atelier; dans la seconde il n'en est plus question. C'est dire que la remise de cette pièce n'a certainement pas été faite ni avant l'une, ni après l'autre. Cette raison entre plusieurs autres nous retient à cet arrangement; c'est une des plus certaines concordances des *Mémoires*, et hors le parti de bouleverser l'ouvrage et de s'interdire d'en rien tirer, il n'y a nul moyen de changer cela. Ainsi appuyé, il ne faut plus que trouver la date de ces visites. La première est remarquée dans l'acte de restitution du jeu de paume de Nesle, comme récente. « Nous étant dernièrement, est-il dit, en notre ville de

Digitized by Google

Paris, nous nous sommes transportés audit Nesle, et ayant nous-même vu la statue en forme de colosse et autres ouvrages par ledit Cellini jà dressés... », détail conforme au récit de l'auteur. Cet acte est du 15 juillet 1544. Le roi se trouvait à Paris du 28 mai au 9 juillet : c'est dans cet intervalle qu'il faut mettre sa visite. Cette époque nous est confirmée par une concordance plus délicate encore. C'est que, toujours selon les *Mémoires*, une autre visite du roi avait de peu précédé celle-là (XXXVIII), qu'il faut mettre durant un séjour que le roi fit encore à Paris du 20 février au 11 mars. « Nous n'avions pas encore, dit Cellini en cet endroit, passé l'année 1543. » Si l'on fait réflexion que l'année française commençait en ces temps-là à Pâques, et l'année florentine *ab Incarnatione*, c'est-à-dire le 25 mars, on trouvera que ce séjour par nous compté selon le nouveau style à l'année 1544, dut être en effet rangé alors dans les derniers jours de 1543, ce qui confirme admirablement la chronologie que nous présentons. Quant à la visite postérieure à l'exposition du Jupiter, on ne la peut placer que dans un séjour à Paris du 21 au 28 novembre 1544. Le roi était venu en septembre, du 10 au 17 pour les fortifications. Après cela on ne l'y revit plus jusqu'en 1546.

La conséquence est claire autant qu'exacte. L'exposition du Jupiter dans la galerie de Fontainebleau aux yeux du roi et de toute la cour, a dû, si le récit n'en est point inventé, se faire entre le 28 mai au plus tôt et le 28 novembre au plus tard. Or, pas une fois durant cet intervalle le roi et la cour ne furent à Fontainebleau.

Le contrôle est direct et la preuve péremptoire. C'est une légende de plus à proscrire, un chapitre à mettre au rang des fables, et, dans la galerie grossissante des mascarades de l'histoire, un nouvel et brillant exemple des intempérantes fantaisies dont nous auront dupés les auteurs de mémoires.

Digitized by Google

III

Ce chapitre des rivalités nous porte au cœur de notre sujet en nous faisant sentir d'une manière précise et vivante quelles furent les prétentions de Cellini. On n'est pas peu surpris en effet de voir un artiste appelé par François Ier à titre d'orfèvre, se jeter au bout de peu de temps dans de grands ouvrages d'un genre aussi parfaitement différent, et dont les soins, durant les trois dernières années, le détournèrent presque de tout autre travail.

Il faut mettre à l'année 1541 les fontes qu'on lui voit essayer avec des praticiens de Paris (XVIII). Nous ne trouvons rien aux *Mémoires* qui puisse en faire deviner le temps exact; mais elles viennent pendant l'absence du roi, qui dura plus d'un an, et assez avant la rencontre du 17 au 28 janvier 1542, où il dit qu'on lui demanda quelque chose pour Fontainebleau. Une de ces fontes était celle du Jupiter, qu'il lui plaisait d'avoir aussi en bronze, et qui ne réussit pas. Les autres étaient une tête de César et une tête de jeune fille représentant la fontaine Bleau. Ce n'était, comme on a vu, qu'un début, que suivirent les deux entreprises du colosse et de la Porte Dorée, ouvrage considérable qui comportait, outre la Nymphe que nous avons dit, deux Victoires en écoinçon aujourd'hui perdues, et deux Satyres en cariatides. Le colosse dut avoir cinquante-quatre pieds de haut (XXII). Outre ces travaux, Cellini s'appliquait encore à faire de bronze des bases pour son Jupiter et pour une statue de Junon, qu'on ne vit jamais (XX). Si nous mettons en comparaison ce qu'il fit de son métier d'orfèvre pour le roi, nous ne trouvons outre le Jupiter, qu'une salière d'or et trois vases d'argent, dont un grand vase à deux anses (XVIII) et les deux portés à Argentan, joint si l'on veut un quatrième que Mme d'Étampes lui commanda (XX).

En vérité, c'est peu de chose, surtout si l'on veut bien se rappeler que le roi avait demandé non pas une, mais douze statues

Digitized by Google

d'argent. Chargé d'une besogne si précise, je laisse à penser quelle bonne grâce Cellini eut de s'aller mêler des entreprises des autres. Rien n'est plus dans le ton d'un pareil caractère que le dégoût de sa tâche propre et naturelle et l'ambition de ce qu'on ne lui demande pas. Encore fallait-il que le roi se félicitât de cette conduite, pour avoir obtenu de lui, dit-il, « beaucoup plus qu'il n'avait promis de faire » (LIX).

Il ressort de là des évidences qu'on s'étonne de ne voir relever chez pas un des commentateurs de Cellini, tout occupés de l'en croire sur tous les points, d'épouser partout ses querelles, de ne voir le monde que par ses yeux, de rapporter à titre d'explication satisfaisante ses plus manifestes contradictions. Nous ne fuyons rien tant ici que le reproche de supposer des intentions. Pour établir celles de Cellini, il ne faut que remarquer des textes qui se présentent en abondance. Parti de son pays simple orfèvre, rien n'égale l'orgueil dont au retour il se vante d'être passé statuaire. Il ne fut bruit à Florence que des « grands colosses et statues » (LXV) qu'il avait faits pour le roi de France. « Apprenez, monseigneur, dit-il au grand-duc en doute de ses nouveaux talents, que tant de grands et difficiles ouvrages que j'ai faits en France pour ce merveilleux roi François, ont tous réussi parfaitement... » (LXXIII). Les Syndics de Florence entendent la même chose dans un document déjà cité (*Doc.*, I, LX). Ce disant, il commençait le Persée, dont on fût singulièrement mal venu de contester les mérites. Jamais on ne vit artiste plus acharné à prôner comme une parfaite merveille un ouvrage qui de fait mérite plus d'un reproche. Sculpteur il ambitionnait d'être, et l'on sait que cette vanité de forcer son talent et de passer sa profession est la plus intolérante qui soit.

Quelqu'un peut-être sera tenté de répondre que François Ier fut complice de ces prétentions du personnage, ayant encouragé là-dessus ses efforts. Rien n'est à vrai dire plus difficile que de savoir ce que fut dans le détail l'attitude du roi devant ces tentatives. Nous n'essaierons donc pas de la déterminer, mais fidèle à notre méthode, nous retiendrons les points importants, seuls

Digitized by Google

capables de fournir des conclusions certaines. Je reviens à la scène de reproches qui marqua le dernier séjour que le roi fit à Paris jusqu'au départ de Cellini.

Ces reproches, pas n'est besoin de dire que notre auteur, prompt surtout à exagérer ce qui se rencontrait en sa faveur, ne les a point inventés, et qu'ils représentent aux yeux d'une juste critique un minimum de vérité. Benvenuto les diminue de son mieux en attribuant cette colère du roi aux mauvais offices de la duchesse d'Étampes et en assurant que, sur sa défense, le roi le pria de tout oublier. Il n'en faut pas moins retenir ce que le roi lui dit dans cette occasion, comme un des plus précieux indices que les *Mémoires* nous aient transmis.

« C'est pourtant une chose à retenir, Benvenuto, dit ce monarque, et que vous autres, quoique gens à talents, devriez reconnaître, que vous ne pouvez montrer vous tout seuls ces talents, et que vous n'acquérez de la gloire qu'autant que vous en recevez de nous les occasions. A cause de cela vous devriez montrer un peu plus d'obéissance, être un peu moins superbes et entêtés. Je vous ai commandé, si je m'en souviens, de me faire douze statues d'argent et *je ne demandais pas autre chose. Vous avez voulu me faire une salière et des vases, et des bustes, et des portes et je ne sais quoi encore*, qui ne me contentent point du tout, quand je vois que vous laissez en retard tout ce que je désire *pour vous attacher à ce qui vous plaît*. Mais j'y songe, et vous ferai voir comme je m'y prends quand je veux qu'on m'obéisse » (XLIV). Voilà qui est clair et instructif. Que croit-on que Cellini répond? que le roi manque de mémoire? non pas. Le vase à deux anses, il l'a fait pour montrer à son protecteur la belle manière de l'antique qu'il ne connaissait peut-être pas. Quant à la porte, on ne voit ni que le roi en ait sollicité le dessin, ni qu'il en ait approuvé les modèles : mais n'a-t-il pas, dit Cellini, donné ordre à ses secrétaires de le fournir des ressources pour cela? Les bustes et les bases des statues étaient pour éprouver l'argile dont les fondeurs se servent à Paris, et le colosse, nous l'avons vu déjà, était pour la gloire du roi (XLV). Après cela il ne

Digitized by Google

tient qu'à nous de croire, ce qu'il rapporte, que François Ier se soit rendu à de si triomphantes raisons.

C'est donc un point maintenant bien établi, que le roi n'ordonna jamais les grands ouvrages de bronze de Cellini, qu'il ne voulut l'employer que comme orfèvre et que le reste fut seulement du caprice de l'artiste. Dans quelle mesure François Ier, qui connut l'art de vivre avec cette espèce d'hommes, a-t-il toléré ces écarts, nous n'en pouvons rien dire, mais il est sûr qu'il s'en plaignit.

Ce serait une figure à dessiner, et de traits plus précis que l'on n'a fait encore, que celle de ce *père des arts* en France. On y trouverait, à le bien prendre, de quoi corriger deux excès que ses historiens n'évitent guère, les uns représentant ce prince comme accoquiné aux gens de l'art au point de ne priser qu'eux dans le monde et d'affecter dans leur domaine des connaissances professionnelles, les autres qui le peignent ignorant et possédé seulement d'un dessein général de rehausser par eux l'éclat de son règne. La vérité paraît éloignée autant de cette ignorance que de cette pédanterie. Un goût naturel et très vif des belles choses, un discernement que ses voyages d'Italie et le commerce des chefs-d'œuvre de tous les arts avaient formé, une estime à la fois généreuse et réglée des artistes, qui le faisait les combler de faveurs, tout en les maintenant à leur place d'une main très ferme et très adroite, telles furent les qualités dont l'assemblage, rare de tout temps, lui fit près des contemporains cette renommée particulière d'ami et de protecteur des arts, et continue de lui en mériter la gloire. François Ier fut très capable de mesurer les capacités de Cellini et de juger, comme il convient de le faire, ses prétentions à l'art monumental. Il est certain qu'il y eut du feu dans son ciseau, avec un sentiment très présent de la nature, et des réminiscences heureuses de Michel-Ange. Encore fallait-il que ces talents s'exerçassent dans une certaine sphère. L'outil et le genre importent plus qu'on ne pense dans le succès des œuvres d'art. Tel s'entend à dresser des chandeliers avec grâce, qui ne fournit pour une porte que des dessins barbares. On a justement

Digitized by Google

critiqué la Nymphe qu'il fit pour Fontainebleau, et le fait est qu'elle n'y parut jamais, preuve de plus qu'on n'y tint guère.

Je ne trouve chez Cellini de défense véritable que sur le chapitre de la salière, et j'avoue que les moyens me manquent de le convaincre sur ce point. Il faut seulement noter que plusieurs difficultés nous empêchent de l'en croire tout à fait. Mais comme elles ne permettent pas de conclure, nous en épargnerons le détail, nous bornant à la principale qui de toute manière mérite d'être retenue. C'est que pas une fois, selon le journal, le roi ne vint à Paris dans l'intervalle où Cellini rapporte que, lors d'une visite au Louvre, il reçut de lui commande de cette salière. C'est entre le 8 novembre 1540, terme du séjour que le roi fit en cette ville peu après l'arrivée de l'artiste, et le 17 janvier 1542, auquel se placent les ouvertures pour l'embellissement de Fontainebleau. Il se pourrait ici à toute force que notre homme ait confondu les temps; aussi n'en veux-je tirer autre chose sinon que sa seule apparence de défense est encore pleine d'incertitude, tant les plaintes du roi furent justifiées.

A ces remarques il n'est pas inutile de joindre quelques mots de la disgrâce où il tomba près de la duchesse d'Étampes. Cette disgrâce eut pour cause, à ce qu'il dit, le peu de soin qu'il eut de lui montrer les modèles qu'il venait de faire voir au roi (XXIII). Là-dessus apprenant qu'elle lui gardait rancune, il se rendit à Saint-Germain en Laye, où la cour se trouvait alors, portant le vase d'argent dont nous avons parlé, et qu'il dit ailleurs qu'il faisait pour elle (XX). La favorite refusa de le recevoir, et de colère Cellini donna le vase au cardinal de Lorraine. Cette anecdote vient peu après la susdite visite du roi et, comme de juste, avant le récit des rivalités qu'elle lui suscita de la part du Primatice.

Le journal de François Ier nous fournit ici encore une correction et non des moins piquantes. On ne trouve pas la cour à Saint-Germain à l'époque que dit Cellini. Il est vrai qu'on s'étonne d'autant moins de cela, que notre auteur ajoute qu'elle revenait de Normandie, ayant passé par Rouen et par Dieppe, où l'on ne

Digitized by Google

voit pas davantage qu'elle soit allée en ce temps-là. Ce n'en sont pas moins des noms qu'il n'a pas inventés, et nous trouvons précisément la cour revenant d'un pareil voyage et arrêtée à Saint-Germain deux ans et demi plus tard, du 28 octobre au 4 novembre 1544. Cette concordance est la seule de tout le voyage de Cellini. Rien ne retenant d'ailleurs de façon nécessaire l'épisode à la place qu'il lui donne, il peut passer pour certain que cette démarche remonte non aux premiers jours de ses discordes avec la favorite, alors qu'il pouvait en effet songer à réparer une impertinence, mais à une époque au contraire où une telle démarche ne pouvait représenter qu'une sorte d'amende honorable entreprise pour fléchir son ennemie.

Ce sera, si l'on veut, un nouveau démenti à cette fierté qu'il affecte, et dont il faut bien convenir qu'il donne assez mal l'illusion. J'y remarque autre chose encore, c'est que si ce vase, comme il dit, fut en train au temps de ses premiers essais de bronze, c'est à-dire à la fin de 1541, Mme d'Étampes ne fut pas en effet plus vite ni mieux servie que le roi.

On peut constater à présent que nos textes, ou si l'on veut nos arguments se rejoignent. Cellini se plaignait que le roi ne l'eût pas payé, celui-ci se plaint qu'il n'a pas fait son ouvrage. Ce sont deux choses qui s'accordent parfaitement. Il est fort croyable que le roi, convenu, outre la pension, de payer les ouvrages qu'on lui ferait, ait fait quelque difficulté de payer ceux qu'il n'avait pas demandés. Il n'est pas moins naturel d'admettre que ces difficultés qu'on peut supposer petites, considérée la vie que l'artiste mena grâce à la libéralité royale, ont causé ces réclamations.

Prenons, s'il vous plaît, la liste de ces ouvrages, et voyons ce qu'on peut penser des plaintes de l'artiste à l'égard de chacun.

Aucune partie de la fontaine ne fut seulement commencée que le colosse, qui n'alla que jusqu'au plâtre et partant ne paraît pas avoir mérité de salaire particulier. La Porte Dorée ne fut pas non plus achevée, et le roi, qui se défend de l'avoir demandée, n'en a pu voir finies que les parties supérieures, les deux Satyres ayant

Digitized by Google

été laissés prêt seulement à fondre (*Sculpture*, ch. I). Le grand vase à deux anses, de l'aveu de Cellini, fut entrepris « à l'insu du roi » (XVIII), qui ne put régulièrement être obligé de le recevoir. Autant des deux bustes de bronze. Le paiement des deux petits vases que Cellini porta à Argentan, put être réservé pour son retour. Aussi bien notre homme s'était mis en devoir de les emporter. La base de la Junon ne fut point faite. Restent la salière et le Jupiter avec sa base, qui seules méritent un examen.

En vérité je ne doute nullement qu'un homme qui, sans fortune à soi, vécut si richement en France, n'ait reçu sous une forme ou sous une autre une suffisante rémunération de ses peines. Ce qu'il faut seulement remarquer, c'est que sa plainte, même sous la forme étroite qu'il lui donne, ne reçoit point d'application selon ce que nous savons de son histoire, et que, s'il était vrai que le roi, qui l'entretenait si magnifiquement d'ailleurs, lui eût en effet refusé le paiement de quelques-uns de ses ouvrages, on ne voit pas exactement touchant lequel il eût le droit de se plaindre. Qu'il se soit cru ce droit, c'est ce qui n'étonnera pas; et par là tout son grief s'explique. On conçoit à a fois qu'il ne devait pas se plaindre et l'on conçoit qu'il se soit plaint. C'est l'explication que nous avons promise.

J'ai réservé le paiement du Jupiter et de la salière. Quant à celle-ci je me réfère au doute dont les motifs ont été exposés. Le prix du Jupiter lui fut réellement dû. Commande avouée du roi et dûment terminée, devons-nous croire qu'il n'en eut point le salaire? Selon Cellini, le roi l'estimait 2000 écus (XXXIX). De son aveu il en toucha 1000 le jour qu'il remit cet ouvrage (XLII). Mais nous avons vu qu'il ajoute que cette somme lui était due d'ailleurs. Retenons cet aveu en dépit de cette chicane, et du reste ne décidons rien. Laissons à la défense le bénéfice de ce doute, content d'avoir établi nos conclusions en général.

Il reste à considérer l'excuse dont on le voit payer le roi au sujet de la commande des douze dieux. Elle est d'importance et propre à nous ouvrir un nouveau chapitre de réflexions.

« Votre Majesté, dit-il, ne m'avait donné d'argent que pour

Digitized by Google

une seule statue, et n'en ayant point à moi, je n'en ai pu faire davantage. Et du peu d'argent qui me restait, encore vous ai-je fait ce vase » (XLV). Il s'agit du vase à deux anses dont l'histoire se trouve rapportée ailleurs. « Pendant que je poussais le Jupiter, voyant qu'il me restait de l'argent en suffisance, je me mis à l'insu du roi à faire un grand vase à deux anses » (XVIII). Il y revient encore en disant : « Je fis une autre base pour mettre à la statue de Junon, attendant pour commencer cette autre figure que le roi m'eût donné l'argent pour le faire » (XX). Il est toujours précieux de comparer les versions que notre auteur donne des mêmes événements plus tard, parce qu'il y dissimule précisément les choses qui dans les *Mémoires* s'expliquent mal. Dans une lettre au secrétaire du duc Bartolommée Concino (*Doc.*, II, XVIII), on trouve la commande rapportée non pas de douze dieux, mais du Jupiter seul. Et de l'argent de reste on lui voit faire non plus un vase seulement, mais quatre. M. Plon, pressé de mettre Cellini d'accord avec lui-même, a voulu reconnaître ces quatre vases dans le grand vase à deux anses d'une part et dans les trois que de l'autre il dit qu'il emporta. Mais ce calcul est impossible, par la raison que dans ces trois le grand vase à deux anses fut compris. C'est un point qui ne saurait faire de doute pour quiconque suit de près le récit. Quant aux deux autres, ils ne furent commencés que peu avant le départ de Cellini et partant ne peuvent être rapportés à ce temps-là. Davantage il les fit de son argent, non de celui du roi, suivant son aveu réitéré (XLVIII, L). Ces quatre vases doivent donc passer pour le fait de son imagination, et d'une fécondité de mémoire dont nous pourrions citer d'autres effets.

Quoi de plus louable que cette histoire ainsi corrigée? On ne lui demande qu'un Jupiter, qu'il livre avec quatre vases de surcroît. Mais les choses se passèrent un peu différemment. C'était douze statues qu'on voulait et pour lesquelles un premier lot de métal précieux fut fourni (XIV). Ce qui restait d'une première statue était donc pour servir aux autres et on ne peut contester qu'en employant cet argent, sans l'agrément du roi, à faire ce

Digitized by Google

grand vase à deux anses, fût-ce pour lui faire connaître le beau style des anciens, Cellini se mettait en faute. Ne retenons pour l'instant que ce premier reproche. En calculant selon les chiffres qu'il donne, sa statue portait un peu moins de 4 brasses, c'est-à-dire, la brasse de Florence étant de $0^{m},577$, un peu moins de $2^{m},30$. Le vase eut une brasse et demie environ (XVIII), c'est-à-dire près de 90 centimètres. Quoiqu'un rapport de dimension ne puisse faire deviner le rapport de poids, il n'en est pas moins évident par la déclaration de ces mesures, que l'argent employé au vase fut une partie considérable de ce qu'il eût fallu pour une autre statue. Il semble que Cellini parle de quelques rognures : telle en est cependant, selon lui, l'importance.

Après cela on sera en peine d'imaginer quelle raison le put retenir d'aviser le roi que l'argent manquait à ses travaux. En supposant ce Florentin aussi fier qu'on voudra et qu'il se fait lui-même, ayant eu à ce qu'il dit l'horreur de demander (XX, XXXIX, *Doc.*, I, LIX), ce n'était pas là matière à discrétion, n'étant pas matière de salaire. Et quand on nous représente le roi pressant son orfèvre de prendre de nouveaux ouvriers (XV), tant qu'il en eut enfin un si grand nombre, Italiens, Français, Allemands (XVIII), soit plus de trente (*Doc.*, I, LX), soit plus de quarante (LXXIII); que le même roi fournissait, à ce qu'il dit, ce qu'il fallait pour de nouveaux ouvrages, pour la salière et pour la Porte Dorée, comment espérer de nous faire croire qu'il eût refusé cet argent pour sa première commande, pour celle à quoi on le voit tenir davantage ?

L'emploi que Cellini fit sans permission d'une partie de cet argent, fut-il cause qu'il n'en a plus parlé, craignant de se voir obligé de rendre le compte du poids qu'on lui livra? Nous croyons cette raison trop faible, et qu'il est nécessaire d'en ajouter une autre dont l'exposition fournira la dernière partie de cette étude.

Digitized by Google

IV

C'est un point certain absolument que Cellini, quand il quitta la France, promit de revenir. Il laissa même en gage plus de six mois de salaire (XLVIII, LIX; *Orfèvrerie*, ch. XII) qui restaient à lui payer (XLVIII), et que je compte depuis le séjour du roi à Paris du 21 au 28 novembre 1544, car il ne le revit plus jusqu'à son départ. Des lettres patentes qui remettent, après la mort de Jacques de la Fa, les comptes du Petit-Nesle à Pierre son fils, font mention le 11 mars 1546 (ancien style, 1545) de Cellini comme maître de l'atelier, ce qui prouve qu'on croyait encore à son retour.

C'est du 4 au 15 juin, selon le journal, que le roi se trouva à Argentan et que Benvenuto l'y put voir. Nous avons de ce dernier une lettre écrite à Baptiste Alemani et datée de Lyon au 7 juillet. Il quitta donc Paris dans l'intervalle, apparemment et selon les délais qu'il rapporte, vers le premier de ce mois-là. Le 1er août on le trouve à Florence au service du grand-duc Côme de Médicis (*Doc.*, I, LIX ; II, VII). C'est, comme on voit, une durée de neuf mois entre son départ et lesdites lettres patentes. En quel temps fut-il résolu que Cellini ne retournerait point et de quelles raisons vint ce changement, c'est ce que nous allons chercher. Nous y trouverons de surcroît l'explication des circonstances qui accompagnèrent son départ et le dernier mot des questions que nous avons posées.

La raison qu'il voudrait qu'on crût, c'est que le grand-duc le retint (*Doc.*, II, V) et aussi l'amour de sa patrie. Il ajoute les intrigues de ses apprentis Paul et Ascagne restés au service du roi, et que son absence rendait les maîtres au Petit-Nesle (LVI, LIX). On trouve à cet égard quelque chose d'assez plaisant. C'est que notre homme, qui jouait comme on a vu de la faveur du roi de France à Florence, faisait, dans les lettres qu'il adressait en France, un pareil éclat des bonnes grâces du grand-duc. « Ces

Digitized by Google

brigands assassins », c'est ainsi qu'il nomme ses apprentis, portaient une telle lettre au roi pour démontrer qu'il ne retournerait point. On prenait Cellini à ses finesses. Mais à quoi donc tendaient-elles? A lui fournir une attitude en face de certaines accusations, dont l'écho retenu se fait entendre en plusieurs endroits des Mémoires. Or c'est dans ces accusations qu'il faut chercher ce que nous voulons savoir.

« Il faut, lui voit-on dire quand il quitte Paris, que le cardinal de Ferrare soit d'accord contre moi avec Mme d'Étampes, qui n'a d'envie au monde que de m'ôter la faveur du roi ». Plus loin ce sont et « de certains méfaits dont on l'accuse à tort », et des précautions qu'il prend pour ne paraître pas avouer qu' « il fut coupable » (LIX), et « de certains mauvais offices qu'on lui a faits par envie pure » (LIX), et « le venin détestable de la calomnie » dont on a rempli les oreilles du roi (*Doc.*, I, LIX) : toutes mentions qui marquent par la réticence même quelque chose de grave et de déshonorant. Sans autre preuve nous en pourrions conclure qu'on accusait sa probité. Mais le fait se trouve encore mieux établi par ce qu'il rapporte, que le trésorier Julien Bonacorsi lui demanda de la part du roi des comptes, nous ne savons en quel temps précisément. « La lettre, dit-il, contenait ce qui suit, savoir que si je voulais maintenir le renom d'homme de bien que j'avais toujours porté, *étant ainsi parti sans aucune cause*, il me fallait absolument rendre compte de tout ce que j'avais eu en main et fait pour le service de Sa Majesté » (LIX). Un tel aveu rend la chose assez claire. Que ces ennemis en fussent ou non la cause, le fait est que l'homme de bien se trouvait accusé de malversation des deniers du roi. Et que signifiait une telle démarche, sinon qu'on attendait pour lui rendre sa place, son atelier et ses travaux, qu'il eût achevé de se justifier? « Je me mis à l'œuvre, poursuit-il dans un grand mouvement de dignité insultée, et j'en remplis neuf feuilles de papier ordinaire, dans lesquelles je repassai scrupuleusement tous les ouvrages que j'avais faits, avec tous les accidents qui m'étaient survenus au cours de mes travaux, joint les sommes qui s'y dépensèrent, toutes reçues de

Digitized by Google

la main de deux notaires et d'un trésorier royal, et authentiquement signées de toutes les personnes à qui elles étaient allées, aux uns pour leurs fournitures, aux autres pour leurs peines; établissant que pas un sou n'en avait passé dans ma poche. »

Que la lettre du trésorier ait été, dans le dessein du roi, un moyen de lui procurer le retour, c'est que Cellini affirme au même chapitre. Deux fois il a reparlé de cette correspondance, qu'il expliquait diversement. Au *Traité de la Sculpture* (ch. VIII), cette demande de comptes se change en une simple invitation à revenir; dans sa lettre aux Syndics ce n'est plus qu'une déclaration d'innocence et un avis que le roi a démasqué la calomnie, il ne dit pas par quel moyen. Au reste, il est si vrai que, supposée cette innocence, une telle démarche devait avoir pour effet son retour, qu'en l'un comme en l'autre de ces deux endroits il ne trouve d'excuse à fournir pour expliquer qu'il ne revint pas sinon que le roi mourut bientôt. Il est très certain que le roi mourut, le 31 mars 1547, près de deux ans après son départ, mais il paraît que l'événement touchait si peu le point de son séjour à Florence qu'il n'est même pas rappelé dans les *Mémoires*, et que, passé le susdit chapitre de la lettre, plus n'est question de la cour de France.

Ces neuf feuilles de papier écrites par Cellini, ni moi ni d'autres ne les ont vues, mais il est permis de supposer qu'elles continrent plus de récriminations que de chiffres, et que l'éloge de l'auteur y occupa, avec la satire de ses ennemis, une place infiniment plus grande que les comptes. La preuve qu'elles n'ont point satisfait, c'est qu'à ce coup le roi le laissa dehors.

Il ne faut pas dire que c'est là des suppositions sans fondement. Apparemment s'il fut en mesure de rendre ainsi compte jusqu'au dernier sou de l'argent qu'il avait reçu, il faudra bien qu'il donne au moins dans son récit autre chose que des chiffres en l'air, et je trouve deux points où l'épreuve s'en peut faire : le Jupiter et la salière.

Pour le Jupiter on lui remit, de son aveu, 300 livres d'argent (XIV). De ces 300 livres une partie fut employée, comme on a vu,

Digitized by Google

à faire un grand vase dont la hauteur est à peu près à celle du Jupiter dans la proportion de 2 à 5. Il faut savoir ce que pesa ce Jupiter. Le *Traité de l'Orfèvrerie* (ch. xxv) nous l'apprend : c'était 300 livres encore, ni plus ni moins, supposé que de l'argent livré il ne restât rien après le vase, que le poids total du vase et de la statue. L'approximation est grossière, ne fût-ce que dans un récit : quelle exactitude peut-on penser qu'il y eut aux comptes d'un homme qui calculait de la sorte? S'il a fallu qu'il expliquât l'emploi du métal alors fourni, comment croire qu'il l'ait fait dans une telle rigueur, qu'on ne pouvait après cela lui redemander un seul *quattrino*, comme il dit?

Quant à la salière, c'est mieux encore. On a vu qu'il reçut 1000 écus d'or pour la fondre (xvi, xlv). Ce chiffre est rapporté deux fois dans les *Mémoires*. M. Plon l'a relevé et déclare qu'il s'en rapporte pour la justification de Cellini aux calculs d'Arneth là-dessus. Cette salière figure aujourd'hui dans le Trésor impérial de Vienne, où ce dernier antiquaire l'a pesée. Jamais peut-être l'opération ne fut si exactement pratiquée. Il en a démonté les pièces et fourni l'addition précise (*Études sur B. Cellini*, p. 12). Aux poids inscrits dans les vieux inventaires nous préférerons donc celui que donne Arneth, quoique nous croyons juste de les transcrire aussi. La salière fut une première fois pesée dans l'inventaire de Charles IX en 1562, où elle figure pour un poids de 30 marcs ; une seconde fois, en 1596, dans celui de Ferdinand d'Autriche à qui ce prince en fit présent : elle y porte 26 marcs 2/16. Arneth donne 12 livres 25 lots 1/2. Le lot vaut 1/2 once et il y en a 32 dans une livre. Le marc pesait 8 onces, ce qui fait pour le poids d'Arneth 25 marcs 4 onces 3/4. Selon Arneth, 1000 écus d'or de François Ier font 12 livres 1/2 d'or, soit 25 marcs, ce qui fait avec le poids trouvé une différence d'autant plus négligeable que la base d'ébène de la salière, n'ayant pu être démontée, se trouve incluse dans l'addition.

Cela serait au mieux si l'antiquaire allemand eût pris soin de citer ses autorités. Par malheur le poids d'or qu'il assigne pour les 1000 écus n'est pas du tout la vérité. Le *Traité historique des*

Digitized by Google

monnaies de Leblanc, universellement consulté sur ces matières, donne pour la période qui va du 18 mai 1540 au 23 janvier 1549 71 écus 1/6 au marc; soit pour 25 marcs 4 onces 3/4 plus de 1800 écus. Voilà ce qu'il fallu pour fondre la salière, et nous trouvons encore Cellini loin de compte, à son détriment cette fois. C'en est assez pour donner une idée des justifications qu'il fournit et pour nous expliquer qu'on ne les ait point reçues.

Nous avons gardé pour la fin la pièce la plus décisive. On la trouve aux comptes de Nesle dont il a déjà été parlé. Ces comptes sont ceux de l'atelier de Cellini, qui demeura ouvert non seulement après son départ, mais encore lorsqu'il fut certain que le maître n'y reviendrait pas. Ils composent une période de onze ans allant du 1er janvier 1546 au 31 décembre 1556. Paul et Ascagne y paraissent seuls, et l'on ne saurait trop regretter la perte des années précédentes, où l'on eût trouvé Benvenuto en personne. Les comptes étaient remis de son temps à ce Jacques de la Fa, qui dut mourir au commencement de la période conservée, puisque c'est peu après ce temps que nous avons vu plus haut son fils le remplacer. Le document qu'on a cité mentionne comme années d'exercice de La Fa père, 1542, 43, 44 et 45. Tout ce détail est nécessaire pour entendre le sens d'une note ajoutée à la fin des comptes, et dont je trouve que ni M. de Laborde qui les publia, ni M. Plon n'ont bien démêlé la portée.

Voici cette note : « Et est à savoir que par le premier compte du présent commis, de quinze mois finis en mars 1546, Paul Romain et Ascanius, orfèvres, sont chargés de compter et venir répondre que sont devenus et es mains de qui ont été mis six marcs d'argent d'une part et huit-vingt quatorze marcs trois onces d'autre part ». Voici la réflexion de M. de Laborde là-dessus : « Sans vouloir, sur ces courtes indications, faire le procès aux deux élèves de Cellini, on peut inférer qu'ils quittèrent alors le service du roi sans laisser une meilleure réputation de délicatesse que leur maître. » Évidemment le savant éditeur se trompe en rapportant cette note à la fin des comptes, alors qu'elle est nommément reportée dix ans plus tôt, au premier compte de la période.

Digitized by Google

Cette période se divise en neuf comptes qui portent des durées inégales. Le premier se termine en effet au 1er mars 1546 ancien style, c'est-à-dire 1547. Cela signifie que dès l'entrée du second de La Fa en fonctions, cet argent disparu se trouva inscrit aux comptes. Et pour qu'on n'en ignore, la note continue : « Item par ledit présent compte, Me Jacques de la Fa père et précédent comptable est chargé de compter de semblable fait pour les années 1542, 43, 44, 45 et jusqu'à son trépas. » Ce que M. Plon interprète comme suit : « Entre le dernier paiement de 1556 et l'apurement des comptes clos en 1562, on avait reconnu que les deux orfèvres avaient perçu des sommes indûment, et cela depuis longtemps, car non seulement on leur en fit rendre compte, mais on remonta dans cette recherche jusqu'à l'administration du trésorier (*il faut dire comptable*) Jacques de la Fa, dont la responsabilité fut mise en cause, et pour lequel sa succession dut avoir à répondre... »

Que voilà donc des obscurités redoublées et des complications singulières pour expliquer une chose assez simple je crois, c'est à savoir que, dans son relevé de comptes, le scribe a rappelé pour finir une mention d'argent à recouvrer de l'exercice 1546. Il est contraire au texte même de faire découvrir cette créance entre 1556 et 1562, puisque la mention porte qu'elle est rappelée d'un compte de dix ans antérieur. Quant à la succession de Jacques de la Fa, je déclare ne pas savoir même ce qu'on veut dire. Ce qui me paraît fort clairement exprimé, c'est qu'en l'année 1542 ladite somme d'argent a manqué, qu'on a relevé ce déficit, et qu'on l'a soigneusement reporté de compte en compte jusqu'au premier compte de La Fa fils, après quoi on l'abandonna, puisque la note susdite n'en fait nulle mention pour les années suivantes. Cette créance abandonnée ne méritait plus de paraître, comme on le voit, que pour mémoire, en queue de relevé. Et voici la conclusion que j'en tire.

C'est entre les mains de Cellini que ledit argent a disparu, non pas comme dit M. de Laborde, entre celles de Paul et d'Ascagne, puisqu'il manquait en 1542. Je ne sais s'il manqua dès

Digitized by Google

avant et si La Fa fut obligé de l'inscrire en prenant possession de sa charge de comptable de l'hôtel de Nesle, dont il semble qu'il fut le premier titulaire. On peut croire en effet que Lallemand de Marmagnes, qui ne cessa pas d'y faire les fonctions de trésorier, se soit quelque temps reposé sur la probité de Cellini. En tout cas c'est entre l'arrivée de ce dernier et l'année 1542 que cet argent ne fut pas retrouvé. C'était le temps où l'on mettait la main à la commande des douze dieux. Je trouve que le métal précieux fut fourni pour cette commande dans une visite que Cellini fit au roi, alors à Fontainebleau selon le journal, pour lui montrer les modèles de ces pièces (XIV). C'est peu après cette visite que Cellini remit au cardinal de Ferrare le bassin et l'aiguière dont ce prélat fit présent au roi. Or la dorure de ces pièces est payée le 12 décembre 1540 dans des comptes dudit cardinal conservés aux archives de Modène et dont le marquis Campori a publié une analyse. Cellini revint aussitôt à Paris et se mit, à ce qu'il dit, à l'ouvrage (XV). C'est comme on voit dans l'année 1541 que l'argent en question dut disparaître.

On remarquera que cet argent figure non comme monnaie mais comme métal précieux, étant mesuré au poids. Ce poids, selon notre numération, est de 174 marcs 3 onces augmentés de 6 marcs, soit sur le pied de 2 marcs à la livre, 90 livres et 1/5. Si l'on veut savoir ce qu'il valait, le marc d'argent, selon Abot de Bazinghem, ayant du 4 mars 1541 au 31 mars 1547 valu 14 livres numéraire, c'était de l'argent pour une somme de 2520 livres. En ne prenant livre que pour franc d'aujourd'hui, et nous en rapportant à Leber, selon qui, dans le deuxième quart du XVIe siècle, le pouvoir de l'argent fut approximativement quatre fois ce qu'il est dans celui-ci, c'est une valeur de plus de 10.000 francs de nos jours que Cellini avait détournée.

Il me semble que tout s'explique, et le défaut d'argent pour les statues demandées, et les calomnies prétendues, et la réclamation de comptes, et l'impossibilité de les rendre, j'ajoute et la haine contre Marmagnes qui fit désigner un comptable pour surveiller l'emploi des sommes par lui remises, et les mauvais offices de

Digitized by Google

ses apprentis, qui se voyaient répondre à sa place. Cette somme pesait sur sa carrière. Durant un temps peut-être il promit de la retrouver, peut-être inventa des prétextes. Mais quand on le vit partir, on le poursuivit. A peine se fut-il mis en route que « certains trésoriers, dit-il, qui ne m'étaient point amis, se présentèrent à mon hôtel. Cette canaille aussitôt s'écria que je m'étais enfui avec l'argent du roi » (XLIX). Voilà qui prend en effet tout son sens. On le rattrapa, on lui reprit les trois vases dont nous avons plusieurs fois parlé et qu'il pensait, à ce qu'il dit, « remettre à Lyon dans une abbaye qui était au cardinal de Ferrare (*c'est Ainay*); car bien qu'on m'accusât de les emporter en Italie, la vérité est que, ces objets étant de grande valeur, et craignant que le roi ne mourût, je pensais, les ayant aux mains du cardinal, que le prix n'en serait pas perdu pour moi » (L). Force fut de les rendre, compris, dit-il, « les deux que j'avais fait de mon propre argent. » Voilà un scrupule à retenir. Mais le grand vase à deux anses, si soigneusement mis en sûreté par lui, était fait de l'argent du roi.

S'il est permis de conclure autre chose encore de la pièce citée tout à l'heure, c'est qu'après le premier compte de La Fa fils on n'attendit plus Cellini. La réclamation était abandonnée apparemment sur le reçu des fameuses neuf feuilles de papier que Julien Bonacorsi obtint de lui. On dut perdre là-dessus tout espoir de restitution et de retour. François Ier mourut au terme de ce compte et l'aventure fut terminée.

Nous n'en repasserons point les phases, de peur qu'en séparant nos conclusions de leurs preuves, elles ne perdent un peu de leur exactitude. Nous préférons laisser à chacun le loisir de se faire du personnage une idée où tiennent à la fois les faits et les considérants : type éclatant d'artiste avide et vain, dont les vanteries imprimées ont étrangement surfait la figure, orfèvre habile, écrivain prestigieux, tête renversée, qui parut tel à ses comtemporains, qui lassa tous ses protecteurs, et dont un prince le plus facile aux artistes qui fût jamais, le plus indulgent à leurs caprices, le plus libéral d'honneurs et d'argent, ne put vaincre

Digitized by Google

l'*hétéroclite cervelle* : c'est le mot d'un de ses familiers. Nous n'avons pas désiré le rabaisser, ayant peu de goût pour ces revanches posthumes, principalement en ce qui touche les artistes, dont il n'importe guère d'étudier que les ouvrages. Mais il est vrai que Cellini, en se faisant historien, appelle une autre sorte d'examen ; d'autant plus que ses *Mémoires* ne tiennent rien quant au fond du métier d'artiste qu'il pratiquait. C'est là ce que plusieurs n'ont pas même soupçonné, répétant que Cellini nous représente au vif et comme en un portrait miraculeusement conservé, la posture et le caractère des artistes de ce temps-là. On ne le voit s'arrêter ni à décrire les belles choses qu'il rencontre, ni à juger ses confrères autrement qu'en ces termes généraux qui sont dans la bouche de tout le monde : inexact au demeurant autant que pas un en ces matières. Nous n'en apprenons par lui sur Fontainebleau pas plus que par Saint-Simon sur Versailles.

C'est donc moins la personne de Cellini que nous avons envisagée, que la vérité historique en général. Tels qu'ils sont, les *Mémoires* ont mis en cours sur les événements qu'ils racontent des idées très fausses et parfois ridicules. Il n'aura pas été inutile de ramener de force leur auteur à la vérité qu'il déguise, et de rétablir l'exactitude des faits en lui rendant sa place à lui-même.

L. Dimier.

Digitized by Google

INSCRIPTIONS DE PROVENCE[1]

Marseille.

[Extraits de la *Massalliographie*][2].

Duprat et Durand, *Massalliographie*, 1593.

P. 123 [= *C. I. L.*, XII, 452] : « On treuve aussy ung pedestal en forme d'urne concave, marbre blanc, avec ses mollures, en l'eglise des Carmes de la dite ville, de trois pans d'haulteur, a la fasse duquel se veoit l'epitaphe, etc. »

P. 124 [= *Inscr. Gall. graecae*, n° 2444] : « Ces annees passees en faisant les fondemens d'une maison particulliere, on treuva trois urnes de brique assez grandes, remplies de cendres, a la plus grande desquelles estoit joinct et ataché une lame de cuivre de deux pans de longueur et ung de large, en laquelle ce veoit ceste epitaphe. »

P. 142 [= *C. I. L.*, XII, 413] : « Epitaphe qui est a la main d'ung des aulteurs. »

l. 5. COILIBERTO

P. 143 [= *C. I. L.*, XII, 886; Arles.]

P. 144 [= *C. I. L.*, XII, 463] : « Epitaphe en pierre dure en l'eglize des Minismes. »

l. 3. O WVSIBI

P. 145 [= *C. I. L.*, XII, 456] : « Se veoit en ung pedestal-pierre dure renverssé dans le jardin de Pierre Bazan escuyer, etc. »

l. 3 et s.
T·PVB·L·CARTO
SEX · LVCIL
FLAVIANS
FRATRES

P. 146 [= *C. I. L.*, XII, 468] : « En une maison particulliere du cartier de Cavaillon, nous descouvrimes l'epitaphe suyvante qui est en une petite lame de marbre blanc, etc. »

1. [Notes et copies tirées des papiers de M. l'abbé Albanès. Nous ne donnons que les inscriptions que nous croyons inédites, ou que les variantes nouvelles et utiles du texte des inscriptions connues. — C. JULLIAN.]

2. [Cf. Hirschfeld, *C. I. L.*, XII, p. 56 : *Duprat et Durand descriptionem Massiliae sive Massiliographiam composuerunt scriptam c. a. 1602, qua usi sunt Suaresius in codice Vaticano n. 9141 et Grosson in Recueil des antiquités*, 1773 ; probablement aussi Ruffi leur a emprunté les inscriptions des p. 148, 151, 153, 154, 160. Cf. encore Hirschfeld, p. XXIII.]

Digitized by Google

P. 147 [= *C. I. L.*, XII, 420] : « En l'Eglize des Minimes... gravee en pierre dure. »

P. 148 [= *C. I. L.*, XII, 490] : « Fragment d'epitaphe en marbre trouvee aupres de deux urnes de brique, deux canes dans terre, en faisant la chapelle du seigneur de Médicis, evesque d'Alby, abbe du monastere St Victor, dans ledit monastere, en 1590 : »

D · M ·
HIC IACET VIRGO
FIDELIS VLPIA DOM ·
[redacted]ENE QVÆ VIXIT
ANN·XVI·M·XI·D·XX·
[redacted]IN LVCIVS ET[redacted]
PIA AGRIPINA[redacted]
[redacted]E · DVLCISSIMÆ ·

P. 149 [= *C. I. L.*, XII, 442].

P. 150 [= *C. I. L.*, XII, 874; Arles] : « Se voyoit une tres belle epitaphe dans le jardin du Roy du vivant de feu Monsieur le Grand Prieur, apres le deces duquel feust derrobbee, quy estoit en ung coing du jardin et sur la face d'ung tumbeau de marbre. »

P. 151 [= *C. I. L.*, XII, 465] : « Fragment d'epitaphe a la main d'ung des autheurs. »

P. 151 [= *C. I. L.*, XII, 419].

P. 152 [= *C. I. L.*, XII, 426 = 614 et *add.*].

P. 153 [= *C. I. L.*, XII, 424] : « Fragment, etc., a l'entrée du jardin, gravé en ung pied-d'estal. »

l. 6. IVGL · EIIS SIFÆ[redacted]

P. 154 [= *C. I. L.*, XII, 474] : « Fragment d'aultre pierre que a ce que nous pouvons comprendre, estoit tres belle, tirée des fondemans du belloard que ces annees passees fust faict a la porte realle, escript en grand caractere : »

[redacted]VS · L · L · AVG[redacted]
ET SY[redacted]
[redacted]M · L · | L · MA[redacted]
[redacted]IA | FE[redacted]
VERVNT | EX · TESTA[redacted]
ET SVIS · IN | RA · P · XX[redacted]

P. 155 [*Insc. Gall. gr.*, 2433] : « Pied-d'estal, marbre blanc, dans la grand cave antique du monastere Sainct Saulveur, du cousté d'occident : »

l. 5. Α ΠΩΛΛΙΑΡ l. 10. ΕΞΠΛΟΡ ΓΕΡΜΑΝΙΑ ult. ΘΑΛΑΣΣΗΝ

P. 158 [= *Inscr. Gall. gr.*, 2464. Grosson et Ruffi ont copié l'inscription dans la *Massalliographie*] : « Fragmant d'aultre epitaphe grecque en la maison d'ung des autheurs. »

Digitized by Google

P. 159 [= *C. I. L.*, XII, 446] : «... en caracteres grecs et latins... »

P. 160 [= *Inscr. Gall. gr.*, 2448] : « Fragmant d'epitaphe a l'eglise des Minismes treuvee dernierement en fossoilhant la terre tout au coste d'ung grand tumbeau : »

λ ΙΒΑΔΙ ▨▨▨ΠΛΡ
ΜΕΝΘΝ▨▨▨▨ΘΕ
ΠΑΓΑΜΟΝΗ ▨▨▨
ΗΕΥΤΑ ▨▨▨▨Η
▨▨▨ΝΗ ΗΕΧλΡΝ

P. 160 [= *C. I. L.*, XII, 444 et *add.*] : « Contre ung pedestal a Nostre Dame d'Huveaune, terroir de ceste ville. »

Marseille.

[Extraits du portefeuille de Marchand][1].

Portefeuille de Jh-Martin Marchand, 1793, ms.

T. I, fo 82 [= *C. I. L.*, XII, 454].

T. I, fo 134 vo [= *C. I. L.*, XII, 438 et *add.*] : « A S. Victor. »

[A la suite de la précédente].

SEX · ANNIO CHA [*Cossutia Nice*, cf. *C. I. L.* XII, nos 442, 423, 424].
SINO' COSS · NICE
MARITO PIENTIS
IMO

T. II, fo 139 vo : « A S. Victor. »

Autel à fronton et acrotères.

D · M ·
ΕΙΛ ΥΙΛλCλ [*Acathemiris*].
IHEMIRIS
SIRVIIIO [*Servilio*].
CλIIISIIN
CONIVGI
MIRINTI
Ascia.

T. II, fo 86 vo : « A S. Victor. »

CESTIAE CH ESI [*Chresime*].
MEA CESIVS · NES [*A. Cestius Nestor*].
TOR · FEVAL PAL [*et Val. Pallas*].
LAS LIBERTAE PI
ENTISSIMAE

1. [Cf. Le Blant, *Sarcophages chrétiens de la Gaule*, p. 37 : M. Louche, aumônier du pensionnat des Frères, à Marseille, possède un « recueil de dessins et de notes formé à la fin du dernier siècle, par Marchand, organiste du couvent des

Digitized by Google

T. II, f° 141 v° [= *C. I. L.*, XII, 5768 = Le Blant, *Sarcophages de la Gaule*, p. 37, et *Nouv. rec.*, n° 210, d'après le même Marchand, t. I, f 89].

l. 4 et s. PACE QVI VIVI
XII · ANNI
XVII

Marseille.

Michel de Léon, *Hist. de Mars.*, ex. de M. Mortreuil, ff. mss. après la p. 322 : « Ces trois épitaphes furent trouvées avec quelques urnes en creusant la place de la Darse. » [*C. I. L.*, XII, 418, 441, 453].

Marseille.

Bibl. Méjanes, ms. 1057. Corresp. de Peiresc, t. IX, p. 423, lettre de Peiresc à Lorenzo Pignorio in Padova, 12 maggio 1604. [Inscript. du *Corpus*, XII, n°s 411, 408, 452, 419, 463, 420.]

Inscriptions des « fines » d'Arles.

Commune de Châteauneuf-le-Rouge, quartier de Capelier, à 55 mètres nord de la route, tout près de la borne kilométrique 307 ; 22 février 1894. Hauteur: 1m,40 env.

FINES	FINE
AREL	AQVEN
Côté nord.	Côté sud.

[*C. I. L.*, XII, 531, *a* = *Gallia christiana novissima*, t. I, 1re p., p. 5-6].

23 février 1894. Les Figons. Grande pierre limite du genre de celle de Châteauneuf-le-Rouge. Dans le hameau, transportée d'un peu plus bas ; elle est actuellement à l'entrée du hameau.

IN
ARELAT

[*C. I. L.*, XII, 531, *f* = *Gallia christiana novissima*, t. I, 2e p., p. 7-8].

Rognes.

Bibliothèque de Carpentras. Ms. de Peiresc. Reg. 74 (75), t. III, fol. 10. Écrit. de Peiresc.

« Prez de Tournefort à St-Estienne de Conils prez de Brez, terroir de Rognes. »
VERAX, etc. [*Revue épigraphique*, n° 833].

Dominicains de la même ville ; c'est pendant la Révolution, et au moment où l'on détruisait les anciens monuments, que cet artiste a relevé une série de dessins aujourd'hui fort précieux. »]

Digitized by Google

Puy-Sainte-Réparade.

A Papéty, 20 septembre [1888].
Cippe antique, en forme d'autel, grand (Ier ou IIe siècle).

D · M ·
CORNEL ·
FELICVLAE

Saint-Maximin.

Saint-Maximin, 18 août 90. Chez Cabrol [*C. I. L.*, XII, 5748].

SEX · ATILIO · OPTATO
CORNELIAE · OTILIAE
SECVNDIONI
SEX · ATILIVS · FIRMANVS
PARENTIBVS

A Saint-Jacques. Chez M. Rostan [*C. I. L.*, XII, 5749].

SILVANVS · LITVM
ARI · F · PIVS · HIC
QVIESCIT

Apt et environs.

Reg. de Grossi [ou plutôt de Remerville, cf. *C. I. L.*, XII, p. 138 et 822], appartenant à M. de Manteyer, f° 151 :

« Le 26 juin de l'an 1695, je tiray l'inscription suivante d'une pierre qui estoit placée contre le puits de la maison des hoirs de feu Monsieur Charrier, où elle servoit de bassin » [*C. I. L.*, XII, 1121].

« Le 3 juin 1695, M. le vicaire du Villars m'envoya l'inscription suivante, que des paisans avoient déterrée dans le ruisseau de la Riaille » [*C. I. L.*, XII, 5829].

« Le 28 aoust de la même année, M. Silvestre, vicaire du Villars, m'envoya aussi l'inscription suivante, qu'on trouva à S. Savornin, cartier de S. François, au dessous d'un tombeau, et contre la partie qui touchoit à terre » [*C. I. L.*, XII, 1072].

Belcodène.

[Ier fragment]. Château Borély, 10 avril 1882, 23 sept. 1883. Haut : 0m,31 au commencement ; larg. 0m,30 en haut ; après G pas trace d'L ; le B très clair ;

Digitized by Google

le côté gauche intact et très droit. Le biseau : manque la partie du haut. Sous PAX la pierre est complètement équarrie, après va en biais.

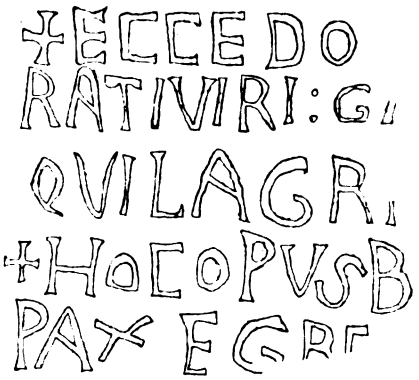

[L'inscription provient en effet de Belcodène[1], et a été donnée au Musée de Marseille par M. Trabaud.]

[2e fragment. Belcodène][2].

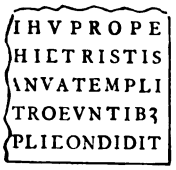

[4e fragment. Belcodène][3].

[3e et 5e fragments. Belcodène][4].

Retrouvé le 13 juin 1880 un cinquième fragment qui s'adapte très bien et fait suite au troisième. — Retourné à Belcodène le 17 septembre 1883, pour une inspection définitive. — La pierre IHVPROPE a 0m,33 largeur, 0m,32 hauteur, profondeur ou épaisseur 0m,22; dans ce dernier sens, elle n'est pas complète, et on en a fait sauter une partie, et aussi une partie du biseau; ce biseau se continue sur le côté droit latéral et devait être visible; il y a là le trou d'un

1. [Cf. Bargès, *Notice sur les antiquités de Belcodène*, 1883, p. 33 et pl. V. — A la fin de la 4e ligne il y a, après B, l'amorce d'un A qui n'a pu être reproduit sur le dessin.]
2. [Cf. Bargès, p. 36 et pl. VI].
3. [Cf. Bargès, p. 39 et pl. VII].
4. [Cf. Bargès, p. 41].

Digitized by Google

crampon pour le retenir. Le fac-similé de M. Bargès est très infidèle, pour l'extrémité droite de ce fragment, qui est intacte et en ligne parfaitement droite. — La pierre DNIQVE a 0m,30 largeur, 0m,13 hauteur, 0m,38 épaisseur, par conséquent a moins perdu en épaisseur que la pierre IHV.PROPE. Son biseau est intact, presque le double en hauteur de celle-ci qui en a perdu une partie. — La pierre RIOSV a une quinzaine de cent.; elle est certainement de la cinquième ligne, ayant la ligne du biseau équarrie, et le vide au-dessous des lettres. — Les pierres IVSPROP (0m,12) et RIOSV (0m,10) se font suite certainement, et sont certainement de la ligne 4. RS sont sûrs, mais pas PA que je ne puis garantir.

Assurément tous ces fragments et celui du Musée Borély ont fait partie d'une seule et même inscription. — En haut, partout, les lettres de la première ligne sont gravées au sommet de la pierre; il y a à peine un centimètre entre le sommet des lettres et le départ du plan du biseau. En bas, au contraire, il y a 5 centimètres entre le bas des lettres et l'extrémité inférieure de la pierre. Tout cela, avec la hauteur, le biseau, la couleur et le grain de la pierre, donne la certitude que nous n'avons en face qu'une seule inscription.—DNIQVE est certainement la suite de la pierre du Musée, et son fac-similé n'est pas exact [chez M. Bargès]. IHV. PROPE est certainement le bout de droite et très entier, pour la partie de face et de retour à droite], quoi qu'en veuille dire M. B[argès][1].

+ ECCE DO*mus* DNI QVE DVCIT *ad atria celi : cordibus afflict*I HV PROPE
RATI VIRI : GA*udi*A PRO LVCTO R*eferet letusque redibit : fuderit* HIC TRISTIS
QVI LAGRI*mando* PRECE*s : quatuor in titulis constat hec j*ANVA TEMPLI
+ HOC OPVS BA*silice istius clau*DIVS PROPRIO SV*mtu fecit : pax in*TROEVNTIBS
PAX EGRE*dientibus* PARS *tem*PLI CONDIDIT

L'inscription de Belcodène[2] était un dessus de porte, comme celui de Narbonne, commençant par

+ DO · ET · XPO · MISERANTE LIM · HOC · C · L · K · T · E · [etc., *limen hoc collocatum est*, *C. I. L.*, XII, n° 5336].

Accademia Romana pontificia di archeologia, ann. 1886, p. 9, cite plusieurs inscriptions du même genre : QVISQVIS HIC TRISTIS INGREDITVR REVS, A PRECE LAETIOR INDE REDEAT (Hübner, *Inscript. Hisp. christ.*, n° 243),

1. [Bargès, *Notice sur les antiquités de Belcodène*, 1883, p. 36].
2. [De Rossi l'a donnée incomplètement et inexactement, d'après des notes succinctes envoyées de Marseille. A la première ligne, il imprime *afflict*IS HVC, à la 2e RATE VIRI; *Inscr. christ.*, t. II, p. 256. Le texte donné ici a été vérifié sur estampage et photographies laissés par M. Albanès.]

Digitized by Google

etc. — J.-B. de Rossi, *Inscript. christ.*, t. II, p. 1, p. 102, VIII, *Corpus Lauresham.*, *sylloge quarta*, n° 26 : HVNC QVOQVE TRISTES VENIVNT ET LAETI RECEDVNT. — [*Ibid.*], t. II, p. 445, *Petri Sabini sylloge*, n° 189, *supra portam S. Blasii ad pagnoctam*, v. 3 : SIT PAX INTRANTI, REDEVNTI GRATIA SANCTI.

Mon. Germ., *Poetae lat. aevi Carolini*, t. I, p. 306 (Alcuin) :

Haec porta est caeli, aeternae haec est janua vitae...
... Hic quoque peccator sceleratos abluat actus
Et lacrimis lavet limina sacra suis...
... Credo pius Iesus culpas ignoscit et illi
Si veniat tristis, laetior ut redeat.

Ibidem, p. 66 ; *Petri et Pauli carmina*, XXXII, *Ante fores basilicae* (Paul Diacre) :

Haec domus est Domini et sacri janua templi.

P. 105, *Tituli saeculi VIII, in ecclesia B. Anastasii quam construxit Leutbrandus rex in Italia* (8 hexamètres) :

Ecce domus Domini perpulchro condita textu.

P. 530, *Theodulfi Aurel. carmina* (saint Quentin, 6 distiques) :

Haec domus alma Dei est via qua itur ad atria caeli.

De Rossi, *Inscript. christ.*, t. II, p. 256 : *Codex Toletanus* 14, 22, olim ecclesiae Ovetensis, nunc in bibl. Matritensi, saec. x, f° 53 : *domni Eugenii et epitafios plurimorum* (*epigrammata scilicet Eugenii Toletani edita a Lorenzana*, opp. PP. Tolet, t. I = Migne, t. LXXXVII. Pour l'épigr. : IN BASILICA S. FELICIS QVAE EST IN TVTANESIO, il cite Sirm. Opp., ed. Ven. II, p. 615, Lorenzana, I, p. 24.

[Voici, d'après l'édition de Lorenzana[1], le texte de la poésie d'Eugène, archevêque de Tolède :

IN BASILICA S. FELICIS QVAE EST IN TVTANESIO
Ecce domus Domini quae ducit ad atria caeli
Cordibus afflictis[2] *huc properate viri*
Gaudia pro luctu referet, laetusque redibit,
Fuderit hic tristis qui lacrymando preces,
Quatuor in titulis constat haec janua templi.

[Le reste de la poésie n'a aucun rapport avec l'inscription de Belcodène. Eugène est mort en 657. L'inscription n'est sans doute pas postérieure de plus d'un demi-siècle. De Rossi remarque à ce propos[3] : *Eugeniana epigrammata*

[1. Lorenzana, t. I, p. 24 ; cf. Migne, t. LXXXVII, col. 362.]
[2. Var. *afflicti*, qui est aussi le texte de l'inscr. de Belcodène.]
[3. *Inscr. christ.*, t. II, p. 256.]

Digitized by Google

tanquam formulae extra Hispaniam quoque repetita sunt et monumentis inscripta, quemadmodum Romanos titulos metricos Africanis monumentis adhibitos demonstravi[1].

Journal des Savants, mai 1882, p. 300 : article de M. Le Blant sur le t. VIII du *Corpus inscriptionum latinarum* de Berlin, Afrique : « A l'entrée de ces sanctuaires africains ... on inscrivait, suivant la mode antique, une salutation, un souhait de bienvenue. PAX INTRANTI, lit-on sur un débris de mosaïque trouvée à Orléansville[2] et qui rappelle des inscriptions de l'Espagne, de l'Italie et de la France[3].

Abbé J. ALBANÈS,

Historiographe du diocèse de Marseille[4].

[1. *Ibidem*, p. 47, 48.]

2. N° 9721.

3. *Inscr. chrét. de la Gaule*, t. I, p. 192 : Villanueva, *Viaggio litterario*, t. XV, p. 162. Pierre inédite trouvée à Belcodène, et appartenant à M. Trabaud, de Marseille, PAX : EGRE*dientibus*.

4. [Les papiers épigraphiques de M. Albanès m'ont été obligeamment communiqués par Mlle Albanès et M. l'abbé Ulysse Chevalier, légataire « scientifique » de M. Albanès. — Depuis que ces lignes ont été imprimées, j'ai vu M. l'abbé Louche (cf. plus haut, p. 3, note 1), qui m'a dit posséder encore le ms. de Marchand ; nous aurons peut-être l'occasion de l'étudier à nouveau. — M. Albanès est né à Auriol (Bouches-du-Rhône) le 24 février 1822, il est mort à Marseille le 3 mars 1897. M. Chevalier a donné la liste de ses publications et l'inventaire de ses papiers et documents sous le titre : *Le chanoine Albanès, bio-bibliographie*, 1897, in-8 de 20 p. non numérotées. M. Albanès laisse 69 travaux imprimés, 68 manuscrits, 10.196 documents écrits ou réunis par lui. — Depuis sa mort a paru, de lui, *Actes et documents concernant Urbain V* (t. I, 1897, in-8 de 488 p.), publié par les soins de M. Chevalier. Il faut, à propos de l'apparition de ce volume, remercier vivement, avec M. Chevalier, Mgr Robert, évêque de Marseille, dont les efforts et la généreuse intervention ont fait beaucoup pour assurer la publication de l'œuvre posthume de M. Albanès.]

Digitized by Google

VOYAGE ARCHÉOLOGIQUE

DE

Ph. LE BAS

EN GRÈCE ET EN ASIE MINEURE

Du 1er janvier 1843 au 1er décembre 1844

EXTRAITS DE SA CORRESPONDANCE

(*Fin*[1].)

---

55 Vourla (Clazomène), 31 août 1844.

Ma bonne mère, je ne puis me trouver à six heures de Smyrne, la veille du jour où le paquebot doit mettre à la voile pour la France, sans t'adresser quelques lignes pour te donner de mes nouvelles, te dire que ma santé est parfaite et que je suis généralement très satisfait de ma nouvelle excursion en Asie.

Le courrier que j'expédie à Smyrne pour y porter quelques lignes m'en rapportera, je l'espère, les lettres qui ont dû arriver pour moi à Athènes le 10 de ce mois. Je me réjouis d'avance d'apprendre de vos nouvelles à tous, car voilà plus d'un mois que j'en suis privé. Mon intention est de séjourner encore une dizaine de jours en Asie, de visiter Érythrée, puis de venir à Smyrne d'où, après avoir poussé jusqu'à Pergame, je me dirigerai vers Athènes. Là je terminerai toutes mes affaires, préparerai tous mes bagages et le 1er ou le 10 octobre au plus tard, je m'embarquerai pour la France. Je serai donc à Paris du 25 au 30 octobre. Mon intention est de m'arrêter un jour à Dijon pour y embrasser mon oncle. Rien de plus, car j'aurai grande hâte de vous embrasser tous, toi surtout, mère bien-aimée, qui a montré tant de courage et que j'aurai tant de bonheur à presser sur mon sein.

D'après ce qui précède, je calcule que les lettres que tu m'adresserais à Athènes après cette dernière reçue ne me parviendraient plus en temps utile, ne m'écris donc plus qu'à Marseille *poste restante*; même à cinq jours de Paris, il me sera doux de savoir comment tout se passe au milieu de vous.

Adieu, mère chérie, je t'embrasse, toi et tous ceux qui m'aiment; je n'ai le temps de nommer personne, car mon messager me presse.

Ton fils dévoué,

Ph. Le Bas.

1. Voir les numéros de septembre-octobre, novembre-décembre 1897 et janvier-février 1898.

Digitized by Google

56 Smyrne, le 10 septembre 1844, 3 heures.

J'arrive à l'instant à Smyrne, ma bonne mère, et notre consul veut bien me donner une demi-heure de répit pour que je puisse t'annoncer mon arrivée par le paquebot qui va partir. Cette lettre sera donc bien courte. Mais l'essentiel c'est que tu apprennes mon arrivée ici à bon port et en bonne santé. Mon intention était de repartir immédiatement demain matin pour Athènes; mais je suis en marche pour l'acquisition d'une belle statue, malheureusement mutilée, que j'ai trouvée à Érythrée, et il faut que je m'entende ici avec les autorités françaises pour mener à bien cette affaire. Je n'entrevois donc pas que je puisse quitter Smyrne avant le 20 du mois. Toutefois cela ne changera rien à l'époque de mon arrivée en France. Je désire l'instant du retour avec non moins d'ardeur que tous ceux dont les vœux me rappellent. Si je réussis, je reviendrai, ayant dignement terminé ma tâche par une conquête dont les amis des arts me sauront gré, j'aime à le croire. Dans tous les cas, M. Villemain aura lieu d'être satisfait, car ma dernière excursion aura beaucoup produit et les résultats qu'elle aura donnés seront peut-être les plus importants de tous ceux que j'ai obtenus jusqu'à ce jour.

Je ne puis t'en dire plus long, bonne mère. Patience, les loisirs forcés du lazaret me permettront de te dédommager avec usure.

Je t'embrasse, toi et tous ceux que j'aime, mais toi la première et plus tendrement que quiconque.

Ph. Le Bas.

Mon bon ami Renier voudra bien aussi patienter jusqu'au prochain départ. Aujourd'hui, j'ai à peine le temps de lui serrer la main.

57 Smyrne, le 20 septembre 1844.

Ma bonne mère, en t'annonçant il y a dix jours mon arrivée à Smyrne, je crois t'avoir dit que j'avais trouvé à Litri, l'ancienne Érythrée, une statue antique d'un très beau travail dont j'espérais beaucoup faire l'acquisition pour le compte du Gouvernement français, mais que, cette affaire pouvant présenter des difficultés sous plus d'un rapport, j'avais cru devoir écrire à M. l'Ambassadeur de France à Constantinople, pour le prier de me procurer un firman d'exportation qui levât tous les obstacles que je présumais devoir rencontrer de la part des autorités turques; qu'en même temps, je demandais à l'amiral commandant la station navale dans le Levant de vouloir bien mettre à ma disposition un des navires sous ses ordres pour embarquer le précieux monument dont j'espérais enrichir notre Musée National; que la réponse à ces deux lettres ne pouvant m'arriver que par le courrier du 20 et du 22, je me voyais forcé de prolonger mon séjour en Orient de douze jours au moins et que probablement j'emploierais ce temps à visiter Magnésie du Sipyle, Thyatire et Pergame; qu'ainsi ce retard imprévu serait utilisé et profiterait à mes études.

Ce beau projet, ma bonne mère, n'a pu se réaliser. Le lendemain même du jour où je t'écrivais, c'est-à-dire la veille du jour que j'avais fixé pour mon

Digitized by Google

départ, j'ai été repris avec plus de violence que jamais par les douleurs névralgiques dont je souffrais tant à Paris et qui depuis deux ans n'ont presque jamais cessé d'être pour moi une escorte plus ou moins importune. Sur la foi d'un médecin de cette ville, j'ai eu recours à un remède héroïque : je me suis frotté la joue avec de l'huile de *Crotum tilium*; mais mal m'en a pris; il en est résulté inflammation, enflure, érysipèle, et par suite captivité forcée, douleurs plus violentes, nuits sans sommeil. Aujourd'hui seulement je commence à me trouver mieux; mais il est trop tard pour rien entreprendre. Déjà M. de Bourqueney m'a répondu de Constantinople, mais il ne m'envoie pas encore le firman qui m'est si nécessaire. Que faire? Attendre encore un courrier, c'est-à-dire dix jours. Je ne puis y songer lors même que je recevrais après-demain une lettre plus satisfaisante du contre-amiral Turpin. L'heure du retour a sonné, et rien désormais ne saurait plus me retenir loin de vous. Ainsi donc je laisserai une note à M. le Consul général de Smyrne et quand viendra le firman il voudra bien aviser aux moyens de mener à bonne fin la négociation que j'ai entamée. Pour moi, le 22 ou le 23 je partirai pour Athènes sur un bateau à vapeur anglais et, ma quarantaine purgée, je terminerai mes opérations de moulage. Du 17 au 20 octobre, je quitterai Athènes et m'embarquerai pour Trieste sur un paquebot autrichien, seul moyen de n'avoir pas une seconde quarantaine à faire. De Trieste, je traverserai l'Italie et je viendrai m'embarquer à Livourne, peut-être à Cività-Vecchia afin que Landron puisse voir Rome, l'entrevoir au moins, car il serait cruel de le faire passer si près de la grande ville sans lui en montrer quelque chose. Toutefois, ce dernier projet sera subordonné au temps qu'il faudrait pour le réaliser, car je veux de toute nécessité être à Marseille du 5 au 10 novembre au plus tard, afin d'être du 10 au 15 à Paris. Ce sera quinze jours plus tard que nous ne l'avions prévu ; mais à cette distance, il est si difficile d'être rigoureusement exact.

Du reste, sois tranquille : mon impatience est au moins égale à la tienne e-je ne négligerai rien pour hâter l'heure du retour.

Aux douleurs près, ma santé n'a pas cessé d'être bonne et j'espère bien qu'il en sera ainsi jusqu'à ma rentrée à Paris, voire même au delà. Dans quelques jours, nous aurons une ennuyeuse épreuve à subir : la quarantaine. C'est une longue captivité que neuf jours de réclusion dans un lazaret, surtout dans celui du Pirée; mais nous aurons vos lettres à lire, de longues réponses à vous faire et pour distraction les visites de notre cher Henri. Les neuf jours passeront encore assez vite.

J'ai reçu le 12 vos lettres écrites le 7 août. Tu vois que je suis bien arriéré. Le paquebot d'après demain m'apportera, je l'espère, des nouvelles plus fraîches. Je ne réponds à personne aujourd'hui, je suis encore trop endolori; mais au lazaret, si je continue à être mieux, je payerai toutes mes dettes : mes dettes envers Régnier, mon bon cousin, en première ligne. Aujourd'hui, je me borne à vous embrasser tous comme je vous aime,

Ton fils dévoué,

Ph. Le Bas.

Digitized by Google

58 Lazaret du Pyrée, 30 septembre 1844.

Ma bonne mère, parti de Smyrne le 23 de ce mois sur le paquebot anglais *le Tage*, je suis débarqué le lendemain au Pirée où je dois faire une quarantaine de quatorze jours; c'est une bien longue captivité. Je ne serai libre, comme tu le vois, que le 7 octobre et ne pourrai profiter du paquebot qui partira le 10, tout ce qui me reste à terminer à Athènes devant exiger au moins cinq ou six jours. Je ne pourrai donc m'embarquer que le 17 ou le 20 et ne serai à Marseille que le 11 novembre parce que j'aurai encore une quarantaine à faire à Malte. La visite de mes bagages par la douane et le soin de recueillir les différents objets d'art que j'ai expédiés d'avance m'obligeront de m'arrêter à Marseille deux ou trois jours. Il me faudra ensuite deux ou trois autres jours pour me rendre à Lyon, un jour pour arriver à Châlons, un jour pour voir mes amis de Beaune, un autre jour au moins pour ceux de Dijon. Je ne pourrai donc être à Paris que du 20 au 25, c'est-à-dire presque un mois plus tard que tu ne m'attendais. Mais tu vois par ce qui précède qu'il m'est impossible de faire mieux. Que n'ai-je des ailes, trois ou quatre jours suffiraient pour faire ce trajet qui va me demander de trente à trente-cinq jours. *Patience! résignation!* nous touchons au terme de notre longue épreuve et bientôt, je l'espère, le mot *bonheur* remplacera cette triste devise.

J'ai trouvé en arrivant ici ta lettre du 7 de ce mois. Je vois avec joie que ta santé continue à être bonne. Fais tout pour que je te trouve fraîche et rajeunie. Pour moi, ma santé est et n'a jamais cessé d'être excellente. Depuis que je suis ici, mon mal m'a quitté comme par enchantement. Il a, ma foi, bien fait, car je ne sais vraiment pas ce que je serais devenu s'il eût continué à me torturer comme il l'a fait à Smyrne et pendant la traversée. Du reste, tu me retrouveras ce que j'étais au départ, sauf quelques rides et beaucoup de cheveux blancs de plus.

Je trouve très naturel que tu prennes une autre servante puisqu'Estelle ne peut nous convenir. Je tiens cependant a ce qu'elle ne nous quitte que contente de nous. C'est un héritage que m'a laissé la mère de ces chers enfants. Il faut la recommander à mon oncle, si elle persévère dans son projet d'entrer à l'École de la Maternité. Il sera bien aussi de demander à Pauline une petite lettre pour la sage-femme en chef.

Pour les provisions de bois et de vin, fais ce que tu jugeras le plus convenable. Je donne les mains à tout. Si tu as besoin d'argent adresse-toi à M. Flury-Hérard. Il a une somme d'environ 240 francs à te compter. S'il te faut plus, puise dans une bourse amie, dans celle de Bethmont par exemple, et de préférence à toute autre, je rembourserai à mon retour. Il faudra avant t'assurer si Ansart n'a rien à me payer.

Tu trouveras ci-joint une énorme quantité de lettres, presque toutes concernant Léon et Clémence . . . . . Henri m'a rejoint aujourd'hui. Juge de ma surprise. Il est florissant de santé et malgré quarante jours de fatigue je l'ai encore trouvé engraissé! Voilà M. d'Ossonville arrivé, j'espère que sa position va se dessiner. Pauvre ami, je voudrais bien le voir casé suivant ses désirs, bien que notre amitié pour lui doive en souffrir, puisque s'il réussit ce sera une séparation dont on ne peut prévoir le terme.

Digitized by Google

J'apprends avec bien du chagrin que l'état de ce pauvre Vaugeois s'aggrave, c'est un si excellent homme, un si bon ami. Je conçois combien cette perte à laquelle il faut malheureusement s'attendre sera sensible pour ton cœur.

Je te quitte, ma bonne mère, car M. Villemain a absorbé presque tout mon temps et j'ai encore quelques lettres à écrire. Amitiés à mon oncle, à Eugénie, à Prévost, à Élisa, à Renier, à Éléonore, à Paul, à Virginie, en un mot à tous ceux que j'aime et pour toi mille baisers bien tendres de ton fils respectueux et dévoué.

Ph. Le Bas.

Le prochain paquebot portera à Régnier ma réponse avec la note qu'il me demande pour Mme la duchesse d'Orleans.

Ma lettre pour Alger partira le dix. Il m'a été impossible de m'en occuper plus tôt. Je n'avais pas sur moi la lettre où tu me donnes le nom du nouveau colonel.

59 Athènes, le 10 octobre 1844.

Ma bonne mère, me voici enfin sorti de captivité. Je suis à Athènes depuis trois jours, fort occupé de hâter la fin de nos moulages afin de pouvoir partir à l'époque que je me suis fixée, c'est-à-dire vers le 20 du mois prochain. Mon plan de voyage n'est pas changé et ne changera pas. Je serai donc à Paris vers le 20 novembre, je te le dis, mais en confidence : je partirai d'ici le 22 de ce mois par le paquebot autrichien qui me conduira juqu'à Patras. Là, je prendrai un paquebot anglais qui me conduira à Malte où j'arriverai en libre pratique, c'est-à-dire sans être obligé de faire quarantaine. Je gagnerai ainsi douze jours. De Malte je partirai sur un paquebot français qui me portera à Naples où je m'arrêterai deux ou trois jours pour revoir Pompéï, complément nécessaire de mon voyage en Grèce. De là, je me rendrai par terre à Rome pour y terminer cette ennuyeuse affaire que j'ai avec ce misérable Mercuri. Puis je viendrai le 9 prendre à Cività-Vecchia le paquebot français qui doit arriver à Marseille le 11. Tu connais mes projets ultérieurs. Il importe que M. Villemain ne sache rien de tout cela, car il pourrait blâmer mon temps d'arrêt en Italie, bien qu'il soit indispensable puisqu'il s'agit de défendre contre Mercuri les intérêts de l'Académie. Ma conscience est du reste tranquille, car en partant d'Athènes sur le paquebot français du 20, j'aurais dû faire quarantaine à Malte et ne serais également arrivé à Marseille que le 11 novembre. Les douze jours que je gagne par l'autre moyen m'appartiennent donc bien en propre et je me crois parfaitement libre d'en disposer à mon gré. Tu vois d'ailleurs que l'emploi que je me propose d'en faire sera fort utile, puisque je me débarrasserai des persécutions de ce coquin de Mercuri en faisant intervenir, s'il le faut, l'ambassadeur, ce que je n'aurais pu faire de Paris.

J'espère que le 22 nous aurons à peu près terminé tout ce qui nous reste à faire ici. Antonini[1] pourra donc partir avec nous. En attendant, je partirai dans

1. Le mouleur.

Digitized by Google

deux jours pour Delphes où j'espère faire quelque découverte importante. Je serai de retour ici le 20, tout juste assez à temps pour plier bagage. J'ignore encore si Henri rentrera avec moi en France. Son affaire marche bien difficilement. Il serait cependant bien à désirer qu'elle réussit. Espérons!

Landron m'accompagnera. Il est enchanté de mon itinéraire parce qu'il a le plus grand désir de revoir Pompéï et de pouvoir s'arrêter quelques jours à Rome. Cette considération est, tu dois le penser, entrée pour beaucoup dans ma détermination. Je lui dois cette récompense, car si j'ai eu quelquefois à souffrir de son caractère, je n'ai eu qu'à me louer constamment de son zèle, de son activité, de son intelligence; c'est un jeune homme d'un véritable mérite et, dans l'intérêt de mes travaux, je ne pouvais pas mieux rencontrer.

Adieu, ma bonne mère, encore quarante jours et je te serrerai dans mes bras. Quelle joie pour ton fils si longtemps privé de tes caresses! Ne manque pas de continuer à m'écrire tous les dix jours et de m'adresser tes lettres *poste restante* à Marseille jusqu'au 7 du mois prochain. Plus tard écris-moi à Dijon jusqu'au 15. Je serai heureux d'y recevoir de tes chères nouvelles dont je vais être privé pendant un mois. Pour moi, je t'écrirai encore le 20 d'Athènes si j'y suis de retour à temps; puis de Naples, de Marseille et de Dijon. Dans cette dernière lettre je t'annoncerai définitivement le jour de mon arrivée à Paris.

Ton fils affectionné et dévoué.

PH. LE BAS.

Amitiés à tous ceux qui désirent mon retour.

60 Malte, 25 octobre 1844.

Je suis enfin parti, ma bonne mère, parti pour tout de bon et déjà même le quart du trajet est fait. Je resterai fidèle à mon dernier itinéraire, mais ne puis pas te répondre que je ne dépasserai pas de quelques jours le terme fixe pour mon arrivée à Paris. La mer nous fatigue horriblement Landron et moi, nous en avons beaucoup souffert pendant ces quatre derniers jours; nous en souffrirons beaucoup encore d'ici à Naples et je suis bien décidé, à partir de ce point, de continuer mon voyage par terre. Ce sera un peu plus long; mais notre santé s'en trouvera mieux, et il importe qu'au retour nous soyons forts et vaillants, car notre tâche est loin d'être achevée et le plus difficile, sinon le plus fatigant nous reste à faire. Ne compte donc guère sur moi que vers la fin de novembre, mais reste persuadée que je ferai tout pour abréger les délais.

Je t'écris à la hâte agité par le tangage qui serait la pire des choses si le roulis n'existait pas. Ma santé est aussi bonne que possible et mon impatience extrême d'arriver enfin au terme. Il me sera si doux de te serrer dans mes bras après une si longue absence!

Ton fils dévoué.

PH. LE BAS.

Amitiés à tous ceux qui m'aiment et me désirent.

Continue jusqu'au 10 à m'écrire *poste restante* à Marseille, et jusqu'au 18 à Dijon.

Digitized by Google

61 Rome, le 9 novembre 1844.

Ma bonne Mère,

Me voici à Rome depuis le 4 de ce mois, après avoir séjourné cinq jours à Naples. Nous avons vu beaucoup pendant cet intervalle de temps, mais malheureusement bien vite. Toutefois ce sera une addition très utile à mon grand voyage et malgré mon impatience de vous revoir, je suis plus que jamais convaincu que j'ai fait sagement en renonçant à la voie de mer. Nos places sont retenues pour Florence. Nous partirons le 12 et nous ferons tout notre possible pour être à Livourne le 16. Nous arriverons à Marseille le 18 ou le 19 et serons par conséquent à Paris du 25 au 30. Je dis nous serons, je devrais dire je serai, car Landron me quittera à Dijon pour aller passer quelques jours auprès de son frère qui est professeur à Moulins.

Je voudrais déjà être au terme, car malgré tout l'avantage qui doit résulter pour mes études de mon excursion en Italie, chaque jour que j'y passe me semble un vol fait à ceux que j'aime et qui m'attendent, un vol fait à moi-même qui soupire si ardemment après l'instant du retour. Patience! encore dix-huit ou vingt jours et ce moment si désiré arrivera.

Je suis un peu fatigué de la vie très active que nous menons depuis notre arrivée à Naples: mais ma santé n'en est pas pour cela moins bonne, bien que nous ayons depuis notre arrivée à Rome des pluies presque continuelles qui contrarient beaucoup nos courses et ôtent une grande partie de leur beauté aux lieux que nous visitons. Depuis hier cependant le temps paraît vouloir retourner au beau. Je le désire surtout pour Landron à qui je fais les honneurs de Rome et à qui par conséquent je voudrais la montrer dans toute sa beauté.

Voilà bien longtemps, ma bonne mère, que je suis privé de vos nouvelles. Il me tarde d'être à Marseille où j'espère trouver un ample dédommagement à cette longue privation.

Je viens de lire dans le *Journal des Débats* du 27 octobre un extrait de mon avant-dernière lettre à M. Villemain. Cette insertion a sans doute été faite par son ordre et cela me semble prouver qu'il est satisfait de mes efforts. Dieu le veuille! Ma conscience me dit que je le mérite, car franchement jusqu'au dernier jour je ne me serai pas ménagé.

Je te quitte, ma bonne mère, bien à regret, mais le soleil se montre radieux et je dois en profiter. Je t'écrirai de Florence et de Marseille. Toi de ton côté, si cette lettre te parvient avant le 20, adresse-moi immédiatement quelques lignes à Dijon, je serai bien heureux de les y trouver.

Ton fils dévoué,

PH. LE BAS.

Amitiés à tous ceux que j'aime. J'ai vu Jalabert[1] qui m'a beaucoup parlé de toi et qui me prie de le rappeler à ton souvenir.

62 Marseille, 22 novembre 1844.

Les distances se rapprochent, ma bonne mère. Je suis arrivé hier soir ici sur

1. Peintre.

Digitized by Google

le paquebot toscan *Le Léopold II*, mais trop tard pour pouvoir te l'annoncer immédiatement. Je pars à deux heures pour Aix où la recherche d'une inscription me retiendra un jour. Le trésor trouvé, je me mettrai en route pour Lyon d'où sans m'arrêter je me dirigerai sur Beaune et Dijon. Je donnerai un jour ou deux à l'oncle Désiré[1] et, ce devoir rempli, je file droit sur Paris où je serai vers le 1er ou le 2 décembre. Je t'écrirai de Dijon le jour précis de mon arrivée. Je voudrais déjà entendre sonner l'heure où je te serrerai sur mon cœur.

J'ai trouvé ici deux lettres de toi et toutes celles qu'elles contenaient, le temps me manque pour y répondre. Ce sera pour le retour. Que nous allons en avoir long à nous dire! Je vois avec satisfaction qu'on est plus content de Léon. Qu'il persévère s'il veut que je puisse l'aimer sans arrière-pensée pénible, sa bonne conduite et son assiduité au travail seront la plus douce récompense de toutes les fatigues que j'ai endurées pendant ces deux dernières années. Il me doit ce dédommagement.

Ma nomination à la bibliothèque de la Sorbonne me sera d'autant plus agréable que je ne l'aurai pas sollicitée. Ce nouveau poste ne me rendra pas bien riche, mais réuni à ma place de l'École me dispensera de vivre au jour le jour du travail de ma plume. C'est un acheminement vers un meilleur avenir et un témoignage de satisfaction qui me payera de bien des jours pénibles. Je remercie le bon Renier de son empressement à m'annoncer cette bonne nouvelle. Je reconnais là son amitié si dévouée et si sincère.

Adieu, ma bonne mère, encore huit ou dix jours et nous serons réunis. Je n'ai pas besoin de te dire avec quelle joie je te retrouverai, toi et tous ceux que j'aime.

Ton fils dévoué,

PH. LE BAS.

63 (*manque*).

64

Bonne mère, je t'écris à la hâte de Chalon-sur-Saône où j'ai embrassé mon cher Émile[2]. Je pars à l'instant pour Dijon et serai à Paris jeudi matin. J'arriverai par la diligence de Sent et Cie, rue Coq-Héron.

Envoie le bon Renier à ma rencontre, *lui seul*, cela vaut mieux.

Je t'embrasse tendrement.

PH. LE BAS.

Et moi aussi j'embrasse bien tendrement la bonne mère et les deux jeunes gens.

Tout à elle à la hâte.

ÉMILE LE BON.

Ce 26 novembre 1844.

1. Désiré Le Bas, le plus jeune frère du conventionnel.
2. Émile Le Bon, fils de Joseph Le Bon, membre de la Convention nationale.

La correspondance de Ph. Le Bas a été colligée et copiée sur les autographes par M. Léon-G. Le Bas, directeur de l'hospice de la Salpêtrière, à Paris.

(*Note de l'Éditeur.*)

ERRATA

La lettre n° 22 *bis*, du 2 août 1843, a été imprimée après le n° 23, du 22 août 1843.
Les lettres nos 13, 24, 26, 37, 40, 52 et 63 manquent à la collection.

Digitized by Google

APPENDICE

Nous avons pensé qu'il ne serait pas sans intérêt de compléter la publication des Extraits de la Correspondance de Ph. Le Bas par quelques lettres qui lui ont été adressées dans le cours de sa mission archéologique par Ampère, Mignet, Villemain, etc. Quelques fragments de la correspondance d'Eugène Landron, l'architecte, compagnon de voyage de Ph. Le Bas, auquel on doit de si beaux travaux sur l'art grec, prouveront également combien le choix qui avait été fait de lui avait été heureux.

A Monsieur Le Bas, membre de l'Institut.

(Sans date.)

Mon cher confrère,

Madame Récamier a su par Madame Lenormant[1] que vous vouliez bien vous charger de ce petit paquet pour Mademoiselle Noel que vous trouverez à Athènes dans la maison du prince Souzo. Madame Récamier vous prie de recevoir tous ses remercîments de votre obligeance et moi je vous adresse mille amitiés bien sincères et mes vœux pour votre voyage mêlés d'un peu d'envie.

J.-J. Ampère.

Mon cher confrère,

Pardon si j'ai tardé à vous répondre, mais n'ayant pas fait tirer à part les articles en question et ne les ayant pas même conservés, j'ai dû les rechercher dans la collection de la revue que je ne possède pas dans son intégrité. Les articles se trouvent dans les nos du 15 juin et du 1er juillet 1844.

Pardon encore et mille remercîments de l'intérêt que vous voulez bien accorder à ces études que le suffrage de votre *hellénisme* honorerait beaucoup.

Mille amitiés sincères.

J.-J. Ampère.

P.-S. — Veuillez présenter mes hommages à Madame votre mère.

25 novembre 1845.

Paris, 15 décembre 1842.

Monsieur et cher confrère,

J'ai l'honneur de vous transmettre les lettres que vous avez désirées pour nos

1. Sa nièce.

Digitized by Google

Ministres à Constantinople et à Athènes, ainsi que pour nos consuls à Syra et à Smyrne. Du reste vous trouverez auprès de MM. de Bourquency et de Lagrené toutes les facilités qui seront à leur disposition et qui pourront le mieux seconder vos recherches scientifiques.

Je suis charmé d'avoir pu, à cette occasion, vous être agréable et je vous prie de recevoir, avec l'expression de mes vœux pour le succès de votre utile voyage, l'assurance des sentiments les plus distingués de votre dévoué confrère,

MIGNET.

Monsieur Le Bas, membre de l'Institut.

Péra, le 7 janvier 1844.

Cher Monsieur,

Je rends grâce à vos inquiétudes qui me valent le signe de vie que je reçois aujourd'hui et auquel je m'empresse de répondre. D'abord calmez-vous, votre paquet de Simar est arrivé dans le temps et a été fidèlement expédié sur Paris.

Secondo, sachez bien, Monsieur de l'opposition, que la chancellerie de l'ambassade de France est plus exacte qu'un papier de musique et que personne ici ne fait politiquement les affaires, ceci pour calmer vos inquiétudes à venir.

Diable, vous ne me faites pas un tableau fort encourageant des joies de votre pérégrination en Asie; je saurai bientôt ce qu'il en est, car l'on me menace d'une excursion en Asie et en Perse, mais ce n'est pas encore marché conclu. Indiquez-moi les lieux où je pourrai trouver des inscriptions à vous rapporter, faites-moi cadeau de quelques feuilles de votre papier à empreintes avec explication sur la manière de s'en servir et je vous promets de vous rapporter ce qui me tombera sous la main, main qui cherchera, s'entend.

Vous êtes heureux d'avoir des compagnons de voyage comme MM. Musson et Landron, je vous les envie très chaudement : je m'en irai, le bourdon de pèlerin à la main, mais pas à pied, tout seul de mon espèce, espèce courante et assez curieuse. Mon drogman, devenu Asiatique par trente années de séjour en Turquie et en Perse, me comprendra tout juste assez pour traduire mes phrases de cuisine politique ou commerciale, mais pas le moindrement pour participer à mes joies ou mes embêtements. C'est égal, je préfère manger d'abord mon pain noir pour en arriver plus tard à manger de la bonne galette. Que j'aurai de joie à vous retrouver à Paris, et étendu sur vos divans ou les miens, car nous aurons à tous deux une foule de divans, à causer *de visu* des beaux pays de l'Orient si délicieux à *avoir* parcourus.

Écrivez-moi de temps en temps peu ou beaucoup, beaucoup si vous en avez le temps et indiquez-moi ce que vous devenez.

Adieu. mille amitiés vraies et au revoir quelque part.

SARTIGUES.

Rappelez-moi au souvenir de MM. Musson et Landron.

P.-S. — Voulez-vous bien vous charger de mes hommages pour Mme de Ségur et de mes compliments les plus empressés pour M. de Ségur ?

Digitized by Google

Monsieur et cher confrère, en dehors des communications officielles, hélas! un peu insuffisantes, je dois vous remercier du concours actif et j'ajouterai, si désintéressé, que vous donnez à nos vues de recherches archéologiques. Vous acceptez la mission que personne ne peut aujourd'hui mieux remplir que vous, et à laquelle vous êtes si bien préparé par votre ferme volonté, vos études profondes et votre connaissance familière du grec ancien et moderne. Telle que je conçois cette mission qui n'est qu'un commencement, il faut, pour la remplir, avoir, comme vous, fixé, compris, analysé historiquement et philologiquement la belle inscription de l'île d'Égine. Je vous avoue que ce travail vous désigne en même temps qu'il témoigne de toutes les précieuses découvertes qu'on peut faire par cette voie.

J'ai pensé en effet que si avec plus de science et de conscience que de Fourmont, un voyageur infatigable parcourant aujourd'hui la Grèce non pas sûre et commode, mais ouverte du moins au nom français, y recueillait dans les ruines de villes et partout les traces d'inscriptions encore existantes, étendait cette recherche aux Iles, aux côtes de l'Asie Mineure, il ferait incontestablement de très utiles rencontres pour l'érudition historique.

Je sais qu'il faudrait en outre des fonds considérables pour diriger des *fouilles*, cela passe mon pouvoir. Vous n'aurez que ce qui suffit à votre dépense personnelle, assez rigoureusement. Mais avec l'énergie et le zèle de science qui vous caractérisent, vous rendrez fécondes de faibles ressources. Un premier exemple de recherches heureuses excitera l'attention publique et je ne doute pas que dans un pays qui a le goût des belles choses, comme le nôtre, ce service de missions scientifiques ne soit un jour régulièrement doté. Vous aurez encore l'honneur d'y avoir contribué, sans en avoir profité.

Agréez, Monsieur et cher confrère, l'assurance de mes sentiments les plus distingués et devoués.

VILLEMAIN [1].

Ce 15 oct. 1842.

Ministère de l'Instruction publique,
2e Division, 1er Bureau.
N° 65 Paris, le 25 août 1843.

A M. Ph. Le Bas, membre de l'Institut, en mission en Grèce.

Monsieur, j'ai reçu le rapport que vous m'avez adressé sur vos explorations dans l'Attique et la Laconie, ainsi que deux autres rapports datés de Gythium. J'aurais eu l'honneur de vous répondre plus tôt, sans l'embarras, où je suis encore actuellement, de savoir dans quel lieu ma lettre pourrait vous rencontrer.

Je vous remercie des détails pleins d'intérêt que vous voulez bien me donner sur les résultats de vos savantes recherches. La découverte d'un grand nombre d'inscriptions inédites dans l'Attique et d'une inscription très étendue existant à Géronthræ, et offrant la traduction grecque d'un édit de Dioclétien dont on ne pos-

1. Cette lettre est tout entière de la main de Villemain.

Digitized by Google

sédait jusqu'ici que des fragments; les notes et les dessins que vous avez pris sur un temple encore inconnu, sur l'emplacement de quelques anciennes places fortes de la Grèce et sur tous les monuments importants et encore inexplorés que vous avez rencontrés sur votre passage, voilà, Monsieur, des résultats qui répondent à l'espérance que la science avait pu fonder sur votre voyage. J'ai communiqué à l'Académie des inscriptions votre premier rapport. J'en ai indiqué en même temps les principaux points à une Commission chargée par moi de préparer un recueil d'inscriptions latines. J'ignorais encore, au moment où je faisais cette communication à la Commission, que vous veniez de recueillir quelques inscriptions latines sur le sol de la Grèce où elles sont si rares.

J'attends, Monsieur, et je lirai avec un véritable intérêt la suite de vos communications. Je n'ai pas d'indication à vous transmettre. Je ne peux que m'en rapporter à votre érudition et à votre expérience des recherches archéologiques.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Le Pair de France,
Ministre de l'Instruction publique,

VILLEMAIN.

P. S. — J'ai été très affligé, Monsieur, de l'accident que vous avez éprouvé. Je serais heureux d'apprendre par une de vos prochaines lettres que vous êtes complètement rétabli.

Ministère de l'Instruction publique.

Cabinet du Ministre.

Paris, le 3 novembre 1843.

Monsieur, j'ai reçu la lettre qui accompagnait votre huitième rapport, et je m'empresse de vous remercier de cette nouvelle communication. Si je ne réponds pas à chacune de vos lettres, c'est qu'à une pareille distance et sur des objets de recherches qui vous sont si familiers, il me serait difficile de vous adresser aucune indication à laquelle votre érudition ne puisse aisément suppléer. J'ai lu avec le plus vif intérêt votre dernier rapport. Je vais le transmettre à l'Académie des inscriptions. Quant à une publicité qui me paraît aussi désirable qu'à vous et qui est souhaitée par l'Académie elle-même, je crois qu'il convient d'attendre votre retour, surtout si une insertion doit avoir lieu dans le recueil que vous avez indiqué.

Vous m'avez exprimé le désir de rester en Grèce au delà du 1er janvier 1844 qui était le terme fixé pour votre voyage, et M. le Ministre plénipotentiaire de France à Athènes m'a écrit à ce sujet. Je m'empresse de vous annoncer que, prenant en considération l'importance des résultats que vous avez déjà obtenus, j'ai décidé que vous pourriez prolonger de deux mois votre mission.

J'ai pris en même temps un arrêté pour que vous puissiez toucher promptement : 1° les 500 qu'a coûté le bas-relief dont vous m'avez proposé l'acquisition; 2° les 100 francs dépensés pour l'achat d'un fragment de frise ; 3° les 314 francs consacrés à des fouilles. Tout en m'empressant de mettre ces sommes à votre disposition, je vous prie d'apporter beaucoup de réserve dans ces dépenses qui

Digitized by Google

étaient imprévues pour l'administration et dont il pourrait être difficile d'ordonnancer le paiement sur des fonds presque entièrement engagés d'avance.

Je n'ai pas besoin de vous renouveler, Monsieur, l'expression de l'intérêt avec lequel je lis vos savantes communications. J'attends le rapport où vous me rendrez compte du résultat de vos explorations dans l'Asie-Mineure et dans les îles du littoral.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Pair de France,
Ministre de l'Instruction publique,
VILLEMAIN.

[1] Veuillez me faire savoir, aussitôt cette lettre reçue, si quelque probabilité d'utiles recherches vous fait désirer une nouvelle prolongation de voyage. J'apprécie trop, Monsieur, votre zèle pour la science et les résultats déjà obtenus pour ne pas faire tout ce que vous désirerez. Mais j'ai besoin de savoir avec quelque précision l'époque où vous croiriez devoir terminer vos recherches. Je serai du reste heureux de tout ce qui peut, en servant la science, augmenter vos droits à l'estime publique et au souvenir bienveillant du Gouvernement du Roi.

Recevez, Monsieur, de nouveau l'expression de mon vif intérêt.

VILLEMAIN.

Ministère de l'Instruction publique,
2e Division, 1er Bureau.

M. Le Bas, membre de l'Institut, en mission à Athènes.

Paris, 30 avril 1844.

Monsieur et cher confrère, j'ai reçu votre lettre écrite, à la date du 10 avril dernier, au lazareth de Sira, par laquelle vous me faites connaître vos recherches à Stratonicée et dans les autres parties de l'Ionie et de la Carie. La découverte de 200 inscriptions inédites, et celle de l'édit de Dioclétien dont vous avez pu relever une copie exacte et complète, sont de précieux résultats dont je suis heureux d'avoir à vous féliciter. J'en dirai autant de vos savantes recherches sur la véritable position de l'ancienne ville d'Alabanda, ainsi que de la découverte que vous avez faite d'une inscription du théâtre d'Iasos, déclarée jusqu'ici illisible et dont vous donnez une explication si précise.

Quant à l'acquisition que vous m'annoncez avoir faite en passant à Mylassa, d'un marbre contenant trois décrets promulgués sous le règne d'Artaxerxès-Mnémon et sous la satrapie de Mausole, quoiqu'il soit déjà connu, comme vous l'indiquez, je pense, ainsi que vous, Monsieur et cher confrère, que cette acquisition sera précieuse pour le Musée Royal, surtout, si, comme vous l'espérez, vous y pouvez ajouter, par la suite, les autres monuments historiques que vous m'indiquez. La dépense nécessaire pour cette acquisition et les frais

1. De la main du ministre.

Digitized by Google

accessoires qui s'y rattacheraient seront acquittés à l'aide du crédit spécialement affecté aux voyages et missions scientifiques, et dès que vous m'en aurez fait connaître la note exacte.

Je viens, conformément à ce que vous m'exprimez, et que motive si bien le succès de vos récentes explorations, de prolonger votre mission jusqu'au 1er octobre prochain, en regrettant que les limites des fonds dont je dispose ne me permettent pas d'ajouter un supplément d'allocation à celle qui vous a été accordée jusqu'ici. C'est cette raison qui m'avait fait insister dans ma lettre, en date du 4 mars dernier, pour avoir de vous des renseignements précis et détaillés sur ce que vous pourriez espérer, avec quelque certitude, de nouvelles excursions dirigées sur d'autres points. La lettre que je viens de recevoir et à laquelle je m'empresse de répondre, m'ayant donné ces renseignements, je n'ai pas dû hésiter à autoriser la prolongation, jusqu'au mois d'octobre prochain, d'un voyage dont les résultats ont été jusqu'à ce point si satisfaisants.

Recevez, Monsieur et cher confrère, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Pair de France,
Ministre de l'Instruction publique,
VILLEMAIN.

A Madame Le Bas, mère, Paris.

Athènes, le 21 octobre 1844.

Madame,

Il m'est bien agréable de vous faire parvenir ces lignes par mon excellent ami et votre affectueux fils que vous allez enfin embrasser après deux années de séparation.

Notre Le Bas retourne en France avec une abondante moisson d'inscriptions et d'autres découvertes archéologiques, lesquelles, en honorant davantage son nom déjà si connu, lui assureront bientôt la place qui lui appartient dans les premiers rangs du monde savant.

Aussi en vous félicitant, Madame, du succès obtenu par votre fils en Grèce, où il a su gagner l'estime générale, *il me* reste à vous parler que des regrets qu'éprouvent pour son départ de ce pays ses nombreux amis et particulièrement moi, qui *a eut* de lui à Paris tant de preuves d'une vraie amitié, si rare de nos jours.

Puisse le Ciel vous accorder, Madame, de longues années pour jouir du bonheur de voir à vos côtés un fils chéri à l'apogée de la gloire et des honneurs. Quoique ma femme n'a pas l'honneur de vous connaître, néanmoins elle me charge de vous faire agréer ses compliments, tandis que je vous prie *à* me considérer pour jamais et à jamais

Votre très humble et très reconnaissant serviteur.

A. PAPADOPOULO-VRETO.

Digitized by Google

Quelques fragments de la correspondance d'Eugène Landron, architecte, compagnon de voyage de Ph. Le Bas en Grèce et en Asie-Mineure[1].

Athènes, 7 avril 1843.

. . . . . .

J'ai eu ce soir, en descendant de l'Acropole, un coup d'œil vraiment merveilleux. Le soleil se couchait derrière les grandes montagnes de l'Arcadie, et ses rayons de feu éclairaient le mont Cithéron, dont le sommet, qui a plus de 5.000 pieds de hauteur, est encore recouvert de neige. L'île de Salamine paraissait comme un immense brasier; l'île d'Égine semblait une masse d'albâtre légèrement colorée en bleu et transparente; et le mont Parnès, interceptant les derniers rayons du soleil, allait projeter son ombre gigantesque sur la plaine de Marathon. C'était vraiment étourdissant et, chaque soir, les effets sont variés et tous plus beaux les uns que les autres.

7 juillet 1843. Des plaines de la Laconie.

. . . . . .

C'était admirable de voir, au soleil couchant, cette mer d'un bleu d'indigo et transparente, encadrée dans ces montagnes délicieuses par leurs formes et leurs couleurs, et sur laquelle couraient de petites embarcations qui s'en allaient à Marathonisi, dont les voiles blanches se détachaient sur la couleur bleu foncé du golfe.

Octobre 1843. De Constantinople.

. . . . . .

Nous partons demain pour note petite tournée dans l'Asie-Mineure; nos firmans sont obtenus, toutes les formalités voulues sont remplies. Nous sommes accompagnés d'un domestique, d'un drogman (interprète) et d'un kavas (gendarme); nous avons des sabres turcs, des pistolets, des couteaux; vous savez qu'ici il faut être couvert d'armes, non pour se défendre, on n'en a jamais besoin, mais parce qu'on ne peut être considéré sans cela. J'ai pour mon compte le plus beau sabre du monde; malheureusement il n'a que le fourreau qui fait un effet magnifique. J'ai aussi une magnifique paire de pistolets turcs de la forme la plus extravagante et la plus barbaresque, un couteau courbé en croissant. Puissiez-vous me voir en cet attirail avec le fez sur la tête et la paire de crocs que j'ai sur la lèvre! c'est à mourir de rire, j'ai tout à fait l'air d'un chef de brigands? M. Le Bas a l'air du Grand Turc, surtout quand il fume son chibouque. Et notre troisième compagnon s'est équipé de la façon la plus impossible; il ressemble à tout ce qu'on voudra; il en a tellement sur le corps, en pipes, cravaches, blagues à tabac, ceintures, ceinturons, etc., qu'il faut procéder par ordre pour trouver place à tout.

1. Extraits de la Notice biographique sur M. Landron, architecte, 1816-1895.

Digitized by Google

Athènes, 10 mai 1844.

. . . . . .

Que les journées me paraissaient courtes, là, au milieu de ces ruines magnifiques dont je connais les moindres fragments et dont tous les morceaux m'ont passé par les mains : quelle richesse et quelle perfection ! Il faut avoir vécu, comme moi, au milieu de ces débris, pour y avoir tout découvert et apprécié, jusqu'aux moindres détails. Rien ne peut donner une idée, même imparfaite, de l'effet que devait produire cet ensemble de monuments peuplés de bas-reliefs et de statues dont on conserve aujourd'hui, dans nos musées, les moindres débris comme des œuvres inimitables.

Sans date, dans les îles de l'Archipel.

. . . . . .

Nous partîmes après déjeûner, pour aller visiter le village de Myrousia qui est à une lieue de Kastro. A chaque pas on voit une source, au-devant de laquelle se trouve un bassin couvert d'une voûte. Nous rencontrâmes, dans une de ces délicieuses petites grottes, toute une compagnie de Grecques au milieu desquelles se trouvait un vénérable papas (prêtre grec). A notre approche, toute la société se leva, comme pour céder la place à des voyageurs fatigués et inondés de sueur. Comme nous nous approchions pour nous désaltérer au magnifique jet d'eau qui sortait du fond de la voûte, sur un signe d'une vieille femme grecque une jeune fille se leva, prit derrière elle un de ces grands vases dont on se sert toujours ici, le remplit d'eau, et nous le présenta de la manière la plus charmante, tandis qu'une autre alla cueillir des abricots et des citrons qu'elle pressura dedans. C'était l'hospitalité la plus aimable, celle dont on garde toujours le souvenir. Nous partîmes et tous se levèrent encore en nous souhaitant des jours longs et heureux.

Saint-Calais, mai 1860.

. . . . . .

« Cher M. Le Bas, écrivait M. Landron en apprenant sa mort, il n'était pas seulement pour moi un ami dévoué, c'était un père. Quand je songe à tout ce qu'il a fait pour son jeune et fidèle compagnon, et tout ce qu'il lui a voulu de bien, je me prends à pleurer encore. »

Et de son côté M. Le Bas l'estimait tout particulièrement : il écrit au Ministre :

(Janvier 1845). « Tous les artistes, tous les archéologues qui ont vu les dessins de M. Landron professent la plus grande estime pour son talent et vous seront reconnaissants d'avoir favorisé la publication de cet excellent travail. J'ajouterai, Monsieur le Ministre, que mon amitié pour M. Landron, le cas que je fais de son caractère, m'imposent, vous le concevez sans peine, le devoir d'appeler sur lui tout votre intérêt. »

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 4 FEVRIER 1898

M. Bertaux, ancien membre de l'École française de Rome, lit une note sur le bras reliquaire offert au Musée du Louvre par Mme Spitzer en 1892. Cette pièce d'orfèvrerie contenait, d'après l'inscription qu'elle porte, une relique de saint Louis d'Anjou, le fils de Charles II, roi de Sicile, qui abandonna le trône pour prendre l'habit de saint François et mourut, en 1296, évêque de Toulouse. M. Bertaux établit, à l'aide des armoiries et d'un texte retrouvé par lui aux archives angevines de Naples, que ce reliquaire, donné au couvent castillan de Medina del Campo par la reine Léonor, vers 1418, a été exécuté en 1337, par ordre du roi Robert d'Anjou, le propre frère de saint Louis de Toulouse.

M. Homolle présente une série d'aquarelles et de dessins exécutés par M. Chesnay, architecte, pour l'École française d'Athènes. Sauf la reproduction d'un vase grec, toute la collection se rapporte à l'architecture et à la peinture byzantines et plus exactement encore à diverses églises du Péloponnèse datant des XIe et XIIe siècles et situées dans les provinces d'Argolide, de Laconie et de Messénie. — M. Homolle fait connaître, à cette occasion, le programme des recherches byzantines dont l'École française a préparé le plan. Par des monographies consacrées aux antiquités d'une région ou à des œuvres d'une même catégorie, le *Corpus* des monuments byzantins d'architecture, de sculpture, de peinture et de mosaïque se formera peu à peu. On a commencé par l'Attique et le Péloponnèse, dont MM. Millet et Laurent ont depuis quatre ans poursuivi l'exploration, assistés de MM. Eustache et Chesnay, architectes. — En même temps, l'École d'Athènes prépare le recueil des inscriptions byzantines, qui devra contenir tous les textes chrétiens, depuis la paix de l'Église jusqu'au XVe siècle et les reproduire en facsimile.

M. Longnon donne lecture d'une lettre de M. Ch. Sellier, annonçant la découverte de huit pierres munies d'inscriptions, provenant de la partie du mur gallo-romain récemment rencontré à la pointe orientale de la Cité. Ces inscriptions sont analogues à celles déjà trouvées dans le mur découvert au Parvis-Notre-Dame en 1847, et dans les gradins des arènes de la rue Monge, en 1870. — L'Académie charge MM. Héron de Villefosse et Cagnat d'examiner ces inscriptions et d'en demander, s'il y a lieu, le dépôt au Musée Carnavalet.

SÉANCE DU 11 FÉVRIER 1898

M. Héron de Villefosse rend compte de l'examen qu'il a fait, avec M. Cagnat, des pierres avec inscriptions découvertes derrière Notre-Dame. C'est dans un terrain situé entre le quai aux Fleurs, la rue du Cloître-Notre-Dame et la rue Chanoinesse, que le mur en question a été découvert. Ce mur est antique, de

Digitized by Google

basse époque, élevé à la hâte et contruit avec des matériaux provenant d'édifices qui devaient être encore debout au IVe siècle. Dans la partie la plus rapprochée de la rue du Cloître-Notre-Dame, le mur a été entièrement dégagé par les soins et aux frais de M. Loup, entrepreneur et propriétaire de la maison en construction. M. Loup a fait dégager et déposer dans le square Notre-Dame un certain nombre de pierres romaines, dont une vingtaine portent des inscriptions. — Ce mur, bâti à la hâte à l'aide d'anciens matériaux, a environ trois mètres d'épaisseur à sa base. La plupart des inscriptions, tracées sur la tranche des dalles, se trouvaient tournées vers les joints intérieurs du mur, de sorte qu'elles n'étaient pas visibles au moment de la découverte. On est sans aucun doute en face de plusieurs gradins d'amphithéâtre sur lesquels avaient été tracés des noms propres. Adrien de Longpérier avait déjà signalé des gradins portant des inscriptions de même nature parmi les pierres découvertes, en 1847, sur le parvis Notre-Dame ; il les avait rapprochés des gradins trouvés encore en place dans les arènes de la rue Monge, en 1870. M. Héron de Villefosse demande, avec M. Cagnat, que ces pierres, où sont gravés les noms d'anciens habitants de Lutèce, *Prior*, *Quinta*, *Marcellus*, etc., soient déposées en lieu sûr. — Cette proposition, après quelques observations de MM. Perrot, Müntz, Wallon, Deloche et Longnon, est adoptée à l'unanimité.

M. Longnon, président, donne lecture d'une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique, annonçant que M. le Dr Jules Rouvier, de Beyrouth, a découvert, au sud de cette ville, plusieurs puits funéraires phéniciens du IIe siècle a. C., et priant l'Académie de lui accorder, sur la fondation Piot, une somme de 3.000 francs pour la continuation de ces fouilles. — M. Philippe Berger donne quelques détails sur les fouilles de M. Rouvier. M. Rouvier pense que ces tombes doivent appartenir à la nécropole de l'ancienne Berytus. Il y a découvert une série de jarres dont plusieurs portent des graffiti grecs et phéniciens. Non loin de là, il a mis à jour l'angle d'une très grande mosaïque appartenant sans doute à une église construite dans le voisinage du temple antique, dont M. Rouvier croit reconnaître l'emplacement. A côté de cette mosaïque gisaient de belles colonnes de 0m,65 de diamètre et des fragments de plaques de marbre. — M. Clermont-Ganneau confirme et complète les indications de M. Berger. — L'Académie décide le renvoi de la demande de M. le Ministre et des rapports de M. Rouvier à la Commission de la fondation Piot.

M. Boissier donne lecture d'un mémoire de M. Philippe Fabia sur Julia Pælignus, préfet des vigiles et procurateur de Cappadoce. Les conclusions de ce travail sont qu'il faut identifier ce procurateur, dont parle assez longuement Tacite (*Ann.*, XII, 49), avec l'ancien préfet des vigiles Lælianus, mentionné dans un fragment de Dion Cassius (LXI, 6, 6) ; corriger dans le texte de Dion *Lailianos*, qui n'est qu'une erreur de copiste, en *Pailignos ;* restituer au livre LX (règne de Claude) le fragment en question, indûment attribué jusqu'ici au livre LXI (règne de Néron). Enfin, M. Fabia trouve dans la comparaison des deux textes un argument en faveur de l'indépendance de Dion Cassius par rapport à Tacite.

Digitized by Google

M. Ulysse Robert commence la lecture d'un mémoire sur Philibert de Chalon, prince d'Orange.

SÉANCE DU 18 FÉVRIER 1898

M. Héron de Villefosse communique une lettre où le R. P. Delattre rend compte des nouvelles fouilles entreprises par lui à Carthage. Le P. Delattre a exploré une nouvelle nécropole punique dont les tombeaux offrent des rapports très frappants avec ceux de Sidon. Ils se composent de chambres creusées dans le roc, auxquelles on accède par un puits rectangulaire. Le mobilier de ces tombes est surtout constitué par des urnes à double oreillon et à queue. Quatre terres cuites, rehaussées de couleurs, sont à signaler : un cavalier numide, un personnage à demi couché sur un bélier, une femme jouant de la double flûte et une déesse voilée. Le mobilier est complété par des œufs d'autruche peints, des colliers et des objets en métal. — Une découverte plus importante encore est celle d'une inscription punique, de belle époque, composée de neuf lignes en caractères très nets et très fins, gravés sur une pierre de calcaire blanc. Une partie du texte est malheureusement brisée. C'est la dédicace d'un sanctuaire consacré à Astarté et à Tanit. M. Héron de Villefosse en a remis les photographies et les estampages à MM. de Vogüé et Philippe Berger. — M. Babelon présente quelques observations. — M. de Vogüé insiste sur l'intérêt de l'inscription, qu'il étudiera de plus près.

M. Philippe Berger ajoute que M. Jules Rouvier a trouvé, dans ses fouilles de la nécropole de Beyrouth, des restes de sarcophages en bois qui ont de frappantes analogies avec les sépultures de Carthage découvertes par le R. P. Delattre et déjà rapprochées par lui des sarcophages de Sidon.

M. Senart annonce l'envoi qui vient d'être fait à M. Foucher, pour recevoir la destination qui paraîtra la meilleure, par M. Klobukowski, consul général à Calcutta, d'une sculpture intéressante. Il s'agit d'une pierre recueillie au Ladak, sur la route de Leh, et qui est un spécimen curieux et très rare d'art tibétain.

M. Babelon annonce que M. Jules Rouyer a légué au Cabinet des Médailles une collection de jetons historiques, du XIIIe siècle à la fin de l'ancien régime, se composant de 4.888 pièces.

M. Ulysse Robert continue la lecture de son travail sur Philibert de Chalon, prince d'Orange, vice-roi de Naples, né à Lons-le-Saulnier le 10 mars 1502, tué au siège de Florence le 15 août 1530. Ce personnage avait succédé, comme chef des troupes impériales en Italie, au connétable de Bourbon depuis le sac de Rome, où ce dernier avait été tué. Les documents mis à profit par M. Robert sont des manuscrits trouvés aux archives de Besançon, au château d'Arlay chez le prince d'Arenberg, à la Bibliothèque royale de Bruxelles et à la Bibliothèque nationale de Paris.

SÉANCE DU 25 FÉVRIER 1898

M. Paul Meyer fait une communication sur un fragment, composé de dix

Digitized by Google

feuillets doubles en papier, d'un livre commercial tenu par un certain Ugo Teralh, marchand de draps et notaire de Forcalquier, fragment qu'il a trouvé dans la reliure d'un vieux registre appartenant aux archives de Forcalquier. Toutes les opérations inscrites en ordre chronologique dans ce livre sont datées des années 1330 à 1332. On ne possédait aucun registre commercial de cette date : les comptes des frères Bonis, récemment publiés, sont postérieurs de quelques années et diffèrent d'ailleurs entièrement par les matières comme par la disposition. Des trois colonnes inégales de chaque page du livre de Forcalquier, la première est réservée uniquement au nom du lieu où habitait le client; dans la seconde, qui est plus large, est indiquée la nature de l'opération. Toutes ces mentions sont rédigées en provençal et dues à deux mains, celle d'Ugo Teralh et de son commis. En certains cas, l'obligation de payer est écrite de la main même du client, et quand ce client est un juif, il écrit en hébreu son obligation, le marchand écrivant au-dessous le résumé de l'obligation. Si ce client est un notaire, il rédige un véritable acte d'obligation et y joint son seing manuel. Dans une troisième colonne, la mention du paiement est inscrite par le marchand ou son commis. — Les sommes sont évaluées en sous et deniers renforcés (refforsats); très souvent on donne la correspondance de cette monnaie avec le sou tournois à l'o rond, et il est aussi fait mention de sous du roi Robert de Naples. — Les étoffes vendues sont désignées par leur couleur et leur provenance : *blanquets* de Béziers ou de Limoux, *bleus* de Béziers, de Carcassonne, etc. — M. Paul Meyer se propose de publier ce registre, malgré son mauvais état de conservation.

M. Müntz annonce que Mme H. Taine vient d'offrir à la Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts une série de calques pris par son père, M. Denuelle, ancien architecte des Monuments historiques, sur les fresques du palais des Papes à Avignon. Ces cinquante-six reproductions offrent le détail des peintures, la plupart inédites, exécutées vers 1343 dans la chapelle Saint-Jean, et complètent la collection des dessins originaux qui, après avoir été utilisés dans l'ouvrage de MM. Magne et Laffillée sur la peinture décorative en France du XIe au XVIe siècle, ont été acquis par l'Ecole des Beaux-Arts il y a quelques années.

M. Léopold Delisle donne lecture d'une note adressée de Londres par M. W. H. James Weale, qui, à l'occasion d'une publication de M. Gilliodts, donne des détails très précis sur un certain Jehan Breton, bourgeois de Bruges, auquel on a voulu attribuer une part considérable dans l'invention de l'imprimerie. M. Weale établit que ce Jean Breton était originaire de Pipriac près de Redon en Bretagne, qu'il exerçait à Tournai, en 1446, la profession d'écrivain, qu'il acheta le droit de bourgeoisie à Bruges en 1454 ou 1455, et qu'il fit partie de la gilde de Saint-Jean l'évangéliste jusqu'en 1494 ou 1495. L'édition du Doctrinal de Jean Gerson, qui a été publiée par Jean Breton et dont le seul exemplaire connu est à la Bibliothèque nationale, n'est vraisemblablement pas antérieure à l'année 1475. La souscription en vers par laquelle se termine le petit volume ne peut être invoquée pour prouver que l'art typographique a été découvert par Jean Breton. Ce qu'on en peut tirer, c'est que Jean Breton, bourgeois de Bru-

Digitized by Google

ges, a imprimé le Doctrinal de Jean de Gerson sans avoir été initié par un maître aux secrets de l'art typographique.

M. Homolle communique un mémoire sur l'inscription de la statue de bronze découverte à Delphes et représentant un conducteur de chars.

SÉANCE DU 4 MARS 1898

M. le secrétaire perpétuel donne lecture d'une lettre de M. Christian Schefer, annonçant la mort de son père, M. Charles Schefer, administrateur de l'École nationale des langues vivantes, membre ordinaire de l'Académie.

La séance est levée en signe de deuil.

SÉANCE DU 11 MARS 1898

M. Longnon, président, prononce l'éloge funèbre de M. Ch. Schefer, membre ordinaire, récemment décédé.

M. Boissier communique, au nom de M. l'abbé Duchesne, une reproduction photographique, en trois planches, des graffiti trouvés dans une salle de la maison de Tibère, au Palatin, dont on a tant parlé dans ces derniers temps. Ces photographies, publiées par la « Conférence d'archéologie chrétienne », sont accompagnées de quelques explications du R. P. Cozza-Luzi, président de la Conférence. M. Boissier y joint ses observations personnelles, et il résulte de l'étude minutieuse de ces débris que l'on s'est entièrement trompé quand on a cru y voir une grossière représentation du Christ mis en croix. Du reste, M. Marucchi lui-même, qui avait propagé cette opinion, reconnaît, dans une lettre annexée aux photographies, qu'elle est tout à fait erronée.

M. Barth communique une inscription gravée sur un coffret à reliques du Buddha, récemment trouvé dans un stupa sur la frontière du Népal, dans le district britannique de Basti. — Il donne ensuite des nouvelles de M. Sylvain Lévi, qui est en mission dans l'Inde et séjourne en ce moment au Népal.

M. Berger communique une série de remarques sur l'inscription phénicienne découverte à Carthage par le R. P. Delattre et relative à un double sanctuaire dédié à Astarté et à Tanit. — M. Clermont-Ganneau présente quelques observations.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

M. Daressy, notre collaborateur, écrit qu'en inspectant le site des dernières fouilles exécutées par M. Amélineau à Omm el-Gaâb, il a ramassé, dans un petit édifice voisin du tombeau attribué à Osiris, des bouchons d'amphore portant le nom d'un Pharaon des premiers temps *Pirsenou*. Un personnage debout, coiffé du bonnet blanc, tourné vers la droite, tenant le signe de vie d'une main, de l'autre le sceptre, a devant lui le nom ainsi disposé (fig. A)[1]. M. Daressy ne doute pas que le petit tombeau où ces objets ont été recueillis par lui ne soit celui de ce pharaon.

Fig. A.

Pirsenou est connu par les inscriptions d'un certain Shiri, dont l'hypogée est réparti entre le Musée de Gizèh et divers musées européens (cf. *Histoire de l'Orient*, t. I, p. 236-237). Son nom y est associé à celui de Sondou, qui appartient à la IIIe dynastie, et lui-même doit avoir vécu peu de temps avant ou après ce prince, mais il ne figure sur aucune des listes royales : c'est un de ces souverains assez nombreux dont les annalistes ne parlaient pas, soit qu'ils ne sussent pas où les classer, soit qu'ils ne les connussent pas. Le rapprochement avec Sondou, et la présence du titre *l'Hor et le Sit*, écrit parfois *le Sit* tout seul, nous permettent de le ranger assez probablement dans la seconde moitié de la IIIe dynastie; le roi *Shopou*, découvert cette année aussi, doit être du même temps.

C'est le tombeau d'un autre roi portant ce même titre que M. Amélineau prend pour le tombeau d'Horus et de Set, qui seraient des rois réels enterrés à Abydos et divinisés plus tard : il est curieux de voir l'evhémérisme renaître à la fin de notre siècle. Ce roi est probablement postérieur à Pirsenou (cf. *Revue critique*, n° du 15 décembre 1897). Une communication de M. M. Daressy et une autre de M. Borchardt me permettent d'ajouter que les corrections que j'avais apportées aux copies de ses inscriptions sont exactes, et que son nom se lit bien *Khâsakhmouî*, comme je l'avais pensé. La légende du cylindre où est mentionnée la dame Hâpounimâît avait été mal reproduite par M. Jéquier, et le titre est *la mère qui a enfanté le roi*[2], c'est-à-dire le titre même que la reine Hâpounimâît porte dans les inscriptions d'Amten. Ainsi, la conjecture que j'avais émise à ce sujet devient de plus en plus probable, et l'on ne risque guère de se tromper beaucoup en faisant de Khâsakhmouî le prédécesseur immédiat de Snofroui. — G. M.

1. Sit est représenté debout sur l'original, mais l'imprimerie ne possédant pas ce type, je l'ai remplacé par l'animal couché qui a la même valeur. est tourné à droite.

2. Le signe *sou* est posé sur le signe *mos*, dans l'original.

Digitized by Google

— Dans la *Neue Freie Presse* de Vienne (6 mars 1898), M. G. Ebers met les collectionneurs en garde contre les « faux portraits du Fayoum » que l'on fabrique actuellement en Égypte. On se rappelle le bruit qui se fit, il y a quelques années, au sujet d'une collection de portraits de ce genre qui, formée par un marchand viennois, M. Th. Graf, fut exposée à Paris dans la mairie de la rue de Rennes. Dès cette époque, l'authenticité de quelques-unes de ces peintures avait été révoquée en doute, mais très à tort. Les faussaires ne se sont mis à l'œuvre qu'après que certains portraits de la collection Graf eussent atteint des prix élevés (trop élevés, sans doute, étant donnée la faible valeur artistique de la plupart d'entre eux). Récemment, M. Graf apprit que des portraits gréco-égyptiens se vendaient en Égypte à raison de cent francs la pièce; il en fit venir quelques spécimens et constata qu'au lieu d'être exécutés à l'encaustique, ils étaient *peints à l'huile*. La fraude est donc de celles qui ne peuvent guère réussir qu'auprès d'amateurs sans expérience. Mais M. Graf paraît trouver extraordinaire qu'un portrait authentique du Fayoum se vende cent francs. Il en est pourtant, et de parfaitement authentiques, qui semblent encore bien payés à ce prix. — S. R.

— *Bulletin de Correspondance hellénique*, t. XXI, novembre 1897 : E. Bourguet, *Inscriptions de Delphes; les versements de l'amende des Phocidiens* (important pour l'histoire générale de la Grèce et pour celle du temple). — Rudolf Heberdey et Ernest Kalinka, *L'inscription philosophique d'Œnoanda* (en allemand, avec fac-similés. Ce texte, qui est si curieux pour l'histoire de la doctrine épicurienne, a été découvert et publié, fragment après fragment, par des membres de l'École d'Athènes, MM. Holleaux, Diehl, Paris et Cousin. Il avait vivement excité la curiosité en Allemagne, où il avait provoqué les recherches d'un des plus savants historiens de la pensée grecque, Th. Gomperz. M. Benndorf désira donc profiter du voyage que faisaient en Lycie MM. Heberdey et Kalinka pour faire prendre de ce texte une nouvelle copie et en rechercher de nouveaux fragments. Il obtint aisément, dans ce dessein, l'agrément des premiers inventeurs. Le résultat désiré a été atteint. D'importantes découvertes ont ajouté et à l'étendue et à l'importance du document, dont il a été, dès lors, enfin possible de donner une édition à peu près complète. Cette édition, l'Académie de Vienne a bien voulu en réserver la primeur au *Bulletin de Correspondance hellénique* et, en termes très courtois, elle en présente l'envoi comme un témoignage de reconnaissance pour les services que l'École a rendus dans le passé et comme un hommage affectueux à l'occasion de son jubilé cinquantenaire). — L. Couve, *Notes céramographiques* (observations intéressantes, recueillies à l'occasion du Supplément au Catalogue des vases peints du Musée d'Athènes jadis donné par M. Collignon. Vignettes nombreuses). — P. Perdrizet, *Notes sur quelques inscriptions de Delphes*.

— *École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 17e année, fascicules IV-V, juillet-décembre 1897 : L. Madelin, *Les premières applications du Concordat de 1516, d'après les dossiers du château Saint-Ange*. — J. Gay, *Le monastère de Tremiti au* XIe *siècle, d'après un cartulaire inédit*. —

Digitized by Google

P. Lecacheur, *La première légation de G. Grimoard en Italie* (juillet-novembre 1852). — M. Besnier, *Inscriptions et monuments figurés de Lambèse et de Tébessa* (5 figures dans le texte). — T. de Manteyer, *Les légendes saintes de Provence et le martyrologe d'Arles-Toulon* (vers 1190). — *Nécrologie* : *M. Le Blant.*

— *La Revue de l'art ancien et moderne*, 10 janvier 1898 : E. Michel, *Les peintures décoratives de M. Cormon au Muséum* (Gaulois à cheval, gravure de Lievateux). — P. Gusman, *Les autels domestiques de Pompeï* (nombreux dessins dans le texte). — Maulde de La Clavière, *A propos de quelques soi-disant portraits de femmes du* XVI*e siècle* (figures dans le texte). — P. Flat, *Gustave Moreau* (deux héliogravures). — H. Bouchot, *Une artiste française pendant l'émigration. Mme Vigée-Lebrun* (Eau-forte de Courbois et figures dans le texte). — L. de Fourcaud, *La reliure au* XIX*e siècle* (une héliogravure). — E. Molinier, *Deux portraits du maréchal de Trivulce.* — Bibliographie : Béraldi, *Propos de bibliophile.* — Liste des ouvrages sur les beaux-arts publiés en France et à l'étranger pendant le quatrième trimestre de 1897.

— *Revue de l'art ancien et moderne*, 2e année, n° 2, 10 février 1898 A. Wormser, *Pour le piano.* — V. Chevillard, *Théodore Chassériau* (Baigneuse endormie près d'une source, eau-forte). — Blanchet, *Les monnaies antiques de Sicile.* — H. Lemonnier, *Philibert de L'Orme.* — Fournier-Sarlovèze, *Le buste de Gautiot d'Ancier* (héliogravure). — Guiffrey, *Les broderies de la ville de Beaugency.* — P. Vitry, *Deux statuettes françaises du sculpteur Pfaff, au château de Monbijou* (héliogravure). — Fr. Benoît, *Au Musée de Chartres* (eau-forte de Lalauze, d'après Gros). — Bibliographie : Béraldi, *Propos de bibliophile.* — *Revue des travaux relatifs aux Beaux-Arts publiés dans les périodiques français.*

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er février. — *Théodore Chassériau et les Peintures du Palais de la Cour des Comptes*, par Ary Renan. — *Alexandre Roslin* (deuxième et dernier article), par O. Fidière. — *Sabbioneta, la Petite Athènes* (deuxième article), par Ch. Yriarte. — *L'ancienne École de peinture de la Bourgogne* (deuxième et dernier article), par A. de Champeaux. — *La Décoration de Versailles au* XVIIIe *siècle* (nouvelle série, deuxième article), par Pierre de Nolhac. — *Hans Holbein sur la route d'Italie : Lucerne, Altdorf* (deuxième et dernier article), par Pierre Gauthiez. — Bibliographie : *Une Histoire de l'estampe japonaise* (W. von Seidlitz), par Gaston Migeon. — Quatre gravures hors texte : *La Paix*, par Th. Chassériau (fragments d'une des peintures de la Cour des Comptes) ; deux héliogravures. — *La Paix protectrice des Arts et des travaux de la terre*, dessin au crayon rehaussé, par Th. Chassériau : héliogravure. — *Mme Martineau à sa toilette*, par Alexandre Roslin (coll. de M. Jules Porgès) : eau-forte de H. Manesse. — Nombreuses gravures hors texte.

— *Archæological Institute of America. American journal of archæology*, t. I, 1897, n° 1. Après avoir fourni une assez longue carrière, puisqu'il compte déjà onze volumes, le *Journal américain d'archéologie* change de directeur et d'éditeur. M. H. Wright, de l'Université d'Harvard, devient rédacteur en chef, et le recueil paraîtra chez Macmillan, à New-York. Ce premier numéro est

Digitized by Google

rempli tout entier par les rapports du directeur de l'*Ecole américaine de Rome*, M. W. Gardner Halle, de l'Université de Chicago, et du directeur-adjoint, Arth. Frothingham, de l'Université de Princeton. A la fin du cahier, comme planches, une photographie d'une page d'un manuscrit de Catulle, et deux photographies de l'arc de Bénévent.

Les rapports de MM. Gardner Hale et Frothingham seront lus avec intérêt en Amérique; ils renseignent avec un extrême détail les jeunes étudiants américains sur les secours que cette institution leur offrira à Rome et les conditions qu'ils auront à remplir pour y être admis; mais peut-être tous ces détails paraîtront-ils bien longs et bien minutieux, partout ailleurs qu'en Amérique. Les volumes de la précédente série donnaient, à notre avis, trop de place à des chroniques faites à coups de ciseaux; il ne faudrait pas remplacer celles-ci par des documents administratifs. Si le nouveau recueil aspire à se rendre utile et même nécessaire de ce côté de l'Atlantique, qu'il publie surtout des travaux originaux. Ceux que laisse espérer son programme seront les bienvenus; on sera heureux d'y lire l'exposé des recherches de M. Halbherr en Crète ainsi que celui de l'étude faite par M. Frothingham à Norba et dans le pays des Volsques.

— *American Journal of archæology and of the history of fine arts. Cretan number.* Octobre-décembre 1890, n° 4 du tome XI. Ce numéro, qui termine le XIe volume, est tout entier rempli, comme l'indique son titre, par une partie du rapport qu'adresse à l'Institut archéologique américain, pour le compte duquel il a passé une année entière dans l'île, le célèbre explorateur de la Crète, Halbherr, celui qui jadis, sous les auspices de Comparetti, a exhumé les bronzes de l'antre du mont Ida et la loi ou plutôt les lois de Gortyne. De novembre 1893 à novembre 1894, Halbherr n'a pas fait d'aussi importantes découvertes que celles qui lui avaient jadis mérité la reconnaissance des savants; il a été arrêté dans tous ses projets de fouilles par la mauvaise volonté des Turcs, qui, des lors, préludaient aux intrigues et aux violences dont le résultat final a été la dernière insurrection. Il n'a donc presque pas pu sonder ce sol auquel il avait déjà arraché de si précieuses dépouilles; mais, comme il le raconte dans les pages où il résume l'ensemble de ses travaux, il n'en rapporte pas moins nombre de documents curieux, qui embrassent la période comprise entre la civilisation mycénienne et la conquête arabe. Dans la première partie de ce rapport, la seule qui soit publiée jusqu'à présent, il ne s'occupe que des textes épigraphiques; il en donne plus de 100, pour la plupart inédits, les autres complétés et corrigés d'après de meilleures copies. Nous souhaitons fort que les éditeurs qui entreprennent la publication d'une nouvelle série du *Journal* nous fournissent la suite de ce rapport, et particulièrement tout ce qui a trait à la période mycénienne.

— *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, t. XIX, 27e session, 8e séance, 7 déc. 1897 : J. Offord. *Notes sur le Congrès des Orientalistes à Paris.* — Dr Hommel, *Notes assyriologiques.*

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

La Glyptothèque de Ny-Carlsberg, fondée par Carl Jacobsen. **Les monuments antiques, choix et texte**, par Paul Arndt. In-fol. Munich, avec texte in-4°. Munich, Bruckmann. Livraisons 1, 2, 3.

Les collectionneurs du temps présent donnent un exemple dont ne peuvent que les remercier et les féliciter les érudits. Il n'y a plus guère trace chez eux d'une manie qui autrefois était très répandue dans ce monde des riches amateurs, la passion du secret, le désir de garder pour soi la vue et la jouissance des trésors que l'on avait amassés à grand'peine et à grands frais. Toute autre est aujourd'hui la disposition des rares privilégiés qui, malgré la concurrence que leur font les musées d'État, ont réussi à se former des cabinets qui contiennent des morceaux de choix, des pièces vraiment intéressantes. Pour ne parler ici que des curieux qui se sont adonnés à la recherche des monuments de l'art antique, ils se sont montrés particulièrement libéraux. Tous les matériaux qu'ils avaient rassemblés, ils ont voulu les mettre à la disposition des historiens de cet art; ils les leur ont présentés en une suite de publications qui, fort bien conçues et exécutées avec beaucoup de goût, n'ont qu'un défaut, celui d'être, en général, trop chères pour la bourse des archéologues et de les exposer à commettre ainsi le péché d'envie; elles n'ont guère pu trouver place que dans les bibliothèques publiques. On a vu paraître ainsi, après la collection Sabouroff, la collection Barracco, puis la collection Somzée. Dans tous ces ouvrages, les planches sont de belles phototypies, comme sait les établir la maison Bruckmann, de Munich, qui avait déjà fait ses preuves. Quant à la description des monuments, elle a été confiée à des savants d'une compétence reconnue; M. Helbig a fourni la plupart des notices, pour la collection Barracco; celles des collections Sabouroff et Somzée sont dues à M. Furtwaengler.

Voici venir maintenant le recueil où doivent être reproduits, par les mêmes procédés, et décrits de la même façon, les monuments principaux de l'admirable collection d'antiques qui fait partie des trésors d'art que M. Carl Jacobsen, le grand brasseur de Copenhague, a réunis dans un musée construit tout exprès, à Ny-Carlsberg, musée qu'il compte laisser, avec toutes les œuvres d'art ancien et moderne qui le remplissent, à sa chère patrie, au petit et glorieux Danemark. L'ouvrage doit être publié en 22 livraisons de 10 planches chacune dans le format de $0^m,50$ sur $0^m,38$. Chaque livraison sera accompagnée d'un texte explicatif; il doit paraître de 5 à 6 livraisons par an, en sorte que l'ouvrage sera complet à la fin de l'année 1899. Le prix de souscription est de 25 francs par livraison. Il ne sera pas vendu de fascicule séparé.

J'ai sous les yeux les trois premières livraisons, contenant vingt planches. Celles-ci, par la perfection des clichés sur lesquels ont été tirées les épreuves comme pa

Digitized by Google

les soins apportés au tirage et par l'heureux choix des encres, compteront certainement parmi les meilleures qu'aient publiées un éditeur qui s'est fait une spécialité de ce genre d'images. Le texte est rédigé, pour les monuments grecs, par M. Paul Arndt, le plus brillant élève et le collaborateur d'Henri Brunn, avec lequel il a publié les *Monuments de la sculpture grecque et romaine* et le recueil des *Portraits grecs et romains*. Ce qui achevait de désigner tout particulièrement pour cette tâche M. Paul Arndt, c'étaient les recherches qu'il avait commencées et qu'il poursuit dans toutes les collections publiques et privées de l'Europe, en vue de réunir les matériaux du *Corpus statuarum* auquel il a l'intention de consacrer toute sa vie et toutes ses forces, entreprise colossale qu'il n'aura peut-être pas la joie de conduire à son terme, mais à laquelle il prélude utilement par sa publication des *Photographische Einzelaufnahmen antiker Sculpturen*. Tous les monuments dignes de quelque intérêt lui ont ainsi passé sous les yeux; par là même, il était plus apte que personne à saisir les ressemblances et les différences, à rapprocher de figures déjà classées tel ou tel des marbres inédits de Ny-Carlsberg et à lui assigner, avec un haut degré de vraisemblance, la place qu'il est appelé à prendre dans les cadres en formation, dans les séries que la science s'occupe à établir. Toutes sobres et brèves que soient ses notices descriptives, on y trouve donc toutes les qualités sur lesquelles permettait de compter l'expérience très étendue acquise par l'auteur et la sûreté de goût que n'ont pu manquer de développer chez lui la fréquentation assidue des musées et le maniement quotidien de milliers d'images, précieux instruments de travail qu'il s'est proposé de mettre aux mains des archéologues. Pour donner une idée des réflexions judicieuses et des vues d'ensemble que M. Arndt sait faire entrer, à l'occasion, dans ces courts articles qui n'ont pas, en moyenne, plus d'une page ou deux, il nous suffira de citer la notice qui accompagne la planche I; on y trouvera, bien établie d'après des caractères nettement déterminés, la définition des deux groupes entre lequels se partagent les monuments de la sculpture attique, vers la fin du VIe siècle, le groupe des ouvrages exécutés sous l'influence des maîtres ioniens, de bonne heure accoutumés à ciseler le marbre et celui des figures, en ronde-bosse ou en bas-relief, qui continuent la tradition et les méthodes des vieux maîtres autochtones, accoutumés à façonner la pierre tendre ou *poros*.

Il est à peine besoin d'ajouter que chaque notice contient, en sus des réflexions que le monument suggère à l'éditeur, toutes les mentions que comporte aujourd'hui un catalogue d'antiquités. En tête de l'article, c'est l'indication de la matière, des dimensions de l'objet, des restaurations qu'il a subies et de la provenance, si celle-ci est connue, ce qui, par malheur, n'est pas toujours le cas. Lorsque le monument n'est pas inédit, on trouve, à la fin de la notice, une bibliographie qui renvoie aux ouvrages dans lesquels ce monument a déjà été publié ou reproduit.

M. Arndt n'a entrepris de décrire que les monuments grecs, ne voulant pas traiter des sujets dont il n'a pas une sûre connaissance. D'autres collaborateurs rédigeront les parties du texte qui ont trait aux monuments égyptiens, palmyréniens et étrusques. MM. Carl Jacobsen, le propriétaire de la collection,

Digitized by Google

et Waldemar Schmidt se sont chargés des deux premières; pour l'art statuaire de l'Étrurie et pour l'art décoratif du même pays, deux savants spéciaux en ces matières, MM. Gustave Koerte et Théodore Wiegand ont promis leur collaboration. Enfin, pour que le texte de l'édition française présentât toutes les garanties souhaitables de correction et d'élégance, la révision en a été confiée à M. Maurice Holleaux, de l'Université de Lyon.

L'éditeur, sur le désir que lui en a exprimé M. Jacobsen, s'est engagé à suivre, pour la publication des planches, l'ordre historique, en commençant par les monuments grecs. Comme M. Arndt a soin de le faire observer, cet ordre, qui repose sur des impressions toutes subjectives, ne peut prétendre à une certitude rigoureuse; il n'est jamais que provisoire, et, dans une certaine mesure, hypothétique. Sous ces réserves, il reste préférable à tout autre; on a plaisir à voir, en feuilletant les planches, la facture se dégager et s'affermir, la matière se prêter de mieux en mieux à l'expression de la pensée.

Seule, la première livraison n'avait pas été disposée d'après ce système; on avait tenu, par le choix des images qu'elle comprenait, à y donner une idée générale de l'ensemble du cabinet. C'est ainsi que l'on y trouve, à côté d'une très belle tête de marbre qui paraît contemporaine des sculptures du Parthénon, une statue d'Héraclès en bronze qui doit dater de la fin du ve siècle, une petite tête de jeune homme, fort jolie, qui n'est que du ive, une statue de Triton, de l'époque hellénistique, un sarcophage représentant la lutte entre Apollon et Marsyas, et une statuette d'Anubis, en bronze. C'est avec la seconde livraison que commence le classement par ordre chronologique. La planche I reproduit un monument déjà plusieurs fois publié et décrit, une tête archaïque de jeune homme, de style attique, qui a fait partie de la collection Rayet; mais on a de l'inédit avec de curieux fragments de bas-reliefs archaïques (pl. IV) et avec une tête de sarcophage anthropoïde trouvée à Sidon (pl. V et VI), l'un des meilleurs exemplaires qui existent de ce genre de monuments; on en a dans une statue de femme drapée (pl. VII et VIII) qui doit prendre place dans un groupe de monuments dont la Stéropé d'Olympie (fronton oriental) forme en quelque sorte le centre. La planche X représente une belle tête de Dionysos qui rappelle d'une manière frappante la tête de Naxos. Dans les planches XI à XV, sont figurées cinq têtes de divinités, des plus intéressantes, qui ont probablement surmonté des Hermès et qui semblent appartenir les unes aux premières années, les autres au milieu du ve siècle; on croit y reconnaître Zeus, Héphæstos, Asklépios ou le héros Iatros, Hermès et Dionysos; ces figures proviennent d'Athènes. Une charmante tête juvénile, achetée à Rome, se rattache à un groupe de figures dont il n'a pas encore possible de déterminer la place exacte dans l'histoire de la plastique (pl. XVI). M. Heinrich Bulle a rédigé la notice qui concerne une tête de femme, probablement celle d'un sphinx, par laquelle se terminait le bras du trône d'une divinité (pl. XVII); la tête qui faisait pendant à celle-ci, à l'extrémité de l'autre bras, est à Genève, dans le Musée Fol. Enfin les planches XVIII, XIX et XX reproduisent des bas-reliefs, de l'école néo-attique, dont les uns décoraient des bases rectangulaires, tandis que, pour les autres, il est difficile de dire de quels ensembles ils faisaient partie.

Digitized by Google

Par cette trop rapide analyse, on peut juger de la richesse du Musée Jacobsen et de la variété des monuments qui le composent. Il ne nous reste qu'un souhait à former, c'est que la publication se poursuive dans les mêmes conditions de représentation fidèle et de savante interprétation, c'est que les livraisons se succèdent aussi rapidement que possible. Lorsque l'ouvrage sera achevé, M. Jacobsen aura rendu aux historiens de l'art antique un double service; il aura créé un musée où ceux-ci pourront admirer et étudier beaucoup d'œuvres intéressantes à divers titres, et il aura mis ces monuments à la portée des savants auxquels la distance ne permettrait pas de faire le voyage de Copenhague.

G. Perrot.

L'abbé Bernard. **Notice descriptive et historique sur les vitraux de l'église de Lhuitre.** Chez l'auteur, 1897. Prix : 1 fr. 50.

Description de cinq grandes verrières, datant de la première partie du XVIe siècle, qui auraient besoin d'une restauration en vue de laquelle une souscription est ouverte. Deux de ces verrières sont reproduites en phototypie. — X.

L'abbé Ch. Urseau. **Fouilles archéologiques de Méron.** Angers, 1897.

On a découvert et déblayé, dans cette localité, une construction assez singulière, présentant l'aspect de deux enceintes concentriques; à l'intérieur du plus petit cercle étaient des sarcophages d'époque franque, auprès desquels on a recueilli des armes mérovingiennes en fer. Les sarcophages reposaient sur une couche de béton, qui s'appuyait elle-même sur un lit de terre noirâtre; dans cette couche, épaisse de $0^m,40$ à $0^m,45$, gisaient plus de 500 monnaies romaines et gauloises. Il est probable qu'il a existé à Méron un sanctuaire gaulois *sub divo*, un lieu consacré; ce lieu consacré, à l'époque franque, fut converti partiellement en nécropole. — S. R.

O. Hölder. **Die Formen der römischen Thongefässe diesseits und jenseits der Alpen.** Stuttgart, 1897.

Ce livre, accompagné de 24 planches contenant plus de 400 figures, est de ceux qu'il suffit de signaler aux archéologues et aux conservateurs de Musées. Nous trouvons là réunis, pour la première fois, presque tous les types de poteries romaines tant en Italie que dans les provinces. L'auteur s'est surtout préoccupé des formes, mais il a donné aussi quelques indications utiles sur la décoration des vases (voir pl. XV, XVI, XXI). La pl. XXIV (phototypie) offre une collection de spécimens de vases arrétins; il eût été facile d'en choisir de plus intéressants. — X.

Digitized by Google

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

Janvier-Février

1° PÉRIODIQUES

O ARCHEOLOGO PORTUGUES, 1897.

P. 161 et suiv. Hübner. Incription trouvée près de Saint-Thomas-das-Lamas.

1)

imp. caes. m. aurelio
antonino aug. trib. pot... cos...
divi antonini f. divi hadri
ani n. divi traiani parthi
CI·PRONEPOTI·DIVI·NER
*vae ab*NEPOTI·T·FL·FLAV·TRV
*t*OB·PER C·IVLIVM·LAVR*um*
*nu*M·MALLONIVM·MARCIO
*ne*M·NVM·CATILIVM·FESTI
VVM·ET·M·IVL·TAVRVM

l. 6. *T. Fl(avius) Flav(ianus) Tru[t]ob(rigensis) per C. Julium Laur[um, Nu]m(erium) Mallonium Marcio[ne]m, Num(erium) Catilium Festinum et M. Jul(ium) Taurum.*

P. 177 et suiv. Leite de Vasconcellos. Inscriptions du *C. I. L.*, II, 2395. Nouvelle copie prise sur l'original.

2)

DIIS
HVIVS HOSTIAE QVAE CA
DVNT HIC IMMOLANTVR
EXTA INTRA QVADRATA
CONTRA CREMANTVR
SANGVIS LACICVLIS IVXTA
SVPERFV*ndi*TVR

Diis.... hujus hostiae quae cadunt hic immolantur; exta intra quadrata contra cremantur, sanguis laciculis juxta superfu[ndi]tur.

BULLETTINO DELL'ISTITUTO DI DIRITTO ROMANO, 1886.

P. 185 et suiv. Inscription de

Digitized by Google

Henchir-Mettich (*Ann. épigr.*, 1897, nos 48 et 151). Quelques nouvelles lectures de détail proposées par M. Vaglieri.

COMPTES-RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

P. 679. Héron de Villefosse. Diplôme militaire de Syrie (*Ann. épigr.*, 1897, n° 106). Seconde tablette. Les noms des témoins sont :

3) *ti* · cLAVDI *menandri*
P · ATTI *severi*
L · PVLL *daphni*
P · ATTI *festi*
T · FLAVI *lauri*
TI · IVLI *felicis*
C · IVLI *silvani*

P. 694. Inscriptions provenant de l'amphithéâtre de Carthage (facsimilés).

Je citerai seulement les suivantes :

4) RVIOR FLAVA
ENI CENTI P P

5) RVI FLAVIANI DDVV
T · P · A · K

6) A T I P P A K K | C E / NII

7) PONPINNOCEN TIIVNIOR·C·P | OCT · VINIICVPV

P. 723. Héron de Villefosse. Inscription de Carthage. Il l'attribue à juste titre au proconsul L. Aradius Valerius Proculus déjà connu par des inscriptions de Rome. J'ai fixé certains points douteux avec l'estampage.

8) *matri deum magnae idaeae et* ATTI·
*l.aradius valerius proculus v.c. augur.*PONT·MAI·XV·S·F·
pontifex flavialis praetor tutelaris leg. PRO PRAET·PROV·NVMID·
*peraequator census p*ROV GALLAE*c.p*RAES PROV·BIZAC·CONSVLAR·
*prov.europae consula*R·PROV·THRAC·CONSVLAR·PROV SICIL·COM·
ordinis primi ite A·PROCONS·PROV·AFR·AGENS·IVDICIO·SACRO
*p*eR PROVINCIAS·AFRICANAS
*porticum templi? ab ut*ROQ·LATERE·*re*STITVIT·D
curante? . . . . . C·FILIO *karth*AGINIE*nsi*

[*Matri Deum magnae Idaeae et Atti.* [*L. Aradius Valerius Proculus v(ir) c(larissimus) augur,*] *pont(ifex) maj(or), XV(vir) s(acris) f(aciundis),* [*pontifex flavialis, praetor tutelaris, leg(atus)*] *pro praet(ore) prov(inciae) Numid(iae),* [*peraequator census p*]*rov(inciae) Gallae*[*c(iae), p*]*raes(es) prov(inciae) Bizac(enae), consular(is)* [*prov(inciae) Europae, consula*]*r(is) prov(inciae) Thrac(iae), consular(is)*

Digitized by Google

prov(inciae) Sicil(iae), com(es) [ordinis primi ite]m procons(ul) prov(inciae) Afr(icae) agens judicio sacro [pe]r provincias Africanas.

P. 730 et suiv. (6 planches). Dissard. Texte d'une inscription en lettres latines trouvées à Coligny (Ain), conservée au Musée de Lyon, et rédigée en une langue inconnue. Ce paraît être un calendrier ; mais le fait n'est pas certain.

DISSERTAZIONI DELLA PONTIFICIA ACCADEMIA ROMANA DI ARCHEOLOGIA, série II, t. VI, 1897.

P. 331 et suiv. Gatti. Dissertation sur une inscription trouvée au Capitole et relative à la *Virgo Caelestis* (*Ann. épigr.*, 1893, 79).

LIMESBLATT, 1897.

P. 691. Castellum de Holzhausen. Près de la *porta principalis sinistra.*

9)
imp. CAES M AVR A*ntonino pio f*ELICI *parth max* BRIT MAX *germ max* PON MAX TRIB POT XVI IMP CO*s iiii p. p. procos* INVICTISSIMO AVG C*oh* aN̄ONiNIANA TRE DPVTA AC DICAT*a* mAI*esta*TI EIVS

[*Imp(eratori)*] *Caes(ari) M. Aur(elio) A[ntonino pio f]elici [Parth(ico) max(imo)] Brit(annico) maximo [Germ(anico) max(imo)] pon(tifici) max(imo) trib(unicia) pot(estate) XVI, imp(eratori) III, co(n)[s(uli) IIII, p(atri) p(atriae), proco(n)s(uli)], invictissimo Aug(usto) c[oh.... A]nton[i]niana Tre(verorum) d[e]v[o]ta ac dicat[a m]aj[esta]ti ejus.*

P. 695. Même castellum. Près de la *porta praetoria.*

10) *in hon.* D·D·DEO MARTI
C [redacted] TREVERORVM
SIG*num ma*RTIS DE · SVO
INST*ituer*VN̄ · L L M
[redacted] I Ɔ I

[*In hon(orem)*] *d(omus) d(ivinae) Deo Marti, C..... Treverorum sig[num Ma]rtis de suo inst[itue]runt l(ibentes) l(aeti) m(erito).....*

MÉLANGES D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME, 1897.

P. 441 et suiv. Besnier. Inscriptions de Lambèse et de Tébessa.

P. 442. Dans le camp de Lambèse : cf. *C. I. L.*, VIII, 2542.

11) iMP CAE*sari*
T AELIO HADRIANO
ANTONINO AVG PIO
PONTIFICI MAXIMO
TRIB POT X
IMP II C OS IIII PP
DEDI [c] ANTE
L NOVIO CRISPINO
LEG AVG PR PR
T FLAVIVS T F TROMEN
FIRMVS SALONA
PP [leg III] AVG

Imp(eratori) Cae[sari] T. Aelio Hadriano Antonino Aug(usto) Pio

Digitized by Google

pontifici maximo trib(unicia) pot(estate) X, imp(eratori) II, co(n)s(uli) IV, p(atri) p(atriae), dedi[c]ante L. Novio Crispino leg(ato) Aug(usti) pr(o) pr(aetore), T. Flavius T. fi(lius) Tromen(tina tribu) Firmus, Salona, p(rimi)p(ilus) [legionis tertiae] Aug(ustae).

P. 450. Même provenance. Sur un autel.

D'un côté :

12) DIVO
CARO
ꝑ

De l'autre :

GENIO
TRIBVN
CIAL ·
Q · FLAVVS
· BALBVS ·
TRIB·LAT·
MIL · LEG ·
III·AVG·PV

Genio tribunicial(i) Q. Flavius Balbus trib(unus) lat(iclavius) mi(litum) leg(ionis) tertiae Aug(ustae) P(iae) V(indicis).

P. 454. Aux environs du camp.

13) AVFIDIO LVCIO > L[*eg. iii aug. proba*
TO IN III GALLICA O[*...vixit ann.....*
MENSIB II DEB VI VATERNA AGRPP[*na coniux fecit*

Aufidio Lucio centurioni l[eg(ionis) tertiae Au(gustae) proba]to in tertia Gallica [qui?] (vixit annis)... mensib(us) II die(bus) VI; Vaternia Agrippina [coniux fecit].

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITÀ, 1897.

P. 421. Palestrina. Gatti. Fragment de calendrier.

14) *aegyptVS · IN · POTESTATEM · Populi*
romani redacta

VICTORIAE · VICTORIAE
VIRGINI IN PALATIO SPEI IN
c k. aug. NP FORO · HOLITORIO · FERI*ae*
Q·E·D·IMP·CAEs. *rem publicam*
tristissimo periculo liberavit

l. 6. *q(uod) e(o) d(ie) Imp(erator) Cae[s(ar)].*

P. 425. Pouzzoles. Fragment d'inscription funéraire.

15)
TABERNAM ET STABVL
ET MEMBRA QVAE INFRA · E
CVM HORTVLO ET VSTRINO·QVA*e*
IN TVTELAM HVIC MONIMEN*to cedunt*
ITA VT NVLLI LICEAT NEQVE EX HOC
EX HIS AEDIFICIIS QVAE TVTELA

Digitized by Google

P. 457. Rome.

16) D M S
SILVANI · CAES · N · SER
VERN · DISP · SCAENICORVM
VIX · ANN · XXXIIII
POSVERVNT
QVINTILIA · PROCVLA
CONIVNX · EIVS · ET
FELIX · AVG · LIB
FRATER

l. 2 et 3. *Silvani, Caes(aris) n(ostri) ser(vi) ver(nae), dis(pensatoris) scaenicorum.*

NOUVELLE REVUE HISTORIQUE DU DROIT FRANÇAIS ET ÉTRANGER, 1897.

P. 543 et suiv; cf. p. 673 et suiv. Ed. Beaudouin. Les grands domaines dans l'empire romain, d'après les travaux récents.

RENDICONTI DELLA R. ACCADEMIA DEI LINCEI.

P. 212 et suiv. Gamurrini. Inscription funéraire sur tuile avec le nom de C. Vergilius A. f.

REVUE BIBLIQUE, 1898.

P. 110. Au cinquante-neuvième mille de la route de Pétra à Gérasa (inscription publiée antérieurement et attribuée à Gratien et Valentinien).

17) IMP CAES
M ANTONIO
GORDIANO
PIO FEL AVG
PER C DOM
VALERIANVM
LEG AVG PR PR
L IX

Imp(eratori) Caes(ari) M. Antonio Gordiano Pio Fel(ici) Aug(usto) per C. Dom(itium) Valerianum leg(atum) Aug(usti) pr(o) pr(aetore).

WESTDEUTSCHE ZEITSCHRIFT FÜR GESCHICHTE UND KUNST, 1897.

P. 370 et 371. 18) Différentes briques des légions I *Minervia* et XXX *Ulpia* provenant de Gellep. Deux autres portent : VEX EX GR.

Vex(illationes) ex(ercitus) G(e)r(manici).

Pl. 17, cf. p. 344. Musée de Mayence. Cachet destiné à estampiller les pains d'une centurie de la légion XIVe *Gemina.*

L(egionis) XIIII G(eminae) M(artiae) Victricis : c(enturia) Caecilii, (opus) Sabinei; c(enturia) Caecilii, Musenti, adjut(oris); c(enturia) Caecilii, Metoni.

Digitized by Google

2° TRAVAUX RELATIFS A L'ÉPIGRAPHIE ROMAINE

ALOUF. HISTOIRE DE BAALBEK (2e édit.), 1896, Beyrouth (Imprimerie catholique).

P. 147 et suiv. Quelques inscriptions grecques ou latines.

P. 147. Trouvée dans le mur sud de la ville.

20)

PIÆ MATRI C·TERENTIVS VERECVNDVS
LEG XXI

P. 151. « Près de la route qui relie Yammouni à Bétédi'i, 10 mètres au-delà de ce dernier village ». Sur les deux faces d'une même pierre :

21)

FORT	IN HIS
A FELICI	PRAE
A IN V	DIS M CI
TRAQVE	CORNE
PARTE	LIANI ET
	CYRILLAE
	EIVS IN V
	TRAQVE PA
	rTE

In his praedi(i)s M. C[l](audii) Corneliani et Cyrillae (conjugis) ejus.

DE RUGGIERO. DIZIONARIO EPIGRAFICO DI ANTICHITÀ ROMANE, fasc. 56 et 57.

A signaler les articles *Consilium, Consistentes, Constans, Constantinopolis, Constantinus, Constantius.*

SARWEY et HETTNER. DER OBERGERMANISCH-RAETISCHE LIMES DES RŒMERREICHES.

Castellum d'Obercheidenthal, p. 12 et pl. 3. **22)** Tuiles estampillées des légions VIII et XXII, de la cohorte III *Dalmatarum* et de la cohorte XXIIII *voluntariorum civium romanorum.*

Castellum de Waldmössingen, p. 8.

23)

A B N O B Æ
S A C R V M
L VENNONVS
M E

l. 2. *L. Vennon(i)us S...me.*

R. CAGNAT.

Le Gérant : ERNEST LEROUX.

Digitized by Google

STATUE D'ÉPHÈBE DÉCOUVERTE AU PIRÉE

Musée de Nevers

Phototypie Berthaud, Paris.

Digitized by Google

Digitized by Google

TORSE DÉCOUVERT AU PIRÉE

(Musée de Nevers)

Digitized by Google

Phototypie Berthaud, Paris.

Digitized by Google

STATUETTE DE CORINNE

(Musée de Compiègne)

Digitized by Google

Phototypie Berthaud, Paris.

Digitized by Google

HERMAPHRODITE

STATUETTE DE BRONZE DE LA COLLECTION DU Mis DE LUPPÉ

(Planches VI et VII).

J.-R. Perronet, qui fut l'architecte du pont de la Concorde, présida aussi, de 1774 à 1785, à la construction du magnifique pont à trois arches qui traverse l'Oise à Pont-Sainte-Maxence. D'autres ponts, établis au même endroit, avaient précédé celui-là, qui se trouve situé sur une voie très ancienne, remontant probablement à l'époque romaine. Un peu en aval, il y avait, à l'époque de Perronet, une petite île rapprochée de la rive gauche de l'Oise; cette île fut détruite, vers 1789, lors de travaux accomplis pour la canalisation de la rivière; mais elle figure encore, sous le nom d'*Ile de la Plaine*, sur une gravure à l'eau-forte de J.-F. Germain, représentant le nouveau pont de Perronet peu après l'achèvement de la construction.

C'est à l'endroit où se trouvait autrefois cette île qu'un marinier, M. H. Legrand, découvrit, au printemps de 1893, l'importante statuette de bronze qui fait le sujet de cet article. M. le Mis de Luppé, possesseur du château de Beaurepaire près de Pont-Sainte-Maxence, acheta la trouvaille de M. Legrand, le 29 mai 1893; il manquait encore le socle et les deux bras. Le bras droit et le socle furent acquis ensuite par lui, au mois de juillet 1893, d'un dragueur, qui lui vendit en même temps deux pointes de lance en fer longues de 0m,33. Une cuiller à pot en bronze, tirée de l'eau par le même dragueur, est aujourd'hui chez M. Richard, notaire à Pont.

M. le Mis de Luppé transporta d'abord sa statuette à Paris, où M. le Mis de Nadaillac, correspondant de l'Institut, eut l'obligeance

Digitized by Google

de me la faire voir. J'obtins que M. Morel, restaurateur des antiques du Musée du Louvre, la fixât sur son socle et rajustât le bras droit, ce qui put se faire sans rien ajouter, la cassure du bras droit étant très nette et probablement récente. M. le Mis de Luppé voulut bien permettre qu'on photographiât la statuette sous trois aspects et la transféra ensuite à Beaurepaire, où j'ai eu l'occasion de l'étudier à nouveau au mois d'août 1896.

La statuette, sans le piédestal, a exactement 0m,60 de haut et 0m,22 de largeur *maxima*, dimensions qu'atteignent bien rarement les figures de bronze découvertes sur le sol de la Gaule. Le socle, endommagé sur la gauche par la drague, a 0m,065 de haut et 0m,23 de large. Sur le devant sont ménagées deux marches, détail que l'on constate quelquefois dans les petits bronzes représentant Vénus au moment de descendre dans l'eau. A la surface du socle, sur les parties saillantes, à droite et à gauche des marches ainsi qu'entre les pieds des personnages, sont gravées en creux trois rosaces à huit pétales, dont quatre plus grands séparés par quatre plus petits. Les grands pétales piriformes sont entaillés et paraissent avoir été remplis avec de l'argent ou de l'émail. Le socle reposait sur quatre pieds de lion, dont il ne subsiste qu'un seul, par derrière à gauche ; il ne se voit pas sur notre héliogravure (pl. VI).

La tête, haute de 0m,11, est d'un travail particulièrement soigné. L'œil gauche est aujourd'hui creux, mais l'œil droit est encore rempli d'un émail blanc, au milieu duquel est pratiquée, pour le cristallin, une cavité circulaire qui contenait sans doute un émail bleu. En haut de la tête, près de la naissance de la touffe qui surmonte la chevelure, existe un petit trou qui servait à l'insertion d'un ornement, probablement en or. Les deux oreilles sont percées pour recevoir des pendeloques. Le dos présente une gaine propre à l'insertion d'une tige qui était vraisemblablement la hampe d'un candélabre[1]. Les seins sont nettement féminins et

1. Même disposition dans la statuette d'Héraklès en bronze découverte à Zazenhausen et conservée au Musée de Stuttgart (*Répertoire de la statuaire*, II, 795, 8).

Digitized by Google

fortement accusés, mais les bouts des mamelles ne sont pas indiqués du tout. La partie moyenne du corps offre des particularités singulières que l'on distingue assez nettement sur l'héliogravure[1]. La patine a presque entièrement disparu, le marinier ayant gratté la surface du bronze avec un couteau ; ce qui en reste est de couleur vert foncé.

Dans l'ensemble, la figure est plutôt lourde et disgracieuse. L'inclinaison du corps en avant produit un effet désagréable ; elle s'explique sans doute par le désir de rendre verticale la gaine fixée au dos où s'insérait le candélabre. Le bras droit est beaucoup trop fort, la main trop grosse ; les dimensions des pieds sont également excessives. Le volume des hanches, des cuisses et des mollets a été exagéré à dessein par le sculpteur. L'intention de l'artiste ne prête, en effet, à aucun doute : il a voulu figurer un Hermaphrodite et il l'a fait sinon avec grâce, du moins avec une parfaite franchise. Si l'Hermaphrodite de Pont-Sainte-Maxence n'est pas un des produits les plus attrayants de l'art gallo-romain, il mérite cependant d'être compté parmi les bronzes les plus importants que l'on ait encore découverts en Gaule, tant par la rareté du motif que par ses dimensions exceptionnelles et son remarquable état de conservation.

Le dernier archéologue qui ait étudié, dans son ensemble, le type plastique d'Hermaphrodite, M. P. Herrmann[2], maintient, à la suite de nombreux savants de ce siècle, que le type en question prit naissance à l'époque hellénistique. A cette manière de voir, on peut objecter d'abord la présence incontestable d'Hermaphrodites sur des bas-reliefs néo-attiques, comme ceux du

1. Les dimensions des organes sont extrêmement faibles ; il y a une petite cavité à base triangulaire qui s'arrête au-dessus du bord inférieur des ὄρχεις, *ita ut* κτενός *imaginem praebeat.* Je ne me souviens pas d'avoir constaté ce détail ailleurs. On a cependant signalé récemment, mais sans la figurer, une statuette en marbre « panthée », conservée dans les jardins de l'ambassade russe à Thérapia sur le Bosphore, qui présenterait une monstruosité analogue (Arndt-Amelung, *Einzelverkauf*, texte du nº 739, p. 30).

2. Dans le *Lexicon der Mythologie* de Roscher, p. 2321, M. Couve, auteur de l'élégant article *Hermaphroditus* dans le *Dictionnaire des Antiquités*, a passé très rapidement sur la question des différents types plastiques.

Digitized by Google

cratère de Pise, des fragments d'Athènes et de la collection Barracco [1]. Une fois qu'il est établi, comme nous le pensons, que les éléments de ces bas-reliefs remontent tout au moins au début du IVe siècle [2], la thèse reprisepar M. Herrmann doit être considérée comme ébranlée [3]. Mais il y a plus. Pline cite, peut-être d'après Pasitélès, une statue célèbre d'Hermaphrodite en bronze, *Hermaphroditus nobilis*, qu'il attribue à Polyclès. Il y eut plusieurs artistes de ce nom ; le plus ancien florissait vers la CIIe olympiade (370 av. J.-C.), c'est-à-dire à l'époque de Praxitèle. L'opinion de M. de Kieseritzky [4], suivant lequel l'*Hermaphroditus nobilis*, œuvre de Polyclès l'ancien, serait l'original des Hermaphrodites couchés du Louvre, de la collection Borghèse, du Musée des Thermes, etc., est loin d'avoir trouvé crédit ; d'autres archéologues admettent, mais sans arguments valables, que l'Hermaphrodite couché serait l'œuvre d'un Polyclès plus récent, appartenant au IIIe ou au IIe siècle avant notre ère. Récemment, M. Furtwaengler a développé une opinion différente [5], déjà indiquée en passant par M. Herrmann [6]. Dans la belle statue d'Hermaphrodite debout, conservée au Musée de Berlin [7], et dont il existe au moins une réplique [8], le savant conservateur du Musée

1. Lasinio, *Campo Santo*, pl. 61 ; Hauser, *Neu-Attische Reliefs*, p. 15.
2. Cf. Hauser, *op. laud.*, p. 158 et suiv.
3. M. P. Herrmann a été frappé lui-même du caractère « archaïsant » de ces reliefs (p. 2336) : « C'est arbitrairement, dit-il, et pour des motifs à nous inconnus, que ce style est ici appliqué à un personnage (l'Hermaphrodite) qui, à l'époque indiquée par le style en question, était encore à peine connu. » Cette phrase renferme, ce semble, la condamnation implicite de la théorie qu'elle est destinée à soutenir.
4. *Annali dell' Instit.*, 1882, p. 245.
5. A. Furtwaengler, *Ueber Statuenkopien*, Erster Theil, dans les *Abhandlungen der k. bay. Akad.*, Munich, 1896, p. 58 [582]. M. Amelung (*Antiken in Florenz*, p. 261) est arrivé indépendamment à la même opinion.
6. *Lexicon* de Roscher, p. 2331 ; *Répertoire*, I, 372, 2.
7. Furtwaengler, *loc. laud.*, pl. XII. Une photographie de ce marbre avait été publiée précédemment par M. le Dr Paul Richer (*Les Hermaphrodites dans l'art*, in *Nouvelle iconographie de la Salpêtrière*, pl. XLIII).
8. Friederichs-Wolters, *Gipsabgüsse*, no 1482 ; Arndt, *Einzelverkauf*, no 872 ; *Répertoire*, II, 791, 6. Ce n'est qu'un torse. L'Hermaphrodite en bronze du Musée de Florence (*Répertoire*, t. I, 367, 6) est une imitation libre du même motif.

Digitized by Google

de Munich reconnaît l'*Hermaphroditus nobilis* de Polyclès. Or, cette statue paraît appartenir au même cycle artistique que le Satyre versant et l'Éros du Palatin, qu'il attribue à la jeunesse de Praxitèle [1]. Donc, le Polyclès en question serait le plus ancien sculpteur de ce nom et le type plastique d'Hermaphrodite remonterait ainsi bien au delà de l'époque alexandrine.

Il y a, dans cette thèse de M. Furtwaengler, deux choses à distinguer. L'identification de l'Hermaphrodite de Polyclès avec celui de Berlin reste douteuse tant qu'on ne connaîtra pas plus de deux ou trois répliques de cette statue célèbre [2]. D'autre part, M. Furtwaengler a certainement raison de faire remonter au début du IVe siècle le motif dont la statue de Berlin est un écho. L'idée, déjà exprimée par M. de Kieseritzky, que le type de l'Hermaphrodite aurait été créé dès l'époque de Praxitèle, me paraît incontestablement juste. C'est alors, en effet, que se constituent, dans l'art, les types des dieux juvéniles, Éros, Dionysos, Apollon, les Satyres, Hypnos, Thanatos et d'autres. Les sculpteurs attiques ne donnent pas, à ces dieux, les formes carrées et vigoureuses des éphèbes de Polyclète, mais tendent à réaliser en eux une sorte de synthèse où viennent se fondre la beauté de l'homme et celle de la femme [3]. Sous des noms différents, ce sont bien des Hermaphrodites qu'ils figurent; rien d'étonnant que le type d'Hermaphrodite lui-même date de cette époque. S'il n'y prit pas encore d'importance, c'est parce que Hermaphrodite, en tant que divinité distincte, est un tard-venu dans le panthéon attique. Ce dieu presque sans histoire, inconnu de l'ancienne littérature, ne fut d'abord qu'un des nombreux génies attachés aux cortèges d'Aphrodite et de Dionysos. Sa personnalité artistique, si l'on

1. Furtwaengler, *Meisterwerke*, p. 534.

2. En 1878 (*Annali dell' Inst.*, t. L, p. 96), M. Furtwaengler croyait que l'Hermaphrodite Borghèse dérivait de celui d'un Polyclès du IIe siècle av. J. C., et il disait fort justement à ce propos : « *Non conosciamo dai monumenti verun' altra rapprezentazione statuaria d'Ermafrodito che potrebbe rimontare ad un originale celebre, e perciò lo credo probabile che quello di Policle era del tipo conservato.* »

3. Cf. *Nécropole de Myrina*, p. 329.

Digitized by Google

peut dire, fut d'autant plus lente à se dégager que son caractère androgyne était l'attribut commun de plusieurs types plastiques assignés, au IVe siècle, à des divinités plus considérables et plus anciennement vénérées. Il est vrai que le culte d'un dieu Aphroditos, figuré comme une Aphrodite barbue[1], avait été, nous dit-on, importé au VIe siècle de Chypre à Athènes; mais la preuve qu'il n'exerça pas d'influence sur l'art, c'est que nous n'avons pas conservé d'image d'Hermaphroditos barbu. On peut seulement admettre, dans l'Athènes du Ve siècle, l'existence d'*hermès* d'*Aphroditos*, c'est-à-dire d'hermès phalliques surmontés d'une tête féminine, dont on connaît quelques exemplaires de basse époque[2]. Cet assemblage dut paraître grossier au goût des Grecs; quand le nom d'*Hermaphroditos* se fut répandu dans la langue, on oublia qu'il désignait primitivement un *hermès*; on fit du dieu androgyne le fils d'Hermès et d'Aphrodite — légende tardive, suscitée par le nom même — et l'art le représenta sous les traits d'un éphèbe rêveur et sensuel, analogue à Dionysos et à Éros.

Ainsi purifié, le type d'Hermaphrodite est plutôt la synthèse de deux beautés que celle de deux sexes. Mais, comme nous l'avons déjà dit, il manquait d'individualité, parce que l'art avait revêtu d'autres divinités du même caractère androgyne. Il est fort inutile d'invoquer des influences orientales pour expliquer la genèse des types nouveaux où l'idée des deux sexes réunis s'accusa davantage; le besoin d'individualiser le dieu y suffit. Assurément, l'art grec n'eut jamais la fantaisie de représenter une femme barbue: jusqu'à la fin de la civilisation païenne, c'est la conception de l'Hermaphrodite éphèbe qui domina presque exclusivement[3]. Mais les artistes de la décadence donnèrent à cet éphèbe des seins de femme ou insistèrent d'une manière indécente sur sa virilité. En général, ces deux caractères ne sont

1. Macrobe, *Saturn.*, III, 8; Servius *ad Aen.*, II, 632.
2. *Répertoire*, I, 367, 5; II, 525, 10; 526, 1.
3. Pour les exceptions, d'ailleurs incertaines, qu'on peut signaler, voir l'article *Hermaphroditus* de M. Couve dans le *Dictionnaire des Antiquités*, p. 138.

Digitized by Google

pas réunis[1]; au contraire, l'exagération de l'un accompagne d'ordinaire l'atténuation de l'autre. C'est le cas pour l'Hermaphrodite de Pont-Sainte-Maxence, où la nature féminine est très accusée, la virilité marquée à peine[2]; comme exemple du contraire, on peut citer la belle figure d'Hermaphrodite en bronze, à la poitrine virile, mais ithyphallique, qui, également découverte en Gaule, est conservée au Musée d'Épinal[3].

Hermaphrodite est un dieu sans histoire. Tout ce qu'on croyait savoir, c'est qu'il était fils d'Hermès et d'Aphrodite et qu'il était devenu amoureux d'une nymphe, dont le corps s'était fondu avec le sien. Enfin, quelques-uns l'identifiaient à Priape, fils d'Aphrodite et de Dionysos — suivant d'autres, d'Aphrodite et d'Hermès[4]. Or, lorsqu'on passe en revue les nombreuses figures d'Hermaphrodite qui nous restent, il semble qu'elles se divisent en deux classes : d'une part, le type général, atténué, prêté aux dieux éphèbes par l'art du IVe siècle ; de l'autre, des *adaptations* de certains motifs prêtés à Aphrodite, aux Ménades, aux Nymphes et à Priape. Pour Priape, la chose est incontestable; aussi bien serait-il déplaisant d'y insister et je me contente de signaler aux curieux le petit bronze légué au Cabinet des Médailles par Oppermann[5]. Mais l'assimilation d'Hermaphrodite à Aphrodite, aux Ménades et aux Nymphes soulève nombre de questions difficiles, qui n'ont pas encore, que je sache, été abordées. Quand on constate, comme nous le faisons, le parallélisme des types, on peut se demander de quel côté est l'emprunt, et cela avec d'autant plus de raison que nous considérons aujourd'hui le type d'Hermaphrodite comme plus ancien qu'on ne le croyait. Pour résumer à l'avance notre opinion, aucune affirmation absolue n'est de mise ici : tantôt un type féminin a influé sur celui d'Hermaphro-

1. Voir cependant l'Hermaphodite en bronze de la collection Blanchet (autrefois dans la collection Alcochète), *Revue archéol.*, 1896, I, pl. 4; *Répertoire*, II, 176, 3.
2. Voir aussi le marbre d'Oxford, *Marm. Oxon.*, fig. 34.
3. Voir mes *Bronzes figurés*, n° 118.
4. Cf. S. Reinach, *Album des Musées de province*, p. 44.
5. Babelon et Blanchet, *Catal. des bronzes de la Biblioth. nationale*, p. 310.

Digitized by Google

dite ; tantôt un type d'Hermaphrodite, qui n'a pas nécessairement été créé pour lui, a réagi sur un type féminin.

J'ai signalé, en 1891, l'analogie de l'Hermaphrodite d'Épinal avec la Vénus Callipyge de Naples et j'ai cité un monument où Hermaphrodite paraît dans la même attitude, le grossier bas-relief de Sens[1]. Depuis, on en a publié trois autres : l'Hermaphrodite d'Alcochète[2], celui du Cabinet des Médailles[3] et celui de Vienne en Autriche[4]. Cette multiplicité de monuments doit déjà donner à réfléchir, si l'on songe surtout que l'Aphrodite de Naples est unique dans l'art et qu'il n'en existe pas de répliques[5]. Et le doute s'accroît lorsque l'on constate que sur trois bas-reliefs néo-attiques, ceux de Pise, d'Athènes et de la collection Barracco, on voit un Hermaphrodite du cortège de Dionysos dans une attitude presque identique à celle des Hermaphrodites d'Alcochète et d'Épinal. On connaît aussi des figures de Satyres dans une posture analogue, qui n'a pas le moindre caractère érotique[6]. Pourquoi donc ne pas admettre que le type de l'*Hermaphroditus respiciens*, dérivant d'un type de Satyre en vogue au IVe siècle, soit le premier en date, qu'il ait été plus tard modifié dans une pensée sensuelle et prêté *exceptionnellement* à une statue féminine?

Le Musée du Louvre possède deux statuettes de bronze presque identiques, trouvées en Égypte, qui représentent un Hermaphrodite debout, relevant sa tunique, avec un mouvement qui est souvent attribué par l'art à Priape et à Atys[7]. On le trouve également prêté à l'Hermaphrodite de la collection Torlonia[8], à celui du Louvre, que l'on n'ose pas exposer[9], et à deux termes d'Her-

1. *Album des Musées de province*, p. 40.
2. *Revue archéol.*, 1896, I, pl. 4.
3. Babelon et Blanchet, *op. laud.*, n° 307.
4. *Archäologischer Anzeiger*, 1892, p. 51.
5. Les petits bronzes qui reproduisent le même motif sont, je crois, tous modernes.
6. Helbig, *Musées de Rome*, t. I, n° 371.
7. *Répertoire*, II, 177, 5.
8. *Répertoire*, I, 371, 2; *Album Torlonia*, n° 466.
9. *Répertoire*, I, 372, 4.

Digitized by Google

maphrodite[1]. Or, le Musée de Bordeaux possède une statuette tout à fait semblable à celle d'Alexandrie, *avec cette différence que le personnage représenté est féminin*[2]. Cette analogie curieuse, soit dit en passant, vient à l'appui de la thèse que nous avons soutenue en 1893 sur l'origine gréco-alexandrine de l'art gallo-romain[3]. Ici encore, comme dans le cas de l'Hermaphrodite d'Épinal comparé à la Callipyge, nous ne pouvons croire que le type primitif soit celui d'une Aphrodite *monstrans se*, type qui, à vrai dire, n'existe pas dans l'art ou ne paraît que dans des caricatures (figurines de Baubo, etc.)[4]. Ce geste indécent a d'abord été donné à Priape, puis à Hermaphrodite[5] et à Atys ; un caprice d'artiste provincial l'a prêté plus tard à Aphrodite, d'où la figurine, jusqu'à présent unique, du Musée de Bordeaux.

Voici maintenant des exemples où certains types d'Hermaphrodite semblent n'être que la transposition de motifs créés, à l'origine, pour des femmes.

Le geste caractéristique de la *Venus Genetrix* soulevant son voile est prêté quelquefois par les coroplastes à des figures viriles. Fr. Lenormant en a publié une, où il a cru reconnaître Aphroditos, forme mâle de la Vénus orientale[6]. De cet Hermaphrodite on peut rapprocher celui de la collection Pamphili, relevant sa draperie et portant la main gauche à son sein[7], et la figurine en bronze découverte dans la Tamise, dont le bras gauche soulève un pan de draperie, tandis que le bras droit abaissé tient un miroir[8]. Le même geste est prêté à Hermaphrodite sur plusieurs pierres gravées[9].

1. *Répertoire*, I, 371 7; Arndt-Amelung, *Einzelverkauf*, n° 185.
2. *Société archéologique de Bordeaux*, t. VII, pl. 4; *Répertoire*, II, 337, 4.
3. *Bronzes figurés*, p. 9 et suiv.
4. Voir l'art. *Baubo* dans le *Dictionnaire des Antiquités*.
5. Un geste analogue, mais atténué, caractérise une belle statuette d'Éros Hermaphrodite découverte à Myrina (Pottier et Reinach, *Nécropole de Myrina*, pl. XV).
6. *Gazette archéol.*, 1878, p. 153, pl. XXVII; *ibid.*, 1887, p. 256.
7. *Répertoire*, I, 371, 7.
8. *Archæologia*, t. XXVIII, pl. IV, I, p. 46; *Répertoire*, II, 176, 1.
9. *Lexicon* de Roscher, p. 2326.

Digitized by Google

Un Hermaphrodite en bronze du Cabinet des Médailles abaisse le bras droit et, de son bras gauche relevé, semble lisser ou parfumer sa chevelure [1]. Il existe une figure en marbre analogue à Deepdene [2]. C'est là, comme on sait, un motif souvent attribué à Aphrodite [3]. Un singulier Hermaphrodite, applique de bronze découverte à Siders en Suisse avec une applique de même grandeur au type de la Vénus de Médicis [4], est représenté le bras droit levé, portant la main à sa chevelure et le bras gauche ramené vers le milieu du corps. Ici encore, l'influence d'un type bien connu d'Aphrodite est incontestable.

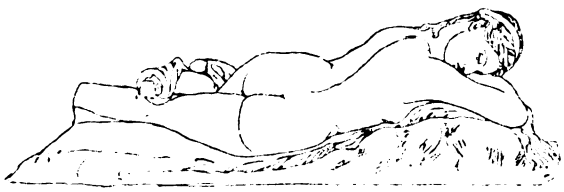

Fig. 1. — Ménade du Musée d'Athènes.

Il n'est pas douteux que le type de l'Hermaphrodite endormi ne dérive, en dernière analyse, de la peinture et du bas-relief, qui figurèrent ainsi, surtout à l'époque hellénistique, Ariane, les Ménades et les Nymphes [5]. M. Furtwaengler a fait remarquer avec raison [6] que les représentations de Ménades endormies sont plus anciennes dans l'art que celles des Satyres dormant. Mais lorsqu'on considère les exemplaires de ce motif conservés en ronde bosse, on en vient à douter que celui de la dormeuse soit le plus ancien. Nous ne connaissons, en effet, qu'*un seul* exemplaire d'une Ménade endormie dans l'attitude de l'Hermaphrodite Borghèse (fig. 1) [7], alors qu'il existe *au moins six répliques* de ce

1. Babelon et Blanchet, *op. laud.*, n° 307.
2. *Répertoire*, I, 371, 5.
3. Par exemple, *Répertoire*, I, 327.
4. *Indicateur d'antiquités suisses*, 1874, pl. I, 2; *Répertoire*, II, 177, 4.
5. Cf. *Annali dell' Instit.*, 1878, p. 96.
6. *Ibid.*, p. 97.
7. C'est la statue découverte à Athènes et conservée au Musée National (*Rép.*, II, 400, 3.) M. Amelung (*Antiken in Florenz*, p. 92) a émis, au sujet de cette statue,

Digitized by Google

dernier. Concluons donc que le motif a été inventé pour une figure féminine, mais que la sculpture en ronde bosse, en se l'appropriant, paraît l'avoir appliqué d'abord à la conception de l'Hermaphrodite endormi.

Dans plusieurs compositions, qui ont été énumérées en dernier lieu par M. Herrmann[1], pierres gravées, bas-reliefs, peintures, on voit Hermaphrodite endormi, dans une attitude semblable à celle de l'Hermaphrodite Borghèse, tandis que Pan lève sournoisement la draperie qui le couvre. Ce motif est bien connu dans l'art hellénistique ; mais il s'agit, dans la plupart des cas, d'une dormeuse surprise, et cette dormeuse est généralement une Ménade. La transposition du motif, qui appartient originairement à la peinture, n'a pas besoin d'être démontrée. Il en est de même du groupe érotique de l'Hermaphrodite et du Satyre (ou de Pan), dans lequel l'Hermaphrodite a pris la place d'une nymphe[2]. Hermaphrodite remplace encore Aphrodite dans le bas-relief de Rome où il est représenté tenant Éros sur son bras[3] et sur les pierres gravées où Hermaphrodite couché est éventé par une troupe d'Éros[4].

Le Cabinet des Médailles possède une statuette en bronze de la collection de Caylus[5] qui représente un Hermaphrodite agenouillé, les bras légèrement portés en avant comme s'il soutenait quelque objet. Ni Caylus, ni les auteurs du Catalogue des bronzes de la Bibliothèque nationale n'ont cherché à expli-

une théorie fort bizarre. Il y voit une réplique de l'Hermaphrodite Borghèse, mais où l'artiste athénien, par une « étonnante pruderie », aurait omis de figurer l'attribut viril. Comme si un pareil scrupule, conforme seulement à la « pruderie » moderne (quelques Hermaphrodites conservés dans les collections anglaises ont été mutilés à dessin), était admissible chez un sculpteur grec ! La nébride sur laquelle est couchée la Ménade d'Athènes ne laisse d'ailleurs aucun doute sur l'interprétation de cette statue.

1. *Lexicon* de Roscher, p. 2336.
2. *Ibid.*, p. 2337.
3. Gerhard, *Ant. Bildw.*, pl. XLIII, I; Matz-Duhn, 3576; Couve, art. *Hermaphroditus* du *Dictionnaire des Antiquités*, p. 138.
4. S. Reinach, *Pierres gravées*, pl. 39.
5. Caylus, *Recueil*, t. II, pl. 80, 1 ; Babelon-Blanchet, n° 308; *Répertoire*, II, 177, 8.

Digitized by Google

quer cette attitude. Elle me paraît calquée sur celle qu'on trouve souvent prêtée à des Nymphes, agenouillées et tenant devant elles un bassin ou une coquille[1].

Une explication analogue semble convenir à la statuette de Pont-Sainte-Maxence.

L'attitude du corps porté en avant, celle du bras droit, à laquelle devait correspondre celle du bras gauche, ne s'expliquent que si l'on fait tenir à l'Hermaphrodite un bassin ou une coquille. Les degrés pratiqués dans le socle de la statuette, comme dans les bases de figurines de Vénus prêtes à descendre au bain[2], autorisent à croire que l'Hermaphrodite de Pont était placé dans des thermes, peut-être aussi dans quelque villa romaine sur le bord d'une pièce d'eau ou d'une grande vasque, et, tout en servant de support à un candélabre, éveillait l'idée d'une nymphe gardienne de la source. N'était-ce pas en se baignant dans la fontaine de Salmacis que le fils d'Hermès et d'Aphrodite avait changé de sexe?

On peut croire que l'Hermaphrodite de marbre, sur lequel il existe une épigramme de Martial[3], était placé, comme celui de Pont, au bord d'un bassin :

Masculus intravit fontes : emersit utrumque.
Pars est una patris, caetera matris habet.

Une épigramme anonyme de l'*Anthologie*[4] décrit une statue d'Hermaphrodite dans un bain public ouvert aux deux sexes.

ΕΙΣ ΕΡΜΑΦΡΟΔΙΤΟΝ ΕΝ ΛΟΥΤΡΩΙ ΙΣΤΑΜΕΝΟΝ

Ἀνδράσιν Ἑρμῆς εἰμί, γυναιξὶ δὲ Κύπρις ὁρῶμαι,
ἀμφοτέρων δὲ φέρω σύμβολά μοι τοκέων.
Τοὔνεκεν οὐκ ἀλόγως με τὸν Ἑρμαφρόδιτον ἔθεντο
ἀνδρογύνοις λουτροῖς παῖδα τὸν ἀμφίβολον[5].

1. *Répertoire*, I, 136, 1 ; Arndt-Amelung, *Einzelverkauf*, n° 532.
2. Babelon et Blanchet, n°s 249, 250.
3. Martial, XIV, 172.
5. *Anthologie Palatine*, IX, 783.
5. A rapprocher d'une statue d'Hermaphrodite, dans le gymnase de Zeuxippe à Constantinople, *Anthol. Palat.*, II, 103.

Digitized by Google

Les statues de nymphes que je propose de rapprocher de l'Hermaphrodite de Pont sont les suivantes :

1° Musée Pie-Clémentin (*Rép.*, I, 438, 4) ;

2° Ancienne collection Vescovali (*Rép.*, I, 438, 5) ;

3° Ancienne collection Cavaceppi (*Rép.*, I, 438, 7) ;

4° Musée Pie-Clémentin (*Rép.*, I, 441, 6) ;

5° Vatican (*Rép.*, I, 441, 7) ;

6° Louvre (D'Escamps, *Marbres Campana*, n° 27 ; *Rép.*, II, 405, 3) ;

7° Collection Cook à Richmond (la partie inférieure seule, dont M. Michaelis a bien voulu me communiquer un croquis) ;

8° Athènes? (Friederichs-Wolters, *Gipsabgüsse*, n° 1549 ; *Pép.*, II, 405, 8) ;

9° Villa Borghèse (Nibby, *Monum. Borghesiani*, n° 33 ; *Rép.*, II, 405, 1 ; ici fig. 2) ;

10° Musée de Constantinople (*Rép.*, II, 405, 2) ;

11° Madrid (*Museo Español*, t. II, pl. à la p. 601 ; Hübner, n° 62 ; *Rép.*, II, 405, 6) ;

12°, 13° Collection Torlonia (*Album Torlonia*, n°s 101, 361 ; *Rép.*, 405, 4-5) ;

Fig. 2. — Nymphe Borghèse.

14° Musée de Lyon (partie supérieure d'un petit bronze, *ap.* Comarmond, *Antiquités du Musée de Lyon*, pl. IX, n° 102 ; *Rép.*, II, 405, 7) ;

Nous aurions donc, en ne tenant compte que des œuvres en ronde bosse[1], à énumérer *quatorze* statues de ce type, alors que l'Hermaphrodite de Pont est encore isolé. Toutefois — et ceci vient à l'appui de notre manière de voir — il existe une statue, jusqu'à présent unique, qui offre le même motif attribué à un personnage viril. C'est un Éros en marbre conservé au château

1. Les bas-reliefs analogues ne sont pas rares, mais je ne suis pas en mesure d'en dresser la liste.

Digitized by Google

de Pavlovsk, près de Saint-Pétersbourg, et publié par Stephani dans son catalogue de cette collection[1] (fig. 3). Nous avons là un exemple frappant de ce *processus* d'adaptation, transférant à des divinités viriles non seulement les attributs, mais les attitudes de divinités féminines. L'Hermaphrodite de Pont est le résultat d'une transposition analogue.

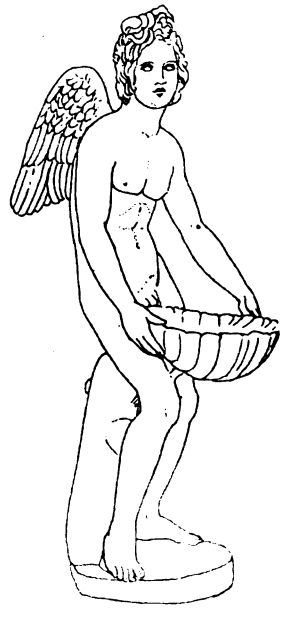

Fig. 3. — Éros de Pavlovsk.

On connaît de nombreuses figurines de bronze représentant Aphrodite ou Aphrodite-Isis, qui rappellent l'Hermaphrodite de Pont par la lourdeur des formes et cette obésité précoce, à nos yeux si disgracieuse, qui passe encore pour une beauté de la femme en Orient. Or, ces figurines proviennent presque toutes de la Syrie et de la Basse-Égypte et il y a lieu de croire qu'elles ne sont pas antérieures au IIe siècle après J.-C., puisqu'on n'en a pas découvert, que je sache, de semblables à Pompéi. La Gaule romaine des deux derniers siècles de l'Empire, dont l'art paraît avoir été tributaire de celui de la Syrie et de l'Égypte, a fourni, outre l'Hermaphrodite de Pont, plusieurs grandes statuettes viriles où s'accuse la même tendance à l'obésité. Tels sont l'Apollon du Vieil-Évreux, qui est peut-être un Hermaphrodite, le Dionysos de l'ancienne collection Gréau, le Dionysos enfant de Vertillum (à Châtillon-sur-Seine), l'Apollon d'Arles (à Liverpool), etc. Les statues féminines du même type font, je crois, entièrement défaut en bronze[2]; en revanche, elles sont très fréquentes parmi les terres cuites blan-

1. Stephani, *Antiken zu Pavlovsk*, pl. I, 1; *Répertoire*, II, 437, 8. La statue a été trouvée, en 1771, près du lac de Némi.

2. La rareté des Vénus parmi les petits bronzes de la Gaule romaine est un fait que je ne parviens pas à m'expliquer.

Digitized by Google

ches de l'Allier, où les Vénus opulentes, comparables aux Aphrodites syro-égyptiennes, se trouvent en grand nombre. Ces dernières, dont la date a pu quelquefois être fixée par des découvertes de monnaies, ne sont pas, en général, antérieures au IIe ou au IIIe siècle après J.-C. [1]. C'est à la même époque, celle de la plus grande prospérité matérielle de la Gaule, que nous attribuons l'Hermaphrodite de Pont-Sainte-Maxence. Nous ne voyons aucune raison de supposer que cette figurine ait été importée en Gaule ; elle présente, au contraire, tous les caractères de l'art provincial, mais d'un art dont les origines, les traditions et les tendances étaient plutôt gréco-orientales qu'italo-grecques. Le premier sculpteur étranger qui, à notre connaissance, ait fondu le bronze en Gaule, s'appelait Zénodore [2] ; et Zénodore, comme son nom l'indique, était un Grec d'Orient.

Janvier 1898.

Salomon Reinach.

Post-scriptum. — Une intéressante communication de M. Amelung m'a révélé l'existence, au Musée du Capitole à Rome, d'un Hermaphrodite de bronze très semblable à celui de Sainte-Maxence; il m'a été malheureusement impossible, jusqu'à ce jour, d'en obtenir un dessin ou une photographie. Voici les renseignements que je dois à l'obligeance de MM. Amelung et Hülsen : « La seule mention de cette statuette se trouve dans le *Bullettino comunale*, 1875, p. 252, no 1, où le Viminal est indiqué comme provenance. Elle est aujourd'hui sous verre dans la salle des bronzes au Palais des Conservateurs. La hauteur est d'environ 1m,20. L'Hermaphrodite est debout sur une base carrée, richement profilée, qui repose, aux quatre extrémités, sur des pattes de lion et présente, au milieu de la face antérieure, un petit escalier de trois marches. Sur la surface horizontale de la base sont gravées en creux des palmettes, qui étaient probablement incrustées d'argent. L'Hermaphrodite porte sur la jambe gauche (celui de Pont porte sur la jambe *droite*). Le pied droit est légèrement relevé ; le mouvement s'explique bien si la cuisse droite supérieure servait d'appui à une coquille ou une coupe portée par les deux mains tendues en avant. La tête, avec coiffure féminine, boucles sur le front et sur les tempes, a été fondue à

1. Blanchet, *Études sur les figurines en terre cuite de la Gaule romaine*, p. 44 et suiv.
2. Pline, *Hist. naturelle*, XXXIV, 45. Cf. nos *Bronzes figurés de la Gaule*, p. 12.

Digitized by Google

part et ajustée au corps. Les yeux, qui manquent aujourd'hui, étaient probablement en pierre ou en argent. Le regard se porte en avant. Sur le dos, au milieu, est un appendice allongé et quadrangulaire en forme de carquois. Dans cet appendice a été inséré par le haut un rameau élevé, qui monte d'abord en deux branches, à la façon d'une lyre, puis continue sous l'aspect d'une branche unique, à peu près suivant la forme d'un Z grec. Les parties sexuelles sont aujourd'hui cachées par une feuille. Immédiatement après la découverte, le sculpteur allemand Sommer a examiné la statuette et reconnu qu'elle était ithyphallique (cela est dit également dans le *Bullettino*) et que le φ. servait de passage à un jet d'eau, lequel tombait dans la coupe ou coquille tenue par l'Hermaphrodite. Il est probable que l'eau arrivait par une conduite dissimulée dans l'appendice mentionné ci-dessus. Il s'agit donc d'un *Manneken P...*; ce n'est pas le seul que l'antiquité nous ait légué, mais c'est sans doute le seul de ce type. Les formes sont très molles, le travail n'est pas mauvais, à peu près à la hauteur des meilleures figures de fontaine à Pompéi ». On voit que la statuette romaine se distingue surtout de celle de l'Oise par des détails qui, à cette place, en eussent rendu assez difficile la publication.

Digitized by Google

THE

ATHENIAN PORTRAIT-HEAD

BY DEXAMENOS OF CHIOS

(PLATE VIII)

It is a remarkable fact that for the only living contemporary likeness of an Athenian citizen of the Great Age we have to turn to a gem. It is hardly less remarkable that the name of the author of the work in question, Dexamenos of Chios, — to-day generally recognised as the most consummate master of the gem-engraver's art of whom any record has reached us from Greek antiquity, or indeed from any other time, — should have been absolutely unknown down to quite recent years.

Modern discovery, indeed, has made some amends for this long oblivion, and four works of Dexamenos, of unquestionable authenticity, have now seen the light[1]. Considering that all the other signed gems of the best Greek period may be counted on the fingers, and that each represents the work of a different artist, it will be seen that this is a very large proportion in favour of Dexamenos. The developement in style observable on the known examples of his handiwork shows that his activity cover-

1. For a careful comparative study of the works of Dexamenos, see Furtwängler, *Gemmen mit Künstlerinschriften* (*Jahrbuch d. k. deutsch. Inst.*, 1888, p. 199 sqq.)

Digitized by Google

ed a considerable period, and we may infer, besides, that his skill was rivalled by his industry.

About the year 1860 there was found by a peasant in an ancient tomb at Kara near Athens a scaraboid of red and yellow jasper engraved with the portrait of a bearded head and the signature of the engraver Dexamenos. The gem was subsequently secured by the owner of the soil, the Greek Admiral Soteriades[1] who, however, being unable to read the inscription, had at the time no idea of its value. It was only later, and shortly after the publication by Stephani of the first of the South Russian intaglios bearing the same engraver's name, that happening to show the gem to Dr Rhousopoulos of Athens he learnt from him its great importance. The tomb in which it was found formed part of the cemetery of the Æxonian Deme from which the Admiral had already obtained a large collection of painted vases and other antiquities[2]. This ancient burial-place lies at the foot of Hymettos.

The stone itself, which is of great beauty, may be described as a jasper with red and yellow zones intersected by a fretwork of chalcedonic veins, milky white and crystalline. This variegated material recurs, to my knowledge, in the case of more than one intaglio of a good Greek period, — mostly scaraboids, — found in

1. My own information as to the history of this gem is confirmed by Stephani, *Compte rendu*, etc., 1868, p. 54; Wieseler, *Arch. Bericht über eine Reise nach Griechenland* (*Abh. d. Göttinger Ges.*, XI, n. 22) who observes of the gem, then in Admiral Soteriades' possession « Wohl das wichtigste Werk seiner Art in Athen; » King, *Antique Gems and Rings*, 1872, p. VII and XVIII, and Furtwängler, *Gemmen mit Künstlerinschriften* (*Jahrbuch d. k. deutsch. Inst.*, 1888, p. 201). Sold by the heirs of Admiral Soteriades, it has since found a place in my own cabinet. It is important to note in view of certain doubts thrown on the intaglio by some archaeologists who had never seen it (e. g. Chabouillet, *Gazette archéologique*, 1886, p. 154, and Murray, *B. M. Catalogue of Gems*, p. 32 note) that the gem was in existence before the first publication of a work of Dexamenos by Stephani in the *Compte rendu*, etc. of 1861 (p. 147 seqq.). So far as I am aware, no doubts have ever been expressed by anyone who had seen the gem. The fineness of the engraving alone is sufficient to exclude the possibility of a modern origin.

2. See Curtius, *Preussische Jahrbücher*, XXIX (1872), pp. 68, 69; Stark, *Nach dem griechischen Orient*, p. 353 and 403. A good proportion of black-figure vases were found in this cemetery.

Digitized by Google

Athens or its neighbourhood[1], and affords, therefore, an indication of local fabric[2].

Already before this discovery a gem by the same engraver existed in Colonel Leake's collection[3]. It is a sapphirine chalcedony scaraboid representing a lady seated at her toilet while a handmaiden stands before her, holding a wreath and mirror. On the margin behind the seated lady appears the signature **ΔΕΞΑΜΕΝΟΣ**, while in the field above the two figures, in somewhat larger letters, is seen the name **ΜΙΚΗΣ**, referring to the proprietress of the signet.

The toilet scene on this gem closely recalls that on some of the sepulchral stelae from the Dipylon cemetery, and the name Mika itself appears from these monuments to have been a favourite one at Athens during the fifth and fourth centuries B. C.[4]. It is noteworthy that in one case it occurs in connexion with a lady holding a mirror, as on the gem, from whom a youth, perhaps her husband, is taking a long farewell.

These comparisons are interesting as once more indicating Athens as the scene of Dexamenos' activity, and as perhaps showing that the gem itself was of a memorial character[5]. The parting scene of the last mentioned relief, however, though of fifth century work, is more advanced in style than the design on the intaglio. In many respects, and notably in the row of globular locks above the brow of the seated lady on the gem, there

1. This observation is confirmed by the well-known Athenian antiquary, Dr. Rhousopoulos.

2. King, *Antique Gems and Rings*, p. XVIII, observes of the stone that it is of a material so unusual in Greek remains that no forger would have dared to select it as the vehicle of imposture.

3. King, *Antique Gems and Rings*, p. 123 and 186 : Furtwängler, *loc. cit.*, pp. 202-204, and Taf. 8, 6; Middleton, *Engraved Gems of Classical Times*, App. pp. VII, VIII and pl. I, II.

4. On the name *Mika*, or *Mikka* and the monuments with which it is connected, see especially P. Gardner, *Sculptured Tombs of Hellas*, pp. 157, 168 and pl. XXI. It was not simply a term of endearment — (as we say « Tiny ») — but an actual personal name.

5. Cf. Middleton, *Engraved Gems of Classical Times*, App. pp. VII, VIII.

Digitized by Google

is a distinctly archaic touch[1], while the somewhat heavy veil covering the back of her head recalls the matronly fashions of the first half of the fifth century. We are reminded of the so-called Penelope of the Vatican[2].

The first published notice of a gem by Dexamenos dates from 1861, when Stephani described and figured a chalcedony scarabaoid with golden hoop recently found in a grave at Kertch (Pantikapaeon) representing a flying heron [pl. VIII] and bearing the full inscription :

ΔΕΞΑΜΕΝΟΣ
ΕΓΟΙΕΧΙΟΣ

Another, an agate, with a shank of gold, also found in Southern Russia, was published by the same archaeologist in the *Compte rendu* of 1865. It exhibits a heron standing on one leg, with a grasshopper beside it, and is simply inscribed ΔΕΞΑΜΕΝΟΣ. It has been much damaged by fire. [See pl. VIII.]

This latter gem and that with the toilet scene are distinguished from the other two in several particulars in which they themselves conform. The field is surrounded by a hatched or « ladder » border, while in the other two cases this more elaborate frame has been simplified into a single line drawn round the margin of the stone. The name of the artist is given by itself without ΕΓΟΙΕ, and it follows the curved outline of the margin instead of running horizontally. The form of the Ν in both, with its longer down-stroke Ν as opposed to Ϟ, is also slightly more archaic than that on the others. On these grounds as well as from the general style of engraving, Dr. Furtwängler, in his careful study of the Dexamenos group, has assigned to the two gems in question a certain anteriority in date to the others.

There can in fact be no question that the portrait-head and the flying heron represent the highest development of Dexamenos' powers. Both stand unrivalled and alone among works

1. Cf. Furtwängler, *op. cit.*, p. 203.
2. This comparison has also suggested itself to Dr. Furtwängler, *op. cit.*, p. 204.

Digitized by Google

of the gem-engraver's art for their microscopic fineness and delicacy of execution[1].

The exquisite sureness of touch is here equally conspicuous in the use of the wheel for the modelling of the broader surfaces and of the diamond-point in the details. Dr. Furtwängler[2], repeating a comparison already made by Stephani[3], notices that the hair and beard of the portrait-head are engraved with the firm, long-drawn lines and « the same inimitable fineness » as the plumage of the flying heron, and a circumstance may be worth recalling which curiously illustrates this point of resemblance. The professional work of Mr. A. P. Ready, — well-known for his skilful casts and electrotypes at the British Museum, — has given him a considerable technical acquaintance with ancient gems. On my showing him the portrait-head, which was previously unknown to him, he remarked, before observing the signature, that the fineness of the line-work in the hair and beard recalled the feathers of Dexamenos' birds.

These works of the engraver, though so different in subject, declare, indeed, their common origin by something more than their correspondence in minute technical details. Dexamenos was a born naturalist. The observant sympathy that reveals itself in his study of the portrait-head is not less conspicuous in his wonderful delineations of the standing and the flying heron. In the last especially, the heron in full flight, — his crested head

1. Stephani, *Compte rendu*, etc. 1861, p. 147, remarks of the gem with the flying bird that it is « mit einer künstlerischen Vollendung ausgeführt welche von keiner ähnlichen aus dem Alterthume gebliebenen Darstellung übertroffen oder auch nur erreicht wird. » Later (*op. cit.*, 1868, p. 54), he compares its execution to that of the portrait-head.

2. *Loc. cit.*, p. 201.

3. Stephani. *Compte rendu*, 1868, p 54 : « Von ganz besonderen Interesse ist die Behandlung der Barthaare, welche genau mit denselben lang gezogenen und mit aüsserster Sauberkeit und Sicherheit ausgeführten Linien dargestellt sind wie die Bauchfedern der beiden Kraniche. » Wieseler, *Arch. Bericht über eine Reise nach Griechenland* (*Abh. d. Göttinger Ges.*, XIX, n. 22) makes the same comparison, citing the opinion of Treu in the same sense. So too King, *op. cit.*, p. XVIII, observes that it is apparent, upon careful comparison, that the technical execution of the two gems is identical.

Digitized by Google

craned forward and the long legs outstretched behind him, like twin rudders, steering his aerial course, — Dexamenos almost rises to the Japanese level as an artist of bird-life.

It was a principle laid down by Mr. King, which has been most unfortunately neglected in more recent publications on the subject, that illustrations of gems should be enlarged. As he justly observes « if confined to the actual circumference of the originals they inevitably become weak and indistinct and are in reality diminished reproductions, because no allowance has been made in them for the increase in surface of the relief occasioned by its production above the plane of the impression »[1].

But if this principle is true of engraved gems as a whole, how much more so is it the case with works like those of Dexamenos, the microscopic fineness of which is beyond the reach of ordinary eyesight! Such extreme minuteness of detail requires indeed for adequate appreciation a greater enlargement than the two diameters recommended by King for general application. The photographic enlargements of some Sicilian coins show that good Greek engraving allows of being magnified to several diameters[2]. In pl. VIII will be seen an enlargement of Dexamenos' portrait-head, to 3 1/2 diameters, executed, at the suggestion of M. Salomon Reinach, by M. Vitry in Paris.

It is not too much to say that the autotype reproduction on pl. VIII will convey to many archaeologists the first adequate impression of what has been well-described[3] as « the most individual, truthful and living portrait of a prominent Athenian that has come down to us » from the age to which this gem belongs.

It is the head of a man somewhat past the prime of life, the

1. C. W. King, *Handbook of engraved Gems*, London, 1866, pl. XII.

2. In the *Numismatic Chronicle*, 3rd S., vol. XVI (1896) pl. X, an alliance coin of Leontini and Katanê in my collection will be seen enlarged, by the autotype process, to five diameters.

3. Furtwängler, *op. cit.*, p. 201, where the gem is ascribed to the time of the Peloponnesian War. Reasons are given below for preferring a slightly earlier date.

Digitized by Google

outline of whose face does not conform to a strictly classical canon. The head itself is high and round, the forehead large and the chin prominent. A distinct furrow separates the forehead from the spring of the nose, which itself points somewhat downwards and must have been broad at the tip. The eyebrows meet in a bushy tuft. The lips are half opened, as if in the act of speaking. Wrinkles are indicated across the massive forehead, at the back corner of the eye and on the nape of the neck. The hair is thick, crisp and curly behind, but on the fore-part of the crown there are signs of incipient baldness and a wisp of hair has been brushed forward to cover the bare place. This dexterous finish to an otherwise elaborate dressing of the hair, as well as the well-combed beard, characterise a man of elegant habits. It is evident that here, as in his « Lady at her Toilet », Dexamenos has portrayed a personage who moved in distinguished society.

But whom have we here represented? The parted lips are appropriate to one accustomed to public speaking or recitation, to a statesman, orator or author[1]. The type of physiognomy itself has some points of affinity with that of Demosthenes[2], but the wide discrepancy of date quite excludes this identification.

The fact that, unlike the other work of Dexamenos bearing the name of the proprietress Mika, the portrait here is made to speak for itself, would itself seem to show that the personage represented was a public character.

It is obvious that the narrower the limits within which it is possible to fix the date of the gem the more restricted becomes the number of eminent Athenians amongst whom the identification of the portrait head must be ultimately sought. The chronological place of this work of Dexamenos has also a high impor-

1. I am unable to perceive any grounds for King's confident expression of opinion (*Antique Gems and Rings*, I, VIII) that we have here « in all likelihood that most precious of all monuments the portrait of the old Chian engraver himself, and from his own hand. »

2. Compare the notice of this gem in Schäfer's *Demosthenes*, 2nd ed., p. 430, cited by Furtwängler, *op. cit.*, p. 202, note 9.

Digitized by Google

tance in the history of Greek portraiture as well as in the career of that remarkable engraver. The inscription itself, ΔΕΞΑΜΕΝΟΣ ΕΠΟΙΕ, written from right to left on the gem as below, affords some chronological indications.

ΔΕΞΑΜΕΝΟΣ
ΕΠΟΙΕ

The form of the N and the use of E for EI in the last syllable ΕΠΟΙΕ are themselves early characteristics[1]. The latter epigraphic feature is rarely found beyond the limits of the fifth century B. C., the former hardly survives to its close. The Ξ with three equal bars is also significant of an early date. On the later coins of the Sicilian Naxos struck before 403 B. C. we already see the middle bar shortened. It is to be remarked that the form Ξ used here by Dexamenos is that of his native Chios and not the Attic letter with its vertical stem [Ξ].

The style of the head itself leads us with still greater precision to the very border line between transitional and fully developed art. In the excessive minuteness of detail, the regularly combed beard, the rather prominent eye-ball and the indication of the eye-lashes, there is a distinct survival of the older tradition. The somewhat baggy arrangement of the hair behind, which looks at first sight as if it were caught up above, is in fact a reminiscence of the more archaic fashion.

For chronological guidance in the case of a work of gem-engraving we naturally turn to the kindred art of the die-sinker. It is true that the religious associations of the Greek coinage strove successfully against the admission of individual portraiture down to the Macedonian period. But making every allowance for the difference between the naturalistic and the more ideal art, there are yet many minutiae of detail as well as certain general characteristics in the portrait head by Dexamenos which receive illustration from coin-types.

1. Cf. Furtwängler, *op. cit.*, p. 201.

Digitized by Google

In richness of microscopic detail Dexamenos' design, indeed, far excels the generality of the coin-types either in the Greek Mother-Country or the Ionian birthplace of the artist himself. This is partly due both to the bolder style prevalent on this side and to the scarcity of representations of head-types during the period with which we are concerned. An exception must, however, be made in favour of some coins of Elis, notably the didrachms with the eagle's head and the vine-leaf[1] and the fine early head of Zeus, probably by the same hand[2]. [See pl. VIII.]

Allowing for the essential difference between a portrait, like that of the gem, and the ideal image of a divinity, the head of Zeus on this coin of Elis presents some valuable points of comparison. We recognise the same dignified severity of style, marking here the culminating point of the earlier tradition, as yet apparently uninfluenced by the Pheidiac model. In the technique itself we find the same somewhat broad, but infinitely delicate, modelling: the microscopically fine rendering of the hair, and — to descend to a particular to which we shall have occasion to return — the same minute delineation of the lower eyelashes, though in this case only the termination of the upper row is given. The curve of the moustache is the same and the general form of the beard, which, however, shows a greater variety of detail, indicative of a somewhat more advanced style. The outline of the chin is reproduced, almost to its characteristic prominence.

In its gem-like finish of execution the piece with the eagle's head and the vine-leaf bears a close affinity to that with the early head of Zeus. That both coins belong to the same time is shown not only by the style of workmanship, but by the fact

1. P. Gardner, *B. M. Catalogue, Peloponnesus*, pl. XII, 1; *Numismatic Chronicle*, N. S., vol. XIX (1879), pl. XIII, 4. *Types of Greek Coins*, pl. VIII, 23. Head, *Historia Numorum*, p. 355, fig. 232. I. P. Lambros, Ἀναγραφή, etc. Πελοπόννησος, pl. VI, 7. Stephani, *Compte rendu*, 1876, p. 225. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, pp. 168, 169.

2. P. Gardner, *B. M. Catal.*, *Peloponnesus*, pl. XII, 10. *Num. Chron.*, 1879, pl. XII; *Types of Greek Coins*, pl. VIII, 6. Head, *H. N.*, 354, fig. 230. Lambros, *op. cit.*, pl. VI, 8.

Digitized by Google

that both are found associated with a reverse from the same die. It can hardly be doubted that both designs are the work of the same artist and by a hand highly skilled in the allied art of gem-engraving. The initials of the engraver's name have been recognised in two letters — apparently ΑΛ [1] — which appear upon the vine-leaf beneath the eagle's head. But the letters as compared with the module of the coin are of a size little consonant with the usual practice of the artistic engravers who signed during this period on coin-dies and gems. There seems in fact no difficulty in seeing here the first letters of the civic name in the form ΑΛΕΟΝ which occurs on some didrachms struck about this time. As later on the stephanos of Hera [2], so here the state-name is engraved on the vine-leaf, — aptly symbolical of the rich Eleian plain where Dionysos wrought his yearly miracle of wine-making [3].

Whoever the engraver of these two exquisite designs, it is certain that his works were not only contemporary with those of Dexamenos, but that they combine in a high degree some of the special qualities of that artist. The minute fidelity of detail in the head of Zeus may at least be taken to imply the capacity for realistic portraiture. The fine, long-drawn lines of the feathers on the eagle's head recall in an extraordinary degree the sure and exquisite touch observable in the plumage of the flying heron. For refinement of modelling this portrait head of the King of Birds is equally remarkable, and the accuracy of cranial contour is indeed worthy of a trained biologist.

The question, never perhaps to be answered, rises irresistibly

1. Gardner, *Coins of Elis*, pp. 242, 243, reads the letters ΔΑ and suggests Daedalos of Sikyon; Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, pp. 168, 169, on the evidence of a good example of the coin given by Stephani, *Compte rendu*, etc., 1876, p. 225, corrects this to ΑΛ. This reading seems the preferable one, and is borne out by the specimen figured by Lambros, *op. cit.*, pl. VI, 7.

2. A perfect analogy to this engraving of the civic name on a part of the type is found in the later coins of Elis with ϜΑΛΕΙΩΝ on the stephanos of the head of Hera (*B. M. Catal.*, *Peloponnesus*, pl. XIV, 5).

3. Cf. Pausanias, VI, 26.

Digitized by Google

to one's mind : may not these coin-dies of Elis and the engraved signets be the work of the same master? The portrait and the ideal image, the head of the eagle and the flying heron — were they all alike from the hand of Dexamenos? We must however content ourselves with the more general verdict that both the coins and the gems belong to the same naturalistic school.

As a guide towards dating the Dexamenos gems these coins of Elis are at any rate of considerable value. A fixed point for the chronology of the Eleian coin-types is supplied by the first appearance among them of the head of Hera, which has been reasonably connected by Professor Gardner with the alliance entered into with Argos in 421 B. C. [1]. In that case the head of Zeus, which is distinctly earlier in style, must be carried back one or two decades above that date. But, as is shown especially in the treatment of the beard, the head of Zeus is itself somewhat more advanced than the portrait-head by Dexamenos, and we are thus led to place the execution of the latter work about the middle of the fifth century B. C. We shall find that this conclusion is fully borne out by numismatic parallels from another quarter.

As a general rule it is to the West, to Magna Graecia and Sicily, that we more naturally turn for fuller materials of comparison between the gem-engraver's and die-sinker's art. At Syracuse, especially, two of the well-known artists, who sign on the

1. P. Gardner, *The Coins of Elis* (*Numismatic Chronicle*, N. S., vol. XIX (1879), p. 238). In some other respects I am altogether unable to accept Prof. Gardner's classification. The early head of Zeus and that of the eagle with the vine-leaf are, for instance, placed by him respectively in his IIIrd and IVth Periods (B. C., 421-400 and 400-365). But, as has been noticed by Dr. Imhoof-Blumer (*Monnaies grecques*, p. 169), both coins occur with a reverse from an identical die — a strong indication that they were struck about the same time. As to the common elements in style and technique enough has been said above and it is impossible to doubt that the head of Zeus is distinctly earlier in date than the coins with the head of Hera with which Mr. Gardner begins his IIIrd Period. For the definitive arrangement of the Eleian series the concatenation of dies such as has been partly worked out by Mr. Warwick Wroth (*Num. Chron.*, 1892, pp. 12, 13) will prove of great use. The form of the thunderbolt also affords a good guide.

Digitized by Google

coin types of the finest period — Phrygillos and Evaenetos — are associated with engravings on gems that have actually come down to us [1]. Nor is it only in their close relation to the gem-engraver's art that the fifth-century coin types of Syracuse have a special value in the present connexion. We have here, on the one hand, a consecutive and abundant series of heads covering the whole of the period with which we are concerned, and which, though of the other sex, supply some valuable points for comparison. On the other hand, these Syracusan types, when minutely studied, afford more copious materials for chronological precision than any contemporary coinage of the Hellenic world.

One of the most salient characteristics of Dexamenos' portrait-head is the treatment of the eye. The eye-ball, which is somewhat large and prominent, is seen in profile, only half of the pupil appearing, and both the upper and lower eye-lid is fringed with a row of lashes. A curious feature in this very naturalistic rendering, and one which stands, so far as I am aware, alone, is the carrying over of the ends of the upper eyelashes on to the surface of the eye itself. In other respects this introduction of the eyelashes finds a close parallel on Syracusan coin-types of the middle of the fifth century B. C. A careful examination of the Syracusan issues tends, moreover, to show that this minute delineation of the eyelashes on the part of ancient engravers was confined to a very limited period. On the archaic class and as late as the Damareteion, struck in 479 B. C., there is practically no attempt to indicate this feature. Already, however, on the earliest of the tetradrachms with the « pistrix » on the reverse, the first issue of which has been brought by Dr Head into connexion with Hierôn's sea-victory over the Etruscans off Cuma in 474 B. C., the eyelashes

1. For Phrygillos, see Furtwängler, *Gemmen mit Künstlerinschriften* (*Jahrbuch d. k. deutsch. Inst.*, 1888, p. 197). For an unsigned stone from Catania, reproducing Evænetos' design of Herakles and the Lion, as it appears on the gold hundred-litra pieces, which I have ventured to attribute to that artist's own hands, see my *Syracusan « Medallions » and their Engravers*, p. 117 seqq. and pl. V, 5.

Digitized by Google

are carefully introduced (fig. 1). Two terminal lashes are seen on the upper lid and a whole row beneath the lower. On a slightly later version of the same head (fig. 2) the lashes fringe the upper lid as well, but run upward and do not as in the case of the portrait on the gem obtrude themselves on the eyeball. Fig. 3, in which the lower fringe is well shown, belongs to a tetradrachm of the most advanced « transitional » art, yet well anterior to the earliest of the signed coins of Syracuse. Upon the earliest Sy-

Fig. 1.

Fig. 2.

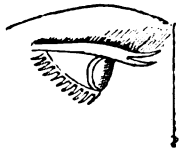

Fig. 3.

racusan coins presenting the signature of an engraver — such as those of Eumenes — this delicate portrayal of the eyelashes is in full decadence. The terminal lash of the upper eyelid is still preserved; it is, indeed, occasionally found at a somewhat later date — but those of the lower lid have either disappeared entirely or at best degenerated into a line of dots [1]. Upon the earliest tetradrachm of Evaenetos struck about 425 B. C. eyelashes have ceased to appear [2]. We are thus led to suppose that this speciality of minute detail had disappeared from the Syracusan dies by about the year 440 B. C. The time of its greatest development there was between about 470-450 B. C.

The portrait-head of Dexamenos is somewhat more advanced in style than the transitional class of Syracusan coins on which

1. A similar delineation of the « roots » of the lower eyelashes is seen on the transitional bronze head of a youth found in 1882 on the Akropolis at Athens (Rhomaides, *Musées d'Athènes*, pl. XVI). This head though from the « Persian layer » may date from about 460 B. C.

2. So too on the earliest didrachms of Elis with the head of Hera (struck about 421 B. C.) all traces of eyelashes — (seen on the earlier head of Zeus) — have disappeared. At Cuma, where the lashes of the upper lid are given on coins struck about 450 B. C., this feature also disappears on the later issues, themselves struck before 423 B. C.

Digitized by Google

this feature appears. It will be seen therefore that the numismatic evidence both at Syracuse and Elis takes us approximately to the middle of the fifth century B. C. for the engraving of the gem. The general style of the design, midway between transitional and fully developed art, altogether squares with this conclusion.

It has been already noticed that the earliest manner of Dexamenos as illustrated by the « Lady at her Toilet » betrays archaic traditions which go well back into the first half of the fifth century B. C. The similar form of the « ladder » border on the more imperfect gem exhibiting the standing heron and other features incline us to refer its execution to a date intermediate between the first named and the portrait-head. On the other hand, the representation of the flying heron, which evidences the full emancipation of the engraver's powers from the earlier conventions, still traceable in the treatment of the eye and beard of the latter gem, must naturally be brought down to a somewhat later time. The general conclusion at which we arrive is that the dates of the existing works of Dexamenos lie within a period which may be approximately stated as from 460 to 430 B. C.

It will be noticed that the period here given for the activity of Dexamenos is a good deal earlier than that generally ascribed to him, though the conclusion to which I have myself been led by convergent lines of evidence agrees very closely with that of Dr. Furtwängler[1]. Stephani[2], Wieseler[3], Dr. Murray[4], Professor Middleton[5] and others have brought down the date of the Dexa-

1. Dr. Furtwängler (*op. cit.*, p. 303) places Dexamenos in the fifth century « Haben wir schon gesehen dass der Kunstler sicher nicht dem viertem sondern noch dem fünftem Jahrhundert angehört, so können wir jetzt sagen dass seine frühere Thätigkeit der Mitte des Jahrhunderts nahe gewesen sein muss. » Dr. Furtwängler here refers to the « Lady at her Toilet » ; on the other hand he brings down the date of the portrait-head as late as the Peloponnesian War, p. 201.

2. *Compte rendu*, etc., 1861, p. 147.

3. *Abh. d. Göttinger Ges.*, XIX, 42.

4. *B. M. Cat. Gems*, p. 33, n.

5. *The Engraved Gems of Classical Times; with a Catalogue of the Gems in the Fitzwilliam Museum*, App. p. VII.

Digitized by Google

menos gems to the fourth century. M. Babelon places him at the end of the fifth and the beginning of the fourth century[1].

But it is a very old story and one with which the numismatic student cannot help being too familiar. The underlying fallacy seems to be that works of the miniature and « minor » arts must necessarily be less advanced for their time than greater monuments. It is needless to insist on the probability that many of the great sculptors and painters of antiquity — like those of the Italian Renaissance from the Pisani onwards, — at times concentrated their skill upon these narrower fields. The fact that on the coins and gems we find just the same phases of transition — down to the minutest details — as on the larger works of the plastic art, is, of itself, sufficient evidence of the contemporaneity of both classes. If further proof were needed it is abundantly forthcoming in the chronological data supplied by certain coin-types.

It is difficult, indeed, to account for such preposterous and perverse criticism, as has brought down, for instance, to the fourth century the works of the early Syracusan engraver Phrygillos, by any other cause than an actual physical shortcoming on the part of the eyes of many observers, which incapacitates them from taking in the details of small objects like coins and gems. It is strange that, while the microscope plays such an important part in other sciences, there should still be found archaeologists who hesitate to make a systematic use of the magnifying glass. But the practice of reproducing gems without enlargement is also largely at fault.

The head itself on Dexamenos' gem represents a man between fifty and sixty years of age. Assuming that the work was executed about 450 B. C. it follows that the personage here portrayed was born in the early years of the fifth or the last of the sixth century B. C.

If, — as is most probable, — the head is that of an Athenian

1. *La Gravure en pierres fines*, p. 123.

Digitized by Google

statesman, these chronological data would fit in either with Perikles or Kimon. Idealised as are certainly the existing likenesses of Perikles, we are yet led to suppose that his features were of a more regular and classical mould than the head on the gem. On the other hand, the non-Hellenic traits in Dexamenos' portrait-head, — which have suggested a comparison with those of Pontic kings — might well be explained in Kimon's case by the Thracian blood in his veins derived from his mother Hegesipylê, the daughter of king Oloros[1]. This foreign element was well marked in his character and quality of mind, in which he differed from the typical Athenian, — combining a greater frankness with a certain lack of readiness. The one characteristic detail preserved to us about Kimon's personal appearance, — that he had a thick crop of crisp and curly hair[2], — agrees very well with the head on the gem, which though executed at a time when incipient baldness was already perceptible above the forehead, shows a curly and a bushy mass behind. If Dr. Furtwängler is right in tracing a certain likeness to Thucydides in the portrait before us[3] we may recall the fact that the historian was himself the grandson of Kimon's Thracian mother Hegesipylê. An identification with Thucydides himself is excluded by the chronological conclusions already arrived at; since, at the time when the gem was probably engraved, he would only have been a youth of some twenty years of age.

That an individual likeness should have been engraved on a gem in the middle of the fifth century B. C. itself affords a strong presumption that we have here to do with a personage of the highest eminence. The hitherto unprecedented distinction already conferred on Kimon by the Athenian Demos of having

1. Herod, I, VI, c. 39; Plutarch, *Cim.*, c. IV.

2. Plut., *Cim.*, c. V. Ἦν δὲ καὶ τὴν ἰδέαν οὐ μεμπτός, ὡς Ἴων ὁ ποιητής φησιν, ἀλλὰ μέγας, οὔλῃ καὶ πολλῇ τριχὶ κομῶν τὴν κεφαλήν.

3. *Gemmen mit Künstlerinschriften* (*op. cit.*, p. 202). The nose, however, and pointed chin on the Dexamenos gem are very divergent from the same features on the best likeness of Thucydides that has come down to us, the Holkham bust (cf. A. Michaelis, *Die Bildnisse des Thucydides*, Taf. I, II).

Digitized by Google

three herms set up in his honour[1] might itself prepare us to find his actual likeness on a signet at an exceptionally early date. It must be admitted that we have nothing more than a certain presumption, in favour of identifying the features of our portrait-head with those of the hero of the Eurymedon. The balance of probabilities, however, does seem to incline in his favour and, if it be so, both the contemporary illustration of Kimon's life and of his person would be due to Chian hands — to the poet Ion and the gem-engraver Dexamenos.

The early date which we are led to ascribe to the portrait-head on the gem is the more remarkable in contrast with the utter absence of such realistic work in sculpture till some two generations later.

It might perhaps have been thought that the detailed elaboration of the later archaic art would have led up to a realistic school of portraiture, and works of this class exist which show an unquestionable tendency in that direction. The votive statues, for instance, of men and women of the time before the Persian invasion, found on the Akropolis at Athens, show a considerable advance in naive though elaborate realism. But in fifth century sculpture the prevailing idealism checked the development of this tendency and incapacitated artists from reproducing those interesting individualities that stamp the man. It is certain that no true examples of portraiture in sculpture of the time of Pheidias have come down to us[2]. At the same time, the real character of such personal representations as existed in that period is sufficiently shown by some existing works. The herms of Periklês in the Vatican and the British Museum — to take some conspicuous examples of so-called portraiture — admittedly go back to the original of Krêsilas. But what do they portray? We look in vain for the lines of intellectual expression about the eyes, the play of force upon the brow, the characteristic conformation

1. Plut., *Cim.*, c. VII.
2. Cf. F. Winter, *Ueber die griechische Porträtkunst*, p. 6 seqq.

Digitized by Google

of the head itself[1]. These last details, indeed, are completely obscured by the helmet — for to the sculptor the official badge of generalship was evidently a more important feature. It is little consolation to be told that the face has been « ennobled » : to seek a statesman and find a demi-god!

Neither does there seem to be any sufficient evidence that real portraiture had been at this time attained in painting. Pliny's statement, for instance, that Panaenos introduced into his picture of the battle of Marathon likenesses of Miltiades and other commanders, including Datis and Artaphernes[2], is liable to the obvious objection. — Whence could he have copied them?

That true portraiture should have made its appearance on signet rings and gems at a considerably earlier date than on the larger and more public monuments of art is not in itself surprising. The close personal relation in which such ornaments stood to the wearer must always be borne in mind. Where such effigies were worn on the rings of friends or disciples of the living, or as memorials of the dead, affection and piety would demand a true likeness. Where they were engraved on the signet of the actual owner of the ring a very pratical consideration came into play. The first requisite was that the portrait should be so unmistakeable as to be recognised at once and without dispute. Idealisation was here beside the mark.

Real portraiture in sculpture as in painting seems to have been an innovation of the first half of the fourth century. The Attic sculptor Demetrios of Alopeke who as we know from two dedicatory inscriptions of his works[3] flourished during that period, has the credit of having introduced this new school. To judge from Lucian's description of his portrait-statue of the Corinthian general Pelichos[4] he seems, like his contemporary the

1. The epithet applied to Perikles' head, σχινοκέφαλος, like the bulb of the sea-squill, suggests the well-known caricatures of Louis Philippe.
2. *H. N.*, liv. XXXV, c. 34 « iconicos duces ».
3. Loewy, *Inschriften gricchischer Bildhauer*, 62, 63.
4. *Philopseud.*, 18 seqq.

Digitized by Google

painter Pauson, to have gone to the verge of caricature in hitting off the physical peculiarities of his subjects. In the Macedonian period the influence of Lysippos greatly promoted the developpement of a true school of portraiture and a demand grew up for realistic likenesses of bygone worthies. In the sculpture of the times of more ideal art there were, as we have seen, no models of this kind to copy from, still less in that of the dim archaic period. Nevertheless the demand was promptly met.

The Hellenistic genius, as is well known, showed a great facility for composing imaginary portraits, notably of literary celebrities, from Homer downwards. But a more interesting question arises whether in certain cases the later artists may not have found the materials for detailed representations of some fifth century personages in the contemporary records of miniature art. Although the portrait-head on the Dexamenos' gem is by far the most admirable of its class that has come down to us, it does not stand alone. The Berlin Museum, for instance, possesses a good example of a portrait-head engraved on the bezel of an electrum ring formerly in the Stosch collection[1]. It is in a fifth century style, but little later than the gem of Dexamenos, and represents the individual traits of an elderly bearded man with furrowed brow and slightly bald in front.

Such portrait gems of the great age, preserved for later generations in family and state archives, among the votive jewels of sanctuaries, or copied and recopied for the signets of philosophical sectaries, may well at times have supplied Hellenistic artists with authentic materials for portraiture and, in a different form, have fulfilled the same function as the waxen masks of ancestors in Rome and Etruria.

Arthur J. Evans.

1. Furtwängler, *Beschreibung der geschnittenen Steine im Antiquarium* (Berlin, 1896), N° 286, p. 29 and Pl. VI. Dr. Furtwängler regards it as certainly of Ionic work.

Digitized by Google

LES

INSCRIPTIONS TURQUES DE L'ORKHON

Les peuples turcs ont joué dans l'histoire du monde un rôle considérable, souvent hors de proportion avec le nombre des individus qui les composaient. Tous les mouvements des tribus turques qui se sont produits sur les frontières de la Chine se sont transmis et propagés de proche en proche, à travers tous ces peuples dispersés sur la plus grande partie des steppes de l'Asie septentrionale, et ont amené les invasions qui ont désolé l'empire romain et anéanti celui des Khalifes. Les descendants de ces envahisseurs, dont les ancêtres habitaient les régions glacées qui s'étendent autour du lac Baïkal, de l'Irtish et de l'Yénissei, ont élevé, sur les ruines de l'ancien monde, de puissants empires, avec lesquels l'Europe a eu plus d'une fois à compter, et dont l'union pendant seulement un siècle aurait pu réduire l'ancien continent à la domination des fils d'Oughouz et d'Alanḳava.

Ces Turcs qui avec Mo-kan ont failli s'emparer de la Chine, qui, sous la conduite d'Attila, se sont avancés jusqu'en Italie, en pillant tout ce qu'ils trouvaient sur leur route [1], les Ephtalites que les souverains sassanides furent si souvent obligés de combattre, les Sakas conquérants de l'Inde, n'ont laissé aucun document historique rédigé par eux. Comme on s'est fait de la barbarie de ces tribus une idée exagérée, on admet assez volontiers que la grande majorité d'entre elles ne possédaient point d'an-

1. C'était l'habitude de toutes les tribus turques; Makrîzî (*Soloûk*, ms. arabe 1726, f. 11 verso) dit que les Seldjoukides, en se rendant de leurs campements d'hiver dans leurs campements d'été et réciproquement, saccageaient tout ce qu'ils rencontraient.

Digitized by Google

nales; mais il est possible aussi, et même plus probable que ces annales ont existé, mais qu'elles ont été perdues au cours des révolutions dont les pays habités par les tribus turques n'ont pas cessé d'être le théâtre pendant de longs siècles. C'est ainsi qu'a disparu, sans doute pour ne jamais être retrouvé, un livre dont la perte est irréparable pour l'étude de l'antiquité turque et mongole, l'*Altan dabtar*.

Cet ouvrage était à la fois l'armorial et le registre de l'état civil des tribus turques, et il existait dans la bibliothèque du sultan Mahmoûd Ghazân au commencement du XIVe siècle; il devait certainement remonter beaucoup plus haut [1] et son existence est

1. Il ne faudrait cependant pas faire remonter sa composition à une époque trop reculée; on voit en effet, par l'abrégé qu'en a fait Rashîd ad-Dîn, que l'on n'y trouve mentionnées ni les expéditions des Huns contre l'Occident, ni la conquête de l'Inde par les Sakas, ni les luttes des Ephtalites contre la Perse. Il semble donc qu'il n'a pu être écrit qu'à une époque assez basse pour que le souvenir de ces grandes conquêtes se soit éteint. Néanmoins on ne peut être affirmatif sur la date d'un livre dont on ne possède pas même une syllabe. La tradition la plus courante, chez les Mongols, est que l'écriture a été connue pour la première fois du temps de Djingiz-Khan. Avant lui, en effet, les Mongols n'avaient point d'écriture, mais ce fait était loin d'être général; les Turcs de l'Orkhon avaient, comme on le voit par leurs inscriptions, un système graphique très compliqué, et les Ouïgours possédaient un alphabet qui a servi de modèle à l'écriture mongole. Le *sahib* Ala ed-Dîn Ata Melik Djouveïni raconte dans sa chronique intitulée تاریخ جهان کشای, « *L'Histoire du Conquérant du monde* », que lorsque Djingiz-Khan voulut faire écrire son *yasa* یاسا ou code de lois, il se servit de l'écriture ouigoure.

و چون اقوام تاتار را خطی نبوده‌است بفرمود تا از ایغوران کوذ کان مغولان خط در آموختند وآن یاسها و احکام بر طوامیر ثبت کردند وآنرا یاسا نامه بزرگ خوانند و در خزانهٔ معتبران پادشاه زادکان باشد بهر وقت که خانی بر تخت نشیند یا لشکری بزرگ بر نشاند پادشاه زادکان جمعیت سازند و در مصالح ملك و تدبیر آن شروع پیوندند آن طومارها حاضر کنند و بنای کارها برآن نهند

« Comme les peuples Tatars n'avaient point de système graphique, il (Djingiz-Khan) ordonna que de jeunes Mongols apprissent l'écriture des Ouighours. Ces personnes écrivirent ses préceptes et ses commandements sur des rouleaux que l'on appelle le « Grand Yasa. » Il se trouve dans la bibliothèque des princes les plus considérables. Toutes les fois qu'un Khan s'asseoit sur le trône ou que l'on veut envoyer une armée importante, on réunit les princes qui s'assemblent pour discuter les affaires de l'État et sur les mesures qu'il y a à prendre. Ils

Digitized by Google

indiscutable, puisque l'historien persan Rashîd ad-Dîn le cite comme une de ses sources, et celle à laquelle il se référait pour trancher les divergences qui existaient entre les divers annalistes turcs.

Tous les documents turcs étant perdus, on est forcé, pour connaître l'histoire de ces peuples, d'avoir recours aux historiens latins, grecs et chinois qui, à diverses époques, ont été en contact avec eux, aux historiens persans de l'époque mongole, et enfin à des annalistes arabes dont quelques-uns ont été les témoins de l'invasion des armées de Djingiz-Khan et de Tîmoûr, ou qui la racontent d'après des témoins oculaires; tels que Djemâl ad-Dîn ibn Wâsil, Yâkoût el-Hamâwî, Kemâl ad-Dîn ibn al-'Adim, Makrîzî, Aboû 'l-Mahâsin et les autres historiens de l'Égypte.

Telle était la situation avant la découverte ou plutôt le déchiffrement de plusieurs inscriptions turques, dont l'existence était depuis longtemps signalée[1] sur les bords du fleuve Orkhon en Mongolie.

Les deux plus importantes de ces inscriptions, non seulement par leur étendue, qui est considérable[2], mais aussi par la valeur historique de leur texte, et surtout parce qu'elles sont le premier document de l'antiquité turque rédigé par des Turcs, ont été trouvées près du lac de Kosho Tsaïdam, à quinze lieues des ruines de Karakoroûm, la capitale d'Ogotai-Kaan.

L'un de ces monuments, le mieux conservé, a été érigé en

apportent ce rouleau et règlent leurs décisions d'après ce qui y est contenu. » Manuscrit du Supplément Persan 205, folio 7 verso, daté de 689 (1290 ap. J.-C.), corrigé d'après un manuscrit écrit dans la Transoxiane et daté de l'an 700 (1301 ap. J.-C.). On voit que ce texte, qui est le plus ancien sur ce sujet et qui depuis a été copié par tous les autres historiens, indique seulement que les Mongols n'avaient avant Djingiz-Khan ni annales, ni code de lois; on ne peut rien en inférer pour les autres tribus turques.

1. Voir Abel Rémusat, *Recherches sur les langues tartares*, p. 87. C'est surtout Strahlemberg qui en a parlé dans sa *Description de l'empire russien*, t. II, p. 202 ssq.

2. Elles se composent toutes deux de 71 lignes d'une écriture très serrée, contenant de 124 à 136 caractères à la ligne, soit pour les deux textes un total d'à peu près 20.000 caractères. De plus, ces caractères n'étant presque tous que des consonnes, on voit que la longueur de ces textes est très considérable.

Digitized by Google

l'honneur d'un prince turc, nommé Kül-teghin; l'inscription a été gravée sur un énorme bloc de pierre de 3m,32 de hauteur et de 1m,32 et 0m,46 à la base; le second, qui devait être identique au premier, a été brisé en quatre gros fragments; il porte une inscription en l'honneur de Bilgä-kagan, frère de Kül-teghin. En même temps que les inscriptions rédigées en turc, chacune de ces deux stèles porte une inscription en langue chinoise[1].

Les inscriptions de l'Orkhon sont les premiers et jusqu'à présent les uniques documents de l'histoire turque dans lesquels on ne trouve aucune influence de l'Islamisme. C'est à peine si un ou deux mots semblent empruntés au persan, et encore ces exemples ne sont-ils pas très sûrs. En tout cas, cette proportion d'éléments étrangers serait trop infime pour avoir une importance quelconque. Le texte ouïgour le plus ancien, le *Kudatku Bilik* (xie siècle), est déjà fortement islamisé; quant au *Bakhtiar-nâmeh*, au Mémorial des Saints (*Tezkèreh el-Evlia*) et au Livre de l'Ascension (*Mirâdj-nâmeh*) qui sont à peu près les seuls ouvrages possédés par les bibliothèques publiques d'Europe, ils ne sont que de simples traductions d'ouvrages persans. La langue de ces documents[2], même celle du *Kudatku Bilik*, la plus archaïque cependant, contient un nombre important de mots et d'expressions arabes et persanes. Il n'en est pas de même dans ces inscriptions

1. D'autres inscriptions, infiniment moins longues et moins importantes, ont été trouvés à Ikhi-As'khete (trois petites inscr.), à Ikhi-Khanoum-Noor, Khoito-Tamir (dix petites inscr.), à Karâ-Balghassoun, l'ancienne capitale des Ouigours (quatre petites inscr.). On a relevé un assez grand nombre d'inscriptions funéraires aux sources de l'Yénissei dans les localités suivantes : Ouyouk-Tarlak; Ouyouk-Arkhan; Ouyouk-Touran; Ouloug-Kem-Ottyk-Tash; Barlik; Ouloug-kem-karassug; Elegesh; Bégré; Ouloug-kem-koulikem; Djakoul; Kem-kem-djik-kaya-bashi; Osnadjennaya; Adjoura; Oya; Altoun-Kül; Ouibat; Touba; Toksas, sur les bords du fleuve Ak-yous, Soulek sur les bords du fleuve Karâ-yous, et enfin à Tasheba.

2. La langue de Bâber (éd. Ilminski, Kazan) contient un nombre considérable de mots persans et arabes; l'*Histoire généalogique des Tartares*, écrite par le sultan du Khvarizm, Aboû 'l-Ghâzi Behâdour-Khân, est infiniment plus archaïque et contient bien moins d'éléments étrangers. Quant aux poésies de Mir-Ali-Shîr-Nevâî, la langue dans laquelle elles sont écrites fourmille de persan et d'arabe. Le *Rubghouzi* et la *Risaleh Bulgharieh* sont loin d'avoir échappé à cette invasion.

Digitized by Google

qui nous représentent l'idiome turc du VIIIe siècle dans toute sa pureté primitive, encore indemne de la phraséologie musulmane si chère aux mollahs et aux bakhshis[1]. Bien loin, d'ailleurs d'enrichir la langue turque, ces emprunts multiples n'ont fait que l'appauvrir et lui enlever peu à peu tout son nerf et toute sa vigueur[2].

Il en est de même au point de vue religieux : les Turcs de l'époque de Kül-teghin et de Me-ki-lien n'avaient pas encore embrassé l'Islamisme, qui du reste était encore bien jeune. Les renseignements que l'on trouve dans ces inscriptions sur la religion et les coutumes des Turcs concordent parfaitement avec les notices malheureusement trop résumées des historiens de la Chine[3].

La lecture des inscriptions de l'Orkhon donne l'impression d'une épopée nationale. En voici le commencement : « Quand le ciel bleu en haut et la terre noire en bas eurent été créés, entre les deux furent créés les fils des hommes. Au dessus des fils des

1. Dans le *Vocabulaire ouigour-chinois* de la Bibliothèque nationale, ce mot est traduit 師 *che* « maître, professeur ».

2. Le dernier terme de cette dégradation d'une langue est offert par le turc osmanly littéraire; le turc des rues, le *kaba turc*, comme on l'appelle vulgairement dans l'empire, est loin d'être un pareil agglomérat de mots persans et arabes, dans lequel ne survivent guère, à de longs intervalles, que les auxiliaires être, avoir, faire.

3. M. Thomsen (*Inscriptions de l'Orkhon*, p. 143 ssq., n. 17) donne un aperçu des croyances des Turcs avant leur conversion à l'Islâm. Leur principal dieu était le firmament, *keuk tengri* « le Ciel bleu » (et non le Dieu bleu, comme traduit Abel Rémusat, *Recherches*, p. 297, le mot *tengri* n'ayant pris la signification de « divinité » que parce que le Ciel était le Dieu suprême). Le mot *tengri*, qui est traduit dans le *Vocabulaire ouigour-chinois* 天 *tien*, est rapproché par Rémusat, *Recherches*, p. 297, du mongol *tagera* « élevé ». Suivant les auteurs chinois, les Turcs faisaient tous les ans un grand sacrifice à un génie nommé *Po-tengri*, dieu de la terre. D'après l'historien arabe Makrîzî (*Soloûk*, ms. ar. 1726, folio 12 recto), c'est sous le règne de Toghroul Beg que « cinq mille familles turques se convertirent à la foi musulmane et se répandirent dans les pays de l'Islamisme. Il n'y eut que les peuples du Khita et les Tatars qui habitent dans les contrées avoisinant la Chine qui n'embrassèrent pas l'Islamisme » :

واسلم من الترك خمسة الاف خركاة وتفرقوا فى بلاد الاسلام ولم يتاخّر عن الاسلام سوى الخطا والتتار بنواحى الصين

Digitized by Google

hommes s'éleva mon ancêtre Boumin-kagan, le célèbre kagan (ou suivant M. Thomsen, mes ancêtres Boumin-kagan et Istemi-kagan)... » On lit plus loin : « Moi qui ressemble au Ciel, moi le sage souverain [βilγä k(a)g(a)n] des Turcs, qui viens du Ciel[1], maintenant je suis monté sur le trône. Écoutez jusqu'au bout ce que je vous ordonne, vous qui venez après moi, mes princes... et tous ensemble, hommes de ma race. Écoutez bien ce que je vous ordonne et prêtez attentivement l'oreille. En avant, vers le soleil levant, à droite, au midi, en arrière, vers le soleil couchant, à gauche, au nord, en dedans du cercle ainsi formé, il y a de nombreux peuples qui m'obéissent, de nombreux peuples auxquels j'ai donné des institutions... »

Il y a beaucoup à dire sur la réputation d'atroce barbarie et d'ignorance complète dans laquelle plus d'un historien[2] a fait vivre les tribus turques et mongoles, et les textes de l'Orkhon en sont la meilleure preuve. Il est incontestable que l'introduction de l'Islâm dans ces tribus n'a pas été un progrès pour elles, bien au contraire; tout en gardant intacte leur incontestable valeur militaire, les Turcs ont rapidement perdu, non seulement toutes leurs traditions, mais même leur esprit national. Les idées et les traditions qu'ils ont adoptées avec l'Islâm étaient nées sous un ciel bien différent du leur, et sous l'empire de circonstances qui ne se seraient probablement jamais rencontrées en Mongolie; elles étaient tout à fait étrangères aux Turcs de la Haute-Asie et c'est la raison pour laquelle l'adoption en a tué chez eux toute idée littéraire et poétique en les condamnant à une perpétuelle imitation, trop souvent mécanique, de la littérature arabe et persane.

1. τ(ä)ńρi-τ(ä)γ τ(ä)ńρi-δä bolmyš τüρχ βιλγä k(a)g(a)n. L'expression τ(ä)ńρi-δä bolmyš « qui provient du ciel » rappelle d'une façon assez curieuse la formule bien connue du protocole royal sassanide : *minutchitri min yazdân.*

2. Les auteurs byzantins et latins ont laissé des diverses peuplades turques avec lesquelles l'empire a été en contact une description assez peu flatteuse; il entre certainement dans leur jugement une part d'exagération, très compréhensible, mais dont il est bon de tenir compte.

Digitized by Google

Les auteurs chinois nous apprennent que les tribus turques, les Tou-kiouei [1], étaient une division des peuples auxquels ils donnent le nom de Hioung-nou, autrement dit des Huns [2].

On ne peut déterminer d'une façon précise l'époque à laquelle les peuples turcs entrent pour la première fois sur la scène du monde, qu'ils étaient appelés à bouleverser, et quelquefois à changer de fond en comble. Peut-être doit-on remonter jusqu'à la dynastie chinoise des Tcheou, vers le XIIIe siècle avant notre ère, d'après une chronologie d'ailleurs fort suspecte; déjà à ces hautes époques les Hioung-nou étaient d'assez fâcheux voisins pour les Chinois dont l'empire, loin d'avoir l'immense étendue qu'on lui connaît aujourd'hui, se bornait alors à quelques provinces.

Vers l'an 210 avant notre ère, le souverain des Hioung-nou était Teou-men [3]; ce Teou-men eut pour fils Me-thé qui, poursuivi par une des épouses de son père, dut se réfugier chez les

1. Les Chinois expriment le mot Tou-kiouei par deux caractères qui peuvent se traduire par « chiens insolents »; de même Hioung-nou s'écrit avec deux signes dont la traduction littérale est « mauvais esclaves ». Rémusat, *Recherches*, p. 9.

2. Les mots de la langue des Huns que nous connaissons par les auteurs latins et grecs s'expliquent à peu près tous par le turc. Il y en a qui résistent à cette analyse, par suite d'une transcription défectueuse, d'une altération paléographique, et aussi parce que les dialectes turcs postérieurs ont perdu le correspondant du mot à identifier. Le nom de *Kouridach*, chef de la tribu des Agazziri (les Aghatchari de Rashîd ad-Dîn suivant Radloff?) doit se composer du nom de tribu *Kouri*, avec *tâsh*, compagnon ou pierre. Un souverain des Huns Avars vers 580 porte le nom de Bayan, qui se retrouve dans le nom de Douboun Bayan, mari d'Alanḳava et ancêtre des Mongols *Darlikin*. On doit de même rapprocher le nom d'un des derniers souverains des Avars, Toudoun (vers 800) du titre turc *to-toun* qui, d'après les historiens chinois, est le nom d'un officier de la cour des Tou-kiouei (Schlegel, *La stèle funéraire du Teghin Giogh*, Helsingfors, 1892, p. 74; cf. Stanislas Julien, *Journal asiatique*, 6e série, t. III, p. 331 ssq.). Ce nom de Toudoun entre dans la composition du nom propre Toudoun-Yamatar, qui se lit dans l'inscription de Bilgā-kagan, ligne 40.

3. Les historiens chinois rapportent que Teou-men descendait de Choung-goei, prince de la dynastie chinoise des *Hya*, et qui vivait 1000 ans avant lui. Il n'y a pas à s'arrêter à cette généalogie fantaisiste qui a à peu près la même valeur que la généalogie d'Alexandre inventée sous les Sassanides, par suite du même besoin. Le nom de Teou-men est sans doute *touman* « dix mille » تومان, nom qui, comme on le sait, a été porté par le dernier sultan mamlouk d'Égypte, Malik al-Ashraf Touman Bay.

Digitized by Google

Youé-tchi[1]. Il y leva une bande considérable, et après avoir mis à mort la femme de Teou-men, ainsi que le fils qu'elle comptait lui donner comme successeur, il s'assit sur le trône en l'an — 209[2]. Entre autres peuples, ce Me-thé[3] battit les Tartares orientaux, qui ne cessaient d'humilier les Huns par tous les moyens possibles, et les Youé-tchi.

Vers l'an 174 avant l'ère chrétienne, le tan-jou Me-thé, profitant des troubles et des désastres au milieu desquels le premier empereur des Han, Kao-Hoang-ti, venait de monter sur le trône, envahit la Chine avec 400.000 hommes, et s'avança jusqu'au cœur du Céleste Empire[4]. De plus, il battit les Yué-tchi qui occupaient le Kan-sou et le Chien-si. Me-thé eut pour successeur son fils Ki-yo appelé par les Chinois Lao-tchang, qui chassa définitivement les Yué-tchi[5] des provinces qu'ils occupaient; ces peuplades allèrent occuper la Transoxiane[6], puis conquirent la Kophène et le nord de l'Inde[7]. Son successeur, Kioun-tchin, régna vers 158

1. Les peuples qui devaient plus tard envahir le nord de l'Inde.

2. La 29e année du 42e cycle chinois.

3. Me-the portait le titre de *teng-li-ko-to-tan-jou*, « fils auguste du Ciel ». On ne sait quel mot turc se cache sous la transcription chinoise *tan-jou*. On ne trouve rien de pareil dans le *Vocabulaire ouigour-chinois*, ni dans les dialectes turcs. Ce mot a été employé comme nom propre chez les Mongols; suivant Rashîd ad-Dîn, le fils du onzième fils d'Houlagou se nommait Tanjou طانجو.

4. L'empereur de Chine courut les plus grands dangers dans cette campagne, et ce ne fut que grâce à l'intervention de la femme de Me-thé qu'il put sortir sain et sauf du mauvais pas où il se trouvait engagé.

5. Les Yué-tchi étaient apparentés aux Ye-ta ou Ephtalites. Lao-tchang tua leur roi dans une bataille et fit de son crâne une coupe à boire (De Guignes, *Histoire des Huns*, t. II, p. 39). Cet usage barbare se conserva jusqu'à des époques bien postérieures; Tcheou-nou, souverain des Jeou-jen, battit les Tartares Kao-tche; ayant tué leur chef Mi-gno-to dans un combat, il lui coupa la tête, fit enduire son crâne de vernis et en fit un vase à boire (De Guignes, *ibid.*, p. 347).

6. Ils chassèrent devant eux les Sakas, les *Sse* des Chinois.

7. S'il faut en croire les auteurs chinois, à cette époque, il était permis, chez les Huns, d'épouser sa belle-mère quand elle devenait veuve ; quand une femme perdait son mari, le frère du défunt pouvait l'épouser. On sait que chez les Mongols il était également permis à un homme d'épouser la femme de son père défunt, pourvu qu'elle ne soit pas sa mère. Les Huns ne vivaient que du lait de leurs troupeaux dont ils ne mangeaient pas la viande; aussi les Chinois, mieux policés au moins en apparence, les traitaient-ils de sauvages (De Guignes, *ibid.*, p. 38).

Digitized by Google

avant J.-C. et envahit la Chine. A sa mort, son frère Y-chic-sse usurpa le trône qui revenait à You-tan, fils de Kioun-tchin. C'est sous le règne de ce tan-jou que les Chinois commencèrent à attaquer le royaume des Huns, au lieu de se tenir, comme précédemment, sur une défensive prudente. Les tan-jou qui régnèrent ensuite furent Ou-goei, fils d'Y-che-sie (— 114); Eulh-tan-jou (le petit tan-jou — 104); Kiu-li-hou, frère d'Ou-goei (— 101); Tchie-si-hean, frère du précédent (— 101); Hou-lo-kou[1] (— 96) sous le règne duquel les Chinois remportèrent de grands avantages sur les Huns; Hou-yen-si, son fils (— 83); sous son règne les Wou-han se révoltèrent contre les Huns et profanèrent les tombeaux des tan-jou, en particulier celui du terrible Me-thé, qui, plus de 130 ans auparavant, les avait complètement battus. Sous le même règne, les Huns furent battus par les Chinois, et perdirent une partie fort importante de leur territoire. Après lui régnèrent Hiu-liu-kiuen-ku (— 71); Vo-yen-kiu-ti, général de la droite (— 60); Hou-han (— 57), sous le règne duquel il y eut jusqu'à cinq tan-jou à la fois dans l'empire des Huns. Les autres tan-jou ne méritent guère que l'on fasse mention de leur nom, sauf Hou-tou-eulh-chi-tao-kao-jo-ti-tan-jou[2] (vers 16 de notre ère) qui soutint la thèse extravagante que les souverains chinois devaient se considérer comme les vassaux des Huns qui avaient contribué à la restauration des Han.

Vers l'an 43 de l'ère chrétienne, l'empire des Huns, qui avait été déjà fortement ébranlé au siècle précédent, se scinda en deux nouveaux empires, celui des Huns du nord et celui des Huns du midi. En + 93 le premier de ces empires tomba devant les armes chinoises[3]; les tribus qui ne voulurent point se soumettre à la Chine durent franchir l'Altaï et vinrent camper dans le pays des

1. Ce nom paraît bien être identique à celui du célèbre Ilkhan de Perse, Houlagou هولاكو.

2. Suivant de Guignes (*ibid.*, p. 108) qui traduit ici un texte chinois, *jo-ti* dans la langue des Huns, c'est-à-dire en turc, signifiait « obéissant et soumis à son père ».

3. L'empire des Huns du sud dura bien plus longtemps, jusqu'en l'an 221 de l'ère chrétienne.

Digitized by Google

Bashkirs où elles fondèrent un nouvel état. L'arrivée dans les contrées occidentales de ces tribus de Hioung-nou, autrement dit des Huns, eut pour premier résultat de précipiter les Alains (A-la-ni), autres peuplades également d'origine turque, sur la Perse et l'empire romain. Vers la fin du IVe siècle et au commencement du Ve, les Hioung-nou, qui avaient chassé les Alains devant eux, furent à leur tour refoulés par les Jouen-Jouen, peuplade turque qui s'empara de presque toute la Tartarie. Sous l'un de leurs souverains, Tou-loun [1], le nouvel empire s'étendit depuis la Corée [2] jusqu'au pays des Bashkirs où, à cette époque, campaient les Huns. C'est après ces immenses conquêtes que Touloun abandonna le titre de tan-jou [3] pour prendre celui de khakan. Il n'y a pas à douter que ce ne soit cette formidable expansion des Jouen-Jouen qui a forcé les Hioung-nou à chercher plus à l'occident des territoires où ils pourraient vivre à l'abri de ce dangereux voisinage. C'est, en effet, en 376 que les Huns envahirent la Germanie et l'empire romain, et vers 450, peu après les grandes conquêtes de Tou-loun, qu'Attila entre à son tour en scène, et qu'après avoir conquis et dévasté presque toute l'Europe, il vient se faire battre par le patrice Aétius à Châlons-sur-Marne [4].

C'est vers cette même époque qu'une petite fraction des

1. Sans doute identique au nom du Turc Touloun طولون dont le fils fonda en Égypte, en l'année 870 de J.-C., la célèbre dynastie des Toulounides. En turc djagatai تولون *touloun* signifie la « pleine lune ». Ce nom a été également porté par une femme nommée Touloun Khatoun (Quatremère, *Histoire des Mongols*, t. I, p. 100).

2. La capitale de Tou-loun se trouvait à Karakoroum. M. de Guignes (*ibid.*, p. 114, n. *a*) croyait que la division des Huns en deux empires correspondait à la division de l'empire des Turcs, en Mongols, Huns du Nord et Tartares. C'est fort peu probable.

3. Suivant de Guignes (*ibid.*, p. 338), Touloun prit, en même temps que le titre de khakan, celui de *kieou-teou-fa-khan* « celui qui sait bien conduire un char ».

4. Les Huns qui habitaient le pays actuel des Bashkirs étaient pressés de si près par les Jouen-Jouen, que le Khakan de leur tribu, peut-être bien Attila lui-même, envoya une ambassade au souverain des Jouei pour lui proposer une alliance offensive et défensive contre les Jouen-Jouen. De Guignes, *ibid.*, p. 341.

Digitized by Google

Hioung-nou échangea son nom contre celui de TURK, qui ne devait pas tarder à devenir aussi célèbre que le premier.

L'historien chinois Ma-touan-lin[1] raconte en effet que lorsque l'empereur de Chine « Taï-Wou des Wei postérieurs (424-451) eut détruit la maison de Tshiu-kiu, 'A-sse-na[2] se retira avec cinq cents familles (Hioung-nou, c'est-à-dire des Huns) chez les Jouan-Jouan[3], et se cacha dans une ville, au milieu des monts d'or (Altaï). Comme sa forme ressemblait à celle d'un casque, et que dans leur langue, un casque s'appelle Thou-kiouei, ils tirèrent leur nom de cette circonstance. »

Il n'y a évidemment pas à douter de l'exactitude historique du fait rapporté par Ma-touan-lin, quoique l'étymologie admise par Abel Rémusat me semble absolument insoutenable. L'illustre orientaliste rapproche en effet le mot *thou-kiouei* de Ma-touan-lin, du mot turc osmanly تقيه *takia,* « calotte, bonnet », mais si l'on voit très bien pourquoi les Chinois, qui n'ont pas d'*r*, ont transcrit *Turk* sous la forme *Thou-kiouei*, on ne voit pas du tout pour quelle raison, ni comment, ce mot *takia* ou *toukiou*, si l'on veut, se serait changé en *Turk*, en devenant un nom de peuple. Il n'y a certainement là qu'une étymologie artificielle, peut-être courante chez les Turcs eux-mêmes, curieuse il est vrai, mais sans aucune autre valeur[4].

L'empire des Turcs succéda à celui des Jouen-Jouen. Vers le

1. Rémusat, *Recherches*, p. 11 et 325. Suivant De Guignes (*ibid.*, p. 350), c'est sous le règne de Sou-lien-teou-ping-teou-fa-khan (« qui prend et qui tient avec force »), que les Turcs apparaissent, en l'an 551. Ces Turcs étaient employés dans les montagnes de l'Altaï à travailler dans les mines qui appartenaient au souverain des Jouen-Jouen. Teou-man, le premier Khakan des Turcs, se serait révolté contre Sou-lien-tou-ping-teou-fa-khan, parce qu'après avoir délivré ce prince des Tie-le il lui demanda en vain sa fille en mariage.

2. Ce mot signifie « loup » en mongol.

3. Vers l'an 403 de notre ère, les Jouen-Jouen ne savaient pas écrire. Touloun leur inventa une écriture très simple, faite d'incisions sur des morceaux de bois (De Guignes, *ibid.*, p. 338). Cette écriture pourrait bien être, comme on le verra plus loin, le prototype de celle des inscriptions de l'Orkhon.

4. Je n'ai point rencontré ce mot dans les dialectes turcs-orientaux. Il est cependant indiscutable qu'il a existé, car ce n'est évidemment pas Ma-touan-lin qui l'a inventé.

Digitized by Google

milieu du VIe siècle, le chef des Thou-kiouei était Tou-men qui échangea le titre de *tan-jou* contre celui de *Khakan*[1]. Ce Teou-men fut un prince très belliqueux qui, entre autres exploits, battit les Thie-le[2]. Après sa mort, survenue en 552, son fils Kho-lo lui succéda et régna pendant un an ; il eut pour successeur son frère cadet Sse-teou qui reçut le nom de Mo-han ou Mo-kan-khan. Ce prince soumit tous les états qui bordaient la frontière de la Chine et son empire s'étendit depuis la Corée jusqu'à la mer Occidentale.

Tels sont les deux fondateurs historiques de la puissance des Turcs en Asie. D'après M. Thomsen, les noms de ces deux personnages se retrouveraient dans les inscriptions de l'Orkhon comme ceux des premiers souverains des peuples turcs : « Quand le ciel bleu en haut et la sombre terre en bas eurent été créés, entre les deux furent créés les fils des hommes. Au dessus des fils des hommes s'élevèrent mes ancêtres *Boumin-kagan et Istémi-kagan* : özäxöx τ(ä)ńρi (a)sra j(a)g(y)z j(ä)ρ kyl(y)ndyqda (ä)xiv (a)ra xiσi ogly kyl(y)ńm(y)σ xiσi oglynda özä (ä)cüm (a)pam Boum(y)n k(a)g(a)n Iστ(ä)mi k(a)g(a)n ol(ou)rm(i)š. M. Radloff traduit d'une façon toute différente « au dessus des fils des hommes s'éleva d'abord mon ancêtre », Bumyn-kagan, le célèbre kagan » (*Die altturkischen Inschriften*, p. 4 et 439), en lisant äsh-

1. Le titre de *khakan* avait certainement un sens plus large que celui de *tan-jou*, quoique son étymologie soit aussi peu claire. Ce mot est traduit dans le *Vocabulaire ouigour-chinois* 旁皇 *hoang-ti* « empereur suprême » et transcrit *ha-han*. Le titre de *khan*, qui, comme on le verra plus loin, dérive du premier, est traduit dans le même ouvrage 君 *kiun* « roi ». En même temps que le titre de *khakan*, Tou-men prit aussi celui d'*I-li-khan* dans lequel il faut évidemment reconnaître le terme turc *il-khan* ايلخان « souverain de l'empire, du pays ». Ce titre fut repris bien plus tard par les princes djingishkhanides de Perse. Sa sœur reçut le titre de *khatoun* (ch. *kho-ho-toun*). Dans le Vocabulaire ouigour-chinois *khatoun kishi* est simplement traduit *fou-djin* « dame ». Cf. *Revue archéologique*, mars-avril 1897. L'étymologie du mot *khatoun* sera donnée plus loin.

2. M. Thomsen, *Inscriptions de l'Orkhon*, p. 61, les identifie avec les Töläs des inscriptions.

Digitized by Google

(i)dmi k(a)g(a)n, de la racine *äshid*, entendre, commune à tous les dialectes turcs. C'est de cette racine que dérive le turc osmanly ايشديجى *ishididji* « qui écoute, qui entend, auditeur ». M. Radloff voit dans les deux mots (ä)cüm (a)pam une sorte de composé de deux mots à peu près synonymes ayant le sens général d' « ancêtre » et c'est ainsi qu'il traduit plus loin (*Mon. de Kül-teghin*, ligne 13) (ä)cum (a)pam τöρüσincä j(a)r(a)tm(y)σ « er hat Sie nach Sitte meiner Vorfahren eingerichtet ». M. Thomsen objecte à ces traductions que la plupart du temps les inscriptions ne marquent pas le pluriel, et que par conséquent la présence du singulier dans cette phrase n'indique pas forcément qu'on ne parle que d'un seul souverain des Turcs, en même temps qu'il élève des doutes sur la possibilité de rattacher le mot iστ(ä)mi à la racine äσ(i)δ- qui ne se trouve jamais dans les inscriptions écrite avec un *t* mais toujours avec un δ. En résumé M. Thomsen identifie Teou-men avec Bumyn-kagan et Mo-kan avec Istémi-kagan, tandis que M. Radloff pense que Bumyn-kagan est le même que l'ancêtre mythique commun de la dynastie chinoise des Hya (2206-1776 avant l'ère chrétienne) et des Huns. Si l'on admet l'identification de Thomsen, on ne voit pas pourquoi les Chinois auraient transformé le nom turc Boumyn en Teou-men, et l'on ne peut guère admettre qu'il y ait une erreur dans ce nom propre sur les stèles de Kül-tigin et de Bilgä-kagan[1]. L'identification de Bumyn avec Wen-myn n'offre pas de difficultés phonétiques, et elle montrerait que les Turcs du VIIIe siècle avaient pleine conscience de leur parenté avec les Huns et qu'ils conservaient de lointaines traditions, si l'on était bien sûr qu'ils n'ont pas appris leur généalogie des Chinois.

Cependant, au point de vue grammatical le plus rigoureux, la traduction de Thomsen est inattaquable; car l'on trouve, même dans le turc djagataï de basse époque, des constructions absolument identiques à celle de la phrase ci-dessus des inscriptions

1. Les Chinois donnant à Mo-kan le nom de Sse-teou, on pourrait peut-être voir dans Sse-teou-mo(-kan) la transcription d'Istemi(kagan)?

Digitized by Google

de l'Orkhon. Il me serait facile d'en citer un assez grand nombre d'exemples, mais le suivant que j'emprunte à Baber (*Mémoires*, édition de Kazan, 1862, p. 310) me paraît décisif : شاه حسين شاه بيك ارقانغه اوق باردى « Shâh-Hosain et Shâh-Beg tombèrent justement sur le dos... ». Il serait difficile de trouver un calque plus fidèle de la phrase.... « (ä)cum (a)pam Boum(y)n k(a)g(a)n Iστ(ä)mi k(a)g(a)n ol(ou)rm(i)ς » avec deux sujets simplement juxtaposés, sans les conjonctions و ou ايله, et avec le verbe au singulier.

Comme limites de l'empire des deux kagans, les inscriptions donnent, à l'est, la forêt de Kadirkan[1] et comme point extrême à l'occident, la Porte de Fer[2].

L'empire de Teou-men et de Mokan ne tarda pas à décliner, et vers 630 les Turcs devinrent les vassaux des Chinois. Cette situation dura environ un demi-siècle et, durant cette période, les Turcs ne se tinrent jamais absolument tranquilles ; ils cherchèrent plus d'une fois à recouvrer leur liberté perdue.

1. La forêt des acacias ? M. Thomsen, *ibid.*, p. 136, y voit les monts Khingan ; comme les Chinois disent que Mo-kan s'empara de tous les pays au nord de la Chine depuis la mer de Liao, le golfe de Corée, il est certain qu'on ne peut guère proposer une autre identification que celle de M Thomsen.

2. C'est une localité bien connue dans la Géographie orientale. Les Arabes l'appellent باب الحديد, elle est nommée en persan در آهن. C'est un défilé étroit par lequel passe la route de Balkh à Samarkand. Yâkoût (*Mo'djam*, t. III, p. 235) la place à 2 milles de la ville de Shâsh شاش. Dans ces conditions, la mer Occidentale que les historiens chinois donnent pour limite à l'empire de Mo-han, ne saurait être la mer Caspienne, mais plutôt la mer d'Aral. Il est bon de remarquer toutefois que les Chinois entendent quelquefois par mer d'Occident, la mer Caspienne. De Guignes, *Histoire des Huns*, t. II, p. LXXIX, note. Il y a plusieurs autres localités nommées les Portes de fer, telles que celle où mourut le khân Aboû Sa'îd. On lit dans le *Soloûk* de Makrîzî, ms. ar. 1716, f° 446 r° :

فيها قدم الخبر بموت ملك الشرق القان بو سعيد (بن) القان محمد خدا بده بن ارغون ابن ابغا . . . . . ابن عدو الله جنكز خان بالباب الحديد وهو متوجه الى القاء ازبك خان

« Cette année (736), on reçut la nouvelle de la mort du souverain de l'Orient, le kân Boû-Sa'îd (ابو سعيد, dans Rashîd ad-Dîn, la forme بو سعيد étant celle que l'on trouve sur les monnaies mongoles et dans le poète persan Djâmî), fils du kân Mohammed Khodâbendeh, fils d'Arghoun, fils d'Abagâ, (petit-)fils de l'ennemi de Dieu, Djingiz-Khân. Il mourut à la Porte de Fer, au cours d'un voyage qu'il avait entrepris pour se rencontrer avec Euz-beg-Khân. »

Digitized by Google

En 681[1], un chef de brigands, auquel les historiens chinois donnent le nom de Kou-tou-lou[2], se proclama chef des Turcs, et à plusieurs reprises il battit les armées que les Chinois lui opposèrent. Le véritable nom du nouveau khan était Iltérés, comme on le lit dans les inscriptions de l'Orkhon[3] et son épouse s'appelait Ilbilghä. Les mêmes inscriptions rapportent qu'Iltérés commença ses expéditions avec 27 hommes et que, peu à peu, sa troupe s'éleva à 70, puis à 700 combattants. Il entreprit 47 campagnes et lutta dans vingt grandes batailles contre les Kirghizes, les trente Tatars, les Khitai, les neuf Ougouz[4] et les Tatabi[5]. Ce Khan mourut en 690 ou 691 laissant, comme nous l'apprennent les inscriptions, deux fils mineurs, l'un, âgé de huit ans, que les Chinois nomment Me-ki-lien, et qui prit ensuite le titre de Bilgä-kagan, et l'autre de sept, Kül-teghin.

Leur oncle, que les Chinois nomment Mé-tchoue, monta sur le trône[6], et se fit conférer par l'Impératrice de Chine, Wou-heou, le nom de *Kie-thie-li-chi-ta-yen-cha* et le titre de *Kong-pao-koue-kho-han*[7]. Me-tchoue, non content de ces titres honorifiques, sollicita la main d'une princesse chinoise, et demanda un million de boisseaux de grains pour ensemencer les terres de son empire,

1. Ou peut-être en 683.

2. Transcription du turk *kutluk*, « heureux », composé de *kut* « bonheur » et de *luk*, particule formant des adjectifs de possession. Ce n'est qu'une simple épithète.

3. Monument de Kül-teghin, ligne 10; monument de Bilgä-kagan, ligne 11. La signification du nom propre Il-térés est très obscure, quoique le premier élément soit certainement le mot *il*, pays; il est douteux qu'il faille voir dans le deuxième élément le mot turc osmanly et djagataï ترس qui signifie « l'envers d'une chose »; Il-bilghé signifie la sage princesse de l'empire.

4. Nom de neuf des tribus des Ouigours; voir plus loin l'Appendice.

5. On ne sait où placer ce peuple. M. Thomsen (p. 141) propose sous toutes réserves d'y voir les Hi des historiens chinois.

6. Non pas parce que ses deux neveux étaient mineurs, mais parce que telle était la règle de succession au trône chez les Turcs comme elle l'était dans la Russie ancienne; il faut remarquer que, pour une cause qui nous est inconnue, dans les deux inscriptions de l'Orkhon, Bilgä-kagan ne cite jamais le nom de son oncle, et se borne à dire « mon oncle le Kagan ».

7. Le khakan (*kho-han*) qui par ses services a témoigné sa reconnaissance à l'empire (chinois).

Digitized by Google

ainsi qu'une quantité d'instruments aratoires. Les Chinois, qui n'étaient point de force à refuser, accédèrent à ses demandes, tout insolites qu'elles leur parussent.

Malgré cela, le Khan des Turcs entra en campagne en 698 contre les Chinois, à la tête d'une armée de 100.000 cavaliers, et saccagea toutes les villes du Chang-toung. L'Impératrice, exaspérée, mit à prix la tête de son ennemi, sans que cette menace pût l'empêcher de répéter tous les ans ses incursions en Chine. Bilgä-kagan raconte dans l'inscription du monument de Kül-teghin qu'il assista à 35 expéditions commandées par son oncle, et qu'il lutta dans 23 batailles, mais il ne mentionne pas expressément ces invasions périodiques de l'empire chinois. Mé-tchoue, sur la fin de son règne, traita ses sujets avec une telle dureté que plusieurs tribus turques passèrent la frontière pour aller chercher un asile en Chine. Il tomba dans un guet-apens en revenant de châtier les Pa-ye-kou, et sa tête fut envoyée au souverain du Céleste Empire. « C'est par suite de ta folie et de ta lâcheté, dit Bilgä-kagan, en s'adressant au peuple turc, que mon oncle le Kagan a trouvé la mort [1]. »

Après la mort de Me-tchoue, Kül-teghin [2], fils du Kagan Iltérés, tua son fils et plaça sur le trône son frère aîné [3], Me-ki-lien, qui prit le titre de Bilgä-kagan [4], « le sage souverain », le seul qui paraisse dans les inscriptions de l'Orkhon. Suivant les annalistes chinois, ce prince voulait faire élever des temples consacrés au

1. II, E, 20.
2. D'un an.
3. Ce nom est transcrit en chinois Pi-kia kho-han. Il est très difficile de dire comment il faut restituer le nom turc qui a été transcrit Me-ki-lien par les Chinois. Il n'y aurait guère que le mot Mekrin, مكرين, nom d'une tribu mongole, qui convînt phonétiquement, mais il est bien douteux que ce soit ce mot qui se cache sous la transcription Me-ki-lien.
4. La transcription chinoise de ce nom est Kioue-te-kin. Ce prince reçut de Me-ki-lien le commandement en chef de l'armée turque. Me-ki-lien avait offert le trône à Kül-teghin, à cause des services qu'il avait rendus à l'empire turc, en anéantissant la famille de Me-tchoue ; mais Kül-tegin refusa. On voit d'ailleurs par l'ensemble des inscriptions combien était grande l'amitié qui liait les deux frères.

Digitized by Google

culte du Bouddha et à celui de Lao-tsé, mais il en fut détourné par son ministre, qui lui représenta avec raison que la doctrine de ces deux saints personnages apprend aux hommes la douceur et l'humilité, et que ce serait un enseignement peu convenable pour un peuple de cavaliers et de soldats. La situation de l'empire des Turcs à cette époque était assez précaire, car plusieurs de leurs tribus avaient, comme on l'a vu plus haut, passé en Chine pour échapper aux violences et à la tyrannie insupportable de Me-tchoue. D'après les inscriptions, Me-ki-lien, aidé par Kül-teghin, eut fort à faire pour remettre un peu d'ordre dans son empire. Les deux frères durent entreprendre 22 expéditions, avec des armées considérables pour leur époque, contre les Ouïghours, les Khitaï, les Tatabi et les Chinois. Il serait trop long d'entrer dans le détail de toutes ces campagnes qui sont longuement racontées dans les inscriptions de Kül-teghin et de Bilgä-kagan; on en trouvera le résumé dans le tableau chronologique qu'en a donné M. Radloff, p. 423.

En l'an 731, Kül-teghin mourut, « tué dans une bataille contre les Ouïghours ». L'empereur de Chine ordonna à deux officiers de sa cour, Tchang-kin et Liu-hang d'aller porter à Me-ki-lien une lettre de condoléance, de faire graver une inscription sur une stèle et de faire ériger la statue du défunt dans un temple. Dans l'inscription du monument de Kül-teghin, Me-ki-lien raconte, en effet, qu'il a reçu, venant lui apporter des présents et les condoléances de leurs souverains, les ambassadeurs des Khitaï et des Tatabi, du Kagan chinois, Isiyi-Likeng[1], des Sogdi[2], des souverains de Boukhara et de la Perse (?), des Kirghizes et des Ouïghours.

En 734, Me-ki-lien, ou Bilgä-kagan mourait empoisonné par un nommé Mei-lou-tchoue, et l'empereur de Chine envoya de nouveau deux ambassadeurs pour faire rédiger une inscription en son honneur.

1. Transcription de Liu-hiang.
2. La Sogdiane, p. سغد, le pays de Samarkande.

Digitized by Google

La première de ces inscriptions chinoises, celle de Kül-teghin, est datée du 7e (?) mois, *Sin-tcheou*, de la nouvelle lune, le 7e jour *Ting-wei*, soit du 1er août 732; la seconde est datée de la 22e année *Kai-youen*, soit de 735.

Le texte des inscriptions turques de Mongolie a été publié plusieurs fois en Russie[1]. Le déchiffrement fut mené de front par M. W. Thomsen de Copenhague et M. Radloff à Saint-Pétersbourg. En 1893, M. Thomsen fit paraître dans le *Bulletin de l'Académie Royale des Sciences et Lettres de Danemark*[2] un article dans lequel il donnait, le premier, l'alphabet de ces mystérieux documents, en même temps qu'il exposait son système de déchiffrement. Il ne fallait évidemment point songer à prendre comme base les deux inscriptions chinoises du monument de Bilgä-kagan et de Kül-teghin. Leur étendue relativement faible devant la longueur des documents turcs ne permettait guère d'y voir une traduction littérale de ces derniers, et l'on a eu plus tard la preuve que ces deux textes, d'une rhétorique aussi ampoulée que vide, n'avaient pour ainsi dire aucun rapport avec les inscriptions à déchiffrer.

Néanmoins, elles avaient l'immense avantage de montrer que l'on avait devant les yeux des documents écrits dans une langue turque, et de donner le nom d'un des princes en l'honneur desquels ils avaient été érigés, sous une forme d'ailleurs assez douteuse pour que M. Schlegel l'ait restitué en Giogh Teghin, quand il est en réalité Kül-teghin; il n'en est pas moins vrai que la seconde partie du nom propre était sûre et correspondait à un mot que l'on savait être turc. M. Thomsen, ayant remarqué

1. *Inscriptions de l'Orkhon, recueillies par l'expédition finnoise de* 1890 *et publiées par la Société finno-ougrienne*, Helsingfors, 1892; *Inscriptions de l'Yénissei recueillies et publiées par la Société finlandaise d'archéologie*, Helsingfors, 1889; *Atlas der Alterthümer der Mongolei im Aufträge der. K. A. der W.* herausgegeben von D. W. Radloff, Saint-Pétersbourg, 1892. Dans la publication de l'Académie impériale, on a donné en même temps, pour la plupart des inscriptions, la reproduction phototypique des estampages sur calicot et des planches retouchées.

2. *Déchiffrement des inscriptions de l'Orkhon et de l'Yénissei* (*Bulletin*, etc., 1893, p. 285-289).

Digitized by Google

dans ces inscriptions la répétition continuelle du même groupe de signes, pensa qu'il devait cacher le mot *tengri*, commun à tous les dialectes turcs, et sa conjecture se trouva pleinement vérifiée par la suite. Un autre groupe de lettres moins long et commençant par le même signe que le mot *tengri* parut à M. Thomsen le mot *turk*. Cette fois encore la conjecture était juste. M. Thomsen lut avec le même bonheur le nom de Kül-teghin et se trouva dès lors en possession d'un alphabet rudimentaire. S'appuyant sur cette base qui était sûre, il parvint à dégager de proche en proche tout l'alphabet [1]. Il serait trop long et inutile de refaire ici l'historique de ce déchiffrement accompli avec une méthode parfaite, que l'on retrouve non seulement dans la traduction des textes, mais aussi dans leur interprétation.

M. Radloff à son tour publia en 1894 la traduction du monument de Kül-teghin [2], et quelques mois plus tard une nouvelle traduction [3]. La même année, M. Thomsen commençait dans les *Mémoires de la Société finno-ougrienne* [4] la publication des inscriptions de l'Orkhon, par un exposé de la phonétique de cette langue qui prouvait qu'il en avait achevé complètement le déchiffrement. La deuxième livraison contenant des traductions ne parut qu'en 1896 par suite d'une maladie de l'auteur.

Pendant ce temps, M. Radloff continuait la publication de l'ouvrage dans lequel se trouvaient le texte, la traduction, des commentaires et des index, puis à la fin une nouvelle traduction des monuments de Bilgä-kagan et de Kül-teghin. En 1897, M. Radloff

1. Il est bon de rappeler que c'est de la même façon que le Danois Grotefend lut, au commencement de ce siècle, les noms de Xerxès, de Darius et de Vishtaspa dans les inscriptions de Persépolis, et qu'il détermina ainsi une partie de l'alphabet. Plus heureux encore que son illustre compatriote, M. Thomsen trouva tout l'alphabet et réussit à interpréter les monuments dans leur ensemble, tandis que le déchiffrement complet des incriptions perses dura plus d'un demi-siècle.

2. *Die altturkischen Inschriften der Mongolei*. I. *Das Denkmal zu Ehren der Prinzen Kül-tegin*. Saint-Pétersbourg, 1894, 35 p.

3. *Die altturkischen Inschriften der Mongolei*, Saint-Pétersbourg, 1894-1895.

4. *Inscriptions de l'Orkhon, déchiffrées par W. Thomsen*, Helsingfors (*Suomalais-Ugrilaisen Seuran toïmituksia*, 1re liv., 1894).

Digitized by Google

a fait paraître un quatrième et dernier fascicule de cet important ouvrage que la publication du texte dans le caractère original rend indispensable aux travailleurs.

Quoique les deux savants soient en désaccord sur quelques points, le déchiffrement des inscriptions turques de Mongolie n'en est pas moins un fait accompli et indéniable, qui ouvre à l'histoire de l'Asie un champ tout nouveau qu'on aurait hésité, il y a dix ans, à croire si vaste.

L'écriture de ces inscriptions a été appelée « écriture runique », car, à première vue, ses formes se rapprochent de celles des inscriptions trouvées en Islande, dans les îles Féroé et en Suède [1]. Mais ce n'est là qu'une apparence assez trompeuse, et qui s'évanouit dès que l'on compare attentivement les deux systèmes graphiques, dont l'un, celui des Turcs, est infiniment plus compliqué que l'autre. Les consonnes y sont en effet divisées en deux classes, représentées par des signes très différents, suivant que la voyelle qu'elles portent est une voyelle palatale ou une voyelle gutturale. En général, les voyelles ne sont point marquées, même au commencement des mots; il n'y a guère que l'écriture des Touareg qui présente cette même particularité. On peut affirmer, sans exagération, que les caractères des Turcs de l'Orkhon se rapprochent autant des écritures les plus anciennes du monde, celles de la stèle de Mésa (— 890), de l'inscription grecque la plus archaïque (— 700), ou des intailles sémitiques variant du VIIIe au IIIe siècle avant notre ère, que des caractères proprement nommés runiques. Cette ressemblance, que l'on remarque entre ces différents alphabets, si éloignés les uns des autres dans l'espace et dans le temps, provient uniquement de ce fait qu'ils

1. Principalement près de l'ancienne Sigtuna et autour d'Upsal. Les caractères runiques, qui servaient à écrire les langues germaniques, n'étaient point seulement destinés à être gravés sur le bois, la pierre et les métaux, car l'on connaît un manuscrit écrit au plus tard au XIVe siècle, et contenant le droit coutumier de la Scanie. Ce précieux document est conservé à la bibliothèque de l'Université royale de Copenhague. Au IXe siècle de notre ère, un roi de Suède écrivit à Louis le Débonnaire une lettre en caractères runiques. A. Geffroy, *Histoire des États scandinaves*, Paris, Hachette, 1851, p. 28-32.

Digitized by Google

étaient destinés à être gravés sur la pierre ou sur le bois. Les traits courbes devaient forcément être éliminés par suite de la difficulté qu'il y a à tracer avec une pointe métallique un trait circulaire sur une pierre quelconque, dure ou tendre, et encore bien plus sur le bois dont le fil ne permet que des intailles rectilignes. Ce n'est que sous la plume des scribes que les écritures anguleuses et raides des premiers temps ont fini par prendre les formes arrondies et sinueuses qu'elles ne pouvaient revêtir en épigraphie, et surtout dans une épigraphie rudimentaire [1].

M. Thomsen admet que l'alphabet des inscriptions de l'Orkhon n'a été connu des Turcs que vers le milieu du VIe siècle de notre ère, quand ils commencèrent à étendre leur domination vers l'ouest, et qu'ils entrèrent en contact avec la civilisation de l'Iran. Telle est aussi, à peu de chose près, l'opinion de M. Radloff. Je crois cette affirmation trop absolue et j'exposerai ici avec quelques détails les raisons qui me portent à adopter une opinion toute différente de celle de ces deux savants.

Il est peu vraisemblable d'admettre que cet alphabet soit une *création spontanée et absolument indépendante* des Turcs. On ne crée guère, de toutes pièces, sans modèle quelconque, un système graphique où non seulement les lettres et les consonnes sont séparées, mais où les différentes nuances de la prononciation des consonnes sont observées avec un soin qui pourrait paraître étrange de la part des sauvages pasteurs du Turkestan. Il doit y avoir eu un modèle sur lequel a été calqué l'alphabet très compliqué des inscriptions de l'Orkhon, et il suffit de parcourir les colonnes du tableau d'alphabets araméens dressé par M. Euting, pour voir que ce n'est point dans les alphabets sémitiques à peu près contemporains qu'il faut aller chercher cette origine.

1. Ceci n'est point dit pour l'écriture monumentale de l'ancienne Égypte, dans le tracé de laquelle entraient plus de courbes et de sinuosités que de lignes droites. Mais ces inscriptions étaient d'abord dessinées sur la pierre, et la partie comprise entre les deux contours du dessin était défoncée à coups de ciseau, souvent à des profondeurs considérables. Il n'y a rien là qui puisse se comparer aux inscriptions runiques qui se rapprochent plutôt des grafitti que des inscriptions monumentales.

Digitized by Google

Il ne paraît pas davantage que ce prototype ait été l'alphabet pehlvi. Le développement paléographique de l'écriture dite pehlvie est un des mieux connus de l'Asie, car l'on possède une série ininterrompue de monuments datés, inscriptions et monnaies depuis le règne d'Ardéshir I (commencement du IIIe siècle de notre ère) jusqu'aux dernières années de la dynastie sassanide (commencement du VIIe siècle) et, qui même se continue bien après l'hégire. Les premières monnaies arabes frappées en Perse conservèrent en effet pendant assez longtemps, avec le type des dirhems sassanides, une légende écrite en caractères pehlvis. L'écriture des inscriptions et des monnaies, que l'on voit se déformer peu à peu, a fini par donner naissance à l'écriture pehlvie cursive des manuscrits et des inscriptions que l'on trouve dans l'Inde; le plus ancien spécimen de cette écriture est jusqu'à présent fourni par les fragments de papyrus qui ont été découverts en Égypte avec d'autres documents arabes, coptes et grecs du même genre, et qui semblent remonter à peu près au milieu du VIIIe siècle de l'ère chrétienne, c'est-à-dire environ un siècle après la chute de l'empire sassanide. Il est plus que probable que l'écriture pehlvie cursive employée sous les derniers souverains de cette dynastie ne devait guère différer de celle de ces fragments de papyrus.

S'il était exact que les Turcs de l'Orkhon aient emprunté leur alphabet à l'Iran à une date qui ne peut être inférieure au milieu du VIe siècle de notre ère, on devrait s'attendre à trouver quelque rapport entre l'alphabet paléo-turc et les écritures des monnaies des rois sassanides de ce même siècle; or ce rapport n'existe point, et il n'y a pas l'ombre d'une ressemblance entre les deux systèmes graphiques. D'autre part, la limite supérieure de la date de cet emprunt est le commencement du VIIIe siècle, date des inscriptions de Bilgä-kagan et de Kül-teghin; or il est évident qu'après l'hégire, les Turcs de l'Orkhon auraient adopté soit le caractère pehlvi cursif des monnaies arabes des premiers khalifes, soit plus vraisemblablement l'alphabet arabe.

Suivant M. Thomsen, le système graphique des inscriptions

Digitized by Google

de l'Orkhon pourrait se rattacher aux alphabets de l'est de l'Iran, tels que le sogdien; cette parenté est loin d'être évidente, et l'on possède trop peu d'éléments des alphabets employés dans ces contrées pour les comparer à l'alphabet paléo-turc. D'ailleurs ces alphabets, qui ne sont même pas déchiffrés d'une façon sûre, ne sont que des variantes du pehlvi ou plutôt du caractère araméen d'où dérive le pehlvi.

Il est probable que le système graphique imité par les Turcs est beaucoup plus ancien que l'alphabet pehlvi des Sassanides, car les historiens chinois semblent considérer l'écriture comme relativement ancienne chez les peuples de race turque. On sait que les *tan-jou* des Hioung-nou se trouvaient à une époque assez reculée en correspondance avec les empereurs de la Chine. Ces historiens nous parlent de lettres écrites par le *tan-jou* Mé-thé (vers — 192) à l'impératrice Tai-heou; et ils nous ont conservé le protocole qu'employait le *tan-jou* Lao-chang (vers — 174) dans sa correspondance diplomatique avec les souverains du Céleste Empire. Il est vrai que l'on pourrait dire que les *tan-jou* des Huns se servaient de l'écriture chinoise, mais ce serait bien peu vraisemblable.

Suivant Ma-touan-lin et l'auteur ou rédacteur du *Nian-i-sse yo-phian*, la plus ancienne écriture des peuples tartares se composait d'intailles faites sur des planches de bois [1]. Cet auteur nous apprend en même temps que les mêmes peuples ne se servaient point des caractères (*khe-mou*) et ces deux affirmations paraissent contradictoires. Mais il faut remarquer que par ces mots, Ma-touan-lin ne veut pas dire que les Tartares n'avaient pas de système graphique, mais seulement qu'ils ne connaissaient point

1. Telle est la traduction donnée par A. Rémusat et les différents sinologues qui ont traduit les passages où il est question des écritures des peuples de la Tartarie. On peut se demander si ces mots ne signifieraient pas plutôt « des lignes ressemblant à des coches, faites dans des planchettes de bois ». La traduction de Ma-touan-lin donnée ci-dessus d'après Rémusat signifierait que les Tartares n'écrivaient que sur des planches de bois, ce qui est peut-être trop dire. Les caractères runiques de l'Orkhon ressemblent en effet assez à des coches faites dans du bois.

Digitized by Google

l'usage des caractères chinois[1]. Les Thou-kioue ou Turcs avaient évidemment la même écriture que les autres peuples tartares, puisque Ma-touan-lin nous avertit qu'ils avaient *les mêmes lettres que les autres barbares.* Ces renseignements visent, comme on le voit, des époques très différentes, qui s'étendent depuis les souverains les plus anciens des Huns (— 190) jusqu'aux Turcs qui apparaissent au VIe siècle ; mais on est en droit d'en tirer cette conclusion que le système graphique des inscriptions de l'Orkhon se rattache aux différents systèmes d'écriture employés dans l'antiquité et chez les Tartares.

J'ajouterai même que cette écriture pourrait bien n'être que le développement postérieur de l'un de ces alphabets usités plusieurs siècles auparavant chez les Huns et les Ou-soun. On ne peut nier qu'il n'existe un air de famille entre certaines lettres de l'alphabet de l'Orkhon et celles qui leur correspondent comme valeur dans les plus anciens monuments épigraphiques araméens, mais cette quasi-identité ne peut s'expliquer par un emprunt direct. On remarque en effet dans l'alphabet de l'Orkhon un certain arrangement artificiel, et l'emploi de traits que l'on pourrait presque appeler diacritiques.

Ce fait est bien visible pour l'*a* ᛅ et pour l'*o* ᚮ qui sont évidemment dérivés du signe *i* ᛁ par l'adjonction d'un trait. Or ce dernier caractère a la plus grande ressemblance avec le caractère araméen correspondant. Dans l'écriture égypto-araméenne les différentes variantes de cette lettre se ramènent à la forme 𐡉 et dans l'écriture de Palmyre à 𐪀, 𐪁, la forme phénicienne antique étant 𐤉. On voit que le caractère turc est le même que le caractère araméen, mais retourné, ce qui s'explique facilement par le changement de direction de l'écriture ; on peut même dire qu'il est identique au caractère indien qui représente l'*i* dans deux systèmes graphiques indiens dérivés de l'araméen : l'écriture des

1. Quand les Chinois disent qu'une tribu connaît « les caractères », cela signifie qu'elle s'entend à l'usage des caractères chinois ; de même quand ils disent qu'un homme *parle*, cela veut dire qu'il *parle chinois*, et non pas qu'il *n'est point muet.*

Digitized by Google

temples bouddhiques ⁚ et l'écriture gupta ꣡, formes évidemment dérivées de ᛁ. On trouvera dans le tableau ci-joint quelques lettres de l'alphabet de l'Orkhon dont l'origine araméenne est certaine. On remarquera que ce sont les plus simples, celles qui ont été le moins additionnées de traits diacritiques, et qui par conséquent se rapprochent le plus du type original. On a vu qu'en 403 de notre ère, Tou-loun, chef des Jouen-Jouen, inventa une écriture très simple, faite d'inscriptions sur des morceaux de bois[1]; nous croyons que c'est cet alphabet rudimentaire qui a été perfectionné par les Thou-kiouei quand ils sont entrés en scène et qu'ils ont supplanté leurs maîtres, les Jouen-Jouen. De ces caractères sans doute très peu nombreux, les Turcs ont tiré, par l'adjonction de traits diacritiques de pure invention, une série de caractères destinés à exprimer des nuances, soit vocaliques, soit consonnantiques, que les Jouen-Jouen trouvaient inutile de marquer. C'est là un phénomène analogue à celui qui s'est passé quand des 14 lettres de l'alphabet pehlvi, on a tiré les 48 lettres de l'alphabet zend, en leur ajoutant des appendices qui n'ont aucune étymologie paléographique, s'il est permis de s'exprimer ainsi, et que du signe unique ᛒ qui représente *a*, *d*, *h*, *kh*, en pehlvi, on a formé quatre signes différents : ᛒ *ă*, ᛒᛒ *ā*, ᛒ *h*, ᛒ *kh*.

Quant à l'écriture des Jouen-Jouen, il est plus que probable que Tou-loun ne l'inventa point non plus de toutes pièces, mais qu'il l'emprunta aux Hioung-nou, soit tout entière, soit en faisant simplement un choix parmi leurs caractères.

En résumé, l'écriture des Turcs de l'Orkhon serait le dérivé au second degré de l'écriture des Hioung-nou ou Huns, et c'est cette dernière écriture qu'il faudrait comparer aux différents systèmes graphiques de l'ancien monde, antérieurs au IIe siècle avant notre ère, puisque nous savons qu'en — 192, le tan-jou des Huns écrivait à l'empereur de Chine.

1. Ou plutôt « faite de signes ressemblant à des coches faites sur des morceaux de bois »; voir plus haut, note de la page 378.

Digitized by Google

Les quelques rapprochements sérieux que l'on peut faire de l'écriture des Turcs de l'Orkhon avec les alphabets araméens suffisent à prouver que l'écriture primitive des Huns, c'est-à-dire l'écriture de l'Orkhon débarrassée des signes additionnels que lui ont ajoutés les Turcs, est bien d'origine araméenne.

L'introduction de l'alphabet araméen dans ces lointaines contrées n'a rien qui puisse surprendre, quand l'on sait que cet alphabet, apporté au centre de l'Asie par les conquêtes des Achéménides, est devenu l'écriture du nord de l'Inde, et s'est ensuite répandu dans toute la péninsule. Sans doute, ce fut sous l'influence des mêmes causes et vers la même époque, que les peuplades turques de Kashgar et des monts Thian-chan adoptèrent également l'écriture araméenne; il n'y a pas une distance énorme entre le nord de l'Inde et les pays habités par les Turcs, et du reste il est hors de doute que dans leurs possessions de l'extrême Iran, les Achéménides avaient des sujets turcs qu'ils devaient faire administrer, comme tout le reste de leurs provinces, par des employés araméens [1].

Peut-être faut-il rapprocher de l'écriture des inscriptions de l'Orkhon, celle des *Kou-me* ou *Pa-lou-kia* dont le pays était à l'occident des *Koueï-tseu*, au sud-est du lac Balkhash, c'est-à-dire dans le Turkestan chinois. Ce n'est que sous la dynastie des Thang (618-907) qu'il est fait mention de leur littérature; elle consistait en chroniques, mais il en est déjà parlé sous les Hân (— 206 — + 265). Les *Pa-lou-kia* parlaient la même langue que leurs voisins les *Koueï-tseu*, par conséquent une langue turque.

Ils écrivaient en *colonnes* avec un alphabet de trente signes [2].

1. Je crois inutile de mentionner ici les rapprochements malheureux qui ont été faits entre l'écriture de l'Orkhon et différents autres systèmes graphiques qui n'ont rien à voir avec elle.

2. Abel Rémusat, *Recherches*, p. 293, donne trente caractères, tandis qu'on en compte trente-cinq dans l'alphabet de l'Orkhon, plus trois ligatures. Il est dit que l'écriture des *Pa-lou-kia* offrait de grandes ressemblances avec celles des *Kouei-tseu*, et les historiens chinois prétendent que cette dernière est d'origine indienne. Ceci est bien douteux, car on ne voit pas très bien comment une écriture indienne quelconque aurait pu dégénérer en écriture verticale. On pourrait objecter qu'il y a des inscriptions en caractères *pa-sse-pa* écrites en co-

Digitized by Google

lonnes et que l'alphabet *pa-sse-pa* est un dérivé d'une écriture d'origine indienne. Le cas est bien différent, et il y a certainement là une imitation du chinois, ou du mongol qui s'écrivaient en colonnes; en effet, ces inscriptions ont été gravées par l'ordre de princes mongols, régnant en Chine, et généralement à côté d'inscriptions chinoises. On n'a qu'à ouvrir le *Voyage du pèlerin Hiouen-tsang* pour voir qu'il attribue aux écritures de presque tout le Turkestan une origine indienne; il y a peut-être là une généralisation arbitraire d'un fait qui sans doute n'était vrai que pour quelques localités. Il se peut que Hiouen-tsang, trompé par la ressemblance de l'alphabet *runique* du Turkestan et des alphabets épigraphiques indiens, ait vu dans l'écriture de beaucoup de pays du Turkestan un emprunt à l'Inde, à ses yeux le berceau de toute civilisation. Que penser d'un des écrivains les plus sérieux de la Chine, Ma-touan-lin, qui affirme que les *Ouigours ont des caractères qui ressemblent à ceux de la Chine*? Rémusat, *Recherches*, p. 45. — Abel Rémusat voit dans la direction verticale de l'écriture *Pa-lou-kia* l'imitation du chinois, et M. Thomsen croit avec raison que l'alphabet paléo-turc a pris sa direction actuelle sous la même influence. Abel Rémusat est allé trop loin, en parlant de l'ouigour, en disant que l'on n'avait jamais écrit le syriaque en colonnes verticales de gauche à droite. Le mauvais vers latin: *Et cœlo ad stomachum relegit Chaldea lituras*, n'a pas besoin de l'explication trop subtile qu'il en donne, page 60. En réalité les copistes syriens, encore aujourd'hui, placent verticalement le cahier sur lequel ils veulent écrire et tracent leurs lignes en colonnes de gauche à droite; le cahier remis dans sa première position, les lignes se succèdent comme dans tous les manuscrits ouigours, le *Kudatku Bilik*, le *Tezkèreh-i Evlia*, le *Bakhtiar-nâmeh*.

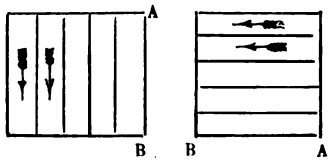

E. Blochet.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

LE

FRONTON OUEST DU PARTHÉNON

ÉTUDE SUR LE GROUPE CENTRAL

S'il est, parmi les questions relatives au Parthénon, un problème qui demeure non résolu, c'est celui de connaître le sens véritable du fronton occidental. L'interprétation dépend de l'explication qu'on donnera des deux personnages principaux, Athéna et Poseidon, et ce sont là, précisément, les figures les plus difficiles à expliquer. Sans elles, cependant, l'action ne saurait se comprendre, et il importe peu que nous connaissions les détails, si l'ensemble doit nous échapper. Dans le groupe central est le nœud de la question; seule l'étude approfondie de ce groupe peut nous donner quelque lumière sur le dessein de Phidias. Aussi, sans en rechercher les raisons, doit-on s'étonner que les archéologues aient négligé, d'ordinaire, ce point essentiel.

Pourtant les éléments d'information ne manquent pas; ils sont, ici, de premier ordre et tels qu'on les voudrait toujours dans l'histoire de l'art grec. Je ne parle pas des documents secondaires, tels que les textes littéraires et les répliques. Il s'y ajoute, cette fois, trois témoignages directs. Une partie importante des statues a été conservée; nous pouvons étudier ces fragments presque en tout lieu, sur l'original ou d'après des moulages. Puis le groupe a laissé des traces de sa présence; M. Sauer a relevé, au Parthénon lui-même, les indices conservés par la base du fronton et par le mur de fond, auquel les marbres étaient

Digitized by Google

adossés[1]. Enfin Carrey a dessiné le groupe au XVIIe siècle, alors qu'il était presque complet; comme nous connaissons par ailleurs l'exactitude de ses croquis, son esquisse a pour nous la valeur d'un document original[2]. Les données ne nous manquent donc pas pour restituer les deux figures; nous pourrons, non seulement en retrouver le mouvement, mais les replacer, par la pensée, dans leur position primitive. Nous y gagnons un point de départ certain; l'explication définitive, s'il nous est donné d'y atteindre, procédera de cette enquête première. Plus l'information sera rigoureuse et précise, plus nous aurons chance d'aboutir à la solution du problème.

On le voit, nous suivrons, ici encore, la méthode que nous avons appliquée ailleurs[3]. Nous commencerons par l'analyse directe, et, s'il se peut, complète, des deux figures. De là, nous déduirons les conditions du problème; si, comme je l'ai cru, les conséquences de notre enquête contredisent les interprétations proposées jusqu'ici, nous serons avertis qu'il faut chercher ailleurs, et, quittes à nous tromper, nous serons excusables de l'avoir fait.

I

Athéna et Poseidon, tels qu'ils apparaissent dans le cadre du fronton, sont représentés, tous les deux, en marche rapide. Tous les deux ils s'éloignent du milieu du champ, et s'en éloignent également. Tous les deux, enfin, ils partent franchement, d'un mouvement qui n'est pas feint, et qui ne doit pas les ramener vers le centre : dans les deux figures, la manière dont la jambe la plus éloignée de la ligne médiane est délibérément pliée au genou, ne laisse aucun doute sur le sens de leur marche. — Sur ce point essentiel, les torses conservés ne peuvent naturellement

1. *Athen. Mittheilungen*, 1891, p. 59-94, pl. III, et *Antike Denkmæler*, I, pl. 58, *a*, *b*.
2. *Antike Denkmæler*, I, pl. 6.
3. *Revue archéologique*, 1897, II, p. 265-290 (*La statue de Subiaco*).

Digitized by Google

donner d'indication précise ; mais le dessin de Carrey s'accorde avec les traces relevées par Sauer.

Comme on le voit par la reproduction du dessin (fig. 1), le pied droit d'Athéna pose à plat sur le sol et est tourné complètement vers la gauche, nous l'apercevons entier et de profil. Le pied gauche n'est pas figuré, mais, d'après le sens de la jambe, il devait apparaître de trois quarts, presque de profil, la pointe tournée vers la droite. Le poids du corps, par suite, portait sur la jambe droite, et, comme la direction de celle-ci est certaine,

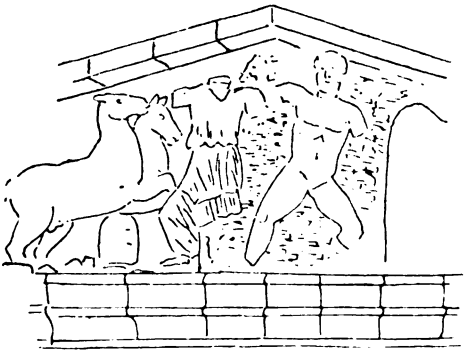

Fig. 1.

elle décide du mouvement d'Athéna. La déesse va vers la gauche, et il suffit, pour en être sûr, de voir le sens des plis que forme son chiton. — Que l'on transpose maintenant les termes de cette analyse et ils s'appliquent au dieu, comme à la déesse sa rivale. Poseidon va vers la droite, comme Athéna vers la gauche. Le bas des jambes n'est pas conservé, mais l'inclinaison du corps et l'avancée de la jambe ployée nous assurent que le pied droit était de trois quarts à gauche et le gauche de profil à droite : le mouvement n'est pas moins certain, il semble même plus décidé, sans doute pour mieux marquer l'impétuosité du dieu marin[1],

1. C'est ce qu'a bien vu Furtwængler, *Meisterwerke*, p. 231, 4. Cf. E. Gardner, *Handbook of Greek Sculpture*, p. 276.

Digitized by Google

dont le corps nu[1] n'est d'ailleurs pas embarrassé par les plis du chiton.

Interrogeons maintenant les relevés de M. Sauer (fig. 2). On aperçoit d'abord sur le bloc 12 les traces laissées par le chiton d'Athéna; la patine n'est pas la même, là où la base du fronton est restée toujours à l'air libre et là où elle était jadis recouverte par la robe de la déesse. La ligne de démarcation est très nette; comme elle est irrégulière et sinueuse, la draperie, dont elle

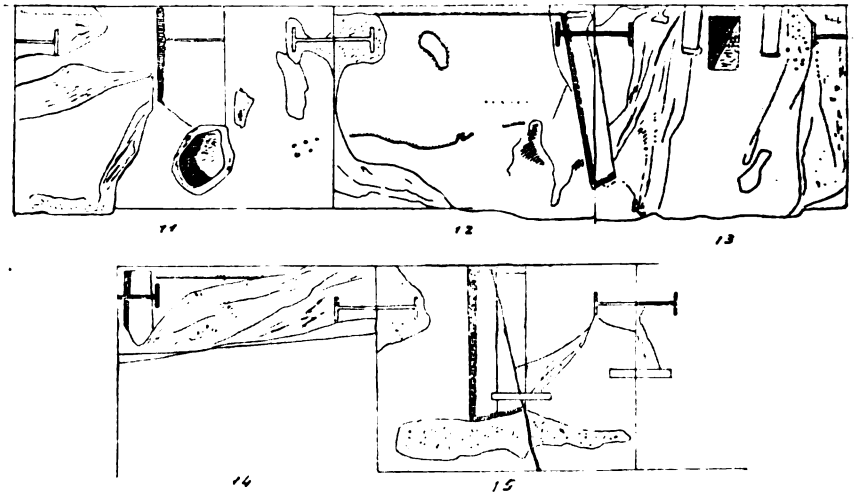

Fig. 2.

indique et cerne la retombée, devait être violemment agitée. En quel sens l'était-elle, c'est ce que nous montre le profond sillon oblique creusé entre les dalles 12 et 13. Il y avait là[2] une de ces barres transversales que les sculpteurs du Parthénon employaient pour soutenir les lourdes figures du centre. Comme elles devaient supporter tout le poids des marbres, il va de soi qu'elles étaient orientées par rapport à la direction des statues et, naturellement,

1. On a cru, après un examen minutieux du torse, trouver trace d'une chlamyde sur les épaules. Le fait serait-il vrai que la chlamyde ne gênerait en rien les mouvements du dieu.

2. *Mittheilungen*, 1891, p. 62. Michaëlis, *der Parthenon*, p. 152.

Digitized by Google

qu'elles étaient perpendiculaires à cette direction; la masse, ainsi divisée, ou, pour mieux dire, répartie, tombait d'aplomb sur la barre, et l'équilibre général était plus assuré. Or la nôtre se dirigeait sensiblement de l'est et l'ouest; Athéna s'avançait par suite dans une direction rigoureusement perpendiculaire, c'est-à-dire parallèle, ou peu s'en faut, au sens même du fronton. — Une barre semblable avait sa place dans la dalle 14. Elle soutenait Poseidon, dont la marche, dès lors, était exactement inverse. Le dieu couvrait en partie l'image de la déesse; la jambe gauche d'Athéna, comme le montre Carrey, disparaissait en partie derrière Poseidon, mais ce dernier était moins rapproché du centre qu'il ne le paraît dans la figure 1. Les joints inférieurs des blocs d'architrave sont en effet obliques et se dirigent de gauche à droite; le point où s'est placé le dessinateur était par suite au sud et un peu en contre-bas du centre du fronton. Par là même, Carrey était forcé de reculer vers le nord la silhouette de Poseidon. Tout compte fait, les figures sont sensiblement symétriques, et elles s'éloignent à peu près également du milieu du champ.

Ce n'est pas le seul renseignement que nous donnent les études de M. Sauer. Il a montré[1] que les chevaux du char d'Athéna s'écartent pour lui donner passage, et qu'une mortaise, pratiquée dans l'épaule droite du torse de Londres, devait être fixée par une agrafe au mur de fond[2]. Par là se trouve confirmée la direction vers la gauche, et aucun doute ne saurait rester sur le sens du mouvement.

Pour achever la mise en scène du groupe, disons quelques mots des attributs miraculeux que la légende prêtait aux deux divinités, l'olivier d'Athéna, la source salée de Poseidon. La question n'est pas indifférente, car l'interprétation du fronton dépend, nous le verrons, ou peut dépendre, de la place que Phidias a donnée à ces témoignages divins. L'olivier se dressait au centre

1. *Mittheilungen*, 1891, p. 76-7.
2. *Mittheilungen*, 1891, p. 71-2.

Digitized by Google

du fronton, derrière les dieux rivaux; là (fig. 2), dans l'axe même du champ, une mortaise profonde est creusée[1], et il paraît légitime d'y placer l'arbre, dont des fragments sont venus jusqu'à nous[2]. S'il en est bien ainsi, l'olivier n'est qu'un décor accessoire planté devant la toile de fond; il est à la fois hors de l'atteinte des deux divinités, et sans rapport immédiat avec elles. Il en est de même, à plus forte raison, pour la source d'eau salée. Nous ignorons tout de cette dernière, nous ne savons même pas si Phidias l'avait mise en scène. Il semble bien qu'une place devait rester libre à son intention, celle que les chevaux de Poseidon laissaient sous leur poitrail, mais nous ne sommes pas sûrs que le dauphin d'Amphitrite n'ait pas suffi au cortège du dieu. En tout cas, même si la mer, représentée sans doute par un second monstre marin, était figurée sous l'attelage de Poseidon, le dieu en était séparé par ses coursiers cabrés, et le prodige n'était ni symétrique à l'olivier d'Athéna[3], ni, plus que lui, en rapport avec le groupe central. J'en dirai autant du serpent, auquel C. Robert a eu le tort d'attacher autant d'importance. M. Sauer a retrouvé sa place vraisemblable, la seule d'ailleurs qui reste libre à côté du couple divin. Sur la dalle 11 (fig. 2) sont cinq petits trous en quinconce : par analogie avec une sculpture du « Theseion », M. Sauer y voit l'attache du premier anneau[4]. Une mortaise peu profonde creusée dans le mur du fronton, à une place qui correspond à la base[5], serait insuffisante pour assujétir un cheval : elle pourrait fort bien servir à fixer le corps plus mince du serpent. Si la restitution est légitime, on voit que l'animal est hors de la portée de Poseidon, et que le dieu, qui n'y songe pas d'ailleurs, ne peut atteindre jusque-là. Le serpent ne cherche pas davantage à défendre

1. *Mittheilungen*, 1891, p. 72.
2. Michaëlis, *der Parthenon*, pl. 8, fig. 15. *Catalogue of Greek Sculpture in British Museum*, I, p. 201, 339, 17-8.
3. L'erreur de Robert est manifeste, *Hermès*, 1881, p. 79.
4. *Mittheilungen*, 1891, p. 72-3.
5. *Antike Denkmæler*, I, pl. 58 c.

Digitized by Google

Athéna, ni à l'aider dans son mouvement de retraite ou d'attaque. Il est simplement figuré à côté de la déesse. Pas plus que l'olivier, et, si elle existe, que la source salée, il n'intervient dans l'action. Les deux ou les trois attributs ne font partie que du décor. Ni Athéna, ni Poseidon n'y prêtent la moindre attention.

Par cette mise en place des μαρτύρια, la position des deux protagonistes est désormais nettement fixée, comme le sens de leur mouvement nous est connu. Il reste à compléter l'étude des statues et à chercher si l'examen des torses conservés ne nous contraindrait point à modifier nos prémisses.

Le buste d'Athéna est venu jusqu'à nous en deux morceaux : l'attache du cou est encore sur l'Acropole [1], le reste du torse est aujourd'hui au British Museum. Malheureusement, ni de l'un, ni de l'autre fragment, nous ne pouvons presque rien conclure qui intéresse notre sujet. Le seul renseignement précieux que nous donne le dessin de Carrey (fig. 1), plus encore que la vue de l'original, est que les plis du vêtement, quoique retenus et tirés par la ceinture, sont encore sensiblement obliques. L'allure générale est donc la même, et le haut du corps, comme les jambes, est dirigé vers la gauche du fronton. C'est ce que vient confirmer l'inclinaison du buste : une ligne droite, menée de l'aisselle à la taille, serait parallèle au sens des plis. L'épaule droite est donc en avant, comme emportée par la marche rapide de la déesse. Par suite, et toujours pour la même raison, l'épaule gauche est légèrement plus basse que la droite. Toutes ces flexions secondaires concordent, et dérivent logiquement du mouvement initial.

Poseidon, nous l'avons vu, est conçu et représenté comme Athéna. La seule différence que nous ayons notée dans l'étude du bas du corps est que le mouvement est, chez le dieu, plus franc et plus impétueux. La même conclusion serait à tirer de l'examen du torse. Ici encore Poseidon répète, en les exagérant, les gestes de la déesse. L'avancée du corps est, cette fois, mani-

1. *Catalogue of Greek Sculpture*, I, p. 125, 304 L.

Digitized by Google

feste. La même ligne qui cernerait le contour extérieur de la jambe droite, se prolongerait, sans interruption, jusqu'à l'aisselle. Le buste, par suite, est sensiblement incliné et les épaules sont à différente hauteur, la gauche bien au-dessus de la droite. Le mouvement est le même, quoique, cette fois, plus impétueux.

A l'inclinaison et au sens des bustes, répond, dans les deux figures, la direction des bras. Le dessin de Carrey nous montre comme horizontal le bras droit d'Athéna. Il y a là une légère erreur, qu'explique, en partie, l'impossibilité où se trouvait Carrey d'apercevoir de face la statue [1]. L'étude de l'original a permis de reconnaître que le bras était, en réalité, relevé, bien que très loin encore d'être vertical. Il devait être plié au coude, de sorte que l'avant-bras se trouvait, mais se trouvait seul, presque perpendiculaire à la base du fronton. Si le bras entier l'eût été, il n'aurait pu trouver place, non seulement dans le croquis de Carrey, pris d'en bas, et où par suite le haut des figures se rapproche du sommet du champ, mais même dans le cadre du fronton [2]. Il était donc oblique jusqu'au coude, et vertical, ou peu s'en faut, depuis ce point. Comme, très vraisemblablement, il tenait la lance, nous pouvons déterminer la manière dont il l'avait en main et le sens où il la dirigeait. Si le bois était incliné parallèlement au corps, et si la pointe dès lors se rapprochait du centre du fronton, il serait surprenant d'abord que le buste n'eût gardé aucune trace de l'arme, qui, dans cette hypothèse, l'aurait certainement touché en plusieurs points. Mais il le serait plus encore que la lance eût pu être tenue dans cette position, car il n'y en a pas de moins naturelle, ni même de moins logique. Pour saisir ainsi l'arme, le poignet d'Athéna aurait dû être retourné à contre-sens; non seulement la déesse n'aurait pu diriger le trait avec force, ni même faire une menace qu'on pût

1. Voir plus haut. Carrey dessinait d'en bas et de droite. Le bras droit d'Athéna lui apparaissait, dès lors, comme déformé.

2. La position de l'épaule droite d'Athéna est certaine. Elle est fixée par l'agrafe qui l'assujétissait au mur de fond (voir plus haut les traces relevées par M. Sauer).

Digitized by Google

prendre au sérieux, mais le mouvement aurait paru, ce qu'il était, recherché autant que forcé ; ni leur souci d'atteindre à la beauté, ni leur recherche des attitudes simples et vraies ne permettaient aux sculpteurs des frontons de commettre cette faute de goût. La lance ne pouvait donc être que verticale, ou, si elle était inclinée, elle penchait, non vers le centre, mais vers l'angle gauche du fronton. Au mouvement du bras droit répondait celui du bras gauche. Celui-ci était abaissé ; peut-être portait-il le bouclier, qui faisait contre-poids.

Poseidon, ici encore, fait le geste précisément inverse. Le bras droit, tenant le trident[1], était aussi relevé ; mais, comme la marche de la figure est opposée, il va de soi que la direction de l'arme, résultante des deux mouvements du bras et du corps, sera différente. S'il l'avait dirigée vers le centre du fronton, le dieu aurait manqué de force pour asséner le coup. De plus il aurait eu le poignet retourné, et le geste eût paru aussi peu élégant qu'il était peu naturel. Donc l'arme était, cette fois encore, verticale ; si elle penchait en quelque sens, c'était vers la droite, dans la direction où l'entraînait le dieu. La lance d'Athéna et le trident de Poseidon, ou bien étaient tout à fait parallèles, ou, plus probablement, formaient entre eux un angle aigu ; ils n'avaient pas chance de jamais se rencontrer, car le point de réunion idéal où les armes auraient pris contact était dans le prolongement de leurs talons, non de leur fourche ou de leur pointe[2].

Parallélisme complet encore dans la direction et le mouvement des deux têtes. Celle d'Athéna ne nous a pas été conservée ; elle avait déjà disparu, quand Carrey dessina le fronton au XVIIe siècle, mais l'attache en est venue jusqu'à nous et nous en

1. Overbeck, *Gesch. d. griech. Plastik*, 3e éd., I, p. 296, croit que le bras gauche tenait le trident. Mais cette anomalie, étant donnée l'attitude du dieu, serait sans précédent. Ou plutôt la raison véritable, qu'Overbeck ne donne pas, est qu'il veut que la main droite reste libre de faire un geste d'étonnement. Mais là est précisément toute la question et on ne peut ainsi la trancher *a priori*.

2. Le bras gauche de Poseidon était baissé. Il ne semble pas qu'il ait tenu quelque attribut.

Digitized by Google

connaissons du moins le sens. La tension des muscles montre que la tête était tournée vers la droite, c'est-à-dire vers le centre du fronton. Mais elle n'était pas de profil, ce qui eût contredit le mouvement du corps ; elle paraissait sensiblement de face, quoiqu'elle fût inclinée très légèrement vers l'axe du temple. En même temps elle était penchée vers l'épaule gauche, de sorte que les yeux ne regardaient pas directement en face. Ils étaient relevés, et, sans doute, tournés quelque peu vers la droite.

Poseidon, dont l'épaule gauche est plus basse que celle d'Athéna, tourne la tête davantage vers le centre du fronton et l'incline d'une manière plus prononcée sur son épaule droite. Mais son visage apparaît encore de face ; à peine s'il tend à se présenter de trois quarts. Les yeux du dieu, relevés par suite de l'inclinaison de la tête, rencontraient le regard d'Athéna. Ils le croisaient dans un lieu idéal, en avant du temple, et hors du cadre du fronton.

Si nous résumons cette longue analyse, Athéna et Poseidon nous sont montrés comme s'éloignant également de l'axe du champ. Leurs corps se séparent décidément et franchement, les armes qu'ils tiennent sont dirigées en sens contraire, seules leurs têtes tendent à se rapprocher. Encore celles-ci ne sont-elles pas, il s'en faut, tournées, délibérément, l'une vers l'autre. Elles ne se rejoindraient jamais que très loin, hors du champ du fronton.

L'analyse du groupe a pu sembler minutieuse. Si, comme je l'espère, elle est exacte, elle nous permettra de passer plus rapidement la revue des interprétations proposées. Chemin faisant, nous nous sommes assuré des points de repère ; partant de ces positions fixes, les réfutations seront, et plus courtes, et plus faciles à suivre. Il va de soi que je n'entends pas discuter toutes les théories émises. Dans un sujet pareil, il y en a de toute nature, et beaucoup qui ne valent pas la peine d'être mises en question. D'autres rentrent, plus ou moins, dans un système général, et il suffira, sans nous attarder aux espèces, que nous nous attachions aux seuls principes. Peut-être en reste-t-il que je n'ai

Digitized by Google

pas connues. J'ose croire qu'il y en a peu et qu'elles font partie de celles qui ne méritent pas d'être discutées. D'une manière générale, je distinguerai deux classes ou deux catégories principales, suivant le moment de la lutte et l'intention prêtée aux acteurs du débat.

II

La plupart des archéologues mettent le groupe en rapport avec les attributs miraculeux conservés dans l'Érechtheion; comme, de l'aveu commun, ces témoignages avaient décidé de la victoire, nul doute qu'ils intervinssent dans le débat. Le moment choisi ne serait pas la création des deux signes; comme pour la naissance d'Athéna, représentée sur le fronton oriental, le sculpteur aurait fait choix d'un instant très voisin, mais quelque peu postérieur. Poseidon aurait d'abord commencé par frapper la terre de son trident, mais son geste n'importait pas à l'action principale. Celle-ci se rattacherait à la victoire d'Athéna, donc à la pousse miraculeuse de l'olivier. Athéna viendrait de le faire paraître, son corps garderait l'attitude qu'elle avait prise « pour se donner du champ » et le bras droit relevé tiendrait la lance « qui vient de frapper[1] ». Poseidon s'enfuirait en conséquence et reculerait devant Athéna.

La victoire, ici, serait indiquée d'une manière indirecte, par la création due à la lance de la déesse. L'apparition de l'olivier serait d'un tel poids dans le débat[2], que Poseidon quitterait aussitôt la partie et que nul doute ne resterait dès lors au spectateur sur le triomphe de Pallas. Une théorie très répandue, voisine de la précédente, est, sur ce point, encore plus explicite. Suivant elle, l'attitude même d'Athéna serait « victorieuse ». Sa marche rapide vers le char[3] serait un signe de la défaite de Poseidon.

1. Collignon, *Hist. de la sculpture grecque*, II, p. 37-8.
2. « The decisive moment », Smith, *Catal. of Gr. Sculpture in Br. M.*, I, p. 126. Cf. Michaëlis, *der Parthenon*, p. 152, etc.
3. Overbeck, *Gesch. d. griech. Plastik*, 3e éd., I, p. 295-6.

Digitized by Google

Peu importe ici l'olivier; son apparition est un fait du passé. Athéna l'emporte et Phidias le montre par le mouvement même qu'il prêterait à la déesse. Le motif, aussi bien, est connu. Il paraît, avec le même sens, sur les métopes et dans la frise, au Parthénon lui-même. Pourquoi, dans le fronton, l'expliquerait-on autrement?

Dans les deux cas, Poseidon est vaincu. Il recule et s'en va. Son attitude est comparée à celle du Marsyas de Myron[1]. Le Silène, dans le groupe de bronze, fuyait avec regret. De même ici le dieu, qui ne peut s'empêcher de retourner la tête vers sa rivale victorieuse.

On le voit, les théories sont voisines, et, voulant les combattre, nous avons le droit de les réunir. Car, bien que nous nous devions de les examiner successivement, plus d'un argument vaudra contre l'une, qui pourra de même s'opposer à la seconde. Or, ou je me trompe étrangement, ou il me semble que ces preuves abondent, et qu'il y en a, non seulement de morales, mais de matérielles et de positives.

D'abord, dans la première de ces interprétations, un rôle actif est prêté à la lance d'Athéna : ce serait elle qui aurait frappé le sol et fait apparaître l'olivier. Il n'est pas impossible; mais nous n'en savons rien[2]. La tradition nous parle, depuis Euripide peut-être[3], du coup de trident de Poseidon. Mais Ovide[4] est le premier à nous entretenir de l'arme de la déesse. L'argument *ex silentio* n'est sans doute pas décisif; mais il méritait, je crois, d'être rapporté. On conviendra, en tout cas, que ce silence des textes classiques s'accorde mal avec le rôle prêté à la déesse.

Il est plus important de rappeler que ni l'olivier d'Athéna, ni la source salée de Poseidon ne paraissent avoir été, au sens propre du mot, des créations miraculeuses, enchérissant l'une

1. *Hermès*, 1882, p. 132 (Petersen). Furtwængler, *Meisterwerke*, p. 244.
2. *Hermès*, 1881, p. 73 (C. Robert).
3. Euripide, fr. 362 (Nauck), dans Stephani, *Comptes rendus*, 1872, p. 64, 2.
4. Textes 49, 53, 59, 61, 62-4 de la liste de Stephani, *Comptes rendus*, 1872, p. 64 et suiv. Probus, Servius et les mythographes suivent ici Ovide.

Digitized by Google

sur l'autre, et faites en vue du débat. Carl Robert a démontré[1] qu'il ne fallait y chercher que de simples titres de possession. Poseidon fait jaillir la « mer »; il prétend être ainsi dieu souverain d'Athènes; le sol qu'il a touché est désormais sa chose, et la source en témoigne. Athéna, en faisant pousser l'olivier, n'a pas d'autre dessein, et fait, comme le dieu, acte de possesseur suzerain. Les titres des divinités sont donc égaux en droit. Il ne peut y avoir discussion que sur leur réalité, et leur valeur en fait; la prise de possession étant contestée des deux parts, le premier témoignage qui viendra l'établir au profit d'une des parties tranchera le débat. La preuve étant fournie par Cécrops[2], Athéna, forte de ce témoin, l'emporte par là même.

Dans cette conception, rien n'est décidé par la simple apparition de l'olivier. Supposons un instant que l'attitude d'Athéna puisse être celle d'un guerrier qui vient de frapper la terre de sa lance; ce n'est pas la naissance soudaine de l'arbre qui donne à la déesse la victoire, pas plus qu'il n'eût suffi à Poseidon, pour triompher, de faire jaillir la source légendaire. L'éclosion miraculeuse n'est qu'un épisode, qui, par lui-même, ne prouve rien: il ne justifierait ni le recul du dieu, ni le triomphe prétendu de la déesse. Aussi serait-il pour le moins singulier que Phidias eût pu donner à ce détail tant d'importance, qu'il en eût fait l'argument principal, le motif véritable de son fronton.

Peut-être dira-t-on que l'olivier était d'un prix plus grand pour les Athéniens que la source d'eau salée, qu'il suffisait dès lors de le faire apparaître pour décider le débat en faveur de la Poliade, que peut-être, originairement, le litige n'avait pas été ainsi tranché, mais qu'au milieu du ve siècle les dévots d'Athéna ne pouvaient s'y tromper, et que, de voir seulement surgir l'arbre sacré, ils comprenaient à quel dieu devait rester la victoire. Mais, a-t-on justement objecté[3], il s'agissait de deux

1. *Hermès*, 1881, p. 60-87.
2. Apollodore, 3, 14, 1. *Comptes rendus*, 1872, p. 65, 7.
3. *Hermès*, 1881, p. 71.

Digitized by Google

grandes divinités, honorées, l'une et l'autre, sur l'Acropole; les montrer enchérissant l'une sur l'autre et rivalisant de bienfaits pour corrompre leurs juges, n'était-ce pas une conception, non seulement enfantine, mais pharisienne, et presque impie ? D'autant qu'il ne pouvait même plus y avoir débat. Comme l'a remarqué Carl Robert, la source inutilisable de Poseidon eût fait piètre figure près de l'arbre auquel l'Attique devait sa richesse. Il est bien vrai que des spectateurs non prévenus auraient donné la victoire à Pallas; mais aucun tribunal n'eût hésité à faire de même, et, puisqu'il y eut contestation, il fallait que ce fût pour d'autres raisons et qu'on jugeât sur d'autres bases. Or, s'il en avait bien été ainsi, il serait surprenant qu'on eût affecté de l'oublier au ve siècle, et précisément sur la façade d'un édifice religieux, voué au culte des vieilles traditions, et où tout néologisme eût paru, à tous, déplacé.

Enfin, pour que le motif fût intelligible, il aurait fallu que la création de l'olivier fût rendue claire aux esprits, comme aux yeux. C'était là un moment difficile à saisir, et presque impossible à représenter sous une forme plastique. Je sais que l'imagination des décorateurs grecs était merveilleusement habile à se tirer de ces cas malaisés, et que l'esprit des spectateurs suppléait sans peine à l'indigence des matériaux. Mais, ici, la tâche devenait singulièrement complexe. Forcément l'olivier était figuré à côté de la déesse. Celle-ci, nous dit-on, venait de le faire jaillir du sol : le mouvement de son bras rappelait encore le geste créateur. Est-il sûr que cette connexion parût évidente à tous et qu'on ne pût se tromper sur l'interprétation à donner du motif? La prolepse[1] est fréquente dans les œuvres d'art grecques. Mais il s'agit ici de restituer le passé, de faire comprendre un moment antérieur par la représentation de l'instant postérieur. On avouera qu'il y avait à cela quelque difficulté, et qu'on peut contester la légitimité du procédé. D'autant que, dans la même œuvre, il aurait été appliqué deux fois, et chaque fois

1. Exemples dans Stephani, *Comptes rendus*, 1861, p. 139; 1862, p. 112-4, etc.

Digitized by Google

d'une manière différente. Il fallait non seulement qu'on comprît le geste d'Athéna, mais qu'on prêtât le même à Poseidon, bien plus que l'action du dieu parût antérieure à celle de la déesse, bien plus encore, que l'attitude d'Athéna déterminât chez le dieu un mouvement nouveau. Si subtils et si souples d'esprit qu'on s'imagine volontiers les Athéniens, peut-être conviendra-t-on que c'était beaucoup leur demander. Et si habile qu'ait été le ciseau de Phidias, on doute qu'il ait été capable de ce tour de force. Toute convention est, certes, admissible. Encore y en a-t-il de diverses espèces, et faudrait-il qu'on ne portât pas, sous le couvert de ce mot, de défi au bon sens.

Ces observations ne sont encore que des présomptions morales. Elles prouveraient plus encore, qu'elles ne tiendraient pas devant les faits. Mais elles ne craignent pas cette contre-épreuve, qui, loin de les ébranler, les confirme et joint à leur témoignage une autorité nouvelle.

D'abord, pour commencer par le premier moment de la triple gradation, Poseidon n'est nullement rapproché de la source qu'il a créée. Nous avons discuté plus haut l'emplacement de la « mer ». Nos conclusions étaient que, peut-être, elle n'était pas représentée, mais que, si elle l'était, sa place était sous l'attelage du dieu. Le trident de Poseidon n'est aucunement tourné dans cette direction: la fourche, prolongée, ne pouvait atteindre le sol qu'entre les jambes du dieu, loin de son attelage, par suite bien avant la source d'eau salée. De plus Poseidon allait précisément vers la droite, là où l'on veut qu'il ait fait apparaître le prodige. Comment l'aurait-il pu, sinon longtemps avant, puisqu'il retournait à l'endroit même d'où il était parti, et qu'entre ces moments successifs, il avait fait une volte-face complète? C'est dire qu'aucun rapport apparent n'existait entre le dieu et la source. S'il l'avait, ou non, créée antérieurement, peu importait à l'action, et, pour tout spectateur non prévenu, il était impossible d'en rien savoir.

Passons au deuxième terme de la gradation, qui en est, aussi bien, l'essentiel, le mouvement d'Athéna. L'olivier, avons-nous

Digitized by Google

vu, se dresse derrière le groupe des deux dieux, dans une cavité profonde ménagée tout contre le mur du fronton (fig. 2). Pour que la lance d'Athéna ait pu le faire jaillir, il faut, l'obligation est nécessaire, qu'elle ait pu atteindre en ce lieu, après quoi elle aurait été ramenée vers la gauche du champ, pour apparaître dans la direction que nous avons déterminée.

La déesse, nous dit-on, s'est « donné du champ ». Cela veut dire qu'elle a cherché, et sans doute trouvé, un point d'appui sur lequel elle peut pivoter tout entière, se tournant tantôt vers la gauche, vers l'olivier, tantôt vers la droite, dans la direction de l'angle nord du fronton. Plus grand sera l'angle de révolution, plus fort aura été le coup asséné par la lance, plus rapide aussi sera la réaction, et plus violemment l'arme sera retournée vers la droite. Ces mouvements doivent se succéder mécaniquement, d'eux-mêmes, comme le va-et-vient d'un ressort : les seules conditions nécessaires sont que le pivot soit fixe et puisse porter le poids du corps, puis que le bras d'Athéna puisse prendre tour à tour ces deux positions extrêmes, et toucher sans peine aux deux points que l'on veut qu'il ait pu atteindre.

En fait, il semble que cette condition nécessaire fasse ici défaut. Le point d'appui sur lequel tournerait le corps serait évidemment le pied gauche d'Athéna. Il n'a pas été conservé, mais il devait, avons-nous dit, être tourné de trois quarts à droite. Ajoutons qu'il ne pouvait, vu l'assiette solide et ferme du pied droit, que toucher très légèrement le sol, sans doute par la seule pointe des doigts. Par suite, il n'était, ni tourné de telle manière, ni, surtout, appuyé de telle sorte qu'il pût servir de pivot à la masse du corps. Le pourrait-il que les racines de l'olivier sont fixées trop loin et trop en arrière du point où il touche la base. La lance de la déesse, logiquement et naturellement, ne pouvait atteindre là; dans la volte-face nécessaire pour l'y diriger, l'équilibre de la statue n'aurait pu être conservé. Enfin, après avoir frappé un coup aussi violent et tourné par une évolution aussi rapide, Athéna pouvait-elle, brusquement et sans transition, s'élancer vers la gauche ? Son pied droit se pose fran-

Digitized by Google

chement sur le sol; c'est le cas d'une personne qui part et cherche dans l'avancée de la jambe son premier point d'appui. Si la déesse, comme on le veut, venait de tourner de gauche à droite, et, après avoir pivoté sur le pied gauche, de se rejeter vers la partie nord du fronton, le pied droit, porté en avant, ne l'aurait pas été d'une manière aussi décidée. Il n'aurait reposé que sur la plante, et on aurait senti, à quelque signe, que la statue cherchait de ce côté son point d'appui — au lieu qu'il est trop manifeste qu'elle l'y a trouvé. Athéna part vers la gauche, elle n'est pas, comme il le faudrait, rejetée violemment de ce côté. Elle semble, ce qui ne doit pas être, s'y porter librement, d'elle-même et du premier coup.

Mais il est une constatation qu'il suffit de faire pour ruiner l'hypothèse. Si la déesse, à l'instant même, a fait paraître l'olivier, si l'on peut, à la voir seulement, deviner l'acte qu'elle vient immédiatement d'accomplir, il faut au moins qu'elle ait eu, pour frapper, comme pour pivoter, le champ libre. Or, la jambe droite de Poseidon est immédiatement devant la déesse. Donc elle n'a pu, comme on voudrait, tourner sur elle-même; dans son mouvement giratoire, elle rencontrait un obstacle qui l'arrêtait, et comme les spectateurs du fronton percevaient directement cet obstacle, on les excusera de n'avoir pu deviner une évolution que leurs yeux constataient comme impossible.

Dira-t-on que la jambe droite de Poseidon était primitivement en un autre point du fronton? Elle serait venue à cette place au moment où Athéna la rendait vide, pendant que la déesse passait de droite à gauche et relevait sa lance après avoir frappé. C'eût été supposer chez le dieu une promptitude bien grande à s'emparer du lieu laissé vacant. Mais le pis est que Poseidon, nous l'avons vu, ne se dirige pas vers le centre. Il en part au contraire, et d'une allure impétueuse. Par suite, l'instant où le dieu s'était avancé vers l'axe du champ était passé, et passé depuis longtemps; le corps de Poseidon se présentait bien devant Pallas et rendait impossible le mouvement qu'on lui prête. Comme il s'agit d'un argument matériel, d'un obstacle visible et palpable, la

Digitized by Google

preuve semble dès lors acquise, et je me reprocherais d'y insister davantage.

L'hypothèse serait encore exacte, ou du moins recevable, que le motif du groupe central contredirait la composition générale du fronton. Athéna, dans cette interprétation, serait simplement rejetée vers la gauche, elle ne s'élancerait pas de ce côté. Comment expliquer, alors, le mouvement d'effroi manifeste qui saisit les Cécropides, dans la partie nord du fronton? Érysichthon court vers la gauche et cherche protection auprès de ses sœurs : l'une d'elles, tout en se penchant vers lui, se dirige dans le même sens; l'autre, quoique assise, incline également vers l'angle du champ; la « Pandrose » même, agenouillée près de son père, se réfugie encore vers lui et s'éloigne, comme ses sœurs, du centre du fronton. Que l'émotion des vierges ait fait quelque bruit, c'est ce qu'indique, au surplus, le motif de l'Hermès; il a entendu fuir vers la gauche et il retourne simplement la tête de ce côté. Quelle peut être la cause de cette émotion soudaine des Cécropides? Est-ce le char d'Athéna[1]? Non, certes, car il ne se dirige pas vers elles; les chevaux se cabrent dans la direction du centre. Est-ce le mouvement de Poseidon[2]? Non encore, et pour la même raison, le dieu aussi va vers la droite. Est-ce l'apparition brusque de l'olivier? Mais ces dévots de la déesse auraient admiré le prodige; ils auraient pu témoigner de l'étonnement, non de la consternation, ni de l'effroi. Seul un mouvement inexpliqué venant de la droite pouvait troubler ainsi les sœurs. Cette cause de désordre, c'est la marche impétueuse d'Athéna. Si elle ne se dirigeait pas rapidement vers la gauche, la frayeur des Cécropides serait sans motif. Elles ne chercheraient pas un appui vers la gauche, s'il n'était clair que la déesse s'élance de ce côté. Les deux mouvements parallèles sont connexes, et s'impliquent l'un l'autre.

Arrivons au troisième point de la gradation, à l'explication de l'attitude de Poseidon. Le dieu, prétend-on, s'en va vers la droite,

1. Collignon, *Hist. de la sculpture grecque*, II, p. 46.
2. *Hermès*, 1881, p.

Digitized by Google

en reculant devant la déesse. Sa main droite levée fait un geste d'étonnement[1], et, comme le Silène de Myron, il montre sa défaite par sa fuite.

J'avoue que, à tort peut-être, je ne puis voir rien de pareil dans le motif du Poseidon. Et quant à la comparaison souvent reprise avec le Marsyas, je dois confesser que les deux mouvements ne semblent pas avoir entre eux de rapport véritable.

Que Poseidon s'en aille vers la droite, rien n'est plus certain, et, nous-même, un peu plus haut, nous l'avons dit. Mais comment le fait-il, et comment interpréter son départ, là est la question. Que le bras droit du dieu soit élevé, nous en conviendrons volontiers, mais ce geste est-il nécessairement synonyme de surprise? D'abord on pourrait demander de quoi Poseidon aurait le droit d'être étonné ; s'il était simplement question d'une apparition miraculeuse, le dieu avait assez produit de chevaux et de sources pour être habitué à ces prodiges. Mais Athéna, elle aussi, a le bras droit levé. Le geste qu'elle fait est expliqué d'une manière différente, je me garderai de dire meilleure ou plus exacte. Pourquoi donner au mouvement de Poseidon un sens qu'on refuse au motif, tout pareil, de la Poliade?

C'est ici qu'intervient le groupe de Myron. Il ne faut pas oublier que nous le connaissons très mal, que les répliques n'en sont pas concordantes[2] et qu'il conviendrait de dire d'abord de quelle d'entre elles on entendrait parler. Je suppose qu'il s'agit du vase de Berlin[3] où l'attitude de Marsyas se rapproche, en effet, du motif de Phidias. Les pieds, dans les deux cas, sont placés à peu près de même, et les bras ont, sensiblement, la même direction. Mais le rapport, en fait, n'est qu'apparent. Le bras droit de Poseidon, selon toute vraisemblance, tenait le trident. Dès lors, le geste d'étonnement que pouvait faire, d'une manière ou de l'autre, la main nue du Silène, comment le répéter avec

1. Furtwængler, *Meisterwerke*, p. 243-4.
2. Overbeck, *Griechische Plastik*, 3e éd., I, p. 208-210, etc.
3. Furtwængler, *Beschr. d. Vasens.*, II, p. 673, 2418.

Digitized by Google

un bras armé? Comment obtenir, surtout, si on le répétait, que les deux mouvements fussent compris de la même manière? D'autant que la jambe de même sens n'était pas aussi pliée dans le fronton que sur le vase, au lieu qu'elle l'était plus, au contraire, au Parthénon, que dans les autres répliques. Mais la divergence véritable n'était pas là. Elle était dans le motif, tout contraire, du haut du corps. Marsyas regarde vers la terre, où sont les flûtes d'Athéna. Sa tête s'incline et se courbe vers le sol, la ligne même des épaules s'infléchit pour que le cou se puisse abaisser et pencher. Changez tous les termes de cette analyse, elle conviendra, mais alors seulement, au motif de Poseidon. La poitrine du dieu est bien légèrement courbée, mais, loin de se creuser, elle se dilate. Les muscles du cou ne sont pas en repos, mais ils tendent, au lieu d'abaisser la tête, à la relever davantage. Le front n'est pas rapproché de la terre, les yeux regardent en l'air et de côté. Il est toujours dangereux de prêter une intention morale à ce qui n'est souvent qu'une combinaison harmonieuse de lignes et de formes; mais, si l'attitude de Poseidon exprime quelque sentiment, ce n'est ni la curiosité, ni l'humiliation, ni le dépit, on y verrait plus justement un air de défi. Poseidon s'en va, mais en redressant la tête; rien de commun entre le dieu, et l'obscur et presque ridicule Silène.

Donc Poseidon ne recule pas devant Athéna, ou du moins rien ne prouve qu'il le fasse. Sur ce troisième point encore, la théorie est fausse, et ne peut se soutenir. Ni la « mer », ni l'olivier n'ont que faire dans l'interprétation du groupe central, et, comme Athéna ne vient pas de faire pousser l'arbre qui devrait lui assurer la victoire, le dieu, aussi bien, n'a nul motif de s'étonner et de s'enfuir.

Nous avons dit que cette hypothèse n'était pas la seule, qu'il en était une autre, très voisine, que nous devions en rapprocher. Suivant elle, la Poliade apparaîtrait comme victorieuse, non parce qu'elle viendrait de faire surgir l'olivier, mais par suite de l'attitude même que Phidias lui aurait donnée. Sa démarche serait celle d'une triomphatrice, le geste par lequel elle relèverait sa

Digitized by Google

lance indiquerait qu'elle a eu le dessus dans le débat, et l'élan impétueux par lequel elle s'avance vers la gauche suffirait seul à la proclamer protectrice d'Athènes.

Il y a, l'on en conviendra, quelque chose de singulier à voir un combattant, fût-ce une déesse, triompher dans et par sa seule fuite; comme Pallas, au vu de tous, se retire du milieu du fronton, où il est naturel de chercher la place d'honneur, la première pensée qui vient au contraire à l'esprit est que la Poliade, momentanément du moins, n'est pas victorieuse. Au lieu qu'on lui laisse le champ libre, elle paraît l'abandonner, et, loin de triompher, elle semble quitter la partie. On aura beau rapprocher des cas analogues, ces exemples auront peine à triompher de ce sentiment instinctif, et il faudra qu'ils soient bien concluants et bien précis pour nous forcer à revenir sur notre impression première. Ces arguments existent, mais que valent-ils? Sont-ils, comme on le veut, probants et sans appel? Ou ceux qui les allèguent en passant, sans y insister davantage, ne se sont-ils pas abusés sur la force de leur témoignage?

M. Petersen rapproche de l'Athéna du fronton deux métopes du côté sud, les n°s 16 et 28 du recueil de Michaëlis[1] (pl. III). Dans la frise du temple, d'autres motifs semblables ont été comparés; il suffira d'en rappeler un seul, le n° 27 de la planche IX.

La métope 16[2] a été très discutée[3]. On y voit, dans le coin gauche, un homme à terre, appuyé sur la main droite, le haut du buste relevé, les yeux dirigés à la fois vers la gauche et vers la partie supérieure du champ. A côté de lui, un homme s'en va à droite, celui que l'on compare à l'Athéna. De ses deux bras, l'un est abaissé, l'autre relevé. C'est ce dernier qui peut-être venait de frapper. Nous ignorons s'il en était réellement ainsi, car le dessin de Carrey n'a conservé qu'une partie du membre : ni la main, ni par suite l'arme qu'elle tenait, ne sont parvenues jusqu'à nous.

1. *Archæologische Zeitung*, 1875, p. 127.
2. Michaëlis, p. 134. Smith, *Catal. of Greek Sculpture*, I, p. 205. *Jahrbuch*, 1895, p. 106.
3. *Jahrbuch*, 1886, p. 205-6.

Digitized by Google

Ce qui nous permet de le supposer, bien que la pose de l'adversaire puisse à bon droit paraître singulière, est que le combattant a les yeux fixés sur le corps étendu vers la gauche. C'est uniquement parce que ce deuxième personnage est là, qu'il est mourant et que le guerrier le regarde, que ce dernier semble l'avoir tué. Sans la présence de ce témoin, nous serions fort en peine d'expliquer le motif : à lui seul, le mouvement vers la droite n'a aucun sens. Or, dans le fronton, pas d'adversaire étendu à terre, pas de regards dirigés vers son corps, rien qui précise et détermine la direction de la déesse. Nous n'avons aucune preuve de son triomphe, car tout ce qui pourrait rendre probant l'argument de la métope manque précisément dans le fronton.

C'est sans doute par erreur que M. Petersen a rapproché de la précédente la métope 28. Nous n'y voyons qu'un Centaure se cabrant au-dessus de sa victime, sans qu'il soit possible de comparer au monstre le corps d'Athéna, et sans que le torse même soit présenté dans le même sens. Je ne crois pas me tromper en affirmant que M. Petersen a entendu parler de la métope voisine, le n° 27 de la planche [1]. Nous y voyons, marchant, comme Pallas, vers la gauche, un jeune guerrier donnant le coup de grâce à un Centaure. La tête était évidemment retournée vers la droite, ce qui rendait la ressemblance plus frappante. Mais les bras, le détail est d'importance, ne sont pas dirigés de même. Ils sont presque horizontaux, l'avant-bras droit seul devant être légèrement levé. Le gauche est très différent parce qu'il saisit le Centaure à la nuque : le jeune combattant cherche par là un point d'appui, car il va, de sa main droite, porter un dernier coup à son ennemi. En réalité, bien que ses jambes paraissent le porter vers la gauche, le mouvement du corps est dirigé vers la droite. Rien n'est plus éloigné d'une fuite triomphale.

Reste le dernier exemple, celui de la frise (pl. IX, 27). On y voit, après un coursier cabré, un jeune éphèbe marchant rapidement vers la droite. Sa tête se retourne bien vers la gauche et ses

1. Michaëlis, p. 135-6. Smith, *Catal.*, I, p. 141, 316.

Digitized by Google

bras sont, l'un élevé, l'autre abaissé comme ceux de l'Athéna, mais, si sa main droite est plus haute, nous en voyons aussitôt la raison. L'Athénien veut saisir à la bride le cheval qui s'emporte. Son bras ne se dresse qu'à cette intention, et nous n'avons ici, ni victoire, ni fuite véritable. Donc, pas plus que les autres, le rapprochement n'est probant. L'attitude de l'Athéna ne montre pas qu'elle soit victorieuse. Si la déesse l'est, il faut que ce soit pour d'autres motifs, et Phidias a dû trouver d'autres moyens de l'indiquer, que le mouvement soudain par lequel Pallas quitte la place d'honneur. Cette retraite, qui serait un signe de triomphe, nous avait déjà paru singulière. On voit qu'elle ne cesse pas de l'être après les exemples allégués.

Peut-être était-il superflu de s'attarder à le montrer. Car, quelle que soit l'explication qu'on donne du motif de l'Athéna, elle doit valoir aussi pour son rival, Poseidon. Nous avons montré que le mouvement des dieux est semblable, que leur action est parallèle. Donc, si l'un est victorieux, il faut que l'autre le soit aussi. Si, par le fait de sa seule démarche, la Poliade est triomphante, l'allure de Poseidon est d'un guerrier vainqueur. Bien plus, comme le dieu est plus impétueux, que ses gestes sont plus décidés, son mouvement mieux prononcé, n'est-ce pas qu'il l'emporte sur sa rivale, ce qui réduirait à néant la suprématie prétendue d'Athéna?

On le voit, rien, dans la représentation du groupe central, ne nous autorise à parler, soit d'une création de l'olivier, soit d'une victoire de la déesse. Ni l'arbre, ni la source n'interviennent, ou du moins ne jouent un rôle actif dans le sujet du fronton. Par suite ils n'appuient les prétentions d'aucune des deux divinités, ne décident d'aucun débat, et n'annoncent aucun triomphe. A plus forte raison ne s'agit-il pas d'une prééminence qui serait attribuée à Pallas, en dehors de ces attributs, et par le fait seul de sa présence. Phidias a voulu que le litige ne fût pas tranché et que Poseidon pût opposer à sa rivale des droits égaux.

Digitized by Google

III

D'autres archéologues écartent délibérément l'olivier et la source d'eau salée. Il ne s'agit plus d'eux, du moins de la même manière, et la victoire de l'un des dieux ne peut être due à la simple apparition d'un miracle. Poseidon et Athéna luttent l'un contre l'autre. Le débat ne se vide plus à coups de prodiges, mais directement, et par les armes. Non que l'on s'imagine les divinités se frappant dans le champ du fronton. Elles relèvent le trident et la lance [1] pour les tourner l'une contre l'autre : le combat va commencer, et nous imaginons sans peine qu'il sera terrible. Si terrible même, que la plupart hésitent à suivre cette voie jusqu'au bout. Suivant C. Robert, Poseidon ne s'en prend pas à sa rivale, mais à l'arbre qu'elle a créé, au serpent qui défend l'attribut de la déesse vierge [2]. Celle-ci lève son arme pour la tourner contre l'agresseur et défendre son bien. La contestation, ici, est aussi vive, mais moins directe. Poseidon veut détruire l'œuvre d'Athéna, le signe qui doit lui donner la victoire ; Athéna ne combattra le dieu qu'en tant qu'il l'attaque, et pour repousser son agression. Elle protégera, fût-ce par la force, l'olivier. Toujours est-il que la lutte, bien qu'engagée indirectement, n'en est pas moins une lutte, que, commencée par la défense de l'olivier, elle peut et semble devoir se continuer par une bataille réelle [3],

1. Friederichs-Wolters, *Gipsabgüsse*, p. 260, trouverait admissible « nicht unglaublich » que Phidias eût représenté les dieux « im wirklichen Kampfe ». Si la déesse recule, c'est afin de prendre de l'élan et dans l'intention de frapper plus fort, « die Macht ihres Lanzenstosses zu verstärken ». C'est bien « ein wirklicher Streit, ein Augenblick voll dramatisches Lebens und packender Anschaulichkeit ».

2. Suivant Robert (*Hermès*, 1881, p. 81-2), Poseidon reculerait à la vue du serpent, mais sa retraite ne serait que momentanée (voyez plus loin). Gardner (*Handbook of Archæology*, p. 276-7) semble au contraire regarder comme définitif l'abandon que le dieu fait de ses prétentions.

3. Robert le reconnaît, *Hermès*, p. 1881, p. 82 : « Im nächsten Augenblick müssen wir erwarten, die Götter die Waffen auf einander richten zu sehen ».

Digitized by Google

qu'en fin de compte les divinités sont hostiles et que la force seule doit trancher le débat. En réalité, les conceptions se rejoignent. L'une est seulement plus timide, et comme peureuse de son audace. Dans les deux cas, il s'agit bien d'un combat par les armes.

Ici, nous devons relever d'abord l'invraisemblance et, pour parler franc, l'impiété du sujet. Le fronton nous met en présence de deux très grandes divinités, dont l'une est la déesse Poliade, dont l'autre était celle qu'on honorait le plus après la première, qui peut-être même avait été honorée avant elle, car le culte en était si ancien, que, dans la banlieue même d'Athènes, jusqu'au nom du sanctuaire avait disparu [1]. Ces dieux rivaux, nulle part ils n'apparaissent en guerre. Au Sounion [2], à Kolonos Hippios, dans le dème des Lakiades [3], ils reçoivent des honneurs communs. Sur l'Acropole même, l'Érechtheion doit leur être bientôt, à tous deux, consacré, et l'Érechtheion, selon toute vraisemblance, ne fait que remplacer le vieux temple où se dressait le xoanon de la Poliade [4]. Bien plus, la famille des Boutades, celle qui donnait ses prêtres à Poseidon, fournissait aussi ses prêtresses à Pallas protectrice. Est-il possible, par suite, d'imaginer ces dieux en guerre : de σύνναοι qu'ils sont sur l'Acropole, peuvent-ils tout à coup devenir adversaires et se combattre par les armes ? Rivaux, certes, ils l'étaient, mais l'objet de leur contestation n'avait rien que de flatteur pour les Athéniens, c'était la protection à étendre sur l'Attique, primauté dans le culte signifiant prééminence dans les services rendus. Les adorateurs des deux divinités auraient trouvé pour le moins singulier de voir le débat pacifique se transformer soudainement en combat.

D'autant que ces luttes courtoises entre dieux ne sont pas le propre de la seule légende attique. Une page bien connue de Plu-

1. Wachsmuth, *Die Stadt Athen*, p. 239, 394 (l'Hélikôn).
2. Preller-Robert, p. 217, 3; 578, 1.
3. Pausanias, I, 37,2.
4. La frise du temple d'Athéna Niké montrera de même Athéna entre Zeus et Poseidon (Le Bas-Reinach, p. 127, *Arch. Ath.*, pl. 9). Les trois grands sanctuaires de l'Acropole témoignent de la même concorde entre les deux dieux.

Digitized by Google

tarque[1] nous montre, dans beaucoup d'endroits encore, Poseidon engagé dans la même contestation avec d'autres divinités. Vaincu par elles, il se fait remarquer par sa bienveillance et sa douceur, πρᾶον ... καὶ ἀμήνιτον. Plutarque n'aurait pas employé ces termes, si la guerre, sur l'Acropole, eût éclaté, ou menacé d'éclater entre les rivaux. Sans doute, d'autres légendes parlent, après la défaite, de vengeances tirées par le dieu; à Athènes, il aurait submergé une partie de l'Attique[2]; en Argolide il met à sec les rivières du pays[3]. Mais ce sont là des accès d'humeur passagers, qui, en tout cas, se produisent après le débat, et n'atteignent jamais l'adversaire. Pour trouver des exemples de luttes réelles et directes, il faut remonter jusqu'aux légendes héroïques, au combat d'Héraklès contre Apollon ou Kyknos[4], de Theseus contre Kerkyon, d'Aegeus et de Lykos. Mais Héraklès est plutôt un héros qu'un dieu, et rien n'est moins sûr qu'Aegeus et Thésée soient, comme le veut M. Wernicke, des doubles de Poseidon adversaire d'Apollon Lykos ou Kerkyon[5]. A supposer qu'à l'origine il en ait été ainsi, l'imagination des poètes et des artisans d'Athènes avait depuis longtemps transformé les divinités en hommes réels et dépouillé leur personnage de ce qui pouvait subsister en lui d'immatériel.

D'ailleurs nous possédons, sur la rivalité de Poseidon et d'Athéna, toute une série de témoignages. Pas un n'est explicite autant qu'il conviendrait sur le sujet qui nous occupe, le motif du fronton. Pourtant il s'en faut qu'ils soient tous indifférents, et Stephani a su fort bien montrer le parti qu'on peut en tirer[6]. Dans tous ces textes, parmi les différents termes employés pour caractériser le débat, pas un ne veut dire lutte réelle ou combat. Le vocable « officiel », celui que, à une date voisine de celle du

1. *Quæst. convivalium*, IX, 6, p. 741.
2. Saint Augustin, *De Civitate Dei*, 18, 9; *Comptes rendus*, 1872, p. 71, 48.
3. Pausanias, II, 15, 5.
4. Pour cette dernière fable, voir Gerhard, *Auserlesene Vasenbilder*, II, pl. 121, 1-2 et (?) le relief de Pérouse, *Röm. Mittheil.*, 1888, p. 281.
5. *Jahrbuch*, 1892, p. 209, 216-7.
6. *Comptes rendus*, 1872, p. 74-5.

Digitized by Google

fronton, employait déjà Hérodote, celui que répétera Pausanias, dans la description du temple, c'est celui d'ἔρις, qui veut dire simplement *querelle*. Le plus souvent, on en parle comme d'un procès qu'on plaiderait, et comme d'une affaire en litige. Faut-il croire que tous ces témoignages sont inexacts, qu'ils ont atténué à dessein la réalité, que des mots grecs, d'un sens usuel, doivent, cette fois seule, et par exception, être compris autrement que d'habitude, le tout pour le vain profit d'appuyer une hypothèse hasardée ?

Nous ne le pensons pas, et, puisque rien, ni dans les conceptions religieuses des Athéniens, ni dans la tradition constante des légendes helléniques, ni enfin dans les témoignages des auteurs, ne parle d'un combat par les armes, nous devons conclure qu'il ne s'agit de rien de tel.

Ce ne sont là d'ailleurs que des raisons morales; la scène ne semble pas conforme à l'idée qu'un Athénien pouvait s'en former. Mais il se peut que nous nous trompions et que nos connaissances soient incomplètes. En revanche il sera difficile de nous accuser d'erreur, si nous démontrons qu'un pareil motif convenait mal à être représenté sous une forme plastique, qu'on pouvait le chanter en vers, non le traduire en ronde bosse et l'exposer dans le champ d'un fronton.

Car, si bataille était, il fallait nécessairement que l'issue en fût incertaine, que, pas plus que Poseidon, Athéna ne parût victorieuse. Le dieu attaquait l'arbre, la déesse le défendait. Qu'allait-il sortir de là ? Le spectateur ne pouvait que demeurer dans l'attente, et ne savait où s'arrêter. Dira-t-on qu'un ordre de Zeus allait empêcher le combat, retenir les divinités aux prises et prévenir une lutte impie [1] ? Cet ordre, comment le deviner, car il était impossible, on en conviendra, de le formuler sous une forme plastique. La prolepse eût été trop forte et l'imagination la plus subtile se fût refusée à l'admettre. Dès lors, le moindre inconvénient de la situation est qu'elle permettait les hypo-

1. *Hermès*, 1881, p. 82.

Digitized by Google

thèses les plus diverses et les moins acceptables. Qui pouvait préjuger l'issue du combat? Le vaincu serait-il la déesse à laquelle le temple était consacré? Devait-ce être le dieu de la mer, égal en puissance à Pallas, adoré avec elle, et comme elle-même, dans le vieux sanctuaire voisin? Dans les deux cas, l'une des divinités sortait diminuée de la lutte, frappée comme un ennemi à la bataille, immolée comme un Géant ou un Titan, ces ennemis légendaires des grands dieux. Et le pis est qu'il était impossible de savoir laquelle. Si tel était le motif du fronton, les deux hypothèses se trouvaient par là même autorisées, toutes deux, nous l'avons vu, également absurdes, dans leurs conséquences comme dans leur principe.

On objectera le témoignage des répliques. Elles prouvent, sinon que Poseidon et Athéna se combattaient directement, du moins que le dieu menaçait de son trident le serpent et l'olivier d'Athéna. Pallas reculait pour frapper avec plus d'élan et mieux défendre l'arbre sacré. Nous assisterions de même, au Parthénon, à l'instant critique où la bataille divine va éclater.

Les répliques alléguées sont peu nombreuses, un vase de Saint-Pétersbourg[1], des monnaies d'Athènes[2]. Si elles présentaient avec le groupe d'étroits rapports, leur témoignage pourrait avoir quelque poids. Sinon, comme c'est le cas, notre droit est de penser qu'elles ne prouvent rien.

Sur le vase publié par Stephani, le dieu s'approche de Pallas, son trident est dirigé vers le centre du champ et, entre les divinités, se dresse le serpent, dont le corps s'enroule autour de l'olivier. Athéna est tournée vers la gauche, mais elle ne s'éloigne pas de ce côté; son pied droit est posé obliquement, sa lance revient vers le serpent, elle va, ou, du moins, elle peut s'en servir pour protéger l'arbre qui est son attribut. — Sur le fronton, Poseidon va à droite, la déesse à gauche, les armes s'éloignent du centre, le ser-

1. *Comptes rendus*, 1872, pl. I, p. 5-142.
2. *Journ. of Hellenic Studies*, 1887 (VIII), p. 26, pl. Z, XI, XII, XIV, XVI. *Comptes rendus*, 1872, p. 134, 1 B, p. 134, 2, p. 135, 4 (fig. p. 5, 1 et p. 5, 3).

Digitized by Google

pent est absent : tout ce qui pourrait rapprocher les deux motifs fait défaut.

Les monnaies nous montrent les dieux se dirigeant vers le centre du champ, mais la déesse a le bras droit baissé, elle le tend vers l'olivier, peut-être en signe de protection. Le motif, on le voit, est autre, mais, pour le moins, aussi différent du fronton. C'est une question de savoir si l'on peut rapporter au même original le vase et les monnaies; c'en est peut-être une seconde de chercher si ce prototype est le groupe mentionné par Pausanias près du Parthénon[1] : on ne peut sérieusement soutenir qu'il y ait le moindre rapport entre ces répliques et le groupe du fronton occidental.

Il est temps d'en venir enfin aux preuves positives, aux impossibilités matérielles qui empêchent absolument les dieux de se combattre, fût-ce par l'intermédiaire de l'olivier et du serpent.

D'abord le serpent, nous l'avons vu, n'est pas autour de l'arbre; une seule place lui est réservée, celle que laissent sous leur poitrail les chevaux du char d'Athéna. L'olivier, selon toute vraisemblance, est bien en scène, mais il ne se dresse pas entre les dieux rivaux ; il est planté derrière les groupes. Ni Athéna, ni Poseidon ne peuvent l'apercevoir, car leurs têtes regardent en avant; doit-on croire dès lors qu'ils l'attaquent ou le défendent? Comment le feraient-ils d'ailleurs puisque les armes qu'ils tiennent ne sont pas, comme dans les répliques, dirigées vers le centre du groupe, qu'elles sont parallèles, ou, plus probablement, divergentes? Il y a plus, et l'un et l'autre dieu s'éloignent de la place médiane; ils le font, nous l'avons vu, délibérément et franchement ; comment penser qu'ils songent à revenir l'un sur l'autre? Comment, au surplus, le pourraient-ils ?

Dans le premier essai d'explication, Athéna serait partie du centre du fronton, mais aurait été rejetée vers la gauche par l'ardeur même qu'elle aurait mise à frapper le sol de sa lance. Il s'agirait ici d'un mouvement précisément contraire. Pallas serait

1. Pausanias, I, 24, 3.

Digitized by Google

actuellement tournée vers l'angle du fronton, mais elle serait prête à pivoter sur le pied gauche et à s'élancer vers la droite; son bras, au lieu de se reposer, une fois le coup porté, se tendrait pour un nouvel effort. Il y aurait encore volte-face, mais elle serait exécutée en sens inverse. Par suite, certaines des raisons que nous avons fait valoir contre l'hypothèse s'opposent de même à sa contre-partie. Le pied gauche n'est pas fixé assez solidement au sol, pour qu'il puisse servir de pivot à la masse du corps. De plus il faudrait que le pied droit, prêt à se détacher, ne fût pas posé à plat, ni tellement de profil. Enfin les plis du chiton ne seraient pas obliques, ni de même sens et tout ne viendrait pas témoigner qu'Athéna s'élance vers la gauche, et qu'elle le fait sans esprit de retour.

Peut-être songerait-on à s'autoriser d'un motif que nous connaissons par les vases peints[1], et que nous pouvons étudier sur un beau lécythe aryballesque de Chypre au British Museum[2]. Nous y voyons Œdipe s'apprêtant à tuer le sphinx. La direction du corps est celle de l'Athéna; le pied droit est de même de profil à gauche, et le bras droit est relevé. Pourtant la lance est de sens oblique, et, ce que nous avons contesté qui fût possible, elle penche vers la droite. Il s'ensuivrait que notre restitution est inexacte et que l'arme de la déesse peut bien, ce que nous avons nié, avoir visé le centre du fronton. Mais l'objection n'est qu'apparente. Le pied gauche d'Œdipe, qu'il soit posé ou non sur la tête du sphinx, est, en tout cas, à un niveau bien plus bas que le droit. Le Labdacide prend là le point d'appui dont il a besoin pour frapper. Aussi l'épaule de même sens est abaissée et la tête est sensiblement inclinée vers le monstre. Rien d'étonnant par suite que la lance, elle aussi, penche dans le même sens: le héros pouvait, sans retourner le poignet, saisir l'arme à pleine main et frapper vigoureusement la bête. D'autant qu'Œdipe, en

1. Benndorf, *Das Heroon v. Gjölbaschi-Trysa*, p. 111, fig. 114 (= Furtwængler, *Beschr. d. Vasens.*, II, p. 910, n° 3258).
2. *Journ. of Hellenic Studies*, 1887, p. 317-323 (pl. LXXXI) = *Catal. of Vases in British Museum*, III, p. 344-5, E 696.

Digitized by Google

réalité, ne se dirige pas vers la gauche : son pied droit n'est d'aplomb que pour mieux soutenir le corps. Tout autre est l'Athéna du fronton. Ne pouvant poser son pied gauche qu'au niveau du droit, elle aurait dû combattre un ennemi placé sur le même plan et vers lequel sa tête s'inclinait à peine; aussi n'avait-elle pas de prise assurée pour saisir son arme, et ne pouvait-elle même, sans un mouvement forcé, la diriger vers Poseidon.

La preuve par le fait est donc, comme la preuve morale, contraire à l'hypothèse d'une lutte entre Athéna et Poseidon. Les dieux ne se combattent, ni directement, ni en se servant du subterfuge de l'olivier ou du prétexte du serpent.

Il nous resterait, pour faire la revue des interprétations principales, à dire deux mots de deux essais d'explication, dont l'un a déjà été réfuté, et dont l'autre ne semble guère mériter de l'être. Nous le ferons brièvement.

M. Furtwængler, qui avait justement reconnu un motif identique dans l'Athéna et dans le Poseidon, a essayé d'interpréter le groupe central. Suivant lui, rien de plus simple, et les commentateurs se sont égarés par trop de subtilité. Les deux divinités se sont précipitées l'une contre l'autre comme deux boulets qui s'entrechoquent [1] : aussi reculent-elles d'un commun élan, « so prallen die beiden von einander zurück ». Ce pourrait être vrai, si quelque indice nous témoignait de cette avancée, soudaine et contraire, des dieux rivaux. Nous constatons qu'ils s'en vont tous les deux, nous ne savons rien au delà. Même nous avons montré qu'Athéna ne vient pas de la gauche du fronton, donc qu'elle ne saurait retourner là où elle n'a pas été. Quant à la métaphore des boulets, on nous permettra de trouver qu'elle ne prouve rien. Le moins qu'on puisse dire de cette conjecture est qu'aucun argument sérieux ne l'appuie.

Il en est de même de l'hypothèse qui nous placerait à un autre moment de la querelle. Il ne s'agirait plus des attributs et la lutte serait empêchée entre les divinités par l'approche simultanée des

1. *Meisterwerke*, p. 231.

Digitized by Google

deux messagers divins, Hermès et Iris. Tous deux s'approcheraient pour annoncer que Zeus a décidé, soit de juger lui-même le débat, soit de le confier aux Autochthones. Aussi Poseidon, faisant trêve, reculerait vers la droite, et Athéna, s'en allant de même, se contenterait de défendre encore l'olivier de sa lance étendue [1]. On a fait observer [2] que, sur les deux hérauts, l'un au moins, Hermès, retourne la tête en arrière. Il ne semble guère pressé d'annoncer la nouvelle, ni de faire cesser le combat. De plus, tous les deux sont évidemment des personnages accessoires, cachés à demi par les attelages et trop peu en lumière pour la mission divine qui leur serait confiée. Pourquoi d'ailleurs cette paire d'envoyés, et, si Zeus impose sa volonté, n'est-ce pas au centre même du fronton, entre les combattants, qu'il doit intervenir? Au moins faudrait-il que Poseidon et Athéna pussent voir les messagers, or ils tournent la tête en sens contraire et ne peuvent même les apercevoir. Aussi bien ne sont-ce pas les hérauts du Père souverain. Ils accompagnent simplement le char des divinités, et suivent le mouvement des attelages. Leur rôle, comme leur place dans le fronton, est secondaire, et le groupe central s'explique en dehors d'eux et par lui-même. Comment, c'est ce que nous allons maintenant essayer de montrer.

IV

Pausanias, le seul qui nous parle du fronton occidental, dit que le sujet en est la contestation de Poseidon et d'Athéna ὑπὲρ τῆς γῆς. Le même terme de débat, d'ἔρις, est employé au ve siècle par Hérodote. Nous pouvons d'autant mieux l'imaginer comme consacré, que les vocables différents, rencontrés dans les autres textes, ne sont tous que des synonymes d'ἔρις.

Qui dit querelle peut bien être supposé n'employer ce mot qu'à

1. *Hermès*, 1881, p. 82-3 (C. Robert).
2. *Hermès*, 1882, p. 131.

Digitized by Google

bon escient. Si les divinités avaient lutté entre elles, Pausanias, si faible d'esprit qu'on le croie, aurait bien imaginé d'écrire μάχη. Si la victoire d'Athéna eût été le sujet du fronton, le Périégète aurait dit la défaite de Poseidon. Enfin, si le jugement allait avoir lieu, je ne vois pas ce qui eût empêché Pausanias de l'indiquer. D'autant que, selon toute vraisemblance, il rapporte la tradition attique, et il n'y a pas de raison plausible pour que celle-ci fît erreur.

Querelle implique l'égalité chez les parties adverses. Elles se disputent parce que leurs droits sont de même valeur, du moins qu'elles les croient tels et les opposent comme tels. Si le fronton représente bien ce débat des dieux, Phidias a dû faire comprendre qu'il y a litige entre eux deux; or il n'a pu le faire que s'il a mis également en lumière les prétentions rivales, s'il n'a pas sacrifié l'une à l'autre les deux divinités, mais les a placées, au même titre et sans se prononcer, l'une en face de l'autre. Il est inutile de montrer combien cette conception, si elle est exacte, convient aux sentiments d'un Athénien du ve siècle. Il avait Athéna pour déesse Poliade, mais Poseidon était dieu de la mer. Le culte des divinités était uni dans l'Attique et sur l'Acropole même; la plus illustre des familles sacerdotales se faisait gloire de fournir également des prêtres aux deux sanctuaires. Comment imaginer qu'à quelques pas de leur culte commun, ces dieux parussent à la face d'Athènes comme ennemis, ou pis encore, comme vaincus l'un par l'autre? Dans le nouveau temple comme dans l'ancien, dans le champ ouvert du fronton, comme dans les cellules du futur Érechtheion, la dignité des dieux exigeait qu'ils parussent égaux, que, comme le même culte, ils eussent, tous les deux, la même place d'honneur.

Ce sujet donné, cette obligation une fois imposée à l'artiste, comment va-t-il et peut-il la remplir? Comment satisfera-t-il aux conditions requises?

Il fallait que les prétentions des deux dieux fussent indiquées par leur attitude et leur groupement. Mais il devait surtout s'abstenir de les juger, ou de permettre qu'elles fussent jugées. Il fal-

Digitized by Google

lait que la rivalité des dieux fût manifeste et palpable, mais qu'elle ne se traduisît pas en menaces matérielles; les parties étaient les plus grands dieux de l'Olympe, et, au ve siècle, les temps des poèmes homériques étaient passés, où les divinités luttaient entre elles comme des mortels. Bref il importait que, par un moyen de son art, Phidias fît comprendre que le débat était pacifique. Car il n'était pas de plus noble litige : il s'agissait de savoir qui pourrait le mieux protéger et défendre Athènes. La contestation devait être courtoise, et, pour cette joute d'honneur, les champions devaient combattre avec des armes égales.

Dans ces conditions, nul moyen ne pouvait paraître plus propre à Phidias pour mettre en lumière la rivalité des dieux, que de nous les faire voir, comme il l'a fait, se séparant violemment. Au milieu du fronton est la ligne idéale qui représente la place d'honneur. Ni l'une, ni l'autre divinité ne l'occupe. L'une part à gauche, l'autre s'élance à droite. Elles étaient réunies, au moment de leur querelle; rien ne le montre mieux que le croisement des jambes médianes. Leur contestation est rendue visible par leur seule séparation, et leur départ en sens inverse. Pourquoi regardent-elles vers l'axe du fronton, pourquoi retournent-elles à demi la tête l'une vers l'autre? Simplement pour montrer leurs prétentions rivales, leur ambition d'occuper, toutes les deux, la place d'honneur. Pourquoi ces bras dressés, ce trident et cette lance soulevés de terre? Parce qu'en s'en allant les dieux n'abdiquent rien de leurs droits; ce sont deux divinités combattantes et guerrières, qui ne songent pas, comme le montre la direction de leurs armes, à les tourner contre elles-mêmes, mais qui les brandissent comme les attributs et les signes de leur puissance. Pourquoi enfin cette hâte à s'enfuir, ce mouvement violent qui gonfle et plisse le chiton d'Athéna, cette allure impétueuse de Poseidon? Parce que, plus complète était la séparation et plus rapide la marche des divinités, plus elles témoignaient par là même d'ardeur à soutenir leurs droits, plus elles paraissaient hostiles et rivales. Et Athéna, nous l'avons vu, n'est guère moins impétueuse que Poseidon; elle se sépare de lui avec éclat, en

Digitized by Google

apparence sans retour, d'une marche décidée et qui ne revient pas. Tous ces détails donnent l'impression d'une rupture complète, d'une séparation définitive; on ne pouvait mieux figurer la querelle des grands dieux.

Dans cette interprétation, nul besoin n'est de recourir aux subterfuges et aux accessoires. Pas d'attribut qui donne seul le sens de la scène, pas de messager qui intervienne, de serpent qu'on menace. Le groupe s'explique de lui-même, par la seule comparaison de deux attitudes parallèles et semblables. Nulle difficulté non plus pour connaître l'instant choisi. Rien ne s'est passé avant le débat, ou, du moins, il n'est pas nécessaire que rien se soit passé. La raison de la querelle n'est pas indiquée, mais tous les Athéniens, tous les Grecs la savaient, et, au surplus, elle n'aurait pu être exposée sous une forme figurée. La présence simultanée des dieux n'est pas justifiée, mais elle n'avait nul besoin de l'être. Dans le sanctuaire voisin, sur l'Acropole même, ils étaient associés, recevaient un culte commun. Aussi semblait-il naturel de les trouver unis dans le champ du fronton, et c'était là ce qui rendait leur séparation plus surprenante et la faisait paraître plus significative. L'issue de la querelle n'était pas indiquée à l'avance, mais il n'était pas nécessaire; ici encore, tous étaient renseignés. Ils savaient que le débat devait être jugé, qu'Athéna serait victorieuse, mais que Poseidon finirait par se réconcilier avec la déesse. Ces conséquences, connues à l'avance, étaient implicitement contenues dans la représentation du débat. Dès lors montrer la querelle même suffisait; l'orgueil des Athéniens étaient flatté par ces prétentions rivales des divinités, et il n'eût pas souffert qu'on mît en scène la défaite de l'une d'elles.

La composition du fronton satisfaisait ainsi aux exigences sévères de l'esprit et du goût des Grecs. Dans les temples doriques, les colonnes des façades étaient en nombre pair, les supports du milieu laissaient ainsi entre eux un espace suffisant pour qu'on pût voir, par les portes ouvertes, la statue de la divinité. Dans le champ des frontons, les personnages de marbre répondaient

Digitized by Google

aux piliers qui soutenaient l'architrave. Dans l'axe du cadre un vide était ménagé, de part et d'autre duquel les statues et les groupes étaient répartis suivant les lois d'une sévère symétrie. L'œil goûtait à ce balancement ingénieux des figures une volupté d'ordre supérieur. Aussi les maîtres archaïques, les architectes d'Égine et d'Olympie, n'ont-ils pas connu ces raffinements; les premiers, semble-t-il, les décorateurs du Parthénon procurèrent aux Athéniens ce subtil plaisir d'art. Les deux personnages principaux étaient présentés de face; mais ils retournaient la tête vers la ligne idéale qui coupait en deux le champ du fronton et se correspondaient avec un rythme ingénieux. Ce n'était plus la symétrie maladroite des peintres à figures noires, montrant, comme sur une amphore de Capoue [1], les héros dos à dos et se séparant sans paraître se connaître. Il n'en va pas ainsi de nos protagonistes. La flexion simultanée des cous, comme l'infléchissement parallèle des épaules, les ramène vers le centre du fronton. L'art de Phidias a su tirer de leur querelle la plus souple et la plus harmonieuse combinaison de lignes; non seulement ces deux corps sont vivants, mais ils servent de merveilleux motifs décoratifs.

On objectera, contre cette explication, le mouvement des deux chars [2]. Ne se dirigent-ils pas, l'un et l'autre, manifestement vers le centre du fronton? Les chevaux, les auriges, jusqu'aux divinités qui accompagnent les attelages, vont à la rencontre du cortège opposé. Comment les dieux iraient-ils en sens inverse? N'est-ce pas que la marche des dieux n'est qu'apparente, et ne cherchent-ils pas, l'un comme l'autre, un point d'appui ou de départ hors du centre du fronton, pour s'y précipiter ensuite de toute leur force, et s'attaquer d'un furieux élan?

S'il en était ainsi, peut-être notre interprétation ne pourrait-elle se soutenir, mais est-il sûr que les choses se passent de la

1. Louvre, F 386 (Athéna et le *karkinos*). Millin-Reinach, II, pl. 75, 2, p. 84-5.
2. Overbeck (3e éd., I, p. 296) croit que les chars sont venus d'une allure rapide, si bien que les auriges doivent maîtriser, « bändigen », les coursiers. La chose est impossible, car les conducteurs montent en char.

Digitized by Google

sorte? Si l'on fait attention aux deux auriges, on remarquera que, pas plus l'une que l'autre, elles ne conduisent leur attelage. Toutes deux ont un pied à terre, et mettent l'autre dans la caisse du char. Elles vont bien partir, et elles s'apprêtent à conduire leurs coursiers; mais elles ne sont pas encore en mouvement, et il est faux de même que les chevaux se dirigent en sens inverse des deux divinités. Si les fiers animaux se cabrent de droite et de gauche, c'est qu'ils ne sont pas actuellement en marche, et, de fait, leur arrière-train est au repos et leurs jambes de derrière sont sensiblement sur la même ligne. S'ils se dressent à demi, la faute en est à l'élan des divinités, qui soudain se dirigent vers eux et jettent la confusion dans l'attelage[1]. Nous pouvons supposer que les chars étaient, jusque-là, immobiles, qu'ils sont représentés à côté des dieux comme un simple signe de leur puissance, sans impliquer par leur présence, ni un départ, ni une arrivée imprévue. Il était naturel qu'ils fussent tournés vers le centre, la forme même du fronton l'imposait, de même qu'elle forçait l'Iris et l'Hermès à suivre la même direction. Le groupe central est indépendant des attelages; bien plus, il les trouble dans leur départ et arrête leur élan.

Quant aux autres personnages représentés dans le champ du fronton, il faut y voir, non des juges, mais la suite naturelle des dieux. La confusion qui règne dans le groupe des Cécropides est l'effet de la marche impétueuse d'Athéna, et la meilleure confirmation de l'explication que nous avons proposée.

Restent enfin les attributs légendaires des divinités, la mer et l'olivier sacré. De ces deux signes, l'un était sûrement figuré dans le champ du fronton, l'autre, la source, l'était probablement. Mais, comme on le voit, l'action principale est indépendante des μαρτύρια : ils n'interviennent que comme les marques naturelles des deux divinités. Pourtant, ce n'est peut-être pas sans dessein

1. C'est ce qui a donné lieu à l'intéressante hypothèse de M. Murray (*History of Greek Sculpture*, II, p. 87) expliquant l'attitude d'Athéna par son rôle de déesse ἱππία. Cf. l'explication un peu différente de Müller, dans Michaëlis, *der Parthenon*, p. 179.

Digitized by Google

que Phidias a placé l'olivier à la place centrale, juste au milieu du fronton : il indiquait par là l'issue future du débat. Mais il l'a fait discrètement. L'arbre n'était pas en vue; il était dissimulé derrière le groupe, et caché en partie par lui; ni Poseidon, ni Athéna ne le regardent; l'attention n'est pas attirée vers lui, elle se porte toute sur les figures centrales, et, celles-ci, Phidias a entendu leur donner place égale, attitude semblable et motif identique. C'est bien la querelle des dieux qu'il a représentée; les rivaux se séparent avec les mêmes droits et des titres qui s'équivalent.

A. DE RIDDER.

Digitized by Google

CYLINDRE HITTITE

DE LA COLLECTION DU COMTE TYSKIEWICZ

(Planche IX)

Au cours de l'été de 1897, le comte Michel Tyskiewicz eut la bonté de m'envoyer le précieux cylindre qui fait l'objet de cette notice et qui lui était arrivé, il y a quelques années, de Syrie[1]. Un moulage très soigné en fut exécuté au Musée de Saint-Germain. Avec l'agrément de l'aimable propriétaire, je présentai un exemplaire de ce moulage au Congrès des Orientalistes, tenu à Paris dans l'automne passé. Plusieurs personnes, et notamment le professeur Sayce, furent vivement frappées de la beauté et de l'intérêt de cette pièce. L'original, que j'avais renvoyé à Rome, vient de revenir à Paris, avec la collection du comte Tyskiewicz qui doit y être vendue aux enchères du 8 au 10 juin 1898. Dans le catalogue illustré publié, en vue de cette vente, par M. Froehner[2], le cylindre hittite figure sous le n° 241; il est reproduit, avec d'autres monuments de la glyptique, sur la planche XXVII, mais à plus petite échelle que sur notre planche et peut-être un peu moins distinctement.

Ce cylindre en hématite, d'une conservation irréprochable, est muni d'une poignée conique percée d'un trou, qui fait corps avec le cylindre (haut. $0^m,058$; larg. $0^m,024$). Il rappelle, au premier aspect, un objet de même destination, également en hématite, qui a été acquis par le Musée du Louvre comme provenant d'Aï-

1. De Chypre, suivant M. Froehner. Le comte Tyskiewicz m'avait dit seulement que l'objet lui était venu de Syrie.

2. *Collection d'antiquités du comte Michel Tyskiewicz*, décrite par M. W. Froehner. Catalogue orné de trente-trois planches. Paris, Rollin et Feuardent, 1898 (30 francs).

Digitized by Google

din en Lydie [1]. Les analogies de détail entre ces deux cylindres sont telles qu'on doit les considérer comme les produits d'un même atelier. Dans l'un et dans l'autre, la scène principale est encadrée entre deux rangées de doubles spirales, décoration que l'on retrouve sur d'autres cylindres considérés comme hittites [2]. L'attribution aux Hittites du cylindre de l'ancienne collection Tyskiewicz est d'autant plus certaine que la base offre un groupe de huit caractères hittites, également encadrés de spirales disposées suivant deux cercles concentriques.

La scène principale comprend deux épisodes : 1° un homme étendu sur une table, au-dessus duquel s'élèvent des flammes (A); deux personnages (B, C) placés à droite et à gauche, participant à l'opération (crémation ou sacrifice?). Au-dessous du personnage de gauche est un homme couché, réservé peut-être pour une opération ultérieure (D). A droite et à gauche, deux auxiliaires ou adorants (E, F); 2° à un niveau plus élevé, une scène d'adoration. Un homme assis sur un trône (G), précédé de deux lions debout portant un insigne en forme de croissant (on en voit un semblable sur le rocher de Ptérium) [3], reçoit les hommages d'un personnage à deux têtes (H) suivi de trois hommes qui tiennent la crosse recourbée, le *lituus* des Hittites (I, J, K). Au-dessous de cette scène sont figurés différents objets, vases, trépieds, têtes d'animaux; on remarquera particulièrement, à droite, une œnochoé de type mycénien et, à gauche, des têtes d'animaux qui rappellent le vase à tête de vache découvert à Mycènes par Schliemann. Au milieu de ces objets paraît un personnage rampant (L), dont l'attitude est difficile à préciser; c'est peut-être un adorant apportant une offrande.

Enfin, entre les deux groupes, on aperçoit en bas deux quadrupèdes (taureau et lion) et, en haut, un petit personnage qui semble tenir les deux extrémités d'une corde (M).

1. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art*, t. IV, fig. 381.
2. *Collection de Clercq*, pl. XXXV, nos 389, 391, 392, 395, 396, 399, 401. Voir aussi le cylindre hittite de Tarse, au Musée Ashmoléen d'Oxford.
3. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art*, t. IV, pl. VIII.

Digitized by Google

La description qui précède est celle que j'ai lue, en septembre 1897, au Congrès des Orientalistes. Celle que vient de publier M. Froehner est quelque peu différente. Le personnage rampant (L) est, à ses yeux, un nageur tenant un poisson; mais son attitude est-elle bien celle de la natation? Le croissant supporté par les deux lions serait une barque. Dans les deux personnages D, E, M. Froehner voit « un guerrier casqué posant le pied sur le corps d'un ennemi renversé, qu'il achève d'un coup de lance. » J'avoue ne pouvoir me ranger à cette opinion. Il m'est non moins difficile d'admettre, avec M. Froehner, que les pointes indiquées verticalement au-dessus du corps de A représentent trois javelots; il me semble bien évident qu'il s'agit de flammes, de langues de feu, suivant une convention fréquente sur les cylindres assyro-babyloniens [1].

La figure M est, suivant M. Froehner, un personnage imberbe déployant son manteau. Il est difficile de rien affirmer à cet égard; même incertitude pour la figure F, où M. Froehner voit un homme « arrosé par l'eau d'un vase renversé au-dessus de sa tête. » Un monument comme celui qui vient de nous occuper est une pierre d'attente : on ne peut espérer l'expliquer entièrement que lorsqu'on en possédera un plus grand nombre du même style.

Salomon Reinach.

Juin 1898.

P. S. — Le cylindre en question a été acheté, avec toutes les pierres gravées de la même collection, par M. Ready, de Londres, pour la somme de 108.000 francs. L'acquisition a été faite pour le compte du Musée de Boston.

1. Voir, par exemple, l'intaille du Louvre, *ap.* Maspero, *Hist. de l'Orient*, t. I, p. 656.

Digitized by Google

QUESTION A PROPOS

D'UN

PRÉTENDU BUSTE D'AGRIPPINE

On lit dans le *Brouillard*, manuscrit de Spon, conservé aujourd'hui à la Bibliothèque nationale (*le Broüillard de voyage en 1674*, Suppl. lat. 1466, maintenant Lat. 10810), f° 95 v°, parmi des mentions d'antiquités aixoises :

« Chez Mr le Con[seill]er d'Espagnet, un buste d'Agrippine de marbre, trouvée à Marseille ; dessous il y a quelques petits bas-reliefs et entr'autres un sacrifice, du moins un homme qui veut égorger un animal attaché contre un pilier avec ces lettres D. M. S. » — M. Hirschfeld a, d'après le *Brouillard* de Spon, reproduit cette dernière inscription dans le *Corpus*, t. XII, n° 588, parmi les inscriptions d'Aix, en ne remarquant pas que l'objet a été trouvé à Marseille.

Un siècle et quart plus tard, Fauris de Saint-Vincens publiait, dans le *Magasin Encyclopédique* de 1801 (VIIe année, t. IV, p. 352 et s.), un buste qui est évidemment celui que Spon a vu en 1674 : tête prétendue d'Agrippine, reposant sur un socle orné de bas-reliefs; parmi ces bas-reliefs, un autel où est gravée l'inscription D. M. S., et près de là, « un homme a le couteau levé pour frapper un enfant ». Spon dit un animal : à cette variante près, les deux descriptions concordent.

Voici les détails que Fauris de Saint-Vincens donne sur l'histoire de ce buste : « Au commencement du siècle qui vient de finir [c'est une erreur, Spon a vu l'objet à Aix en 1674], on retira du port de Marseille un buste de grandeur naturelle, fait de marbre

Digitized by Google

statuaire, représentant une femme... M. de Ricard Brégançon, qui possédait à Aix un beau cabinet de tableaux et d'antiquités, acheta ce buste, le fit restaurer et le montra aux curieux sous le nom d'Agrippine [autre erreur : on voit par le texte de Spon que l'attribution est ancienne]... Les descendants de M. de Ricard ont été dans le cas de procéder à un partage. Le buste est entré dans la portion de Mme de Narbonne, l'une de ces héritiers, domiciliée à Paris. » Suivent la description et l'étude du monument, au sujet duquel Fauris a *interviewé* ou consulté par lettre tous les savants contemporains.

Nous possédons le ms. original de cette dissertation de Fauris de Saint-Vincens (ms. de l'Académie de Marseille, *Sciences historiques*, t. I, *Mélanges*). Il est accompagné d'un dessin gravé du buste d'Agrippine ou prétendu tel. Le buste est curieux. Les bas-reliefs, qui sont également reproduits, mériteraient d'être étudiés de près. Mais il importerait d'abord de savoir où est l'objet lui-même. C'est une question que nous nous permettons d'adresser à nos lecteurs.

Camille Jullian.

Digitized by Google

LES

ATELIERS ANTÉHISTORIQUES

DE LA

VALLÉE DE MORET (SEINE-ET-MARNE)

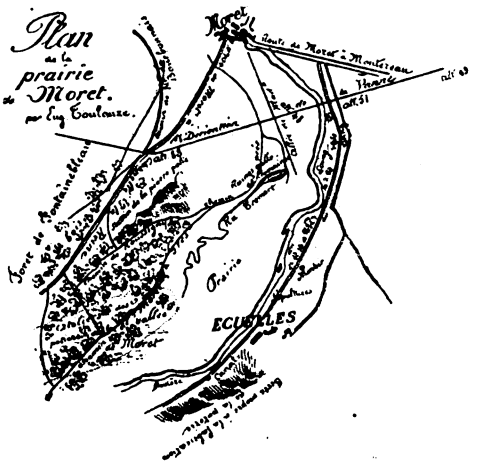

Fig. 1.

Les bois de Roussigny sont situés sur le bornage de la forêt de Fontainebleau entre Moret et Montigny, en face du poste de Grosbois, plantés sur une ancienne prairie du territoire de Moret, arrosée souvent par les débordements de la rivière de Loing et faisant face au village d'Écuelles, célèbre par son menhir qui se dresse gaillardement sur la rive droite du canal (voir le plan, fig. 1).

Le sol du bois de Roussigny n'était, il y a soixante ans, qu'une vaste étendue mamelonnée de dunes, formées par les sables de

Digitized by Google

la forêt qui avaient été poussés par les vents violents et les grands orages venant du sud-ouest.

Ce territoire a été occupé par un vaste atelier de potiers de 950 mètres de longueur sur 380 mètres de largeur dont l'origine remonte à l'époque néolithique; la fin de l'exploitation ne date que de l'époque gallo-romaine. Nos fouilles réitérées sur ce point, avec notre collaborateur et ami, M. Bergeron-Champonaire, de Moret, propriétaire partiel de ces bois, nous ont permis de constater avec certitude ce que nous avançons.

Le sol primitif de l'atelier, qui se rencontre à $0^m,65$ ou $0^m,70$ de profondeur, est composé d'un sable noir brûlé, battu, piétiné, qui rend un bruit sonore lorsqu'on l'attaque avec la pioche. Cela tient à ce qu'il a été, pendant une longue suite de siècles, foulé par le passage incessant de l'homme et durci par les feux innombrables allumés par les ateliers qui cuisaient les poteries de toutes grandeurs fabriquées sur ce point. Cette immense fabrique, qui attire le regard du chercheur, offre des renseignements fort intéressants sur notre région, sur l'art du potier à différentes époques de l'histoire de l'homme et sur le commerce qui se faisait déjà dans ce pays, plus morne aujourd'hui qu'il ne l'était il y a quelques milliers d'années.

La poterie fabriquée sur ce point se reconnaît facilement à la contexture de sa pâte, à la cuisson des différents échantillons de vaisseaux que nous trouvons en quantités considérables, surtout si nous fouillons les parties légèrement élevées du sol, les petites dunes dont nous avons parlé plus haut.

Fig. 2. — Urne de l'époque du bronze.

Nous recueillons de la poterie de l'époque néolithique; la terre en est sèche, mal lavée, cuite à une température insuffisante, contenant de petits graviers (calcaires ou siliceux) qui ne font que contribuer à la désagrégation de la poterie, surtout si cette dernière est exposée à l'humidité. Puis vient celle de l'époque du bronze dont la terre, toujours mal préparée, mal lavée, mal cuite,

Digitized by Google

indique un progrès peu appréciable; des corps étrangers entrent toujours dans la composition de la pâte qui s'écrase facilement sous son propre poids, au moindre choc (fig. 2).

Mais, à ce moment, l'homme ne se contente plus de donner une forme gracieuse à la poterie qui, le plus souvent, est ovoïde, quelquefois sphérique. Celle que nous avons découverte dans une sépulture néolithique, à Saint-Mammès (Seine-et-Marne), fabriquée, il y a lieu de le croire, aux ateliers de Roussigny, affecte la forme d'une fleur de campanulacée des bois (fig. 3), qui se rencontre sur le bord des chemins et dans toutes les clairières de nos forêts; mais à l'époque où les hommes connaissent le bronze et incinèrent les morts, le goût artistique se révèle et prendra plus tard son essor dans la belle poterie gauloise et gallo-romaine.

Epoque Néolithique

Fig. 3.

L'homme puisant la forme esthétique dans ses impressions imaginatives ne peut s'affranchir des effets produits sur lui par le monde extérieur. Tout ce qu'il entreprendra sera le résultat des sensations terrestres; son esprit gardera de préférence ce qu'il y a de beau dans la nature. Appliquant ses impressions artistiques à l'art du potier, l'homme primitif traduira ses premiers éléments de décoration par des lignes incrustées dans la pâte ou de petits trous disposés régulièrement autour des vases. Nous ne tarderons pas à le voir, à l'époque où il saura fondre le bronze, emprunter à la nature la forme de ses lances. Plus près de nous, hier pour ainsi dire, nous voyons les architectes égyptiens s'inspirer du règne végétal, pour les belles compositions de leurs chapiteaux géants. Au moyen âge, nos architectes empruntent à la flore la grande chélidoine, le mûrier, la vigne, l'acanthe, l'arum, le chardon, le persil, etc., pour composer les magnifiques ornements de nos cathédrales.

Mais revenons à nos ateliers de Roussigny. Nous ouvrons une tranchée et nous trouvons à $0^m,70$ de profondeur des éclats

Digitized by Google

de grands récipients à ouverture d'un diamètre de $0^m,18$ à $0^m,40$. Ces grandes poteries aux flancs arrondis, qui, à une époque plus rapprochée de nous, se nommaient *olla*, servaient de marmite; elles étaient exposées au feu. Il est probable qu'à cette époque on connaissait déjà la soupe à la viande; toutes les viandes n'étaient pas rôties sur le brasier ardent; le vulgaire pot-au-feu était déjà inventé.

Au milieu de cendres et de fragments de poterie néolithique, nous rencontrons un outil en silex long de $0^m,22$ sur une moyenne de $0^m,14$ de circonférence; quelques aspérités naturelles de la partie supérieure servant de poignée ont été enlevées, afin de permettre à l'ouvrier de saisir l'outil sans se blesser la main; la partie inférieure de l'instrument est taillée en biseau et polie; c'est une sorte de pilon qui devait servir à tasser et lustrer la terre, précieux surtout pour refouler les aspérités lorsque la poterie avait été à l'essui. Nous sommes certainement en présence d'un monument de la seconde époque de la pierre (fig. 4 et 5).

Fig. 4.

Fig. 5.

Dans un autre atelier de l'époque du bronze, nous recueillons de très beaux fragments de plats semblables comme forme au *catinum* gallo-romain, aux assiettes gauloises; ces fragments sont les premiers que nous trouvons affectant cette forme; ils sont accompagnés d'ossements d'animaux : andouiller de cerf, omoplate de sanglier, omoplate de lapin de très petite taille (de garenne, il y a lieu de le croire), fragment d'un os long de grand mammifère, ossement d'oiseau de grande taille; tous ces débris sont certainement les déchets de la cuisine des néolithiques ou des hommes de l'âge du bronze.

Bientôt l'utile ne suffit plus à l'homme, il cherche le beau. Il ébauche des dessins décoratifs sur ses poteries les plus grossières; l'artiste se révèle; il ne veut plus livrer à la consommation les produits lourds et massifs des temps anciens. L'art du potier est certainement le premier qui ait jailli de l'esprit créateur de

Digitized by Google

l'homme, stimulé par ses besoins personnels et commerciaux. Tout comme aujourd'hui, les fabricants veulent attirer le client vers l'*officina* qui offre la poterie la plus belle, la mieux façonnée, la mieux cuite, qui bientôt portera le *sigillum* du fabricant, et dont les bords sont le mieux historiés. Les cols, ou bords des vases que nous nommons aujourd'hui *marly*, sont décorés d'empreintes variées, exécutées suivant le goût du potier; disons encore que dans les ateliers de Roussigny se confectionnaient les urnes cinéraires qui se vendaient certainement au loin, pour recevoir les restes mortels des bûchers. Il est certain que la production considérable de ces nombreux ateliers devait s'écouler par terre et surtout par eau dans les localités situées à plusieurs lieues à la ronde. On doit songer que la consommation de ces poteries devait être considérable, si l'on pense à leur fragilité excessive, leur rupture sur le feu, leur contact avec les liquides destinés à cuire les viandes, enfin aux accidents de toutes sortes auxquels elles étaient exposées constamment.

A ce moment, cela est certain, un mouvement commercial se produit dans cette région. Il est le moyen le plus puissant de civilisation pour l'humanité presque sauvage, à cette époque où l'homme, isolé par petits groupes au milieu de grands territoires, se développe lentement; il a pour effet de mettre les différentes tribus de la région en contact et de les faire participer mutuellement aux richesses intellectuelles de chaque peuplade.

Mais revenons à notre fouille dans ce terrain noir comme du terreau, très dur, très résistant, et dans lequel nous découvrons de grands et beaux fragments de l'âge de bronze. Disons tout d'abord que la construction des vases de la capacité de ceux que nous recueillons devait être très difficile, si on veut bien se rappeler que le tour à potier n'était pas connu et qu'ils devaient se façonner avec les doigts; les flancs de ces vaisseaux mesurent de 10 à 13 millimètres d'épaisseur, la cassure présente des corps étrangers enfermés dans la terre, comme de petits graviers siliceux ou calcaires souvent plus gros qu'un grain de blé; la terre en est grise ou noire, poreuse; la périphérie

Digitized by Google

seule accuse une teinte rouge brique produite par le feu qui léchait les flancs extérieurs du vase pendant la cuisson ; un autre fragment présente une terre plus lisse, plus fine, savonneuse au toucher : cela est dû au lissage réitéré de la terre avant la cuisson au moyen d'un outil, sorte d'ébauchoir, spatule de bois ou de silex. Les parties inférieures du vase sont rugueuses. Enfin, toute cette terre façonnée a été cuite en plein air au moyen de branchages et de plantes sèches à longues tiges rigides, dont quelques vaisseaux portent l'empreinte faite avant la cuisson.

Toutes les ouvertures des grands récipients sont décorées d'un bord ou marly de 4, 5 ou 6 centimètres d'élévation, renversé en dehors du vase. La partie supérieure est taillée en biseau incliné soit à l'intérieur, soit à l'extérieur du col de la poterie qu'il consolide et décore tout à la fois. Au point de jonction du marly avec la panse du récipient règne, autour de la circonférence, une rangée de petits points ronds, creux, obtenus au moyen de la pression du doigt ou d'un bâton arrondi sur la terre avant la cuisson (fig. 6). Plusieurs fragments de vase présentent un biseau vers le sommet ayant son inclinaison vers l'intérieur; ils sont en terre plus fine, savonneuse au toucher. La partie extérieure du marly est décorée de lignes diagonales, parallèles, incisées dans la terre, espacées de 0m,002; les traits ou rayures de la pâte, obtenus très probablement au moyen d'un stylet de bois, n'ont qu'un millimètre de largeur sur deux tiers de millimètre de profondeur. Bien que d'une composition plus fine que dans les autres vases, la terre présente une cassure bavocheuse et sèche comme l'ardoise non exempte d'impuretés. Voici un autre échantillon de poterie de couleur rouge brique, cuite à une plus haute température; la cuisson intérieure et extérieure en est complète; il est facile de constater que ce fragment provient d'une poterie façonnée

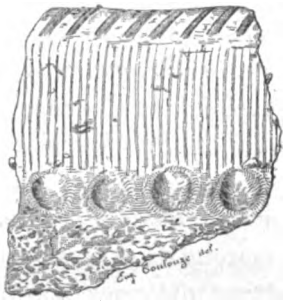

Fig. 6.

Digitized by Google

à la main et qu'il contient comme toujours des graviers siliceux dans la pâte. Le bord extérieur est décoré de traits de 2 millimètres de largeur, disposés dans la diagonale parallèle et formant une sorte de cordon câblé très décoratif (fig. 7 et 8). Un

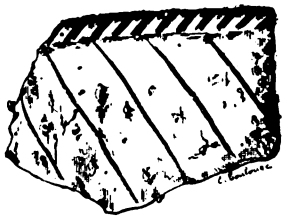

Fig. 7.

Fig. 8. — Coupe et profil.

autre échantillon nous tombe sous la main ; il ne mesure pas moins de 0m,014 d'épaisseur, ce qui indique une grande poterie, sorte de *cortina* (ainsi nommée à l'époque gallo-romaine) dont l'emploi multiple consistait à faire bouillir de la viande, contenir des liquides, des figues sèches, des graines, etc., sans compter beaucoup d'autres usages auxquels sa forme, sa dimension la rendaient propre. A la circonférence extérieure du col on remarque de petites dépressions rondes et profondes de 4 millimètres, obtenues dans la terre avant la cuisson au moyen de la pression du petit doigt ou d'un bâtonnet à bout rond. Sur toute la hauteur du marly, qui est de 5 centimètres, partent des rayures verticales et rangées parallèlement avec intervalle de 2 millimètres ; ce décor a été obtenu au moyen d'un outil de bois, composé de dents très courtes, disposées ainsi que les dents de nos démêloirs modernes ou anciens (*pecten*) ; un autre échantillon offre à la base du bord supérieur des trous ronds d'un centimètre de diamètre, avec traits parallèles disposés dans la diagonale de 0m,003 de profondeur sur une largeur de 3 à 4 millimètres ; un espace de 0m,004 sépare chaque trait ; l'ensemble de ce décor simule assez bien un cordage régnant à la surface élevée du vase ; l'épaisseur de la terre est de 0m,015 [1].

1. Le genre de décoration que nous constatons sur toutes ces poteries se

Digitized by Google

A l'époque du bronze succède la poterie que nous nommerons gauloise, celle enfin qui précède l'époque gallo-romaine. Ce type de terre cuite est supérieur comme fabrication; la terre est mieux préparée, exempte d'impuretés et d'une cuisson complète; des cercles concentriques parallèles en relief ou en creux règnent à la base du marly, décorant élégamment la périphérie de cette nouvelle terre cuite qui accuse un progrès très sensible chez le potier; mais cette époque est trop connue pour que nous nous étendions davantage sur sa fabrication, et nous concluons en disant que la terre propre à la confection de cette céramique à travers les siècles se trouvait en face des ateliers sur le territoire d'Écuelles à 500 mètres environ; l'eau nécessaire au pétrissage se trouvait dans la rivière de Loing qui coule à 200 mètres des ateliers. On voit que tous les matériaux nécessaires à l'industrie de nos Préhistoriques ne manquaient pas et qu'ils étaient en quelque sorte sous leur main.

Eug. Toulouze.

conservera dans l'ornementation des terres cuites jusqu'à l'époque mérovingienne : je veux parler des dessins en creux, des traits incisés, ainsi que le faisait le lapicide pour la décoration de ses pierres tombales au moyen âge. Aux XIVe et XVe siècles seulement, le potier remplacera la gravure au trait, sorte de *graffiti* avant la cuisson, par des reliefs composés de petites boules de terre roulée entre le pouce et l'index, appliquées sur les cols et sur les panses des vases, les coupes, les lampes, etc., avec pression, ce qui produira le relief d'une sorte de grosse lentille, puis des bandes de terre découpée et appliquée parallèlement sur la poterie formant relief, le tout couvert d'un émail ou couverte jaune très fusible; les pichets des XIVe et XVe siècles découverts par nous à Paris portaient tous ce nouveau genre de décoration, qui devait s'élever à la perfection sous les doigts de l'immortel Bernard Palissy.

Aux XVIe et XVIIe siècles, ces mêmes pichets conservent de semblables décors en relief; mais la couverte jaune est accompagnée par un nouvel émail vert et rouge de fer.

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 18 MARS 1898

M. le secrétaire perpétuel donne lecture d'un décret autorisant l'Académie à élever de 50 à 70 le nombre de ses correspondants nationaux et étrangers.

M. le secrétaire perpétuel donne lecture des lettres par lesquelles MM. Cordier, Guimet, Hervieux, Joret, U. Robert, Thédenat et le duc de la Trémoïlle présentent leur candidature à la place de membre libre vacante par suite du décès de M. de Ruble.

L'Académie se forme en comité secret.

SÉANCE DU 25 MARS 1898.

L'Académie procède à l'élection d'un membre libre en remplacement de M. le baron de Ruble, décédé. Les votants sont au nombre de 44; la majorité absolue est de 23 voix. Ont obtenu.

	1er tour.	2e tour.	3e tour.	4e tour.	5e tour.
MM. Cordier	6	3	0	0	0
Guimet	1	2	3	1	0
Hervieux	4	1	0	0	0
Joret.	7	8	8	8	3
le duc de la Trémoille .	11	13	16	15	18
Robert	2	1	0	0	0
Thédenat	13	16	17	20	23

Le R. P. Thédenat, prêtre de l'Oratoire, ayant obtenu la majorité absolue des voix, est proclamé membre libre. Son élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

M. Babelon fait une communication sur les monnaies d'un certain Gétas, roi de la tribu thrace des Édoniens avant l'invasion de Xerxès en Grèce, en 480.

M. Senart présente plusieurs manuscrits ou fragments de manuscrits précieux, provenant de l'Asie centrale et de la Kashgarie. Ces manuscrits, offerts par M. le capitaine Godfrey, commissaire assistant au Cachemire, ont été transmis à M. Senart par M. Dauvergne, fixé depuis longtemps dans ce pays.

M. Bréal communique la traduction d'une inscription trouvée à Cività d'Antino, dans l'ancien pays des Marses, et récemment acquise par M. Héron de Villefosse pour le Musée du Louvre.

M. Héron de Villefosse propose la publication, dans les *Comptes rendus* de l'Académie, des corrections faites par M. Dissard à sa copie de l'inscription de Coligny, et donne lecture d'une lettre de M. Thiers, membre de la commission archéologique de Narbonne, relative à cette même inscription.

Digitized by Google

SÉANCE DU 1er AVRIL 1898

Le R. P. Thédenat, élu membre libre en remplacement de M. de Ruble, est introduit en séance.

M. Larroumet fait connaître que ses nouvelles fonctions de secrétaire perpétuel ne lui permettent pas de prendre part aux travaux de la commission du prix Fould; l'Académie des Beaux-Arts l'a remplacé par M. Corroyer.

M. Barth annonce à l'Académie que M. le professeur Maurice Blomfield, de l'Université John Hopkins, à Baltimore, se propose de donner une édition photographique du manuscrit de l'*Atharva-veda*, possédé par l'Université de Tubingue.

M. Bréal, au nom de M. Senart, donne de bonnes nouvelles sur les résultats de la mission de M. Sylvain Lévi dans l'Inde et propose d'exprimer au gouvernement du Népal sa gratitude pour l'accueil bienveillant que le missionnaire a reçu de lui.

M. le capitaine Baulet a adressé à M. le secrétaire perpétuel un mémoire sur la bataille de Fontanet, du 25 juin 841. M. Longnon est chargé de l'examiner.

M. d'Arbois de Jubainville communique les premières observations qu'il a reçues de ses collègues au sujet de l'inscription de Coligny, dont il leur avait soumis le texte. Ces observations sont loin d'être concordantes. On n'est pas d'accord même sur le point de savoir si la langue de l'inscription est ou non celtique. — M. d'Arbois de Jubainville donne ensuite lecture d'un mémoire de M. Seymour de Ricci, élève du lycée Janson. L'auteur de ce mémoire croit que l'inscription est ligure, et que le chiffre de 385 est celui du nombre de jours compris dans l'année lunaire quand aux douze mois on en ajoutait un intercalaire.

M. Giry étudie un diplôme concédé par Charles le Chauve, le 29 décembre 843, à l'abbaye de Marmoutier. Il démontre que ce diplôme est authentique, mais qu'il a subi, à la fin du xe siècle ou au commencement du xie, une interpolation destinée à justifier par un titre la façon de procéder de l'abbaye à l'égard de ceux de ses serfs qu'elle affranchissait pour les élever aux ordres sacrés et recruter ainsi le clergé rural des nombreuses églises de ses domaines.

L'Académie se forme en comité secret.

SÉANCE DU 6 AVRIL 1898

M. le secrétaire perpétuel donne lecture d'une lettre de M. Homolle, directeur de l'École d'Athènes, annonçant que le cinquantenaire de cette École sera célébré le 18 avril, et exprimant le désir que l'Académie se fasse représenter à cette solemnité. — Sur la proposition de MM. G. Perrot et Heuzey, M. Collignon est chargé officiellement de représenter l'Académie.

M. Babelon analyse un mémoire de M. le docteur Jules Rouvier sur huit séries monétaires alexandrines sorties de l'atelier d'Aradus, dont il précise la chronologie.

Digitized by Google

M. Héron de Villefosse rend compte des fouilles du R. P. Delattre à Carthage. L'exploration de la nouvelle nécropole punique a donné de bons résultats. Parmi les objets trouvés dans les tombes, on doit signaler un sarcophage en marbre blanc, avec son couvercle, orné de peintures dont les couleurs, encore très vives, se sont malheureusement un peu altérées au contact de l'air ; des bijoux d'or et d'argent, un très beau collier en pâtes de verre de différentes couleurs, des scarabées, des amulettes de collier de style égyptien, et enfin une série de remarquables figurines en terre cuite. L'une d'elles représente une vieille femme tenant un enfant sur ses genoux. Un des puits funéraires, fouillé à une époque ancienne, avait été comblé avec des débris d'architecture et de sculpture de l'époque romaine. — Le R. P. Delattre a retrouvé la tête d'une statue d'Esculape dont on possédait depuis longtemps le torse au Musée de Carthage, et une statuette de Telesphore qui, à l'origine, était groupée avec cet Esculape.

M. de Mély lit une note sur l'inscription d'un anneau trouvé dans le tombeau de l'évêque d'Angers, Ulger. Cette bague porte une inscription indéchiffrable, très certainement cabalistique et ne pouvant être expliquée qu'à l'aide d'une clef qu'il faudrait trouver. Au XVIIe siècle, elle n'était pas encore perdue, car M. de Mély vient de retrouver dans un inventaire de cette époque une bague ayant appartenu à saint Blaise, évêque de Sébaste, qui porte la même inscription et dont un savant cabaliste de ce siècle avait donné l'explication. Quant à la formule elle-même, elle paraît d'origine anglo-saxonne.

M. Bréal donne lecture d'une lettre de M. Sylvain Lévi, qui séjourne en ce moment dans le Népal.

Le R. P. Scheil fait une communication sur deux rois babyloniens antédiluviens, Adoros et Adaparos, retrouvés par lui dans un texte cunéiforme de la bibliothèque d'Assurbanipal à Ninive. — M. Oppert présente quelques observations.

M. Théodore Reinach fait une communication sur la tête d'Elché récemment entrée au Musée du Louvre. Il établit que cette belle sculpture, trouvée en Espagne, est l'œuvre d'un artiste ionien, probablement un Phocéen d'Héméroscopion, qui l'a exécutée pour le compte d'une riche famille d'Herna. Elle est grecque par l'art, tartessienne par le costume, phénicienne par les bijoux. — M. Heuzey présente quelques observations.

SÉANCE DU 15 AVRIL 1898

L'Académie déclare la vacance de la place de membre ordinaire occupée par M. Ch. Schefer, récemment décédé. — La discussion des titres des candidats à cette place est fixée au 20 mai.

M. Clermont-Ganneau fait une série de remarques sur l'inscription phénicienne découverte à Carthage par le R. P. Delattre. MM. Babelon et Oppert présentent quelques observations.

M. le Dr Hamy annonce que M. E. Masini, de Florence, a découvert, dans le registre de S. Giovanni Battista, qui va de 1450 à 1460, la date exacte de la naissance d'Amerigo Vespucci. A la date du lundi 18 mars 1453 se lit la men-

Digitized by Google

tion suivante : « Amerigho ed Matteo di ser Nastagio di ser Amerigho Vespucci p. Sta Lucia d'Ognissanti ».

M. Barbier de Meynard est nommé membre de la commission Stanislas Julien, en remplacement de M. Ch. Schefer, décédé.

M. Senart donne lecture d'une note où M. Grenard identifie avec le monastère appelé Gosringa par le pèlerin bouddhique Hiouen Thsang la localité où a été découvert le très ancien manuscrit en caractères kharoshthi que la mission Dutreuil de Rhins a rapporté des environs de Khotan. Cette note fixe en même temps l'emplacement ancien, antérieur à l'islamisme, de la ville de Khotan. — M. Senart annonce, d'autre part, que M. Sylvain Lévi a obtenu, grâce au gouvernement népalais, un texte beaucoup plus complet de la stèle de Changu Narayana.

M. Barth complète sa communication du 11 mars dernier sur l'inscription du reliquaire bouddhique récemment trouvé sur la frontière du Népal, à l'aide d'une copie exacte et de photographies qu'il a reçues de M. le Dr Führer et qui permettent d'établir un texte définitif.

M. Amélineau fait une communication sur les résultats de ses fouilles récentes à Abydos. — M. Maspero présente quelques observations.

SÉANCE DU 22 AVRIL 1898.

M. Longnon, président, annonce la mort de M. Bühler, de Vienne, correspondant de l'Académie.

M. Foucher rend compte de la mission qui lui a été confiée par le Ministère de l'Instruction publique et l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans les Indes anglaises et notamment dans les régions du Cachemire et de la frontière afghane. Il donne la liste des pièces rapportées par lui : sculptures et reproductions de monuments gréco-bouddhiques provenant des bords de l'Indus, monnaies indiennes, manuscrits sanscrits et documents importants pour l' « histoire de l'influence de l'art gréco-romain dans l'Inde », qu'il se propose d'écrire. — M. Senart déclare qu'il éprouve une satisfaction particulière à voir sous les yeux de l'Académie les résultats matériels du voyage de M. Foucher; il propose d'attribuer les monuments figurés au Musée du Louvre, les manuscrits et les médailles à la Bibliothèque nationale. — L'Académie accepte cette proposition. — M. Heuzey remercie M. Foucher et l'Académie au nom du Musée du Louvre.

M. Héron de Villefosse signale un fragment d'inscription sur plaque de bronze, trouvé en 1802 dans le lac d'Autre, près de Moirans (Jura), et qui appartient sans aucun doute à un calendrier semblable à celui qui a été récemment découvert à Coligny. Le calendrier d'Autre était rédigé dans la même langue, avec les mêmes abréviations que le calendrier de Coligny, et la même division du temps y était adoptée. Les deux documents sont certainement contemporains, et tous deux, gravés sur des plaques de bronze, ont été brisés intentionnellement en petits morceaux.

Digitized by Google

L'Académie se forme en comité secret.

M. Maspero présente une série de remarques sur la communication faite par M. Amélineau à la dernière séance. M. Maspero déclare que M. Amélineau a découvert un tombeau royal très important, parce qu'il a été transformé plus tard en chapelle d'Osiris ; mais il ne peut croire qu'Osiris ait été réellement un roi et qu'il ait été enseveli dans le tombeau découvert par M. Amélineau. — M. d'Arbois de Jubainville présente quelques observations. — M. Amélineau répond à M. Maspero.

SÉANCE DU 29 AVRIL 1898

M. Héron de Villefosse lit une note de M. P. Gauckler, directeur des Antiquités et Arts en Tunisie. Cette note contient le texte et le commentaire d'une inscription découverte par le capitaine Toussaint dans les ruines de la citadelle byzantine de Ksar-bou-Fetha. L'inscription contient le *cursus honorum* d'un personnage de l'ordre sénatorial qui était curateur des colonies de Mactaris et de Zama Regia.

M. Devéria est nommé membre de la commission de la fondation Garnier, en remplacement de M. Ch. Schefer, décédé.

M. Philippe Berger commence la lecture d'un mémoire sur une inscription néo-punique, trouvée par M. Bordier dans les ruines de Maktar, en Tunisie. Cette inscription, gravée sur le linteau d'une porte et longue de 2 mètres, est la dédicace d'un temple consacré au dieu Hathor-Miskar. Des fouilles pratiquées à l'endroit où cette inscription avait été trouvée, ont amené la découverte d'un temple à ciel découvert, auquel on accédait par un large escalier et qui se terminait en arrière par une *cella* en forme de transept. Outre la grande inscription, on a découvert deux autres inscriptions néo-puniques, dont l'une relative à la dédicace du temple. Enfin, dans la cella même, une dédicace latine à Neptune.

M. Devéria dépose le rapport de la commission du prix Stanislas Julien. La commission a prélevé sur les arrérages de ce prix une somme de 500 francs qui lui a permis de décerner deux prix de 1,000 francs, l'un à M. Herbert Giles, de Cambridge, pour son *Dictionnaire biographique chinois* ; l'autre, à M. S. Groot, pour son ouvrage sur le système religieux de la Chine.

M. Émile Picot dépose le rapport de la commission du prix Delalande-Guérineau. Ce prix est décerné à M. Antoine Thomas pour ses *Essais de philologie française*. La commission a, en outre, obtenu de l'Académie qu'un prix exceptionnel de 500 francs fût décerné, sur les ressources ordinaires de l'Académie, au *Lexique saint-polois* de M. Edmont.

M. Amélineau répond aux objections faites par M. Maspero à sa récente communication. — M. Maspero présente quelques observations.

SÉANCE DU 6 MAI 1898

M. le secrétaire perpétuel donne lecture des lettres par lesquelles MM. Ed-

Digitized by Google

mond Pottier et Ulysse Robert posent leur candidature à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. Charles Schefer.

L'Académie désigne M. Bertaux, ancien membre de l'École française de Rome, pour la médaille d'or annuelle de la Société centrale des architectes français.

M. Hamy dépose les conclusions du rapport de la commission du prix Loubat. Ce prix est décerné à M. Raoul de La Grasserie, pour ses travaux sur la linguistique américaine et en particulier pour sa *Grammaire de la langue auca.*

M. Berger continue la lecture de son mémoire sur les inscriptions phéniciennes du temple d'Hathor-Miskar à Maktar.

M. Max van Berchem lit une note sur l'emplacement et les fondations du phare d'Alexandrie. A l'entrée du port oriental de cette ville s'élève un château-fort arabe, bâti par le sultan mamlouk Kait-bai, en 1479. Or, un auteur arabe du XVIe siècle, Ibn Iyâs, affirme que ce château s'élève sur les fondations du phare antique, et divers indices tendent à confirmer cette opinion, d'ailleurs fort plausible, puisque le phare antique ne s'est effondré qu'au milieu du XIVe siècle. Selon une tradition conservée par des auteurs latins et arabes du moyen âge, le phare reposait sur quatre « écrevisses » de verre, c'est-à-dire sur des fondations d'un genre particulier où J. Quicherat a cru reconnaître une vaste croisée d'ogives, reposant sur quatre piles sous-marines. La croisée d'ogives, considérée généralement comme une invention française du XIIe siècle, aurait alors une origine antique et orientale. En recherchant les fondations du phare antique, on pourrait vérifier l'hypothèse hardie de Quicherat, que plusieurs faits semblent contredire. — M. Dieulafoy présente quelques observations.

M. Giry commence la lecture d'une étude critique sur des documents angevins de l'époque carolingienne.

M. Chabot fait une communication sur deux inscriptions palmyréniennes copiées à Palmyre même par M. E. Bertone, architecte. Elles sont relatives à l'érection de tombeaux de famille; la première est datée de l'an 33 p. C., la seconde, de l'an 83. Celle-ci est bilingue, gréco-palmyrénienne. Le texte grec seul en avait été publié assez imparfaitement par Waddington (n° 2612). Le texte palmyrénien permet de le restituer d'une façon satisfaisante. Ces deux inscriptions, qui comptent parmi les plus anciennes de Palmyre, contiennent des noms propres nouveaux.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 1er JUIN

M. R. de Lespinasse signale la disparition prochaine des restes de l'ancien château des comtes de Nevers ; ces ruines remontent au XIIe siècle et offrent entre autre intérêt celui d'avoir été les témoins de la proclamation des franchises municipales de Nevers.

Le président adressera au Ministre de l'Instruction publique une lettre pour lui demander au nom de la Société la conservation de ces ruines.

M. Adrien Blanchet communique le texte d'une inscription talismanique qui se lit sur une ancienne bague aujourd'hui conservée au Musée de Châteauroux et qu'il rapproche d'une inscription analogue, mais moins développée, qui se trouve sur l'anneau récemment signalé, de l'évêque d'Angers, Ulger.

SÉANCE DU 8 JUIN 1898

M. Ch. Lucas annonce à la Société que dans un récent voyage à Arles il lui a été donné de voir cantonné dans les célèbres arènes romaines d'Arles un régiment de cavalerie et il signale à la Société les inconvénients graves qui en peuvent résulter pour la conservation de ce monument historique. MM. Saglio et Mowat appuient les observations de M. Lucas.

M. le Dr Capitan signale la découverte de toute une série de monnaies parisiennes dans des fouilles récemment exécutées place du Panthéon.

M. Mazerolles communique la maquette en terre cuite d'une médaille relative à la naissance du duc de Normandie (Louis XVII). Cette maquette est l'œuvre du célèbre graveur Augustin Dupré.

M. d'Arbois de Jubainville signale un texte de saint Augustin rapporté par Isidore d'après lequel des démons appelés *Dusii* passaient pour rendre grosses les femmes celtiques. Ces *Dusii* semblent être plutôt des cours d'eau, restés dans le nom moderne de la Dhuys. On croyait du reste en Grèce que les cours d'eau pouvaient rendre les femmes grosses.

SÉANCE DU 15 JUIN 1898

M. Adrien Blanchet signale dans l'inventaire du château de Pau dressé en 1561-1562 la mention d'un joyau sur lequel était figurée « l'Histoire de Phaéton a demye-bosse, ouvraige de Pompei » et dans laquelle il croit reconnaître une œuvre d'orfèvrerie de Pompeo Leoni fils de Leone qui travailla en Espagne de 1558 à 1592.

M. R. Cagnat communique et commente une reproduction en couleurs de la célèbre mosaïque de Gafsa qui représente les jeux du cirque.

Digitized by Google

M. Lafaye communique une ampoule de saint Ménas, rapportée de Beyrouth (Syrie) par M. Ch. Saglio.

M. Ravaisson-Mollien annonce à la Société l'ouverture prochaine du musée de moulages qu'il a constitué dans l'ancienne salle du Manège du Prince impérial au Louvre.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

— Nous recevons de notre collaborateur, M. Torr, la lettre suivante :

25 March 1898.

On visiting the Marseilles Museum at various times, I have asked for particulars of the maritime antiquities preserved there, and have each time been assured that such particulars would be given by M. Froehner in the catalogue that he was going to bring out.

At length (end of 1897) his catalogue appeared, and I sent for it eagerly. But I found a preface beginning : « *Ce catalogue a été écrit à Marseille en dix-huit jours, du 24 juin au 11 juillet* 1883, *puis revisé et complété en* 1889 ». And then comes a flippant remark : « *Le directeur actuel du Musée, un savant. M. Michel Clerc, a eu la bonté de vérifier, sur ma demande, quelques points douteux, dont on ne s'aperçoit qu'à la lecture des épreuves.* IL EN TROUVERA BIEN D'AUTRES, MAINTENANT QUE LE CATALOGUE EST SOUS SES YEUX ». I think a catalogue should not be put before the public in such a way as this.

The *proue de galère* and the remains of the *ancre en plomb* are described as being in the vestibule. They used to be there. But when I was last at Marseilles (September 1897), I found that they had been removed to an outbuilding some while before.

The remains of the *ancre* are described as follows : — « 17. *Jas d'une ancre grecque en plomb pauvre, trouvé en* 1880, *à Carri-le-Rouet, près des Martigues. Chaque bras porte en relief quatre osselets*, etc...; *mais, sur l'un des bras, les osselets*, etc... *Les bras s'allongent*, etc ». This is perfect nonsense. The *jas* and the *bras* are two distinct pieces of an anchor, the *jas* at one end and the *bras* at the other end; whereas M. Froehner writes as though the *bras* were portions of the *jas*.

Then he says : « *M. le Dr Magon a démontré que l'objet n'est pas l'ancre elle-même, qui a dû être en bois, mais une partie de l'ancre, celle qu'en terme de marine on appelle jas un jouail* ». For « *jas un jouail* » read « *jas ou jouail* ». Nobody supposed that the object was *l'ancre elle-même*; and M. Magons' argument was that the object was the *jas*, and not the *bras*. See his article, *Revue archéologique*, 1894, vol. XXV, p. 225, fig. 6, where he gives a restoration with this object as the *jas*, and p. 228, fig. 10, where he rejects another restoration with this object as the *bras*.

Digitized by Google

M. Froehner continues : « *La justesse de cette thèse, fondée sur la similitude du plomb des Martigues avec le jas des jonques chinoises, est confirmée par les monnaies d'Abydos (ou d'Astakos) où figure une ancre avec son jas* ». These coins, like dozens of other ancient representations, show that ancient anchors had a *jas*, but they do not help to show that the *jas* was made of lead. As for the chinese anchors cited by M. Magon, one (p. 224, fig. 4) has a *jas* of stone, and in the other (p. 225, fig. 5, from Jal, *Glossaire nautique*, p. 129) *le jas est fait d'un fagot de rotins flexibles, auxquels on ajoute quelquefois des pierres pour lui donner du poids.*

After this M. Froehner adds : « *Diodore de Sicile* (*liv.* V, 35, 4) *dit que les Phéniciens avaient des ancres plombées, c'est-à-dire en bois évidé et rempli de plomb* ». Diodore, howewer, does not say that the lead was in the *jas*, nor does he say that any portion of the anchor was of wood. There are two inscriptions (*B. C. H.* VI, p. 47, 22. 168, 171; *C. I. A.* II, no. 807, col. b, 22. 83-88) mentioning *ancres plombées*, and both these say explicitly that these anchors were of iron.

He then refers to *trois jas d'ancres grecques en plomb* in the British Museum, and *un jas de plomb pareil* at Athens. But if these objects really were *jas*, the British Museum would not have three *jas*, but only one *jas* entire, and the two halves of another; and at Athens there would not be a *jas*, but only half a *jas*. He is good enough to say that I have published those in the British Museum « *avec une explication assez bizarre* ». My explanation was that those three objects are the *jas* and the two *bras* belonging to one and the same anchor. I do not think that this explanation would be characterised as « *bizarre* » by anyone who understood the structure of an anchor.

In the *proue de galère*, no. 16, the method of construction is extremely curious and interesting; but he dismisses it with these vague words : « *Les planches et les poutres, rabotées et forées avec soin, étaient jointes au moyen de clous de bronze et de nombreuses chevilles et clavettes en bois* ».

His preface says : « *La municipalité présidée par M. Flaissières a permis que mon catalogue fût imprimé aux frais de la ville. Il faut l'en remercier. Si peu qu'il y en ait, les épaves de la vieille cité grecque doivent être gardées fidèlement et mises en pleine lumière.* » One may add that the maritime antiquities of this maritime city ought to be catalogued by somebody who could understand them.

Cecil Torr.

— La statuette en marbre blanc que nous reproduisons sous deux faces ne nous est connue que par des photographies. Celles-ci nous ont été communiquées par M. l'abbé Poulaine, qui ne se souvient plus de la provenance assignée à l'original et ignore où il se trouve actuellement. La note suivante accompagnait les photographies : « Statuette en marbre blanc, jauni par le temps, trouvée à l'Étoile dans une tourbière. Elle mesure 0m,17 de hauteur. Le personnage, revêtu d'une double tunique plissée, retenue à la taille par une ceinture, porte des cheveux bouclés tombant sur les épaules. Un voile fixé sur la tête par

Digitized by Google

une couronne de fleurs recouvre la chevelure par derrière. La main droite est posée sur la poitrine, la gauche tient un bouquet. Cette figure, d'après les renseignements pris par M. Pouy auprès de personnes compétentes, représenterait la déesse des fleurs. Elle daterait de l'époque gallo-romaine et serait la seule Flora découverte en Gaule jusqu'à ce jour ».

Peut-être un des lecteurs de la *Revue* pourra-t-il compléter la note anonyme qui précède. Il s'agit évidemment d'une statuette de Pomone, qu'on peut comparer à celles de Madrid (*Répertoire*, t. II, p. 252) ou de Palmyre (*ibid.*, p. 253, 3). Mais ce qui est particulièrement curieux, c'est l'aspect du revers qui, avec les plis verticaux et tuyautés de l'étoffe, fait songer au revers de l'idole de Saint-Sernin (*Anthropologie*, 1892, p. 224). Y aurait-il là l'effet d'une tradition qui s'est perpétuée jusqu'à l'époque gallo-romaine?

S. R.

— On annonce la publication d'un ouvrage intitulé : *Industrie des Barbares en Gaule d'après leurs sépultures* (v^e *et* vi^e *siècles*), étude historique, archéologique et géographique (suite de l'Étude sur les sépultures barbares du midi et de l'ouest de la France), par C. Barrière-Flavy, volume in-4° raisin avec figures dans le texte et un atlas de cartes et de 50 planches. — Cet ouvrage sera divisé en deux parties. La première se composera de l'étude d'ensemble des produits de l'industrie des peuples barbares envahisseurs de la Gaule au cinquième

Digitized by Google

siècle. Elle se subdivisera elle-même en plusieurs chapitres, qui auront pour objet un examen approfondi des variétés artistiques par lequel diffèrent entre eux les Wisigoths, les Burgondes, les Francs, ainsi que des éléments multiples qui entrent dans l'ornementation de la bijouterie de ces peuples. La seconde partie comprendra l'inventaire général de tous les lieux de sépultures barbares connus jusqu'à ce jour sur l'étendue de l'ancienne Gaule. Chacun d'eux sera identifié aussi exactement que possible et suivi d'une brève notice indiquant l'époque de la découverte, les publications où il en est déjà fait mention et les collections publiques ou privées où sont conservés les objets qui en proviennent.

L'atlas qui sera joint à l'ouvrage sera formé d'environ 50 planches, gravées avec soin, représentant avec la plus scrupuleuse exactitude des objets de sépultures franques, burgondes et wisigothiques, la plus grande partie inédits et conservés dans les Musées et collections particulières de France, de Suisse, de Belgique et des bords du Rhin, que l'auteur vient de passer longuement en revue.

L'atlas renfermera en outre : 1° une carte générale de la Gaule barbare au cinquième siècle; 2° une carte du royaume franc jusqu'en 511; 3° une carte du royaume des Burgondes avec un essai de délimitation des frontières aux diverses phases de l'existence de cet empire; 4° une carte du royaume des Wisigoths également dressée dans les mêmes conditions.

On est prié d'adresser les souscriptions à M. Privat (45, rue des Tourneurs à Toulouse). Le prix de souscription est de 25 francs; il sera porté à 40 francs après la publication du volume.

— *American Journal of Archæology*, 2e série, 1897, 2e cahier : Comme le premier cahier de cette seconde série, celui-ci est tout entier rempli par les rapports des directeurs des Écoles américaines d'Athènes et de Rome ainsi que par ceux des professeurs qui les secondent, par les programmes des examens à subir pour obtenir une bourse dans ces Écoles et par ceux des cours qui s'y professent. C'est vraiment trop de littérature administrative. Tout ce qui peut intéresser l'archéologue, dans ce fascicule, c'est les quatre planches, d'une bonne exécution, qui sont jointes au cahier et qui représentent des édifices d'Assos ; mais c'est en vain que l'on chercherait un article où soient expliquées et commentées ces planches. Cet article sera-t-il donné dans le prochain cahier? Il eût été utile de nous en avertir.

— L'éditeur de la nouvelle série de l'*American Journal of Archæology*, M. J. H. Wright, poursuit avec une louable ardeur la tâche de mettre le recueil au courant, en publiant le volume qui doit représenter l'année 1897. Déjà cinq numéros ont paru, en quelques mois. Les trois derniers cahiers ne méritent plus, en aucune façon, la critique que nous nous étions permis d'adresser aux deux premiers; la place n'y est plus prise par des pièces administratives qui nous avaient paru d'un médiocre intérêt; elle est occupée tout entière par des travaux originaux, qui traitent de sujets intéressants, et par une chronique archéologique, qui témoigne d'un dépouillement singulièrement attentif et exact de tous les pé-

Digitized by Google

riodiques ayant trait à notre science et aux recherches qu'elle provoque, soit sur le terrain, soit dans le cabinet. Voici le sommaire de ces numéros : Cahier III. *L'expédition crétoise de l'Institut*. 3. Halbherr, *Recherches épigraphiques à Gortyne* (pl. IX et X). 4. Halbherr, *Quelques sculptures crétoises dans le Musée du Syllogos à Candie* (pl. XI). 5. P. Orsi, *Note sur un vase mycénien et sur quelques vases géométriques du Syllogos*. 6. L. Mariani, *Quelques bustes romains dans le Musée du Syllogos* (pl. XII, XIII). 7. *Statue d'un Asclépiade, provenant de Gortyne*. Cahiers IV et V : *L'expédition crétoise de l'Institut*. 8. A. Taramello, *La grotte préhistorique à Miamu*. — L'École américaine d'Athènes. T. W. Heermame, G. D. Lord, *Tombeaux prémycéniens à Corinthe* (pl. XIV). — H. N. Fowler, *Nouvelles et études archéologiques* (cette chronique est divisée en deux parties : 1. *Nouvelles de fouilles récentes et découvertes opérées*; 2. *Sommaires d'articles publiés dans les périodiques*).

— *The Society of Biblical Archæology*, t. XX, 28e session, 1re séance, 11 janvier 1898 : Rapport du secrétaire sur l'exercice 1898. — Constitution du conseil pour 1898. — C. J. Ball, *Hiéroglyphes babyloniens* (planches et vignettes). — J. Oppert, *Noli me tangere (démonstration mathématique de l'exactitude de la chronologie biblique)*. — J. E. Gilmore, *Fragments de la version sahidique des épitres paulines*. — Hormuzd Rassam, *Linteau de porte découvert par M. G. Smith à Kouioundjik*. — J. Offord, *Deux textes visés dans son rapport sur le Congrès des orientalistes* (*Proceedings*, décembre 1899. I. *Le récit du déluge, provenant de Sippara*. II. *La stèle de Ménephtah, où il est fait mention des Israélites*). — Recettes et dépenses de l'année 1897.

— *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, vol. XX, 28e session, 2e séance, 1er février 1898 : J. Offord, *Inscriptions romaines relatives à la guerre juive d'Hadrien*. — Hormuzd Rassam, *Abraham et son pays d'origine*. — Prof. Lieblein, *Thoutmès III était-il le fils de Thoutmès Ier?* (se prononce pour l'affirmative). — Prof. Sayce, *Les commencements de la monarchie égyptienne* (planche). — W. E. Crum, *Note sur un texte copte* (voir *Proceedings*, XIX, 183, 302).

— *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, t. XX, 28e session, 3e séance, 1er mars 1898 : Dr Wiedemann, *Observations sur la période de Nagadah*. — Maspero, *Notes au jour le jour*, V (suite). — Walter L. Nash, *Un uræus de bronze de forme exceptionnelle*. — F. Legge, *Note sur la formule magique copte* (*Proc.*, XIX, 183, 302 ; XX, 102). — J. Offord, *Lettre d'Hammurabi à Sinidina, roi de Larsa*. — Amiral J. H. Selwyn, *Note sur la chronologie biblique*. — S. A. Strong, *Un hymne à Nabuchodonosor*. — Alfred Boissier, *Notes d'assyriologie*. Le dictionnaire d'égyptologie. Appel aux conservateurs de musées et aux propriétaires d'inscriptions et de papyrus.

— *Revue des Études grecques*, t. X, octobre-décembre 1897 : Partie administrative. Partie littéraire : Dr A G. Costomiris, *Études sur les écrits inédits des anciens médecins grecs* (5e série). — M. Holleaux, *Remarques sur une inscription de Thessalonique* (décret, datant du IIIe siècle, par lequel le conseil de Thessalonique agrée la demande que venait de lui présenter un ambassadeur

Digitized by Google

de Délos ; il s'agissait d'obtenir un emplacement où le peuple délien pût faire ériger la statue d'Admétos, fils de Bokros, un de ses proxènes. Explication qui paraît s'imposer des titres d'ὑπεπιστάτης et d'ἁρμόσται donnés aux magistrats de Thessalonique mentionnés dans l'inscription). — Th. Reinach, *Thucydide et la guerre de Troie* (conjecture très vraisemblable sur un passage du livre I). — Chronique. Actes de l'association. Ouvrages offerts. Tables décennales de la Revue (1888-1897).

— *Zeitschrift der deutschen morgenlaendischen Gesellschaft*, vol. LI, fasc. 4 : Belck, *Hanigalbat et la Mélitène* (combat les conclusions de M. Jensen qui tendent à rejeter l'identification généralement admise de ces deux pays et bouleverseraient toutes les notions reçues sur la géographie de l'Assyrie). — Brooks, *Une chronique syriaque de l'an* 846 (fragments intéressants extraits d'un manuscrit du British Museum)[1]. — Pischel, *Abbhard*. — Lidzbarski, *Exposé des Yezidis* (mémoire en langue arabe présenté par ceux-ci lorsque le gouvernement ottoman voulut, en 1872, les astreindre au service militaire)[2]. — Jacobi, *Contribution à la critique du* Râmâyana. — König, *Principes et résultats de la grammaire sémitique* (critique des théories de Grimme). — Francke, *Sur la traduction tibétaine de la Bible par Jäschke*. — Broeckelmann, *Mélanges étymologiques*. — Weissbach, *La chronologie de Cambyse*. — Von Schroeder, *Sur un* Ṛcaka *de l'école de Katha nouvellement découvert*. — Noeldeke, *Le dialecte judéo-perse*. — Socin, *Notice sur le projet de publication d'une Encyclopédie musulmane*. — Zenner, *Note de lexicographie syriaque* (ingénieuse explication du nom, jusqu'ici énigmatique, de la chauve-souris, *p'rah doûdo*, par *p'rah d oûdono*, « oiseau à oreilles »)[3]. — Frænkel, *Les gloses judéo-persanes du livre de*

1. L'auteur aurait pu utilement rapprocher le fragment syriaque publié autrefois par Noeldeke (*ZDMG*, vol. XXIX, 82). Je relève dans celui qu'il donne quelques faits curieux : en 797, les Arabes frappent des monnaies avec de simples légendes, sans figures. Fondation d'une ville à *'In Gero* (province de Baalbek) par Ouâled, fils d''Abd el-Melik — c'est aujourd'hui *'Andjar* (contracté de *'Aïn Djar*), l'antique Chalcis — il y aurait donc chance de trouver là des monuments et des inscriptions du Ier siècle de l'hégire ; avis aux amateurs. La ville de Jean le Stylite n'est certainement pas *Yathreb* ou Médine, mais bien *El-Athareb*, de la région d'Alep, terre de prédilection des divers émules de saint Siméon — la *Cerep* des Croisés. — C. C.-G.

2. Chemin faisant, M. Lidzbarski propose ingénieusement de reconnaître dans le nom mystérieux de l'idole fameuse des Yezidis, *Melek Tâoûs*, une déformation, par étymologie populaire, de celui de *Tâoûz*, divinité des anciens Harraniens, qui, elle-même, comme le pensait Chwolson, ne serait autre chose que le nom de *Tamoûz*, avec le changement, fréquent dans le dialecte kurde parlé par les Yezidis, de *m* en *ou*. On peut objecter, toutefois, qu'aucune des fêtes du Melek Tâoûs des Yezidis ne tombe dans le mois de juillet, le mois spécifique du dieu *Tamoûz* qui semble bien lui avoir donné, ou emprunté, son nom. — C. C.-G.

3. Je signalerai à l'auteur, à l'appui de son explication, qui, malgré les objections philologiques, demeure assez tentante, le nom vulgaire qu'on donne chez nous à la chauve-souris : l'*oreillard*. Je me demande, à ce propos, si les *haphar-pherot*, qui sont associées aux chauves-souris (*'atallephim*), dans un *hapax legomenon* très obscur de la Bible (Isaïe, II, 20) et qu'on a généralement considérées comme des « taupes » ou des « rats », ne seraient pas, elles aussi, quelque espèce d'oiseau de nuit, ainsi que l'admettaient certains anciens commentateurs juifs ? Et, dans ce cas, au lieu de chercher, comme on l'a fait, une analogie lointaine dans l'arabe *farfar*, ne pourrait-on pas considérer חפר פרות comme le résultat d'une double interversion d'un composé פרח רפות, « oiseau de ténèbres » ? Le pre-

Digitized by Google

Samuel. — Grimme, *Métrique hébraïque de la Bible* (fin). — Nestle, *Remarque sur les manuscrits du Sinaï.* — Alberts, *Sur un passage du* Koudatkou Bilik (estime qu'il faut supprimer la mention de la ville de *Palazgoun* qui, d'après M. Radloff, l'éditeur de ce célèbre ouvrage ouïgour, serait la patrie de l'auteur; il s'agirait d'une simple épithète banale)[1].

— *Mittheilungen und Nachrichten des deutschen Palaestina-Vereins*, 1898, n° 1 : Schumacher, *IIe Rapport sur le résultat de ses explorations d'outre-Jourdain* (inscription grecque chrétienne et inscriptions arabes de basse époque à 'Aïn-Djenné ; inscription romaine à 'Adjloûn[2] et ancienne église transformée en mosquée ; à Kal'at er-Rabadh, forteresse des Croisés avec restes d'appareil plus ancien et additions du temps de Saladin. — Mommert, *Excursion à Mâdebâ* (dessin très exact de la partie de la fameuse carte mosaïque représentant la façade orientale de la basilique du Saint-Sépulcre, construite par Constantin)[3]. Notes diverses : le développement d'Hébron; la mort de l'arbre dit d'Abraham, par suite des atteintes de la neige et de la foudre; recommandation aux explorateurs au sujet des inscriptions à estamper dans la région de Djerach, etc.

— *Id., id.*, n° 2 : Fin du rapport de M. Schumacher. — Nouvelle étude de M. Mommert sur la basilique du Saint-Sépulcre d'après la mosaïque de Mâdebâ[4]. — Nouvelles diverses.

mier élément serait alors identique à celui qu'offre le nom syriaque de la chauve-souris: le second se rattacherait au verbe hébreu רפה, qui s'applique à la « tombée de la nuit » (cf. aussi les *Rephaïm*, « ombres, mânes »), et le tout serait à rapprocher, pour le processus de l'idée, du latin *vespertilio*. — C. C.-G.

1. On peut se demander toutefois si, au lieu de trois mots qui, selon M. Alberts, dépendraient de *idizi*, à savoir : *sanaqat* = *sana'at*, « art » ; *mawloutlouq* (« naissance » ou « né » ?), et *pargis* = *perhiz*, « jeûne », il ne faudrait pas admettre tout simplement *deux* épithètes composées, tout à fait dans les idées musulmanes : *sa'ad-mawloud*, « né sous une heureuse étoile, fortuné », et *perhiz-idizi*, « observant le jeûne, pieux » (cf. le persan *perhiz-kidr*). Mais il faudrait, ce qui me manque, avoir le fac-similé sous les yeux, pour vérifier si la lecture *sa'ad* (= *sa'at*) est matériellement possible. A noter que M. Vambéry a lu *saat*, qui s'en rapproche quelque peu. — C. C.-G.

2. Sur une colonne (milliaire). Peut-être celle que j'ai publiée dans le temps et qui porte le nom du gouverneur de la province d'Arabie, P. Julius Geminius Marcianus. — C. C.-G.

3. Ce dessin, exécuté avec beaucoup de soin au 1/2 de l'original, est supérieur à tous ceux qui ont été publiés jusqu'ici ; il donne le détail des cubes de la mosaïque, et prouve nettement que les trois baies, *de hauteur inégale*, pratiquées dans la façade de la basilique, sont bien trois *portes* et non trois fenêtres : ce fait porte un coup décisif à la théorie de M. Schick et justifie les conclusions que j'ai longuement développées ailleurs (*Recueil d'Archéologie orientale*, vol. II, pp. 302-362). Il est regrettable seulement que le dessin ne donne pas l'indication de la couleur des cubes, ce qui était cependant chose facile à faire en variant simplement le sens des hachures. — C. C.-G.

4. Nouvelle reproduction de la vue de la basilique, d'après la mosaïque (cette fois à la grandeur de l'original). M. Mommert voit dans les lignes horizontales superposées, qui figurent sous la basilique, la représentation du dallage de l'atrium précédant, à l'est, cet édifice. Il est permis de se demander si ce ne seraient pas plutôt les marches de l'escalier qui y donnait accès. Les trois sanctuaires de la *Résurrection*, du *Calvaire* et de l'*Invention de la Croix* ne constituaient pas, selon lui, trois édifices distincts, mais bien *un seul*, les englobant ; cette hypothèse paraît bien difficile à concilier avec les dires formels d'Eusèbe, de sainte Sylvie et des anciens pèlerins ; l'auteur aurait dû, au moins, donner un corps à son idée à l'aide

Digitized by Google

— *Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins*, vol. XX, fasc. 2-3 : Ce double fascicule est entièrement consacré à la description topographique et archéologique de la partie méridionale du pays de Basan (entre le lac de Tibériade et Bosra), par M. Schumacher. Il est accompagné d'une carte excellente, au 1/152.000, de la région levée par lui. Beaucoup de croquis intéressants, gravés dans le texte, plans d'édifices, vues pittoresques, copies d'inscriptions[1]. A la fin, index général des noms de lieux, avec leurs formes arabes originales, dans l'exactitude desquelles on peut avoir toute confiance[2].

— *Revue de l'art ancien et moderne*, mars 1898 : P. Paris, *Le buste d'Elché* (gravure à l'aqua-tinte par F. Massé, d'après le dessin de Granié. Figures dans le texte). — Émile Michel, *Rubens au château de Steen* (figures dans le texte). — H. Bouchot, *Le portrait coiffé d'Élisabeth d'Autriche au Louvre* (héliogravure de Dujardin, d'après Clouet). — H. Bouchot, *Une artiste française pendant l'émigration. Mme Vigée-Lebrun* (figures dans le texte). — P. Flat, *Gustave Moreau* (*La Sirène et le Poète*, gravure de E. Sulpis, d'après Gustave *Moreau. Pasiphaé*, héliogravure de Dujardin, d'après Gustave Moreau). — V. Chevillard, *Théodore Chassériau* (figures dans le texte). — G. Migeon, *La peinture japonaise au Louvre* (figures dans le texte). — Bibliographie : *Les médailleurs français depuis* 1789, par Roger Marx (E. Molinier. Plaquettes et médailles de Chaplain, héliogravures de Fillon et Heuse). *Les Tiepolo*, par Henry de Chennevière. — H. Beraldi, *Propos de bibliophile. L'ère des menus. L'État vignettiste* (figures dans le texte). — Revue des travaux relatifs aux Beaux-Arts publiés dans les périodiques étrangers pendant le quatrième trimestre de 1887. — Le mouvement artistique.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er mars : *Velazquez*, par Léon Bonnat, de l'Institut. — *Les portraits de Marie-Antoinette* (troisième article), par Jules Flammermont. — *Une nouvelle fresque de Ghirlandajo à Florence*, par M. L. — *Sabbioneta, la Petite Athènes* (troisième et dernier article), par Ch. Yriarte. — *Les camées antiques de la Bibliothèque nationale* (deuxième article), par E. Babelon, de l'Institut. — *L'illustrateur Daniel Vierge*, par Gaston Migeon. — *Le buste d'Elche*, par Paul Jamot. — *Petits maîtres oubliés : Adolphe-Félix Cals*, par Paul Lafond. — Bibliographie : *La danse* (G. Vuillier), par M. R. M. — Trois gravures hors texte : *Velazquez, portrait de l'artiste*

d'un plan. J'inclinerais plutôt à croire à l'existence de trois édifices distincts, mais s'élevant à l'intérieur d'un hiéron hypèthre, quadrangulaire, bordé de portiques et entouré d'une enceinte (voir sur ce sujet mon *Rec. d'Arch. or.*, vol. II, p. 358 et suiv.). — C. C.-G.

1. Le n° 33 est à lire Ἄννηλος Σαμέθου, πανάρετε (?) ἐθνάρχα, χαῖρε ! C'est un *ethnarque*, d'extraction nabatéenne, à rapprocher de celui qui apparaît dans le n° 2196 de Waddington, sous le nom de Adrianos Soaidos Malekhos, ethnarque et « stratège des nomades ». — Le n° 56 : Θα(μ)άρη (cf. Wadd., n° 2147) Νεστορίου, ἔτ(ων) ζ'. — C. C.-G.

2. Je signalerai *Er-Rahoûb*, aux sources du W. Chellâlè, qui, réflexion faite, me semble devoir décidément été identifiée avec la fameuse *Cavea de Roob* des Croisés, de préférence à la *Rihâb* vers laquelle je penchais dans une note précédente. — C. C.-G.

Digitized by Google

par lui-même, dans les « Ménines » : eau-forte de M. Léon Bonnat. — *Statue de Vespasien Gonzague*, par Leone Leoni, à Sabbioneta : gravure sur bois de M. Pierre Gusman. — *Buste antique de femme trouvé à Elche* (*Espagne*) (Musée du Louvre) : héliogravure. Nombreuses gravures dans le texte.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er avril : *Le tombeau d'une reine de France à Cosenza* (premier article), par Émile Bertaux. — *Un monument de sculpture lombarde à Trévise*, par G. Frizzoni. — *Les influences classiques et le renouvellement de l'art dans les Flandres au* xve *siècle* (premier article), par Eugène Müntz, de l'Institut. — *Giovanni Segantini*, par William Ritter. — *La « Consultation » de Jan Steen*, par E.-D.-G. — *Portail*, par Henri de Chennevières. — *Diderot et le Musée de l'Ermitage*, par Maurice Tourneux. — Bibliographie : *Les Médailleurs français, d'après un livre récent*, par Raoul Sertat. — Correspondance de Belgique, par Henri Hymans. — Quatre gravures hors texte : *La Madone et l'Enfant entre deux anges*, par Hans Memling (Musée des Offices, Florence) : héliogravure Fillon et Heuse ; *La Consultation*, par Jan Steen (Musée d'Amsterdam) : eau-forte de M. Gaston Manchon ; *Le Duo*, dessin de Portail : héliogravure en couleurs Dujardin ; *Médailles de MM. Patey et Vernon* : héliogravure Fillon et Heuse. — Nombreuses gravures dans le texte.

— *Trustees of the Museum of fine arts. Boston*, 22e rapport, 1897 : — Dans la série de rapports que comprend le cahier qui nous a été adressé, nous avons particulièrement remarqué celui qui est signé par M. Edward Robinson, le conservateur des antiquités. On y voit, non sans quelque regret, que beaucoup de monuments importants prennent le chemin de l'Amérique. Les archéologues qui voudront faire leur éducation dans les Musées auront, dans le siècle prochain, à franchir l'Atlantique, ce qui ne sera pas toujours aisé. Parmi les monuments de quelque valeur qui ont été acquis, au cours de cette année, par le Musée de Boston, nous signalerons les suivants :

Une statue en marbre d'Apollon jeune, qui est indiquée comme une bonne copie romaine d'un original de l'époque hellénistique, exécuté sous l'influence de l'école de Praxitèle (Klein, *Praxiteles*, p. 367) ;

Un torse en marbre de déesse, qui serait un original grec de la fin du ve ou des premières années du ive siècle (aucune provenance n'est indiquée) ;

Un buste en marbre dans lequel on a cru reconnaître un portrait de Ménandre (*Berl. phil. Woch.*, 1895, p. 627) ;

Le lion archaïque de Perachora, en tuf (*Revue arch.*, 1897, p. 134, pl. IV) ;

Un cratère à figures rouges, représentant deux scènes de la guerre de Troie, qui est un des plus beaux spécimens de l'art des peintres de la première moitié du ve siècle. Il est connu depuis longtemps (Robert, 15e *Hallischer Winckelmannsprogramm*, 1895. Froehner, *Collection Tyskiewicz*, pl. XVII-XVIII ; Hartwig, *Meisterschalen*, p. 580). M. Robinson assure que tous les dessins qui en ont été publiés sont loin de rendre fidèlement la beauté de l'original. Le Musée de Boston se ferait honneur en donnant enfin une bonne reproduction du chef-d'œuvre qu'il a conquis.

Digitized by Google

— *The Journal of Hellenic studies*, t. XVII, 2e partie, octobre 1897 : W. Rhys Roberts, *Le traité grec sur le Sublime. Son auteur.* — G. B. Grundy, *Les opérations navales autour de l'Artémision et la bataille de Salamine chez Hérodote* (étude critique du récit de l'historien). — T. W. Allen, *Les hymnes homériques.* IV. *L'hymne à Apollon. L'Hymne à Hermès.* — J. Arthur R. Munro, *Inscriptions de la Mysie.* — E. A. Gardner, *Cænée et les Centaures, vases de la collection de Harrow* (pl. VI. Peinture d'un dessin libre et hardi, que G. attribue à un artiste placé sous l'influence d'Euphranor). — C. A. Hutton, *Reliefs votifs dans le Musée de l'Acropole* (Terres cuites, qui représentent pour la plupart Athéna sous divers aspects et qui datent de la fin du vie siècle. Pl. VII-VII. Figures dans le texte). — Frank Calvert, *Sur le tumulus de Choban-Tépeh en Troade* (vignette). — Crowfoot, *Un portrait thrace* (pl. XI. Buste trouvé à Athènes et que la comparaison avec les monnaies indique comme le roi Kotys, contemporain d'Auguste). — A. J. Evans, *Nouvelles découvertes d'écriture préhistorique crétoise et égéenne, avec comparaison qui porte sur des signes proto-égyptiens et libyens* (pl. IX, X, nombreuses figures et tableaux dans le texte ; très important. C'est une suite au travail précédent de M. Evans. L'hypothèse d'un système de signes dérivé d'une pictographie primitive et usité dans tout le bassin oriental de la Méditerrannée bien avant que s'y introduisît l'alphabet phénicien devient de plus en plus vraisemblable). — J. G. C. Anderson, *Un été en Phrygie*, I (pl. XII, Kidramos, Kaboura, Attouda, Trapezopolis, les rivières de Laodicée, Hiérapolis et ses villages, Chrysorrhoas, Anava, Sanaos, Bria, le domaine impérial de Tembrion, Meros). — *Partie administrative.*

— *Mittheilungen des k. d. archæologischen Instituts. Athenische Abtheilung.* t. XXII, 4e cahier, 1897 : Fredrich, *L'Aphrodite d'Aphrodisias en Carie* (pl. XI, XII. Identifie un type, assez voisin de celui de l'Artémis d'Éphèse, qui nous a été conservé par les monnaies et par nombre de statuettes que l'on a retrouvées en divers endroits). — St. N. Dragoumis, *Études d'épigraphie.* — H. Bulle, *Midas et Silène* (pl. XIII, vase à figures noires trouvé à Éleusis). — E. Ziebarth, *Inscriptions grecques de Cyriaque d'Ancône, inédites ou corrigées.* — J. Six, *Études iconographiques.* X. *Ariarathe IX, Eusebès, Philopator, roi de Cappadoce.* — P. Wolters, *Inscription en l'honneur de Lysimaque.* — W. Judeich, *Athènes en l'année 395, d'après la description de Niccolò da Martoni.* — W. Doerpfeld, *Le théâtre grec de Vitruve* (pl. X. Article qui doit servir d'addition et de correction à l'ouvrage que l'auteur a publié sur le théâtre grec. D. donne ici une autre explication de la théorie que Vitruve a exposée sur la comparaison du théâtre grec et du théâtre romain). — J. Kurth, *Les inscriptions des mosaïques chrétiennes de Salonique* (pl. XV, XVI). — Bibliographie. — Découvertes. — Procès-verbaux des séances de l'Institut. — Nominations.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Alexandre Bertrand. **Nos origines. La religion des Gaulois. Les Druides et le Druidisme.** Paris, 1897, IX-436 p., avec 31 planches.

Il ne faut pas demander à ce livre ce que l'auteur n'a pas voulu donner, c'est-à-dire un exposé général de la religion des Gaulois, ni même l'esquisse d'un pareil exposé. Ce sont des leçons professées à l'École du Louvre sur diverses questions relatives à la religion des peuples celtiques, — à la religion plutôt qu'à la mythologie, comme l'indique très justement le titre. On y trouvera le développement de trois thèses qui appellent l'étude et la discussion, que personne désormais, s'occupant du même ordre d'études, n'aura le droit de passer sous silence. A cet égard, le livre que nous annonçons présente une importance considérable. Indiquons rapidement les trois thèses de M. Bertrand.

1° La religion des Gaulois s'est greffée sur un fonds plus ancien de pratiques magiques apparentées au chamanisme des peuples du nord et, en particulier, à celui des Chaldéens que M. Bertrand, d'accord avec F. Lenormant, qualifie de Touraniens.

Il y a, dans cette thèse, une part de vérité évidente. Non seulement la religion des Gaulois, mais toute autre religion, a pour *substratum* un ensemble de pratiques magiques. La magie est au début des religions et reparaît là où l'idée religieuse s'épuise. Mais M. Bertrand tend à admettre, en ces matières, un certain monogénisme, et fait à la Chaldée touranienne une part très grande en y voyant comme le foyer primitif d'où a rayonné le chamanisme. Je crois que l'étude de la magie chez les peuples de l'Afrique et du Nouveau-Monde le ferait revenir à d'autres sentiments, plus conformes aux résultats obtenus par l'école scientifique de la mythologie comparée, qui est celle des folkloristes;

2° Le clergé gaulois, les Druides, n'a pas seulement exercé une influence religieuse. Les communautés druidiques ont été des centres de science pure et appliquée, d'astronomie comme d'industrie. Déjà, dans un article de la *République Française* en date du 17 mars 1887, M. Bertrand avait émis l'opinion que les singulières ressemblances de construction constatées entre les *oppida* celtiques devaient s'expliquer par l'intervention de constructeurs formés par le même enseignement; il avait proposé de reconnaître, dans l'Institut druidique, quelque chose comme l'École Polytechnique de la Gaule indépendante. Aujourd'hui, il va plus loin dans cette voie : il attribue à l'enseignement, à l'influence des écoles druidiques une très large part dans la civilisation de la Gaule et même dans la diffusion de la langue celtique. Cette théorie est digne d'attention. M. Bertrand aura le mérite d'avoir nettement posé, dans la Gaule avant César, ce qu'on pourra désormais appeler *la question scolaire*. Et l'on sera en droit de chercher avec lui si, d'une manière plus générale, la diffusion de la civilisation matérielle et intellectuelle dans le monde antique n'est pas due, en

Digitized by Google

grande partie, à l'action d'écoles fixes ou ambulantes, à des missionnaires au sens moderne du mot. Assurément, il n'est pas question de cela dans les textes; mais qu'est-ce que les textes nous apprennent, par exemple, sur la diffusion des recettes pour la fabrication du bronze ou du fer? On a le droit de suppléer à leur silence d'après des analogies modernes ou contemporaines ; M. Bertrand a eu raison d'user de ce droit ;

3° L'Institut druidique, qui persista en Irlande pendant tout le temps de l'Empire romain, a survécu dans les grands monastères chrétiens de cette île. A ce sujet, il y a une remarque importante à faire. Si M. Bertrand se contente de dire que l'organisation druidique avait comme préparé le terrain, en Irlande, à l'éclosion de la vie monastique chrétienne, il est très probable qu'on lui donnera raison. Mais il trouvera plus de contradicteurs s'il prétend découvrir, entre les Druides et les Moines, comme un lien continu de survivance et de filiation. Aucun texte ne montre une *abbaye* druidique embrassant le christianisme ; aucun texte ne permet d'attribuer à un établissement druidique en Irlande le genre d'activité mi-religieuse, mi-industrielle que M. Bertrand voudrait assigner aux Druides.

Sur beaucoup de questions de détail, je ne partage pas les idées de M. Bertrand. Je pense autrement que lui touchant le vase de Gundestrup (dont M. Sophus Müller vient enfin d'abaisser la date, se rapprochant ainsi de ma manière de voir) ; je continue à croire que la triade Esus-Teutatès-Taranis n'est ni « kimro-belge », ni druidique, ni celtique *in genere*, mais d'importance secondaire et toute locale ; je ne vois pas, comme M. Bertrand, qu'il y ait lieu d'assimiler les maisons druidiques aux lamaseries du Thibet, dont il a trop longuement parlé. Mais j'ai voulu simplement signaler l'intérêt élevé de ce livre ; il faudrait de longues pages pour discuter une à une toutes les assertions de détail qu'on y rencontre. Ce sera la tâche de ceux qui reprendront, pour les approfondir, les divers chapitres du vaste sujet esquissé, sous une forme claire et familière, par le savant professeur de l'École du Louvre.

Salomon Reinach.

B. Niese. **Zur Geschichte des Keltischen Wanderungen** (Extrait de la *Zeitschrift für deutsches Alterthum*, t. XXIV). Berlin, Weidmann, 1898.

Reprenant la critique du récit de Tite-Live (V, 34), M. Niese arrive aux mêmes résultats que MM. Bertrand et d'Arbois de Jubainville ; il n'admet pas que l'Italie du nord ait été occupée par des Gaulois venant de la France actuelle. P. 149 : « Les relations des Celtes italiques s'orientent nettement vers le nord ; il n'ont pu avoir que des rapports très peu importants avec le midi de la France. Rien ne montre que les Cisalpins, dans leurs luttes acharnées contre les Romains, aient reçu de ce pays le moindre secours. En revanche, lorsque Hannibal, allié des Boïens et des Insubres, traversa le midi de la Gaule, il se heurta presque partout à des résistances, en particulier à celle des Allobroges, la grande tribu celtique la plus voisine de l'Italie...» (Polybe, III, 50). P. 151 :

Digitized by Google

« Les Celtes qui entrèrent en Italie venaient du nord, de la région du Danube... Les Celtes de l'Allemagne du sud, de la Bohême, de la Pannonie et de la région des Alpes sont, à nos yeux, tout aussi anciens que ceux de la rive gauche du Rhin. Nous ignorons comment les Celtes avaient pénétré dans ces régions; mais il n'y a aucun motif de supposer, comme le fait Müllenhoff, d'après le récit de Tite-Live, qu'ils aient eu le Rhin pour point de départ. L'hypothèse inverse est plus vraisemblable : les Celtes auront atteint le Rhin en venant de l'Est ». Signalons encore (p. 161) une intéressante hypothèse renouvelée de Mannert : la région déserte de 600 milles qui, suivant César (*B. G.*, IV, 3, 2), touche au pays des Suèves, ne serait autre que le pays des Boïens, dévasté, quelques années auparavant, par les Marcomans alliés de Bœrebistas (env. 60 av. J.-C.).

S. R.

C. Iuli Caesaris **Belli civilis libri III.** Recensuit Alfred Holder. Leipzig, Teubner, 1898.

Malgré l'écrasant labeur de son *Trésor de la langue celtique* — un ouvrage qui devrait le faire nommer membre d'honneur de toutes les Sociétés scientifiques françaises et anglaises — M. Holder vient de trouver le temps de publier une nouvelle édition critique du *Bellum civile*. Nous nous contentons d'annoncer ici ce travail, suivi d'un *index verborum* complet, parce que l'œuvre de César tout entière intéresse, directement ou indirectement, nos études d'archéologie nationale. M. Holder a tiré parti de plusieurs mss. encore peu connus, dont le principal, écrit au xie siècle, a passé de la bibliothèque des Jésuites à Louvain au Musée Britannique (*addit.* 10084).

X.

Storia d'Italia dai Tempi più antichi fine delle guerre puniche. Parte II. **Storia di Roma di** Ettore Pais, vol. I, parte I. Critica della tradizione sino alla caduta del Decemvirato. Torino, Carlo Clausen, 1898.

Nous nous bornons à annoncer pour le moment, avec l'intention d'y revenir, le travail entrepris par M. Ettore Païs. M. Païs, dont le nom est avantageusement connu de tous ceux qui s'occupent d'antiquités romaines, se propose d'écrire l'histoire de sa patrie depuis les origines jusqu'à la fin des guerres puniques. Pourquoi cette date finale? Sans doute parce que l'unité de la péninsule, reconstituée de nos jours après tant de vicissitudes, a été alors, au sortir de cette terrible épreuve, affermie et cimentée pour la première fois. L'histoire de l'ancienne Italie est restée ou est devenue actuelle et vivante pour les patriotes. Elle fait partie, à leurs yeux, du patrimoine national. Ce sentiment qui s'exprime, non sans éloquence, dans la préface, est non seulement respectable, mais justifié. Il n'y a pas de solution de continuité dans l'existence d'une nation, quelle qu'en soit la durée. Le plan adopté par M. Païs est original. Son ouvrage comprend deux parties : une histoire de la Sicile et de la Grande-Grèce

Digitized by Google

et une histoire de Rome. Il considère, en effet, que l'une est la préface de l'autre, et, au point de vue où il se place, prétendant faire leur part à chacun des éléments qui ont concouru à former la civilisation italienne, il est bien vrai que l'Italie hellénique n'est pas un facteur moins important que l'Italie latine. De la première partie qui doit comprendre trois tomes, nous possédons le premier publié en 1894. Le premier tome de la deuxième partie vient de paraître. M. Païs a voulu faire, nous dit-il, œuvre d'historien et d'historien politique, non d'érudit. Il marche sur les traces de Mommsen, non de Schwegler ou d'Ihne. Pourtant, après réflexion, il n'a pas cru pouvoir se dispenser de réviser à nouveau, pour son compte personnel, les données plus ou moins suspectes sur lesquelles repose la tradition romaine. C'est l'objet du présent volume qui comprend une série d'études critiques dont voici les titres : 1° Les sources de la plus ancienne histoire romaine ; 2° Les légendes relatives à la fondation de Lavinium, d'Albe et de Rome ; 3° Les sept rois de Rome ; 4° De l'expulsion des rois à la chute des décemvirs. Il sera complété par un volume additionnel contenant des dissertations sur quelques points spéciaux.

G. B.

Hiller von Gaertringen, **Die archaische Kultur der Insel Thera.** Vortrag gehalten am 30 september 1897 auf der 44. Versammlung deutscher Philologen und Schulmänner zu Dresden. Berlin, G. Reimer, 1897, in-8°, 33 p.

M. Hiller von Gaertringen connaît bien l'île de Théra ; il en a fait, il y a deux ans, l'exploration épigraphique pour le *Corpus Inscriptionum graecarum*. Ses recherches ont donné lieu, en 1896, à une nouvelle campagne de fouilles : les ruines ont été déblayées et relevées avec exactitude. M. Hiller décrit sommairement l'île et ses ruines, fait une revue rapide de son épigraphie (les fouilles ont fait monter le nombre des inscriptions connues de 30 à 150) en donnant quelques détails sur la paléographie des inscriptions (formes des lettres β, λ, σ) et signale les trouvailles archéologiques faites dans les tombeaux (céramique indigène, vases de style géométrique, terres cuites ; — il mentionne particulièrement une coupe avec deux figures de femmes et un Silène à cheval). — M. Hiller termine ce résumé en exposant ce que les sources d'information qu'il a énumérées nous apprennent sur la religion, les mœurs, bonnes et mauvaises, le commerce et la population de Théra. M. Hiller pense que Koures est un Zeus enfant ; il rapproche le nom divin Deuteros des noms Protogonos et Proteus. Il anime quelquefois sa conférence en faisant appel à son expérience particulière, par exemple pour expliquer comment Borée est le seul vent adoré à Théra, ou comment la fête d'Apollon Karneios était une fête agraire qui marquait le début des vendanges.

H. H.

Digitized by Google

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

Mars-Juin

1° PÉRIODIQUES

AMERICAN JOURNAL OF ARCHAEOLOGY, 1896.

P. 539. A Lyttos (Crète).

24)

ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΙ ΚΑΙΣΑΡΙ ΘΕ
ΟΥ ΝΕΡΟΥΑ ΥΙΩ ΝΕΡΟΥΑ
ΤΡΑΙΑΝΩ ΣΕΒΑΣΤΩ ΓΕΡ
ΜΑΝΙΚΩ ΔΑΚΙΚΩ ΑΡΧΙΕΡΕΙ
ΜΕΓΙΣΤΩ ΔΗΜΑΡΧΙΚΗΣ Ε
ΞΟΥΣΙΑΣ ΤΟ Ι$^{\bar{5}}$ ΥΠΑΤΩ ΤΟ$^{\bar{5}}$
ΠΑΤΡΙ ΠΑΤΡΙΔΟΣ ΛΥΤΤΙΩΝ
Η ΠΟΛΙΣ ΤΩ ΤΗΣ ΟΙΚΟΥΜΕ
ΝΗΣ ΚΤΙΣΤΗ ΔΙΑ ΠΡΩΤΟΚΟ
ΣΜΟΥ ΤΙ ΚΛΑΥΔΙΟΥ ΒΟΙ
ΝΟΒΙΟΥ

Date : 112 après J.-C.

P. 541. Inscription analogue portant les noms de Faustine, femme de Trajan. Même date.

P. 542. Autres inscriptions relatives à Trajan. Même rédaction, mais se rapportant à d'autres années du règne.

ARCHÆOLOGIA AELIANA, 1897.

P. 268 et suiv. Haverfield. Inscriptions de Greatchesters.

P. 271.

25)

I O M
DOLICENO L V
CIVS · MAXIM
IVS GAE · T · VLIC
VS 7 LEG · XX · V · V
V[redacted]M

J(ovi) O(ptimo) M(aximo), Lucius Maximius Gaetulicus c(enturio) leg(ionis) XX V(aleriae) V(ictricis) v(otum) [s(olvit) l(ibens)] m(erito).

ARCHAEOLOGISCH - EPIGRAPHISCHE MITTHEILUNGEN AUS OESTERREICH-UNGARN, 1897.

P. 1 et suiv. Ritterling. Fastes des légats de Pannonie (supplément à la liste dressée par M. Liebenam).

Digitized by Google

P. 46 (**26**). Ed. Groag. La carrière de C. Rutilius Gallicus à propos d'une inscription d'Afrique (*Ann. épigr.*, 1894, n° 65).

P. 155 et suiv. Bormann. Nouveaux diplômes militaires.

P. 155. Brigetio.

27)

imp. caesar divi traiani parthici	F DIVI
nervae nepos traianus hadria	NVS · AVG
pont. max. trib. pot. xuii? cos iii	P P
equit et pedit qui militaver in	ALIS V ET
coh. u quae appeli. i ulpia contar. ∞	*et i* THR · VICTR
et i cann. et i hisp. arv. et iii	AVG THR
et i ael. caes ∞ *sag et i ulpia pann*	ON ∞ ET I
thrac. c. r.. et ii alp. et u call luc	ENS ET SVNT
in pannonia superiore sub cornelio	PROCVLO
quinis et vicenis pluribusve stipen	D EMERITIS
dimissis honesta missione quo	RVM NOMIN
subscripta sunt ipsis liberis post	ERISQ EORVM
civitatem dedit et conubium cum uxo	RIB QVAS
tunc habuissent cum est civitas	IIS DATA
aut si qui caelibes essent cum iis q	VAS *postea*
duxissent dumtaxat singuli singulas	

Date : année 133.

P. 157. A. Martinsberg.

28)

a) *imp.* CAESAR DIVI NERVAE F *nerva traianus opt imus* aVG GERM DACIC PA*rthic. pontif. maxim. trib.* POT XX IMP XIII *procos cos.* VI *p. p. equiti*BVS ET PEDITIBVS QV*i militaverunt in alis qu*INQVE ET COHORTIBV*s quinque quae appel lantur*

b) ET · I · CANNENE*fatium et iii aug. thracum? et i monta* NORVM · ET · I · BOS*poranorum et i brittannica c. r.* MILLIARIA EQ *et ii alpinorum? et u callaecorum?* QVAE SVNT IN PA*nnonia superiore sub minicio* NATALE QVINI*s et vicenis pluribusve stipendis* EMERITIS DIMI*ssis honesta missione quorum no* MINA SVBSCRI*pta sunt ipsis liberis posteris*

Digitized by Google

QVE EORVM CIV*itatem dedit et conubium cum u-*
XORIBVS QVAS TV*nc habuissent cum est civitas*
IIS DATA AVT SI Q*ui caelibes essent cum iis quas*
POSTEA DV*xi*SS*ent dumtaxat singuli singulas*

Date : année 116.

P. 173 et suiv. Fouilles de Carnuntum. M. Bormann a rassemblé, p. 235 et suivante, les trouvailles épigraphiques. Les plus curieuses ont été faites dans un sanctuaire de Némésis voisin d'une des portes de l'amphithéâtre. Je reproduis ici la restitution de l'édifice donnée p. 209.

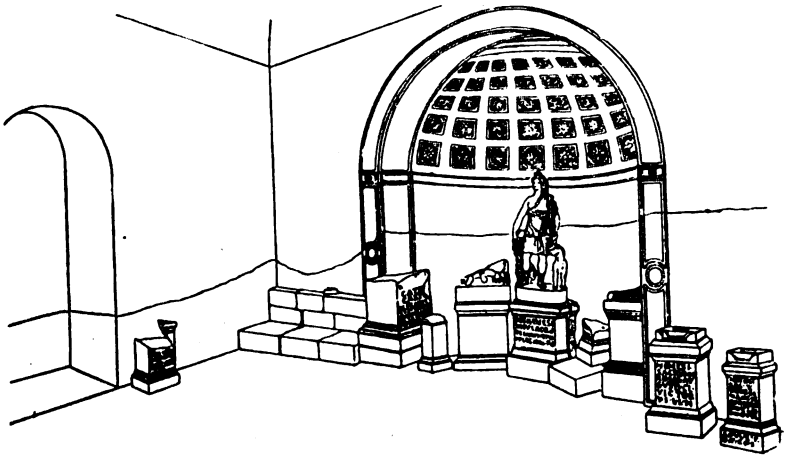

P. 236.

29) DEÆ · NEMESI
SIMVLACR · Q ·
REF · MANSVETVS
P · P · LEG · XIIII · G · PO

l. 3. *Q. Ref(...ius) Mansuetus p(rimus) p(ilus) leg(ionis) XIIII G(eminae) po(suit).*

P. 238.

30) CATIVS
CASTVS
7 · LEG · XIIII · G
EX IVSSV · POS
MARVLLO E
ELIAN · COS

l. 3. *c(enturio) leg(ionis) XIIII G(eminae).*

Année 184 après J.-C.

P. 239.

31) MARTI
L · VAL
TITOVIVS
EVOCAT · V · S · M

l. 2. *L. Val(erius)* ; l. 4. *evocat(us) v(otum) s(olvit) m(erito).*

32)
XIIII · G · CVR · AG · N
H · AR · ET · SIG · POS · L · L
EX VOTO CRISPIN
ET · AELIAN · COS · PRID
KAL · AVG

Digitized by Google

... [*leg(ionis)*] *XIIII G(eminae, cur(am) ag(ens) N(emesei)? h(anc) ar(am) et sig(num) pos(uit) l(aetus) l(ibens) ex voto, Crispin(o) et Aeliano co(n)s(ulibus), prid(ie) kal(endas) Aug(ustas).*

Année 187 après J.-C.

P. 241.

33)

NEMESI
REG · E
DEANE · SA
M · ANC · SE
CVNDINVS
NMVE · LEG
XIIII·G·V·S·L
ANVL · E FR
ONT · COS

Nemesi reg(inae) et Dean(ae) sa(crum), M. Anc(harius) Secundinus n. m... ve(teranus?) leg(ionis) XIIII G(eminae) v(otum) s(olvit) l(ibens), Anul(lino) et Front(one) co(n)s(ulibus).

Année 199 après J.-C.

P. 245.

34)

HER · AVG · VLP · MARTINVS
CANDIDATVS DOM N
V · S · L · L · M

Her(culi) Aug(usto) Ulp(ius) Martinus candidatus dom(ini) n(ostri) v(otum) s(olvit) l(aetus) l(ibens) m(erito).

ATHENAEUM, 1897.

P. 653. Chester.

35)

AQVA ADDVCTA
ALAE II ASTVR
SVB · VLP · MARCELLO
LEG · AVG · PR PR

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ, 1896.

P. 223 et suiv. R. Cagnat. Chronique d'épigraphie africaine.

P. 228, n° 19. Ksar-el-Ahmar, près Aïn-Babbouch. Copie de M. le capitaine Toussaint.

36)

SATVRNO AVGVSTO SACRVM
GENIO SALT · SOROTHENS ·
M · FL · TERTI · PRO · SALVTE
DOM · IMP · IVL[redacted] FEC·

l. 2. *Genio salt(us) Sorothensis, M. Fl(avius) Terti(us)*; l. 5. *Dom(ini) Imp(eratoris) Jul(i) [Philippi Aug(usti)].*

P. 230, n° 27. Henchir-Amana (au débouché sud du Khanguet-Mkrechba, à 6 kilomètres de Mdaourouch).

Digitized by Google

37)

D·M·S·
·TITNA
FORTV
NATAPIA
VIXIT
ANNIS
XLVIII
H·S·E·
O·T·B·Q·

D · M · S
F · F · FIL QVR
PVDENS MA
XIMIANVS
P·V·A LXXXIII
M·XI·H·S·E·
O · T · B · Q ·

FL · HIC SITVS EST PRO
AVVS QVI TEMPORA
VITÆ PLVRA SENEX
NVMERANS MERVIT
HOC SÆPE VOCARI
VIXT AD EXEMPLVM VI
TÆ POTERAT QVE NEPO.
TVM · DICI SIMVL
VRTVTE PATR NAM
SÆPE SOLEBAT ø
E[illegible] ÆQV [illegible] CAELERI

RIVOS RNSCENDERE MAGNOS ø N[illegible]BVS
SENOR LEPOREM MONSTRABAT ET IPSE ø
SIC FORTIS CENTVM NVMMERABAT TEMPO
RA VITÆ ø HOS EGO IAM PRO AVO VER
SVS PATER IPSE NEPOS QVE ø
TESTNTES VITAM MVLTA PER SAE
CVLA MISI

D(iis) M(anibus) s(acrum); *Titin(ia) Fortunata pia vixit annis XLVIII. H(ic) s(ita) e(st). O(ssa) t(ibi) b(ene) q(uiescant). D(iis) M(anibus s(acrum). F(lavius), F(lavii) fil(ius), Quir(ina tribu) Pudens Maximianus p(ius) v(ixit) a(nnis) LXXXIII, m(ensibus) XI. H(ic) s(itus) e(st). O(ssa) t(ibi) b(ene) q(uiescant).*

Digitized by Google

FL(*avius*) *hic situs est proavus qui tempora vitae*
P*lura senex numerans meruit hoc saepe vocari;*
V*ixit ad exemplum vitae, poteratque nepotum*
D*ici simul virtute pater; nam saepe solebat*
E... *aequ*[*o*] *caeleri rivos transcendere magnos;*
N.....*bus sen*[*i*]*or leporem monstrabat et ipse*
S*ic fortis centum numerabat tempora vitae.*
Hos ego jam proavo versus pater ipse neposque
T*estantes vitam multa per saecula misi.*

P. 234, n° 40. Aïoun-Berrich.

38) HIC MEMORIE SANCTO
RV·PAVLI DONATI MIG
GINIS BARICIS

P. 276, n° 213. Sur un rocher entre Aïn-Saïd et le débouché du Khanguet-bou-Sessou, au pied sud du Djebel-Mdaourouch. Copie de M. le lieutenant Faure.

39)

EX AVCTORITATE	*ex auctoritate*
IMP · NERVAE · TRAIANI	IMP · NERVAE TRAIANI
CAES · AVG · GERMANI	CAES · AVG · GER · DACICI
CI · DACICI *cos. p. p.*	COS[illegible]P · *p*
L · MINICIVS NATALIS	L · ACILIVS STRA[illegible]ELL
LEG · AVG · PROPR · INTEr	IVS NVMM[illegible]S LEG · AVG ·
MADAVRENSES ET	PR PR INTER MVSVL ·
MVSVLAMI*os*	ET MADAVRENSES

Cf. *C. I. L.*, VIII, 4676.

b, l. 5. *L. Acilius Strab*[*o G*]*ellius Numm*[*iu*]*s leg*(*atus*) *Aug*(*usti*) *pr*(*o*) *pr*(*aetore*) *inter Musul*(*amios*).

P. 277, n° 215. Tifech.

40) I M P *c a e s*
D I V I *t r a i a n i*
P A R T H I C *i f. divi*
N E R V A E N E P · T R A
I A N O H A D R I A N O
A V G P O N T I F M A X
T R I B P O T XII C O S III P P
C I V E S R O M A N I C V L
T O R E S L A R V M E T
I M A G I N V M A V G S P F

Imp(*eratori*) [*Caes*(*ari*)] *divi* [*Trajani*] *Parthic*[*i f*(*ilio*) *divi*] *Nervae nep*(*oti*) *Trajano Hadriano Aug*(*usto*) *pontif*(*ici*) *max*(*imo*) *trib*(*unicia*) *pot*(*estate*) *XII*, *co*(*n*)*s*(*uli*) *III*, *p*(*atri*) *p*(*atriae*), *cives romani cultores Larum et imaginum Aug*(*usti*) *s*(*ua*) *p*(*ecunia*) *f*(*ecerunt*).

Année 128 après J.-C.

P. 287 et suiv. Hilaire. Inscription de la vallée inférieure de la Siliana.

P. 290. Henchir-Zaieta. Restitutions de M. Gauckler.

Digitized by Google

41)

ex auctoritate
imp. t. caesaris
divi vespasiani. f.
VESPASIANi AVG PONt
MAX · TRIB · pOT · VIIIi
IMP · XV COs viII CENs
CN · PINARio *aemilio*
CICATRicula *leg aug. pr. pr*
IX

l. 4. *pon[t(ificis) max(imi) trib(unicia) [p]ot(estate) VIII[I], imp(eratoris) XV co[(n)sulis VI]II cen[s(oris)].*

Année 79/80 après J.-C.

P. 300. Henchir-Zoubia.

42)

ANS POSITVM SIC
DVMIOR[redacted]VM MAR[redacted]
HA[redacted]PERT[redacted]E[redacted]
MINVM · [redacted] COH XIII VRB · INTEr
tHABBORENSES ET THIMISVENSES

... positum .....per T..... minum [c(enturionem)] coh(ortis) XIII Urb(anae) inte[r T]habborenses et Thimisuenses.

P. 280 et suiv. Toussaint. Milliaires de la région de Khamissa et Mdaourouch (Algérie).

P. 362 et suiv. Gauckler. Nombreuse série d'inscriptions de Tunisie. Parmi celles qui sont inédites je rapporterai seulement les suivantes :

P. 398, n° 118. Mechta-el-Haouam.

43)

Bélier Mercure Coq

MERCVRIO AVG SACR ·
PRO SALVTE IMP · CAES
ARVM · M · AVRELI · ANTONI
NI ET L · AVRELI · VERI
AIVS · ARINIS · OCCONIS
FECIT ET DEDICAVIT · S · P
L · A ·

l. 5 et suiv. *Aius (filius) Arinis (filii) Occonis fecit et dedicavit s(ua) p(ecunia) l(ibens) a(nimo).*

P. 399, n° 119. Bou-Ftis.

44) AZRVBAL ∅ BAISILLIS
CHIAN · F · SATVRNINVs
V · A · XXX · SATVRNIN

Azrubal, Baisillis (filii) Chian f(ilius), Saturninu[s] v[ixit] a(nnis) XL; Saturnin(us)?

P. 406, n° 135. Henchir-Mest. Les deux faces du même autel portent une inscription.

45)

a) NVTRICI FRVGI
FERO · AVG · SA
CRVM

Nutrici, Frugifero Aug(usto) sacrum.

b) [redacted]ANI·PATRI·AVG (*sic*)
SACRVM PRO
SALVTE · DOMI
NORVM · N · N · N ·
AVGGG · P · IVNIV
S · SOLVTORIVS
S · V · RELIGIONIS
[redacted]CIT
ET D ·

Digitized by Google

[*J*]*ani* (sic) *patri Aug*(*usto*) *sacrum. Pro salute dominorum nostrorum Aug*(*ustorum trium*), *P*(*ublius*) *Junius Solutorius, s*(*oluto*) *v*(*oto*) *religionis* [*fe*]*cit et d*(*edicavit*).

P. 424, no 177. Mactar.

46)

M · D . M · I . AVG · SAC ·
PRO SALVTE IMPP · CAESS ·
C·VALERI · DIOCLE*tia*NI · PII · FEL ·
AVG·ET · M · AVRELI·VALERI M*axi*
(sic) *miani* PII·PII·FEL·AVG.TOTIVS Q
DIVINAE · DOMVS · EORVM ·
Q · MINTHONIVS · FORTVNA
TVS · SACERDOS · PERFECTIS
(sic) RITAE SACRIS · CERNORVM
CRIOBOLI ET TAVRO · BOLI
SVFFRAGIO ORDINIS COL
SVAE·MACT · COMPROBATVS
ANTISTES · SVMTIBVS · SV
IS·TRADENTE·CLAVDIO BO
NO SACERDOTE VNA CVM
VNIVERSIS DENDRO
(sic) FORIIS ET SACRATIS
VTRIVSQVE SEXVS
V · S . L · A ·

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE D'ORAN, 1898.

Recueil de dissertations publiées à l'occasion de la célébration du vingtième anniversaire de la fondation de la Société.

P. 111 et suiv. Héron de Villefosse. Commentaire de deux inscriptions relatives à des généraux pompéiens (*Ann. épigr.*, 1895, no 23 et 69).

P. 121 et suiv. R. Cagnat. Deux nouveaux proconsuls d'Afrique (*Ann. épigr.*, 1896, no 106; 1897, no 78).

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1897.

P. 301. Gauckler. Inscription de Madjouba (Tunisie).

47)

NEPTVNO · AVG · SACR ·
SENIORES ET · PLEPS · TITVLITAN
AERE CONLATO · FONTEM C[redacted]
OPERE A SOLO *fec*ERVNT · ET DEDI
*caveru*NT TV[redacted]C[redacted]ELI[redacted]MAG · PG

l. 5. *magistro*) *p*(*a*)*g*(*i*).

P. 304. Thala.

48)

A E S

IMPP · DD · NN · DIO
CLETIANO · III · ET MA
XIMIANO · II · COSS
H · H . SVLPICII FELICIS · ISTV
T · OPVS · PLATEAE · QVAM
FELIX · PATER · EQ · R · OB AEDI
LITATIS · SVAE · HONOREM · PR
OMISIT · C · N · [illegible] · CVM · GRADIB
III · PROPRIIS · SVMPTIBVS · PE*r*
FECERVNT · PER · SVL · PRIMVM · TVT

l. 1. *Aes*? *Imp*(*eratoribus*) *d*(*ominis*) *n*(*ostris*) *duobus*) *Diocletiano III et Maximiano II co*(*n*)*s*(*ulibus*.

Année 288.

l. 4. *H*(*eredes duo*); l. 6. *eq*(*ues*)

Digitized by Google

r(omanus) ; l. 9. *c(ivitati)*? *n(ostrae)*?; l. 11. *per Sul(picium) Primum tut(orem)*.

COMPTES RENDUS DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE D'HIPPONE, 1897.

P. LV. Sur une borne de délimitation dans la Mechta El-Agoub, au nord et à 4 kilomètres de Blandan.

D'un côté :

49)
COL · V · P
IVL · THAB
RACENO
RVM

Col(oniae) V..... P..... Jul(iae) Thabracenorum.

De l'autre :

MVNIC · AVG
HIPP · REG

Munic(ipii) Aug(usti) Hipp(onis) Reg(ii).

ID., 1898.

P. VII. Khenchela.

50) *salv*IS DDD NNN VALEN
*t*ORIBVS PROPALATVM
*i*NVENIRE NON MERV
*n*OVARVM MVNERA RV
LVCEM ERVPISSE
AVT ANGVSTIS N
NOMEN NVNC D
NOVIS AVMEN
MASCVLA CIVITATI VIX POT

DENSCHRIFTEN DER KAISERLICHEN AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN ZU WIEN, 1896.

P. VI. Heberdey et Wilhelm. Voyage en Cilicie.

P. 4. A Tarsos.

51) M · TVLIVS LIBE
RALIS · PRAEFECT
*co*HORTIS · I · BREV
*cor*VM · HIC · SI
*t*VS · EST

P. 8. A Szolakli, à trois heures un quart d'Adana vers Karatach.

52) *italicei qu*EI · MALLEI
*negotiantu*R
..... *f* · *me*NEMACHI · N

l. 3. [*Me*]*nemachi n(epos)*.

P. 9. A Adana.

53)
γάϊον ἰούΛΙΟΝ ΓΑΙΟΥ ΥΙΟΝ
ΤΑΟΥΙΑΝΟΝ ΤΕΣΣΑ
ρων ἀνΔΡΩΝ ΧΕΙΛΙΑΡΧΟΝ ΠΛΑ
τύσηΜΟΝ ΛΕΓΕΩΝΟΣ ΙΒ' ΚΕΡΑΥ
νοφΟΡΟΥ ΚΑΙ ΛΕΓΕΩΝΟΣ Δ'
σκυΘΙΚΗΣ Οι ιΕΡΕΙΣ ΤΗΣ ΑΘΗΝΑΣ
της ΜΑΓΑρσίας τοΝ ΕΑΥΤΩΝ ΠΟΛΕΙΤΗΝ

Digitized by Google

P. 20. A Arsus.

54)

ΠΟΠΛΙΟΝ ΠΟΣΤΟΥΜΙΟΝ ΑΚΕΙΛΙΑΝΟΝ
ΕΠΙΤΡΟΠΟΝ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ ΚΑΙΣΑΡΟΣ
ΝΕΡΟΥΑ ΤΡΑΙΑΝΟΥ ΣΕΒΑΣΤΟΥ
ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΥ ΜΗΝΟΔΩΡΟΣ
ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ ΤΟΝ ΕΑΥΤΟΥ ΕΥΕΡΓΕΤΗΝ

Cf. *C. I. L.*, II, 2213.

P. 25. A Eski-Chehir, au nord-est d'Osmanié. Camp romain.

55)

D N GRATIANVS OMNIA
*e*T VBIQVE VICTOR MAXIMVS
*a*C TRIVMPHATOR SEMPER AVG
in VIGILANTE DOM EVTROPIO V C
*pr*AESIDE CILICIAE

l. 1. *D(ominus) n(oster)*; l. 4. *Eutropio v(iro) c(larissimo)*.

P. 26, n° 61. A Boudroum-Kalessi. Correction de l'inscription relative à ...cius Dexter Augustanus Alpianus Bellicius Sollers Metilius .....us Rutilianus (*Ann. épigr.*, 1891, n° 30).

P. 27, n° 61.

56) D N VALENTINIANVS
OMNIA MAXIMVS VICTOR
AC TRIVMFATOR SEMPER
ET VBIQVE VICTOR ERECTVS
EST CVRANTE DOM EVTROPIO
V C PRAESIDE CILICIAE

P. 26, n° 62.

57) D N VALENS PIVS FELIX
OMNIA VICTOR ET VBIQVE
TRIVMFATOR TERRAE
ETIAM AC MARIA VICTOR
INSISTENTIE DOMETIO
EVTROPIO V C PRAESIDE
CILICIAE ERECTVS EST

P. 32. Hamatije.

58) ΘΕΟΙΣ
ΣΕΒΑΣΤ[Ω] ΚΑΙ
ΚΑΙΣΑΡΣΙΝ

l. 2. Portait primitivement Σεβασ-τοῖς.

P. 51. Non loin de la ville antique de Kanytelideis. Milliaire.

59) IMP CAESAR
DIVI TRAIANI
PARTHICI · F · DIVI
NERVAE NEPOS
TRAIANVS HADRIA
NVS AVG PONT MAX
TR POT IIII COS III P P *pe*R
IVSCACTVM LEG
*au*G PR PR XXI
MP

l. 6. *Aug(ustus) pont(ifex) ma(ximus) tr(ibunicia) pot(estate) IIII co(n)s(ul) III p(ater) p(atriae) [pe]r .....tum, leg(atum) Aug(usti) pr(o) pr(aetore). M(ilia) p(assuum) XXI* (?).

P. 84. Ouzounchabourdch.

60)

ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ ΚΑΙΣα
ΡΑ ΤΙΒΕΡΙΟΝ ΘΕΟΥ ΥΙὸν
ΤΟΝ ΚΤΙΣΤΗΝ ΚΑΙ
ΣΩΤΗΡΑ Β

Digitized by Google

DÉPÊCHE ALGÉRIENNE, 23 avril 1898.

Waille. Inscriptions d'Hammam-Rirha. La suivante à mentionner.

61) DEAE PEDI
SEQVAE
VIRTVTIS · BEL
LONAE LECTI
CAM CVM SV
IS ORNAMEN
TIS ET BASEM
C · AVIANVS AMN
DVS AVGVR D D
ET CONSECRAVT ·

HERMES, 1898.

P. 262 et suiv. Nouvelles remarques sur les préfets d'Égypte.

JAHRBUCH DES KAISERLICH DEUTSCHEN ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTS (ARCHAEOLOGISCHEN ANZIGER), 1898.

P. 1 et suiv. Rapport sur les découvertes faites en 1897 par la Commission du *limes*.

P. 25. Castellum de Capersburg.

62) *in honor.* D · D
D *e a e f* O R T
P *r o s* A L V
TE *num* N · DEC*i*
O *et grato* COS
C A L *s e* P T

[*In honor(em)*] *d(omus) d(ivinae)*; *D*[*eae F*]*ort(unae)*; *p*[*ro s*]*alute* [*num(eri)*] *N(iddensis ?)* *Dec*[*i*]*o* [*et Grato*] *co(n)s(ulibus)*, *cal(endis)* [*Se*]*pt(embribus)*.

P. 26. Castellum de Holzhausen. Sur une plaque de bronze brisée en 23 pièces.

63) *Imp(eratori) Caes(ari) M. Aur(elio) A*[*ntonino pio f*]*elici*[*Parth(ico)*] *max(imo)*, *Brit(annico) ma*[*x(imo) Germ(anico) max(imo) p*]*on(tifici) m*[*ax(imo)*] *trib(unicia) pot(estate) XVI, imp(eratori) III, co*[*(n)suli) IIII, proco(n)s(uli) p(atri) p(atriae)*], *invictissimo Aug(usto) co*[*h(ors) A*]*nton*[*in*]*iana Tre(verorum) d*[*e*]*v*[*o*]*ta ac dicat*[*a m*]*aj*[*esta*]*ti ejus.*

JAHRBUCH DES KAISERLICH DEUTSCHEN ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTS. — ERGAENZUNGS HEFT, IV, 1898.

P. 81. A Hiérapolis.

64) ἡ λαμπροτάτη βούλη?
καὶ Ο ΛΑΜπρΟτατος
δηΜΟΣ ΙΕΡΑΠΟΛΕως
ΚΑΙ Η ΓΕΡΟΥΣΙΑ
ΚΑΙ ΤΟ ΣΥΝΕΔΡΙΟΝ
ΤΩΝ ΡΩΜΑΙΩΝ ΚΑΙ Οἱν
ΕΟΙ ΚΑΙ ΟΙ ΣΥΝΟΔΟι
ΠΛΕΟΝΑΚΙΣ ΕΤΙΜη
σαν ΓΑΓΕΛΗΙΟΝ ἀ
ΠΟΛΛΩΝΙΔΗΝ ΑΝι
ΑΝΔΡΑ ΤΩΝ ΑΡΙΣΤΩΝ Βο
ΥΛΕΥΤΩΝ ΣΤΡΑΤΗγη
ΣΑΝΤΑ ΤΗΣ ΠΟΛΕΩς
ΚΑΙ ΑΓΟΡΟΝΟΜΗΣαν
(sic) ΤΑ ΚΑΙ ΔΕΚΑΠΡΩΤΕυ
ΣΑΝΤΑ ΚΑΙ ΚΟΝΒΕΝΤΑρ
ΧΗΣΑΝΤΑ ΤΩΝ ΡΩΜαί
ΩΝ ΚΑΙ ΕΛΑΙΟΘΕΤΗ
ΣΑΝΤΑ ΚΑΙ ΕΞΕΤΑΣΤήν
ΓΕΝΟΜΕΝΟΝ ΚΑΙ Εργε
ΠΙΣΤΑΤΗΣΑΝΤΑ
ΚΑΙ ΕΙΣ ΧΡΙΑΣ ΚΥΡια
ΚΑΣ ΕΥΧΡΗΣΤΟν
ΓΕΝΟΜΕΝΟΝ

Digitized by Google

l. 10. Ἀν[ι(ῆνσις].
l. 16. κονδενταρ]χήσαντα.

JAHRESHEFTE DES OESTERREICHISCHEN ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTS IN WIEN, I.

P. 27 et suiv. E. Hula. Bases de statues athéniennes, déjà connues, où les noms d'empereurs ont été remplacés postérieurement par d'autres noms.

P. 31 et suiv. E. Kalinka. Inscriptions de Constantinople.

P. 35. Dans une maison turque de Galata.

65)

COLONI	
L · SEPTI M I	*um.. f.*
ARN VAL	*entem*
SAC · TI CLA	*udi*
CAESARIS	
QVINQ ·	
AVGVR	*em*
D	*d*

l. 4. *sac(erdotem) Ti. Cla[udi].*

ID. BEIBLATT.

P. 75. Heberdey. Inscription d'Éphèse.

P. 76.

66) [Ἀρτέμιδι Ἐφεσίαι] καὶ Αὐτοκράτορι | Καίσαρι Σεβαστῶι καὶ τῶ νεωκόρωι Ἐφεσίων | δήμωι, ἐπὶ ἀνθυπάτου Πο. Καλουεισίου Ρούσωνος, Κλαυδία | Φιλίππου καὶ Μελίσσης θυγάτηρ Τροφίμη, ἱερῆ κ[αὶ] πρύτανι[ς], ἀνέθηκεν, γραμματ[εύοντος], Τι[β. Κλ.] Αρισ[τίω]νος τ[οῦ Ἀ]σι | ἄρχου, ἀποκατέσ[τησε]ν [ἐπ γρα]μμα[τέως τοῦ] δήμου Ἰ[ουλ]ίου [Τι]τιαν[οῦ].

Années 84 à 87 après J.-C.

P. 78.

67) Αυτοκράτωρ Καῖσαρ Μᾶρκος Αυρήλιος Αντωνεῖνος | Σεβαστὸς καὶ Αὐτοκράτωρ Καῖσαρ Λούκιος Ουῆρος | Σεβαστὸς Ἀρμενιακὸς Οὐλπίῳ Εὐρυκλεῖ | χαίρειν · | Ὅτι μὲν ὑπ' ἀνθυπάτων δοθέντα σε τῇ γερουσία τῶν Ἐφεσίων | λογίστην ἐκείνοις ἔδει περὶ ὧν ἠπόρεις ἀναφέρειν, αὐτός | σε εὐγνω | μόνως ἐδήλωσας ἐπιστάμενος καὶ ἡμεῖς διὰ τοῦτο ἐπεμνήσθημεν, ὡς μὴ ραιδίως ἀνάγεσθαί τινας τῷ παραδείγματι · ὁ δε πρῶτον ἡμῖν ἐκοίνωσας | τὸ περὶ τῶν ἀργυρῶν εἰκόνων — πρᾶγμα ὡς ἀληθῶς τῆς ἡμετέρας συνχωρήσε | [ως] προσδεόμενο[ν] — δῆλον ἐστί σου καὶ τὴν εἰς τὰς ἄλλας ἐρωτήσεις ἀφορμὴν συμβε[βλη?]μένου. Τὰς οὖν εἰκόνας τῶν αὐτοκρατόρων, ἃς ἀποκεῖσθαι λέγεις ἐν τῷ συνε[δρί]ῳ τούτῳ παλαίας, ἑνὶ | μὲν λόγῳ πάσας δοκιμάζομεν φυλαχθῆναι τοῖς ὀνόμασιν, ἐφ' ο[ἷς] γέγονεν αὐτῶν ἑκάστη, εἰς δὲ ἡμετέρους χαρακτῆρας μηδέν τι τῆς ὕλης ἐκείνης | [μ]εταφέρειν.

KORRESPONDENZBLATT DER WESTDEUTSCHEN ZEITSCHRIFT FÜR GESCHICHTE UND KUNST, 1898.

P. 1. Mayence.

Digitized by Google

68)

L · OTACILIVS · FABRICIVS *xvir*
STLITIB · IVDIC · TRIB · MIL · LEG · V
TRIB · PLEB · PRAETOR · LEG · CA*es aug leg* .....

P. 3 et suiv. Marques relevées sur des poteries trouvées à Mayence. A citer :

69)

a) ANDOCAVLO
b) O F I A R D A C = *Of(cina) Ardac(i).*
c) A V N E D O I = *Aunedo fe(cit).*
d) CAROMARVS F
e) G A N I C O S
f) M A C C A I = *Maccar.*
g) M A C C O N O
h) ME D D V F E = *Meddus fe(cit).*
i) ∘ S C O T T *i* = *Scotti.*
k) S C O T N = *Scotn(us)* ou *Scoti m(anu).*
l) TABIVIRVII = *Tabi Virutis.*
m) ITOCCA FECIT
n) VADMALIS F = *Vadamalis? f(ecit).*

P. 44. Mayence.

70)

honori | A Q V I L A E
leg. xxi | I PR · P · F ·
R V S

FIL · D | *dedit ob merita*
LEG EI | *usdem dedic.*
V KAL | .....*duob. augg.*
SEVER | *o iii et antonino cos.*

[*Honori*] *Aquilae* [*leg(ionis) XXI*]*I Pr(imigeniae) P(iae) F(idelis)..... rus... fil(ius) d(ono)* [*dedit ob merita*] *leg(ionis) ej*[*usdem. Dedic(ata)*] *V kal(endas) ...* [*duobus Aug(ustis)*] *Sever*[*o III et Antonino co(n)s(ulibus)*].

Date : an 202.

P. 45. Même provenance.

71)

imp · c | AES L SEPTIM | *io severo pio pertinaci aug. arabico*
adiaben | ICO · PARTHI | *co max trib. pot xii imp. xi cos iii procos p. p.*
et imp ca | ES M AVREL | *io antonino aug. l. septimi severi f. trib. pot xii cos*
et l septi | *mio getae caes* | *l. septimi severi f. et iuliae domnae aug.*
PRIMI OrdiN | *es et centuriones et evocatus leg xxii prim. p. f.*
CoH PRIMA

Digitized by Google

AMMIANVS VRS*us* [redacted]
*v*AL · CATV*lus* [redacted]
*ca*LVIS · PR*imus* *f*LORENT[redacted]
*mate*RN*us* VoLVS · VER
VAL ALEXANDER IVL · HISPAN
VAL ALEXANDER
DEDICATAE C*Ilone et libone cos*

An. 204.

Cf. Brambach, *Insc. Rhen.*, 1854.

P. 68. Même provenance.

72) IVLIVS INGENVS
MASSAE ø F
CIVES · ELVETVS
MISS · EX · AL · T · FL ·
HIC · SIT · EST · H · F · C ·

l. 4. *miss(us ex al(a) I Fl(avia)* ; *hic sit(us) est. H(eres) f(aciendum) c(uravit).*

p. 71. Wiesbaden.

73)
ANTONIA · V[redacted]IA
T · PORCI · RVFIaN leG ·
lEG XXII P P F *pro salV*
tE PORCIANAE RVFIANAE
FILIAE · SVAE · DIANAE · MT
ACAE *ex* VOTO
SIGNVM · POSVit

l. 1. *Antonia... a (uxor) T. Porci Rufi[a]ni [le]g(ati) [l]eg(ionis) XXII P(rimigeniae) P(iae) F(idelis*; l. 5. *Mat[ti]acae?*

P. 82. Tanger. Lecture de M. Hübner d'après un estampage.

74)
D M S
VELLICO · MIL · N GERM
IVT ALAM · II · AMMIOR
ejus DEM · ITEM · SIGNIFERO
alae ejus DEM · SVB SIG · MARTIS
vix. an NIS · XXXV
TIO · PRINCIPALIS
in sacro c OMITATV AGENS FRA
ter t · F · I

D(iis) M(anibus) s(acrum)..... vellico mil(iti),n(atione) Germ(ano), ... alam II Ammior(um)... [ejus]dem, item signifero [alae ejus]dem sub sig(no) Martis [vix(it) an]nis XXXV ..... tio principalis [in sacro c]omitatu agens, fra[ter t(itulum)] f(ieri) j(ussit).

LIMESBLATT, 1898.

P. 762. Castellum de Kapersburg.

75) Capricorne Aigle Capricorne
IMPP L SEP SEVERO
P PERT ET M AVREL
ANTONINO AVGG
ET P SEP *getae* CAES
HORREVM NN
QVRA AGENTE
AIACIO MODESTO

Digitized by Google

Imp(eratoribus duobus) L. Sep(timio) Severo P(io) Pert(inaci) et M. Aurel(io) Antonino Aug(ustis) et P. Sep(timio) [Getae] Caes(ari) horreum n(umeri) N..., cura(m) agente Aiacio Modesto.

Même page. Même provenance.

76)

I·N·H·D·D·DE·EPON·BILIC i
VS GEMATVS · COLEGS SV i
S DEIVC AIS L SEP
SOADIA
C OS · II

l. 1. *In h(onorem) d(omus) d(ivinae) De(ae) Epon(ae) Bilic[i]us Gematus col(l)eg(i)s su[i]s.*

P. 763. Même provenance.

77)

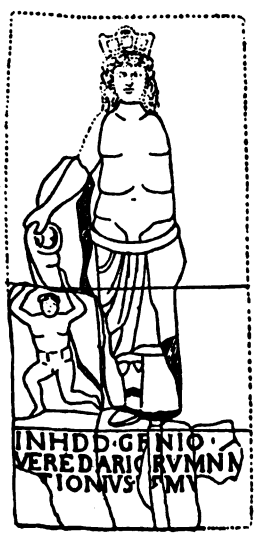

In h(onorem) d(omus) d(ivinae), Genio veredariorum n(umeri ?) M...tionius ...emu...

NEUE JAHRBÜCHER FÜR PHILOLOGIE, 1897.

P. 577 et suiv. P. Meyer. Histoire des légions XXIIe et IIIe *Cyrenaica.*

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITÀ, 1898.

P. 41 et suiv. Nissardi. Diplôme militaire de Seulo (Sardaigne). Sur une plaque de bronze qui avait primitivement reçu une inscription honorifique dont il ne reste que :

78)

C · AES
TRIB · MII
PRAEF · C

on lit :

a) intérieurement,

A · D · III · IDVS · MAIAS
SEVERO · ET PONPEIANO COS
EX GREGALE
C · TARCVTIO TARSALIAE FIL
HOSPITALI CARALIS EX SARD
DESCRIPT ET RECOGNIT EX TABVLA AEA QVE(*sic*)
FIXA EST ROME IN MVRO POST TEMPL
DIVI AVG AD MINERVAM ·

Date : 13 mai 173 après J.-C.

Digitized by Google

b) extérieurement,

L · PVLLI MARCIONIS
L · PVBLICI LVPERCI
M · IVNI PII
TI · CLAVDI CASSANDRI
T · CLAVDI EPINICI
L · PVLLI BENIGNI
N · IVLLI DATIVI

M. Nissardi admet qu'il s'agit d'un soldat d'une des deux flottes prétoriennes.

P. 75. A Castelvecchio Subequo. (Restitutions de M. A. de Nino.)

79)

Q · OCTAVIVS · L · F · *Sagitta quinq ii?*
SACRAS · BASILICAS *restituendas*
ET NOVAS EACIEN*das item forum?*
REFICIENDVM · VIAM*que ad templum*
ROMAE · ET · AVGVSTI · CA *curavit*

REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1898.

P. 39 et suiv. Perdrizet. Inscriptions relatives à la déesse syrienne Simea.

P. 41 et suiv. Id. Recueil des inscriptions relatives à la flotte de Syrie.

P. 277 et suiv. Inscriptions de Marseille, tirées des papiers de M. l'abbé Albanès.

SITZUNGSBERICHTE DER KAISERLICHEN AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN ZU WIEN, 1895.

P. III. Hula et Szanto. Voyage en Carie.

P. 29. A Boudroum.

80)

Ο ΔΗΜΟΣ ΕΤΙΜΗΣΕΝ
λεΥΚΙΟν κΟΡΝΗΛΙΟΝ ΛΕΥΚΙΟΥ ΥΙΟν
ΣυΛΛΑν ΣΤΡΑΤΗΓΟΝ ΑΝΘΥΠΑΤΟΝ
ρΩΜΑΙΩΝ ΕΠΑΙΝΩΙ ΧΡΥΣΩΙ
σΤΕΦΑΝΩΙ ΑΡΙΣΤΕΙΩΙ ΚΑΙ ΕΙΚΟΝΙ
χΑΛΚΗ ΑΡΕΤΗΣ ΕΝΕΚΕΝ ΚΑΙ ΕΥΝΟΙΑΣ
κΑΙ ΕΥΕΡΓεΣΙΑΣ ΤΗΣ ΕΙΣ ΑΥΤΟΝ

Digitized by Google

ZEITSCHRIFT DES DEUTSCHEN PALAESTINA-VEREINS, 1897.

P. 147. Bosra.

81)

D M
M IVLII
M F SAB
MAXIMI
MMIVA
7 LEG III
CYR COH
V PR POS
IVIIAIA
IS CON
IVCIDB
RIP

D(iis) M(anibus) M. Julii, M. f(ilii) Sab(batina tribu) Maximi[ani?]... c(enturionis) leg(ionis) III Cyr(enaicae) coh(ortis) V pr(incipis) pos(terioris), Ju[l]ia [L]ais conju[gi]... [t(itulum)] p(osuit).

P. 149. Même endroit.

82)

Q FL BALBO
LEG AVG
PR PR
OPTIONES SS
LEG III CYR

Q. Fl(avio) Balbo leg(ato) Aug(usti) pr(o) pr(aetore) optiones s(upra) s(cripti) leg(ionis) III Cyr(enaicae).

2° TRAVAUX RELATIFS A L'ÉPIGRAPHIE ROMAINE

C. HALGAN. ESSAI SUR L'ADMINISTRATION DES PROVINCES SÉNATORIALES SOUS L'EMPIRE ROMAIN. Paris, 1898, in-8°, chez Fontemoing.

Travail intéressant et qui montre les progrès accomplis dans la connaissance des méthodes épigraphiques par les candidats aux grades juridiques.

LEPSIUS. DENKMAELER AUS AEGYPTEN UND AETHIOPIEN, 1897.

P. 3. Acheté à Constantinople.

83)

ΕΟΡΤΗ Η ΓΥΝΗ ΑΥΤΟΥ ΚΑΙ ΑΣΚΛΗ
ΠΙΑΔΗΣ Ο ΥΟΣ ΑΥΤΟΥ ΔΑΝΑΩ ΔΕΥ
ΤΕΡΩ ΠΑΛΩ ΘΡΑΧΩΝ ΜΝΕΙΑΣ
ΧΑΡΙΝ
ΕΝΝΕΑΚΙΣ ΤΙΚΤΕΥΣΑΣ ΩΧΕΤΟ ΕΙΣ
ΑΙΔΗΝ

Digitized by Google

LINDSAY. HANDBOOK OF LATIN INSCRIPTIONS. Londres-Boston, 1897, in-12.

Choix d'inscriptions caractéristiques par la langue, pour éclairer l'étude du latin archaïque, classique et décadent. Livre excellent.

MAU et ZANGEMEISTER. INSCRIPTIONUM PARIETARIARUM POMPEIANARUM SUPPLEMENTUM. Pars I. Tabulae ceratae editae a C. Zangemeister.

Chaque tablette est donnée en fac-similé. Le volume est des plus précieux pour l'étude de l'écriture cursive.

P. DE ROHDEN et H. DESSAU. PROSOPOGRAPHIA IMPERII ROMANI, pars III. Berlin, 1898, in-8°.

Le troisième volume de cette belle et utile publication vient de paraître. Il contient les lettres P à Z. Un quatrième volume contiendra les *addenda*.

Le Gérant : ERNEST LEROUX.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME XXXII DE LA IIIe SÉRIE

I. — TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Le Musée archéologique de Séville et les ruines d'Italica, par M. George Bonsor 1
Statue d'homme trouvée à Délos, par M. Louis Couve 14
L'histoire de l'écriture égyptienne, par M. George Foucart 20
Syriaca, par M. Paul Perdrizet 34
Le milliaire de Mirabel, par M. Ph. Pouzet. 50
Les Cabires et Mélicerte, par M. Salomon Reinach 56
Les légendes des monnaies sassanides, par M. E. Drouin 62
Voyage archéologique de Ph. Le Bas en Grèce et en Asie Mineure du 1er janvier 1843 au 1er décembre 1844. Extraits de sa correspondance (*suite*), par M. Léon Le Bas. 85
Précis des découvertes archéologiques faites dans le grand-duché de Luxembourg, de 1845 à 1897, par M. Jules Keiffer 116
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions 125
Société nationale des Antiquaires de France. 135
Nouvelles archéologiques et Correspondance 136
Bibliographie. 147
Statues antiques des Musées de Compiègne et de Nevers, par M. Salomon Reinach. 161
Légendes des monnaies sassanides (*fin*), par M. E. Drouin. 169
Bronzes espagnols de style gréco-asiatique, par M. Pierre Paris. . . 203
Un lécythe inédit du Musée du Louvre, par M. Louis Couve 213
Un plan égyptien d'une tombe royale, par M. G. Daressy 235
Benvenuto Cellini à la Cour de France, par M. L. Dimier 241
Inscriptions de Provence, par l'abbé J. Albanès 277
Voyage archéologique de Ph. Le Bas en Grèce et en Asie Mineure du 1er janvier 1843 au 1er décembre 1844. Extraits de sa correspondance (*fin*), par M. Léon Le Bas 286

Digitized by Google

Pages.
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions 302
Nouvelles archéologiques et Correspondance 307
Bibliographie 311
Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, par M. René Cagnat 315
Hermaphrodite, statuette de bronze de la collection du Marquis de Luppé, par M. Salomon Reinach 321
The Athenian portrait-head by Dexamenos of Chios, par M. Arthur J. Evans 337
Les inscriptions turques de l'Orkhon, par M. E. Blochet 356
Le fronton ouest du Parthénon, étude sur le groupe central, par M. A. de Ridder 383
Cylindre hittite de la collection du Comte Tyskiewicz, par M. Salomon Reinach 421
Question à propos d'un prétendu buste d'Agrippine, par M. Camille Jullian. 424
Les ateliers antéhistoriques de la vallée de Moret (Seine-et-Marne), par M. Eug. Toulouze 426
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions 434
Société nationale des Antiquaires de France. 440
Nouvelles archéologiques et Correspondance 441
Bibliographie 451
Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, par M. R. Cagnat. 455

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

Albanès (Abbé J.). — Inscriptions de Provence 277
Blochet (E.). — Les inscriptions turques de l'Orkhon 356
Bonsor (George). — Le Musée archéologique de Séville et les ruines d'Italica. 1
Cagnat (R.). — Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine 315, 455
Couve (Louis). — Statue d'homme trouvée à Délos 14
— Un lécythe inédit du Musée du Louvre 213
Daressy (George). — Un plan égyptien d'une tombe royale 235
Dimier (L.). — Benvenuto Cellini à la Cour de France 241

Digitized by Google

Pages.
Drouin (E.). — Les légendes des monnaies sassanides 62, 169
Foucart (George). — L'histoire de l'écriture égyptienne 10
Evans (Arthur J.). — The Athenian portrait-head by Dexamenos of Chios. 337
Jullian (C.). — Question à propos d'un prétendu buste d'Agrippine. . 424
Keiffer (Jules). — Précis des découvertes archéologiques faites dans le grand-duché de Luxembourg, de 1845 à 1897 116
Le Bas (Léon). — Voyage archéologique de Ph. Le Bas en Grèce et en Asie Mineure, du 1er janvier 1843 au 1er décembre 1844. Extraits de sa correspondance 85, 286
Paris (Pierre). — Bronzes espagnols de style gréco-asiatique. . . . 203
Perdrizet (Paul). — Syriaca 34
Pouzet (Ph.). — Le milliaire de Mirabel. 50
Reinach (Salomon). — Les Cabires et Mélicerte 56
— Statues antiques des Musées de Compiègne et de Nevers 161
— Hermaphrodite Statuette de bronze de la collection du Marquis de Luppé 321
— Cylindre hittite de la collection Tyskiewicz 421
Ridder (A. de). — Le fronton ouest du Parthénon, étude sur le groupe central 383
Toulouze (Eug.). — Les ateliers antéhistoriques de la vallée de Moret (Seine-et-Marne). 426

Digitized by Google

TABLE DES PLANCHES

I. — Vue de l'amphithéâtre d'Italica.
II. — Buste d'une statue trouvée à Délos.
III. — Statue d'éphèbe découverte au Pirée (Musée de Nevers).
IV. — Torse découvert au Pirée (Musée de Nevers).
V. — Statue de Corinne (Musée de Compiègne).
VI-VII. — Hermaphrodite, statuette de bronze de la collection du Mis de Luppé.
VIII. — Intailles gravées par Dexamenos et monnaies d'Elis.
IX. — Cylindre hittite de l'ancienne collection Tyskiewicz.

ANGERS, IMP. DE A. BURDIN, RUE GARNIER, 4.

Digitized by Google

HERMAPHRODITE
Statuette appartenant à M. le Mis de Luppé

Digitized by Google

Digitized by Google

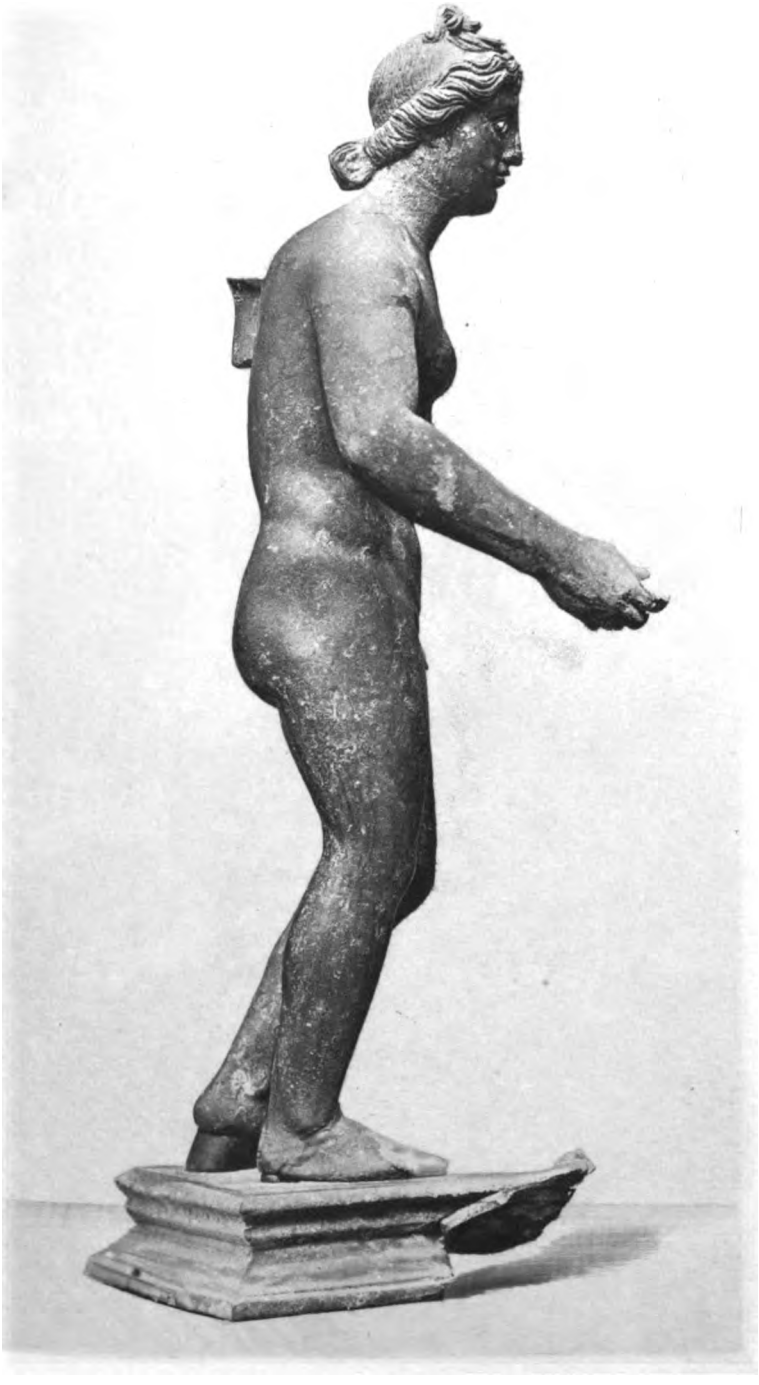

HERMAPHRODITE.
Statuette appartenant à M. le Mis de Luppé

Digitized by Google

Digitized by Google

1

2

3

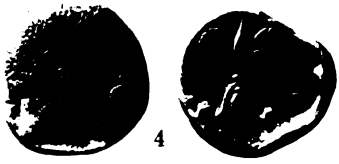

4

5

INTAILLES GRAVÉES PAR DEXAMENOS
ET MONNAIES D'ELIS

Digitized by Google

Digitized by Google

CYLINDRE HITTITE

DE L'ANCIENNE COLLECTION TYSKIEWICZ

Digitized by Google

Phototypie Berthaud, Paris.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MINNESOTA
wils,per ser.3:t.32

Revue arch eologique.

3 1951 001 359 643 3

Digitized by Google